PR [Aa+b - Revue]

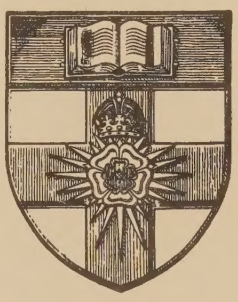

UNIVERSITY OF LONDON
LIBRARY

SHL
WITHDRAWN

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

REVUE

DE

PHILOLOGIE

DE

LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

A. ERNOUT ET **P. CHANTRAINE**

PROFESSEUR HONORAIRE AU COLLÈGE DE FRANCE

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

MEMBRES DE L'INSTITUT

ANNÉE ET TOME XXXIV

(86e de la collection)

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1960

© Librairie C. Klincksieck, 1960.

JOSEPH VENDRYES

(1875-1960)

La *Revue de Philologie* et la librairie Klincksieck se doivent de saluer la mémoire de Joseph Vendryes et d'adresser à sa famille l'expression de leur respectueuse sympathie. Il serait superflu de retracer ici la vie et la carrière de ce savant, qui assura avec son maître Meillet, disparu avant lui, une place éminente à la France dans le domaine de la grammaire comparée des langues indo-européennes, et qui fut reconnu aussi, d'un commun accord, comme le maître des études celtiques, en Irlande et ailleurs. Je veux seulement rappeler que c'est à la librairie Klincksieck qu'il confia le soin d'éditer ses premiers grands travaux, ses deux thèses de doctorat, la principale intitulée « *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin* » (Paris, 1902), l'autre écrite en latin, « *De hibernicis uocabulis quae a lingua latina originem duxerunt* ». Dans la suite, il lui donna le *Traité d'accentuation grecque* (1904, et plusieurs fois réédité) et ne cessa de collaborer à la *Revue de Philologie*, où il publia, en 1912, un article sur « *La langue des* defixionum tabellae *de John Hopkins University* », en 1931 une étude sur « *L'infinitif substantivé dans la langue de Lysias* », en 1946 une note sur « *Italique fancua* », sans compter des comptes-rendus critiques de livres qui étaient plus que de simples analyses. En 1952, c'est la librairie Klincksieck qui publia, sous le patronage de la Société de Linguistique de Paris, le « *Choix d'études linguistiques et celtiques* », où se trouvent condensées l'œuvre et la doctrine de J. Vendryes. C'est un ami que nous perdons en lui, un humaniste de grand talent et de grand caractère.

A. Ernout.

ESSAIS DE PHILOLOGIE MYCÉNIENNE*

VI. Les dérivés en *-ter-*

36. Le suffixe -τωρ n'apparaît en mycénien que dans des noms propres[1] d'hommes. Encore est-il, le plus souvent, impossible de l'y déceler avec certitude (la finale *...to* pouvant se lire, notamment, ...τος aussi bien que ...τωρ), sauf quand nous possédons le nom à un cas autre que le nominatif, ou quand nous en avons un dérivé patronymique, ce qui arrive rarement. Le même texte pylien Jn 750 mentionne dans une liste de forgerons un *euweto* (l. 9), et plus loin un esclave de ce forgeron, *euwetoro doero* (l. 13) ; il s'agit d'un nom propre en -τωρ, gén. -τορος[2]. Un personnage pylien, cité dans un inventaire de petit bétail (Cn 45.3), s'appelle *ekotorijo* ; on a vu là avec vraisemblance un ancien patronyme en -ιος devenu nom individuel[3] ; ceci rend plausible (sans la rendre certaine) une lecture Ἕκτωρ pour le nom d'un autre personnage pylien, ayant qualité de θεοῖο δόελος, dont le nom est écrit, au nominatif, *ekoto* dans une série de documents cadastraux (Eb 913.1 ; En 74.7, 17 ; Eo 247.2 ; Eo 276. 6 ; Ep. 212.3 ; Ep 705.8). Peut-être *katoro* (en KN Da 438, Do 1054, Dw 686) est-il, au génitif, le même nom de berger qu'on a au nominatif sous la forme *kato* (en KN Dg 1169), à lire alors Κάστωρ. En dehors de ces deux ou trois cas[4], l'identification des noms d'hommes en -τωρ reste, dans le détail, incertaine[5].

* Voir t. XXIX [1955], p. 147-171 : I, *État de la recherche* (§§ 1-4) ; II, *Les inventaires de roues* (§§ 5-13) ; t. XXX [1956], p. 175-186 : III, *Nouveaux inventaires de roues : Pylos* (§§ 14-22) ; t. XXXII [1958], p. 198-217 : IV, *Observations sur les composés privatifs* (§§ 23-29) ; V, *Observations sur le nombre duel* (§§ 30-35).

1. On renverra ci-dessous, par la référence : Landau, aux *Mykenisch-griechische Personennamen* de O. Landau [Göteborg, 1958], recueil commode, mais où, de par la nature des données, les interprétations proposées doivent être considérées comme incertaines le plus souvent.

2. Landau, p. 55. Composé à premier terme Εὐ- ; plus précisément, Εὐ- devant second terme commençant par *Ϝ*- ou bien Εὐ(*Ϝ*)- devant second terme à initiale vocalique. Second terme incertain : *-*Ϝ*έστωρ (racine de ἕννῡμι)? *-εἵτωρ (racine de εἶμι)? *-ἥτωρ (racine de ἵημι)? etc. — Dans le fragment KN V 5575, [*eu*]*wetoro* est une des restitutions envisageables.

3. Comme pour *kurumenijo*, *a*^{3}*sonijo*, etc. (Landau, p. 177).

4. Dans les trois documents où figure le nom d'homme *metore* (KN Dx 5295 et Og 0467 ; PY Na 924), le contexte fait attendre un nominatif. Ne pas céder à la tentation (cf. Landau, p. 83) d'y voir le dat. sg. Μεντόρει de quelque **meto* = Μέντωρ. Si le nom est grec, songer à un composé en -ης, non déterminable avec précision (exempli gratia, *Μετ-ώλης uel sim.).

5. Landau en propose une liste (p. 173) ; certains exemples sont, sans plus, plausibles (*akoto* : Ἄκτωρ, etc.), certains bien peu vraisemblables. D'autres exemples plausibles pourraient être imaginés (*tato* : *Στᾶτωρ ; etc.).

Notons, en passant, que dans des anthroponymes tels que *atoreu* (KN Pp 495) ou *datoreu* (PY Cn 328.6), on a peut-être affaire à l'addition de -εύς à un nom grec déjà suffixé en -τωρ[6].

On n'a aucun indice valable de l'existence d'anthroponymes en -τήρ[7] ; s'il en a existé, on devrait y voir des noms de métiers (§ 37) passés à l'état de sobriquets[8].

37. Le suffixe -τήρ fournit au mycénien des noms de métiers et, accessoirement, des noms d'instruments. On laisse ici de côté les noms de parenté[9] : nomin. sg. *mate* = μάτηρ (PY An 607.2, 5, 6, 7), dat. sg. *matere* = μᾱτρεῖ ou μᾱτέρει (PY Fr 1202) ; nomin. sg. *pate* = πατήρ (PY An 607. 2, 5, 6, 7) ; nom. sg. *tukate* (ll. 5, 6 d'une tablette découverte à Mycènes en 1958), dat. sg. *tukatere* = θυγατρεῖ ou θυγατέρει (MY Oe 106.2).

On possède, de ces noms d'agents, des formes : de nomin. sg. en *-te* (-τήρ) ; une ou deux fois, d'acc. sg. en *-tera* (-τῆρα ; voir [...]*rakatera* et [?] *karatera*) ; de dat. sg. en *-tere* (-τήρει) ou, rarement, en *-teri* (-τῆρι : PY On 300.3, 3, 5 ; voir *koreteri*) ; de nomin. duel en *-tere* (-τῆρε ; par exemple, PY An 207.5, 6 : voir *adetere*, *pirijetere*) ; de nomin. pl. en *-tere* (-τῆρες) ; de dat. pl. en *-tesi* (-τῆρσι : voir *pirijetesi*, PY An 7.10, et [*ere*?]*utesi*, KN Fh 364.2). Le contexte ne permet pas toujours de reconnaître le cas et le nombre pour les finales en *-tere*.

L'identification de ces noms en *-ter-* est parfois certaine, parfois incertaine ; l'analyse morphologique en est souvent ambiguë ; la signification n'en est presque jamais éclairée par le contexte, d'où il ressort seulement, en général, qu'on a affaire à un appellatif désignant une catégorie d'hommes ou une catégorie d'objets, selon les documents. Liste et discussion des exemples au § 41.

6. Exempli gratia, *"Αλτωρ, *Δάστωρ, uel sim.

7. Rien ne prouve que le nom d'homme *pute* (KN As 1516.4) soit à lire Φυτήρ (Landau, p. 173, 197 ; mais cf. p. 127, 175) ; il faudrait d'ailleurs, si telle était la lecture, entendre, non pas « géniteur » (Landau, p. 197), mais « planteur » (nom de métier ; cf. *pu²tere*, § 41). — Si le nom d'homme *terapete* (KN V 147.5), est grec, et s'il ne s'agit pas d'un composé en -πειθής, -πετής uel sim. (mais avec quel premier terme?), une interprétation envisageable à la rigueur serait celle d'un nom de métier en -τήρ liée à un verbe dénominatif tiré de θέραψ ; en ce cas, *θεραπτήρ lié à un *θεράπυω > *θεράπτω serait plus plausible que *θεραπητήρ lié à un *θεραπέω ; à date historique, seulement θεραπεύω (déjà odysséen), avec θεραπευτήρ (et θεραπευτής) à partir du IVe siècle. Mais rien d'assuré.

8. Comme *pome* = Ποιμήν en KN Dd 1376, *goukoro* = Βουκόλος en PY Ea 781, *kakeu* = Χαλκεύς en PY Jn 750.8. Cf. Landau, p. 204 et suiv.

9. Il est très douteux qu'au dossier de μάτηρ on doive ajouter *damate* en PY En 609, en lisant δᾱμάτηρ et en attribuant au mot le sens figuré de « blé » ou « terre à blé », comme on l'a proposé. Voir discussion : *Minos*, V, p. 136-138 = *Mémoires de philologie mycénienne*, p. 192-193. — En revanche, il faut y adjoindre, comme l'a vu Mühlestein, le toponyme *matoropuro* (PY Cn 595.5) désignant « la ville-mère de Pylos » ; mais l'analyse du premier terme doit-elle se faire : *mātr-o-* (avec *-o-* de liaison, comme dans les composés du premier millénaire) ou : *mātᵲ-* (avec traitement -ρο- de la liquide voyelle)? — Au dossier de πατήρ, joindre certainement l'anthroponyme féminin *piropatara* = Φιλοπάτρᾱ (PY Vn 1195.5), et peut-être l'anthroponyme masculin *patoro* (Kn Uf 198) dont Πάτρων est une des lectures possibles.

38. L'existence des dérivés en -τωρ en fonction de sobriquets (anthroponymes), celle de dérivés en -τήρ en fonction de noms de métiers ou d'instruments sont conformes à la répartition fonctionnelle (de date indo-européenne) des deux suffixations, telle que l'a reconnue et définie E. Benveniste[10]. En regard de ces catégories de masculins, le grec du premier millénaire présente des féminins en -τειρᾰ (épopée et lyrisme choral), en -τριᾰ (dialogue scénique), en -τρίς (dialogue comique et prose), dont l'examen a pu donner l'impression[11] que les deux premières formations répondaient originellement à -τωρ, la dernière à -τήρ, du point de vue fonctionnel. Les données mycéniennes ne confirment point ces vues. Nos textes ne présentent aucune forme qui puisse se lire et s'entendre soit comme un nom d'agent en -τειρᾰ[12], soit comme un nom d'agent en -τρίς[13]. Ils présentent en revanche un certain nombre de noms de professions féminins en -τριᾰ (nomin. pl. *-tirija* ou *-tira*^{2} ; gén. pl. *-tira*^{2}*o* ; dat. pl. *-tirijai*) ; il est possible qu'un mot en -τριᾰ concerne un objet (voir *apetira*^{2}, KN V 280.11).

Bien qu'au premier millénaire, pour les trois suffixations féminines, il soit malaisé de définir des attaches dialectales précises, doit-on penser que leur concurrence n'a pas été commune à tout le grec, et que la répartition d'emplois qui résulte de cette concurrence à date historique n'est pas, en grec, aussi ancienne qu'on pouvait le supposer?

Les dérivés en -τριᾰ, pour lesquels on renverra à une étude de P. Chantraine[14], seront mentionnés ci-dessous (§ 41) conjointement avec les dérivés en -τήρ.

10. *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* [1948].

11. Voir notre étude (*Les noms d'agent féminins en grec*) dans *Rev. Phil.* XXIV [1950], p. 9-28). — Les plus anciens dérivés en -τειρα remontent à Homère (-δότειρα, δμήτειρα, καύστειρα) ; le plus ancien exemple de -τρια est chez Archiloque (δέκτρια) ; le plus ancien exemple de -τρίς est odysséen (ἀλετρίς).

12. Pas de nom d'agent en *...terija* ou en *...tera*^{2} ; sur les formes en *...terija* = ...τηρία, voir § 39.

13. Le nom propre *jatiri*, à Cnossos (De 1301), est un nom d'homme (berger) ; lecture indéterminée (deux ou trois syllabes? finale -λις ou -ρις?) ; appartenance à une série d'anthroponymes masculins en -ι-, la plupart préhelléniques (à Cnossos : *anakiti, dawi, duni, madi, maki, nuti, omudi, pazati, qojasi*, etc.), et dont le génitif était probablement en -ιος (exemples, peut-être : *katamijo, patatijo, raridijo* en KN C 911). — En PY Ep 212.6 est mentionnée une *teojo doera* appelée *mutiri*, nom où il n'y a aucune raison de chercher une désignation professionnelle en -τρίς devenue sobriquet ; une lecture comme Μυρτιλίς (uel sim.) est, par ailleurs, rendue plausible par l'existence d'un masculin *mutiriko* (nom d'un *diuja doero* en PY Cn 1287.6). — Le mot *porotiri* figure à Cnossos dans la description d'un char (Se 879), dans un contexte dont les éléments (sauf *pterewa* = πτελέϝᾱς « en orme » et *paraja* = παλαιᾰ́ « de fabrication ancienne ») nous demeurent obscurs : *pterewa paraja etereta a*^{3}*kinoo porotiri* CHAR ; essai d'explication (plus ingénieux que convaincant) chez Ventris-Chadwick (*Docs.*, p. 369) : adjectif verbal en -τᾰ́ (*etereta*) déterminé par un instrumental de seconde déclinaison (*a*^{3}*kinoo*) et par un adverbe *πρό-τρις « par trois fois ». Le mot *porotiri*, serré contre l'idéogramme, est-il complet ou (comme il arrive) abrégé? S'il est complet, comment le lire? Un dérivé en -τρίς demeure théoriquement plausible : ἱππίᾱ ... τρίς « un char servant à tel ou tel usage » (mais ni *πλωτρίς [cf. πλώω, ἔπλων], ni *πρωτρίς [cf. ἔπορον, πέπρωται] ne donnent de sens).

14. Dans *Études mycéniennes* [1956], p. 99-104 (renvoi ci-après, par **PC 4**). Ajouter quelques remarques du même auteur dans *Rev. Phil.* XXXI [1957], p. 242-243 (renvoi par **PC 6** .

39. Les dérivés en -τήρ fournissent eux-mêmes, à date historique, de nombreux dérivés secondaires (adjectifs en -τήριος, substantifs en -τήριον, -τηρίᾱ), bien attestés à partir du ve siècle, mais dont quelques exemples seulement sont plus anciens[15].

En réservant le cas de deux mots mutilés : *ereuteri*[...] d'une part[16], [...]*reterija* d'autre part[17], et en laissant de côté, comme de nature incertaine, le terme *sapakaterija*[18] (qui n'est peut-être pas le toponyme qu'on a voulu y voir), il reste, en mycénien, une dizaine d'exemples, probables ou assurés, ressortissant à cette formation. Adjectifs en -ιος : *koreterijo*, *puterija*, *rapterija* ; adjectifs en -ιος ou substantifs en -ιον (en ce cas, désignations de fêtes?) : (*tono*)*eketerijo*, (*rekee*)*toroterijo*, (*reke*)*toroterijo* ; adjectif en -ιος ou substantif en -ιον ou -ιᾱ : *paketerija* ; substantif en -ιον : peut-être (?) *sapakaterija* (voir note 17) ; substantif en -ιον ou -ιᾱ : *koterija* ; substantifs en -ιᾱ : (*poro*)*eketerija* et sans doute *turupterija*. Discussion des exemples au § 41.

15. Depuis Homère, θελκτήριον ; depuis Hésiode : θρεπτήριον, χρηστήριον, ψυκτήριον ; depuis Alcée : ποτήριον ; etc.

16. Intitulé mutilé (l. 1) d'une tablette (PY An 18) qui signale d'abord (l. 2-4 et 6-7) des hommes (gens de métier?), à raison de un seul à la fois, pour divers bourgs, puis inventorie (l. 9 et 11-12), pour d'autres bourgs, 90 βουκόλοι et 254 τέκτονες. Le mot initial du texte indiquait-il de quelque façon qu'il s'agissait d'artisans ayant ou ayant acquis le statut d'hommes libres? Était-il un nom propre (toponyme [cf. Ἐλευθήρ, etc.], nom de mois ou de fête, etc.)? Signifiait-il que les artisans concernés relevaient des fonctionnaires appelés *ἐρευτῆρες (*ereutere*)? C'est dans ce dernier cas seulement que le mot (alors, adjectif en -τήριος) ressortirait à notre enquête.

17. PY Ae 889 : *atawono qasirewija* [...]*reterija* HOMME [...]. D'après le fac-similé, il semble que rien ne manque entre *ta* et *wo* dans le premier mot (alors que la copie de Bennett marque là une lacune d'un signe) ; le nom dont on a ici le génitif serait alors *atawo* (Ἀντάϝων uel sim.), attesté ailleurs à Pylos (An 192.6) et aussi à Cnossos (X 324). Le premier signe du troisième mot a à peu près disparu dans une cassure ; Bennett croit y voir les restes d'un *o*-. Signification du texte : « maison royale de A., tant d'hommes » ; cf., devant *qasirewija*, les génitifs *apikaradojo* en Ae 398, *akitojo*, *kekojo*, *atanoro* en Fn 50, *akitojo* en Fn 867 ; et cf. la mention d'un *qasireu* à *eree* (Jo 438.20 : *akero*), à *apekeijo* (Jn 431.6 : *apiqota*), à *powiteja* (Jn 601.8 : *paqo*[...]), et dans un autre bourg (Jn 845.7 : *erikowo*). — Le rôle du mot en *-terija* peut s'envisager diversement. Ou bien adjectif d'appartenance de la série ici étudiée : βασιλείᾱ ...τηρίᾱ « maison royale relevant du ...τήρ » : mais il serait étrange qu'une *qasirewija* relevât d'un autre dignitaire ou fonctionnaire que le *qasireu*. Ou bien adjectif descriptif. Ou bien indication toponymique (nom de lieu ou adjectif en -ιος dérivé d'un nom de lieu) ; en faveur de cette hypothèse plaide l'indication *perakoraija* ajoutée en Ae 398 à la mention *apikaradorojo qasirewija*. [A supposer que le premier signe ait bien été *o*- (?) et en admettant qu'on ne doive pas poser de groupe **-rw-* ou **-rsw-* dans l'étymologie de ὄρος « montagne », on pourrait imaginer, exempli gratia, un district appelé Ὀρέστερος (χῶρος) ou Ὀρεστέρᾱ (χώρᾱ) et un ethnique Ὀρεστέριος?]

18. KN Dl 941 : *paro apiqota sapakaterija* BREBIS 10 BÉLIER 8 [.....]. On a vu, dans *sapakaterija*, un nom de lieu (« chez A., à S., tant de bêtes ») : homonymie avec l'îlot de Sphactérie au large de Pylos. Le toponyme Σφακτηρίᾱ lui-même, qui a un doublet Σφαγίᾱ ou Σφαγίαι était certainement mis par les Grecs en rapport avec le groupe de σφάζω « immoler ». — Mais n'est-il pas pensable, aussi bien, que, dans notre texte, σφακτήρια soit un pluriel neutre désignant des bêtes réservées au sacrifice? — Dans les deux hypothèses, la graphie *sapa*- pour σφα- (au lieu de *pa*- ou éventuellement *pa*^{3}-) fait exception aux usages orthographiques mycéniens. Noter aussi la vocalisation ...*akate*... (non ...*akete*...) pour une séquence ...ακτη..., et comparer la double graphie *wanakate* (attestée à Cnossos, fréquente à Pylos) / *wanakete* (PY Fr 1215) pour Ϝανάκτει.

40. Une forme thématisée du suffixe *-ter-* fournit au grec des dérivés en *-tro-* à côté de quoi se sont institués des dérivés en *-trā-*. Cette formation, à part un ou deux noms d'agent en -τρος (hom. δαιτρός, ἰατρός) et quelques noms d'action ou d'instrument en -τρᾱ (hom. ῥήτρη, etc.), a surtout fourni des neutres en -τρον. — La recherche des correspondants mycéniens de ces dérivés se heurte à une difficulté supplémentaire : existence parallèle, en grec, de noms en -τρον/-τρᾱ et de noms en -θλον/-θλᾱ et -θρον/-θρᾱ, et impossibilité de les distinguer les uns des autres sous la forme graphique que leur donne le linéaire B ; c'est sous cette réserve que sont présentées les observations suivantes.

La question des noms d'agent en -τρός en mycénien se pose : indirectement (et de façon invérifiable) à propos de quelques noms propres[19] ; directement, à partir d'un exemple probable, *aketoro*[20], et d'un exemple douteux, *putoro*[21].

Si on laisse de côté les toponymes en *-toro*[22] dont certains pourraient être

19. A Cnossos, noms d'hommes (au nominatif) *datoro* (Dx 964, Dw 1104) et *putoro* (As 1516.9, Da 1333) qui pourraient, entre autres hypothèses, être des sobriquets issus de noms d'agent δαιτρός et *φυτρός. — On peut même se demander, à propos de *eratara* (*ijereja* à Pylos : En 609.16, Eo 224.6) et de *85to34tara* (destinataire d'offrandes en PY Fn 187.10), si de tels sobriquets issus de noms d'agent en -τρός (ici, par exemple, quelque *ἐλατρός) n'auraient pas reçu de doublets féminins en -τρᾱ́.

20. KN V 145 : *ta*[.....] | *uwoqene uduruwo* 4 *o* 6 | *werewe kupasa* 4 *o* 3 | *werewe katarapi* 4 *o* 6 | *aketoro tonio* 4 *o* 6 | *o* 3. On ne sait au juste ce qui est dénombré (avec indication *o* = *opero* [ὄφελος] de manquants) ; compte-t-on les personnages nommés *uwoqene*, etc., ou bien des choses qui les concernent? — Parmi les mots de la tablette figurent des noms de lieux : on connaît, par ailleurs, comme toponymes crétois, **oduru* (gén. *-ruwo*, Co 910.1 ; dat. loc. *-ruwe*, Ch 902.6 ; ethnique *-ruwijo*, *-ruwija*, Ch. 902.2- Ai 982.1 ; ici, au dat. loc., forme avec *u-* pour *o-* par assimilation régressive comme dans *urupijajo*, PY, pour Ὀλυμπιαῖοι) et **katara* (pluriel de Ire déclinaison : dat. loc. *-rai* Co 906.1 ; ici, forme en -ᾱφι) ; il est donc plausible que *kupasa* (hapax) soit un toponyme (dat. loc. sg. Ire décl.) et *tonio* également une indication de lieu (ethnique, en accord avec *aketoro* ; cf. *tonija*, sans contexte utilisable, X 192?). — La tablette Ch 902 nous apprend l'existence, pour certaines localités, d'un *korete* (nomin. sg. en -τήρ) ou de plusieurs (duel ou pluriel) fonctionnaires divers (*sipewe*, *uwoqewe*, *werewe*, etc.). De quelque façon que s'explique la variante (ou le lapsus?) *uwoqene*, il est probable que V 145.4 mentionne la même catégorie de gens que les *uwoqewe* de Ch 902 (précisément localisés à *oduruwe*) et que les *woqewe* pyliens (An 610.7 et 724.13) ; même coïncidence pour les *werewe* (mais mentionnés en Ch 902 pour le bourg [.....]*wato*). On doit donc penser que *aketoro* est un nom de fonction (nomin. pl. en -τροί) ; en ce cas, rien ne permet de déterminer à quel radical verbal (ἀγείρω ou autre) on doit le rattacher.

21. Dans une liste (PY Vn 46) d'objets qui paraissent être des éléments de charpente et de construction (et parmi lesquels des [*pa*]*ketere* et des *opitetere*, voir § 41) sont mentionnés vingt-six *epowoke putoro* (l. 9) et cent *34kinoo putoro* (l. 10). Le même texte mentionne ailleurs quatre-vingts *34kinoo* (l. 5), ce qui donne à penser que *putoro* détermine les substantifs qui le précèdent. Il est improbable que *putoro* soit un génitif d'anthroponyme (en -τωρ), et que (l. 7) *piwotao* (qui détermine *taranuwe* = θρᾱ́νυες) soit un génitif d'anthroponyme (en -τᾱς). Il serait plus plausible de voir dans *piwotao* et dans *putoro* des génitifs pluriels de noms de métiers (respectivement, -τᾱ́ων et -τρῶν) : détermination du même type que fr. « des clous de charpentiers », etc. ; en ce cas *putoro* relèverait de quelque nom d'agent en -τρός (racine de βύω??). Mais d'autres voies restent ouvertes, également incertaines : *putoro* adjectif thématique, etc. [Note de correction : l. 7, Chadwick lit *pirijao* = φλιάων.]

22. Λεῦκτρον « poste de guet » (λεύσσω)? Toponyme pylien *reukotoro* (fréquent), avec ethnique *reukataraja* (Vn 851.12). — Autres toponymes en *-toro* : *zaetoro* (PY An 610.12 et

d'anciens appellatifs en -τρον, on a comme noms d'instrument possibles : le pluriel *atara*[23] (fém. ou neutre) ; le féminin duel (*pur*)*autoro*[24] ; le singulier *qaratoro*[25] (neutre) ; le neutre *λεϝοτρόν (répondant[26] à hom. λοετρόν, att. λουτρόν) impliqué par le composé *rewotorokowo*[27] et le dérivé *rewoterejo*[28]. — De ces quatre termes, deux au moins (-*autoro*, *rewotoro*-) comportent sûrement le suffixe -τρο-.

41. La liste qui suit est disposée selon l'ordre alphabétique des translitérations et groupe, sous une quarantaine de rubriques, les dérivés mycéniens, sûrs ou probables, en -τήρ, -τριᾶ, -τήριος, -τήριον, -τηρίᾱ, -τρός, -τρόν, relevant du suffixe *-*ter*-. Pour la commodité de la présentation, on a pris, pour têtes de rubriques, des formes en -τήρ (myc. -*te*), attestées ou non, et sans impliquer par là que l'existence d'un dérivé en -τριᾶ, en -τρός, etc., postule nécessairement l'existence en grec du dérivé en -τήρ correspondant.

La lecture des dérivés en -*te* est souvent ambiguë ; mais il n'arrive jamais qu'on ait à postuler une forme qui ne soit pas à la fois déverbative et athématique[29]. Le sens de beaucoup de ces dérivés est incertain, faute d'éléments d'information suffisants fournis par le contexte.

661.6) et peut-être **itoro* impliqué par *itarajo* (Jn 431.10, nom de forgeron : ancien ethnique?).

23. A Mycènes, l'inventaire de vases et objets domestiques Ue 611 (malheureusement dépourvu d'idéogrammes) se présente comme suit : [...]*pera* 4 *aporewe* 2 *perike* 3 | *karatera* 1 *porokowo* 4 *atara* 10 | *paketere* 30 *kanato* 5 *qetija* 10 | *qeto* 2 *tiripodiko* 8 *karatirijo* 7. L'interprétation de *atara* est incertaine. Chadwick suggère le doublet ἄντλον (qui est chez Pollux) de ἄντλος avec le sens « seau » (attesté pour ἄντλος par Manéthon). — A ce recensement de vases appartient, entre autres, l'étiquette Wt 501 : *ataraqe* | *ekuseweqe*.

24. A Pylos, l'inventaire de vases et objets domestiques Ta 709 (tablette dont le fragment central a été retrouvé en 1957 et publié en 1958) commence ainsi (la suite du texte mentionnant et décrivant minutieusement une ἐσχάρᾱ et une autre, un τρίπος et un autre) : *pijera*[3] *toqideja* VASE 3 *pakoto apetemene* VASE 2 *poroeketerija* OBJET 1 *koterija* 6 | *85te* 1 *purautoro* 2 *qaratoro* 1... Pour *purautoro*, interprétation évidente par le fém. πυραύστρᾱ « paire de pincettes » (attesté par une inscription attique du IVe siècle). Pour *qaratoro*, Palmer a proposé avec vraisemblance σπάλαθρον « tisonnier » ; la graphie implique alors une ancienne labiovélaire pour l'étymologie de ce terme.

25. Voir note 24.

26. En toute hypothèse, -o- dans λεϝο-τρόν et -ε- dans λο(ϝ)ε-τρόν ne relèvent pas de la voyelle thématique -*e*/*o*-, mais du second élément -*ə*- d'un thème I (« racine disyllabique »). Le seul problème est de savoir si λεϝο- résulte d'une métathèse (possible, mais isolée, et surprenante) de λοϝε-, ou si, au contraire, λοϝε- est issu de λεϝο- dans le cadre d'un ensemble de métathèses, dues à l'analogie, et affectant les thèmes verbaux « disyllabiques ». Voir *Docs.*, p. 160, avec bibliographie.

27. Ce terme est à entendre λουτροχόοι plutôt que λουτροκόοι ; cf. υ 297-298 : ἠὲ λοετροχόῳ ... ἠέ τῳ ἄλλῳ | δμώων:... Il s'agit, à Pylos, d'une des désignations professionnelles appliquées, dans les séries A-, à divers groupes de femmes (Aa 783 ; Ab 553 ; Ad 676).

28. Dans un catalogue pylien de vases et d'objets ménagers (Tn 996), [*do*]*ko ... rewoterejo* BAIGNOIRE 3 se lit [δο]χοί ... *λουτρεῖοι (« récipients pour eau de bain »).

29. Autrement dit, il n'y a pas de dérivés en -τήρ formés sur des noms. Et il n'y a pas de dérivés en -ετήρ ou en -οτήρ dans lesquels -ε- ou -ο- soit autre chose que $*ə_1$ ou $*ə_3$; un cas comme celui de *σχετήρ est à part, puisqu'il n'y avait pas de dérivation phonétiquement viable sans l'insertion d'une voyelle ; encore faut-il peut-être y voir comme dans σχέσις, -σχετος, etc., plutôt que *-*e*- thématique, un -ε- < $*-ə_1-$ dû à l'analogie de θετήρ /θέσις /θετός, -ετήρ /ἔσις /-ετος, etc.

De la liste ci-dessous ont été exclus : les noms de parenté (§ 37) ; les anthroponymes qu'on peut interpréter comme comportant un suffixe -τωρ (§ 36), -τήρ (note 7), -τρος (note 19) ; quelques termes, enfin, qui n'ont que peu de chances de ressortir à notre enquête : *arote*[30], *atara* (note 23), *qaratoro* (note 24), *porotiri* (note 13), *putoro* (note 21), [...]*reterija* (note 17), *sapakaterija* (note 18), *sowote*[31].

adete : Dans deux rubriques successives du fragment PY Eq 887 (ll. 2, 4), le nomin. sg. *adete* (peut-être apposé à un nom propre précédent) paraît être le sujet de *eke tosode pemo* (ἔχει τοσόνδε σπέρμο), sans qu'on puisse conclure de cette attribution de terre cultivable que le métier désigné par ce nom en -τήρ soit une profession agricole. — En An 207 (texte mutilé : intitulé perdu ; lacunes) figure (l. 6) le nomin. duel *adetere* ; pour diverses localités, cet inventaire énumère des gens de métier : dix [.....], deux *pirijetere*, deux *adetere*, deux *keramewe*, douze *dakoro*, dix *pokuta*, quatre *kurusowoko*, deux *meridamate*, cinq *tokosowoko*, et un certain nombre de *raptere* ; il s'agit, dans l'ensemble, de desservants de sanctuaires (*dakoro*, *pokuta*, *meridamate*) et d'artisans. — Un groupe de consonnes *-dt-* étant exclu, *adete* est sûrement trisyllabique ; donc nom en ...εστήρ ou ...ετήρ, ou ...ητήρ, impliquant un verbe en ...έω ou ...ημι. Les contextes n'enseignent presque rien sur le sens du mot. Lecture incertaine[32].

akete : Le mot figure une fois, par erreur[33], au nomin. sg. *akete* (l. 9), une autre fois au nom. pl. *aketere* (l. 1), en apposition à *kakewe*, en PY Jn 832,

30. Les tablettes La de Pylos (toutes très mutilées) présentent devant l'idéogramme TISSU (avec déterminatif *PA* inscrit), parfois (623, 630) le mot *koura* (qui se retrouve dans la série Lc de Cnossos, en même temps que *koureja*), parfois le mot *arota* (626, 630), une fois le mot *pakowa* (624) ; ce sont probablement des neutres pluriels ; ils sont peu clairs ; exempli gratia, pour *arota*, ἄλωστα (φάρϝεα) « tissus sans couture » (ἄλωστοι· ἄρραφοι, Hésychius). — Est-ce une ressemblance vague (et sûrement trompeuse) entre ce mot *arota* et *arote* qui a fait classer sous La la tablette 622 (qui, même si elle provient du même secteur de fouilles, peut avoir un autre objet)? Ce qui en reste ne contient pas d'idéogramme, mais seulement quelques mots ou fragments de mots : *arote*, *ede*[...], *kiwiri*[...], *wanakato*, suivis de chiffres ; *arote* est suivi du nombre 4 ; ce n'est sûrement pas un nom en -τήρ.

31. Le nom du lieu-dit pylien *doroqo sowote* (Na 384) comporte deux éléments dont l'un pourrait faire songer à δρώψ « homme » et l'autre à *σωϝωτήρ « sauveur » ou à *σωϝωθένς « sauvé ». Mais ce sont là des conjectures incontrôlables ; cf. *Mémoires*, p. 141.

32. Un *ἀλδητήρ (cf. hom. ἀλδ-ή-σκω, à côté de ἀλδαίνω « faire croître ») serait médiocrement satisfaisant pour la forme comme pour le sens ; de même le *ἀρδεστήρ (seul verbe connu de cette racine : ἀρδεύω « irriguer ») supposé par Petruševski ; imaginer un *ἄδητήρ « engraisseur (de porcs, etc.)? » en rapport avec hom. ἀδήσειε, ἀδηκότες (qui, d'ailleurs, sont intransitifs et expriment la satiété) serait plus risqué encore (d'autant qu'on a probablement le verbe « engraisser », au futur en -ήσω, dans *asesosi*, PY Cn 608.1). La moins mauvaise solution, à première vue, est celle que proposent Ventris-Chadwick : ἀν-δετήρ. Mais (ἀναδέω, au premier millénaire, ne s'appliquant guère qu'aux cheveux, tressés entre eux ou tressés de couronnes) quel serait, en mycénien, le sens de ce nom d'agent? Et, d'autre part, est-on sûr de l'existence en mycénien de formes apocopées de ἀν(α)-?

33. Cf. le lapsus *kakeu* (sic, pour *kakewe*) *tarasija ekote* en Jn 725.18 ; cette hypothèse nous paraît bien plus plausible que celle d'un accord en nombre de *akete* avec *atomo* (compris comme ἀρθμός). Discussion de ce texte difficile aux §§ 7 et 9 *c*, et dans les notes 49, 74, 80, d'un article d'ensemble sur les forgerons de Pylos, à paraître dans la revue *Historia*.

pour désigner une catégorie particulière de forgerons ; les *aketere* s'opposent aux *atarasijo* (non-attributaires de bronze : ἀταλάνσιοι), mais ne sont pas non plus des *tarasija ekote* (attributaires de bronze : ταλανσίαν ἔχοντες) ; en fait, aucune attribution de métal n'est indiquée pour eux ; une hypothèse plausible consisterait à y voir des apprentis, et conduirait à lire : ἀσκητῆρες. Mais ce n'est là qu'une des nombreuses lectures qu'autorise la forme graphique du mot, considérée indépendamment de la signification[34]. — Un nom d'agent *aketirija* est largement attesté[35] ; rien ne nous prouve que ce soit, précisément, le féminin répondant à *akete* de PY Jn 832 (puisque *akete* peut recouvrir des mots grecs divers) ; mais *aketirija* suppose un masculin trisyllabique (sans quoi on aurait ***akitirija*), comme ἀκεστήρ (mais voir note 43) ou ἀσκητήρ. — Ce féminin, employé au pluriel, désigne certains des groupes de femmes (accompagnées d'enfants) recensés dans les séries A- de Pylos[36] : nomin. *aketirija* (Aa 85, 717) ou *aketira*^{2} (Aa 815 ; Ab 564, 1099), gén. *aketira*^{2}*o* (Ad 290, 666) ; de même, certains des groupes de femmes (accompagnées d'enfants) recensés dans les séries A- de Cnossos[37] : nomin. *aketirija* (Ai 739 ; Ak 7001). Par ailleurs, le dat. pl. *aketirijai*[38] désigne des destinataires de denrées diverses : orge (PY Fn 187.15), denrée *KA* (non identifiée ; PY Un 219.4), huile d'olive (MY Fo 101.1), laine (MY Oe 119.1), sans que les contextes nous fournissent d'indices nets sur la nature de l'activité de ces femmes ; coloration plutôt religieuse en Fn 187 et Un 219, plutôt technique (association à κναφεύς?) en Oe 119, semble-t-il. — On a, depuis longtemps, relevé quelques cas (plus ou moins probants) d'alternance entre *-ke-* et *-ze-*[39] ; ceci engage à joindre au dossier précédent six exemples cnossiens de *azetirija* (Ap. 694.3 ; E 777.r ; L [?] 544 ; M 683.1 ; X 657. 1 ; X 7737) et aussi[40] un exemple (L 1568.e) de *azeti64ja*, c'est-à-dire *azetiri*^{2}*ja*. Person-

34. Exempli gratia : ἀγκτήρ (ἄγχω), ἀκεστήρ (ἀκέομαι), ἀκτήρ (ἄγω), ἀλκτήρ (cf. ἀλαλκεῖν), ἀσκητήρ (ἀσκέω), etc. La plupart de ces lectures ont déjà été proposées ; cf. (à propos de 34*ketesi*) A. Heubeck, *Die Sprache* IV [1958], p. 84-89.

35. **PC 4**, p. 99, n° 2 ; **PC 6**, p. 242.

36. Aa 85 : [Pylos], 12 femmes et 24 enfants ; Aa 717 : *Rouso*, 32 femmes et 26 enfants ; Aa 815 : [Pylos], 38 femmes et 28 enfants ; nombres perdus pour Ab 564 (*Puro*) et Ab 1099 (*Rouso*) ; pas de dénombrement des femmes dans la série Ad : Ad 666 concerne *Puro*, Ad 668 concerne *Reukotoro*.

37. Ai 739 : *Rasuto*, 2 femmes et 2 enfants ; Ak 7001 : toponyme et données numériques sont perdus.

38. En MY Oe 119, il reste seulement les débuts des deux lignes : *aketiri*[... ...] | *kana*[... ...] ; restitution probable de datifs, d'après les autres tablettes de la série ; en ce cas, *aketiri*[*jai*] et, sans doute (cf. Oe 129), *kana*[*pewe*], c'est-à-dire κναφῆϝει.

39. Question reprise dans un article sur les sifflantes fortes du mycénien, écrit en août 1958 pour la revue *Minos*, non encore paru.

40. Le quatrième signe, longtemps pris pour *nu*, est peut-être le signe *64* (observation de G. Huxley, communiquée le 13 novembre 1957 par J. Chadwick au séminaire mycénien de Londres) ; cf. F. J. Tritsch, *Minoïca* [1958], p. 444, et L. R. Palmer, *Gnomon*, 31 [1959], p. 430. — Il en résulterait que *64* est *ri*^{2} (Chadwick, Palmer) et non *re*^{2} (comme le pense, bizarrement, Tritsch). Le seul autre mot où figure ce signe est probablement un ethnique ; c'est à ce titre qu'au féminin pluriel il désigne un des groupes de femmes recensés à Pylos (nomin. *a64ja* : Aa 701 ; Ab 515 ; gén. *a64jao* : Ad 315, 326). Comme souvent, cet ethnique est devenu sobriquet ; d'où le nom d'homme *a64jo* à Pylos (Jn 832) et à Cnossos (Sc 261 ; X 5516), et le nom de femme *a64ja* à Pylos (Vn 1191).

nellement, nous inclinons à penser que l'alternance *-ke-/-ze-* repose, là où elle est nettement attestée, sur une métathèse, et implique que *-ke-* note -σκε-, -σχε-, etc. ; dans cette hypothèse, si *aketirija* et *azetirija* sont deux formes du même mot, il devrait s'agir de ἀσκήτρια. — Contextes, ici encore, peu éclairants sur le sens du terme ; implications techniques (laine) en 694 (association à *koureja*), 1568, 683, rappelant ce que suggère MY Oe 119 ; implications peut-être religieuses en 777 (association à *kiritewija*) ; à signaler que les *azetirija* étaient sans doute des femmes jeunes, à en juger par l'opposition de ce terme, soit à *karawe* = ϝγρᾶϝες en 694, soit[41] à *pereko*[*ne*?] = πρέσγο[νες?] en 544. — Le dossier *akete* demeure difficile dans le détail, et l'unité n'en est pas prouvée. Mais, s'il s'agissait partout de dérivés en -τηρ et -τρια d'un même radical, il y aurait de grandes chances qu'il s'agisse de ἀσκητήρ, ἀσκήτρια. — Sur *aketoro* (probablement nom de fonction en -τρο-), qui n'a sans doute rien à voir avec notre (ou nos) *akete*, cf. note 20.

***a²kete** : Le fragment cnossien 118 (classé sous V ; un classement sous X serait préférable) nous conserve seulement : ...]*jo a²ketere* [... ; l'initiale *a²-* (qui répond, le plus souvent, à *h*α-) invite à séparer ce mot du précédent. En revanche, des faits d'alternance entre[42] *ja* et *a²* invitent à rapprocher la forme pylienne *jaketere* (dans une tablette malheureusement mutilée et obscure : Mn 11.2). Sens incontrôlable. La forme du mot, plutôt[43] qu'à ἄγητήρ (ἡγοῦμαι), ferait songer à *ἀκεστήρ (avec psilose : ἀκεστήρ, ἀκοῦμαι).

***amote** (?) : Deux courts fragments cnossiens (X 770 et 6026) livrent le mot *amotere*, sans contexte utilisable pour établir le sens du mot. Il est plausible, d'après la forme, qu'il s'agit d'un nom d'agent (-τήρει, -τῆρε ou -τῆρες). En ce cas, il convient d'y voir *ἁρμοστήρ[44], dérivé du thème *ἁρμοτ- d'un verbe *ἁρμότ-*yω* (cf. att. ἁρμόττω), dont nous avons, en mycénien, le participe parfait médio-passif *ἀραρμοτμένος[45].

41. Voir *Mémoires de philologie mycénienne*, p. 248 (§ 9) ; y corriger la coquille πρέσγω[νες] : lire πρέσγο[νες].

42. A dire vrai, il s'agit d'exemples en position intérieure après voyelle ι : type *korijadono / koria²dana*, etc. Voir *Mémoires*, p. 103-104.

43. Alors que ἡγοῦμαι repose sur **sāg-*, ἀκοῦμαι a chance de reposer sur **yāk-* ; l'esprit rude attendu survit en grec occidental : delphique, IVe siècle, ἐφακείσθων, ἐφακεῖσθαι (Schwyzer, nº 325, l. 37 et 41), argien, VIe siècle, ἀφ[α]κεσάσθω (*Mnem.*, 57, p. 208) ; il y a des correspondants celtiques, irl. *hīcc* « guérison », gall. *iach* « bien portant » (qui soulèvent quelques problèmes phonétiques, proprement celtiques). — Si on envisage seulement *a²ketere* (*a²-* notant *h*α-), les deux lectures sont également acceptables, du point de vue de la forme. Si on fait entrer en jeu *jaketere*, et si l'on hésite à accepter l'idée que *ja-* pourrait noter en mycénien *h*α- de toutes origines, mais, si l'on pense au contraire que *ja-* ne note *h*α- que si l'aspiration est issue de yod, on devra préférer la seconde lecture.

44. La graphie mycénienne constante *a-* (non *a²-*) pour le nom neutre *amo* (ἅρμο) de la « roue » donne à penser que le mot ne comportait pas de *h-*, et, par conséquent, que la dérivation était en **-mn̥* (et non en **-s-mn̥* comme dans ἅρμα). Sur *amo*, cf. *Mémoires*, p. 333-336, en y ajoutant la remarque ci-dessus relative à l'initiale. De même le redoublement « attique » dans *ἁραρμοτμένος postule, lui aussi, une initiale non aspirée.

45. Dans les descriptions de chars de la série cnossienne Sd : au féminin sg. ou pl., *araromotemena* (0402, etc. : onze ex.), *a⟨ra⟩romotemena* (0422 : lapsus haplologique), *araromotomena* (0416, avec, entre *t* et *m*, voyelle graphique empruntée à la syllabe précédente, non à la

***apete** : Voir **ete.*

***arete** (?) : Dans un catalogue d'hommes (l. 1, idéogramme HOMME) à Cnossos (As 5557), document très mutilé, subsiste (l. 2) le mot *aretereqe* qui a chance d'être un nom d'agent en -τήρ (au nomin. duel ou pluriel) coordonné à quelque autre nom de métier qui devait le précéder. Pas de contexte donnant d'indication sur le sens. La forme du mot autorise diverses lectures, dont aucune ne s'impose : *αἱρετήρ (αἱρέω « prendre » ; on attendrait, en graphie mycénienne, une autre initiale que *a-*) ; *ἀλειτήρ (cf. hom. ἀλείτης : ἀλιταίνω « offenser » ; n'attendrait-on pas *ἀλιτήρ ?) ; ἀρεστήρ (ἀρέσκω « se concilier ») ; etc. La lecture *ἀλετήρ (ἀλέω « moudre »), au premier abord séduisante, soulève des difficultés de sens (car une telle occupation semble avoir été réservée aux femmes)[46] et de forme (car il faudrait admettre que le mycénien connaissait à la fois ἀλέω et *μελέω : voir plus bas, sous **merete*).

***a³te** : S'il est, présentement, impossible de faire état ici du mot *a³te* qui figure à Pylos dans un texte mutilé et obscur (Un 1321.3), en revanche il s'agit sûrement de gens de métiers dans le recensement fourni par la tablette cnossienne B 101 : *kowirowoko* HOMME [...] *a³tere* HOMME 8 : probablement[47] artisans d'art spécialisés dans le travail du métal « au repoussé » (κοϝιλοϝοργοί) et dans l'incrustation. Le nom *a³tere* (* αἰτῆρες, uel sim.) dériverait du radical du verbe « incruster » (disparu au premier millénaire) dont on connaît le participe parfait (à redoublement « attique ») *ajameno* (*ἀϊαιμένος, uel sim.) dans des descriptions de mobilier de luxe à Pylos et dans des descriptions de carrosseries de chars à Cnossos[48].

***aute** : A la racine de αὔω (« puiser », et, en particulier, « prélever du feu ») appartiennent divers noms d'instruments : ἐξαυστήρ, πυραυστής, πυραύστρᾱ ; ce dernier terme (qui désigne une paire de pincettes) figure à Pylos (au duel *purautoro*, suivi du chiffre 2), dans un inventaire d'objets ménagers (Ta 709.2), juste avant la mention d'un *qaratoro* (σπάλαθρον : « tisonnier »).

***azete** : Voir **akete.*

***ekete** : On possède, d'une part, dans l'inventaire pylien d'objets ménagers Ta 709, la mention (l. 1) d'une *poroeketerija* ; entre ce mot et le chiffre 1

suivante) ; au fém. duel, *araromotemeno* (0401). On observera que, contrairement à l'usage général, le *r* implosif, en fin de syllabe, est noté (avec voyelle graphique *o*, empruntée à la syllabe suivante). — A en juger par le tracé de l'idéogramme, tous les objets décrits sont des chars non montés sur roues (caissons de chars). Le verbe ne signifiait donc pas « munir de roues », mais devait conserver le sens plus général de « ajuster » ; la spécialisation sémantique « *ajustement » > « roue », demeure propre au substantif ἅρμο. Les *amotere* devaient être des « ajusteurs ».

46. Cf. hom. γυνὴ ... ἀλετρίς, υ 105 ; le masculin ἀλέτᾱς n'existe que dans la locution ὄνος ἀλέτᾱς, nom de l'élément supérieur d'une meule (Gortyne, *G. D. I.* 4992, A II. 7 ; Xénophon, *Anabase* I, 5, 5). La lecture ἀλετῆρες est suggérée par Ventris-Chadwick, *Docs.*, p. 389.

47. Cf. *Docs.*, p. 180.

48. Vingt-deux exemples dans la série pylienne Ta ; ainsi Ta 642.2 : *topezo... erepate ajameno...* (τορπέζω ἐλεφάντει αἰαιμένω, « deux tables incrustées d'ivoire ») ; etc. — Douze exemples dans les séries cnossiennes Sd et Sf ; ainsi Sd 0401 : *iqijo ajameno erepate...* (ἵππίω αἰαιμένω ἐλεφάντει, « deux chars incrustés d'ivoire ») ; etc.

figure un idéogramme évoquant l'aspect d'une louche. Nom d'instrument en -τηρίᾱ ; composé à premier terme προ- ; lecture ambiguë quant au radical ; *προεκτηρίᾱ (ἔχω) paraît, a priori, plus plausible que *προελκτηρίᾱ (ἕλκω) : objet servant à « présenter » (des aliments, etc.)? — Il existe, d'autre part, un relevé d'offrandes d'huile d'olive, à Pylos (Fr 1222), dont la légende se réduit à deux mots : *wanasoi tonoeketerijo* ; le second [49], plutôt qu'un adjectif en -τήριος au neutre (qualifiant ἔλαιϝον, impliqué par l'idéogramme, et indiquant la destination de l'huile), a chance d'être, au dat.-loc., un substantif en -τήριον marquant l'occasion de l'offrande (nom de fête). — Bennett avait songé (en vertu d'un parallélisme, qui peut être illusoire, avec *reketoroterijo*, autre nom de fête, dont le premier terme est le nom du « lit » : λεχεσ-) à un composé dont le premier terme serait le nom θόρνο- du « fauteuil » ou mieux du « trône » [50] ; il avait pensé à quelque rite processionnel, et rattaché à ἕλκω le second terme (θορνο-ελκτήριον). Mais, si procession il y a, ce n'est pas ἕλκω « traîner » [51] qu'on s'attendrait à trouver, mais φέρω « porter » ou ϝέχω « véhiculer ». A supposer qu'on s'en tienne, pour *tono-*, à θορνο- (qui n'est pas la seule lecture possible), il n'apparaît guère de lecture de *-eketе-* qui fournisse un second terme approprié au premier ; si, par exemple, on se rappelle que (comme en arcadien, en dorien de Crète, etc.) la forme préconsonantique de ἐξ a des chances d'avoir été ἐς en mycénien (à en juger par la forme [52] du numéral « six » dans *wepeza*, PY Ta 713.2 = ϝέσ-πεζα < *ϝέξ-πεζα), on pourrait (en s'appuyant sur arc. ἐσκεθῆν pour ἐκ-σχεθεῖν) imaginer quelque *-εσ-σχετήριον [53] ; mais ce sont hypothèses gratuites, faute de pouvoir alléguer un rite comportant un « retrait » du trône divin. — Une autre suggestion a été présentée (*Trans. Phil. Soc.*, 1958, 13) par Palmer. Il songe à un rite de lamentations, et lit στονο-εγερτήριον (en notant que, bien que tardivement attesté [Élien], ἐγερτήριον existe en grec). Il est certain que cette hypothèse satisfait plus que celle de Bennett. — On retiendra, en tout cas, que deux mots **ekete* différents se dissimulent dans *poroeketerija* et dans *tonoeketerijo*, sans qu'il soit sûr que le premier se rapporte bien à ἔχω et le second à ἐγείρω.

***ereute** : Un verbe *ἔρευμι « s'enquérir » est postulé par l'étymologie pour le groupe de ἐρέ(ϝ)ω, dorien de Crète ἐρευτᾶς (« percepteur de taxes ou amendes »), ἔρευνα, etc. C'est à ce radical verbal qu'il convient de rapporter le mot *ereutere* qui figure deux fois à Pylos, d'une part [54] sur la tablette Cn 3,

49. Discussion, *passim*, dans l'édition commentée de E. L. Bennett, *The olive-oil tablets of Pylos* (Salamanque, 1958).

50. Le mot *tono* figure cinq fois à Pylos (série Ta) dans des descriptions de mobilier.

51. Le verbe ἕλκω, il est vrai, s'applique aux véhicules (Ω 324 : ... ἡμίονοι ἕλκον τετράκυκλον ἀπήνην ; etc.), mais ne s'applique guère, par extension de sens, à ce que transportent les véhicules.

52. Cf. *Mémoires*, p. 165.

53. Pour la formation de tels dérivés, cf. σχετήριον (« qui fait obstacle à... ») chez Euripide. Et cf. note 29.

54. Intitulé (ll. 1-2) : *joijesi mezana ereutere diwijewe qoo* ; suivent cinq lignes terminées chacune par : BOVIN 1. En dehors de : ὡς ἴησι (ou ἴενσι) ... βῶνς, la construction et l'interprétation de la phrase demeurent controversées ; voir, sous *mezana*, la discussion donnée dans l'article cité note 39 ; *ereutere* est : soit le sujet ἐρευτῆρες de ἴενσι, soit un datif ἐρευτήρει.

d'autre part[55] sur l'étiquette Wa 917, dans des contextes malheureusement peu clairs. Sans doute aussi doit-on reconnaître ce mot dans le datif pluriel [*e*]*reutesi* qui, en KN Fh 364, désigne les destinataires d'une certaine quantité d'huile d'olive. — En revanche, la restitution d'un adjectif *ereuteri*[*jo*] « relevant des *ἐρευτῆρες » en PY An 18 n'est qu'une hypothèse incertaine (voir note 16).

***ete** (?) : Un féminin[56] *apetira*^{2} (supposant un masculin trisyllabique **apete*) figure sur la tablette KN V 280, mentionnant, pour certains jours du mois *wodewijo*, divers interdits[57] ; (pour le quatrième jour?) *topeza oukitemi* (l. 5) ; (pour le dixième jour et les trois suivants?) *apetira*^{2} *outemi* (l. 11) ; dans les deux phrases, la locution οὐχὶ Θέμις, οὐ Θέμις paraît précédée d'un dat.-instr. sg. de première déclinaison. — Il est probable que *-tira*^{2} est le suffixe -τριᾰ, et que le mot ressortit à la catégorie ici étudiée. On a songé : soit (Chantraine) à un mot non composé *ἀλφήτριᾰ[58], soit (Ventris-Chadwick) à ἀφ-έτριᾰ (en rapport avec ἀφ-ίημι) ; notons que, s'il s'agit d'un composé, le préverbe pourrait être soit ἀμφ- soit ἀπ-/ἀφ-, et que le second terme pourrait être notamment rattaché soit à la racine **sed-* de ἕζομαι (en ce cas *-ἕστρια ; cf. peut-être le nom ἔστωρ de la « cheville » qui « asseoit » [?] le joug sur l'extrémité du timon), soit à la racine* *yē-* de ἵημι[59]. Mais ce ne sont là que de pures spéculations formelles. — Il est probable que *-tira*^{2} est à lire -τρια ; mais, au premier millénaire, les dirivés en -τρια, à bonne époque du moins, ne fournissent pas de noms d'instruments (à la différence des dérivés en -τρίς) ; le parallélisme des deux formules, en KN V 280, invite, au contraire, à voir dans *apetira*^{2} une désignation d'objet. A cette difficulté, il est une issue : le mot en -τρια serait non point un substantif désignant un instrument, mais un adjectif se rapportant au mot *topeza* (non répété l. 11) : type d'emploi de dérivés en -τρια qui est certainement archaïque et dont on a une série d'exemples du VIIe siècle au Ve siècle ; l'usage de toute *topeza* (dans tel ou tel rituel) serait considéré comme néfaste un certain jour, l'usage d'une *topeza apetira*^{2} certains autres jours. — Il faudrait alors trouver, pour *apetira*^{2}, une lecture qui convienne au contexte ainsi défini (exempli gratia : *τόρπεζα *ἀμφέστρια « une table dont la forme est telle qu'elle serve à ce qu'on s'asseye des deux côtés, ou tout autour »?). Si le mot demeure obscur, du moins apparaît-il une direction de recherche.

ijate : Nom de profession apposé (pour préciser l'identité du personnage) au nom d'homme [- -]*meno* dans un inventaire pylien de terres à céréales

55. Texte : *odasa*[*to*] *akoso*[*ta* ...] | *eqeta ereutere*[...] ; il paraît indiquer une répartition (ὡς δάσσατο) faite par *Akosota* ; le seconde ligne comporte (à quel nombre et à quel cas?) deux désignations de fonctions (celle de ἑπέτᾱς et celle de ἐρευτήρ).

56. **PC 4**, p. 102, n° 7 : ἀλφήτρια? ἀλφιτηρά?

57. Sur l'ensemble du texte, voir Ventris-Chadwick, *Docs.*, p. 311 ; ils suggèrent qu'il s'agit d'un nom d'agent féminin dérivé de ἀφ-ίημι.

58. Avec (en regard de ἀλφάνω) le -η- de ἀλφηστής?

59. On n'attend pas de nom d'agent de la racine **es-* de εἰμι. De la racine **ei-* de εἶμι, on n'en attend guère, et ils devraient avoir le vocalisme radical zéro ; en fait, on a quelques exemples hellénistiques de composés en -ιτήριος. La racine **ed-* n'est pas exclue ici pour le sens ; mais, au premier millénaire, on a ἐδεστής (non *ἐστής), etc.

(Eq. 146.9). Bien que le contexte n'éclaire pas le sens, la lecture ἰᾱτήρ (« médecin ») paraît s'imposer.

***ikete** (?) : La catalogue pylien de personnel (An 610), recensant des hommes, présente un dispositif relativement confus, car la fin de rubrique (« HOMME, tel nombre ») peut y être précédée soit d'un toponyme, soit d'un nom de profession, soit de l'un et de l'autre. Dans la seconde partie de la l. 6, légende *posiketere* (idéogramme HOMME et nombre disparus par mutilation du côté droit de la tablette) ; il s'agit vraisemblabment d'un nom de profession au duel ou au pluriel, en -τῆρε ou -τῆρες ; composé évident, à premier terme ποσι- ou ποσ(ι)- ; ce préverbe (de même valeur que ion. att. etc. πρός, arc. cypr. etc. πός) nous est connu, en fonction de prédicat, dans quelques phrases mycéniennes à Cnossos (*ouqe anija posi* « et les rènes n'y sont pas ajoutées » : Sd 0402, 0416 ; cf. *ouqe anija posi eesi*, avec expression du verbe « être », Sd 0422 ; et cf. encore Sd 0412, Sd 0450). Selon qu'on analyse le composé en *posi-ketere* ou *pos-iketere*, nom d'agent **kete* (voir ci-dessous) ou **ikete* ; c'est cette dernière interprétation que proposent sans certitude Ventris-Chadwick (*Docs.*, p. 186) : « suppliants, refugees ? », en lisant ἱκτῆρες (mot connu des tragiques). Mais le domaine d'emploi le plus ancien de -τήρ est de marquer la vocation à telle ou telle activité ; celui de -τωρ, de constater une situation de fait (cf. note 10). Si l'on suppose le mycénien assez archaïque pour conserver nettement cette distinction, il faut voir dans les ἱκτῆρες des professionnels (catégorie de desservants de cultes ?) ou bien il faut renoncer à lire ἱκτῆρες.

***jakete** : Voir *a²kete*.

***karate** (?) : Dans le catalogue de vase qui occupe le recto de la tablette MY Ue 611, les noms de ces vases sont (comme on l'attend) au nominatif, à en juger par les pluriels athématiques *pelike* (l. 1 : πέλικες) et *paketere* (l. 3 ; voir ci-dessous) ; d'où la difficulté que présente (l. 2) la rubrique *karatera* 1, si l'on veut y reconnaître la mention d'un cratère : lapsus syntaxique (accusatif κρᾱτῆρα) ? négligence orthographique (*-ra* pour *-ra²*) ou singularité phonétique (absorption de yod par la liquide) dans la graphie du dérivé (historiquement attesté) κρᾱτηρίᾱ ? — Cette difficulté disparaît si l'on admet, avec Risch (*BSL* LIII [1958], 96 sv.), que la désinence d'acc. pl. dans les thèmes consonantiques était normalement -ες en mycénien (par analogie du nominatif) : tous les noms de vases de Ue 611 seraient alors à l'accusatif, comme κρᾱτῆρα. Mais il faut alors supposer que notre liste fait suite à une autre (perdue) comprenant un intitulé avec verbe transitif ; c'est possible, mais invérifiable. — On ne saurait, non plus, écarter la possibilité qu'il s'agisse d'un autre mot, que nous ne sommes pas à même d'identifier[60].

***kete** (?) : Voir **ekete* (in fine), **ikete*, **pakete*.

korete : Désignation de fonctionnaires ou dignitaires provinciaux[61] ; au

60. La difficulté s'accroît s'il existe quelque lien entre ce nom de vase et *karatirijo* (au pluriel : autre rubrique de la même liste, l. 4) ; et on demeure perplexe sur le lien entre ce *karatirijo* et le *karasetirijo* du sceau MY Wt 507.

61. Nomin. sg. *korete* : KN Ch 902.2, 3, 4, 7, 9, 10 ; V 865.2 ; PY Jn 829.4 à 19 ; Jo 438.9,

korete se trouvait souvent adjoint, comme lieutenant ou suppléant, un *porokorete*[62] ; l'un et l'autre mot est attesté à Pylos et à Cnossos. Aux exemples de ces deux termes (46 pour le premier, 20 pour le second), il faut joindre un exemple de l'adjectif *koreterijo* « qui appartient au *korete* »[63]. Les seuls verbes connus au premier millénaire à quoi on pourrait, du point de vue de la forme, rattacher *korete* (κορέννῡμι, χωρέω) ne fournissent pas de support, du point de vue du sens, à une interprétation vraisemblable. Ruipérez[64] imagine, à partir d'un nom *κοῖρος du « clan » (indo-européen occidental **koryo-*), un verbe *κοιρέω « commander un clan », et définit le *κοιρητήρ comme un chef militaire : suggestion ingénieuse, mais non démontrée[65]. Dans un article (non encore paru), J. Taillardat envisage que la voyelle d'appui devant liquide a pu s'écrire en mycénien soit *a* (*tarasija* : **t^{o}l$_{ə_2}$-*), soit *o*, et suppose qu'on a, dans *korete*, le doublet dialectal *κολετήρ (**k^{o}l$_{ə_1}$-*) de *καλετήρ ; en fait, à côté de κλητήρ (att.), κλήτωρ (ion.), on a hom. (accus.) καλήτορα (avec un -η- qu'exigeait le mètre). C'est la plus plausible des hypothèses jusqu'ici formulées.

***kote** (?) : L'inventaire pylien d'objets ménagers Ta 709 mentionne (l. 1) six *koterija* ; sans doute nom d'objet en -τήριον (plutôt qu'en -τηρίᾱ) ; sur le radical, on ne peut faire que des hypothèses inconsistantes (exempli gratia *χωστήριον : χώννῡμι?). — Est-ce un terme du même groupe que *korete*[66], seul mot subsistant sur le fragment PY Xn 1127?

10, 11, 12, 13, 21, 24, 27, 28 ; Nn 831.9 ; On 300.9, 9, 10, 10, 11, 11 ; Sn 64.5, 6. — Dat. sg. *koretere* : PY Nn 1357.4. Dat. sg. *koreteri* : PY On 300.3, 3, 5. — Nomin. pl. *koretere* : PY Jn 829.1.

62. Nomin. sg. *porokorete* : KN V 865.4 ; PY Jn 829.4 à 19 ; Jo 438.4, 19. — Nomin. pl. *porokoretere* : PY Jn 829.2.

63. PY An 830.6 ; il s'agit d'un *kekemeno* (participe neutre substantivé), c'est-à-dire d'un domaine constitué de parcelles de terre *kekemena*, appartenant au *korete* de *aterewija* : *koreterijo kekemeno*.

64. *Études mycéniennes*, 105-120.

65. En celtique : **koryo-* « clan » (gaul. *Tricorii*, *Petrucorii*, etc. ; m. irl. *cuire*) et **koryono-* « chef de clan » (gaul. *Corionototarum* : *C. I. L.* VII, 481) ; en germanique, **harja-* « armée » (got. *harjis* « στρατιά », etc.) et **harjana-* « chef d'armée » (v. norr. *Herjann*, surnom d'Odin) ; en baltique, **karja-* « armée » (lit. *kārias*, etc.). Dans celt. **koryo-no-* et germ. **harja-na-*, le le suffixe **-no-* marque la souveraineté d'un homme sur le groupe (comme dans got. *piudans* « βασιλεύς » en regard de *piuda* « ἔθνος » ; etc.). On est donc amené (à moins de voir en κοίρανος une réfection analogique de *κοίρονος ; sous l'action de τύραννος??) à analyser le mot grec en κοίρᾰ-νος et à poser, pour le grec, un doublet féminin **kor-yə$_1$-* du masculin **kor-yo-* commun au celtique, au germanique et au baltique. Des noms propres comme Κοιρό-μαχος (qui peut reposer soit sur *κοῖρος, soit sur *κοῖρα avec -ο- de liaison : cf. Μοιρό-δοτος, etc.) ou comme Κόρρ-αγος (avec élision de la voyelle finale du premier terme) témoignent peut-être de l'existence du nom du « clan » dans les langues indo-européennes du monde égéen, mais ne permettent pas d'en définir la forme. — L'hypothèse de Ruipérez soulève trois difficultés. Le terme κοίρανος est, en grec du premier millénaire, une survivance isolée si l'on néglige le témoignage incertain des anthroponymes. Son analyse conduit plutôt à *κοῖρα qu'à *κοῖρος (que requerrait un dénominatif en -έω). La dérivation verbale *κοιρέω avec signification « être la personnification, le chef, d'un *κοῖρος » est (malgré οἰκέω « habiter » en regard de οἶκος « maison ») médiocrement plausible pour le sens.

66. A moins que ce ne soit un lapsus pour *ko⟨re⟩tere*??.

***merete** : Le féminin[67] nomin. pl. *meretirija* (PY Aa 62, Aa 764) ou *meretira*^{2} (Ab 789), gén. pl. *meretira*^{2}*o* (Ad 308) est la désignation de certains des groupes de femmes (accompagnées d'enfants) recensés dans les séries A- de Pylos[68]. La meilleure explication proposée consiste à rapporter μελέτρια à un verbe *μελέω « moudre », doublet ancien de ἀλέω ; cette dernière forme (dont rien ne prouve, jusqu'ici, que le mycénien l'ait employée concurremment avec *μελέω : voir ci-dessus, **arete*) a seule subsisté au premier millénaire ; au nom classique ἄλευρον de la « farine » paraît bien répondre un myc. *μέλευρον : *mereuro* est, à Pylos (Un 718.10), le nom d'une denrée[69] figurant dans une liste de produits agricoles (blé, miel, vin ; graisse, fromages, peaux ; béliers, taureaux), offrandes à Poséidon.

***onate** : Dans la terminologie juridique mycénienne, un *onato* (pluriel : des *onata* : PY Eb 236, 297, 317, 847, 901) est une parcelle de terre dont on a la jouissance dans certaines conditions déterminées[70] : il s'agit de l'adjectif ὀνᾱτός substantivé au neutre, qu'on y voie un adjectif verbal rattaché à ὀνίνᾱμι, ou un dérivé d'un substantif *ὀνᾱ́[71] de même racine. La terre non soumise à ce statut est dite (PY Ea 801, Eb 818, Ep 301.1) *anono* (*ἄνωνος : composé privatif sans doute formé sur le substantif *ὀνᾱ́). Les bénéficiaires d'un *onato* sont appelés *onatere* (PY En 74.2, 12, 21 ; En 609.4, 11 ; En 659.2 ; Wa 784) : nom d'agent qui, lui, est à rattacher, en tant que tel, au verbe ὀνίνᾱμι (ὀνᾱτῆρες ; cf. ὀνᾱ́τωρ chez Pindare).

***ote** : A Pylos, le nom d'agent féminin[72] nomin. pl. *otirija* (Aa 313) ou

67. **PC 4**, p. 101, n° 3.

68. Sans localisation exprimée (c'est-à-dire pour Pylos) : 7 femmes et 13 enfants en Aa 62, 6 femmes et 9 enfants en Aa 764 ; avec toponyme *puro* exprimé, 6 femmes et 9 enfants en Ab 789. Mais c'est au bourg *reukotoro* qu'appartiennent les femmes ainsi désignées en Ad 308.

69. Le mot est écrit phonétiquement ; il est suivi de l'idéogramme **65* (qui doit symboliser cette denrée) et d'une indication quantitative (impliquant qu'il s'agit d'une denrée non liquide, mesurée en volume). — L'idéogramme **65* (identique au syllabogramme **65*, de valeur phonétique non établie) se rencontre dans des documents analogues à Pylos (Fn 187 ; Un 853) et à Cnossos (série Fs). — Le syllabogramme *65* figure dans un certain nombre de noms propres ; à Cnossos : *a65manake* (datif ; Fs 3 et 20) ; *a65na* (Od 714) ; *di65pata* (L 1568.2) ; *i65keo* (X 105) ; *ri65no* (U 49, X 292, X 5509), *sa65* (Ap 639.10) ; *wi65teu* (Dx 1403) ; *wo65ro* (Dw 1492) ; à Pylos : *e65ro* (En 74.9 ; En 609.7 ; Eo 211.4 ; Ei 276.8). Il figure aussi, à Pylos, dans des éléments de vocabulaire : les substantifs ou adjectifs *epi65ko* (Vn 46.11), *pe65ka* (Vn 879.1, 2) ; le substantif *i65* (Ae 344 ; An 218.16 ; Jn 725.8 ; Sn 64.7) qui désigne un homme par sa relation avec un autre (dont le nom propre, au génitif, précède).

70. Plus de deux cents exemples dans les séries E- de Pylos (Ea 29, etc.).

71. En PY Ea 460, *ona* a chance d'être un lapsus pour *ona⟨to⟩*. Il est incertain qu'on ait ce mot **ὀνᾱ* en PY Ua 158.1 (*kedojo ona eqanaqe* : intitulé d'un relevé de denrées agricoles) et il est improbable qu'on l'ait en KN M 559.1. — Le mot supposé **ὀνᾱ* est, au reste, de forme bizarre (à partir de la racine de ὀνίνᾱμι), à moins qu'on y reconnaisse une forme haplologique de **ὀνᾱ-νᾱ́*, avec un suffixe qui se rencontre dans d'autres termes de valeur juridique : ποι-νᾱ́, κτοι-νᾱ́, **Ϝοσ-νᾱ́* (att. ὠνή). Le terme *eqana* de PY Ua 158, si c'est un substantif féminin, serait-il formé de même (**sekʷ nā-* uel sim.)?

72. **PC 4**, p. 102, n° 6, songe soit à ἀραρίσκω ou αἴρω avec myc. *ὀρ-* pour att. *ἀρ-* soit à οἶσομαι ; le fait qu'on n'a pas, *au premier millénaire*, de nom d'agent bâti sur οἶσομαι ne saurait constituer une objection sérieuse à la dernière hypothèse. [Un recours à ὠθέω est, indépendamment des difficultés de sens, exclu par l'étymologie (**wedh-*) : on attendrait myc. *wo-*.]

otira^2 (Ab 417), gén. pl. *otira*^{2}*o* (Ad 663), désigne un de ces groupes de femmes (accompagnées d'enfants) dont nous avons le relevé, dans des conditions ne comportant aucun indice sur le sens des désignations employées. La forme du mot permet de songer, notamment, à ὄρνῡμι (cf. adjectif verbal -ορτος) ou à οἴσομαι (cf. adjectif verbal οἰστός), *οἴστρια étant, pour le sens, plus plausible que *ὄρτρια.

***pakete** : Nom d'objet. A Mycènes, dans la liste de vases Ue 611, trente *paketere* [73] sont mentionnés (l. 3) immédiatement avant cinq *kanato* ; une des étiquettes se référant à cet inventaire porte la double mention [74] *kanato paketerija* (Wt 506) ; il est probable qu'on a là deux noms de vases dérivés du même radical, l'un en -τήρ, l'autre en -τήριον. Le fragment central de la tablette pylienne Ta 709 (inventaire d'objets ménagers) a livré (l. 1) la mention : *pakoto apetemene* VASE 2 ; on ne saurait affirmer, de ces deux termes (le premier, duel de Ire ou de IIe déclinaison ; l'autre, duel athématique), lequel est substantif, lequel est adjectif ; si *paketere* et *pakoto* sont dérivés du même radical, ce qui est possible, on devrait définir ce radical comme *pak-* (et exclure que *pakete* puisse être un composé à préverbe παρ- et radical *ke-* ; exempli gratia, παρ-σχετήρ : voir ***kete*). — Un second groupe de données est fourni par deux tablettes pyliennes, mentionnant : l'une (Vn 46.6) treize *etokija* et cent quarante [*pa*]*ketere* ; l'autre (Vn 879.3-4) dix *etokija* et quatre-vingt-six *paketere*. Les deux documents, qui demeurent obscurs, sont de même ordre ; ils inventorient des objets qui semblent concerner la construction des maisons ; il y a très peu de chances que des vases y soient mentionnés. Il y a donc lieu de considérer *pakete* à Mycènes (nom de vase) et *pakete* à Pylos comme deux mots différents ; pour le second, rien n'exclut (si rien n'impose) l'idée d'un composé (*παρσχετήρ uel sim.). Pour l'un et l'autre, rien d'assuré.

***pekete** : A Pylos, le nom d'agent féminin [75] nomin. pl. *pekitira*^{2} (Ab 578), gén. pl. *pekitira*^{2}*o* (Ad 694 et 841) s'applique à un des groupes de femmes (accompagnées d'enfants) dont nous avons le recensement. Le mot se retrouve sans doute sur une tablette mutilée de Cnossos qu'on suppose être un inventaire de tissus (L 568 : *pekiti*[... ...] | *reuko*[... ...]). La plus plausible des interprétations est : *πέκτρια (πέκω : « carder » ; cf. πεκτήρ [Suidas] et, sous l'influence de πόκος, ποκτήρ dans un papyrus tardif).

pirijete : Dans la série Ra de Cnossos (inventaires d'épées), le nom propre de l'artisan, par quoi commençait chaque tablette, était suivi d'un appellatif apposé : soit *kasikono* (1541, 1546, 1551, 1555, 1556, 1557, 1559), soit *pirijete* (1543 ; 1547, apposé à *dazo* ; 1548, apposé à *kukaro* [76] ; 1549, apposé à

73. J. Chadwick (apud E. L. Bennett, *Mycenae Tablets* II, p. 111) : « No plausible explanation : σφακτῆρες (sacrificial knives)? πᾱκτῆρες (from πᾰ́γνῡμι)? »

74. Désignation (en asyndète) de deux sortes d'objets plus probable que : substantif thématique fém. *kanato* + adjectif en -τήριος s'y rapportant.

75. **PC 4**, p. 99, n° 1.

76. Le seul de ces noms qui se retrouve ailleurs à Cnossos est *kukaro* ; mais cette récurrence ne nous apprend rien. Un *kukaro* est berger (Da 1238). Un *kukaro* figure dans une liste d'hommes d'un même bourg (ethnique *dotijo*), sans autre spécification (V 653.3).

[.....]*no* ; 1560, apposé à *amitono*) ; les deux termes ont chance d'être des désignations professionnelles[77] ; le second est un nom d'agent en -τήρ. Ce dernier se retrouve à Pylos : d'une part, au duel *pirijetere* (suivi de HOMME 2), à la l. 2 de la liste d'artisans An 207 (qui mentionne aussi, notamment, des *adetere* et des *raptere*) ; d'autre part, au datif pluriel *pirietesi*, à la l. 10 d'une liste (An 7) d'attributaires de denrées agricoles (olives). — Le seul rapprochement proposé, avec le groupe de πρῑ́ω « scier »[78], ne convient ni pour la forme (nom d'agent en ...ητήρ ou ...ετήρ ou ...εστήρ supposant un verbe en ...ημι ou en ...έω) ni pour le sens (« scieur » fabriquant des épées de bronze??). Le mot demeure inexpliqué.

pute / *pu²te : Si on laisse de côté les anthroponymes, qui ne peuvent rien enseigner de sûr[79], la famille de φύω (avec des flottements initiaux entre *pu-* et *pu²-*) est représentée en mycénien : d'une part, par le pluriel neutre φυτά devant l'idéogramme *174* (ARBUSTE?) dans un inventaire d'arbres fruitiers (KN Gv 864.3 : *puta*) et, peut-être, par φυταλιᾶ dans une tablette mutilée (KN E 849) qui est un inventaire de blé[80] ; d'autre part, par des dérivés en -τήρ et en -τήριος. — La tablette cnossienne V 159 est un inventaire de personnel, mentionnant dix-huit *pu²tere*, l. 4, comme il mentionne vingt *raptere*, l. 5, etc., sans que le contexte éclaire le sens de ces termes. Mais, à Pylos (Na 520), une exemption de taxations en nature (lin) en faveur de φυτῆρες est justifiée par le fait qu'ils font une plantation[81] (*pu²tere kitijesi* : φυτῆρες κτίενσι). A Cnossos, d'autre part, dans le répertoire cadastral constitué par la série Uf, se rencontrent les formules *eke puterija kotoina* (ἔχει φυτηρίᾱν κτοινᾱ́ν : 981, 1022, 1031) et *eke... pute kekemena* (« possède, en tant que φυτήρ[82], une parcelle du type *kekemena* » : Uf 835) ; les documents

77. Le premier mot est obscur ; il donne l'impression d'un composé dont le second terme serait un nom d'agent radical thématique (exempli gratia, *κονός « agissant » qu'on a dans ἔγ-κονος, διᾱ́-κονος [avec allongement rythmique] en regard de l'itératif κονέω).

78. Un nom *πρῑ́ήν (doublet de πρῑ́ών) pour la « scie » est attesté à Cnossos (en K 740, inventaire d'objets en métal) ; l. 4 : *pirije* SCIE 1 ; dans l'idéogramme (qui ressemble au syllabogramme *ze*), Ventris-Chadwick (*Docs.*, p. 230) ont soupçonné une figuration de scie.

79. On a, notamment, proposé : pour *pu²to* (deuxième déclinaison ; KN Uf 1522), la lecture Φυτός ; pour *puteu* (PY Jn 431.12), la lecture Φυτεύς ; pour *pute* (KN As 1516.4), la lecture Φυτήρ (en ce cas, nom de métier devenu sobriquet? cf. note 7) ; etc.

80. Texte : *putarija pera*[... ...] | *toso* BLÉ 130 [...]. La ligne 1 semble définir l'origine des produits recensés à la ligne 2 (blé ; et, éventuellement, autres produits indiqués dans la partie manquante de la ligne?) ; *pera*[...] doit être le début d'un nom propre (toponyme ou anthroponyme : plantation à tel endroit, ou : plantation de tel ou tel). Mais il faut faire observer qu'en grec homérique et classique φυταλιά désigne vignobles ou vergers *par opposition à* la terre à céréales.

81. Il s'agit du présent *κτεῖμι (3e pl. κτίενσι) dont ne survit au premier millénaire que le participe -κτίμενος ; celui-ci existe en mycénien, désignant une certaine catégorie juridique de terrains (*kitimena*, par opposition à *kekemena*). La parcelle de terrain (soit *kitimena*, soit *kekemena*) s'appelle elle-même κτοινᾱ́ (*kotona*), d'un nom en *-nā-* (du type de ποινᾱ́) dérivé de cette même racine *$k^{s}ei$-, qui, on le voit, assume en mycénien un ensemble de significations éloignées de celle de κτίζω (qui a supplanté *κτεῖμι). La traduction « planter » (cf. κτίζω « implanter un édifice, une cité, etc. ») proposée pour *κτεῖμι est une hypothèse plausible.

82. A moins qu'on n'écarte l'existence de la seconde formule, en supposant que (faute de place) le scribe de Uf 835 a abrégé en *pute* le mot *pute*(*rija*)?

mutilés Uf 987, 991, 1011 devaient comporter l'une ou l'autre de ces formules. — C'est donc au vocabulaire de l'agriculture qu'appartiennent φυτήρ et φυτήριος ; mais aucun de nos textes ne permet de serrer de plus près le sens précis de ces termes.

[...]**rakate** (?) : Une tablette de Pylos, de contenu obscur, et de lecture difficile (Va 15), est ainsi publiée par Bennett : *puro o[da]a*^{2} *o[- -]ke e[-] ouqe eto 34katere* 2 | *[pe]rekuwanaka [-]ke ete puro ekeqe apoterote [-]raqetera* 1 | *perekuwanaka puro etiwajo 34katere amoijeto.* Ventris-Chadwick (*Docs.*, p. 348) apportent deux corrections de lecture : pour le quatrième mot de la l. 1, *ete* ; pour le dernier mot de la l. 2, *[-]rakatera*, avec indication que le premier *-ra-* est précédé de vestiges qui peuvent difficilement avoir appartenu à *ka-*, et suivi d'un signe qui est plutôt *-ka-* que *-qe-*. Il est question de deux ...τῆρε aux lignes 1 et 3 (nomin. ou acc. duel) ; un autre nom d'agent en -τήρ apparaît à l'acc. sg. à la ligne 2 (... ἔχει τε ἀμφοτέρωθεν ...τῆρα 1?). — Le mot en *...atera* pourrait être un nom en ...αστήρ à rattacher à un verbe en ...άζω. Il est plus probable, à nos yeux, que le mot comportait un groupe consonantique *...kt...* (avec insertion graphique du vocalisme de la syllabe précédente, comme dans *wanakate* = Ϝανάκτει) ; si le signe perdu à l'initiale était un signe de : *occlusive* + *a*, on pourrait arriver à un radical monosyllabique (exempli gratia : [π]ρᾶκτῆρα, uel sim.). Mot dont ni la forme ni le sens ne sont identifiables.

rapte : C'est un des noms de métiers les plus abondamment attestés, sans être, pour autant, aisé à identifier. A Cnossos, l'inventaire d'hommes V 159 mentionne (l. 5) vingt *raptere* ; la tablette Fh 1056 présente un dat. sg. *raptere* : indication du destinataire d'une certaine quantité d'huile d'olive. A Pylos, plusieurs documents de la série Ea signalent l'attribution de terres de culture à tel personnage[83] qualifié de *rapte* (*ero*^{2}*qo* : 29, 325, 813 ; *tiridaro* : 28, 460, 574 ; *zepu*^{2}*ro* : 56). Divers inventaires de personnel (An 172, 207, 298, 424) mentionnent, pour différentes localités du territoire pylien, de un à vingt *raptere* par localité, sans que le contexte nous éclaire sur la nature de cette profession. — A ce masculin en -τήρ répond un féminin[84] en -τρια : à Pylos (Ab 555), trente-huit *rapitira*^{2} (accompagnées de trente-neuf enfants) constituent un des groupes recensés dans les séries A-. — Enfin, un inventaire pylien de cuirs (Sb 1315) fait état (l. 3) de trois *rapterija anija* (...τήριαι ἄνίαι). — Pour la forme du mot, on peut songer : au radical de λαμβάνω (dans la mesure où il implique **slābh-*) ; à celui de λάμπω ; à celui de ῥάπτω (sous réserve de la difficulté concernant l'initiale). A cette dernière interprétation, qui est traditionnelle, deux faits paraissent apporter quelque appui. D'une part (et là, la ῥάπτρια [plutôt que le ῥαπτήρ?] apparaîtrait comme façonnant des tissus), le participe parfait *erapemena* (ἐρραπημένος, plus plausible, nous semble-t-il, que ἐρραπμένος), qualifie TISSU en KN L 647. D'autre part (et là, le ῥαπτήρ [plutôt que la ῥάπτρια?] apparaîtrait comme façonnant des cuirs), l'adjectif *rapterija* qualifie *anija*[85] dans la tablette

83. Aucun de ces trois noms n'apparaît dans d'autres textes pyliens.

84. **PC 4**, p. 101, n° 4.

85. Le sens de ἄνίαι est très précisément « courroies d'attelage, rênes, brides » à en ju-

PY Sb 1315 ci-dessus mentionnée (découverte en 1957). — Cependant, il y a, pour ῥάπτω, une étymologie reçue, qui n'est pas évidente, mais qui est possible, et qui postule un groupe **wr-* initial (ce qui ferait attendre myc. **warap...*). Il n'est pas raisonnable de penser que pour ce seul mot, et pour ce mot de façon constante, ferait défaut la graphie de *wau* initial devant liquide, régulière en mycénien[86]. Il existe, d'autre part, à Mycènes (Au 102.1) et sans doute à Pylos (Cn 436.7) un anthroponyme *warapisiro*, probablement hypocoristique de composés à premier terme Ϝραψι- : ceci suppose un verbe **Ϝράπτω*, mais ne donne aucune indication sur le sens de ce verbe, si bien qu'on pourrait à la rigueur mettre en doute qu'il soit l'antécédent du ῥάπτω historique. Les données ne permettent pas, présentement, de conclusion assurée.

***raqete** : A Pylos, un appellatif féminin[87] nomin. pl. *raqitira²* (Ab 356) désigne un groupe de six femmes, accompagnées de cinq enfants ; gén. pl. *raqitira²o* (Ad 667). Le *même* comptable (« scribe 21 ») a écrit la tablette Ab 356 (dénombrant des *raqitira²*) et la tablette Ab 555 (dénombrant des *rapitira²*) ; d'autre part, entre les effectifs des unes et des autres, il y a une différence très considérable (6 + 5 contre 38 + 39) ; il n'y a donc aucune probabilité pour qu'il s'agisse là (comme certains l'ont supposé) de doublets graphiques d'un même mot[88]. — Nous n'avons pas le masculin correspondant (voir : **[-]rakate*). Le dérivé *raqitira²* pourrait être un nom en ...ίστρια, en rapport avec un verbe en ...ίζω. Il est plus probable à nos yeux que *raqitira²* est un mot trisyllabique. On ne peut songer au radical de ῥάσσω « battre » que si on pose **srāk^{w}-* ou **srāg^{w}h-* : il faut, pour cela, et écarter l'étymologie reçue (qui postule un groupe initial **wr-*) et considérer comme secondaire (ou comme dérivant d'une autre racine) ῥᾱχίᾱ « brisant » (avec -χ-). Pourquoi ne pas songer plutôt à **slāg^{w}-* (sur quoi reposent λάζομαι et, en partie, λαμβάνω) ? L'interprétation, donc, demeure incertaine.

***rewote** : Sur le thème « disyllabique » **λεϜο-* « laver » (voir note 26), tel que le correspondant mycénien de λουτήρ serait **λεϜοτήρ*, est bâti un nom

ger : par les données historiques (seule exception, Aristophane, *Assemblée*, 508, où il s'agit de lanières de sandales) ; par les données mycéniennes de Cnossos (série Sd) ; par l'étymologie (skr. *nāsyam*). Dans ces conditions, ἄνίαι ῥαπτήριαι a chance de signifier « rênes fabriquées par les ῥαπτῆρες » (Chadwick : « ornées de coutures ») plutôt que « utilisées par les ῥαπτῆρες ».

86. Lorsque le contexte mycénien nous permet d'identifier avec certitude un terme grec à initiale ῥ-, et lorsque ce terme est un de ceux dont nous savons avec certitude qu'il continue un mot à initiale **wr-*, nous trouvons le *w-* initial noté de façon constante en mycénien. Ainsi, pour le nom ῥῑνός du « cuir », la glose (éolienne) γρῖνος · δέρμα et le composé homérique ταλαύρῑνος postulent **Ϝρῑνός* ; on a quatorze exemples mycéniens de *wirin...*, et pas un exemple contraire ; etc. En revanche, pour *rapte* et sa famille, on a vingt-deux exemples d'initiale *rap...*, et pas un seul de ** warap...*

87. **PC 4**, p. 102, n° 5, suggère un rapprochement avec ῥάσσω « frapper », en s'appuyant sur la glose ῥάκτριαι (Hésychius) : nom de bâtons servant à gauler les fruits (et notamment, peut-on supposer, les olives). On notera que ῥάσσω (avec ῥ- supposant à priori soit **sr-*, soit **wr-*) paraît étymologiquement difficile à concilier avec ἀράσσω, qui a le même sens (mais où la prothèse ἀ- implique un **r-* initial ancien).

88. Cf. *Mémoires*, p. 298-300.

d'objet *λεϝοτρόν (hom. λοετρόν, att. λουτρόν), qu'on a au premier terme du composé pylien *rewotorokowo* (Aa 783, Ab 553, Ad 676 ; voir note 27), et d'où dérive, à Pylos, l'adjectif *rewoterojo* = *λεϝοτρεῖος (Tn 996 ; voir note 28).

surate : On a l'impression d'un nom d'agent en -αστήρ ou plutôt en -ᾱτήρ, répondant à un verbe en -άζω ou plutôt en -ᾱμι ou -άω. On a, à la fois, le nom d'agent et le verbe (au futur sigmatique ou à l'aoriste sigmatique *surase*) dans deux tablettes de Pylos ; Ae 72 : *korojata inanija turateu surate dunijojo metura surase* HOMME 1 ; Ae 264 : *pirajo a³kipata surate dunijo⟨jo⟩ metura surase* HOMME 1 ; le nom d'agent manque dans un troisième texte du même type (Ae 8) : *kusono inanija turateu dunijojo metura surase* HOMME [1]. Le premier et le troisième personnage (*korojata*, *kusono*), localisés dans le district *inanija*, ont tous deux la qualification de *turateu*[89] ; le second, *pirajo*[90], a qualité de chevrier = *a³kipata*[91] ; mais de chacun des trois, agissant en tant que *surate*, il est dit : *dunijojo*[92] *metura surase* ; *metura*, dont le sens n'est pas connu, est probablement un accusatif pluriel (neutre, ou de première déclinaison). Le seul radical, non composé, à quoi on ait songé, celui de σῡλάω « dépouiller, piller », n'offre pas de sens satisfaisant ici (et paraît peu propre à fournir le nom d'une profession reconnue). S'agirait-il d'un composé à préverbe συν-[93], exempli gratia *συλ-λάω « rassembler » (hom. λάω « saisir ») ou *συλ-λάω « surveiller, ensemble » (épique λάω « voir »), le nom *metura* désignant, de quelque façon, des troupeaux ?

***tate** : A Pylos, l'inventaire de personnel An 209 est constitué par une liste de treize noms propres masculins (suivis chacun de : HOMME 1) et introduit (l. 1) par l'intitulé *korisijo tatere* (κορίνσιοι ...τῆρες). Pour ce nom d'agent, στᾰτῆρες est une lecture plausible, sans que le sens soit clair pour nous[94].

89. Nom de profession en -εύς ; cf. dat. pl. *turateusi* en PY Gn 428.2, Vn 48.5, documents qui ne nous apprennent rien sur le sens de ce terme.

90. Homonyme du bouilleur d'onguents de PY Un 249.

91. Comme *qotero* (PY Ae 108) et l'autre chevrier (PY Ae 489) dont on nous dit qu'ils veillent sur les troupeaux de *taramata*. Au même scribe (« scribe 42 ») appartiennent les trois tablettes *surase* (Ae 8, 72, 264) et les quatre tablettes concernant la garde des troupeaux de *taramata* (Ae 27, 108, 134, 489) ; deux des premières sont localisées à *inanija* (Ae 8, 72), deux des secondes à *asijatija* (Ae 27, 134). On ne peut se défendre de l'impression qu'il s'agit de documents du même ordre.

92. Le nom *dunijo* revient fréquemment à Pylos (deux personnages différents portant ce nom sont mentionnés en An 192) et se retrouve à Cnossos. Mais noter qu'un *dunijo*, *teojo doero*, est cité comme allocataire de terres (PY Ea 811, Eb 169, Ep 705.3, Eq 59.7), comme l'est *taramata* (Ea 336, 778, 821, 825) ; voir note précédente. Autres attestations de *dunijo* à Pylos : An 192.3 (*d. duma*), An 192.5 (*d. anokewa*), Fn 79.3 (*d. tinijata*), Un 138.1 ; autre attestation de *taramata* : Vn 851.3.

93. En supposant qu'à côté de ξυν- (*kusutoroqa* PY ; *kusupata* KN) le mycénien ait aussi connu συν- (que, jusqu'à présent, on peut seulement soupçonner dans quelques anthroponymes).

94. Pour στατήρ, pas d'autre signification, à date historique, que celle d'un nom d'objet (unité de poids et de monnaie). Le seul texte où στατήρ pourrait, d'après Liddell-Scott, désigner une personne (Épicharme 116 : πολλοὶ στατῆρες, ἀποδοτῆρες οὐδ' ἂν εἷς) n'impose nullement une telle interprétation : l'auteur comique a pu jouer sur le seul parallélisme *formel*

***tete** : Ce n'est guère qu'à partir de τίθημι, et en y voyant -θετήρ, qu'on peut interpréter le second terme du composé (nomin. pl.) *opitetere* qui figure comme nom d'objet en PY Vn 46.5, dans un inventaire, semble-t-il, d'éléments de construction (voir **pakete*) « éléments servant à recouvrir » (ἐπιτίθημι)? — De la tablette cnossienne (inventaire de vases) K 872, seule subsiste la partie droite, et il est impossible d'évaluer l'importance des lacunes à gauche (débuts de lignes) ; la troisième rubrique concerne trois vases ; l'idéogramme (dont le signe *WE* qui précède est peut-être un déterminatif, indiquant la matière) figure un gobelet à anse, pourvu d'un rebord ou couvercle ; il reste de la légende : [... *ne*]*pa²sapi* | [... ...*pi*?]*tete kuruso* ; « gobelets [incrustés : **ajameno* ou **ajamena*] de *nepa²sa-* ; rebord (ou couvercle) en or » serait une interprétation admissible ; en ce cas, nomin. sg. [ἀμφι]τεθήρ ou [ὀπι]τεθήρ envisageable [95].

***torote** : Parallèlement à *tonoeketerijo* (voir **ekete*, **kete*), une des occasions d'offrandes d'huile mentionnées dans les tablettes Fr de Pylos s'appelle *reketoroterijo* (343) ou *rekeetoroterijo* (1217). Le premier terme de composé est *reke-* où on a vu avec vraisemblance λεχεσ- (cf. θορνο- pour *tonoeketerijo*?) ; la différence entre les graphies de 343 et de 1217 ne peut s'expliquer que par l'absence ou la présence d'un préverbe ἐν- ou ἐσ- (issu de ἐξ : voir **ekete*) au début du second terme ; *-toroterijo* a été expliqué de façon plausible par -στρωτήριον (cf. hom. στόρεσαν λέχος, I 660) ; au premier millénaire, στρωτήρ n'existe que comme nom d'objet.

***turupte** (?) : C'est un pur rapprochement formel qu'on peut songer à instituer entre θρύπτω « démolir, broyer, amollir » et le mot *turupterija* qui apparaît deux fois à Pylos, entre un nom de personne et le terme *ono*, dans un intitulé introduisant une énumération de produits de culture ou d'élevage ; An 35. 5-6 : *ataro turupterija ono* (et, suivis d'indications chiffrées, les idéogrammes *145*, *107b* = chèvre, *146*, *131* = vin?, *30* = figues) ; Un 443.1 : *kupirijo* [96] *turupterija ono* (et, suivis d'indications chiffrées, les idéogrammes *145* et *146*). Pas d'interprétation satisfaisante pour *turupterija ono* [97].

34te : Dans la seconde partie de la tablette PY An 218, un certain nombre de personnages sont énumérés (l. 10-16), dont l'identité est indiquée de

des deux noms en -τήρ (« il est question de beaucoup de statères ; mais, pour les payer, personne »).

95. Ce qui subsiste du signe précédent ...]*tete* pourrait convenir à *-pi-*. Dans l'hypothèse indiquée, la précision relative au rebord ou couvercle serait une mention à part, au nominatif. Mais on pourrait aussi imaginer le datif-instrumental d'un composé en -θής, gén. -θῆτος : [ἀμφι]θήτει (ou [ὀπι]θήτει) : « avec un rebord (ou un couvercle) en or ».

96. A la différence de *ataro*, le nom *kupirijo* (Κύπριος) se retrouve ailleurs à Pylos (Cn 131.3 et 719.7 : inventaires de petit bétail à *pi82* ; Jn 320.3 : liste de forgerons à *oremoa-kereu*).

97. La première partie de la tablette An 35 (l. 1-3) étant consacrée à un dénombrement de *tokodomo demeote* (τοιχοδόμοι δεμέοντες), Carratelli a pensé que la seconde partie devait avoir quelque lien avec la première (mais ce peut n'être pas le cas) et que *turupterija ono* était peut-être « le prix d'une démolition » (ce qui est peu plausible et entraîne, pour *ono* <**Fόσνος*, des difficultés supplémentaires). L'idée que *ono* est ὄνος « pierre de meule » (Palmer) ne mène pas non plus à une solution acceptable. Voir *Docs.*, p. 174.

façons diverses, mais toujours de façon détaillée ; l'un d'eux, nommé [*a*?]*kareu*, est donné comme étant le *34te* (...τήρ) d'un autre personnage nommé *ekomenata* (probablement le même qui est chef d'une unité militaire « *oka* » à *pi*-82 : An 661.9) : [...]*kareu ekomenatao 34te* (l. 11).

***35kate** (?) : Deux *35katere* (...τῆρε) sont deux fois mentionnés (PY Va 15.1, r) dans un texte obscur où figure aussi l'accusatif [...]*rakatera* ou [...]*raqetera* ; voir [...]*rakate*.

85ute : La tablette cnossienne Od 666 indique les quantités de LAINE fournies par le bourg [...]*kerewa* (666. r) et par le bourg *omukara* (666.e) ; mais, pour le bourg [.....]*meno*, il n'y a pas eu de livraison ; total de l'imposition non fournie : *toso o*(*pero*) LAINE 14 ; la raison de cette défaillance est le départ d'un personnage désigné par *85ute* (très probablement, nom de métier en ...τήρ) : *85ute apeisi*.

85te : L'inventaire pylien d'ustensiles domestiques Ta 709, après les vases, énumère une *poroeketerija* (voir **ekete*), six *koterija* (voir **kote*), un *85te*, deux *purautoro* (paires de pincettes : voir **aute*), un *qaratoro* (tisonnier), deux « foyers » (*ekara*), deux trépieds. Le contexte indique que *85te* est un nom d'objet en ...τήρ.

MICHEL LEJEUNE.

Paris, octobre 1959.

UN MANUSCRIT DE PLINE L'ANCIEN IGNORÉ DES PHILOLOGUES

Comme l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien a été longtemps le principal compendium du savoir, les manuscrits de cet ouvrage ont pullulé. « On en compte à l'heure actuelle plus de deux cents ; et il n'est pas impossible que ce chiffre ne doive être augmenté par de nouvelles découvertes de manuscrits, au moins fragmentaires, gisant ignorés dans quelque bibliothèque[1]. » C'est ainsi que la Bibliothèque municipale du Mans possède un manuscrit du XIIe siècle, que les spécialistes de Pline ont ignoré[2].

Il porte le numéro 263 au catalogue de la Bibliothèque du Mans, dans le *Catalogue général des manuscrits*, tome XX, page 188. C'est un manuscrit sur parchemin, de 262 feuillets à deux colonnes (435 × 320 mm.), relié en basane. Sa valeur artistique a été signalée, en particulier dans le catalogue de l'exposition des manuscrits organisée à la Bibliothèque nationale en 1954 (*Les manuscrits à peintures en France du VIIe au XIIe siècle*, 1954, p. 83-84), où la notice qui lui est consacrée procure quelques renseignements précieux sur son origine, sur ses enluminures et lettres peintes, sur les raisons qui permettent de le croire d'importation anglaise : « Dans l'ensemble, le volume ne présente rien que l'on puisse rattacher à coup sûr à la région de la Loire ; peut-être est-il d'importation anglaise, comme semble l'indiquer sa proche parenté avec une Bible aujourd'hui à la Bibliothèque Bodléienne, à moins que celle-ci ne soit elle-même importée du continent. Guy Ier, élève de Saint-Anselme, écolâtre de Salisbury, chanoine de Lincoln, écolâtre et préchantre du Mans, enfin évêque de cette ville de 1126 à 1134, a pu amener avec lui des peintres anglais, lesquels ont peut-être travaillé au Mans. »

En effet, si l'origine du manuscrit reste obscure, on sait qu'il était à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans en 1698 ; l'ex-libris du fol. 2 est daté de 1698 (*Monasterii Sancti Vincenti Cenomanensis, congregationis Sancti Mauri*) ; et Montfaucon l'a encore vu à l'abbaye de Saint-Vincent en 1739.

A-t-il pour les philologues autant d'intérêt que pour les historiens de l'art?

1. A. Ernout, *Pline l'Ancien, Histoire naturelle, livre I*, Paris (Belles-Lettres), 1950, Introduction, p. 20.

2. Il n'est cité dans aucune des meilleures études consacrées aux manuscrits de Pline par Sillig, Jan-Mayhoff dans les Introductions de leurs éditions, ni par D. Detlefsen, dans son article *Die Naturalis Historia des Plinius*, dans *Philologus*, 1869, p. 284-337.

* * *

L'écriture n'est pas moins soignée que les illustrations (voir fig. 1), et, à tous égards, ce manuscrit est l'œuvre d'un artiste très appliqué.

Une grande peinture à pleine page, en frontispice (fol. 10 v°) représente Pline, en haut, travaillant à son ouvrage et, en bas, offrant son livre à Vespasien. Ces deux miniatures sont amusantes. En haut, Pline, moustachu et barbu, coiffé d'une calotte d'intérieur et vêtu d'une robe somptueuse, est assis devant une feuille de parchemin ; il taille son calame, tandis qu'un serviteur, à sa gauche, lui présente d'une main l'encrier et, de l'autre, l'éclaire d'une chandelle. A sa droite, il a accroché au mur son bouclier, sa lance, son épée et son casque qui pend la pointe en bas, comme un panier à salade. En bas, Pline, qui a revêtu sa tenue complète de chevalier, vient humblement offrir son livre à un Vespasien qui ressemble à un roi Capétien. On remarquera sur notre reproduction photographique les détails de ces motifs et les compositions architecturales où ils s'insèrent ; en particulier les arcs en mitre du registre inférieur ont attiré l'attention des spécialistes, pour lesquels ils rappellent l'Anjou et le Poitou.

A l'intérieur du volume, six lettres peintes, outre les initiales ornées, aux fol. 2, 11, 22 v°, 28 v°, 34 et 162 v° sont très fouillées. Notre figure 1 présente le début du livre II : *Mundum et hoc quodcumque nomine...*, avec un *M* initial, chargé et surchargé. Plus simple et plus élégante est la jolie lettre *S* de *Sequitur*, premier mot du livre X, que présente notre figure 2.

Quant à l'écriture, elle est d'une admirable régularité. Quelques corrections figurent en marge ou en interligne (voir fig. 1 et 2). Sont-elles du copiste lui-même ou d'une seconde main? Il est difficile de le dire. L'écriture en est plus petite que celle du texte même, pour pouvoir se loger en interligne ; les caractères gothiques sont ressemblants ; mais les jambages des lettres sont moins hauts, et l'écriture de ces corrections est en somme moins belle que celle du texte, soigneusement calligraphié. Le très obligeant conservateur de la Bibliothèque du Mans, M. Paul Cordonnier, président de la Société historique et archéologique du Maine, m'a fait remarquer l'encre des corrections, plus claire que celle du texte ; il penserait que ces corrections sont d'un autre copiste, moins appliqué que le premier, qui devait écrire lentement, soigneusement, « un peu mécaniquement ». Je partage tout à fait cet avis.

Mon étude du livre X m'a conduit aux mêmes conclusions que celles qui ont été proposées sur l'origine anglaise du manuscrit, après examen des illustrations : le texte du Mans — que, dans la suite de cet article, nous désignerons pour plus de commodité par le sigle *C* (*Cenomanensis*) — est très proche de celui des manuscrits anglais : *l* (*Arundelianus* 98) et *Ox* (*Oxoniensis*), qui sont aussi du XIIe siècle. En effet je n'y ai relevé qu'une cinquantaine de différences avec *l* :

§ 1, *uel Aethiopici*, au lieu de *ut Aethiopici*, et c'est la bonne leçon (cf. *FxaOxV*) : les autruches d'Afrique ou d'Éthiopie ;

FIG. 1. — Manuscrit n° 263 de la Bibliothèque municipale du Mans, fol. 10. — Frontispice représentant, en haut, Pline l'Ancien travaillant à son *Histoire naturelle*, et, en bas, offrant son ouvrage à Vespasien. A droite, début du Livre II (Photographie P. Térouanne, aimablement communiquée par M. Paul Cordonnier, conservateur, président de la Société historique et archéologique du Maine).

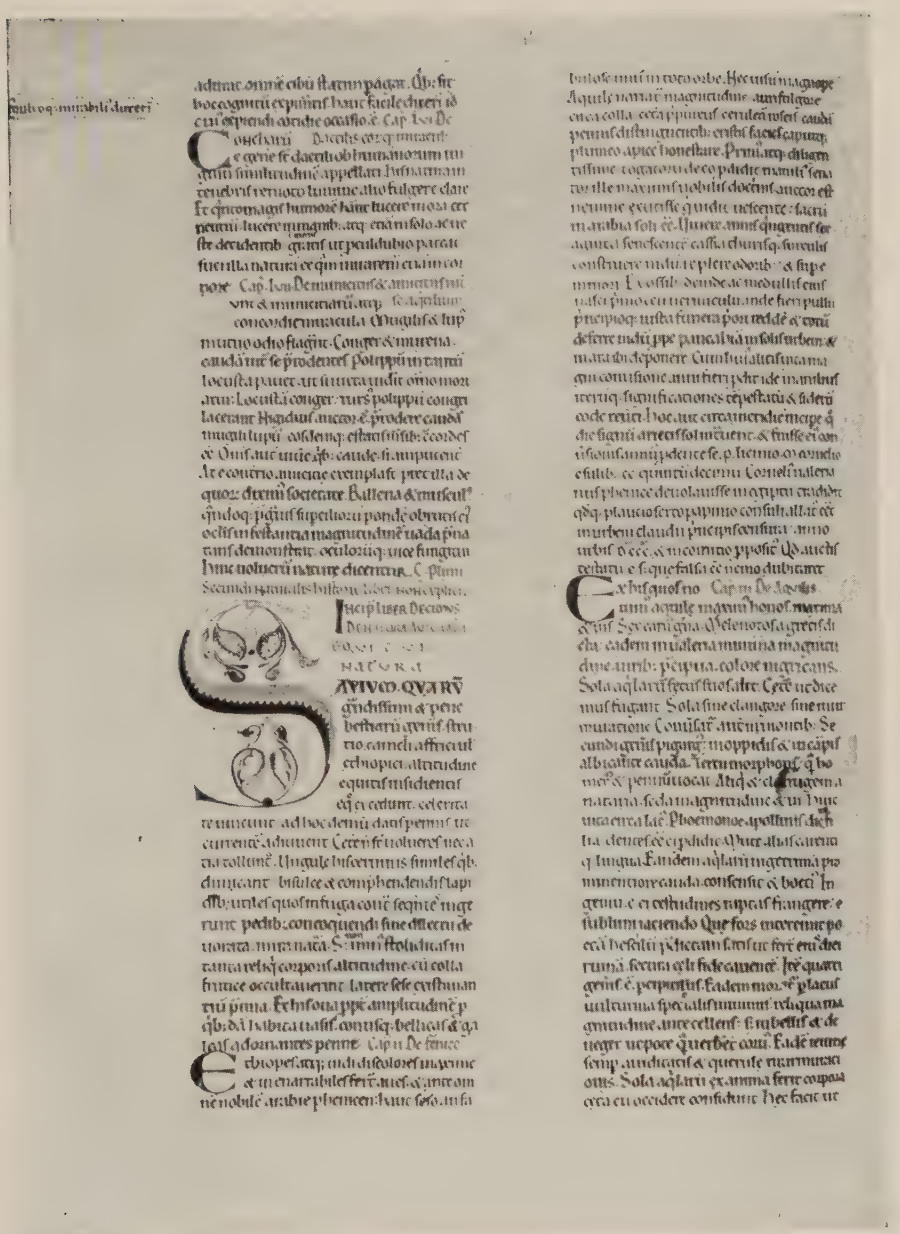

FIG. 2. — Manuscrit nº 263 de la Bibliothèque municipale du Mans. Début du Livre X de l'*Histoire naturelle*.

§ 5, *P. Licinio M. Cornelio*, au lieu de *Cn. Cornelio*, donné par *dealOxVT*, les consuls de l'an 657 de Rome ayant été P. Licinius et Cn. Cornélius (cf. Plin., XXX, 12) ;

§ 7, *perennum* (troisième espèce d'aigle), au lieu de *phennum*, l'une et l'autre dénomination étant fautives, car Pline reproduit ici les deux noms donnés par Homère ; or Aristote (*H. A.*, 18, 618 b), suivi par Pline, renvoie à l'Iliade (XXI, 252) : μόρφνον θηρητῆρ' ὅν καὶ περκνὸν καλέουσιν, et la vraie graphie est donc *percnum*, donné par *d* ;

§ 7, *Boetius*, au lieu de *Boethius*, qui est le poète grec Βοῖος, dont Aemilius Macer s'est inspiré dans son *Ornithogonia* ; la graphie *Boetius* de *C* est donc plus proche de la bonne, qui doit être *Boeus*, rétabli par Detlefsen[1] ;

§ 8, *moratur per lacus*, essai d'amendement ingénieux de *morae per lacus*, déformation d'un nom savant *oripelargus* (quatrième espèce d'aigle, nommée aussi *percnopterus* ; cf. Ar., *H. A.*, IX, 618 b, ὀρειπέλαργος et περκνόπτερος : cigogne de montagne et aigle aux ailes tachetées de noir) ; *oripelargus* a été déformé en *oriperlacus* par F^1RdeaV, en *mori per lacus* par *x*, en *orae per lacus* par *Ox*, en *nari per lacus* par F^2 ; la faute de *C* est, de toutes, la plus intelligente ;

§ 8, *gesion*, corrigé par C^2 en *genesion* (cinquième espèce d'aigle), au lieu de *gesion*, la véritable dénomination étant *gnesion*, donné par *FRxea* ; cf. Ar., *H. A.*, *loc. cit.*, γνήσιος, c'est-à-dire le légitime, l'oiseau dont la race est parfaitement pure ;

§ 9, *respersus*, donné aussi par F^2xeV, au lieu de *respersu* $F^1RdealOx$ (en éclaboussant l'ennemi avec ses ailes trempées l'aigle morphos l'aveugle ; *respersu*, ablatif instrumental) ;

§ 9, *ocecantes*, faute de graphie au lieu de *occecantes-occaecantes* ;

§ 10, *coniuentem*, excellent en parlant de l'aiglon qui cligne des yeux quand il essaie de regarder en face le soleil (cf. R^2lOxV), malheureusement corrigé dans l'interligne en *cohibentem* (cf. *conhibentem* de *Fxde*) ;

§ 12, *edites*, corrigé en *ethites* par C^2, plus proche de la vérité, puisqu'il s'agit de la pierre aétite, dont on disait qu'elle servait aux aigles pour construire leur aire (cf. *aetites* de R^2, au lieu de *aeetites* de R^1) ;

§ 12, *nihil inde deperdens*, au lieu de *inde nihil deperdens* (*l*), bévue commune aux trois manuscrits anglais *lOxC*, alors que la bonne leçon est *nihil igne deperdens* de F^2e (la pierre aétite, qui ne perd rien par le feu, tandis que la pierre gagite peut être brûlée, donnant alors une odeur de soufre ; cf. Plin., XXXVI, 141) ;

§ 18, *esse ductam* (cf. $Fx^2deaOxV$), au lieu de *esse dilectam* (*l*), alors que la bonne leçon est vraisemblablement *educatam* (correction heureuse de Mayhoff ; cf. *eductam* de *R*) ;

§ 20, *in desidia* (dans l'indifférence, qui a fait qu'à Rome on n'a pas

1. En conséquence, dans l'Index du livre X, au livre I, il faudrait corriger *Boetho* en *Boeo* (liste des sources étrangères).

observé le sanquale et l'immusule), au lieu de *in desideria* (*xeal*), qui est inintelligible ; *desidia* est aussi donné par *FRdOxV* ;

§ 21, *buteonem*, bonne graphie (il s'agit de l'oiseau qui a donné son surnom à la famille *Buteo*, la buse ; cf. *Fast. Cos. Capitol.* de l'an 247 av. J.-C.), au lieu de *butionem* (*RelOx*), ou *bucionem* (*Fxd*), ou *butheonem* (*V*) ; ainsi *C* est le seul à donner le nom exact ;

§ 24, *interne cibindus*, influencé par *cybindis* de la phrase précédente, au lieu de l'adjectif assez rare *interneciuum* de R^2, déformé par *l* en *internecium* ;

§ 26, *alioquin*, donné aussi par *Ox*, tandis que *alioqui* se trouve dans *FRxdealV* ;

§ 34, *nec cantu*, bonne leçon également procurée par F^2ROxV, tandis que *xdal* ont *nec tantum*, répété de la ligne précédente (*nec tantum desolata*) ;

§ 43, *omnesque* (ceux-ci auront donc le pas, et, parmi eux, avant tous les autres, viendront les paons, à cause de leur beauté) ; la copule *que* est nécessaire (cf. *FRxdeOxV*) ; seuls *al* l'ont omise ;

§ 43, *conformatum*, bévue commune à *xdC*, la bonne leçon étant *cum forma tum* (*FRe*), déformé en *cum formatum* par *alOxV* ;

§ 52, *Maselinus*, comme dans *xOxV*, nom estropié par les copistes : *Masselinus* (*el*), *Mesalenus* (R^1), *Messalenus* (*Fd*), alors qu'il s'agit de *Messalinus Cotta* (R^2), fils de l'orateur Messala ;

§ 52, *palmas*, s'agissant des pattes d'oie que ce Messalinus Cotta imagina de rôtir et d'accommoder à la casserole avec des crêtes de coq ; dans *l*, on lit *plantas* ; *palmas* se trouve aussi dans F^2xeOxV, à côté de *palma* dans F^1Rda ;

§ 54, *auxiliarium praefectis* (aux commandants des troupes auxiliaires), leçon commune à *OxVC*, contre *auxiliorum* — de F^2, *auxilium* — de F^1Rxde et *auxiliari* — de *l* ;

§ 54, *possint*, subjonctif consécutif voulu par *ut* (de même dans *xOxV*), contre *possunt* de *FRdal* ;

§ 56, *cherenuntes* (les chénérotes, espèce plus petite que l'oie) ; le nom exact est *cheneros*, au pluriel *chenerotes* (du grec χηνέρως), déformé par métathèse en *cerenotes* (*FRxea*), *cenorenotes* (*d*), *cheneronotes* (*l*), et *cherenuntes* (*OxVC*) ;

§ 56, *tetraconas*, encore un nom rare qui a donné de la tablature aux copistes : il s'agit des tétras (coqs de bruyère), et Politianus a rétabli la bonne graphie *tetraonas*, dont *C*, avec *V*, était assez proche, tandis que *l* donne *tracones* (cf. *tracona* de *a*, *trahonas* de *R*, *traionas* de *d*, *trahona* de *FExe*) ;

§ 57, *extemplo*, excellent (aussitôt, la moelle échappée des os exhale une odeur dégoûtante) ; de même, dans F^2xdeOx, contre *exemplo* inintelligible, dans F^1RalV ;

§ 58, *qui adclament* (pour pousser des cris...), leçon qui s'impose (de même, dans E^2xOxV), contre *adclamentes* de *l*, *adclamantes* de F^2, *adclementis* de F^1d^2a ;

§ 59, *hae eaedem* (ces mêmes grues), comme dans *OxV*, au lieu de *hae hedem* de *l*, *hae aedem* de *e* ; *eaedem* seul suffisant d'ailleurs (*F*²*xda*) ;

§ 67, *glutis*, oiseau qui tire une langue très longue, d'où son nom, explique Pline ; le nom, dérivé de γλῶττα est donc γλωττίς — *glottis* (cf. Ar., *H. A.*, VIII, 12, 597 b), donné par *d*, et déformé par les copistes en *gluttis* (*FxlOxV*), *gotis* (*R*¹), *glotitis* (*R*²), *gutis* (*e*) ;

§ 68, *bubone minor*, dans la description de l'*otus* (moyen-duc?), plus petit que le *bubo* (grand-duc) ; la construction très satisfaisante se trouve aussi dans *d*, et Mayhoff l'a adoptée ; mais la plupart des manuscrits (*FRealOxV*) ont *bubo minor*, qui a le même sens ;

§ 84, *alioquin*, avec *F*¹*RdeOxV*, contre *alioqui* de *F*²*xl* (cf. plus haut, § 26) ;

§ 87, *oenanthe*, oiseau inconnu, dont le nom est *oenante* dans *xdlV* ; mais la bonne graphie est *oenanthe*, du grec οἰνάνθη (cf. Ar., *H. A.*, IX, 49, 633 a) ;

§ 91, *putant ex spinis aculeatis* (il s'agit des arêtes piquantes dont sont confectionnés les nids des alcyons (cf. Ar., *H. A.*, IX, 14) ; ordre des mots différent dans *l* (*spinis putant ex aculeatis*), plus normal donc dans *C* que dans *l* ;

§ 97, *cinamolgus*, oiseau appelé par Aristote κιννάμωμον ὄρνεον, et par Elien κιννάμωμος ὄρνις ; la graphie de *C*, qui est aussi celle de *OxV* est donc meilleure que *cynamolgus* de *FRxdeal* ;

§ 97, *Sithiis*, à rapprocher de *Scithiis* de *lOxV*, contre *Scythis a*, *Scytis Fd*, *Scytiis xe* ;

§ 101, *abigat*, singulier inacceptable (de même dans *OxV*), au lieu de *abigant*, donné par *Rxdeal* ;

§ 108, *qua etiam*, inacceptable comme *qui etiam* de *FRxdelOxV* ; Rhenanus a judicieusement corrigé en *quin etiam*, pour obtenir une gradation : on croirait que les pigeons ont conscience de leurs couleurs et des nuances de leur arrangement ; cela s'observe même d'après leur vol : ils battent des ailes dans le ciel et le sillonnent en tous sens ;

§ 109, *tinungulos* (oiseau que nous appelons crécerelle) ; les éditeurs ont rétabli la bonne graphie *tinnungulus* (*F*¹*xlOxV* ont *tinungulus*) ;

§ 110, *Mutinensi* (adjectif = de Modène), dérivé normal de *Mutina* (cf. *OxV*), contre *Mutiniensi* (*FRdel*) ;

§ 112, *solae quaeque...* (les canards seuls et les oiseaux qui sont du même genre) ; — *que*, donné aussi par *RdeOx*, est nécessaire ; omis à tort par *lV* ;

§ 115, *exercens*, inintelligible, substitué comme dans *F*² au verbe rare *excernens* (*R*²*xdel*) : séparant (les coquilles de la chair des coquillages que l'oiseau prend, après les avoir écrasées, en les avalant) ;

§ 116, *alioquin*, avec *DFRd*¹*Ox*, contre *alioqui* de *xd*²*elV* (cf. plus haut §§ 26 et 84) ;

§ 124, *Eriza*, corrigé à juste titre par *C*² en *Erizena*, adjectif épithète de

regione, la première leçon étant aussi donnée par *ExelOxV* ; la seconde, par *DFRda* ;

§ 127, *aedemque*, qui est la bonne leçon, donnée par F^2R, et déformée en *eademque* par DF^1*dea*, en *eaedemque* par *xl*, en *edemque* par *OxV* ;

§ 128, *e terrestribus mures* (parmi les animaux terrestres les rats), fait justement pendant à *e uolucribus hirundines* (de même dans F^2*dOxV*), tandis que *et terrestribus*, dans DF^1*Rxeal*, se comprend mal ;

§ 130, *imatopodi*, comme dans *V* (*himatopodi l*), au lieu de *himantopodi*, restitué d'après Opp., *Ix.*, II, 9 ; au singulier le nom véritable est en effet ἱμαντόπους-*himantopus* ; F^2*ERxdeaOx* ont *emantopodi* ; et DF^1, *aemantopodi* ;

§ 130, *soliti ut deuorauere* (avec *OxV*), inacceptable aussi bien que *soli ut deuorauere* (de *l*) ;

§ 133, *phoenicopteri* (les flamants) ; c'est la bonne graphie de ce nom grec : φοινικόπτερος-*phoenicopterus* (l'oiseau aux ailes vermeilles), cf. *eOxV* ; la graphie *phenicopteri* de *xl* est donc fautive ;

§ 154, *Iulia Augusta* (il s'agit de l'impératrice Livie, puisque Pline rapporte ici un fait remontant à sa première jeunesse, alors qu'elle était grosse de Tibère du fait de Néron) ; *l* donne *Liuia Augusta*, ce qui paraît être une glose substituée au texte véritable, *Iulia Augusta*, donné aussi par *DFRxdeaOxV* ; en effet Livia Drusilla, qui devint l'épouse d'Auguste, épousa en premières noces Ti. Claudius Nero, dont elle eut Ti. Claudius Nero, le futur empereur Tibère ;

§ 156, *trauerso*, avec *DFReOx*, à côté de *transuerso*, de *xdalV* ; on sait que les deux formes *trauersus-trausuersus* coexistent normalement dans la latinité ;

§ 160, *hipemenia*, avec double faute : *i* au lieu de *y* (comme dans *xOxV*), le mot venant du grec ὑπηνέμια (œufs qui ne contiennent que du vent) ; et métathèse de *m-n*, qu'on trouve aussi dans *DFdel* ;

§ 174, *et ad priores redeunt* (les cerfs passent successivement à plusieurs femelles, puis reviennent aux premières), addition marginale de C^2 ; ces quatre mots, omis par *lOxV*, figurent dans les autres manuscrits ; ils ne sont pas inutiles et l'indication complète celle de la proposition précédente ;

§ 174, *circumflexu*, au lieu de *circumplexu*, qui est donné seulement par *l*, et qui est une bévue, s'agissant des lézards qui, comme les animaux sans pattes, font l'amour en s'enlaçant ; l'indication vient en effet d'Aristote, *H. A.*, V, 4, 540 a ;

§ 177, *XL* corrigé en *LX*, ce chiffre de jours pendant lesquels portent les chiennes étant en effet de 60 d'après tous les manuscrits ; *V* donne aussi *XL* corrigé en *LX*.

A partir de *pariunt* (§ 178) et jusqu'au § 199 inclusivement, *l* manque. Pour cette section, nous constatons l'étroite parenté de notre manuscrit du Mans avec l'autre manuscrit anglais *Ox* ; voici les seules différences : § 185, *aut per ipsas*, amusante déformation de *apud Persas* (F^2R^2*xeOxV*),

qu'on trouve aussi dans *d* ; § 185, *in uentre parentis repertas et salis gustatu fieri praegnantes*, addition marginale ; il est important de noter que ces mots sont dans *Ox* et *V* ; § 197, *et cita*, comme dans DF^1E^1dV (*et citha*, *R*), ne donne aucun sens ; ni *et ossa* de F^2E^2xeOx ; Pline parle des serpents qui peuvent avaler des œufs et mêmes des oiseaux entiers (cf. Ar., *H. A.*, VIII, 4, 594 a) ; et la correction de Hardouin *excitam* est excellente : après avoir dévoré des oiseaux entiers, les serpents font un effort et vomissent la plume ; § 199, *his dies*, corrigé par C^2 en *his in dies* ; la première leçon, qui est celle de $DF^1R^1xd^1eOxV$, est inacceptable ; la seconde, qui est celle de $F^2R^2d^2$, est satisfaisante ;

§ 204, *ichneumones*, au lieu de *ichneumones* (*lOxV*), qui est la bonne graphie (cf. Ar., *H. A.*, IX, 1, 609 a : ἰχνευμων καὶ φάλαγξ) ;

§ 212, *somniasse*, avec F^2xeaOx, contre la graphie fautive de *lV* : *sompniasse*.

De ce premier examen nous pouvons tirer quelques conclusions : 1° étroite parenté de *C* (manuscrit du Mans) avec les manuscrits anglais *l* (*Arundelianus*) du British Museum, et *Ox* (*Oxoniensis*) de la bibliothèque de New College à Oxford ; 2° supériorité fréquente de *C* sur *l* là où les deux textes diffèrent ; 3° grande valeur des corrections de C^2 ; 4° comme *l*, *Ox* et *C* sont contemporains (XIIe siècle), il est impossible de dire si l'un des trois manuscrits a servi au copiste d'un autre, ou s'ils sont tous trois issus d'un quatrième aujourd'hui perdu ou somnolant dans quelque bibliothèque ; cependant on peut raisonnablement supposer que le copiste de *C* a travaillé d'après *l* ou un frère de *l* ; 5° si, comme nous l'avons vu au début de cet article, l'étude des illustrations de notre manuscrit permet de parler d'une école de peintres anglais, amenés au Mans, l'étude du texte conduit à dire que *l*, *Ox* et *C* constituent vraiment une école ou une famille, et comme ils contiennent d'excellentes leçons, nous ne pouvons plus établir le texte de l'*Histoire naturelle* sans penser à la suggestion de J.-G. Milne[1], qui jugeait dès 1893 que l'*Arundelianus* et l'*Oxoniensis* contenaient des leçons issues de l'*ordo uetustiorum*. Lorsque j'ai édité et traduit le livre IX dans la collection G. Budé en 1955, l'importance de ces deux manuscrits anglais m'a frappé ; j'ai tenu d'eux le plus grand compte. J'ignorais alors l'existence de C^2. La collation de *l*, *Ox* et *C*, que je viens de faire pour l'édition-traduction du livre X, m'a montré l'intérêt de ces documents ; les conclusions que je proposais à la fin de mon Introduction du livre IX se trouvent corroborées[2] : C. Mayhoff fut un éditeur de Pline admirable et son œuvre est indispensable ; mais il n'a pas tenu compte[3], pour établir son texte,

1. J.-G. Milne, *The text of Pliny's Natural History preserved in English mss.*, dans *Class. Rev.*, 1893, p. 451-452.

2. Elle m'a été révélée par Mlle J. Vielliard, directrice de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, lorsqu'elle m'a procuré toutes ses reproductions photographiques du livre X ; qu'elle soit ici chaleureusement remerciée.

3. Cf. son Introduction du vol. II (livres VII-XV), p. XI, où il signale l'existence de *l* seulement parmi les manuscrits qui « *a uetustiorum ordine uariis propinquitatis gradibus descenderunt* » ; encore ne l'a-t-il utilisé, dit-il, que pour sept passages du livre XI.

de *l*, *x*, *n*, *V*. Or il y a là peut-être une tradition remontant à l'*ordo uetustiorum*.

Je voudrais montrer, en partant de l'édition Mayhoff, quels progrès la collation de *l*, *Ox* et *C* peut permettre, pour l'établissement du texte du livre X.

* * *

Voici d'abord une liste de leçons qu'on ne peut pas ne pas adopter, données par Mayhoff comme corrections de ses prédécesseurs ou de lui-même (et, comme telles, imprimées en italique), et qui figuraient déjà dans l'un des manuscrits *l*, *Ox*, *C*, dont nous montrons ici la parenté et l'importance :

§ 4, *Manilius*, qui est le *Manilius* cité dans la liste des auteurs utilisés par Pline (Index du livre I) ; seuls *x*, *l*, *C* donnent le nom exact, tandis que les autres manuscrits ont *Mamillius* (*FRdea*) ou *Mamilius* (*OxV*) ;

§ 5, *Manilius*, le même auteur que ci-dessus (*FxealC*) ; *Mamilius* (*ROxV*) ; *Mamillius* (*d*) ;

§ 18, *retulisse*, voulu par la proposition infinitive (*lOxVC*), contre *retulisset* de *Rxdea* et *rettulisset* de F^1 ;

§ 21, *triorchem*, accusatif voulu dans l'énumération parallèlement à *aegithum*, *buteonem* (*lC*), contre l'ablatif *triorche* irrecevable (*FRxdeaOxV*) ;

§ 21, *familia* constituant avec *cognominata* un ablatif absolu, dans *lOxVC*, contre l'accusatif *familiam* de *FRxdea* ;

§ 26, *inter quae* (*xlC*), contre *interque* (*FRdeaOxV*) ;

§ 41, *principales* ; il faut ici un cas sujet avec *ipsi* : ces oiseaux (les pics), dans le Latium, sont au premier rang pour les augures ; Mayhoff a ignoré que ce nominatif *principales* était dans *FlOxV*, contre *principalis* dans *xde* ;

§ 42, *quaeque* n'est pas seulement suggéré peut-être par E^2 (E^2?), mais donné par *xelOxVC* ; *quaque* est inexplicable ;

§ 49, *fasces*, qui s'impose, contre *faces* (F^3R), *foces* (F^1), *fuces* (*d*), *falces* (*a*) et *facies* (F^2), est donné par six manuscrits : *xelOxVC* ;

§ 50, *desinunt canere* ; l'apparat critique de Mayhoff peut être ici complété, car ces mots sont omis par *FRda*, donnés par *xelOxVC* ;

§ 54, *possint*, subjonctif voulu par *ut*, donné par Mayhoff comme correction des anciens éditeurs, est en réalité dans quatre manuscrits *xOxVC* ;

§ 55, *gelido*, contre *gelidum* de *Fea* est indubitablement le texte de *R* et se trouve aussi dans *xdlOxVC* ;

§ 62, *Pythonos*, bonne graphie donnée par *lOxVC* (il s'agit du bourg de Python, en Asie) ;

§ 62, *occidisse* n'est pas donné par *R*, où j'ai lu *occisisse*, comme dans *Fdea* ; mais par *lOxVC* ;

§ 77, *Insubrum*, forme correcte de ce nom de peuple (Insubres), contre *Insobrum* (*FRa*) et *Insobrium* (*d*), est donné par *xelOxVC* ;

§ 77, *graculorum*, forme correcte de ce nom d'oiseau (le geai), mieux que *gragulorum* (*FRd*), se trouve dans *lOxVC* ;

§ 93, *habiles* ; un cas sujet s'impose, parallèlement à *molles* de la même phrase (c'est une chose admirable que l'habileté avec laquelle ces nids sont disposés pour cacher les petits et moelleux sous eux) ; or *habiles* est donné par *lOxVC*, contre *habilis* par *FExea* ;

§ 98, *feruminato* n'a pas été seulement substitué par les vieux éditeurs à *ferumato* de F^2 (d'ailleurs omis par F^1*Rda*), mais proposé par *xelOxVC* ;

§ 101, *abigant eam* ; le féminin *eam* représente *feminam* ; *eum* de *FRdeal OxC* est impossible ; en réalité *eam* est dans deux manuscrits : *xV* ;

§ 104, *exosculatio*, en parlant des baisers qu'échangent les mâles et les femelles des pigeons, bien préférable à *et osculatio* de *FRd*, n'est pas seulement dans *xe*, mais dans *lOxVC* ;

§ 110, *Mutinensi*, plus correct comme dérivé *de Mutina* (Modène) que *Mutiniensi* de *FRdel*, se trouve dans les trois manuscrits *OxVC* ;

§ 110, *profuere*, judicieusement adopté (à quoi servirent à Antoine...), contre *profruere* de *R*, *praefuere* de *F* et *fuere* de *d*, n'est pas une correction d'éditeurs modernes, mais se trouve dans six manuscrits : *xelOxVC* ;

§ 118, *specie*, qui s'impose au lieu de *spe* (la plupart des manuscrits) inintelligible, n'est pas seulement une correction des anciens éditeurs, mais la leçon donnée par *Ox* et *C* ;

§ 125, *posset*, imparfait seul correct, contre le présent *possit* de *DFRde*, est une correction des anciens éditeurs, et aussi la leçon des cinq manuscrits *xlOxVC* ;

§ 131, *huc*, qui s'impose avec le verbe de mouvement *congerit*, est donné par Mayhoff comme une correction des anciens éditeurs (au lieu de *hoc*, de *DFRxdea*) ; en réalité, c'est aussi la leçon des quatre manuscrits *lOxVC* ;

§ 137, *aures*, donné dans l'apparat de Mayhoff comme le texte possible de *R* et comme la leçon d'anciens éditeurs, ne se trouve pas en réalité dans *R*, où je lis *augures* comme dans *DFxde* ; et *aures*, seul explicable, est donné par les quatre manuscrits *lOxVC* ;

§ 139, *Deliaci* ; l'apparat de Mayhoff donne ici *DE?v — acia r* ; ce qui est erroné ; *D* a *deliacia*, comme *FRea* ; la bonne leçon *Deliaci* est celle des cinq manuscrits *xdlOxC* ;

§ 141, *quibus rerum natura caelum adsignauerat* (des animaux auxquels la nature avait assigné les espaces du ciel) ; la leçon *quibus rebus...* etc. de *DFRxdea*, judicieusement écartée par Mayhoff, est aussi celle des quatre manuscrits *lOxVC* ;

§ 141, *Clodii Aesopi* (acteur tragique) ; l'apparat de Mayhoff donne

ici : *Glodii Fa* ; à compléter par *DRxde* ; en outre la leçon adoptée *Clodii* est celle des quatre manuscrits *lOxVC* ;

§ 144, *albi*, qui s'impose (opposition du blanc et du jaune de l'œuf), donne lieu dans l'apparat Mayhoff à la note : *albi v. alibi ll*, c'est-à-dire *albi* (anciens éditeurs), *alibi* (manuscrits collationnés). En réalité *alibi* est dans *DFRdalVC*, et *albi* dans *xeOx* ;

§ 149, *deficit* ; l'apparat de Mayhoff laisserait croire que les bons manuscrits (*FR*) donnent *defecit*, passé inacceptable (le jaune peu à peu diminue, présent d'habitude) ; en réalité, on a *deficit xdelOxVC* : *defecit DFR* ;

§ 150, *a bruma* ; de même ici l'apparat de Mayhoff signifie que la préposition *a* indispensable (à partir du solstice d'hiver) est dans F^2E^2 seulement, et omise dans les autres manuscrits ; en réalité *a bruma* FE^2*xelOxVC* : *bruma DRda* ;

§ 152, *stramine*, qui s'impose après *sub* (*sub stramine... positus*), n'est pas seulement chez les anciens éditeurs, tandis que *stramina* serait la leçon des principaux manuscrits ; en réalité, nous avons trouvé : *stramine* dans *RdlOxVC*, *stramina* dans *DFxe*, et *tramina* dans *a* ;

§ 152, *naturae*, donné par Mayhoff comme une correction de Gelenius, est déjà dans un manuscrit *d*, et *natura* dans *DFRxealOxVC* ;

§ 154, *Caesare*, ablatif indubitable, contre l'accusatif de *DFRdea*, se lit dans *xlOxVC* ;

§ 154, *stato* ; pour ce passage qui a donné lieu à quatre leçons inacceptables : *aestato* DF^1, *estato ea*, *estuto R* et *statuto d*, le lecteur sera mieux armé lorsqu'il saura que *stato* s'est imposé à six copistes : F^2*xlOxVC* ;

§ 154, *illinc*, qui s'impose avec *erumperet*, contre *illic* de R^2 et *milium* inintelligible de DF^1R^1*da*, n'est pas seulement une correction de F^2E^2 et des anciens éditeurs, mais la leçon de *xelOxVC* ;

§ 155, *esset* n'est pas seulement une correction d'anciens éditeurs, mais la leçon de *lOxVC* ;

§ 157, *maximeque* ; sur quoi s'appuie ce texte? L'apparat Mayhoff ne permet pas de s'en rendre compte ; en réalité nous avons : *maximeque* xd^2*elOx VC* : *maximaeque* F^2, *maximae quae* DF^1 *maxime quae* Rd^1 ;

§ 157, *farre* ; il ne sera pas mauvais de savoir que ce texte s'appuie à la fois sur une correction de F^2 et sur *xlOxVC* ;

§ 158, *fetus* ; même remarque, car *fetus* n'est donné que par *xlOxVC*, contre *faetus*, par FR^2e ; *factus*, par DR^1a ; et *fastus*, par *d* ;

§ 162, *bruma*, ablatif temporel ; mais l'apparat Mayhoff ne rend pas un compte exact de la situation (*brumam* F^1a) ; en réalité nous avons : *bruma* F^2*xdlOxVC* : *brumam* DF^1*Rea* ;

§ 162, *alias* imprimé avec *s* en italique, et correction des anciens éditeurs, d'après l'apparat critique ; en réalité F^2 a déjà fait la correction de *alia* (DF^1*RxdelOxVC*) en *alias* (autrement, les œufs sont au nombre de seize) ;

§ 163, *tepidiores*, imprimé avec *e* en italique, comme correction des anciens éditeurs ; en réalité nous avons lu *tepidiores* dans *xelOxVC*, et *tepidioris* dans *DFRd* ;

§ 163, *nec* judicieusement préféré à *ne* ; si DF^1R^1 ont *ne*, le lecteur ne sera pas fâché de savoir que F^2*xdelOxVC* ont *nec* ;

§ 165, *miluus*, donné par Mayhoff comme une correction personnelle (correction excellente d'ailleurs, d'après Ar., *H. A.*, VI, 6, 563 a : Τίκτει δ' ὁ ἰκτῖνος τὰ μὲν πλεῖστα δύο, ἐνιότε δὲ καὶ τρεῖς ἐξάγει νεοττούς) est déjà lisible, je crois, sur *R* ; la plupart des manuscrits portent *singulos* inintelligible (*DFxdealOxVC*) ;

§ 168, *tantum*, qui s'impose contre *in tantum* de DF^1*Rdea*, n'est pas seulement une correction de F^2, mais la leçon de *xlOxVC* ;

§ 168, *cibatu*, contre *cibato* ; la situation exacte est : *cibatu* R^2*xd*^{2}*lOxV* : *cibato* *DFR*^{1}*ea* ;

§ 172, *maribus*, bien préférable à *manibus* et opposé à *feminis*, n'est pas seulement une correction de D^2 ; c'est aussi le texte de *lOxVC* ;

§ 174, *feminae*, donné comme lisible peut-être en *R*, m'a paru effectivement être le texte de *R* ; et en outre je l'ai lu en *xlOxVC* ;

§ 175, *longiora* judicieusement préféré à *gloria* ; voici la situation exacte : *longiora* F^2R^2*xelOxVC* ; *gloria* DF^1R^1*da* ;

§ 176, *inchoatos*, accusatif indispensable, contre *inchoatus* de *DFRe* ; l'accusatif est dans *xdlOxV* ;

§ 177, *urina* ; apparat à rectifier et à compléter ainsi : *urina* F^2R^2*xelOxVC* : *ruina* DF^1R^1*d* ;

§ 181, *initum*, qui s'impose au lieu de *initium* inintelligible de *DFRx* ou d'*hinnitum*, amusante aberration de *d* dans un passage où il est question de chevaux ; mais c'est d'accouplement et non de hennissement que Pline traite ici : *equos et canes et sues initum matutinum adpetere* (les chevaux, les chiens et les porcs désirent s'accoupler le matin) ; or on a plaisir à trouver *initum* dans quatre manuscrits *eOxVC* ;

§ 181, *coitu*, dans la même phrase ; on ne peut pas construire l'accusatif *coitum* des principaux manuscrits *DFR* ; *sues tantum coitu spumam ore fundere* : les porcs seuls ont la gueule écumante dans l'accouplement. Or *coitu* se lit dans *xdOxV* ;

§ 181, *efferari*, donné par Mayhoff comme une correction des anciens éditeurs, alors que *DFRde* ont *efferri* ; s'agissant des truies qui deviennent furieuses dans le rut au point de déchirer l'homme, *efferri* se comprend, mais *efferari* est plus précis ; or il est donné par *xOxVC* ;

§ 182, *praeter equam*, au lieu de *praeter quam* (*R*) et de *praeter quem* (DF^1) se lit en F^2*xdeOxVC* ;

§ 187, *animali*, datif d'appartenance avec *est* sous-entendu (parce que

cet animal est dépourvu de mémoire), contre *animalia* inacceptable (*DF*^{1}*Ra*), se lit en *F*^{2}*xdeOxVC* ;

§ 188, *ut ignem* ; apparat critique à compléter ainsi : *ut ignem F*^{2}*Rxde OxVC* ; *in ignem DF*^{1}*a* ;

§ 188, *uitiliginem* (tache blanche sur la peau) ; l'apparat Mayhoff doit être ainsi rectifié et complété : *uitiliginem xdOxVC* ; *uitilignem DRe* ; *uitulignem F* ;

§ 189, *uel saxo* ; encore nécessité de rectifier et de compléter l'apparat Mayhoff ; *uel saxo F*^{2}*R*^{2}*xeaOxVC* ; *nec saxo DF*^{1}*R*^{1}*d* ;

§ 190, *dicuntur*, donné comme une correction d'anciens éditeurs (au lieu de *ducuntur Rde*, ou de *ducantur DFx*), est en réalité donné par les trois manuscrits *OxVC* ;

§ 190, *arduae*, génitif avec *explanationis* ; l'apparat complété serait : *arduae F*^{2}*R*^{2}*OxVC* ; *ardua DF*^{1}*R*^{1}*xde* ;

§ 191, *etiam... profugere* ; il n'est pas inutile de savoir pour établir le texte et son histoire que ces mots sont omis non seulement par *F*^{1}*R*^{1}*a* mais par *a*, et admis par *F*^{2}*R*^{2}*xeOxVC* ;

§ 194, *scopuli* (le rocher dont les trous abritent les poissons), contre *scopoli* de *DFR*, est donné par *xdeaOxVC* ;

§ 194, *piscator* ; rectifier et compléter ainsi l'apparat Mayhoff : *piscator F*^{2}*xeOxVC* ; *piscatur DF*^{1}*Rd piscatus a* ;

§ 194, *sentinae quidem* ; rectifier et compléter ici encore l'apparat Mayhoff : *sentinae quidem F*^{2}*R*^{2}*xdeOxVC* ; *sed in aequidem DF*^{1} *sed equidem a* ;

§ 196, *sapores*, donné comme une correction de *saporis* (qu'on lit dans *DFRxdea*), est la leçon de *OxVC* ;

§ 196, *alia latitudine eruunt*, trois mots omis ou admis suivant les manuscrits ; il importe donc, comme plus haut (cf. § 191), de distinguer ceux qui les omettent : *DFR*^{1}*da*, et ceux qui les admettent *R*^{2}*xeOxVC* (même distinction, ou peu s'en faut, que pour *etiam... profugere*, au § 191) ;

§ 197, *at serpentes*, seul satisfaisant, contre *ad serpentes* de *DFR* (d'un côté les chevreuils et les cailles, de l'autre les serpents), se lit en *xdeaOxVC* ;

§ 197, *extussiunt*, excellent (il s'agit des serpents qui expectorent les coquilles des œufs qu'ils ont avalés entiers, puis broyés à l'intérieur de leur corps en se roulant sur eux-mêmes) ; *excutiunt*, moins expressif, n'est donné que par *a*, *extussiunt* se trouve dans *DFRxdeOxVC* ;

§ 198, *exitialia* ; il importe de compléter ainsi les données de Mayhoff : *exitialia F*^{2}*R*^{2}*xdeOxVC* : *exiit alia DF*^{1}*R*^{1}*a* ;

§ 199, *fruge*, à compléter également : *fruge F*^{2}*R*^{2}*xd*^{2}*eOxV* ; *fuge DF*^{1}*R*^{1} *d*^{1}*a* ;

§ 204, *ichneumones*, graphie restituée par les éditeurs, contre *icneumones* de *DFRd* et *hic neumones* de *a*, conformément à l'étymologie ἰχνεύμων-*ichneumon*, est aussi celle des trois manuscrits *lOxV* ;

§ 204, *rudentis*, en parlant de l'âne qui brait, comiquement déformé en *prudentis* (comme on appelle en certaines régions l'âne un ministre !) par $DF^1R^1d^1a$, a été rétabli par $F^2R^2xd^2e$, et c'est aussi la leçon de *lOxVC* ;

§ 204, *uolpes*, au lieu de *molpes*, donné par DF^1Rda, est la leçon de F^2*xel OxVC* ; donc rectification et addition à l'apparat Mayhoff ;

§ 210, *stertentes*, ronflant (il s'agit des baleines), s'impose dans un passage où il est traité du sommeil ; mais on voit mal dans l'apparat Mayhoff sur quoi s'appuie cette leçon, contre *sternentes* de F^1a ; en réalité : *stertentes* F^2*xdelOxVC* ; *sternentes* DF^1Ra ;

§ 211, *refertus* n'est pas seulement une heureuse correction de F^2 et des anciens éditeurs ; mais il est donné par les manuscrits *xlOxVC*, contre *refertur* de DF^1Rde.

Cette énumération, aussi complète que possible, montre : 1° que Mayhoff n'a pas toujours bien lu les manuscrits qu'il a utilisés ; tour à tour, après M. A. Ernout, les éditeurs de Pline constatent que son apparat critique « n'est pas toujours facile à déchiffrer et qu'il est souvent inexact[1] », 2° que les données des manuscrits *lOxVC* viennent souvent à la rescousse des anciens éditeurs et de Mayhoff pour appuyer des leçons satisfaisantes et indiscutables.

* * *

Voyons maintenant comment la collation de ces quatre manuscrits, négligés par Mayhoff, lui aurait évité sans doute la peine d'imaginer parfois des corrections hasardeuses et le danger d'abuser des conjectures personnelles. Nous allons passer en revue tous les passages du livre X, où il nous paraît impossible de le suivre :

§ 9, *adpetiit*, correction de *adpetit*, donné par tous les manuscrits ; le temps passé n'est pas obligatoire dans cette subordonnée temporelle commandée par *cum* et la correction est inutile ;

§ 9, *in lacu scandente*, correction de *in lacuscadentes* R^1, *in lacus candente* F^2 (*candentes* F^1R^2*dea*) ; la manœuvre de l'aigle, décrite par Pline, est assez obscure ; cependant *in lacus cadente* donné par *dlOxVC* me paraît satisfaisant : l'aigle débusque l'oiseau aquatique réfugié dans les roseaux de l'étang, et, quand il veut l'atteindre, il se laisse tomber sur l'étang ; son ombre est vue par l'oiseau, qui cherche à fuir en nageant sous l'eau ;

§ 17, *aquila*, correction de *at illa* E^2*xelOxVC*, ou *ab illa FREda* : le dragon recherche les œufs de l'aigle avec une avidité destructrice ; l'aigle par contre (*at illa*) l'enlève partout où il le voit ; la correction de *at illa* en *aquila* est inutile ;

§ 17-18 ; le passage de l'un à l'autre paragraphe fait difficulté ; *decidat . sepe celebris R* ; *decidat |||e est percelebre* F^2 ; *decidat . sepe celebres*

1. A. Ernout, *op. cit.*, p. 34.

da ; *decidat . semper celebris xlOxVC*. Mayhoff a proposé : *decidat ipse . celebris*. Mais *ipse* est inutile, et la bonne leçon est procurée par *e*, déjà adoptée par Sillig : *decidat . est percelebris* (la période finale concernant l'aigle et le dragon tombe normalement sur le verbe *decidat*, et l'attaque de l'énoncé suivant, par *est* initial, est habituelle chez Pline : Il y a dans la ville de Sestos un aigle qui...) ;

§ 30 ; Mayhoff a transposé deux phrases : *praeterea... pascit*, et *inauspicatissima... solstitium* ; mais cet ordre est celui de tous les manuscrits, et la transposition est inutile ; il s'agit de la corneille : « en outre c'est le seul oiseau qui nourrisse encore ses petits quelque temps après leur essor. Il est du plus mauvais augure à l'époque de la couvaison, c'est-à-dire après le solstice » ;

§ 37, *saeculis non uisa* ; le sens général du passage est clair : Pline parle de nombreuses espèces représentées dans le rituel étrusque qui ont disparu à son époque (*quae nunc defecisse mirum est*) ; les manuscrits donnent *seculis non uisa*, F^2xl ; *seculi* — F^1R ; *sed ulli* — *dT* ; *setis* — *eOxVC* ; le texte *saeculis non uisa*, adopté par Mayhoff, n'est pas satisfaisant, car *saeculis* seul ne peut exprimer ce que l'on attend, c'est-à-dire : invisibles de nos jours ; *sed ulli non uisa* (mais que personne n'a vues) offre un ordre des mots bizarre ; je pense que le texte doit être ainsi complété : *his saeculis non uisa* ;

§ 47, *contigit*, correction de *contingit*, présent donné par tous les manuscrits ; le passé proposé par Mayhoff introduit une précision des temps très latine, mais nullement obligatoire ; on peut garder *contingit* ;

§ 56, *uiuariis* ou *auiariis*? le premier, qui se dit aussi bien des volières que des viviers, est donné par F^2Ra (et déformé en *uiariis* absurde par F^1d) ; le second, par *exlOxVC* ; il est préférable ;

§ 75, *Myiacoren* est la graphie du nom d'un dieu invoqué par les Éléens, dit Pline, lorsque la multitude des mouches apporte une maladie épidémique ; aussitôt qu'on a sacrifié à ce dieu, elles meurent. Les manuscrits donnent : *myfacoren*, *Rd* ; *nifacorem*, $F^2xlOxVC$; *finfacoren*, *e* ; la correction *Myiacoren*, adoptée par Mayhoff, est de Saumaise ; mais Pausanias appelle ce dieu Μυίαγρος (VIII, 26, 7), le Chasseur de mouches ; et Solin, *Myiagrum* (1, 11) ; à juste titre Gelenius restituait ici *Myiagrum* ;

§ 80, *concoloribus*, correction de *concolor*, donné par tous les manuscrits ; correction inutile, car la phrase est satisfaisante : *turdis colos aestate circa ceruicem uarius*, *hieme concolor* (les grives ont l'été un collier moucheté ; l'hiver, leur cou est de même couleur que le reste), *concolor* se rapportant à *ceruix* sous-entendu (le détail descriptif est indiscutable, car il est emprunté à Aristote (*H. A.*, IX, 49, 632 b) ;

§ 82, *non ut sit dubium* ; pourquoi cet ordre des mots, alors que F^2lOxVC donnent *ut non sit dubium* ; et F^1R^2xdea *non sit ut dubium*? De toute évidence *ut non sit dubium* est préférable (de telle sorte qu'il n'est pas douteux...) ;

§ 89, *colore cyanea et parte inferiore tantum purpurea* ; passage difficile ;

description de l'alcyon, imitée d'Aristote (*H. A.*, IX, 14, 616 a), qui dit : « L'alcyon n'est pas beaucoup plus gros qu'un moineau ; sa couleur est mélangée de bleu, de vert et de pourpre tendre. Ce mélange est répandu sur tout son corps, ses ailes, son cou, sans que nulle part aucune de ces couleurs soit isolée. Son bec est jaunâtre, long et mince. » Les manuscrits donnent : 1° *cyaneo*, F^2*RxelOxVC* ; *cyane nequa*, *d* ; *cyaneta*, *a* ; *cyaneaeta*, F^1 ; 2° *ex parte maiore tantum purpureis*, *lOxVC* ; — *purpureas*, *xe* ; *ex parte interiore tantum purpureas*, *R* ; *ex parte tenuiore tantum purpuras*, *d* ; *ex partemteiore tantum purpureas*, *F* ; on voit que Mayhoff a corrigé hardiment le texte pour le mettre d'accord avec celui d'Aristote. Mais la description d'Aristote n'est pas exempte d'inexactitudes, s'il s'agit, comme on le croit généralement, du martin-pêcheur ; Pline a pu retoucher ou déformer le texte de son modèle, d'autant plus volontiers que l'alcyon était, dans l'antiquité, un oiseau aussi fabuleux que réel. Et la solution la plus prudente est d'adopter ici la leçon de *lOxVC*, après Sillig : *colore cyaneo ex parte maiore*, *tantum purpureis et candidis admixta pinnis* (cet oiseau est un peu plus gros que le moineau, de couleur bleue en majeure partie, seules des plumes pourpres et blanches s'y mêlant) ; texte procuré par quatre manuscrits excellents et qui n'est pas plus éloigné de la description d'Aristote que celui de Mayhoff ;

§ 97, *nidificans*, correction de *nidificant* ; après le singulier *auis*, le pluriel *nidificant* peut surprendre, et les copistes ont hésité : *nidificant*, F^1*Rd* ; *nidificat*, F^2*xealOxVC*. Mais ces passages du singulier collectif au pluriel ne sont pas rares chez Pline (cf. § 202 : *arbore* repris par *earum*) ; et l'on peut garder : *in Arabia cinnamolgus auis appellatur ; cinnami surculis nidificant*, car le pluriel est immédiatement repris par *eos* (en Arabie, il y a un oiseau nommé « cinnamolgus » ; il fait son nid avec des rameaux de cannelier ; les indigènes abattent ces nids avec des flèches plombées pour les vendre) ;

§ 99, *priore parte subrutilo*, correction de *priori subrutilo*, donné par tous les manuscrits. Pline résume ici Aristote (*H. A.*, IX, 13, 615 b) : ἡ δ'ἰδέα τοῦ ὄρνιθος τῶν πτερῶν ἐστὶ τὰ μὲν ὑποκάτω ὠχρόν, τὰ δὲ ἐπάνω ὥσπερ τῆς ἀλκύονος κυάνεον, τὰ δ' ἐπ' ἄκρων τῶν πτερυγίων ἐρυθρά (il s'agit du guêpier). Dans le texte latin, après *intus* et *superne*, on attendrait donc un troisième adverbe signifiant : à l'extrémité, et *priori* des manuscrits n'est pas satisfaisant ; *primori* de Sillig ne l'est pas davantage. Dans sa première édition, Mayhoff avait proposé *primoribus*, qu'il rapportait implicitement à *pinnis*, suggéré par *pallido intus colore pinnarum* ; mais, dans la seconde, il s'est éloigné des manuscrits en imprimant *priore parte subrutilo* ; aussi beaucoup plus satisfaisante est la correction que M. A. Ernout m'a suggérée : *prioribus rutilo* (les ailes du guêpier sont pâles en dessous, bleues en dessus, rougeâtres à leur extrémité) ;

§ 104, *ab iis columbarum maxime spectantur simili ratione mores. Inest pudicitia illis plurima* ; après les perdrix (*ab iis*, transition dont on a d'autres exemples pliniens ; cf. XIV, 74, XIX, 10, etc.), on passe aux pigeons chez lesquels on observe de semblables mœurs ; le sens est clair, mais les manus-

crits donnent *mores inde sed pudicitia*, sauf *V* : *mores iidem sed pudicitia*, très satisfaisant, adopté par Sillig et par Mayhoff dans sa première édition. Mayhoff a été moins heureux dans sa seconde édition, en imprimant *mores. Inest pudicitia*, et en substituant *plurima* à *prima* des manuscrits ; nous optons donc pour *mores iidem sed pudicitia illis prima* (après les perdrix, c'est dans les pigeons qu'on observe surtout de semblables mœurs ; mais leur chasteté est très grande) ;

§ 130, *soliti auide uorare et quae ceterae reddunt* ; il s'agit des plongeons qui seuls, parmi les oiseaux aquatiques, dévorent ce que les autres rendent ; particularité bien connue, qui est celle du labbe (*Larus parasiticus*), notait G. Cuvier ; mais les copistes ont été manifestement embarrassés par ce passage ; d'où les leçons bizarres ou absurdes : *solita ut deuorauere*, *DFxea* ; — *deuorare*, d^1 ; *solita et deuorare*, d^2 ; *solido ut deuorauere*, *R* ; *soli ut deuorauere*, *l* ; *soliti ut deuorauere*, *OxVC*. Jan, suivi par Mayhoff dans sa première édition, a écrit : *soli dicuntur deuorare* ; en nous appuyant sur le texte de *l*, nous proposons de revenir à cette leçon ;

§ 142, *non sic tamen, ut uerum facere uelim inter duos iudicium turpitudinis* ; l'idée est claire : l'acteur Clodius Aesopus, qui servit à table des oiseaux chanteurs, est le digne fils d'un homme qui avala des perles (cf. IX, 122) ; mais il y a désaccord entre les manuscrits : *non sic tamen ut uerum facile*, F^2R^1 ; — *ut auium uerum facile*, R^2 ; *non sit tamen ut uerum facile*, *xe* ; *non si tamen ut uerum facile*, DdF^1 ; *non sit tamen ut uerum fatear facile*, *lOxVC* ; ici encore les manuscrits anglais nous éclairent la voie, et je reviendrais au texte des *ueteres* ainsi ponctué : *non sit tamen, ut uerum fatear, facile inter duos iudicium turpitudinis* (il ne serait pas facile, à dire vrai, de juger à qui des deux revient le prix de la honte) ;

§ 143, *et quae diximus... item serpentes* ; après les quadrupèdes ovipares comme les oiseaux (caméléons et lézards), Pline cite d'autres ovipares ; les manuscrits *DFRealOxVC* donnent : *et quae diximus item serpentes* ; *x* donne : *et quae diximus serpentes* ; et *d* : *et quae diximus inter serpentes*, qui est vraisemblablement la bonne leçon ; Mayhoff renvoie à IX, 37 et suppose une lacune après *diximus* ; mais, en réalité, ceci rappelle VIII, 85 sqq., où Pline a étudié les *serpentes*, et point n'est besoin de supposer une lacune ;

§ 151, *ima manu* ; l'opération décrite par Pline est bien connue : pour voir par transparence si un œuf, couvé depuis trois jours, est clair ou non, on le tient à contre-jour par la pointe *ima manu*, disent DF^1RdlC ; *una manu*, disent F^2xaOxV ; *in manu*, dit *e*. *Ima manu*, adopté par Mayhoff, est contraire à la réalité ; mais l'opération se fait bien en tenant l'œuf d'une seule main (*una manu*), entre le pouce et l'index ;

§ 157, *omni generi* ; Mayhoff donne *omni* comme une correction de lui-même ; en réalité cette leçon est donnée par *R*, tandis que tous les autres manuscrits portent *omnium*, qui est meilleur : Pline vient de faire allusion à différentes espèces du genre poule ; mais toutes sont victimes de la maladie la plus funeste, la pépie ;

§ 158, *et ut, quamuis III pepererint, numquam plus educant*; Mayhoff avait écrit dans sa première édition : *et, quamuis... educunt*; en effet *ut* ne figure dans aucun manuscrit ; l'indicatif *educunt* est donné par *R*, et *educant* (subjonctif de *educere* ou indicatif de *educare*?) par tous les autres manuscrits. L'addition de *ut* est inutile, car *ita* qui précède n'appelle pas ici de subordonnée consécutive : *palumbis et turtur plurimum terna nec plus quam bis uere pariunt, atque ita, si prior fetus corruptus est et, quamuis III pepererint, numquam plus educunt* (le ramier et la tourterelle pondent au plus trois œufs, et ne font que deux pontes au printemps, et encore, si la première couvée a été détruite ; en outre, bien qu'ayant pondu trois œufs, ils n'en font jamais éclore plus de deux) ;

§ 161, *sed nisi* ; tous les manuscrits portent : *et nisi*, que Mayhoff avait gardé dans sa première édition ; bien que *set* (*sed*) soit à peine une correction, on peut garder *et* (les mâles brisent les œufs quand ils voudraient jouir des couveuses ; c'est pourquoi elles pondent la nuit et dans une cachette, ou haut perchées, et les œufs se brisent si l'on n'étend pas quelque chose de mou pour les recevoir) ;

§ 165, *nec alia iis plures* ; le sens est clair : le mélancoryphe (tête-noire) engendre plus de vingt petits ; aucun autre oiseau n'en a davantage ; cf. Ar., *H. A.*, IX, 15, 616 b : « c'est l'oiseau appelé fauvette à tête noire (μελαγκόρυφος) qui pond le plus grand nombre d'œufs ». Mais les manuscrits donnent *nec alia in plures*, *DFRxdea* (et cet *in* est inacceptable), ou *in pluribus*, *lOxVC* (encore plus étrange). Avec Gelenius, Mayhoff avait opté dans, sa première édition, pour *nec alia plures* ; ont peut revenir à ce texte ;

§ 170, *tertio die* ; tous les manuscrits portent *tertia*, que Mayhoff avait gardé, dans sa première édition, après Sillig et d'autres ; puisqu'il s'agit d'une date, il n'y a pas lieu de corriger ce féminin ;

§ 173, *ex omnibus . quibus...* ; ponctuation bizarre, que Mayhoff a introduite dans sa deuxième édition, alors que tous les manuscrits portent : *ex omnibus quibus solida ungula*, qui fournit un sens excellent : chez les chameaux l'accouplement dure un jour entier, ce qui n'arrive qu'à eux parmi tous les solipèdes ; le rapprochement de Mayhoff avec Aristote (*H. A.*, VI, 18, 572 b) n'est pas valable ; Aristote parle seulement des chevaux qui distinguent, rien qu'à l'odeur, les femelles avec lesquelles ils ont pâturé, bien qu'ils n'aient été avec elles que quelques jours avant l'accouplement ; il s'agit ici d'un fait plus général : *mares olfactus accendit*, qui peut être constaté chez tous les quadrupèdes, et la source de Pline est Aristote, *H. A.*, V, 2, 540 a. La ponctuation des manuscrits de Pline doit donc être conservée : « chez les chameaux l'accouplement dure un jour entier, ce qui n'arrive qu'à eux parmi tous les solipèdes. Dans la classe des quadrupèdes l'odeur des femelles excite les mâles ;

§ 177, *quae ante iustum tempus concepere, diutius caecos habent catulos, et omnes totidem diebus* ; la correction de *catulis*, *FR* (*catuli se*, *Dd* ; *catuli*, *xelOxVC*) en *catulos* est excellente ; mais *et* est inacceptable ; *nec*, adopté par Sillig et par Mayhoff dans sa première édition, est bien préférable ; cf.

Pline, VIII, 151 (le nombre de jours pendant lesquels les chiots restent aveugles varie suivant la race) ; et notre texte *catulos nec* donne : « les chiennes qui ont conçu avant l'âge normal ont des petits qui restent plus longtemps aveugles, mais ils ne le sont pas tous le même nombre de jours » ;

§ 180, *post tertium demum* ; la correction de *diem*, que portent tous les manuscrits, en *demum* est-elle nécessaire? et que vaut le rapprochement avec Aristote (*H. A.*, VI, 22, 576 b)? Le texte grec dit en effet qu'après avoir mis bas la jument ne peut pas être fécondée immédiatement, et qu'on obtient des produits de meilleure qualité en attendant la quatrième ou la cinquième année après la parturition ; si l'on corrige *diem* en *demum*, on entend : *post tertium annum*, d'après *post annum* de la phrase précédente. Mais c'est de jours que Pline parle ailleurs (VIII, 172), lorsqu'il touche au même sujet : *feminas a partu optime septimo die inpleri obseruatum* ; encore un cas où il est dangereux de vouloir systématiquement mettre le texte latin d'accord avec celui d'Aristote ;

§ 193, *quosdamue* ; les manuscrits ont *quosdamque*, que l'on peut garder, *-que* ayant souvent la valeur de *-ue* (dans les piscines de l'Empereur les poissons viennent par espèces ou individuellement à l'appel de leur nom) ;

§ 196, *naturae uarietas et lusus* ; les exemples qui suivent illustrent la puissance de la nature, thème cher à Pline, qui, dans ce même livre X, s'extasie devant la bienveillance de la nature qui a donné aux plus fuyards des oiseaux le privilège d'être plus féconds que les courageux (§ 143), ou devant sa minutieuse sollicitude qui règle la ponte des pigeons, plus fréquente chez certaines espèces, plus abondante chez d'autres (§ 158). Mais dans les manuscrits le texte est si douteux que les éditeurs ont multiplié les conjectures ; *naturae arcitae et hiois*, DF^1 ; — *arcitae et ///his*, R^1E^1 ; — *arcitae et his*, *a* ; — *artae et hiois*, F^2 ; — *architectique his*, *x* ; — *architectique ex his*, *e* ; — *architectio*, R^2 ; — *architectique uis*, *OxVC*. La correction de Mayhoff[1] : *naturae artificis uis* était paléographiquement plus satisfaisante que *naturae uarietas et lusus* ; plusieurs éditeurs (Hardouin, Dalechamp, Jan, Sillig) ont bien vu que le concept de création architecturale (*architecti*) devait être gardé. On peut penser, en ce *locus quasi desperatus*, que Pline avait peut-être accolé à *naturae* un mot rare : *architectonia*, m'a suggéré M. A. Ernout (*architectonia* et *architectonicus* sont attestés). En fin de compte, j'opterais prudemment pour *architectique uis* de *OxVC*. La question est d'importance, car le texte ainsi proposé n'attribue pas à la seule puissance de la nature la variété de la création, mais il postule, à côté de cette Nature, l'existence d'une Providence (= c'est là surtout que paraît la puissance de la nature et de son architecte). Cette addition n'est pas contraire à la conception du monde qui se dégage du livre II ; bien qu'elle tende parfois à confondre Dieu avec la nature[1], la thèse de Pline est plutôt stoïcienne : elle postule l'existence d'un Être créateur (II, 14-27) ; la nature pourvoit d'elle-même

1. Cf. J. Beaujeu, *La vie scientifique à Rome au premier siècle de l'Empire*, dans les *Conférences du Palais de la Découverte*, série D, n° 51, p. 20 ; J. Bayet, *Littérature latine*, Paris, 1934, p. 529.

avec bienveillance à la nourriture des êtres animés (II, 25), mais un Dieu vigilant et fort occupé dans ce vaste univers préside à tout (II, 26). Ainsi la leçon *naturae architectique uis* me paraît être imposée à la fois par la collation des manuscrits et par la théologie de Pline ;

§ 199, *ea et fruge solipedes* ; tous les manuscrits portent : *sed et fruge solipedes*, que Mayhoff avait gardé dans sa première édition et qui est satisfaisant, l'opposition est la suivante : un seul des animaux ayant des doigts est herbivore, le lièvre ; mais les solipèdes sont aussi frugivores ;

§ 200, *ueterina, quamquam et fruge et herba, scilicet ut bibere, sic edunt* ; dans sa première édition, Mayhoff avait gardé la leçon de F^2*xelOxVC* : *sed ut bibere* (*DF*^{1}*Rd* ont : *sed uiuere* inexplicable). Passage imité d'Aristote (*H. A.*, VIII, 10, 595 b = ἵπποι δὲ καὶ ὀρεῖς καὶ ὄνοι καρποφάγοι μέν εἰσι καὶ ποηφάγοι, μάλιστα δὲ πιαίνεται τῷ ποτῷ· ὡς γὰρ ἄν πίνῃ τὰ ὑποζύγια τὸ ὕδωρ, οὕτω καὶ πρὸς τὴν ἀπόλαυσιν ἔχει τῆς τροφῆς. La correction de *sed* en *scilicet* ne s'impose pas, car *sed* n'a souvent qu'une valeur affaiblie (le menu bétail s'engraisse en buvant ; aussi le sel lui convient très bien ; de même pour les bêtes de somme, bien qu'elles se nourrissent à la fois de grains et d'herbe, mais elles mangent à proportion de ce qu'elles boivent) ;

§ 201, *repertis aperto corpore eorum saluberrimi liquoris uesicis* ; il s'agit des oryx (variété d'antilope?) ; en ouvrant leur corps, les brigands de Gétulie trouvent des poches remplies d'un liquide qui est un remède excellent contre la soif ; *DF*^{1}*Rdl* ont *pro corpore* ; F^2*e*, *pro in corpore* ; mais la bonne leçon est donnée par *xaOxVC* : *in corpore* ; Mayhoff l'avait adoptée dans sa première édition, et il convient d'y revenir ;

§ 202, *Condensam arborem occultatique ex ramis* ; tous les manuscrits donnent *condensa arbore occultatique earum ramis*, qu'on peut garder : 1° l'ablatif est courant avec *insido* ; 2° le passage du singulier collectif *arbore* au pluriel *earum* ne doit pas surprendre (cf. § 97) : dans cette même Afrique les pards s'embusquent sur un arbre touffu et, cachés par les branches, ils sautent de là sur ce qui passe et débuchent ainsi de la demeure des oiseaux ;

§ 204, *rursus cum trochilo mustela et cornix* (*dissident*) ; tous les manuscrits donnent : *rursus cum terrestribus mustela et cornix*, ce qui est inacceptable, car *cum terrestribus* ne va pas avec *dissident* qui commande toute l'énumération de ce développement ; en outre si *mustela* (la belette) est un animal terrestre en conflit avec un oiseau (*cornix*), *turtur* et *pyrallis*, dans l'exemple qui suit, sont deux oiseaux. Le passage est corrompu, mais c'est un emprunt à Aristote (*H. A.*, IX, 1, 609 a) : πολέμιος δὲ καὶ ὁ πρέσβυς καλούμενος καὶ γαλῇ καὶ κορώνῃ ; l'oiseau πρέσβυς étant le roitelet, je conjecture que le texte de Pline doit être ainsi rétabli : *regulus et terrestris mustela et cornix*, l'épithète *terrestris* s'expliquant par la nécessité de distinguer la *mustela* terrestre (belette) de la *mustela* marine (lotte) ; *regulus* a été déformé en *rursus* ; ainsi nous retrouvons l'énumération d'Aristote : roitelet, belette, corneille ;

§ 204 : *aegithus... excauat* ; Mayhoff a proposé de déplacer ce paragraphe

concernant l'égithe pour le joindre à ce qui traite plus bas (§ 205) de l'acanthis et de l'égithe, comme dans le développement d'Aristote (*H. A.*, IX, 1 609 a) ; dans l'énumération de Pline il y a d'autres infractions à l'ordre suivi par Aristote, infractions inévitables quand on compose en rapprochant des fiches ;

§ 211, *quae fiant ratione* ; tous les manuscrits ont *qua*, qui est satisfaisant dans cette suite de questions : l'âme en repos a-t-elle certaines prévisions? comment se produisent-elles? ou bien la réalisation n'est-elle qu'une chose fortuite comme beaucoup d'autres[1]?

* * *

En résumé, l'importance du manuscrit du Mans, négligé jusqu'à ce jour par les philologues, ne doit pas être surfaite ; et l'on peut même se dispenser de l'étudier pour établir le texte de Pline, puisqu'il ne présente, pour tout le livre X, qu'une leçon originale : au § 21, *buteonem.*

Mais, parce qu'il est très proche parent des manuscrits anglais *l* (*Arundelianus*) et *Ox* (*Oxoniensis*) et du manuscrit de Leyde *V* (*Leidensis Vossianus*), il nous apporte un nouvel appui qui a manqué à Mayhoff ; nous disposons là d'une famille de documents dont l'intérêt est incontestable, parce qu'ils nous permettent de retrouver plus sûrement une tradition remontant à l'*ordo uetustiorum.*

E. DE SAINT-DENIS.

1. J'ai apporté dans cette troisième partie le résultat d'un examen des corrections Mayhoff fait en amicale collaboration avec M. A. Ernout, à qui j'exprime une fois de plus toute ma gratitude.

NOTES SUR UNE ÉDITION RÉCENTE D'ATHÉNÉE

On a toujours plaisir à voir éditer un texte qui évoque la vie matérielle des anciens. On se doute que, lorsqu'il s'agit d'Athénée, l'éditeur se heurte à des difficultés de toute sorte. Le texte est, en effet, si morcelé, si tronqué par les « réducteurs » successifs que les citations, celles des poètes en particulier, sont souvent impossibles à interpréter et ne peuvent s'éclairer que par de multiples rapprochements. S'agit-il de vocabulaire technique, c'est encore bien pis. Aussi voudrais-je présenter seulement un certain nombre de remarques d'ordre purement technique, concernant presque toutes la botanique, qui m'ont été inspirées par la lecture de l'édition donnée par A.-M. Desrousseaux aux Belles-Lettres en 1956 (livres I-II) :

1 — Βολβός est toujours traduit par « oignon » (5 c, etc., et surtout 63 d-64 a), alors que l'oignon se dit κρόμμυον (cf. Diosc. 2, 151). Le βολβός ἐδώδιμος de Diosc. 2, 170, le *bulbus* de Pline, *N. H.* 20, 102 sqq., est le muscari (en particulier le muscari à toupet, *Muscari comosum* Mill. ; cf. Olck, *R. E.*, III, 1, 669 sqq.), dont on consommait les bulbes. On a retrouvé des traces de sa culture jusqu'en France, précisément associées aux vestiges romains ou même à d'anciennes occupations néolithiques (F. Gidon *ap.* A. Maurizio, *Histoire de l'alimentation végétale*, Paris, Payot, 1932, p. 9). Pour sa consommation en Grèce, voir D. Bois, *Les plantes alimentaires*, I, Paris, Lechevalier, 1927, p. 511 : « En Grèce... les bulbes de ces *Muscari* récoltés en quantité considérable seraient très appréciés du peuple comme nourriture saine et excellente pour l'estomac (comme le disait déjà Dioscoride). Ces bulbes sont apportés sur les marchés en février-mars, surtout pendant le grand Carême, avant Pâques. On doit les faire cuire assez longtemps pour atténuer leur amertume, et on les met dans du vinaigre pour les consommer vingt-quatre heures après. On peut les conserver cependant plus longtemps. » C'est pourquoi la traduction de 64 d « En certains endroits, les oignons (οἱ βολβοί) sont si sucrés (οὕτω γλυκεῖς) qu'ils se mangent même crus, comme dans la Chersonnèse Taurique » est deux fois inexacte. Γλυκύς a le sens de « doux », c'est-à-dire « sans amertume » ; on rapprochera son emploi avec la même valeur pour les eaux, quand il s'agit d'opposer les eaux « douces » aux eaux salées (cf. 41 f).

2 — 20 d, καὶ δονακώδεα Νεῖλον « et le Nil plein de joncs ». Le δόναξ n'est pas un jonc, mais la canne de Provence (*Arundo Donax* L.), roseau atteignant quatre mètres de haut, qui croît dans tout le bassin méditerranéen.

3 — 28 d, κάρδαμον Μιλήσιον est traduit « le chardon de Milet ». On retrouve κάρδαμον traduit par « cardame » (68 a et 68 e) et par « cresson » (70 a). Que choisir? On peut se demander à bon droit ce que peut bien être

le « cardame ». En tout cas, κάρδαμον est toujours le cresson alénois (*Lepidium sativum* L. ; le nom du genre *Lepidium* est Passerage), et il faut bien se garder de traduire par le seul « cresson », qui n'est pour nous que le cresson de fontaine (*Nasturtium officinale* L.), en grec σισύμβριον.

4 — 28 d, καυλὸν ἐκ Καρχηδόνος καὶ σίλφιον est traduit « et de Carthage thapsia et silphium ». La note qui l'accompagne (n. 1, p. 67) « D'ordinaire καυλός et σίλφιον désignent la même tige du laser. L'emploi des deux mots à côté l'un de l'autre fait d'autant plus de difficulté » est en contradiction avec la traduction de 63 d, οὐ καυλοῖσιν οὐδὲ σιλφίῳ « de tiges ou de suc de silphium ». Cette dernière interprétation est sans doute la bonne, puisque nous avons la même distinction dans Hippocrate, *Acut.* 37, σιλφίου ἢ ὀπὸς ἢ καυλός, et que *silphium* semble désigner dans Apicius le suc extrait de la tige ou des racines (on distinguait les deux variétés sous les noms de καυλίας et ριζίας suivant leur origine).

5 — On comparera 30 b « Que les Mityléniens appellent leur vin doux (γλυκὺν οἶνον) *prodromos* (précoce), d'autres *protropos* (précurseur) ou *prodropos* (tôt cueilli) » et 45 e « qu'il prenne avant le repas un vin doux... principalement appelé πρότροπος (prédisposant), qui est stomachique ». On notera qu'il s'agit du même vin et que « prédisposant » ne convient pas du tout. Le πρότροπος est un *passum* (Diosc. 5, 6, 4), c'est-à-dire un vin de raisins passerillés, mais c'est surtout un vin de mère-goutte, c'est-à-dire fait avec le moût s'écoulant des raisins entassés dans la cuve avant le foulage (cf. aussi Pollux, 6, 17 ; Pline, 14, 85). Il se faisait à Cnide (Pline, 14, 75) et à Lesbos (Vitruve, 8, 3, 12). Par suite, *prodropos* signifie non pas « tôt cueilli », ce qui pourrait faire croire qu'il est obtenu de raisins non parvenus à la pleine maturité (c'est l'ὀμφακίας ou ὀμφακίτης), mais « le premier recueilli ».

6 — 38 e « Puisant un vin tantôt doux comme miel, tantôt plus piquant que chardons ». Peut-être le traducteur a-t-il rendu τρίβολος par « chardon » pour des raisons de style, mais il eût dû préciser en note que le mot grec n'a jamais désigné un quelconque chardon, mais la tribule ou croix de Malte (*Tribulus terrestris* L.) des lieux incultes, dont les fruits sont contenus dans des capsules épineuses (voir aussi Virgile, *G.* 1, 153).

7 — On s'étonne de voir θύμον traduit par « thym » (43 c, etc.), « sarriette » (60 d) et même « oignon sauvage » (*sic* ; 62 f). Notre thym n'existe pas en Grèce (par contre, c'est le *thymum* que Pline, 21, 57, signale en Gaule Narbonnaise). Le θύμον des Grecs est une espèce de sarriette (*Satureia Thymbra* L.).

8 — 50 b-c (= Théophraste, *H. P.* 3, 13, 3) : « Il (le cerisier) a... une fleur blanche, semblable à celle du poirier et du néflier, composée de petites fleurettes ressemblant à un rayon de miel (κηριῶδες). Le fruit est rouge, semblable de forme à celui du plaqueminier (διοσπύρῳ), mais en grandeur égal à une fève ; seulement l'autre a le noyau dur et la cerise le noyau tendre. » Il y a là au moins deux inexactitudes : le διόσπυρον n'est pas le fruit du plaqueminier, mais du micocoulier (*Celtis australis* L.), dont l'amande est dure (*osseus*, Pline, 13, 106) ; d'autre part, je ne connais pas de cerise à

noyau tendre : πυρήν n'est évidemment pas le noyau, mais l'amande qu'il contient, et le mot est d'ailleurs correctement traduit plus loin à propos des pommes de pin (57 c). Enfin κηριῶδες ne peut, vu son sens, se rapporter qu'à ἀνθός et non à ἀνθῶν « les pétales » et il faudrait au moins une virgule entre « fleurettes » et « ressemblant ».

9 — 51 b-c, à propos des συκάμινα : la note 6, page 195, dit : « Les συκάμινα paraissent être les figues de Barbarie. » Hélas ! Le figuier de Barbarie (genre *Opuntia* L.), aujourd'hui naturalisé dans le bassin méditerranéen, est originaire d'Amérique du Nord et du Sud. Συκάμινος est le mûrier noir, cultivé pour ses fruits (*Morus nigra* L.), mais, quand il s'agit de l'Égypte, c'est le sycomore (*Ficus Sycomorus* L.), dit aussi Αἰγυπτία συκῆ, *ficus Aegyptia*, dont le fruit est une figue pouvant atteindre la grosseur d'une orange.

10 — φῆγος est traduit par « gland doux » (52 b), « chênes verts » (52 e) ou « faîne » (54 c ; 55 a). Il s'agit évidemment du fruit, encore actuellement consommé, du φῆγος, chêne de Grèce et d'Asie Mineure, le *Quercus Aegilops* L., qui n'est pas le chêne vert ou yeuse (*Q. Ilex* L.). Il n'y a pas contradiction entre Mnésithéos (*ap.* Athén. 54 c) qui le dit « dur et âcre » (σκληρὰ καὶ στρυφνά) et Théophraste, *H. P.* 3, 8, 2, selon qui le fruit du φῆγος est le plus doux. Le premier compare en effet ces glands, en général amers et astringents, mais qui s'adoucissent à la cuisson (*Ibid.*), aux amandes et aux châtaignes ; le second les compare aux autres espèces de glands. — La note 1 « d'autre part Pline, 16, 16, dit de la faîne, fruit du hêtre : ⟨*glans*⟩ *dulcissima omnium fagi* » contient une erreur. Pline ne fait que traduire Théophraste, *l. c.*, et, dans son ignorance des arbres de la Méditerranée orientale, rend inexactement φῆγος par *fagus*.

11 — 55 d, στέμφυλα « marc », mais 56 b « marc d'olives » (cf. 56 d). Ce dernier sens est seul acceptable, même dans le premier passage, puisqu'il s'agit d'un marchand ambulant, qui ne peut évidemment vendre du marc de raisin. La pulpe des olives pressurées, après écoulement de l'huile, était salée, aromatisée, et formait une pâte comestible, la *sampsa* des Latins (cf. Col. 12, 51).

12 — 56 a. Il est difficile d'admettre la traduction de φασήλους par « haricots verts », à moins qu'une note n'indique que ce n'est là qu'un artifice. Les φάσηλοι sont la banette ou mongette, cornille (*Vigna sinensis* L.), encore cultivée aujourd'hui comme plante alimentaire (cf. Bois, *op. cit.*, I, p. 160). Le haricot (*Phaseolus vulgaris* L.) est originaire d'Amérique.

13 — 58 f-59 c, κολοκύνθη n'est pas la citrouille. Celle-ci (*Cucurbita Pepo* L.) est originaire d'Amérique, comme on l'a reconnu. C'est la gourde ou calebasse (*Lagenaria vulgaris* Ser.) qu'on utilisait comme bouteille quand elle était vidée et séchée (cf. Pline, 19, 71), ce qu'il est impossible de faire avec la courge et la citrouille. Sur son usage dans l'alimentation, voir Bois, *op. cit.*, I, p. 189. Il faut aussi la distinguer de la κολοκυνθίς ou κολοκύνθη ἀγρία, qui est la coloquinte (*Citrullus Colocynthis* Schrad.).

14 — 63 a, πίτταν est traduit par « poireau » tandis que l'apparat note : « πίτταν, cf. Dioscor. 3, 126 [= κόνυζαν] ». Or, les manuscrits de Dioscoride,

à cette référence, n'ont rien de tel, mais le Pseudo-Dioscoride, 3, 121, donne les leçons ΠΙΚΑΝ (*R H*) et πισσαν (*H D i*) comme synonyme *latin* de la κόνυζα πλατύφυλλος, qui est l'inule visqueuse (*Inula viscosa* Aiton) ; de là la correction de Wellmann en πίκεμ et celle, possible, en *piceam* ; mais il n'y a pas de trace que l'inule ait jamais été consommée. En tout cas, rien ne permet de traduire cet hapax par « poireau ».

15 — « Échalote » traduit βολβῖναι (64 b-c), mais aussi κρόμμυον (64 d) et enfin ἀσκαλώνιον (68 e, où κρόμμυον est, par contre, correctement traduit par « oignon »). Or, si nous savons que κρόμμυον est indubitablement l'oignon, ἀσκαλώνιον n'est pas l'échalote (*Allium Ascalonicum* L.) qui, d'ailleurs, n'a jamais été trouvée à l'état sauvage en Palestine et que les anciens n'ont pas connue (cf. Bois, *op. cit.*, I, p. 504). On y voit généralement une espèce d'ail, probablement une variété d'*Allium sativum* L., et certains ont pensé aussi à une variété cultivée d'*Allium ampeloprasum* L., ail d'Orient, de saveur plus douce que l'ail ordinaire, à gros bulbes et nombreux caïeux. Quant à la βολβίνη, Théophraste, *H. P.* 7, 13, 9, dit seulement qu'elle a un petit bulbe et Pline, 19, 95, ne la décrit pas non plus. Elle est donc absolument impossible à déterminer.

16 — 65 a, à propos des grives : la première et la plus grosse égale presque une pie ; elle est aussi appelée ixophage parce qu'elle mange de la glu » (ἣν καὶ καλεῖσθαι ἰξοφάγον, ἐπειδὴ ἰξὸν ἐσθίει). Or, aucune grive ne mange de glu, mais seulement la pulpe des baies de gui. L'ἰξός estd'ailleurs le gui du chêne (*Loranthus Europaeus* L.) et non notre gui ou gui blanc (*Viscum album* L.), en gr. ὄφεαρ.

17 — 66 e, à propos des effets de la ciguë, voir la note 4, page 203 : « Il est pourtant certain que les effets paralysants du κώνειον n'ont aucun rapport avec ceux que nous connaissons à la ciguë. Le mot grec désigne une tout autre plante, non encore déterminée, à ce qu'il semble. » On n'aura plus de doute sur l'identité de κώνειον et de notre grande ciguë (*Conium maculatum* L.) si l'on se reporte aux effets d'empoisonnement décrits par A. Hérard, *Dictionnaire des plantes médicinales*, Paris, Baillière, 1909, p. 207 : « Le pouls se ralentit, la calorification diminue, les forces musculaires s'anéantissent progressivement, les membres s'agitent souvent d'un mouvement convulsif, la pupille se dilate ; la paralysie, limitée d'abord aux muscles volontaires, finit par gagner les muscles respiratoires, puis le cœur, et la mort a lieu par asphyxie... »

18 — 68 a, θρίων est traduit par « d'aulx ». Or, le sens donné par Liddell-Scott-Jones est celui de mélange d'œuf, lait, lard, farine, miel et fromage enveloppé dans des feuilles de figuier ; voir les références s. v.

19 — 68 c, 68 e, etc., à propos du melon : la traduction de σικυός par « courge » ou « potiron » (59 a) est absolument inexacte. La courge ou potiron est d'origine américaine (*Cucurbita maxima* Buch.). Le melon a d'abord été comparé au concombre, mais il a été appelé πέπων (σικυός) parce qu'il se mange mûr, alors que le concombre peut se consommer vert (le σικυός ὠμός du *Corp. Hippocr.* I, 689 ; II, 322 et 423 Kühn).

20 — 69 a. L'interprétation du texte de Strattis laisse sceptique :

Πρασοκουρίδες, αἵ τ' εὐφύλλους
ἀνὰ κήπους πεντήκοντα ποδῶν
ἴχνεσι βαίνετ' ἐφαπτόμεναι
ἠθάσιν σατυριδίων
μακροκέρκων, χοροὺς ἐ-
λισσουσαι παρ⟨ά τ'⟩ ὠκίμων
πέταλα καὶ θριδακινίδων
εὐόσμων τε σελίνων.

« Fille des boulingrins, qui, comme par des vergers aux belles feuilles, marchez au pas familier de vos cinquante pieds, vous attachant aux satyreaux à longues queues, enroulant vos rondes le long des pétales d'aulx, de laitues (θριδακινίδων) et d'odorants persils. »

Le texte n'est pas sûr (αἵ τ' *Desrousseaux* αἵ κατ' *codd.* ; ἠθάσιν *Desr.* ποδοῖν *codd.*), mais cette incertitude laisse approcher le sens général. Cependant, pour ma part, je n'ai encore jamais rencontré pour ὤκιμον le sens d' « ail ». Rétablissons d'abord les vérités botaniques : ὤκιμον est le basilic (*Ocimum basilicum* L.) et σέλινον est ici l'ache (*Apium graueolens* L.), beaucoup plus odorante que le persil. Et, comme il est question dans notre texte de poireaux (πρασο-), de basilic, de laitue et d'ache, toutes plantes potagères de l'antiquité, nous traduirons κήπους par « jardins » ou « potagers ». La traduction de πρασοκουρίδες par « filles des boulingrins » est peut-être très poétique, mais assurément impropre, puisque le mot se laisse aisément décomposer en πράσον « poireau » + κουρίς (de la famille de κείρω « rogner, dévaster » ; cf. κουρά « tonte » et κουρίς « ciseaux ») ; ce sont donc exactement des « tondeuses de poireaux ». Mais que sont ces bestioles? Théophraste, *H. P.* 7, 5, 4, distingue nettement parmi les ennemis des légumes les pucerons (ψύλλαι) sur les raiforts, les chenilles (κάμπαι) sur les choux et les πρασοκουρίδες qui s'attaquent « aux laitues, aux poireaux et à plusieurs autres plantes ». Les κάμπαι sont vraisemblablement les κραμβίδες, c'est-à-dire les piérides du chou. Aristote, *H. A.* 551 b 20, précise, d'autre part, que les πρασοκουρίδες ont des ailes. C'est dès lors très certainement la teigne du poireau (*Acrolepia Assectella* Zell.), petit lépidoptère qui passe par les phases successives de chenille, chrysalide et papillon, et dont la chenille cause parfois des ravages considérables dans les cultures de poireaux (cf. A. Balachowsky-L. Mesnil, *Les insectes nuisibles aux plantes cultivées*, 1936, II, p. 1402-1404). Or, les chenilles des lépidoptères possèdent trois paires de pattes thoraciques et généralement cinq paires d'expansions abdominales couronnées de crochets et qualifiées de « fausses pattes ». Ainsi s'explique que Strattis, bien qu'avec une certaine exagération, puisse parler des « cinquante pattes » d'une chenille. Comme cet animal se déplace en incurvant, puis en détendant successivement son corps, ses ondulations font penser à la queue recourbée des satyres. Comme il ne s'agit pas, nous l'avons vu, de vergers, comme les « riches Athéniens » ne plaçaient pas, et pour cause, des

« singes d'Asie fort mignons » (voir n. 3, p. 170) dans leurs jardins potagers, mais, s'ils l'ont jamais fait, dans leurs jardins d'agrément, il me paraît inutile de recourir à ces animaux. On voit d'ailleurs assez mal des chenilles « s'attacher » à des singes. Que l'on songe aux chœurs de satyres dans le drame, et l'expression σατυριδίων μακροκέρκων prendra son sens, si l'on supprime toute ponctuation entre μακροκέρκων et χορούς : « Ronge-poireaux, qui, dans les jardins aux belles feuilles, marchez vous accrochant au pas familier de vos cinquante pattes, enroulant vos rondes de satyreaux à longues queues le long des feuilles (et non « des pétales ») de basilic, de laitue et d'ache odorante. » [Je n'ai eu connaissance qu'en cours d'impression de l'ouvrage récemment paru de M. Luis Gil Fernandez, *Nombres de insectos en griego antiguo*, Madrid, 1959. L'auteur, discutant du texte de Strattis, p. 218-220 (avec les leçons αἳ καταφύλλους et ποδοῖν), voit dans le σατυρίδιον un insecte adulte à large queue (μακροκέρκων) et deux paires de pattes (ποδοῖν), peut-être la courtilière. On objectera que la courtilière est un insecte essentiellement fouisseur, dont la vie est principalement souterraine. L'interprétation du passage n'en est d'ailleurs pas facilitée.]

21 — 69 b, θύραις χρῆσθαι κηπουρικαῖς « comme clôtures de vergers ». Pline, 19, 125, a rendu bien plus exactement le texte de Théophraste : *Lactucae Graeci tria fecere genera : unum lati caulis, adeo ut ostiola olitoria ex iis factitari prodiderint* « comme portillons de potagers ».

22 — 70 b, « et dans leurs montagnes (sc. des Chorasmiens), il y a des essences sauvages, épine cynara, sapin, laurier-rose » (ἄκανθα κυνάρα, ἰτέα, μυρίκη). Si je ne me trompe, ἰτέα est le saule et μυρίκη le tamaris.

23 — 70 d-71 c, κάκτος et κινάρα, qui désignent la même plante, comme Athénée l'indique expressément, sont traduits, le premier sept fois par « cactus » et deux fois par « cardon », le second par « artichaut ». Or, « cactus » désigne diverses plantes du genre *Opuntia* L., toutes originaires d'Amérique, en particulier le figuier de Barbarie qu'on avait déjà identifié, faussement, avec le συκάμινος (voir ci-dessus, n° 9). Il ne peut s'agir que du cardon (*Cynara Cardunculus* L.) : les bractées de l'involucre sont terminées par une forte épine ; ses feuilles sont épineuses ; or, les feuilles en sont dites épineuses (ἀκανθῶδες ; cf. pour la plante entière ὀξείης κάκτου, 71 a, et c'est aussi évidemment le sens de τραχέες τε κάκτοι de 70 f), tandis que l'artichaut est inerme. D'ailleurs, tout porte à croire qu'on doit l'artichaut aux horticulteurs italiens et cette forme améliorée par la culture du *Cynara Cardunculus* L. est mentionnée pour la première fois en 1466. On a longtemps consommé du cardon, cultivé et surtout sauvage, et la tige et les réceptacles des capitules, comme nous le faisons de ceux de l'artichaut ; cf. Bois, *op. cit.*, I, 279 : « Le *Cynara Cardunculus* sauvage couvre, en Algérie, plusieurs centaines de mille d'hectares. Les indigènes récoltent en grand les jeunes capitules vendus sous le nom de *Korchef*, qui sont excellents quand ils sont frais. »

24 — 70 f, « les méconides » (μηκων⟨ίδες⟩), et en note 4 « les plantes papavéracées ». Comme le mot entre dans une liste de « légumes comestibles », je ne pense pas qu'il puisse s'agir de papavéracées, bien que Bois, *op. cit.*, I,

p. 19, dise qu' « on prétend que les feuilles des jeunes coquelicots peuvent être consommées après avoir été cuites comme des épinards ». Pline, 19, 126, et 20, 67, nous montre que la μηκωνίς est une espèce de laitue blanche et amère, ayant beaucoup de lait.

25 — 71 a, ἐλάταν est traduit par « faînes » (!). Je ne crois pas qu'il faille penser, avec Liddell-Scott-Jones, au spathe de l'inflorescence du palmier, qui est parfois consommé dans des espèces de l'Amérique centrale (Bois, *op. cit.*, I, p. 519). On trouve l'explication dans l'Édit de Dioclétien, 6, 40, *germina palmae ⟨s⟩ibe elatae.* Ce sont les jeunes bourgeons du palmier. Or, on mange encore en Algérie la partie tendre des jeunes rejets du palmier nain (*Chamaerops humilis* L.), le seul palmier indigène européen.

Jacques André.

TOUCHES CLASSIQUES ET CHRÉTIENNES JUXTAPOSÉES CHEZ SAINT JÉRÔME

« Je les vois dans mes rêves, écrivait Renan[1], ces cités pacifiques de Clonfert et de Lismore, où j'aurais dû vivre, pauvre Irlande, nourri du son de tes cloches, au récit de tes mystérieuses odyssées[2]. Inutiles tous deux en ce monde, qui ne comprend que ce qui le dompte ou le sert, fuyons ensemble vers l'Éden splendide des joies de l'âme, celui-là que nos saints virent dans leurs songes. Consolons-nous par nos chimères... nos rêves... Dieu m'est témoin, vieux pères[3], que ma seule joie, c'est que parfois je songe que je suis votre conscience, et que pour moi vous arrivez à la vie et à la voix. »

Tonalité un peu cimmérienne, brumeuse, où l'interprète du shéol, de l'Hadès ou des enfers, mêle avec un art ouaté les sonorités païennes et chrétiennes. Dans « mystérieuses odyssées », le premier mot évoque un doux syncrétisme d'Érèbe, tandis que « odyssées » rappelle des périples épiques. « Cloches, Éden, saints, Dieu, Pères » rendent un son chrétien, voire hébreu, tandis que « chimères » est un adroit rappel de couleur pour la fable antique. Et « rêves, songes, rêves, songe » noient dans une atmosphère irréelle ces *membra disiecta* du mythe grec et de la légende irlandaise. L'effet poétique n'est pas sans charme.

Saint Jérôme usa plus d'une fois de procédés analogues : touche païenne sur un fond chrétien, ou bien bouquet de fleurs profano-sacrées. Mais ce docteur de l'Église n'entendait nullement distiller par là le scepticisme attendri ou le syncrétisme narquois de l'ancien clerc d'Issy. Cet artifice provenait chez lui d'un double loyalisme, un peu comme Péguy honorait semblablement l'enseignement reçu à l'école primaire et au catéchisme. Il avait souffert du langage grossier que les anciens traducteurs latins prêtaient au Verbe divin s'exprimant dans l'Écriture. Il estimait d'une bonne apologétique, auprès des lecteurs cultivés, l'emploi de quelques gentillesses montrant que les chrétiens n'étaient point barbares : des gens comme lui pouvaient faire le pont entre culture antique et message neuf. Ces réminiscences

1. *Essais de morale et de critique*, 2e éd., Paris, 1860, p. XIX. Ou, si l'on préfère un exemple tiré de Newman, le « Turn again, Whittington » des carillons de Londres inséré entre deux citations de saint Augustin (*Apologia (1839-1841)*, Londres, 1904, p. 72-73 ; 1905, p. 116-117 ; 1913, p. 120). Au IVe siècle, l'empereur Julien juxtaposait Moïse et Minerve Artisane (Ep. 89 b. éd. Bidez, p. 157, coll. Budé).

2. Cf. *ibid.*, p. 455 : « mystiques Atlantides ».

3. Saint Brandan, saint Patrice.

plus ou moins discrètes étaient bien accueillies de son temps : elles faisaient partie du bien dire[1].

Il faut d'ailleurs distinguer entre les écrits de Jérôme. Les lettres à des destinataires qui ont fait de bonnes études, certains prologues fort travaillés contiennent des citations de classiques ou des allusions adaptées. Ainsi les remplois de chapiteaux ou de colonnes dans les bâtisses paléochrétiennes[2]. Par contre, dans des conférences pour les moines de Bethléem, on ne trouve guère à glaner qu'une citation de Cicéron, une de Térence, et deux fois Perse, *Sat.* 1, 1. Dans les commentaires scripturaires, citations et rappels ont en général valeur explicative, fonctionnelle[3]. Dans les traités polémiques, où le ton est plus proche de la diatribe, Jérôme est moins regardant, et parfois il semble jouer avec des rapprochements inattendus. La satire aime les pirouettes. Pour vaincre Jovinien qui se montrait dédaigneux de l'ascèse, de la virginité, du jeûne, Jérôme n'hésite pas à citer copieusement les auteurs païens[4].

On n'étudiera pas ici les juxtapositions de textes proprement dits. Récemment, H. Hagendahl[5] a diligemment relevé les extraits de classiques chez Jérôme en complétant et en amendant Lübeck[6] et Hilberg. Tel parallèle *Énéide*-Bible a si grande allure qu'un Am. Thierry[7] a voulu en donner une idée à ses lecteurs, puis un L. Duchesne[8].

On voudrait essayer de surprendre çà et là la pensée de Jérôme piquant

1. Cf. A. Guillemin, *L'originalité de Virgile*, Paris, 1931, p. 6, ou *Rev. des Ét. lat.*, t. 8, 1930, p. 154.

2. Rufin, *Apol.* 2, 40. P. L. 21, 617 D : « Videmus uetustas aedes nouellis aedificiis profuisse. » Dans l'éd. M. Simonetti, Alba, 1957 : 2, 44, p. 338. — Jérôme parle de tête changée à une statue, *In Abac.* 3, 14. P. L. 25-2, Val. 659 fin. (Comme dans l'édition de Jérôme les colonnes de Migne varient selon le tirage, nous renvoyons aux colonnes de Vallarsi imprimées en gras dans les colonnes de Migne. Nous citons les lettres d'après le C. S. E. L., t. 54-56, éd. Hilberg.) *Dict. d'archéol. chrét. et de lit.*, t. 1-1, fig. 116, col. 640 et 739 ; t. 3-1, col. 167 ; t. 7-1, col. 1132, 1201-1202.

3. *In Abac.* 2, 11. P. L. 25-2, Val. 617 : « quod ut significantius fiat, ponamus litteraturae quoque saecularis exempla ». — *In Ionam*, éd. P. Antin, Paris, 1956, p. 24 n. 1 (coll. *Sources chrét.*, 43) : liste des souvenirs païens dans les commentaires des XII petits prophètes.

4. Rufin (*Apol.* 2, 8. P. L. 21, 589 = éd. M. Simonetti, p. 238, 18) reprochait à Jérôme de citer plus volontiers les païens que les prophètes ou les apôtres. Le reproche est injuste pour l'ensemble de l'œuvre du Stridonien, mais il vaut pour le *Contre Jovinien*. Jérôme s'en excuse 1, 4 et 1, 41. P. L. 23, Val. 241, 306. — Sur les sources de ce traité : E. Bickel, *Diatribe in Senecae philosophi fragmenta*, t. I, Lipsiae, 1915, p. 129-220, 395-420.

5. *Latin Fathers and the Classics. A Study on the Apologists, Jerome and other christian Writers*, Göteborg, 1958.

6. *Hieronymus quos noverit scriptores et ex quibus hauserit*, Lipsiae, 1872.

7. *Saint Jérôme*, t. 2, Paris, 1867, p. 193 : « Comme si la voix du cygne de Mantoue n'avait pas assez de rudesse pour les sentiments qui l'oppressaient, il s'écriait avec Isaïe : Moab a été prise la nuit... ; puis il ajoutait avec le psalmiste : O mon Dieu ! les nations ont envahi ton héritage ! » Cf. Ep. 127, 12, p. 154, qui donne : Isaïe, Psaume, Virgile. Ce qui suggère que Duchesne suit Thierry.

8. *Hist. anc. de l'Église*, 3e éd., t. 3, Paris, 1910, p. 194 : « dans ses gémissements angoissés se heurtent les noms de Troie, de Moab, de Jérusalem, et les vers de Virgile et les lamentations d'Isaïe et les malédictions des Psaumes ». Cf. H. Davenson (H.-I. Marrou) dans *La vie spirituelle*, t. 64, 1941, p. 113.

un mot du paganisme dans un contexte biblico-chrétien, ou amorçant des parallèles, des antithèses, des rapports incarnés dans un mot, un nom païen et un mot, un nom chrétien. Allusions que Lübeck ou Hagendahl n'ont guère relevées comme trop ténues. Au reste, ils s'intéressaient aux classiques chez Jérôme, non au mélange, à la confrontation des sources non chrétienne et chrétienne. Amorces de *Vies* parallèles de saints cléricales et laïques, titres pour dialogues des morts, ou simplement diptyques pour mettre en valeur le génie du christianisme.

Certains mots mythologiques semblent détonner dans notre Vulgate. En 2 Rois (2 Samuel), 23, 13 Jérôme s'est montré quasi scrupuleux. Il avait pensé d'abord à l'expression *in Valle Titanorum*, comme il appert de *In Gal.* 3, 1 (P. L. 26, Val. 418) écrit vers 387-388. Mais, quand il composa sa traduction sur l'hébreu de Samuel et de *Malachim* (les Rois), après 391, il opta pour *in Valle Gigantum*, qui gardait une saveur de folklore sans évoquer précisément la mythologie.

Voici un coup de pouce à l'inverse. Quand il avait traduit Job 21, 33 sur le grec des hexaples d'Origène, Jérôme disait simplement *Lapilli torrentis*[1] (P. L. 29, 88 c, éd. 1846). Mais, lorsqu'il s'attaqua à l'hébreu, il choisit *glareae Cocyti*. Le poète parlait d'un mauvais riche qui jouit après la mort d'un beau tumulus. Jérôme a voulu insinuer que l'onde qui charria les graviers de ce tumulus symbolise un fleuve plus profond, infranchissable au retour. Mais cette insinuation moralisante va contre le sens du passage, qui proclame simplement la prospérité du méchant, même après sa mort.

In sacris Priapi (3 Rois, 15, 13) s'explique par le désir de donner un équivalent accessible du terme hébreu[2].

« Sicut qui mittit lapidem in aceruum Mercurii... » (Proverbes, 26, 8) est une traduction qui ne s'imposait guère.

Des astres, certains animaux, des êtres fabuleux de l'Ancien Testament sont rendus vaille que vaille par Jérôme, souvent d'après le grec, pour ne pas dérouter les habitués des anciennes traductions. Par exemple *dracones* (calqué sur le grec) sert en Exode 7, 12 pour ces « serpents » que sont devenus les bâtons des magiciens d'Égypte. En Job 30, 29 comme en Jérémie 14, 6 *draco* vaut pour « sirène » en grec. En Jérémie 50, 39 « dracones cum fatuis ficariis » correspond au grec *indalmata*, « spectres », et « filles des sirènes ». Isidore de Séville explique *fatui* par « incubes ». Au psaume 148, 7 *draco* reprend le grec.

In Is. 34, 11 (P. L. 24, Val. 444) les onocentaures viennent des LXX. *Lamia* veut suggérer ce que peut être Lilit dans le folklore hébraïque. En Isaïe 13, 22 *sirenes* était en grec *ekhinoi*, « hérissons ». Passons sur Acturus, les Hyades et les Pléiades et Orion[3]. L'hébreu (et le grec) *Mazuroth*, que

1. Cf. F.-M. Abel, *Revue biblique*, 1923, p. 599.

2. Cf. *In Osee* 4, 14 et 9, 10. P. L. 25-2, Val. 41 C et 98 C : Beelphegor.

3. En 388, *In Gal.* 3, 1, P. L. 26, Val. 418. En 393, *Adv. Jov.* 2, 23. P. L. 23, Val. 362 fin. En 397, Ep. 64, 18. En 406, *In Amos*, 5, 8. P. L., 25-2, Val. 288-289. Vers 409, *In Is.* 13, 4 ;

l'Ep. 64, 18 (p. 667, 4 Hilberg) glose « hoc est zodiacum circulum », est rendu dans Job 38, 32 par *Lucifer*, dans 4 Rois 23, 5 par *XII signa*.

Tartarus et *barathrum* paraissent à peine dans la Vulgate. Mais, dans l'ensemble de son œuvre, saint Jérôme emploie le premier terme soit comme synonyme d'enfer chrétien[1], soit comme synonyme de mort, physique ou spirituelle[2]. *Barathrum* a le sens moral d'abîme de tous les vices[3].

L'influence de Plaute est sensible dans la Vulgate. Ainsi « deperiret eam » (2 Rois ou 2 Samuel, 13, 2 dans l'édition critique t. 5, Vatican, 1944). Cf. pour Plaute T. L. L. *depereo*, col. 571, 70-73. De même que le « Pudet dicere » de *Casina* 897 se retrouve dans les lettres de Jérôme au moins sept fois.

Il arrive à Jérôme d'associer un terme biblique et un mot de l'histoire grecque, devenu quasi banal : « ad pharaonem... ad eumdem tyrannum » (*In Is.* 66, 14. P. L. 24, Val. 811 D, E). *Tyrannus* figure aussi dans la Vulgate.

A l'inverse, un terme chrétien pour les païens : les philosophes ont eu leurs martyrs (Ep. 39, 3, 5). On pense au titre de J. Lemaître : *Un martyr sans la foi*[4].

In Mt. 10, 10. P. L. 26, Val. 58-59, Jérôme rappelle le désir de Platon (*Leg.*, 12, p. 942 D) : garder toujours la tête et les pieds nus, et quelques lignes plus bas il dit aux apôtres que nos pieds ne doivent pas être entravés par des liens mortels, « sed terram sanctam ingredientes, esse nudos ». Et voilà l'Ilissos baptisé !

Ici, parallèle en raccourci : « Vbi est Xerxis innumerabilis ille exercitus? Vbi Israelitica in eremo multitudo? » (*In Is.* 40, 23. P. L. 24, Val. 491).

Voici le Christ et ses pâles précurseurs : Esculape... le Christ seul vrai médecin (*In Eph.* 4, 16. P. L. 26, Val. 619 B, D). Codrus, Curtius et les Decii Mures... Le Fils de Dieu par son sang a purifié non pas une seule ville, mais l'univers entier (*In Eph.* 1, 7, Val. 553 C). Dans la satire, Jérôme ne craint pas[5] de placer le Christ comme couronnement de rapprochements qui

13, 10 ; 13, 18. P. L. 24, Val. 236, 240, 245. C'est *Adv. Jov.* 2, 23 que Jérôme a la jolie expression : « stellarum uocabula quae sacratae in Job uolumine (9, 9 et 38, 31) continentur ».

1. Par exemple *Adv. Jov.* 2, 17, 25, 31. P. L. 23, Val. 352; 365, 373.

2. Ainsi *In Is.* 38, 10. P. L. 24, Val. 471.

3. *In Ez.* 37, 15. P. L. 25-1, Val. 441 B

4. Le mélange profane-sacré est très poussé *Contra Vigilant.* 6 P. L. 23, Val. 391-392 : « Ais... uel in sinu Abrahae, uel in loco refrigerii, uel subter aram Dei, animas apostolorum et martyrum consedisse, nec posse de suis tumulis et ubi uoluerint adesse praesentes. Senatoriae uidelicet dignitatis sunt ; et non inter homicidas teterrimo carcere, sed in libera honestaque custodia in fortunatorum insulis et in campis Elyseis recluduntur. »

5. C'est presque une plaisanterie de rapprocher l'*aerobatô* d'Aristophane (*Nub.* 225) et le mot de saint Paul (*Philippiens*, 3, 20) : « Nostra conuersatio in caelis est. » *In Is.* 54, 12. P. L. 24, Val. 638. — L'apologétique de Jérôme compare les miracles de l'Ancien Testament et les *maiora*, les *incredibiliora* des païens, comme la chimère, l'hydre, les centaures, les métamorphoses : *In Ionam*, 2, 2, éd. Antin, p. 79 ; *In Dan.* 4, 1. P. L. 25-1, Val. 645 B. — Ailleurs, les amazones paraissent avant une allusion à saint Paul : *Adv. Pelag.* 1, 25. P. L. 23, Val. 722 A. — On trouverait plusieurs antithèses comme « Ciceronianus es, non Christianus » (Ep. 22, 30, 4) ou : « quid Aristoteli et Paulo? quid Platoni et Petro? » (*Adv. Pelag.* 1, 15 ou

commencent fort mal : « Miror quod serpens lubricus et Proteus noster in uariarum se mutat portenta formarum. Qui enim in coitu et saturitate Epicurus est, subito in retributione meritorum stoicus efficitur. Hierosolymam Citio, Iudaeam Cypro, Christum Zenone commutat. » *Adv. Iov.* 2, 21. P. L. 23, Val. 357 C.

Le prologue 14 à Ézéchiel (P. L. 25-1, Val. 561) débute par du Virgile. Jérôme enchaîne : « Ita et ego istarum Scripturarum ingressus oceanum et mysteriorum Dei, ut sic loquar, labyrinthum de quo scriptum est » — suit un verset de psaume (17, 12). Et Jérôme de prier le Christ « caeca regens Spiritu sancto uestigia ». Allusion à *Énéide* 6, 29-30, comme l'a noté H. Hagendahl, *Latin Fathers*, p. 240, 278, 387, déjà offerte dans le prologue 2 *In Zach.* P. L. 25-2, Val. 825 : « Christi caeca regimus filo[1] uestigia. » Notons, dans *In Ez.*, « oceanum et mysteriorum Dei » amorçant une marqueterie comparable à celle de Renan.

Ep. 82, 3, 3 simple allusion, sans les nommer, à Roboam et à Tarquin, aux quels Jérôme oppose le doux Moïse et le bon Pasteur[2].

Pour célébrer les mérites de son jeune ami Népotien, sacristain zélé, Jérôme évoque Quintus Fabius, Beseleel, Hiram, ces hommes industrieux de Rome et de la Bible, et, afin que la Grèce ne soit pas absente, il rappelle aussi, sans le nommer, Hippias d'Elis (Ep. 60, 12, 3-4). Déjà au § 5 de cette lettre, il avait énuméré, pour leur grandeur d'âme dans un deuil familial, tout un catalogue de deux Grecs et de quatorze Romains. Mais « ne uidear aliena potius quam nostra quaesisse[3] », il cite au § 6 Jacob, David, Moïse, Josué.

Ep. 65, 6, 2 le psalmiste invoque le Seigneur et non pas les muses des gentils[4].

La femme d'Hasdrubal rappelle Isaac et Rebecca (*In Eph.* 5, 25. P. L. 26, Val. 656). Petite « ballade des dames du temps jadis » au prologue de Sophonie (P. L. 25-2, Val. 671) : Olda, Debora, Judith, Esther, Anne, Élisabeth, Marie et Aspasie, Sapho, Themista, Cornélie, et bien d'autres femmes admirables. Mais la médaille a son revers : « plenae sunt historiae Graecae et Latinae quanti uiri ab uxoribus decepti sunt ». Et Jérôme de présenter en regard Samson et Dalila (*In Mich.* 7, 5. P. L. 25-2, Val. 518-519). Le thème de l'argent groupe Danaé vaincue par une pluie corruptrice, Giezi qui préféra des

14 *bis*. P. L. 23, Val. 707). — Timon d'Athènes est opposé à Élie et au Baptiste : *In Mich.* 7, 14. P. L. 25-2, Val. 528 A.

1. Autre fil dans *In Is.* 23, 9. P. L. 24, Val. 229 fin : « Non fatorum ut stulti putant, sic fila deducta sunt ; non fortunae cucurrit rota, sed Dei iudicio. »

2. Titus a pu prononcer le célèbre *Hodie diem perdidi* « sans la Loi, sans l'Évangile, sans la doctrine du Sauveur et des Apôtres » : *In Gal.* 6, 10. P. L. 26, Val. 528 D, E. — Jérôme est plus heureux d'avoir l'autographe d'un martyr que s'il possédait tout l'or de Crésus : *De uiris*, 75, éd. E. C. Richardson. T. U. 14-1, p. 41.

3. Ajouter cette formule aux trois autres citées par Hagendahl, *op. laud.*, p. 303. — Ep. 52, 2 et 3, énumération de vieillards, bibliques puis païens.

4. Cf. Ep. 53, 8, 5 : « Dauid, Simonides noster, Pindarus et Alcaeus, Flaccus quoque, Catullus et Serenus... »

cadeaux à la sainteté de son maître Élisée, enfin Judas (*Adv. Ruf.* 3, 4 fin. P. L. 23, Val. 534). Fulvia se venge de Cicéron, Hérodiade du Baptiste (*Ibid.* 3, 42. Val. 569). Mithra, Erichton sont nés d'une terre moite de luxure. Quelle différence avec le chaste Joseph de Genèse 39, 8! (*Adv. Jov.* 1, 7. P. L. 23, Val. 247 A).

La vache Io n'est pas nommée, mais on la devine, quand Jérôme, vers 400, parle de Jérusalem *quasi oestro libidinis furibunda*, « comme furieusement atteinte du tan de la paillardise » (Ep. 79, 11, 1 ; traduction de Jean de Lavardin, *Epistres familieres de sainct Hierosme*, Paris, 1596, fol. 339). Justement le contexte évoque ce que nous appelons le « veau d'or ». De même, vers 406, *In Osee* 4, 16 (P. L. 25-2, Val. 44-45), Jérôme cite *paroistrôsa* des LXX pour Israël « vacca lasciuiens ». De même en 402, dans sa traduction de la lettre pascale de Théophile, évêque d'Alexandrie (Ep. 98, 17, 1), Jérôme suggérait Io vagabonde et folle par ce texte où Origène « trans flumina Aethiopiae (cf. Isaïe, 18, 1) cursum stultitiae suae dirigens iterum furibundus exsultat » (cf. Eschyle, *Prom. uinctus*, 809). Io était pour certains une reine venue d'Éthiopie (Augustin, *Cité de Dieu* 18, 3. P. L. 41, 563).

Adv. Ruf. 3, 31. P. L. 23, Val. 559, Jérôme dépeint Rufin en lance-flammes. On aurait pu croire que notre auteur, si virgilien, placerait ici Cacus, vomissant à pleine bouche les feux de son père Vulcain (*Énéide*, 8, 198). Mais il préfère insérer « ille Bar Chochebas, auctor seditionis Iudaicae », qui feignait de cracher des flammes en tenant dans la bouche de la paille allumée. « Ita et tu, alter Salmoneus (*Énéide*, 6, 585-594), omnia per quae incedis illustras et nos fumosos arguis de quibus forte dicatur : Qui tangis montes et fumigant (Psaume 103, 32) nec intellegis quid fumus in propheta significet locustarum (Apocalypse, 9, 3) et quod pulchritudo oculorum tuorum amaritudinem fumi nostri ferre non potest. » Ailleurs, Rufin est un Sinon incendiaire[1].

Mélange analogue, dans le cratère qu'est la mémoire de Jérôme, à propos du vin qui affole, *In Eph.* 5, 18. P. L. 26, Val. 651 B. Citation de Deutéronome 32, 33 : « furor draconum uinum eorum et furor aspidum insanabilis », suivie de cette allusion à la fable antique : « et iuxta lapitharum centaurorumque fabulam in mutuum feruntur exitium ». A la fin du prologue 2 sur Michée (P. L. 25-2, Val. 479) où affleurent du Térence, du Quintilien et des textes sacrés, Jérôme parle d'écraser les têtes renaissantes de l'hydre avec la massue (en grec : *rhopalô*) du prophète. Il gémit des taureaux gras qui le bloquent (psaume 21, 13). Au prologue 1 (Val. 434), il plaçait déjà l'hydre, avec un appel à l'Esprit saint. Les soufflets au Christ dans sa Passion annonçaient la citation à venir du psaume 21, considéré comme prophétie du calvaire.

La polémique se plaît aux allusions rapides et piquantes. Le *parturiunt*

1. *Énéide*, 2, 329. Noté par Ch. Favez, *Saint Jérôme peint par lui-même*, Bruxelles, 1958, p. 19. Voir *Biblia Sacra iuxta Lat. vulg. versionem...* cura monachorum abbatiae pont. S. Hieronymi... O. S. B., t. 8, Vat., 1950, p. 6 (préf. à *Ezras*). A défaut, P. L. 28, 1474 ou 1406, éd. 1846.

montes d'Horace, *Ars* 139, revit dans : « Fidei nobis montibus intumescit » (*Adv. Pelag.* 2, 15 fin. P. L. 23, Val. 760), « Parturis mihi montes criminum » (*Adv. Ruf.* 3, 3. P. L. 23, Val. 533. Cf. 3, 39. Val. 565 A). Même rappel discret d'Horace, *Ars* 359 : « Dormitat ergo Deus in operibus nostris » (*Adv. Pelag.* 1, 4. P. L. 23, 699 fin) ou de Lucrèce 2, 8 : « Templi serenitas nullo nubilo contristatur » (*Ibid.* 3, 1. Val. 782. Il s'agit du « delubrum atque sacrarium Christi »). — Dans la lettre 60, 13, 3, p. 563, 13 *uoluuntur lacrimae* rappelle l'*Énéide*, 4, 449.

Certaines touches sont de nuance délicate. Ep. 66, 9, 3 Pammachius est *mystes* du Christ, *symmystes* des patriarches. Rufin, hélas ! est le *symmystes* de Jérôme (*Adv. Ruf.* 3, 35. P. L. 23, Val. 562).

Dans *In Is.* 57, 9. P. L. 24, Val. 673 C, D : « Reuera grandis humilitas, immo usque ad inferos praecipitatio, de luce et culmine castitatis in tenebras lupanaris immo in barathrum libidinum praecipitari », *inferos* a pris une tonalité chrétienne, *lupanar* rappelle la vieille Rome et *barathrum* la vieille Hellade[1].

Mais ces analyses spectrales sont un peu minutieuses. Finissons par deux petits passages de Jérôme où se rencontrent la Bible, les classiques païens, les Pères. Ep. 127, 12, 1 : « Ad nefandos cibos erupit esurientium rabies et sua inuicem membra laniarunt, dum mater non parcit lactanti infantiae et recipit utero quem paulo ante effuderat » et *In Jerem.* 19, 9. C. S. E. L. 59, éd. S. Reiter, p. 235, 6 : « propria uiscera idolis immolarant, uentres suos sepulchra[2] facerent liberorum ». Thème du Saturne de Goya, de l'Hugolin de Rodin, fatal au mauvais goût des précieux ! La Bible offre : Lévitique 26, 29 ; Deutéronome 28, 53 et 56-57 ; 4 Rois, 6, 28 ; Sagesse 12, 5 ; Jérémie 19, 9 ; Lamentations 2, 20 et 4, 10 ; Baruch 2, 3 ; Ézéchiel 5, 10. On y peut joindre Josèphe, *Bellum Iud.* 6, 3, 4 recopié par saint Jean Chrysostome, *Adv. oppugn. uitae monast.* 1, 5. P. G. 47, 525.

Saint Ambroise, *Exaemeron* 5, 3, 7 (P. L. 14, 209 B, éd. de 1845, ou 223 A), disait : « Partus proprios comederunt. Humanis pignoribus mater sepulcrum facta est[3]. »

Pour les classiques : Ovide, *Metam.* 6, 651 : « Inque suam sua uiscera congerit aluum » ; Sénèque, *De ira* 3, 15, 4 : « Liberorum uisceribus patres saturat » et *Agamemnon* 27 : « Viscera exedi mea » ; Valère Maxime, 7, 6 ext. 3 : « Viscera sua uisceribus suis alere » ; pseudo-Quintilien, *Declam.* 12, 27 :

1. Sens ambigu de *dogma* dans : « De gentilium fabulis dogma textum christianis auribus publicatur ». *Contra Io. Jerus.* 19. P. L. 23, Val. 425.

2. Prol. 3 *In Ez.* P. L. 25-1, Val. 79 : « Roma... suis populis et mater... et sepulcrum. »

3. Pseudo-Hégésippe 5, 40. P. L. 15, 2289 C ou 2184 C, éd. 1845 : « Redi, fili, in illud naturale secretum in quo domicilio sumpsisti exordium » (d'après Josephe). — Idace, *Chron.* an 410, c. 48, éd. Mommsen, *M. G. H. Auct. Ant.*, t. 11, p. 17. — Olympiodore, an 414, éd. Bekker, p. 462 (repris par Photius, *Biblioth.*, 80, éd. R. Henry, t. 1, Paris, 1959, p. 178, dans la coll. byzantine Budé). — Dans Théophile d'Antioche, *Trois livres à Autolycus*, 3, 5, p. 212-213 (éd. Bardy, 1948, dans Sources chrét., 20), la tecnophagie est due à la traduction. Le grec parle de parents mangés par leurs enfants. « Créateur dévoré par sa création », disait Mauriac de Proust.

« Pater liberos esurit... mater sibi parit, redit in uterum Paceratus infans. » Et sur ce thème Pline, *N. H.* 8, 206.

Frontières indécises de l'horreur se dépassant elle-même ! Le mot de Jérôme, *In Amos*, 2, 4. P. L., 25-2, Val. 239 : « ... non paterentur mortem esse omnium extremum malorum », fait écho à Lucain, *Phars.* 9, 969 : « etiam periere ruinae ».

On voit que saint Jérôme rapprochait volontiers un élément classique d'un élément chrétien. Et, quand il cite, il reprend parfois ses citations parallèles comme de vrais clichés[1]. Ce relevé montre combien la culture classique était naturelle à Jérôme. Hagendahl se place trop au point de vue moderne en appelant Jérôme « plagiaire » (*op. cit.*, p. 308), en trouvant « burlesques » (p. 307, 387) certaines adaptations[2]. Sauf quelques lettres ou quelques préfaces très soignées, quelques pages polémiques ou satiriques, la pensée biblique et chrétienne est largement prédominante dans son œuvre.

Paul Antin, O. S. B.

1. Ainsi Ep. 126, 2, 2 et 129, 4, 3 ; *In Ps.*, éd. G. Morin, *Anecd. Mareds.*, t. 3-2, p. 130, 1, et t. 3-3, p. 83, 20, ou *Corpus Christianorum*, t. 78, p. 145 et 436.

2. Cf. *Augustinus Magister*. Congrès international augustinien. Paris, septembre 1954. Actes, t. 3, Paris, 1955, p. 34-63, 206-208, sur le thème emprunt, imitation.

NOTES CRITIQUES
POUR LE Περὶ διαίτης PSEUDO-HIPPOCRATIQUE

Avec ses trois éditions critiques, celles de Littré, d'Ermerins[1] et de Jones[2], le traité *Du Régime* est relativement privilégié parmi les œuvres de la *Collection hippocratique*[3].

Les deux seuls bons manuscrits du Περὶ διαίτης sont θ, *Vindobonensis medicus IV* du xe siècle, et M, *Marcianus Venetus* 269, du xie.

M n'était pas connu de Littré quand il éditait le *Régime* et Ermerins ne l'a pas utilisé non plus pour ce traité. D'autre part, θ leur était connu de seconde main. On pourrait donc croire que Jones, qui a personnellement collationné ces deux manuscrits, a fait faire de grands progrès à l'établissement du texte : ce serait une illusion.

D'une part, les variantes de θ qui sont connues de Littré sont la plupart du temps exactes.

D'autre part, les *Parisini* dépendent tous finalement de M, assez fidèlement pour que l'apport de ce dernier ne soit pas décisif.

En troisième lieu, le texte du *Régime* est très corrompu et ce qu'écrivait très justement Ermerins dans sa Préface s'applique tout particulièrement à ce traité. Citons ces lignes, car Ermerins est un méconnu. Jones notamment, qui le cite parfois, a eu le tort de ne pas le consulter avec plus de constance : « ... Sed post Foësii, aliorum et Littréi editionem codicum collatio non multum lucis adferre poterit : optimus cod. Marcianus perpauca mihi suppeditavit... Vitia quae lectionem maxime impediant nata sunt temporibus antiquissimis et recentibus nostrorum temporum codicibus transmittuntur, non tolluntur[4]. »

Enfin, Jones aussi bien que Littré a laissé par mégarde dans le texte soit des hyperionismes, soit des atticismes regrettables. Ermerins leur est à cet égard nettement supérieur, quoiqu'il lui arrive aussi de manquer de vigi-

1. *Hippocratis et aliorum medicorum veterum reliquiae.* Edidit F. Zacharias Ermerins, Trajecti ad Rhenum, 1859-1864, 3 volumes.

2. *Hippocrates*, t. IV, coll. « Loeb », 1931.

3. L'édition Teubner en est restée au second volume, qui date de 1902 ; celle du *Corpus Medicorum graecorum*, médiocre, au premier (Heiberg, 1927). Avec ses quatre volumes, la collection « Loeb » a réédité une petite moitié du *Corpus* : c'est dire qu'un grand nombre de traités « hippocratiques » n'ont plus été édités depuis Ermerins, il y aura bientôt un siècle.

4. Ermerins, *o. l.*, t. I, p. xvi.

lance. Ajoutons toutefois que Jones, en suivant les règles, saines dans l'ensemble, de Kühlewein, l'éditeur Teubner, a éliminé beaucoup d'hyperionismes.

Nous préparons une édition critique du *Régime* pour laquelle nous avons collationné sur microfilm θ et M ; nous avons aussi consulté fréquemment les *Parisini* à la Bibliothèque nationale ou demandé certaines vérifications à M. Charles Astruc, que nous remercions chaleureusement. Il est rare que Littré donne des variantes erronées.

Comme notre édition n'est pas destinée à voir le jour dans l'immédiat, nous proposons ici un certain nombre de notes critiques. Nous en écartons les passages où nous en revenons purement et simplement au texte de Littré, contre Jones[1].

Nous nous référons d'abord à l'édition Jones, qui a numéroté les lignes de chaque paragraphe, puis nous donnons entre parenthèses la référence à l'édition Littré, tome VI.

LIVRE I.

6, 30 (L 480, 4) : les éditeurs préfèrent M (αὐξάνεται) à θ (αὔξεται), même Jones, qui pourtant exagère la supériorité de θ. Or, l'auteur n'emploie ailleurs que αὔξομαι (cf. 7, 10 ; 26, 2 et 4 ; 64, 13, etc.), qui, à notre avis, doit être préféré ici.

9, 3 (L 482, 14) : Littré et Jones suivent le charabia de θ : ὁκότερον ἂν τύχῃ ἐλθὸν καὶ τύχῃ τῆς ἁρμονίης... Mais M omet ἐλθὸν καὶ τύχῃ[2]. Ermerins a bien soupçonné une dittographie « améliorée » dans θ ; il imprime : ὁκότερον ἂν τύχῃ ἐλθὸν τῆς ἁρμονίης... Nous pensons qu'il est plus normal d'inverser : ἐλθὸν τύχῃ.

26, 10 (L 490, 14) : τεσσαράκοντα et ailleurs τέσσαρες se lisent en M et dans toutes les éditions. Pourtant, θ lit chaque fois τεσσεράκοντα et τέσσερες, la forme ionienne attestée dans Hérodote notamment[3] et qu'il faut rétablir, nous semble-t-il, dans la prose hippocratique.

28, 14 (L 502, 7) : βλαβῶσι se trouve dans toutes les éditions. Pourtant, la plupart des manuscrits, dont θ et M — et non seulement EJKP'Q', comme le veut Littré, mais aussi H, le meilleur *Parisinus* — lisent βλαφθῶσι. Cet aoriste 1 se trouve dans Homère, Sophocle, Thucydide, Antiphon et dans les *Lois* de Platon (cf. Kühner, *Formenlehre*, s. v.) ; il est donc à sa place aussi dans le *Régime*, où βλαβῶσι ne peut être qu'une normalisation récente.

LIVRE II.

38, 69 (L 534, 11) : τὰ ζῷα θ, Jones ;
τὰ ἄλλα ζῷα MEK
τὰ ζῷα πάντα cett, Littré.

1. De nombreux autres passages sont étudiés aussi dans nos *Recherches sur le traité pseudo-hippocratique « Du Régime »*, pour le moment inédites.

2. Jones ferait croire erronément que M aurait redoublé τύχῃ.

3. Cf. Kühner, *Ausführl. Gr. Gr., Formenlehre*, I, 635, § 5.

Littré dit que H a ici la même leçon que θ : ce serait un cas isolé à mettre sur le compte d'une pure coïncidence. Mais, vérification faite, H donne bien τὰ ἄλλα ζῷα, comme M. C'est cette leçon *difficilior* de M qui nous paraît la meilleure.

40, 29 (L 538, 4) : il faut rétablir le τὸ devant ψυχρόν, donné par le seul θ et dédaigné par les éditeurs : πέφυκε γὰρ τὸ μὲν θερμὸν τὸ ψυχρὸν ἕλκειν, τὸ δὲ ψυχρὸν τὸ θερμόν... Suit un passage corrompu : καταναλισκομένου δὲ τοῦ ὑγροῦ ἐκ τῆς κοιλίης ἀνάγκη ξηραίνεσθαι, τοῦ δὲ ὕδατος τοῦ σὺν τῇ μάζῃ ἐνελθόντος { ψύχεσθαι ἐπαγόμενον ὄν (θ) / ψύχει ἐπαγόμενον (M).

Littré admet ψύχει ψύχεσθαι ἐπαγόμενον, que Jones réimprime entre *cruces*. Ermerins choisit ψύχει ψύχεσθαι et rejette ἐπαγόμενον. En note, Jones suggère de considérer ψύχει ἐπαγόμενον comme une glose insérée dans le texte. Cette solution fort simple nous paraît inadéquate, car elle n'explique en rien la leçon de θ. Nous proposons audacieusement — aux grands maux les grands remèdes — ψύχεσθαι ⟨τὸ⟩ ἐπιγινόμενον, qui au moins aurait un sens : « et quand l'eau de la pollenta y est entrée, il est nécessaire que soit refroidi ce qui en résulte ». L'omission d'un article est assez fréquente (cf. en 40, 29 et *infra* 67, 8) et notre correction reste proche de la leçon corrompue de θ.

49, 7 (L 552, 3) : Littré imprime καὶ τὰ χλωροφάγα τῶν ποηφάγων (sc. ξηρότερα), ce qui n'a aucun sens. Jones reprend entre *cruces* ce texte de Littré et de θ ; M donne καρποφάγα. Il faut, comme Ermerins, adopter la leçon χορτοφάγα que Zvingerus nous a conservée d'un manuscrit perdu.

54, 65 (L 562, 2) : les éditeurs donnent le texte suivant : ... στρύχνου · ψύχει σκολοπένδριον..., qui est celui des *recentiores* EFIJ. Mais M (et HK) lit : ...στρύχνου · καὶ ταῦτα ψύχει σκολοπ... et θ, qui est visiblement fautif, va pourtant dans le même sens : καὶ ψύχει στρύχνον καὶ τοῦτο ψύχει καὶ σκολοπ... Il paraît bon de suivre M.

54, 68 (L 562, 5) : la liste des génitifs se termine dans les éditions à κνήκου. C'est là le texte des *recentiores* ; après κνήκου, θ lit ἅλμης et MH ἀδμής. On peut admettre que ce mot corrompu cache le dernier génitif de la série ; un botaniste aurait des chances de le retrouver.

57, 4 (L 570, 9) : Jones imprime sans explication φύσει γὰρ θερμὸν ἕλκει..., lecture qui ne repose sur aucun manuscrit. Littré donne φύσει γὰρ ἐὸν θερμὸν ἕλκει..., leçons de rares *recentiores*. Par contre, θ lit φύσει γὰρ ἔχον τὸ θερμὸν et M (suivi par HEIJKQ') ἔχον θερμόν. La leçon de θ est la bonne ; elle explique bien les deux corruptions successives ἔχον et ἐόν.

57, 12 (L 570, 15) : passage très corrompu. Jones réimprime entre *cruces* le texte de Littré : κενῷ μὲν τῷ σώματι δίδωσι θερμόν τι ψυχρὸν ἐόν . βεβρωκότος δὲ ἀφαιρεῖ ὑγροῦ ἐόντος ξηρὸν ἐόν, καὶ πληροῖ τοῦ ὑπάρχοντος ξηροῦ .

θ : κένωσι μὲν τῷ σώματι δίδωσι θερμῷ ἐόντι ψυχρὸν ἐόν · βεβρωκότος δὲ ἀφαιρέει θερμοῦ ἐόντος · καὶ πληροῖ ψυχροῦ ἐόντος τοῦ ὑπάρχοντος ὑγροῦ...

M : κενῷ μὲν τῷ σώματι δίδωσι θερμὸν τι ψυχρόν · βεβρωκότι δὲ ἀφαιρέεται ὑγροῦ ἐόντος καὶ πληροῖ ψυχρὸν ἐὸν τοῦ ὑπάρχοντος ξηροῦ.

Pour rétablir la doctrine très explicitement professée par l'auteur dans ce paragraphe consacré aux bains, il faut :

suivre d'abord M, mais amender ψυχρὸν (qui est καὶ ψ. en H¹EKL) en καὶ ὑγρόν ; ὑγρόν est la variante notée par van der Linden d'un manuscrit aujourd'hui perdu ;

suivre ensuite θ : βεβρωκότος δὲ ἀφαιρεῖ...

et enfin M, jusqu'à ξηροῦ. Voici donc le texte que nous adoptons : κενῷ μὲν τῷ σώματι δίδωσι θερμόν τι καὶ ὑγρόν · βεβρωκότος δὲ ἀφαιρεῖ ὑγροῦ ἐόντος, καὶ πληροῖ ψυχρὸν ἐὸν τοῦ ὑπάρχοντος ξηροῦ. Nous avons constaté par la suite qu'Ermerins était arrivé à peu près au même résultat ; mais il propose ὑγρὰ ἐόντα au lieu de καὶ ὑγρόν et ψυχρὰ ἐόντα au lieu de ψυχρὸν ἐόν : c'est s'éloigner des manuscrits au nom de la rigueur grammaticale ; le passage du pluriel (λουτρά) au singulier (λουτρόν sous-entendu) est fort admissible. De toute façon, notre texte — et celui d'Ermerins — attribue bien aux bains froids dont il s'agit les caractères opposés à ceux des bains chauds, comme le veut l'auteur[1].

Livre III.

67, 8 (L 592, 6) : Littré et Jones impriment πρῶτον μὲν αἱ φύσιες τῶν ἀνθρώπων διάφοροι ἐοῦσαι · καὶ γὰρ ξηραὶ αὐταὶ ἑωυτῶν πρὸς ἑωυτὰς[2] καὶ πρὸς ἀλλήλας μᾶλλον καὶ ἧσσον ξηραί, καὶ ὑγραὶ ὡσαύτως, καὶ αἱ ἄλλαι πᾶσαι. Ce grec n'est ni très clair, ni très correct. M lit αἱ ξηραὶ et Ermerins conjecture avec raison ⟨αἱ⟩ ὑγραί, l'erreur des manuscrits étant une très banale haplographie : καὶ ὑγραί.

68, 168 (L 604, 12) : θερμολουσίῃ Littré, Jones. Cependant, M lit θερμολουσίῃσι, et aussi H, le meilleur *Parisinus* (et non seulement EJK, comme le note Littré). θ, lui, présente θερμολουσι (*sic*), qui paraît bien une haplographie, la vraie leçon étant le pluriel de M.

73, 30 (L 614, 15) : τοῖσι γεγραμμένοισιν est donné par θ MHEK ; Littré suit erronément des *recentiores* : τοῖσι προγεγραμμένοισιν, alors que Jones omet τοῖσι.

74, 28 (L 616, 16) : Jones suit Littré dans un grec très médiocre : τοῖσι δὲ πόνοισι θαρρεῖν τὸν τοιοῦτον πιέζων. C'est la leçon de M et des *recentiores* ; mais θ offre θαρρεῖ, où Jones, à juste titre, soupçonne une erreur d'accentuation — assez commune en θ —, puisqu'il écrit en note : (θάρρει ?). Il faut, en outre, corriger l'atticisme et adopter θάρσει. Ermerins proposait trop audacieusement : θαρρῶν... πιέζειν.

78, 15-16 (L 622, 10-11) : nous admettrions βιαίαν καὶ πολλὴν comme Littré (πολλὴν θ Jones ; καὶ πολλὴν MH ; βιαίαν καὶ π. H¹ cett), mais il faut suivre θ pour le verbe ἐποιήσαντο (ἐποίησαν M cett edd), car l'auteur emploie toujours

1. Cf. 57, 10-11 : ψυχρὰ δὲ λουτρὰ τοὐναντίον.
2. Jones préfère αὐτὰς, à partir de θ αὐτάς.

le moyen dans une telle acception (cf. 9, 33 ; 34, 10 ; 35, 22 ; 74, 23. 26 ; **78, 27** ; 89, 26, 40, etc.). De plus, βιαίαν, en ionien, est inadmissible.

79, 19 (L 624, 17) : il faut suivre les meilleurs manuscrits θMH, qui lisent τοιούτων, contre τ. λοιπῶν (H^1EIK) ou λοιπῶν τ. (cett) préféré des éditeurs.

81, 38 sq. (L 630, 10 sq.) : passage fort corrompu. Littré et Jones impriment : ὅταν δὲ δεκὰς γένηται, προσθέσθω τὸν σῖτον τὸν λοιπὸν † καὶ τῶν οἴνων τὸ πότιμον, πλὴν τῶν πόνων ἐνδεέστερον · † καὶ ἔμετον ποιησάμενος κ. τ. λ.

θ : καὶ τῶν σιτῶν πρὸς τὸν πόνον ἐνδεεστέρως

M : καὶ τῶν σίτων τὸ πότιμον τὸν πόνον ἐνδεέστερον ; le texte admis par Littré vient des *recentiores*. Ermerins propose καὶ τὸν οἶνον, πλὴν τῶν πόνων ἐνδεέστερον.

L'audace paraît ici encore nécessaire, car le texte même d'Ermerins nous paraît dépourvu de correction et de sens réel.

Τῶν σίτων de θM provient, selon nous, d'une dittographie ancienne à éliminer et πότιμον est une conjecture destinée à « améliorer » un texte déjà corrompu. Nous conservons θ : πρὸς τὸν πόνον ἐνδεεστέρως et croyons qu'ici un verbe est tombé, à l'impératif comme dans tout le contexte : ἐχέτω. Si on lit la suite : καὶ ἔμετον ποιησάμενος προσαγέτω..., on s'aperçoit que la ressemblance paléographique entre ἐχέτω et ἔμετον ou encore la terminaison des verbes ἐχέτω et προσαγέτω a pu favoriser la chute du premier. Nous lirions donc : καὶ [τῶν σίτων] πρὸς τὸν πόνον ἐνδεεστέρως ⟨ἐχέτω⟩ . καὶ...

Livre IV.

87, 11 (L 642, 6) : Jones dit son embarras devant la proposition participe φυλάσσεσθαι δὲ παραινέοντες... Il nous semble que le seul moyen d'obtenir une phrase correcte est de supprimer le δέ.

93, 13 sq. (L 660, 10 sq.) : ce texte est certainement corrompu, mais non autant que le croyait Littré.

— ὁκόταν δὲ ἐν τῷ ὕπνῳ ἐσθίειν δοκῇ ἢ πίνειν τῶν συνηθῶν ποτῶν ἢ σιτίων, ἔνδειαν σημαίνει τροφῆς καὶ ψυχῆς ἀθυμίην (Jones) ; il y a contradiction dans les derniers mots ; Littré, suivi par Ermerins, a raison de corriger ἀθυμίην en ἐπιθυμίην.

La suite du texte se présente ainsi dans les manuscrits : κρέα δὲ τὰ μὲν ἰσχυρότατα, μεγίστης ὑπερβολῆς, τὰ δὲ ἀσθενέστερα ἧσσον · ὥσπερ γὰρ ἐσθιόμενον ἀγαθόν, οὕτω καὶ ὁρεόμενον · ἀφαιρεῖν οὖν τῶν σιτίων συμφέρει · τροφῆς γὰρ ὑπερβολὴν σημαίνει...

Littré, suivi par Ermerins[1], corrige témérairement ce passage pour l'accorder au contexte : il écrit : ἐνδείας ὑπερβολὴν au lieu de μεγίστης ὑπερβολῆς ; il ajoute οὐ devant συμφέρει et ἐνδείας devant ὑπερβολήν, sans d'ailleurs s'apercevoir que l'ionien exigerait ἐνδείης. Littré juge ces corrections nécessaires parce qu'il croit que tout ce texte développe l'idée exprimée par ἔνδειαν

1. Ermerins ne s'écarte de Littré que par la correction de ἧσσον en ἧσσω. Jones imprime entre *cruces* le texte des manuscrits.

σημαίνει τροφῆς. Mais l'auteur introduit nettement une opposition entre les mets ordinaires et les viandes ; sa doctrine est, croyons-nous, que les mets ordinaires vus en rêve trahissent une carence, mais que les viandes, surtout très fortes, indiquent un excès. Dans cette perspective, le texte n'a besoin d'aucune correction, si ce n'est qu'il faut l'accusatif μεγίστην ὑπερβολήν au lieu du génitif des manuscrits.

Robert JOLY.

DU NOUVEAU SUR LA *RESURRECTIO CATULLI*

Il semblait bien établi[1] que la découverte du *codex Veronensis* ne pouvait remonter au delà des premières années du XIVe siècle, et qu'antérieurement le moyen âge n'avait eu qu'une connaissance assez fragmentaire (par divers florilèges) de l'œuvre de Catulle.

Or, voici que Guido Billanovich, infatigable et heureux chercheur, nous apporte des preuves décisives, dans la première livraison d'*Italia medioevale e umanistica*[2], qu'un demi-siècle environ avant l'époque d'où semblent dater les *Versus de resurrectione Catulli poete Veronensis*, de Campesani (reproduits, par exemple, p. XXVIII de l'Introduction de l'édition Lafaye de Catulle, aux « Belles-Lettres »), les *carmina* les plus divers du *Liber* catullien — et pas seulement, c'est là l'important, les *loci* d'aspect gnomique, chers aux auteurs de florilèges médiévaux — étaient très familiers au cercle des préhumanistes padouans dont le poète et juriste Lovato Lovati (1241-1309) fut le grand animateur, et l'historien, poète lyrique et dramatique Albertino Mussato († 1329) l'un des membres les plus brillants.

Et disons-le tout de suite, semblable révélation n'intéresse pas seulement les spécialistes des études catulliennes ! Dans deux épîtres latines (IV et V du recueil d'*Epistole* édité par C. Foligno en 1906-1907) que Lovato écrivit de Padoue, à l'âge de vingt-sept ans, à son ami Compagnino, il fait montre (les nombreux rapprochements opérés par G. Billanovich en donnent la certitude) d'une extraordinaire familiarité avec l'Horace des *Odes*, l'Ovide de l'*Ibis*, Martial, Tibulle, Properce, Stace. Il faudrait ensuite faire un bond de cent cinquante ans pour retrouver chez un humaniste — chez le Pogge — une connaissance aussi approfondie de tous les poètes latins classiques !

1. Voir principalement :

a) R. Sabbadini, *Le scoperte dei codici latini e greci ne' sec. XIV e XV*, Florence, 1914, II, 145 ;

b) B. L. Ullman, *Hieremias de Montagnone and his citations from Catullus*, *Class. Philology*, V, 1910 : article reproduit et complété dans *Studies in the Italian Renaissance*, Rome, 1955, 81-115 (cf. notamment p. 82-85) ;

c) R. Weiss, *Geremia da Montagnone*, dans *Il primo secolo dell'umanesimo*, Rome, 1949, 15-50 ;

d) R. Weiss, *Benvenuto Campesani* (1250/55?-1323), *Bollettino del Museo Civico di Padova*, XIV (1955), 129-144 : avec une bonne bibliographie de la question.

2. Sous le titre : « *Veterum vestigia vatum* » *nei carmi dei preumanisti padovani* (éd. Antenore, Padoue, 1958) : voir en particulier les pages 168-170, ainsi que les références comparatives de la fin de l'article.

Si l'on adopte la conjecture de G. Billanovich, ce serait la riche bibliothèque du monastère de Pomposa qui aurait fourni à Lovato, plus ou moins directement, des *codices* aussi complets. Et ces Padouans de la seconde moitié du XIIIe siècle avaient lu également en détail Lucrèce (voir les rapprochements précis de G. Billanovich), lequel, on le sait, ne « disparaîtra » ensuite pas moins que le Stace des *Silves* en plein Trecento, cependant que l'Italie devra « récupérer » en France Tibulle et Properce.

Pour nous en tenir à Catulle, il apparaît, effectivement, très probant que Lovato et Mussato[1] n'aient jamais utilisé les mêmes passages du recueil catullien : si nous avions affaire à l'utilisation d'une anthologie quelconque, il en irait tout autrement, et, comme nous l'avons dit, quelques-uns au moins des passages transposés seraient des vers-maximes.

En ce qui concerne plus spécialement Lovato, qui mérite une attention toute particulière parce qu'il est le plus ancien des Padouans considérés, nous estimons qu'au moins huit douzièmes[2], *sc.* les deux tiers des rapprochements proposés par G. Billanovich entre les textes de Lovato et ceux de Catulle, sont d'une évidence aveuglante. N'est-il point, par exemple, décisif de constater l'utilisation chez Lovato d'*hapax* phraséologiques catulliens tels que : *acrior ignis*, *imbre madet*, *cupidus amans*.

Qu'on mesure le chemin parcouru depuis Ellis ! Celui-ci, note Billanovich, affirmait catégoriquement en 1910 (*Catullus in the XIVth Century*, Londres, 13 n. 4, 14) qu'il ne se trouvait « aucune reprise de Catulle » dans le *Priapus* de Mussato. Or G. Billanovich en repère au moins trois, très nettes malgré la contamination de deux d'entre elles avec des vers d'Horace ou d'Ovide.

La critique catullienne ne peut que former des vœux pour que les frères Guido et Giuseppe Billanovich poursuivent, en associant leurs efforts, comme ils le laissent d'ailleurs pressentir, des investigations aussi heureuses et suggestives. Il reste, en effet, à élucider si l'on peut, à la lumière de ces nouvelles perspectives, le sens, encore énigmatique, des *versus* de Campesani sur la « *resurrectio Catulli* », et leur date exacte.

Faut-il, d'autre part, s'étonner que la plupart des *loci* catulliens dont s'inspirent les préhumanistes padouans du XIIIe siècle et début du XIVe, appartiennent aux grands poèmes centraux du *Liber* ou aux épigrammes qui en constituent le dernier tiers? Est-ce simplement parce que, plus soignés en général, plus « achevés » que les polymètres du premier tiers, épyllions, élégies et épigrammes se prêtaient mieux à la transposition et à l'adaptation qu'en faisaient des virtuoses[3]?

1. Billanovich décèle de douze à seize poèmes de Catulle ayant servi de modèles à Lovato pour divers passages de ses épîtres et de ses *carmina*, et une vingtaine en ce qui concerne Mussato.

2. Nous n'avons de réserves à faire réellement que sur les trois rapprochements ci-après : a) Lovato, *Épîtres* III, 18, et Catulle, LXVII, 14 ; b) Lovato, *Épîtres* XVI, 41 sq., et Catulle, C, 8 ; c) Lovato, *Épîtres* XXVI, 8-16, et Catulle, LXII, 39-58.

3. Pétrarque, juge pourtant difficile, et Salutati nous font le plus vif éloge du talent de versificateurs latins de Lovato et ses amis. Ils les louent aussi de s'être intéressés les premiers

Pourra-t-on enfin déterminer si le *codex* catullien que Lovato et Mussato eurent sous les yeux était bien le même que l'hypothétique *Veronensis*[1] ?

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas excessif de dire que l'histoire de la transmission du texte de Catulle vient d'enregistrer un événement presque aussi important que la publication, en 1859, par Sillig, de sa collation du *Sangermanensis*.

Jean GRANAROLO.

aux tragédies de Sénèque : c'était même là, à peu près, la seule originalité qu'on s'accordait, jusqu'ici, à reconnaître à ces préhumanistes !

1. Ainsi que me le faisait récemment observer mon ami M. Zicàri, de Pesaro, Mussato, *Priap.* 33, 35-36, non seulement rappelle par sa facture Catulle, 99, 1-2 (Billanovich, p. 198), mais, par son *Oscula divinum praebent superantia nectar*, calque le catullien *suaviolum dulci dulcius ambrosia* (l'emploi de *nectar* à la place d'*ambrosia* étant de peu d'importance pour Mussato dans le contexte de son poème). S'il en fut bien ainsi, observe Zicàri, il ne serait pas déplacé de supposer que Mussato lisait dans Catulle *ambrosia* ; c'est-à-dire qu'il disposait d'un exemplaire moins corrompu que celui d'où dérivent *O* et *G*, et dans lequel on lisait *ambrosio*, corrigé ensuite par conjecture au milieu seulement du XVe siècle.

OVIDE, *A. A.*, II, 267-268

Parlant des cadeaux qu'on peut offrir à une femme, Ovide écrit :

> *Adferat aut uuas aut quas Amaryllis amabat*
> *(at nunc castaneas non amat illa) nuces.*

On sait que ces vers sont une allusion à la deuxième bucolique de Virgile :

> *Ipse ego cana legam tenera lanugine mala,*
> *castaneasque nuces, mea quas Amaryllis amabat* (v. 51-52).

En disant qu'Amaryllis aimait les châtaignes, Corydon veut évidemment vanter le présent qu'il offre à Alexis, comme font Ménalque et Mopsus (*Buc.*, V, 85-90). Si Corydon emploie l'imparfait, c'est parce qu'il se reporte au temps où il fréquentait cette femme, comme Tityre dit : *dum me Galatea tenebat* (*Buc.*, I, 31) : il offrait ces fruits à Amaryllis et elle les aimait.

Mais il y a aussi un autre sens dont peut-être Virgile ne s'est pas avisé : si elle *aimait* les châtaignes, c'est donc qu'elle ne les aime plus, et Corydon offre à Alexis ce dont Amaryllis ne veut plus. Ce n'est guère la bonne façon de mettre en valeur ce qu'on offre !

Or c'est précisément ce que dit Ovide en ne donnant qu'une explication de l'imparfait *amabat : at nunc castaneas non amat illa.* Il sait évidemment ce qu'a voulu dire Virgile, mais il feint d'avoir compris que Corydon offre ces fruits en disant qu'une ancienne amie ne les aime plus, quel que soit le motif. Façon malicieuse de souligner la légère maladresse de Virgile.

Ce n'est pas la seule plaisanterie qu'Ovide se permet à l'égard de Virgile. On connaît ces vers des *Métamorphoses* où il raconte comment Eurydice, mourant pour la seconde fois, retourne aux Enfers. « Elle ne se plaignit pas », dit le poète, puis il ajoute, entre parenthèses, de nouveau : *quid enim nisi se quereretur amatam*? (X, 61). On a déjà observé que ce demi-vers est aussi une critique — peut-être moins justifiée — de Virgile, qui, lui, fait se plaindre Eurydice (*Georg.*, IV, 493-497).

G. Stégen.

NOTES ET DISCUSSIONS

AUTOUR DU CULTE DES SOUVERAINS

A PROPOS DE DEUX LIVRES RÉCENTS [1]

« Culte du souverain », « culte royal », « Herrscherkult », etc. : ces expressions, exprimant moins la réalité profonde d'un phénomène religieux que ses manifestations extérieures, publiques, sont par là même peu satisfaisantes. Or les *formes du culte* royal ou impérial nous sont, à quelques détails près, bien connues dans leur diversité : un ouvrage qui ne ferait qu'en dresser la somme serait certes utile, mais n'apporterait rien de bien neuf. Ce qui reste obscur, et le restera sans doute longtemps encore, c'est le fait religieux lui-même, qu'on l'envisage du point de vue du sujet religieux (la vénération du souverain) ou de l'objet religieux (la sacralité du souverain). Si l'on oriente son intérêt en ce sens, ce serait de « religion » royale ou impériale qu'il faudrait parler [2]. Mais passons : les expressions « culte du souverain », « Herrscherkult » sont à présent bien accréditées et le tout est de bien préciser qu'en les employant on n'en est pas moins résolu à pousser l'investigation au delà de la façade du temple, à chercher la pensée religieuse derrière le geste.

Ici commencent les difficultés, qu'on a parfois éludées en considérant ou en affectant de considérer qu'il n'y avait rien derrière la façade, point de foi à la racine du geste, qu'en somme le culte du souverain (et le terme serait alors pleinement justifié) n'était qu'une manifestation symbolique de loyalisme politique : il est certain qu'il en a souvent été ainsi, les témoignages de scepticisme ne manquant ni du côté des souverains ni de celui de leurs sujets ; mais il est non moins certain qu'une forme cultuelle est inconcevable, à l'origine, indépendamment d'un contenu religieux.

Ce contenu religieux, nous sommes sans doute mieux placés pour le saisir, en ce milieu du XXe siècle, que ne l'étaient nos prédécesseurs, puisque nous assistons, en cet Occident qui se croyait rationaliste, à une série de résurrections du culte monarchique. Si le poids de l'héritage chrétien empêche les manifestations contemporaines d'affecter les formes religieuses qui nous sont familières, les formes nouvelles n'en sont pas moins de nature religieuse, comme le sont sans doute les

1. L. Cerfaux et J. Tondriau, *Un concurrent du christianisme. Le culte des souverains dans la civilisation gréco-romaine*. Bibliothèque de Théologie, série III, vol. 5, Paris-Tournai, Desclée et Cie, 1958, 1 vol. in-8°, 535 p.

F. Taeger, *Charisma. Studien zur Geschichte des antiken Herrscherkultes*. Erster Band, Stuttgart, Kohlhammer, 1957, 1 vol. in-8°, 460 p.

2. Je noterai au passage l'illogisme choquant qu'il y a, à mon sens, à opposer le christianisme au culte des souverains dans le titre d'un livre — d'un livre dont l'*imprimatur* laisse entendre à qui l'ignorerait que ses auteurs ne réduisent pas le christianisme à une vaine forme cultuelle.

ressorts profonds, pour le plus grand nombre inconscients ou inavoués, de la foi dans le chef, ressorts dont le plus puissant reste sans doute la peur, une peur diffuse et mal définie, peur du désordre (et même, aujourd'hui, du désordre cosmique), peur de la guerre, de la faim, de l'injustice, etc., toutes choses auxquelles seraient susceptibles de porter remède les vertus quasi charismatiques d' « hommes providentiels ». Notre civilisation a retrouvé certaine irrationalité archaïque, et cela peut nous aider à comprendre la nature profonde des phénomènes parallèles de l'antiquité gréco-romaine, c'est-à-dire de civilisations qui, dans la floraison de leur classissisme, ne semblaient pas destinées à les voir naître et se développer comme ce fut le cas d'Alexandre le Grand à la fin de l'empire romain.

Deux livres viennent donc d'être consacrés simultanément à ces problèmes, livres différents et par leur propos, et par leur conception, et par leur ampleur et leur densité.

MM. Cerfaux et Tondriau ont choisi d'étudier le culte hellénistique et romain des souverains en tant que « concurrent du christianisme » : de cette attitude je dirai deux mots par la suite. Mais, pour la commodité de leur exposé, ils ont réparti leur livre en deux sections fort inégales, dont la première et la plus longue (p. 75-440) est consacrée à l'étude du culte monarchique, les quinze dernières pages du livre étant seules réservées à une « comparaison avec le judaïsme et le christianisme », étant bien souligné toutefois que la première section doit pouvoir « fournir aux théologiens et aux historiens du christianisme un point de départ assuré pour les comparaisons qu'il leur plairait de faire ». Le lecteur non théologien pourra négliger ce point de vue et utiliser ce livre comme une simple monographie sur le culte monarchique.

Je dirai d'abord les mérites de l'ouvrage : ce sont, essentiellement, les mérites d'un bon manuel. Les auteurs ont cherché à épuiser la matière proposée et à l'organiser systématiquement, en chapitres soigneusement et clairement subdivisés. Les notes constituent une abondante mine de sources littéraires, épigraphiques, papyrologiques[1]. La bibliographie est exhaustive et classée de façon systématique (p. 9-73 ; addenda p. 524 sq.), un index bibliographique (p. 481-487) permettant de retrouver aisément les références. Une annexe (p. 457-480) classe systématiquement et alphabétiquement tous les cas particuliers avec, pour chacun, les sources principales et des éléments de bibliographie. Mentionnons enfin un index des dieux, souverains et personnages divinisés ; un index général ; un index des sources (à l'exclusion des monnaies dont, affirment les auteurs en s'avançant un peu, « on retrouvera aisément les références grâce à la bibliographie générale et à l'index bibliographique »). On a donc là un manuel éminemment pratique et qui rendra d'infinis services au chercheur et à l'étudiant.

Je dois avouer à présent que la substance même du texte m'apparaît beaucoup plus décevante, car il s'agit plus d'un essai de classification logique et historique des formes cultuelles que d'un effort de compréhension d'un phénomène religieux. Dégager des influences, traditionnelles ou étrangères, et en marquer les limites ; distinguer les honneurs héroïques, les honneurs divinisants, la divinisation du souverain mort et celle du souverain vivant, les assimilations divines, etc. ; faire la part des considérations politiques, personnelles, courtisanes, etc. — tout cela est bel et bon, et nécessaire, mais il reste toujours cet élément essentiel, irréduc-

1. La documentation numismatique, toutefois, est beaucoup plus négligée : il n'y est, par exemple, fait aucun appel au cours de l'étude des cultes séleucides, c'est-à-dire dans un domaine où elle constitue un complément d'information appréciable aux côtés d'une documentation très maigre.

tible à tout effort de classement formel, qui devrait être le but ultime de cette recherche, et qui est non point le culte du souverain, mais ce pourquoi le souverain, dans certain contexte de civilisation, reçoit un culte : disons la sacralité du roi. Or ce problème, qui m'apparaît comme le problème capital, n'est pas au centre du livre. Je n'irai certes pas jusqu'à dire que les auteurs ne prennent nulle part en considération le fait religieux lui-même. Il est des documents qui contraignent à poser le problème religieux (tel l'hymne à Démètrios Poliocrète, sur lequel je reviendrai). Un bref développement de la page 266 (« Peut-on suspecter la dévotion ainsi suscitée, etc. ») constitue un acte de reconnaissance de la réalité, tout au moins aux origines, de la foi en la divinité monarchique. Lorsque les auteurs écrivent d'autre part (p. 428) : « Débordant de reconnaissance pour ses bienfaiteurs éventuels, le Grec, déçu par les Olympiens, rendu plus large d'idées encore par ses contacts avec l'Orient, était prêt, dans l'incertitude des temps hellénistiques, à diviniser son Sauveur, fût-il un homme, à condition qu'il lui apportât la paix et les avantages qui en découlent », ils effleurent le vrai problème, mais ne font que l'effleurer et il semble que leurs termes mêmes reflètent le scepticisme qu'ils professent au fond à l'égard du phénomène. Je ne saurais mieux préciser ma pensée qu'en me permettant de récrire à ma façon le passage que je viens de citer : « Reconnaissant envers ses bienfaiteurs (actuels ou éventuels), détaché d'assez longue date d'Olympiens décevants, s'ouvrant à des notions qu'un Orient divers lui révélait sous des formes diverses (et point toujours bien comprises sans doute), le Grec était prêt, dans l'incertitude des temps hellénistiques, à redécouvrir le sens primitif de la sacralité d'un roi-sauveur qui lui apportât la paix et les avantages qui en découlent, et à en tirer, avec beaucoup d'incertitudes et de confusions dans la forme, les conséquences cultuelles. »

Incertitudes et confusions : c'est un sujet de perplexité pour certains historiens que la diversité, les contradictions, les apparents illogismes qui règnent dans le culte des souverains. L'étude de cet aspect du phénomène n'est certes pas sans intérêt et elle permet d'apporter certaines lumières soit sur des traditions régionales, soit sur la politique de certaines dynasties ou de certains souverains. Je crois cependant que, pour l'essentiel, ce côté du problème est secondaire et explicable par une absence de tradition qui faisait que, dans le domaine grec, la vénération nouvelle ne trouvait à s'exprimer sous aucune forme cultuelle qui lui fût exactement adéquate : d'où les tâtonnements. Or ce qui importe, c'est moins cet éventail de formes diverses que le fait *unique* qu'elles expriment toutes, et qui n'est pas que le souverain « est dieu », ou « divinisé », ou « héroïsé », ou assimilé à tel dieu — mais que le roi est *sacralisé*, ce qui, dans le contexte religieux du temps, exigeait nécessairement une association formelle au panthéon traditionnel, mais une association dont les modalités pouvaient varier à l'infini.

Modalités diverses exprimant toutes un seul fait, la divinité ou la sacralité reconnues du souverain, ai-je dit. MM. Cerfaux et Tondriau, sur ce même point de la diversité des formes, raisonnent à l'inverse, en écrivant (p. 264) : « sans doute, tous ces honneurs visaient-ils au même résultat, diviniser le monarque » — et ce mode de raisonnement correspond bien à leur attitude sceptique en présence du phénomène. Ils ont du reste raison pour un nombre considérable de cas — et cela conduit à noter qu'il faut distinguer deux étapes, auxquelles il serait vain de vouloir fixer une chronologie, mais qui sont aussi des étapes logiques. Aux origines (auxquelles il faut toujours revenir pour tenter de comprendre), l'institution cultuelle constate, enregistre, traduit la foi en la divinité, la sacralité du souverain, et la sanctionne par le moyen d'une forme traditionnelle quelconque : ce serait le stade proprement religieux du culte du souverain, stade où la divinité

royale ou impériale requiert un culte, stade qui a *dû* exister, même si nous ne pouvons l'identifier sûrement nulle part. Par la suite, l'institution cultuelle, sous quelque forme qu'elle se présente, vise, comme l'écrivent nos auteurs, à un même résultat : diviniser le souverain, c'est-à-dire attribuer à un homme des caractères empruntés au monde divin — et c'est le stade politique du culte du souverain, stade où le culte crée une pseudo-divinité. Extérieurement, les deux étapes se présentent de même, mais la démarche mentale n'est pas la même. Si la seconde est vraisemblablement assurée dans l'immense majorité des cas connus, il reste qu'elle serait inconcevable si le geste, le procédé divinisant n'avait été fondé par la démarche inverse et primitive, celle de l'acte de foi. Parler de succession chronologique ou logique des deux étapes n'épuise du reste pas la réalité : il faut tenir compte aussi des cas où les deux démarches inverses et simultanées ont concouru au même résultat, je veux dire des cas, certes fréquents, où un mouvement de dévotion sincère a été exploité soit par des politiciens locaux, soit par les souverains eux-mêmes ; des cas aussi où des initiatives parties de sceptiques ont pu susciter une dévotion sincère. Celle-ci, que nous avons le plus grand mal à saisir, a dû être répandue surtout, encore que de façon très irrégulière, au cours des crises initiales, c'est-à-dire, *grosso modo*, à l'époque d'Alexandre et des Diadoques d'une part, de César et d'Auguste de l'autre. Nul doute que les protagonistes de ces crises aient profondément senti cette vague qui pouvait contribuer à les porter. Le sentiment *religieux* authentique et l'intelligence *politique* qu'en avaient les bénéficiaires concourent de façon indissoluble à l'instauration des cultes monarchiques, et il faudrait se garder de mettre trop exclusivement l'accent sur le second élément, comme cela est trop souvent le cas. Je vois un cas typique (encore que mineur) de cette appréciation unilatérale des choses dans la façon dont MM. Cerfaux et Tondriau envisagent l'institution par Eumène de Cardia d'un culte d'Alexandre devant un trône vide (p. 148). Ils s'en tiennent en effet exclusivement à l'agencement matériel de ce culte, qu'ils qualifient de « palliatif astucieux », de « manœuvre habile » — ce qui est incontestablement juste. Mais, ajoutent-ils, « manœuvre artificielle », et ceci est moins sûr. Eumène était sans doute (Altheim a fortement et justement insisté sur ce point) un des hommes qui avaient le mieux compris Alexandre et la portée de son œuvre, et aussi, apparemment, le mieux perçu la foi encore mal formulée en sa divinité. M. Taeger, dont je n'ai pas encore évoqué le livre, qui ne doute pas du scepticisme personnel de l'ex-archiviste, souligne cependant avec raison (p. 231), après avoir bien dégagé les véritables caractères religieux de ce culte, qu'Eumène ne pouvait le fonder que « s'il lui était permis de présupposer l'efficacité de la foi en l'existence du dieu (sc. Alexandre) au nom duquel il prétendait agir » et que, ce faisant, il s'appuyait sur « les forces profondes des conceptions grecques sur l'au-delà et sur des tendances qui avaient pris de l'importance à cette époque », toutes choses « qui seules rendent d'ailleurs le phénomène compréhensible ». Cet exemple isolé et sans lendemain a donc à mes yeux le double mérite (que nos auteurs n'ont nullement dégagé) de révéler d'une part de façon très nette l'exploitation politique par un sceptique d'un sentiment religieux incontestable, et, de l'autre, de nous faire saisir la foi en la divinité royale à sa source même, c'est-à-dire dans la foi en la divinité d'Alexandre.

La conjonction du religieux et du politique crée fatalement une certaine ambiguïté pour l'historien, et je ne suis pas sûr que MM. Cerfaux et Tondriau aient parfaitement réussi à s'en dégager : tout au moins est-il certain qu'ils n'ont pas toujours clairement exprimé le départ entre l'aspect religieux et l'aspect politique du phénomène qu'ils étudient. Je n'en veux pour preuve que la conclusion aux chapitres II-VII (p. 262 sqq.), qui me paraît fort embarrassée et où l'on trouve, à côté de cette reconnaissance de la foi monarchique que je signalais précédemment,

des formules qui me semblent exprimer plus précisément la vraie pensée des auteurs : « institution monarchique plutôt que religieuse... » ; « monarchique d'institution, religieux de forme, (le culte des souverains) était politique d'esprit » — formules exactes dans la mesure où on ne les applique qu'à ce que j'ai appelé la « seconde étape ».

Je sais bien que le matériel dont nous disposons donne surtout prise sur le côté institutionnel de la religion monarchique. Je n'ignore pas davantage que ce côté institutionnel a rapidement et généralement fait sombrer la religion monarchique dans un formalisme à base d'opportunisme politique et vide de toute substance proprement religieuse — encore que le sentiment religieux véritable ait pu ressurgir en certaines circonstances. Rien de surprenant, donc, à ce qu'une étude de la religion monarchique hellénistique et romaine soit presque fatalement déviée dans le sens d'une étude des institutions cultuelles. Il sera néanmoins permis de regretter que des historiens qui sont en même temps des théologiens n'aient pas porté une attention plus immédiate et plus opiniâtre sur le ressort religieux originel de ces institutions.

L'orientation religieuse de la recherche serait-elle toutefois impliquée par la perspective chrétienne sur laquelle ce livre prétend s'ouvrir? Mais cette perspective, à son tour, m'apparaît fort contestable, et il me semble à peine nécessaire d'y insister. Il me faut cependant préciser sur quel point portent mes réserves, distinguer entre théologie et histoire. Du point de vue théologique, je ne nie pas l'intérêt d'une étude des éventuelles influences du culte impérial et de ses antécédents hellénistiques sur l'élaboration de la christologie, que ce soit dans le vocabulaire ou dans la pensée théologique elle-même, et MM. Cerfaux et Tondriau nous donnent (p. 446 sqq.) une revue rapide et saine de ces problèmes. Mais leur conclusion, évidemment négative, prouve elle-même que, sur le plan de l'histoire, l'orientation de leur livre, telle que la donne son titre et la définit l'introduction, n'est pas recevable : le culte impérial n'a pas été un « concurrent » du christianisme, car leur hétérogénéité empêchait qu'il pût y avoir « concurrence » véritable. Antagonisme, opposition, certes — je ne pense pas qu'il soit nécessaire de développer ici ce thème, d'autant que les auteurs l'ont fait eux-mêmes en quelques pages (p. 386 sqq.) où la notion de « concurrence » n'apparaît pas : comment l'eût-elle pû, à moins d'une incompréhension totale de l'un et l'autre culte?

J'ai dit les services certains que rendra ce livre. Je dois conclure à présent que, pour qui cherche à aller au fond des choses, il ne satisfait pas. Il est, décidément, bien difficile d'étudier un fait religieux en se limitant à son apparat extérieur : il y faut une sympathie, je dirais presque une volonté d'adhésion qui seules permettent de tenter une compréhension « de l'intérieur ». Est-ce là ce qui a fait défaut aux deux auteurs[1]?

1. En dépit de sa présentation très soignée, ce livre paraît parfois avoir été écrit avec quelque hâte et est déparé par un certain nombre d'erreurs de détail et de négligences de style. En voici quelques exemples : p. 107 : Téios, *lire Téos* ; p. 110, 119 : Salmonée aurait vécu à l'époque classique... ; p. 119 : la *Politeia* d'Aristote — *Athènaiôn*, bien entendu, et la référence manque ; p. 143 : « Le « demi-dieu » dont parle Hypéride nous paraît le mot exact à retenir... » : nos auteurs semblent ici commenter une « belle infidèle », car Hypéride écrit ὥσπερ ἥρωας ; p. 148 : Dionysos « héros »? ; p. 179 : « Issos », *lire* Ipsos (même lapsus dans Taeger, p. 280) ; p. 213 : « l'Érétrie » (*sic*) ; p. 230 : Tite-Live, certes, écrivait « Jupiter Capitolin », mais on préférera dire « Zeus Olympien ». Quant à la langue, notons, p. 163 : « la révocation d'Olympias comme adultère » ; p. 231 : « prétextes d'ordre racique » ; p. 265 : « le culte de la paire régnante », « pagaille » ; p. 294 : César qui « se charge lui-même de sa réclame », tandis que (p. 403) « Octave devait lâcher du lest » ; p. 378 : « acte de servilisme » ; sans oublier un trop fréquent emploi de la laide expression « pas mal de... ».

* * *

Le livre de M. Taeger, s'il traite du même ensemble de problèmes que celui de MM. Cerfaux et Tondriau, se présente de façon fort différente. M. Taeger nous avertit qu'il a renoncé à donner l'ouvrage systématique et exhaustif qu'il avait d'abord envisagé, et que son livre, plutôt qu'une somme, est une série d'études groupées autour d'un thème central. En fait, ces études sont si étroitement coordonnées que l'ensemble n'en constitue pas moins quelque chose de parfaitement cohérent. Ce à quoi M. Taeger a surtout renoncé, c'est à surcharger son travail d'un apparat érudit trop massif : en concevrait-on quelque regret qu'il serait aisé de s'en consoler, puisque MM. Cerfaux et Tondriau nous ont donné à pleines mains ce que M. Taeger nous refuse, bibliographie systématique, index des sources, etc. : de ce point de vue, les deux ouvrages se complètent. Nous n'avons d'ailleurs ici qu'un tome I, couvrant le domaine grec, et un tome II couvrira le domaine romain : je souhaite vivement que M. Taeger nous y donne la synthèse de l'expérience extraordinairement profonde qu'il a acquise de ces problèmes au cours de plus d'un quart de siècle de recherche. Le fait que nous n'ayons ici que la moitié de l'œuvre empêche encore de porter un jugement d'ensemble, mais ce seul premier volume est d'une richesse telle qu'il m'apparaît souhaitable de le présenter dès maintenant et de reprendre à son propos certains des thèmes ébauchés dans les pages précédentes.

Charisma : ce titre nous place d'emblée au cœur du problème. Notons que si MM. Cerfaux et Tondriau ont fatalement effleuré à plusieurs reprises la notion de pouvoir charismatique (par exemple à propos de la royauté perse, p. 89 sq., ou des conceptions grecques primitives, p. 104 sq.), le terme même de charisme n'apparaît pas sous leur plume. Ce contraste n'est pas que de vocabulaire : il est symbolique de l'orientation différente des deux ouvrages, de l'attitude différente des auteurs en présence des mêmes problèmes. Cette volonté de comprendre le fait religieux et de retrouver les lignes de force religieuses là même où l'institution semble avoir tout sclérosé, dont je regrettais la trop fréquente absence dans le livre précédent, cette exigence est affirmée ici dès le début et l'esprit qui préside à l'enquête est celui qu'on aimerait trouver dans tous les ouvrages relatifs aux religions antiques.

Si le culte gréco-romain des souverains éclôt à la fin du IVe siècle, il est évident qu'il plonge ses racines dans un passé lointain et divers. M. Taeger consacre la première partie de son livre (p. 15-168) à une exploration attentive de ces antécédents[1]. Ne pouvant tout analyser, je tiens à attirer l'attention sur le premier chapitre, qui traite des *zeitlose Vorstellungen*, des « représentations intemporelles » — « anhistoriques », dira-t-on peut-être plus exactement. L'auteur y note qu'en dépit de toute évolution mentale et intellectuelle, il subsiste toujours des « couches » d'humanité qui échappent plus ou moins à cette évolution et jouent de la sorte le rôle de conservatoires de représentations archaïques, parmi lesquelles il faut précisément compter les représentations charismatiques et certaines conceptions relatives à l'au-delà : les unes et les autres importantes pour la compréhension du culte rendu à des humains. Or ces représentations, jamais complètement étouffées, sont tantôt présentes et actives, tantôt plus ou moins latentes. M. Taeger qualifie d' « archaïque » le niveau du développement où elles informent pleine-

1. Je n'ai pas signalé ci-dessus les pages homologues de MM. Cerfaux et Tondriau (p. 81-121), d'une économie et d'une substance d'ailleurs fort différentes.

ment tous les aspects de la vie et de la pensée ; d' « autonome » (ou de « moderne ») le niveau où elles se trouvent refoulées par la pensée rationnelle ; d' « archaïsant » enfin le niveau qui voit ressurgir, dans un contexte différent de l'archaïque et sous des formes modifiées, des conceptions apparentées aux conceptions archaïques ; c'est, on le devine, ce niveau archaïsant qui importe particulièrement ici. Je ne voudrais pas, par ce schéma, trahir la pensée de M. Taeger : il va de soi que chaque niveau ne correspond pas à une époque aux limites précises, ni à une attitude mentale généralisée — les choses sont infiniment plus complexes, et quiconque a quelque familiarité avec l'évolution générale de la pensée grecque le comprendra aisément. M. Taeger, prenant la notion de charisme comme fil d'Ariane, procède ensuite à une analyse serrée d'un demi-millénaire de littérature grecque, ainsi que d'un certain nombre de données historiques préhellénistiques[1]. Je ne puis suivre pas à pas cette quête du thème charismatique avant Alexandre, mais je tiens à marquer qu'elle m'apparaît comme une des originalités les plus fructueuses du livre.

Venons-en à Alexandre lui-même. Je passe sur les pages fort intéressantes consacrées à tout ce qui, dans les antécédents[2], dans la personnalité du roi, dans les traditions macédoniennes, a contribué au développement des conceptions charismatiques du Conquérant, pour aller droit à ce qui me semble être au centre même du sujet : l'expédition à Siwah. Je n'avais pas signalé, précédemment, les pages consacrées par MM. Cerfaux et Tondriau à cet événement (p. 135 sqq.), mais elles m'ont frappé par la façon dont y était expédié le problème difficile que posent les mobiles d'Alexandre : « Peu importe, en somme... », était-il dit, pour conclure : « ce qui compte pour nous (au fond c'est cela qui a compté surtout dans l'antiquité), c'est de savoir que, de sa visite, Alexandre a reçu le titre de Fils d'Ammon, etc. ». C'est là se contenter à peu de frais, et les *mobiles* d'Alexandre m'apparaissent plus importants que l'issue de l'expédition, en ce sens que je devine en eux le germe secret d'une grande part de ce qui va suivre en matière de religion monarchique. Or M. Taeger nous apporte quelques pages (p. 191-208) qui constituent, je crois, l'effort de compréhension le plus approfondi qui ait été accompli sur l'événement de Siwah, sur ses motivations et sur ses conséquences. Si, comme il paraît, M. Taeger a raison de conclure d'Arrien III, 3, 2 qu'Alexandre alla à Siwah pour y trouver confirmation de la conviction qu'il portait déjà secrètement en lui de sa filiation divine, dès lors le vrai problème consiste à savoir comment et pourquoi cette conviction était née. L'analyse de M. Taeger s'efforce de ne laisser aucun mobile dans l'ombre : encore que rien ne soit formellement dé-

1. On pourrait peut-être faire ici quelques réserves. Ainsi pour le cas de Dion (p. 153 sqq.) : il est très possible que Diodore ait commis une erreur en parlant d'honneurs héroïques ; mais la tradition de l'atmosphère religieuse qui baigne l'entrée, ou plutôt les entrées, de Dion à Syracuse paraît assez solidement établie, et il me paraît difficile d'étudier ce cas sans recourir également à Plutarque. Je suis d'autre part plus hésitant que M. Taeger en ce qui concerne Lysandre (p. 162 sq.), sans pour autant accepter au pied de la lettre les données de Douris. Je pense que les auteurs tardifs ont dû commettre beaucoup d'erreurs dans le détail, la terminologie, mais qu'il n'en faut pas pour autant nier rigoureusement ces premières manifestations possibles de la sacralisation du vainqueur. Il convient de réserver prudemment ces cas obscurs, au moins à titre d'indices intéressants.

2. Il faut cependant signaler l'hypothétique mais intéressante interprétation que donne M. Taeger de la *pompè* d'Aigai et de Philippe II *synthronos* des Douze Dieux (p. 175-178). L'auteur note au passage la différence fondamentale entre la situation de Philippe et celle de César, ruinant par là le « curieux parallèle » établi par MM. Cerfaux et Tondirau, p. 416, qui donnent en quelques mots un résumé vraiment surprenant de la politique de Philippe sur ce point.

montrable, la convergence qu'il dégage de facteurs macédoniens, de faits de personnalité et de tempérament (avec cette confluence en Alexandre de l' « archaïque » et du « moderne »), d'influences barbares (sans doute imparfaitement comprises) et aussi de considérations politiques des plus rationnelles, apparaît fort convaincante. Les deux conclusions que je voudrais tirer de ces quelques pages denses et, il faut bien l'avouer, un peu ardues, sont, d'une part, que l'événement de Siwah ne fut pas une révélation inattendue, mais, tout au contraire, la *consécration* d'une pensée d'élaboration longue et complexe ; d'autre part que la notion de la divinité royale (d'où sortira celle de la royauté divine) qui éclot, si l'on peut dire, à Siwah, est en définitive une notion éminemment *personnelle* : toutes ces idées, toutes ces tendances qui étaient « dans l'air du temps », tous ces « antécédents » qu'on se plaît avec raison et avec plus ou moins de bonheur à analyser, il fallait qu'une personnalité exceptionnelle leur donnât forme et vie. Il est certes fort délicat de faire leur part respective à la sensibilité religieuse et à la réflexion lucide dans cette maturation. Mais la foi d'Alexandre en sa divinité ne fait pas de doute : M. Taeger note de façon pertinente que le silence d'Alexandre sur son expérience ammonienne parle en faveur de l'authenticité religieuse de celle-ci : Alexandre a cherché à Siwah la confirmation d'une foi déjà construite et n'a pas éprouvé le besoin de l'exploiter politiquement. La consultation d'Ammon est ainsi la véritable cellule initiale du culte des souverains : elle est le moment où le premier et le plus grand de tous se sent enfin assuré dans la conviction de sa propre divinité. Sans ce moment, toute la suite serait inconcevable.

Cette suite, la place me manque pour y accompagner M. Taeger pas à pas, par delà Alexandre, à travers l'époque des Diadoques, à travers les royaumes hellénistiques proprement dits, à travers la littérature hellénistique, à travers enfin les manifestations d'opposition et les réactions des populations indigènes aux cultes royaux hellénistiques[1]. J'ai cherché à souligner, par quelques exemples, combien M. Taeger, ayant abordé les problèmes avec la volonté de les comprendre dans leur essence religieuse, nous permet d'avancer à notre tour dans leur compréhension — et ces exemples pourraient aisément être multipliés.

Je notais ci-dessus l'ambiguïté entre le moment religieux et le moment politique dans la naissance des cultes monarchiques, et il est évident qu'elle peut faire hésiter l'historien sur la portée véritable qu'il convient d'accorder à tel ou tel document. Ayant souligné d'autre part, à l'instant encore, l'effort de compréhension qui anime tout le livre de M. Taeger, il me faut admettre à présent que c'est par souci méthodique de ne jamais être dupe de cette ambiguïté qu'il a parfois

1. Ici, une petite remarque. M. Taeger note, p. 427, que les documents officiels de certains royaumes indigènes marginaux soumis aux influences politique et culturelle hellénistiques affectent des caractères particuliers et il attribue ce particularisme à la pensée religieuse de ces peuples, qui leur interdisait d'adopter le culte royal de type hellénistique. Cela est certainement exact. Mais je me demande si le problème n'est pas, en réalité, plus complexe, et si le fait religieux n'est pas qu'une composante d'une attitude plus générale d'opposition, de résistance à l'influence gréco-macédonienne, attitude comportant des aspects beaucoup plus divers. La question est bien connue du rôle joué par la différenciation religieuse dans la prise de conscience nationale et l'opposition politique et, ici comme dans d'autres cas, le problème devrait être posé d'influences réciproques : dans quelle mesure l'originalité religieuse a-t-elle renforcé l'opposition politique et dans quelle mesure au contraire l'opposition nationale a-t-elle conduit à une affirmation plus résolue de l'originalité religieuse, voire à un retour aux sources de la religion nationale? Bien que la documentation soit fort ténue, je crois que, dans certaines régions de l'Iran séleucide, par exemple, l'occupation macédonienne a dû donner naissance à des situations d'une complexité plus ou moins... irlandaise (cf., par exemple, à ce sujet, Altheim, *Weltgeschichte Asiens*, I, p. 271 sqq.).

accentué avec quelque excès son scepticisme en présence de certains faits. Saisir tout ce qui est authentiquement religieux, mais rien que ce qui est authentiquement religieux : on ne saurait qu'approuver cette position. Mais je serais peut-être porté à réserver davantage, surtout dans les débuts, la part de la spontanéité populaire — dont il n'est pas question de se dissimuler qu'elle a dû être, dans la majorité des cas, abusée par des considérations peu scrupuleuses d'opportunisme politique. S'il est un aspect de la pensée du temps que nous saisissons mal, c'est bien la pensée populaire, et c'est bien en elle qu'a dû se manifester de la façon la plus puissante cette résurgence de représentations archaïques, ou archaïsantes, dont M. Taeger a si justement noté la permanente importance. De ce point de vue, je pense que, si fortes que soient les suspicions que soulèvent à bon droit nombre de documents, il ne faut pas perdre de vue que le formulaire le plus officiel, fût-il suggéré, sinon imposé, ne pouvait faire usage de notions qui n'eussent pas recueilli l'adhésion du grand nombre. Adhésion qui fut sans doute très tôt et en bien des lieux teintée d'indifférence : mais l'indifférence elle-même (que nous ne pouvons d'ailleurs que raisonnablement supposer) a une signification positive dans la mesure où elle exclut la protestation. Or, si ce n'est pour une élite, dont M. Taeger étudie la pensée dans son avant-dernier chapitre, le culte des souverains n'a jamais constitué un sujet de scandale. Aussi, lorsque M. Taeger affirme, par exemple, au terme de son étude de l'époque des Diadoques (p. 285), que les faits cultuels nouveaux « étaient en contradiction avec les traditions politiques et avec la conscience de l'élite spirituelle de la *polis* », qu'on ne trouve du reste, dans le vieux monde grec de cette époque, « aucun témoignage d'un culte de souverain vivant porté par une vie religieuse intérieure », et que ces cultes ne doivent donc être appréciés que d'un point de vue strictement politique, peut-on se demander si la tradition politique grecque et la conscience des citoyens avaient encore une vigueur suffisante pour s'opposer aux conceptions nouvelles ; si, au contraire, la décomposition politique grecque n'allait pas, malgré les derniers et maigres carrés de l'élite intellectuelle et spirituelle, au-devant des phénomènes nouveaux (des faits modernes pourraient nous éclairer sur ce point) ; et si une politique religieuse des souverains eût été concevable qui n'eût pu compter du tout sur l'adhésion plus ou moins tacite des populations grecques. Et il faut ajouter que la portée religieuse réelle du phénomène nouveau nous échappe peut-être dans la mesure où, comme je l'ai déjà indiqué, il s'exprimait à l'aide de formes qui lui étaient au fond inadéquates, et d'usages cultuels destinés à d'autres conceptions. Il faut donc, je crois, se garder d'exprimer son légitime scepticisme de façon trop abrupte et s'efforcer à d'autant plus de compréhensive prudence en présence des documents qu'ils présentent des caractères plus particuliers.

J'écris ceci en pensant à un texte précis, auquel je voudrais consacrer ces dernières lignes, car il se trouve analysé en des sens différents dans nos deux ouvrages : l'hymne ithyphallique des Athéniens à Démètrios Poliorcète que nous a conservé Athénée d'après Douris de Samos. L'intérêt exceptionnel de ce texte bien connu et maintes fois commenté[1] réside précisément dans le fait qu'il a pu donner lieu à des exégèses diamétralement opposées. La plupart des commentateurs le considèrent comme un témoignage important de la religiosité nouvelle. Au contraire, M. Taeger (p. 270-273), qui concède bien que l'hymne contient des conceptions religieuses (il serait difficile de le nier !), dénonce l'incohérence et l'inconsistance qu'il manifeste sur ce plan et insiste sur son bas opportunisme politique. Il faut,

1. MM. Cerfaux et Tondriau, p. 182-186, résument commodément l'essentiel des commentaires antérieurs en regard du texte et de la traduction qu'ils en donnent.

je crois, faire plus équitablement la part des deux points de vue et je n'hésite pas à partager ici la façon de voir de MM. Cerfaux et Tondriau. L'opportunisme politique est incontestable et éclate tout particulièrement dans l'appel au secours contre les Étoliens, mais aussi dans l'évidente flagornerie à l'égard de Démètrios, associé à Démèter, « fils de Poseidon et d'Aphrodite » (allusion à des choses fort temporelles). J'admets, contre certains exégètes, que l'allusion à Hélios au milieu des étoiles n'est qu'une flatterie sans portée théologique. Mais il reste cette opposition fondamentale entre les dieux traditionnels, indifférents (l'influence épicurienne est possible, mais douteuse) ou inexistants, et le dieu nouveau, « présent, ni de bois, ni de pierre, mais de vérité », et qui seul peut donner la paix, car il est seul *kyrios*. J'accorde volontiers à M. Taeger que le rédacteur de ce texte n'était personnellement animé d'aucun sentiment de piété vraie à l'égard de Démètrios : il y a trop de bassesse dans ces quelques vers, trop d'arrière-pensée politique. Mais je suis convaincu qu'il y a fait place, particulièrement dans le passage cité ci-dessus, à des conceptions qui éveillaient un écho sincère dans la foule, à des conceptions archaïsantes qui, précisément, étaient alors redevenues vivantes et agissantes. Aussi l'hymne à Démètrios m'apparaît-il comme un document exemplaire de l'atmosphère dans laquelle naquit le culte des souverains, d'une atmosphère où de sordides nécessités politiques, le désarroi de la religiosité « classique », la remontée inconsciente de représentations primitives, l'impulsion donnée par le credo personnel d'Alexandre tissaient d'inextricables compromis.

Les quelques réserves que j'ai de la sorte formulées n'enlèvent rien au grand prix que j'attribue à ce premier tome de l'ouvrage de M. Taeger : ce sont surtout questions de nuances et d'accents. « Un culte est affaire de sentiment », écrivent quelque part MM. Cerfaux et Tondriau : n'étant pas théologien, je n'affirmerai pas que tous les Pères de l'Église eussent accepté de contresigner ce propos. Mais l'histoire religieuse, elle, est souvent affaire de sentiment, dès lors que, par delà la forme cultuelle, on cherche à saisir une pensée informulée. Affaire de sentiment, c'est-à-dire, qu'on le veuille ou non, de préjugé. Le mot sonne mal, et doublement, s'agissant à la fois de recherche scientifique et de religion : mais mieux vaut admettre qu'on interprète un document religieux, dont le sens se dérobe, en fonction d'un préjugé que s'en défendre. Profondément d'accord avec le sens général de la pensée de M. Taeger, je serais simplement porté parfois à prêter davantage l'oreille au sentiment, au préjugé favorable, là où l'historien allemand préfère s'en tenir à la sécheresse décevante du formalisme textuel.

J'ai conscience, au terme de ces quelques pages, de n'avoir qu'imparfaitement rendu compte de ces deux livres. L'un et l'autre comportent, forcément, de longues pages d'analyse des problèmes posés par les formes cultuelles. J'ai préféré, pour ma part, porter mon attention sur le problème fondamental de la pensée religieuse. J'espère néanmoins avoir dégagé, à l'intention du lecteur, l'orientation différente de ces deux ouvrages et la portée différente qu'ils me paraissent avoir pour l'avenir de la recherche dans ce domaine entre tous délicat.

Édouard Will.

V. A. Sirago, *L'Italia agraria sotto Traiano* (Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 4e série, fasc. 16), Université de Louvain, 1958 ; in-8°, 339 p.

L'auteur se propose d'étudier les problèmes agraires et, à travers eux, vu leur importance, toute l'économie de l'Italie péninsulaire à l'époque de Trajan. Cette limitation doit permettre un approfondissement du sujet : il s'agira de présenter l'ensemble de la question et de pénétrer la pensée du gouvernement et de la classe dirigeante.

Première partie. Le premier chapitre retrace le destin de la propriété privée en Italie au Ier siècle après J.-C. L'empereur semble avoir fait preuve d'hostilité envers les grands propriétaires du Centre et du Sud qui disparurent (le maintien d'une classe de petits possédants servant à éliminer la puissance des grands et à assurer des fidèles au régime), tandis qu'il favorisait ceux du Nord, nombreux au Sénat dès l'époque de Néron ; mais Pline déjà appartient à la dernière phase de la prépondérance des Cisalpins dans la politique romaine.

L'auteur énumère ici les déductions et assignations intervenues d'Auguste à Nerva, qui renoue avec la pratique des colonies de citoyens. La critique des *latifundia*, mise au point à la fin de la république par les *populares*, a été reprise par la propagande impériale et la rhétorique moralisante : le règne de Néron marque la fin des véritables *latifundia* italiens.

Le chapitre II étudie les propriétés et les propriétaires d'après la correspondance de Pline le Jeune et les autres sources littéraires de l'époque. Pline constitue un exemple typique d'Italien du Nord possédant aussi dans le Centre et le Sud du pays et vivant à Rome au cœur de l'administration impériale. L'auteur reconstitue le patrimoine de Pline : propriétés en Toscane, à Tusculum, Tivoli, Préneste, *trans Padum* et *circa Larium*, soit environ 10.000 hectares, sans compter l'argent liquide prêté à intérêts. De nombreux amis de l'écrivain sont dans le même cas, surtout dans le Nord : la correspondance donne l'impression que la péninsule, partout où cela était possible, était aux mains des latifondiaires du Pô. Les autres textes littéraires de la fin du Ier siècle nous fournissent sur la propriété des renseignements comparables : les *latifundia* privés s'étendent pour la plupart dans le Nord et le Centre (Ombrie, Toscane, Latium) et, moins, en Campanie. Au Sud de Rome, les petits domaines (sur la côte) alternent avec les grandes fortunes originaires d'Italie du Nord ou même de Gaule, d'Espagne ou d'Afrique. Parfois on voit les derniers représentants de l'aristocratie du Sud s'unir par des mariages aux grandes familles de la plaine du Pô, d'où proviennent les personnages les plus riches et les plus influents à Rome sous les Flaviens, Nerva et Trajan. C'est l'aspiration commune de tous les étrangers riches parvenus dans la capitale de posséder des terres à Setium, en Toscane, aussi bien qu'en Afrique du Nord. Quant au pouvoir des affranchis, il diminue sans disparaître. Enfin à Rome, un certain nombre de petits propriétaires réussissent difficilement à se maintenir.

Le chapitre III suit le sort de la propriété publique italienne d'Auguste à Trajan :
— celle du peuple romain (et l'intérêt que lui ont porté les empereurs) ;
— celle de l'empereur (*patrimonium principis* et *fiscus*) dont le bilan est dressé par provinces ;
— celle des *respublicae*, municipes et colonies ;
— celles des sanctuaires.

IV. — Sous Trajan, la moyenne des propriétés privées du Centre et du Sud devait

osciller entre 20 et 30 hectares. La table des *Ligures Baebiani* donne ici d'intéressantes précisions : quatre-vingt-dix fonds, répartis dans vingt-cinq *agri*, appartiennent à une soixantaine de personnes, dont deux seulement peuvent passer pour de grands propriétaires, tandis que quelques autres sont en voie de le devenir.

Dans le Nord au contraire les domaines sont plus importants. La comparaison de la table de Veleia et de celle de Bénévent est instructive à cet égard : dans le premier cas, plus d'un million de sesterces sont répartis entre soixante-six propriétaires, dans le second 400.000 entre cinquante-deux. A Veleia aux 15 ou 18 hectares de terres cultivables s'ajoutent, en effet, de vastes étendues de pré-bois. D'autre part dans le Nord la propriété apparaît stable, alors que dans le reste de la péninsule les anciennes familles disparaissent et que les nouveaux maîtres, souvent des aventuriers, se désintéressent de la politique. Au contraire les grands de Cisalpine détiennent sous Trajan le premier rang dans l'administration impériale et réussiront à se maintenir, au moins sur le plan économique, pendant encore un siècle environ.

La deuxième partie du livre est consacrée à la *conductio*. 1. Les lettres de Pline le Jeune révèlent un propriétaire très informé des problèmes agricoles. L'auteur croit pouvoir établir que Pline, à partir de 107, a appliqué sur certaines de ses terres le système du métayage, qui n'était plus pratiqué en Italie depuis longtemps, la forme d'exploitation la plus courante étant le fermage. Le métayage permettait de trouver plus facilement preneur et dispensait le propriétaire des *remissiones*. Dans ses domaines d'Italie du Nord, Pline conserve la *familia rustica*, mais il traite ses esclaves avec humanité et les affranchit facilement, ce qui lui assure un meilleur rendement et lui attache des travailleurs à une époque où la main-d'œuvre manque, car, après les saignées des guerres sociales, la relative tranquillité des frontières pendant presque un siècle a freiné le renouvellement de la population servile, amenuisée par les morts et les *manumissiones*.

2. L'exploitation directe, de règle aux origines, a subsisté sous l'empire ; les petits cultivateurs résistent peut-être du fait même de leur extrême misère (ils doivent souvent louer leurs services) et du mépris qui les entoure.

Quant aux moyens et grands propriétaires du Ier siècle, ils préféraient en général l'exploitation servile qui assurait discipline et spécialisation sous la surveillance des *vilici* privés. Ces derniers, rares en Italie du Sud où le *patrimonium principis* connaît sa majeure extension, sont plus nombreux à mesure qu'on remonte vers le Nord. L'auteur se livre ici à une intéressante digression sur la situation des esclaves, assez bien traités dans l'ensemble. Le système de la *familia rustica* existait aussi sur les propriétés impériales, mais ici la complication bureaucratique et l'impossibilité de toute communication directe entre maîtres et serviteurs rendait ces derniers plus misérables.

3. La location (contre argent) des propriétés était alors également répandue en Italie, surtout dans le Centre et le Sud du pays. Le fermier était protégé par toute une série de mesures que l'auteur analyse en détail. Avec Trajan, cette forme d'exploitation apparaît aussi sur les domaines impériaux. La situation privilégiée du *colonus* s'explique par la pénurie de main-d'œuvre. Un cas intéressant est représenté par la location des *agri civitatium* contre un *vectigal*. Quant à l'empereur, en assurant à ses colons des avantages qui finissent par aboutir à l'exemption totale des *munera*, il entre ainsi en compétition avec les particuliers et accapare les travailleurs.

4. Le métayage, inauguré par Pline, se répandra vite, même en Afrique du Nord et sur les domaines impériaux. L'auteur reprend ici l'étude des grandes

inscriptions d'Henchir Mettich, Aïn Ouassel et Aïn-el-Djemala. Dans son *Euboicus*, qui déplore l'*oligandria* due à l'abandon des campagnes et à l'immoralité, Dion appliquerait à la Grèce, sur laquelle il veut attirer l'attention des dirigeants romains, les idées qu'il a vu s'élaborer dans les milieux officiels.

La troisième partie de l'ouvrage traite de la production et du rendement. 1. A part quelques tentatives de cultures spécialisées (pour la vigne en particulier), l'autarcie paraît avoir été l'idéal de la plupart des propriétaires, de sorte que l'Italie était alors fractionnée en une myriade de petites unités économiques, ce qu'explique le peu de préparation scientifique en matière agricole et la difficulté des échanges : aucune province n'est à l'abri de la disette. Les empereurs, au lieu de remonter aux origines du phénomène et de créer un réseau routier régional, crurent pouvoir remédier à cette situation en instaurant l'organisation annonaire, entrave au libre-échange et donc nuisible à la production. De plus Rome, le principal marché de consommation italien, était indépendant de la production de la péninsule et ne pouvait draîner sa campagne que dans un rayon de 100 à 150 kilomètres, n'absorbant que les produits locaux qui doivent arriver frais aux consommateurs : viandes, fruits et légumes. Quant à l'Italie du Nord, où le commerce intérieur et extérieur était actif, elle constituait à elle seule une unité économique vivante.

Ainsi dès le Ier siècle après J.-C., malgré des conditions climatiques peut-être plus favorables qu'aujourd'hui (la plus grande extension des forêts au-dessus de 300 et 400 mètres d'altitude entretenant plus d'humidité), s'entrevoient les signes de la décadence ; seule l'arboriculture (olivier, vigne, arbres fruitiers), qui s'est développée avec les marchés offerts par les villes, a pu donner l'illusion d'une certaine prospérité.

2. Suit un intéressant chapitre qui présente par régions la géographie agraire de l'Italie sous Trajan, avec un tableau assez complet des principales productions. Les conclusions générales sont les suivantes : — partout exploitation des forêts, beaucoup plus étendues qu'aujourd'hui, — partout aussi élevage du bétail et industries annexes (laines et cuirs), — presque partout céréaliculture, mais les meilleures espèces de blé ne sont cultivées que dans les zones riches en villes ou capables d'exporter (Campanie ,Étrurie, Vénétie), — production d'huile dans les Pouilles, en Campanie, Sabine et Istrie ; ailleurs la population devait se contenter de graisses animales (élevage généralisé du porc).

La viticulture est répandue presque partout, mais on ne peut redouter de crise de surproduction que pour la Campanie et le Latium. Ce dernier, qui bénéficie de la proximité du marché romain et des conséquences catastrophiques de l'éruption du Vésuve en 79, prend la tête de la production. Celle-ci augmente jusqu'à Néron ; l'*acmè* se situe entre 70 et 90 ; mais dès Antonin le Pieux, c'est la décadence. Devant la concurrence de provinces plus riches en ruraux, la Bétique, puis la Gaule et même, les transports par mer étant économiques, les îles de l'Égée et la côte d'Asie Mineure, l'édit de Domitien, inspiré du vieux protectionnisme républicain, a tenté de réagir ; souvent assoupli quand l'intérêt de l'empereur l'exigeait, il devait rester en vigueur jusqu'en 280.

Là encore, ce n'est pas l'épuisement des terres, mais la *penuria colonorum* qui explique l'abandon graduel de la monoculture pour la polyculture des produits de première nécessité. Nerva tenta vainement de remédier au mal en revenant aux colonies de citoyens. Aussi voit-on, dans la deuxième moitié du siècle, les propriétaires recourir à l'unique solution possible : les affranchissements systématiques. Mais l'action de l'empereur s'exerce en sens contraire. De plus, par la concession de privilèges, il arrachait à l'Italie les travailleurs libres et les attirait sur ses

plantations d'Afrique. Partout grandissaient les domaines impériaux dont l'administration visait à assurer coûte que coûte le meilleur rendement, nécessaire à l'armée, à la cour..., entrant ainsi en concurrence avec les propriétaires privés. L'empereur finit par accaparer presque toute la production : peu après Trajan, il dispose de telles quantités d'huile et de vin qu'il peut en faire de larges distributions à la population romaine. Septime-Sévère organise des distributions régulières d'huile dans toute l'Italie. Aurélien ajoute au blé et à l'huile le vin et la viande de porc, tandis que, vers le milieu du IIe siècle, l'Italie avait perdu le primat de la production arboricole, qui avait constitué sa plus grande richesse pendant tout le Ier. Cette transformation ramenait la péninsule à des formes moins évoluées d'exploitation, jamais disparues d'ailleurs : élevage, céréaliculture limitée aux besoins locaux. Alors que Caton mettait au premier rang des cultures la vigne, la prairie au cinquième et le blé au sixième, Varron place les prés au premier et, tandis que ce dernier auteur fixe pour les semences un rendement moyen de 6 %, chez Columelle, il est à peine de 4 %.

3. Mais c'était là renoncer à l'exportation, donc freiner la circulation monétaire. Repliés sur eux-mêmes, les agriculteurs italiens ne disposeront plus de sommes considérables et n'auront plus grand poids dans la politique. En particulier après Trajan, les Italiens du Nord n'exercent plus d'influence dans le gouvernement. Les fonds proposés à la vente sont plus nombreux, mais la demande insignifiante. Il faut obliger les nouveaux sénateurs à investir au moins un tiers de leur fortune en terres italiennes, ce qui permet à un certain nombre de propriétaires métropolitains de leur vendre leurs *praedia* de la péninsule pour racheter des biens dans les provinces avec lesquelles l'exercice de magistratures avait pu les mettre en rapport. Cette manœuvre artificielle améliora pour un temps la situation des grands terriens qui détenaient encore le pouvoir, mais sans remédier aucunement à la situation de l'agriculture italienne.

4. A partir du règne de Nerva et plus encore avec Trajan, renfloué par sa victoire dacique, les *alimenta*, dont on connaissait déjà des exemples privés, représentent les dernières tentatives impériales pour résoudre la question agraire. Le montant n'était pas destiné seulement aux petits cultivateurs : les grands possédants sont peu nombreux à en bénéficier, mais ils se partagent une grande partie des sommes distribuées. L'auteur analyse ici le fonctionnement bien connu de l'institution et remarque justement que cette dernière a un caractère exclusivement citadin et que les enfants du sexe masculin sont favorisés. Le but escompté ne serait-il pas militaire? Il s'agirait de ménager de futurs cadres à l'armée.

Mais l'argent ne pouvait suffire à redonner vie à l'agriculture italienne : le propriétaire, s'il ne pouvait payer les intérêts des sommes avancées, se voyait exproprié. C'est ainsi, conclut l'auteur, qui souligne l'absence de tout remerciement épigraphique de la part des agriculteurs aidés par l'empereur, que même une œuvre de bienfaisance finissait par devenir un moyen de destruction de toute activité privée.

Pline le Jeune, au contraire, dans ses *alimenta* de Côme, a pu songer à remédier aux inconvénients de la pratique impériale : il n'établit aucune distinction entre garçons et filles, s'intéresse aux enfants de la campagne comme à ceux de la ville, n'impose aucune *obligatio* et songe à assurer l'avenir ; en vendant fictivement à la *respublica* des terres dont la valeur est bien supérieure aux fonds des *alimenta*, puis en instaurant un *vectigal* calculé en fonction de cette valeur nominale et en reprenant le domaine comme *colonus*, il était sûr qu'après lui on trouverait toujours des bras pour le travailler.

Que devait devenir l'institution impériale? Dans les deux premières années du règne de Trajan 5.000 enfants furent assistés. Le chiffre a pu atteindre 40.000. Hadrien accordera des remises aux propriétaires, étendant cette assistance publique hors d'Italie. Antonin le Pieux crée des caisses pour les seules jeunes filles. Mais l'appareil administratif nécessaire au fonctionnement était très lourd et Commode commença à négliger les versements. Malgré les efforts d'Alexandre-Sévère, l'institution s'éteint au IIIe siècle avec l'accaparement des *praedia* par le fisc.

Les dernières pages du livre rassemblent les principales conclusions : la classe dirigeante italienne s'était, à l'époque de Trajan, déplacée vers l'Italie du Nord, dont les propriétaires, depuis environ un demi-siècle, étaient entrés dans l'administration impériale, avaient acheté des terres dans le Centre et le Sud de l'Italie jusqu'en Campanie. Pline est un représentant typique de cette classe. Dans la péninsule cependant les petits et moyens propriétaires échappent aux causes qui ont détruit la grande propriété et, parmi elles, à la persécution impériale. Le seul grand possédant du Centre et du Sud est maintenant l'empereur. L'agriculture est entrée dans sa phase décadente. Les zones peu étendues consacrées depuis la fin de la république et pendant la première moitié du Ier siècle à l'arboriculture se transforment. Le pays redevient boisé et pastoral et se dépeuple. Les locations tendent à disparaître, les *familiae rusticae* s'amenuisent, le métayage fait sa réapparition. Les maîtres affranchissent leurs esclaves dans l'espoir d'obtenir d'eux un meilleur rendement. La véritable tare de la société et de l'économie romaines est l'institution impériale ; l'organisation annonaire, dans sa complication, entrave les quelques échanges que l'initiative privée arrive péniblement à établir, fait détruire la moitié des vignobles existant en province. Les *alimenta* pèsent, avec le système de l'*obligatio praediorum* et tout le poids de la machine administrative, sur les maigres revenus des propriétés privées. Au cœur de tout cela, conclut l'auteur, absolument aucune conscience du problème agraire dans son ensemble. La campagne n'est conçue que comme matière d'exploitation, non comme la source d'un renouvellement continu. Les particuliers doivent résoudre empiriquement leurs propres difficultés, gênés par le manque de main-d'œuvre et par la concurrence déloyale de l'empereur, alors que les problèmes en cause ne peuvent se résoudre sur le plan individuel.

* * *

Cette analyse aussi fidèle que possible donne une idée de la richesse du livre, qui repose sur une excellente connaissance des textes littéraires et épigraphiques, habilement exploités, scrupuleusement cités au bas des pages et dont les références sont utilement rassemblées en index. Au passage l'auteur envisage les problèmes de chronologie posés par mainte lettre de Pline le Jeune et échappe à l'erreur trop fréquente qui consiste à mettre sur le même plan des renseignements de nature agraire tirés d'auteurs allant de Caton à Pline l'Ancien.

La bibliographie moderne est par contre assez peu à jour (le titre cité le plus récent est de 1952) et bien des travaux français sont négligés ; sans doute faut-il invoquer les délais d'impression. Nous croyons utile d'indiquer ici quelques références complémentaires, dans l'ordre du texte : p. 11 : on ne peut s'en tenir aux textes et à l'opinion de Marquardt à propos des vingt-huit colonies augustéennes. Depuis Païs (*Le colonie dedotte in Italia dai triumviri e da Augusto*, *Museo Italiano di Antichità Classica*, I, 1884, p. 37, repris dans sa *Seria cronologica...*, *MAL*, 1924-1925), A. Degrassi (*RAL*, 1949, 284), Vittinghoff (*Abhandl. Ak. Mainz*, 1951, 14), E. Gabba (*Parola del Passato*, 1953, 101) ont apporté d'utiles discussions.

P. 13 : sur les colonies du Ier siècle, cf. Mommsen, *Italisch. Bürgercolonien...*, *Hermes*, 1883, 169 ; et Sogliano, *Colonie Neroniane*, *RAL*, 1897, 388.

P. 22 sq. : l'auteur a repris la question des propriétés de Pline le Jeune dans *Ant. Class.*, 1957, I, 40.

P. 35, n. 1 : sur la diffusion des *Plinii* en Italie, cf. A. Lussana, *Rivista Archeol... Como*, 127, 1946, 24.

P. 64 et 80 : à propos du cadastre d'Orange, M. A. Piganiol a analysé (*CRAI*, 1950, 60 ; 1951, 66 ; *RIDA*, 1953, 361) la remise en ordre de la propriété par Vespasien.

P. 65 : sur la distinction entre *aerarium* et *fiscus* sous Auguste, cf. A. Garzetti, *Athenaeum*, 1953, 298.

P. 72 et 234 : à propos de la transhumance, cf. A. Grenier, *MÉFR*, 1905, 293, et Mme Frézouls, *RÉL*, 1958, 33.

P. 74 : on ne peut parler des *horti* de l'*Urbs* sans renvoyer à la thèse de P. Grimal, *Les jardins romains à la fin de la république et aux deux premiers siècles de l'empire*, Paris, 1943.

P. 80 : sur le *Templum Dianae Tifatinae*, cf. De Franciscis, étude portant ce titre, Caserta, 1956.

P. 87 : la date de la *colonia Iulia Parentium* est discutable, cf. A. Degrassi, *Parenzo, municipio romano*, *Athenaeum*, 1946, 44.

P. 92 : sur la Table de Veleia, sur celle des *Ligures Baebiani* et sur la signification de l'institution alimentaire, cf. P. Veyne, *MÉFR*, 1957, 81 et 1958, 177.

P. 164 : la définition du *vectigal* est un peu sommaire ; il serait bon de marquer les différences avec le *stipendium*, la *decuma*, la *scriptura*... (voir l'index de l'édition des *gromatici* de Lachmann).

P. 168 sq. : il n'est pas sans intérêt de suivre l'évolution historique du métayage en Italie, cf. Ditzel, *Zeitschr. f. d. gesammte Staatswissenschaft*, 1884-1885 ; A. Luzzatto, *Contributo alla storia della mezzadria*, *Nuova Rivista Stor.*, 1948 ; I. Imberciadori, *Mezzadria classica toscana*, Florence, 1951. Les problèmes soulevés par les inscriptions africaines sont trop rapidement traités. M. J. Carcopino est revenu sur le texte d'Aïn-el-Djemala dans *Klio*, 1908, 154, et J. Toutain sur les *Culturae Mancianae* in *Mélanges Martroye*, 1941, 93 ; voir aussi Ch. Saumagne, *CRAI*, 1937, 292, et *Revue Tun.*, 1930, 176.

P. 204 sq. : à propos de l'organisation de l'annone et des *navicularii*, cf. Ch. Saumagne, *Karthago*, I, 1950, 105.

P. 276 : sur les initiatives privées en matière de bienfaisance, cf. A. Lussana, *Epigraphica*, 1950, 116 ; 1952, 100, et 1956, 77.

A la bibliographie générale nous ajouterons :

Sur les locations à long terme dans l'empire romain, les études de A. Hajjes (1926) et de M. Rostovtzeff, *Gesch. d. Staatspacht in d. röm. Kaiserzeit...*, Leipzig, 1903-1904 (*Philologus*, Sup. IX).

Sur l'*ager publicus*, les articles de T. Frank (*JRS*, 1927, 141), L. Zancan (Fac. Lett., Padoue, 1935, 1), G. Tibiletti, *Il possesso dell'ager publicus... sino ai Gracchi*, *Athenaeum*, 1948, 173 et 1949, 3 (du même auteur voir aussi : *Ricerche di storia agraria romana*, *Ibid.*, 1950, 183, et *Lo sviluppo del latifondo in Italia dall'epoca graccana al principio dell'impero*, Xo *Congresso intern. di scienze stor.*, Florence, 1955, p. 235).

Enfin les titres suivants :

Ed. Beaudouin, *Les grands domaines dans l'empire romain*, *NRD*, 1897 et 1898.

E. Kornemann, art. *Domänen*, *RE*, Sup. IV, col. 238.

O. Hirschfeld, *Der Grundbesitz der röm. Kaiser in den ersten drei Jahrhunderten*, *Klio*, II, 1902, 284.

U. Ewins, *The Enfranchisement of Cisalpine Gaul*, *PBSR*, 1955, 73, qui complète G. E. F. Chilver, *Cisalpine Gaul*.

A. H. M. Jones, *The economic Life of the roman Towns*, in *La ville*, VII (recueil de la société J. Bodin, Bruxelles, 1957.

J. Kromayer, *Die wirtsch. Entwicklung Italiens*, *N. Jahrb. f. d. klass. Altert.*, 1914, 151 (période républicaine).

S. J. De Laet, *Aspects de la vie sociale et économique sous Auguste et Tibère*, Bruxelles, 1944.

Oliva, *La politica granaria di Roma antica dal 265 a. C. al 410 d. C.*, *Saggio di agricoltura ed economia rurale*, Plaisance, 1930.

S. Riccobono, *La politica agraria di Augusto*, *V° Congr. Naz. Studi Romani*, 1946.

Enfin les travaux de M. E. Sergeenko, *VDI*, 1949, 1952, 1953.

Voilà pour la documentation, voici pour la méthode :

Certaines limitations ont été voulues par l'auteur qui examine les aspects politiques et économiques plus que juridiques. Mais nous regretterons quant à nous la trop faible place tenue par les données archéologiques : les réflexions intéressantes sur les estampilles des *figlinae* et les hypothèses qu'on en peut tirer sur l'étendue des domaines (par exemple p. 75) auraient gagné à être développées. Aucune allusion aux fouilles des *villae* d'époque impériale. Et comment parler pendant plus de 300 pages des problèmes agraires sans qu'apparaisse une seule fois le mot de « centuriation », alors que les textes des *gromatici* sont fort bien utilisés par ailleurs? Frontin, Hygin, Siculus Flaccus, les grands noms de l'art gromatique, vécurent sous Domitien et Trajan. Comment traiter de l'étendue des propriétés ou des *particulae* (il en est question à plusieurs reprises) sans examiner ce que les *limites* fossiles nous apprennent concrètement du morcellement antique? Ces données auraient en particulier amené à corriger quelques affirmations hasardeuses concernant l'extension des domaines impériaux en Italie du Nord : si l'existence de *latifundia* d'Auguste, et aussi de Mécène, est attestée pour l'Istrie où les subdivisions des centuries sont rares (cf. A. Degrassi, *Il confine nord-orientale dell'Italia romana*, 1956 ; et notre article, *La centuriazione romana dell'Istria...*, *Boll. Geod.*, *IGM*, 1957, 167), la mention épigraphique d'un *dispensator regionis Padanae Vercellensium Ravennatium* (p. 75 sq.) ne suffit pas à donner « une idée de l'étendue du *patrimonium principis* en Émilie-Romagne ». Pourquoi (p. 76) la Transpadane aurait-elle été à l'abri de ces empiétements? Les biens-fonds du Piémont (d'ailleurs le toponyme de Verceil est fréquent dans toute la plaine du Pô, cf. J. Zennari, *Annali Bibl. Govern.*, Crémone, 1951), écrit l'auteur, devaient avoir peu d'importance, pour qu'on les ait regroupées sous une même administration avec ceux d'Émilie. Ce raisonnement peut fort bien se retourner. En réalité l'étude minutieuse du matériel épigraphique prouve que la plaine du Pô fut l'objet d'un peuplement colonial intense, également réparti et d'esprit profondément démocratique (cf. G. A. Mansuelli, *Demografia e Paleografia Emiliana*, *Atti... Emilia*, 1943-1945, 1 sq., et G. Susini, *Profilo di Storia Romana della Romagna*, *Studi Romagnoli*, VIII, 1957, 3-45).

Si l'intention de s'en tenir à la seule Italie afin d'approfondir les problèmes est en soi louable, il apparaît impossible de ne pas situer ces questions dans l'ensemble de l'économie méditerranéenne. L'auteur est amené à le faire, mais pour la seule production viticole, et de façon incomplète. On citera sur ce point les études de J. André, *La vigne et le vin en Provence dans l'antiquité* (*Mélanges Bénévent*, 1954, 361) ; A. Aymard, *Les capitalistes romains et la viticulture italienne* (*Annales*, 1946-1947, p. 257). Voir aussi *RÉL*, 1947, 44 et *Mélanges Faucher*, Toulouse, 1948, p. 27 ; J. Heurgon, *Les « Lassii » pompéiens et l'importation des vins italiens en Gaule*, *Parola del Passato*, 1952, 113 ; E. Thévenot, *Les importations vinaires en pays bourguignon...*, *RAE*, 1953, 237 ; Ch. Seltman, *Wine in the ancient World*, Londres, 1957, et R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France...*, Paris, 1959 (qui reprend des études antérieures).

Pour l'approvisionnement du marché du blé, des articles comme ceux de MM. Gagé, *Frumentum siculum*, *Bull. Fac. Lettres*, Strasbourg, 1951, 347, et G. Picard, *Néron et le blé d'Afrique*, *CRAI*, 1956, 68, donnent d'utiles précisions. D'autres aspects de l'économie auraient pu être évoqués, au moins au passage (cf. Païs, *Perchè i Romani limitarono e poi impedirono lo sfruttamento delle miniere in Italia*, *Dalle guerre...* II, 595). Il est enfin trop peu question des problèmes financiers (p. 10 : crise monétaire sous Tibère ; p. 268).

Les considérations sur la valeur exemplaire du métayage et des *alimenta* pliniens, sur la mauvaise viabilité de l'Italie, la pénurie de main-d'œuvre dès le Ier siècle, la concurrence déloyale faite par l'empereur aux particuliers et les effets désastreux de l'institution impériale paraîtront parfois forcées. Il ne faut pas confondre une institution avec les hommes qui l'incarnent ; on trouve chez un Hadrien un réel souci des problèmes économiques (cf. d'Orgeval, *L'empereur Hadrien...*, Paris, 1950) et l'exploitation des *praedia* impériaux a dû souvent servir de modèle aux propriétaires privés (cf. les conclusions de M. J. Carcopino *in MÉFR*, 1906, p. 448). De même, il paraît excessif d'affirmer (p. 302) la décadence de la Transpadane dès l'époque de Trajan, alors que l'on a justement écrit (p. 90) : « la situation agraire de l'Italie du Nord ne subit pas de modification après Auguste ». N'oublions pas que les *alimenta* de Veleia intéressent la zone montagneuse de l'Apennin, non la plaine.

Deux remarques encore : l'auteur nous paraît avoir accepté et utilisé trop facilement l'équivalence posée par Mommsen : 1.000 sesterces = 1 jugère (*Hermes*, 1884, 398).

P. 241 : la rareté de l'eau à Ravenne était réelle à l'époque où Martial écrivait, mais Trajan a doté la ville d'un aqueduc (*NSc*, 1882, X, p. 41). Il en subsiste des piles dans le lit du Ronco dont il suivait la rive gauche ; les toponymes de *S. Maria* et *Pieve in Acquedotto* en conservent le souvenir.

Le style de l'ouvrage est limpide, bien que parfois un peu oratoire. On notera quelques longueurs et des répétitions : le livre aurait gagné à plus de densité. En particulier beaucoup d'énumérations auraient pu être présentées sous forme de tableaux, de consultation plus facile (liste des *praedia* impériaux par régions, p. 67 sq. ; géographie agraire de l'Italie, p. 257 sq.). On déplorera enfin un certain nombre de fautes d'impression et, au moins pour l'exemplaire utilisé, de fâcheuses erreurs de pagination aux pages 128 à 139.

Ces observations et ces compléments n'ôtent rien à l'intérêt et à l'utilité de l'ouvrage.

R. Chevallier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MINOÏCA, Festschrift zum 80. Geburtstag von Johannes Sundwall (Deutsche Ak. der W. zu Berlin, Schriften der Sektion für Altertumswissenschaft, nº 12). Berlin, Akademie-Verlag, 1958 ; 1 vol. in-8º, XII-465 p.

Ce volume, publié par les soins de E. Grumach, et qui contient (p. 461-465) une bibliographie du jubilaire, réunit trente-six contributions ; plus du quart des articles datent de l'automne 1956, près de la moitié datent de janvier ou de février 1957 ; un délai de parution de deux ans a vieilli quelques-uns de ces travaux ; mais l'ensemble demeure d'une qualité et d'un intérêt remarquables.

Outre deux articles sur du vocabulaire préhellénique (L. Deroy, sur ἀστραπή ; A. J. van Windekens sur λυκηγενής et Τεῦκρος), et une mise au point de F. Schachermeyer sur la localisation de *Ah-hi-ia-va* qui apparaît dans les textes cunéiformes, on a des contributions intéressant : *A*) l'archéologie égéenne ; *B*) l'histoire des écritures dans le Proche-Orient ; *C*) la philologie mycénienne.

A) Études de S. Alexiou sur une bague d'or crétoise de l'Ashmolean Museum ; de H. G. Buchholz sur le cuivre dans la Méditerranée au second millénaire ; de P. Faure, sur le prétendu « tombeau de Zeus », grotte du mont Iouktas en Crète ; de G. E. Mylonas, sur les cercles de tombes à Mycènes ; de H. Reusch sur l'ornementation des murs de la salle du trône à Cnossos ; de H. Sulze sur l'art de la charpente dans les constructions mycéniennes ; de A. Xénaki-Sakellariou, sur les cachets prismatiques minoens. — On accordera une attention particulière aux arguments présentés par C. W. Blegen (p. 61-66) contre la datation traditionnelle, qui remonte à Evans, des tablettes de Cnossos inscrites en linéaire B ; il y verrait volontiers des documents de la fin du XIIIe siècle, sensiblement contemporains de ceux de Pylos et de Mycènes.

B) H. T. Bossert traite de la diffusion, dans le Proche-Orient ancien, de l'écriture peinte sur tablettes de bois, écriture que les Mycéniens aussi ont pu connaître. T. B. Mitford publie trois documents grecs en syllabaire cypriote. W. Brandenstem fait le point de ce qu'on sait, grâce aux bilingues pamphylo-grecques d'époque hellénistique découvertes en 1914 et en 1949, de l'écriture épichorique et de la langue de Sidè. — Sur les hiéroglyphes crétois, article de E. Grumach qui croit que certains de ces signes doivent continuer à s'entendre comme des hiéroglyphes (non comme des syllabogrammes) dans les documents en linéaire A. — Pour le linéaire A, publication d'une dédicace sur pierre, par N. Platon ; publication de raccords de tablettes, par E. L. Bennett ; discussions sur la valeur des signes par H. L. Stoltenberg (en fonction, essentiellement, du termilien), et par P. Meriggi (en fonction, essentiellement, du mycénien) ; discussion, par E. Peruzzi, de la tablette 31 de Haghia Triada (inventaire de vases). — On notera deux curieuses publications, qui posent le problème de la survivance, dans la Grèce du premier millénaire, soit des signes des écritures minoennes, soit plutôt du souvenir de ces signes : tous les documents écrits du second millénaire n'avaient certes pas

disparu, puisque nous en trouvons encore, mais sans doute n'étaient-ils plus lus ; les auteurs des deux articles se trouvent amenés à discuter le célèbre passage d'Hérodote (V, 58-61) sur les inscriptions de l'Ismenion. D'une part, H. Biesantz publie (p. 50-60) une coupe du musée de Larisa (céramique béotienne vulgaire, à figures noires, de la fin du ve s.), dont le décor (peint avant cuisson) est, dans l'ensemble, floral, mais comporte, bizarrement, un groupe de trois signes évoquant des syllabogrammes mycéniens : *si* + *na* + *qe* selon l'auteur, mais peut-être (en lisant dans l'autre sens) *qe* + *wo* (?) + *ne* ; de toute façon, il est probable que le peintre ne savait pas lire les caractères qu'il traçait, d'après quelque tesson vieux de mille ans. D'autre part, S. Marinatos publie (p. 226-231) une plaque de poros brisée, appartenant à la collection Giamalakis et provenant de Crète, comportant d'abord une courte inscription en alphabet grec et langue non grecque (bien que l'auteur lise le premier mot επιθι plutôt que επιοι et veuille y voir, ce qui est peu vraisemblable, l'impératif de ἔπειμι), puis trois caractères évoquant, d'après l'auteur, les syllabogrammes L 57 + L 52 + L 52 du linéaire A (soit : *ne* + *a* + *a*), mais plutôt, à notre avis, L 57 + L 36 + L 36 (soit : *ne* + *zo* + *zo*).

C) A l'égard du déchiffrement de Ventris se manifeste un petit groupe d'attardés hésitants (C. Ktistopoulos continue à présenter des relevés systématiques de fins de mots, sans égard au sens) et d'opposants. A. J. Beattie, commentant les inventaires d'épices, notamment ceux que livra en 1954 la « maison des sphinx » à Mycènes, est bien obligé de reconnaître que ces textes, postérieurs au déchiffrement, donnent, avec les lectures de Ventris, des séries cohérentes de noms de végétaux, mais conclut à un effet du hasard (!) ; sa critique demeure mal informée et malveillante ; on lui accordera seulement que la valeur d'un certain nombre d'idéogrammes demeure sujette à discussion. Autre opposante : J. E. Henle, qui continue à ne pouvoir admettre qu'un même objet soit désigné et dans la légende (en écriture phonétique) et, plus loin, dans la tablette, sous forme d'un idéogramme ; par exemple, à propos de KN Ra 1540 (*tosa pakana* EPEE 50), elle écrit (p. 194), de l'interprétation de Ventris (τόσα φάσγανα · SWORD 50), « this reading simply does not make sense » (!), et elle conclut, attristée de l'égarement de ses contemporains, que la seule conclusion à tirer d'un pareil texte est que *pakana* NE PEUT PAS signifier « épée ». — Il faut rendre à E. Grumach (qui est du même camp que les deux auteurs précédents) cette justice qu'il a accueilli dans ce volume un certain nombre de travaux, sensés et constructifs, de philologie mycénienne. Sur l'identification des syllabogrammes, bonnes remarques de méthode de S. Luria (p. 209-225) ; observations de W. Merlingen sur les doublets (p. 246-259) ; recherches de détail de M. S. Ruiperez (p. 359-364 : valeur *sa*^{2} proposée pour *82* ; *pere82* serait Perséphone), de A. Tovar (p. 402-405 ; valeur *qe*^{2} proposée pour *83*), de J. Tritsch (p. 444-445 : valeur *re*^{2} proposée pour *64*). V. Georgiev (p. 149-161) présente des Wortdeutungen (inégalement convainquantes) en appendice à son *Lexique*, recherche des exemples d'amuissement de wau (mais exemples douteux, en dehors des deux seuls cas embarrassants, bien connus : féminins en -εια des substantifs en -εύς, préposition *eneka*), et, enfin, se livre au jeu (gratuit) de justification acrophonique des syllabogrammes. Observations de P. Chantraine sur *teutarakoro* (p. 123-127 ; peu convaincant) ; de J. Puhvel (p. 327-333), sur la valeur religieuse de Ϝάναξ ; de G. Pugliese-Carratelli (p. 319-326), sur la valeur religieuse de *eqeta* ; de J. Chadwick (p. 116-122), sur les correspondances lexicales mycéno-homériques. V. Pisani s'efforce d'éclairer certains passages de la célèbre tablette des trépieds (p. 294-304) en introduisant à la fois des lectures nouvelles et des interprétations nouvelles (*jowe* = ἰωϜήν « μόνωτον » ; *owowe* = ὀϜωϜήν « δίωτον » ; etc.), avec une ingéniosité hardie qui ne convaincra pas tout le monde. J. Tritsch (p. 406-443)

étudie, d'ensemble, tous les inventaires de femmes à Pylos, et voit, notamment, dans les séries Aa, Ab, Ad, trois listes (de dates différentes) de familles fuyant l'approche de l'ennemi et réfugiées à Pylos.

Michel LEJEUNE.

Atti del 2° Colloquio internazionale di Studi Minoico-Micenei, Pavia 1-5, IX, 1958 (tirage à part de *Athenaeum* 46, 1958, 299-440). Pavie, Universita ; in-8°, 140 p.

Grâce à la diligence de M. P. Meriggi, à qui les études mycéniennes et minoennes doivent déjà beaucoup, un second colloque, faisant suite à celui qui avait été tenu à Gif-sur-Yvette en 1956, a été organisé à Pavie. Ce colloque de Pavie, digne de celui qui l'a précédé, fut un succès. Et les actes, rapidement publiés, en apportent la preuve. En voici le contenu : J. Chadwick, Rapport sur les questions générales (textes, syllabaire, transcription, idéogrammes) : porte en grande partie sur la syllabaire ; j'en extrais les remarques suivantes, ingénieuses ou importantes : on pourrait supposer que pour le signe *pte* où la combinaison de deux occlusives est étrangère au système graphique, la valeur originelle serait *pje*, qui serait donc une labiale palatalisée, ce qui entre dans le système, puis, en raison du développement phonétique grec *pj* > *pt*, le signe a signifié *pte* ; M. Chadwick tend à accepter la valeur *qa* pour le signe 16 ; il suppose que la voyelle initiale *u* peut parfois être notée *we* ; malheureusement les exemples qu'il donne sont d'inégale valeur : je doute, par exemple, que le nom de femme *We-i-ve-sa* à Mycènes puisse valoir *Hui-wessa* « celle qui possède des fils » ; — P. Chantraine, Conséquences du déchiffrement du mycénien pour la philologie homérique : comporte notamment une discussion du livre de Webster, *From Mycenae to Homer* ; — E. L. Bennett poursuivant des recherches paléographiques qu'il est seul à pouvoir faire actuelle ment propose une « tentative identification of the hands of the scribes of the Pylos tablets » ; on sait combien ces recherches sont précieuses et parfois décisives pour le classement et l'interprétation des textes ; — E. Risch, L'interprétation de la série des tablettes caractérisées par le mot *o-ka* : cette étude constitue une mise au point rigoureuse fondée surtout sur la méthode combinatoire appuyée par les trois tableaux qui donnent une idée de la structure des tablettes ; on retiendra d'autre part, entre autres remarques, les hésitations de l'auteur à admettre une forme *wruntoi*, ses remarques sur les officiers-forgerons et les anthroponymes, sa discussion du mot *oka* ; — H. Mühlestein, Interprétation de mots mycéniens : l'auteur, avec sa pénétration habituelle cherche à reconnaître dans le premier terme *ano-* du grec mycénien l'équivalent de grec alphabétique ἀνδρο- ; retenons aussi l'interprétation de *metuwo newo* comme un ablatif, ce qui pose la question très importante de l'ablatif en mycénien ; — C. Gallavotti, Le nom du cheval et les labiovélaires en mycénien : exposé complet, qui traite notamment de la graphie *qo* du mycénien pour indo-européen *kwo* ; — W. Merlingen, Deux observations concernant Pylos Tn 316 : touche à l'une des tablettes les plus énigmatiques : il faut retenir, en tout cas, que *porena* ne peut pas être un infinitif φορῆναι (ce qui est important pour la morphologie du mycénien) ; l'auteur croit pouvoir supposer un substantif correspondant à φορίνη ; dans une note additionnelle, J. Chadwick pense que *porena* est un nom appartenant à la racine de φέρω ; — M. Doria, 1) traite des graphies *a-i-jo*, *a-i-ja*, *e-i-jo*, *e-i-ja*, etc., franchement distinguées de *a-jo*, etc., 2) propose pour le signe 82 une valeur *-jo* ; mais il a tort d'admettre pour le datif d'un féminin en -ώ un datif -ωῖ : c'est -οῖ que l'on attend ; — Mlle C. Milani, sur les textes de Pylos 1957 : par exemple page 109 discussion utile du mot *woka* ; mais à quoi bon, dans une tablette d'ailleurs fort obscure, proposer « *tise* nom.

plur. de τίσις récompense (?) ou τίσει de τίω mais ils ne sont pas justes phonétiquement? » ou encore « *oparo* : ὄμπαλος mais il ne veut rien dire? » — Vl. Georgiev, L'origine de l'écriture crétoise : propositions ingénieuses concernant l'origine idéographique de certains signes mycéniens avec la conclusion probablement prématurée que « l'écriture pictographique crétoise du IIIe millénaire a été établie à la base d'une langue indo-européenne grecque ou pélasgique » ; — L. R. Palmer propose comme hypothèse de travail que le linéaire A note du louvite : cette hypothèse se trouve développée avec plus de détail dans un récent article des *Transactions of the philol. Society*. — Les deux dernières communications ont été lues en l'absence de leurs auteurs qui n'avaient pu se rendre à Pavie.

P. Chantraine.

Michelangelo Cagiano de Azevedo, *Saggio sur Labirinto* (Pubbl. dell Univ. Cattol. del Sacro Cuore, vol. 67). Milan, Soc. editrice Vita e pensiero, [1959] ; in-8°, 94 p. et 13 planches.

Le problème du labyrinthe n'a pas fini de faire couler de l'encre. L'auteur du présent mémoire tente d'en donner une mise au point. On ne lui reprochera pas le caractère un peu incertain de sa conclusion intitulée *Dubium est quin*, où il voit en principe dans le labyrinthe un lieu de culte datant du néolithique.

Le premier chapitre fait l'histoire des théories qui ont été proposées pour le labyrinthe, et la présentation de ces théories fait déjà prévoir le parti auquel se rangera l'auteur ; le second chapitre rappelle ce que nous enseigne la tradition antique ; le troisième traite de l'étymologie ; le quatrième du labyrinthe et de son attribution à Dédale ; le cinquième du labyrinthe de Malte ; le sixième du labyrinthe comme œuvre d'art.

Voici, dans l'ensemble, la position de l'auteur. Il n'admet pas, avec raison je crois, que le labyrinthe désigne le palais du roi de Cnossos ni qu'il ait rien à faire avec le nom supposé de la double hache λάβρυς. Ce point de vue est fondé à la fois sur des arguments archéologiques et linguistiques. Le mot labyrinthe s'applique à des sites non crétois aussi bien qu'à des sites crétois. Par ailleurs le mot λάβρυς nous est connu par une remarque de Plutarque (*Quaest Graec.* 45), qui l'attribue aux Lydiens. En ce qui concerne l'étymologie, M. Cagiano approuve en somme l'analyse de H. Güntert dans son *Labyrinth* de 1932 : la combinaison, qui reste incertaine, consiste à évoquer le nom de la pierre λᾶας et des termes qui se réfèrent à l'idée de rocher, taillé ou non comme λαύρα, etc... En revanche le rapprochement de δῆμος interprété comme « Costruzioni riunite » me semble franchement invraisemblable. L'auteur a eu le mérite de tenir compte des tablettes mycéniennes écrites en linéaire B. En ce qui concerne le terme mycénien *da-pu-ri-to* (p. 42-43), il est en effet vraisemblable de l'identifier avec λαβύρινθος. Mais cette identification ne permet pas de poser une « racine » **la-*/**da-*. Ce qui est probable, c'est que les parlers préhelléniques ont possédé un *l* interdental qui été transcrit généralement par λ, mais parfois par δ. Quant aux rapports de δαιδάλειον du mycénien *da-da-re-jo-de* (p. 44), et finalement du nom du labyrinthe, ils restent plus qu'en l'air.

En conclusion le livre est utile. La position de l'auteur est dans l'ensemble raisonnable, mais dans le détail plus d'un point reste contestable, ou plutôt échappe à toute démonstration.

P. Chantraine.

Jacques Numa LAMBERT, *Aspects de la civilisation à l'âge du Fratriarcat. Étude d'histoire juridique et religieuse comparée* (Bibliothèque de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université d'Alger, XXVIII). Alger, impr. Charry, 1958 ; in-8°, 170 p.

Les deux premiers chapitres traitent surtout du droit de l'Orient ancien et de celui des libyco-berbères, entre lesquels existent d'étroites connexions. L'étude intéressera les spécialistes de Rome et de la Grèce parce qu'elle jette une lumière nouvelle sur de remarquables survivances. On relève un peu partout, jusque dans les civilisations indo-européennes, des traces d'une société endogamique, « fratriarcale », caractérisée par la communauté des femmes et une succession *tanistryque* (le terme de *tanistry* est d'origine celte), c'est-à-dire une succession entre frères par ordre de primogéniture. Ce type d'organisation s'est longtemps perpétué dans la noblesse, parce qu'il permettait de préserver la famille de tout apport étranger. Il explique le mariage entre frère et sœur et les autres formes de mariage incestueux, bien connues de la mythologie grecque. Il rend compte aussi du lévirat où un proche parent (et d'abord le frère) d'un défunt qui ne laisse pas d'héritier mâle doit épouser sa veuve afin de lui procurer le fils qui lui est nécessaire : le régime grec de l'épiclérat traduirait des préoccupations analogues. Dans la famille fratriarcale, la filiation est d'abord utérine ; mais, comme il apparaît dans la société touarègue, les filiations maternelle et paternelle peuvent coexister : la première intervient pour la transmission du pouvoir, qui est la propriété de la grande famille fratriarcale ; l'autre est limitée à la transmission des biens personnels. On sait que la mythologie grecque fournit de nombreux cas de pouvoir transmis par les femmes ; d'autre part (et l'auteur rejoint ici les conclusions d'une étude précédente : *R. H. D.*, 1956, 479 ss.), Rome conserve clairement l'opposition entre les deux formes de succession : la *pecunia* est héritée d'après les règles de la filiation paternelle, alors que le droit de patronat demeure tanistryque.

C'est d'histoire des religions que traite le troisième chapitre : « traces de théogamie et monothéisme de source totémique ». L'auteur met en relation Sidi Gennaou, saint de l'Islam vénéré par les femmes du Maghreb, et l'antique Gennaios de Baalbek. Tous deux seraient la survivance du dieu unique primitif, dieu géniteur de la grande famille fratriarcale, auquel les femmes de la tribu s'unissent dans une théogamie mystique, voire dans une union charnelle, lorsque le roi est considéré comme son émanation. Cette fonction serait exprimée par de nombreux symboles phalliques : le bétyle, l'arbre sacré, la colonne, le pilier ou la tour ; cependant que le feu matérialiserait la semence divine. Tel serait le dieu des premiers âges de l'humanité, demeuré vivace dans les sociétés nomades : là en effet, même quand il se résout en divinités multiples, celles-ci demeurent groupées en trinités, hebdomades ou ennéades qui ne sont que l'expression de la Totalité et donc de l'Unique. Les sociétés sédentaires au contraire auraient brisé ces unités mystiques pour déchoir dans le polythéisme.

Ce chapitre est la partie la plus contestable de l'ouvrage. Sans aborder ici une discussion de détail qui excéderait souvent notre compétence, nous noterons que la thèse du monothéisme primitif, à laquelle l'auteur adhère sans réserve, paraît maintenant dépassée, ou du moins qu'elle se heurte à de fortes objections, même en ce qui concerne le monothéisme juif. On sera plus circonspect encore devant les excès de cette symbolique phallique. Que dire par exemple de l'interprétation de *Hymne hom. Ap.*, 438 sqq.? Apollon serait, si l'on suit l'auteur, le météore lumineux, la flamme génitrice à laquelle s'offrent les femmes de Crisa, au milieu

des iou-iou (*sic*) « poussés au *choc* de Phoibos » (v. 447). L'hémistiche suivant, qu'on a eu tort de remplacer par des points de suspension (« *car* il avait soudain frappé chacun d'une immense terreur »), montre clairement qu'on s'est mépris sur les sentiments des femmes et sur le rôle d'Apollon. On ne saurait davantage invoquer les Thesmophories qui tendent bien à revigorer la fécondité, mais ne sont pas pour autant une théogamie. Et comment peut-on conclure de la monodie d'Agathon (Ar., *Thesm.*, 101 sqq.) qu'Apollon était spécialement invoqué par les Thesmophoriazousai (p. 83 ; cf. p. 100) ! Ces spéculations détonnent fâcheusement après la lecture des deux premiers chapitres. Il faut regretter au surplus que l'ensemble de l'ouvrage soit de lecture difficile et que l'exposé ne soit pas construit avec une suffisante rigueur.

Francis Vian.

G. Vallet, *Rhégion et Zanclè. Histoire, commerce et civilisation des cités chalcidiennes du détroit de Messine* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 189). Paris, De Boccard, 1958 ; 1 vol. in-8°, 407 p., 20 pl. h. t.

En se consacrant à l'étude du détroit de Messine et des deux cités qui le tenaient, M. Vallet a eu une idée fructueuse et les résultats de ses travaux constituent un remarquable pas en avant dans notre connaissance et notre compréhension de la vie de relations économiques pendant l'archaïsme grec. Ces problèmes commerciaux n'occupent cependant pas la totalité de son livre, dont un tiers environ relève d'autres préoccupations : on en dira deux mots à la fin de cette récension.

La première partie de cette thèse est consacrée aux débuts de la colonisation grecque en Occident et à la fondation de nos deux cités. On sait que l'auteur, en collaboration notamment avec F. Villard (dont le nom doit être associé au sien ici, en raison de leurs communs travaux qui, dans une large mesure, ont préparé cette synthèse), s'occupe depuis plusieurs années de cette enquête de chronologie et d'histoire, qui a fait antérieurement l'objet de travaux déjà nombreux (Blakeway, Payne, Åkerstrom, Dunbabin, J. Bérard, etc.), mais aux conclusions encore incertaines. Céramologue averti, Vallet était particulièrement désigné pour tenter une fois de plus une synthèse sur ce sujet, puisque seule l'étude des trouvailles céramiques occidentales permet de contrôler et éventuellement de compléter ou de rectifier la tradition littéraire. L'enquête, menée avec une rigueur méthodique exemplaire, aboutit d'une part à nier qu'il y ait eu, avant la colonisation, un commerce régulier entre la Grèce et l'Occident ; d'autre part à établir la chronologie relative suivante pour les fondations grecques d'Occident : Pithékoussai, Mégara, Cumes, Syracuse, Myles, Tarente. En ce qui concerne Rhégion et Zanclè, les trouvailles y sont trop peu abondantes (pour les hautes époques) pour qu'on puisse se fonder sur elles et fixer à la fondation de ces cités une place précise dans cette liste ; Zanclè, toutefois, ne saurait guère être postérieure à Cumes et à Syracuse, Rhégion devant être un peu plus tardive. L'étude des données littéraires permettrait cependant de situer les fondations de ces deux cités entre celles de Syracuse et de Myles, soit, en chronologie absolue, approximativement entre 735 et 730. Notons aussi que la confrontation des données céramographiques et littéraires conduit Vallet à rejeter la tradition de la primauté chronologique de Cumes, au profit de Pithékoussai-Ischia (vers 770), Cumes ne venant qu'une trentaine d'années plus tard, précédée, en Sicile, par Naxos et Mégara, suivie par Syracuse et Zanclè. L'apparent paradoxe de l'occupation secondaire, par rapport aux colonies campaniennes, des deux rives du détroit par les Chalcidiens subsiste ce-

pendant, comme par le passé : c'est en fait la fondation de Cumes qui a rendu nécessaire la mainmise sur le détroit. Je passe sur le chapitre « Légende et histoire » qui clôt cette première partie, ainsi que sur le premier chapitre de la seconde partie, consacré à la topographie archaïque des deux cités du détroit (le rejeter plus loin eût, je crois, donné plus d'homogénéité aux sections que j'analyse plus particulièrement ici, et qui, incontestablement, se tiennent).

L'important chapitre II de cette seconde partie, consacré au commerce archaïque de la zone du détroit, doit attirer particulièrement l'attention. Ici encore, Vallet use d'une méthode rigoureuse et fructueuse. Le commerce grec occidental ne pouvant être décelé, et ses étapes classées, que sur la base des reliques céramiques, il est procédé d'abord à un catalogue des trouvailles dans la zone même du détroit, catalogue ordonné chronologiquement et, à l'intérieur de chaque phase chronologique, par provenances. Ce catalogue exhaustif, et qui rendra des services précieux, permet à Vallet de dégager les faits suivants : abondance relative des importations corinthiennes jusque vers le milieu du VIIe siècle ; diffusion maximum des importations « East-Greek », surtout dans les second et troisième quarts du VIe siècle (mais elles existent dès le milieu du VIIe) ; importations attiques à partir du second quart du VIe siècle, s'amplifiant à partir de *ca* 550, et culminant au tournant du VIe au Ve siècle. Les autres importations (argiennes, puis laconiennes) sont secondaires. Mais que représentent ces trouvailles du détroit dans l'ensemble du commerce occidental? Pour répondre à cette question fondamentale, Vallet procède à une classification analogue des trouvailles faites au delà, puis en deçà du détroit. Il ressort de cette analyse : que la céramique de Corinthe est abondante dans tout l'Occident jusque dans les premières années du VIIe siècle (protocorinthien géométrique), mais que, dès lors, elle est plus abondante (quasi exclusive) en Sicile qu'au nord du détroit, où les vases cycladiques sont nombreux (Étrurie) ; que ce rapport s'accentue fortement au cours du VIIe siècle et plus encore au VIe, la céramique (surtout commune) de Corinthe inondant alors les sites siciliotes et Tarente, se faisant plus rare (vaisselle de luxe en Étrurie) au nord du détroit, au profit d'autres fabrications (rhodiennes, ioniennes, puis, de plus en plus, attiques), les produits étrusques méritant par ailleurs une mention particulière en Campanie. On m'excusera de ne pas entrer dans plus de détails : ce que j'ai dit suffit à dégager les conclusions essentielles, qui sont que le tableau dressé pour les cités du détroit correspond, dans ses grandes lignes, à celui dressé pour la mer Tyrrhénienne[1], et que tous deux s'opposent à ce qui apparaît plus au sud, dans la mer Ionienne — que le détroit représente donc nettement une limite entre deux domaines commerciaux de structures différentes. Avant de passer à l'interprétation de ces faits du point de vue de l'histoire économique, Vallet se pose la nécessaire question de savoir si cette différence frappante n'est pas due en partie à l'utilisation de routes continentales entre les deux mers, de routes qui auraient évité le détroit (non point à cause de Charybde et Scylla, qu'il renvoie justement à leurs légendes). J'ai, personnellement, toujours été choqué de l'abus fait de la fameuse « loi des Isthmes » de V. Bérard, même dans les cas où cette « loi » était évidemment valable. Je vois avec plaisir que Vallet a parfaitement dégagé la faiblesse des arguments communément exposés et souligné que les inconvénients des transbordements isthmiques l'emportaient largement sur ceux des circumnavigations[2]. Je pense toutefois que, dans le cas présent, la « loi »

1. L'absence de céramique cycladique à Zanclè et Rhégion après 700 procède-t-elle toutefois d'une omission dans le catalogue de Vallet, ou vraiment n'y en trouve-t-on point?

2. Je l'ai souligné pour l'isthme de Corinthe lui-même (*Korinthiaka*, p. 332 sq.), même

aurait éventuellement pu jouer en certaines circonstances particulières, j'entends lorsque le détroit était tenu solidement, sur ses deux rives, par une même puissance redoutable dont les navigateurs, ou certains navigateurs, auraient pu avoir des raisons d'éviter le contact. Je ne sais si la question peut être posée à l'intérieur du cadre chronologique adopté par Vallet (à l'époque d'Anaxilas?) ; je crois qu'elle doit l'être (sans du reste être sûr qu'on y pourrait répondre affirmativement) à l'époque de l' « empire » syracusain du IVe siècle, d'autant qu'à cette époque la situation devait être modifiée par l'occupation indigène d'un certain nombre de têtes de lignes (Laos, Pyxous, Paestum, sinon Cumes elle-même, sans doute trop septentrionale déjà). Je ne fais ici cette suggestion que pour souligner que, les conditions archaïques étant fort différentes, la circumnavigation de la Calabre devait alors être la règle normale et que, par conséquent, l'essentiel du commerce tyrrhénien archaïque devait en effet passer par le détroit : aussi bien le parallélisme des trouvailles de Zanclè-Rhégion et des sites tyrrhéniens le confirme-t-il entièrement. Vallet esquisse ensuite une histoire du commerce grec archaïque à travers le détroit : je n'en suivrai pas ici toutes les étapes. Je voudrais simplement signaler au lecteur le schéma proposé pour la fin de la période (après le milieu du VIe siècle) : deux protagonistes se partageraient alors le marché occidental, à savoir le négoce phocéen (de l'Ouest), dominant la mer Tyrrhénienne, mais poussant jusqu'à Tarente, et le négoce attique, ne dépassant pas le détroit ; les Chalcidiens du détroit doubleraient plus ou moins les Phocéens en mer Tyrrhénienne, mais le détroit serait essentiellement « la zone de rupture entre le commerce attique et le commerce phocéen ». Encore que la situation réelle ait certainement été plus nuancée que ne le voudrait ce schéma, l'argumentation de Vallet montre qu'en gros les choses ont dû effectivement se passer de la sorte. De plus, cette « zone de rupture » le serait aussi entre deux types de commerce (et cela pour tout l'archaïsme) : entre le « commerce colonial » (cf. Corinthe en Sicile) et le « commerce international » (cf. Athènes en Étrurie). Ici encore le schéma me paraît couvrir une vérité, mais être trop rigide. Il y a, dans l'argumentation de Vallet, trop de choses qui, pour moi, sont des hypothèses et non des preuves : l' « industrialisation » de la céramique corinthienne (que j'ai toujours du mal à me représenter), le monopole corinthien de la redistribution du blé occidental (qui est purement conjectural), etc. Qu'on lise attentivement le développement « Commerce et Monnaie » des pages 207-209 : on le trouvera séduisant, on sentira peut-être d'instinct la justesse de ses conclusions, mais on devra, je crois, reconnaître que celles-ci ne sont pas solidement établies, parce que les prémisses ne le sont pas. Qu'est-ce à dire, sinon qu'en telle matière on aurait tort de négliger un usage fréquent du mode conditionnel... Mais cet essai d'histoire économique ne saurait être équitablement résumé : il faut le lire et, malgré ces quelques réserves et mon désir de plus de nuances, je pense que c'est là une des plus vigoureuses tentatives destinées à restituer la physionomie du commerce grec archaïque en Occident. Pour moi (je crois équitable de noter la subjectivité de mon point de vue) le livre de Vallet a donné son meilleur suc dans ces 200 ou 225 pages[1], que j'ai lues comme un roman, car j'y ai pris autant de plaisir que d'intérêt, et que je regrette, en ce qui me concerne, de n'avoir pu lire dix ans plus tôt...

si je me suis trompé sur la date du *diolkos*, en raisonnant, avant le début des fouilles, sur les seules données littéraires. Et encore l'isthme de Corinthe était un isthme « civilisé », au contraire des pistes montagnardes de Calabre et de Lucanie.

1. J'y ajoute le début du chapitre III, où Vallet a tenté, de façon convaincante, de fixer à Rhégion la patrie si controversée de la céramique dite « chalcidienne ».

Ensuite, *mon* intérêt a fortement décliné, car la solide unité dont témoignait jusqu'alors le livre cède désormais la place à une certaine disparate. Sous le titre « la vie à Rhégion et à Zanclè », Vallet a mis bien des choses qui surprennent soudain le lecteur qui s'était plongé avec passion dans les grands problèmes d'histoire économique : Pythagoras, Stésichore, Ibycos, quelques liens qu'ils aient eus avec les cités du détroit, en ont été si bien détachés par leur carrière et par la tradition que leur apparition ici en devient presque aberrante, et je crois que Vallet eût pu s'épargner les quelques pages sur Zaleucos et Charondas. La dernière partie enfin (« Grandeur et décadence des cités chalcidiennes »), à part quelques pages de numismatique et d'histoire monétaire, est purement d'histoire politique et centrée sur la tyrannie d'Anaxilas : on s'y réfèrera avec profit pour toute étude de l'histoire occidentale dans le premier tiers du ve siècle.

Les planches sont de bonne qualité, les plans topographiques des deux cités un peu sommaires toutefois, et peu suggestifs : sans doute n'était-il guère possible de faire mieux.

Édouard Will.

Marta Sordi, *La lega tessala fino ad Alessandro Magno* (Studi pubblicati dall'Istituto italiano per la Storia Antica, fasc. 15). Rome, 1958 ; 1 vol. in-8°, VII-387 p.

On est facilement porté à s'intéresser à l'histoire et à la civilisation d'un peuple en fonction de ce que celui-ci a laissé derrière lui. Et on aperçoit, à première vue, assez mal ce que les Thessaliens ont laissé de fécond : ils séduisent peu l'historien, qui tend souvent, dans les études d'ensemble, à les reléguer (avec quelques autres) dans ces rôles d'utilités qui font rebondir les situations, quand ce n'est pas dans les rôles de traîtres... Vue injuste des choses : ces peuples plus ou moins obscurs ont leur histoire, leurs problèmes, leur civilisation ; ils ont joué, au cours des siècles, des rôles parfois de premier plan qu'on ne méconnaît que parce qu'on les connaît mal. On saura donc gré à Mme Sordi d'avoir consacré à l'histoire de la Thessalie ce livre à la fois bon et nécessaire.

Mme Sordi aborde la Thessalie à l'aube des temps historiques et nous convie sans tarder à une révision de la conception courante de l'origine des Thessaliens : la tradition qui fait venir ce peuple de l'Ouest, de la Thesprotie, est une tradition secondaire. En fait, il est venu de la Doride égéenne, particulièrement de Cos, de Carpathos et des îles voisines. Les témoignages linguistiques, toponymiques, archéologiques et religieux que rassemble l'auteur pour étayer sa démonstration font de celle-ci quelque chose de plus que plausible : de convaincant. On sait du reste que le problème ne se pose pas pour la seule Thessalie : j'avais (à la suite de Miltner, *Klio*, XXVII (1934) étudié les traditions relatives à une origine cnidienne des Doriens de Corinthe, sans toutefois pouvoir conclure de façon résolument affirmative : la démonstration de Mme Sordi fait à présent souhaiter que l'enquête de Miltner soit reprise de façon plus approfondie. Ce ne serait ensuite qu'au VIIIe siècle que les Thessaliens auraient été refoulés des régions d'abord occupées par eux au xe siècle (aux dépens des Béotiens) vers l'intérieur du pays, et seraient devenus ce peuple continental qu'on connaît à l'époque historique (p. 1-31).

Un des problèmes centraux de l'histoire thessalienne archaïque réside dans les origines de l'amphictyonie pyléo-delphique, et Mme Sordi apporte sur ce point une contribution qui m'apparaît capitale, sinon peut-être absolument définitive. L'amphictyonie delphique étant issue de celle d'Anthéla, il s'agissait d'abord de définir celle-ci. Pour Mme Sordi, et contrairement à ce qu'on admet généralement,

elle n'aurait pas groupé à l'origine les Thessaliens et leurs voisins du Sud, mais ceux-ci contre les Thessaliens, pour leur barrer la route du Sud, ce qui est en effet probable. Mais, dès lors, comment se fit le retournement de la situation, comment se constitua l'amphictyonie delphique, comment les Thessaliens réussirent-ils à prendre pied à Delphes? La démonstration de Mme Sordi est double. Elle se fonde d'abord sur une analyse approfondie des mythes delphiques, par laquelle elle cherche à éclairer les obscurs conflits qui opposèrent les « indigènes » de Grèce centrale aux Doriens du Péloponnèse et de Thessalie et aboutirent, semble-t-il, à un compromis conclu vers la fin du VIIe siècle : réconciliation d'Héraclès et d'Apollon sous l'égide d'Athèna — d'Athènes. Tout cela (p. 32-41) ne serait que séduisant, mais point parfaitement convaincant, s'il n'était fait appel ensuite à des événements politiques qui n'ont, à première vue, aucun rapport apparent avec le problème delphique : ce que nous appelons la « guerre lélantine ». Mme Sordi date ce conflit de la seconde moitié du VIIe siècle et constate qu'ainsi daté il précède le compromis delphique évoqué précédemment ; elle constate d'autre part que l'intervention des Thessaliens aux côtés de Chalcis leur permettait de prendre les fédérés d'Anthéla à revers, et enfin que la victoire thessalo-chalcidienne risquait de mettre la vieille amphictyonie dans une situation difficile : ce serait là l'origine immédiate du compromis, du transfert du siège de l'amphictyonie à Delphes et de l'insertion des Thessaliens dans les affaires de Grèce centrale, le tout grâce à la médiation d'Athènes — d'Athéna. Ces conclusions (p. 42-51) sont infiniment tentantes, si l'on admet la datation proposée pour la guerre lélantine. J'avais moi-même proposé une datation sensiblement plus basse, surtout à cause de Théognis 891 sqq. : je reconnais cependant que cette élégie peut être détachée de la guerre lélantine. A vrai dire, il n'est pas de critère interne qui permette de dater ce conflit avec certitude : il s'agit de lui trouver un cadre satisfaisant, et je serais porté à penser que celui de Mme Sordi vaut mieux que le mien. Je reprendrai ultérieurement ce dossier, si j'en ai le loisir.

Cependant les résultats obtenus par les Thessaliens furent aussitôt remis en question : la première guerre sacrée se révèle être le prolongement des conflits du VIIe siècle, et leur alliance malheureuse avec les Pisistratides montre qu'à la fin du VIe siècle encore les Thessaliens sont en butte à l'hostilité de Delphes (p. 51-58). La situation change au tournant du siècle : le redressement s'amorce sous le *tagos* Scopas avec la soumission des Périèques (notamment des membres de la vieille amphictyonie d'Anthéla), se précise avec l'œuvre de réorganisation du *koinon* sous l'impulsion d'Aleuas le Roux, entre 510 et 500. Le rapprochement entre cette réforme et celle, contemporaine, de Clisthène à Athènes (p. 66 ; cf. p. 320) est intéressant, mais je ne crois pas qu'il puisse être poussé bien loin, le problème qui se posait en Thessalie (la réduction des tendances centrifuges des cités : p. 74) étant de nature profondément différente de celui qui se posait en Attique. Mais, en même temps, Scopas et Aleuas sont les artisans d'une expansion vers le sud, jusqu'aux confins de la Béotie, ce qui explique le changement d'attitude de Delphes à leur égard. Mme Sordi voit à Delphes (p. 79 sqq.) l'origine du rapprochement entre Cléomène et Aleuas, contre Athènes : son raisonnement est habile — peut-être trop...

Je ne puis suivre pas à pas toute l'étude du Ve siècle, malgré l'intérêt qu'elle présente, entre autres pour la compréhension d'événements extra-thessaliens. Voici simplement quelques remarques au fil des pages. La justification du médisme des Thessaliens est plausible et il est vraisemblable que l'attitude de Delphes, en 481, a été déterminée par celle des Thessaliens : faut-il en conclure pour autant (p. 91, 99) que le congrès de l'Isthme fut conçu comme un organisme antiamphic-

tyonique? — L'interprétation des événements de 461-457 apparaît probable (p. 100-108) : il y a cependant un élément supplémentaire de complexité, à la veille de Tanagra : les menées des oligarques athéniens auxquelles fait allusion Thucydide I, 107, qui sont comme un parallèle à la trahison des Thessaliens. Tout cela était sans doute concerté et j'imagine que Delphes dut être un rude foyer d'intrigues à cette époque. — Au sujet de la révolution qui fait suite à Tanagra, Mme Sordi affirme peut-être trop résolument son caractère « oligarchique (non aristocratique) » (p. 109 ; cf. aussi p. 322 sqq., où il est même question de « bourgeoisie ») : j'avoue me représenter assez mal ces oligarchies en tant que classe sociale différente des grandes familles aristocratiques telles que les Aleuades. Il me semble que l'opposition se situe plus sur le plan politique que sur le plan social, que les *poleis*, avec leurs tendances particularistes, offraient à des aristocrates de moins haut vol le moyen de lutter contre la politique centralisatrice et « tyrannique » des Aleuades. Mme Sordi en convient, du reste (p. 323), mais il n'y en a pas moins, dans son propos, une sorte d'hésitation entre le point de vue politique et le point de vue social — or, de ce dernier, que savons-nous? L'aspect politique de la lutte est bien marqué par l'émancipation des pénestes (p. 123) qui n'a, de toute évidence, d'autre but que de modifier le rapport des forces en faveur des adversaires des Aleuades.

On m'excusera de passer droit au IVe siècle. Le terrain était, ici, beaucoup mieux déblayé par des travaux antérieurs (Westlake en particulier). L'étude de la tyrannie de Jason nous vaut un nouvel examen du discours de Polydamas et des circonstances auxquelles il fait allusion (p. 167 sqq.). — Au sujet de la malheureuse *rasura* de la stèle de Nausinikos et de l'hypothétique *nu* pointé (que Mme Sordi admet, p. 172), je crois qu'il faut faire un acte de foi pour accepter le nom de Jason sur la liste... comme pour l'en rejeter. Mieux vaut raisonner comme s'il n'y avait pas de stèle de Nausinikos que de faire un pari ou de se laisser conduire par un préjugé, favorable ou non. — A propos des derniers projets de Jason, notons cette phrase, qui pourrait servir de leitmotiv à la politique extérieure thessalienne : « L'expansion thessalienne en Grèce centrale était... liée au contrôle de la Phocide et de Delphes. Tous les plans d'hégémonie panhellénique formulés par les Thessaliens au cours de leur histoire ont passé par Delphes et l'amphictyonie, etc. » (p. 183) : à travers la politique thessalienne, c'est celle de Philippe qui est annoncée là. Et, faute de place, je me hâterai d'en arriver au Macédonien.

Que « la Thessalie ne fût jamais pour Philippe une terre de conquête » est un peu juridique. Aussi bien Mme Sordi s'emploie-t-elle aussitôt à réduire la portée de cette affirmation en soulignant l'équivoque initiale des rapports entre les Thessaliens et Philippe (p. 261 sqq.) — équivoque qui ne tarde pas à être dissipée au profit du point de vue de Philippe. L'idée qui se dégage des derniers développements du livre est, en somme, que Philippe impose aux Thessaliens la réalisation de toutes leurs aspirations historiques. Tout d'abord de leurs aspirations intérieures par la restauration d'une *tagia* stable (discussion sur les circonstances de l'élection de Philippe, pages 249-260 : le motif véritable de la nomination du roi à cette dignité m'y demeure obscur, car l'argument invoqué, à savoir la parenté héraclide, ne peut au plus avoir été qu'un prétexte), puis par la réforme constitutionnelle des tétrarchies de 344/343. De leurs aspirations extérieures ensuite, en faisant d'eux les instruments de son intervention en Grèce, de son installation à Delphes, de son triomphe sur l'Hellade des cités. On pourrait philosopher sur cet « accomplissement », réalisé sous la tutelle étrangère. Mme Sordi, qui (p. 300 sq.) pense que les Thessaliens faisaient peu de cas de leurs libertés civiques, serait portée à justifier ceux des Thessaliens qui acceptèrent de collaborer avec Philippe :

ce sont là des choses dont il est impossible de juger. Toujours est-il que Philippe sut jouer habilement son rôle thessalien, mais que son fils ne le sut, ou ne le voulut pas. Quelle fut la part de la réconciliation d'Alexandre avec les Aleuades (p. 303 sqq.) dans le refroidissement des relations thessalo-macédoniennes, puis dans la participation des Thessaliens à la guerre lamiaque? Il est difficile de le dire. Mais les Thessaliens payèrent de leur dernier reste d'autonomie cet ultime sursaut national.

Une série d'Appendices clôt le livre : je n'en mentionnerai que le premier, et le plus important, consacré à la structure politique, sociale, économique du pays : c'est une contribution commode et bonne à la *Thessalôn politeia*. L'ouvrage de Mme Sordi restera sans doute longtemps fondamental en ce qui concerne la Thessalie elle-même ; mais il devra être utilisé de façon constante pour toute recherche sur la politique internationale grecque de l'époque classique. Je ne formulerai pour finir que trois regrets d'ordre formel : 1° que Mme Sordi n'ait pas rassemblé l'essentiel des résultats de son enquête dans quelques pages de conclusion ; 2° qu'elle n'ait pas saisi cette occasion de nous donner une bonne carte du pays ; 3° que son index soit très insuffisant pour une consultation approfondie de son livre.

Édouard Will.

Michel B. Sakellariou, *La migration grecque en Ionie* (Collection de l'Institut français d'Athènes, Centre d'études d'Asie Mineure, Ionie 1). Athènes, 1958 ; 1 vol. in-8°, xx-568 p., 5 cartes h. t.

L'Ionie est à l'ordre du jour : il y a un an paraissait l'important volume de F. Cassola, *La Ionia nel mondo miceneo* (Naples, 1957), dont un autre rendra compte dans cette revue ; voici à présent une thèse qui reprend dans une très large mesure la matière traitée par Cassola. J'ai dit dans *L'Antiquité classique* quels étaient les caractères du livre italien, quelle est sa portée, quelles réserves aussi il me suggérait. L'ouvrage de Sakellariou, tout aussi ample, chargé d'une érudition tout aussi nourrie, est cependant d'un style fort différent. L'auteur, tout d'abord, se limite de façon plus stricte (sauf dans la dernière partie : cf. *infra*) à la région géographique qui, à l'époque historique, porte le nom d'Ionie (de Phocée à Milet, carte 5) ; il ne l'a pas fait sans hésitations, nous dit-il, et les justifications qu'il donne de ce choix limitatif ne sont pas toutes convaincantes : la meilleure serait encore d'ordre pratique, car il faut bien se limiter. Puis, tandis que Cassola portait son enquête sur des aspects très divers de la civilisation de l'Ionie et de ses antécédents proto-historiques (chronologie, traditions, archéologie, linguistique, cadres sociaux, cultes, etc.), pour terminer par un essai de synthèse, Sakellariou répartit son enquête en quatre grandes parties, envisageant successivement l'origine géographique des colons, leur origine ethnique, l'époque des migrations, et enfin la situation que les Grecs trouvèrent dans le pays au moment de leur installation. Et, à l'intérieur de chacune de ces sections, il consacre un développement à chaque cité, y étudiant d'abord la tradition littéraire explicitement relative au sujet de la section, ensuite ce qu'il appelle un peu gauchement « les faits », c'est-à-dire tout document, de quelque ordre qu'il soit, susceptible d'apporter quelque lumière au dit sujet. Cette démarche donne au livre une clarté certaine, et, s'il arrive que telle page soit un peu touffue et de lecture difficile, chaque développement de quelque importance comporte une conclusion succincte, parfois accompagnée d'un tableau synoptique, si bien que quiconque n'aurait pas le désir ou le loisir de lire ce livre *in extenso* pourra le survoler commodément

et en saisir sans peine l'orientation et les conclusions générales. Quelles sont donc ces conclusions?

En ce qui concerne l'*origine géographique* des colons grecs, la documentation (fort abondante pour certaines cités, comme Milet, Samos, Éphèse, etc., beaucoup plus restreinte pour d'autres, presque inexistante pour quelques-unes, comme Myous) en souligne l'extrême diversité : il n'y aurait pratiquement pas de région de Grèce propre de quelque importance qui n'aurait de titre plus ou moins sûr à avoir participé à la colonisation de l'Ionie. Mais quelques dominantes apparaissent de façon fort nette, dont les plus frappantes sont celles de la Béotie et de l'Argolide (en son sens le plus large) ; cependant, anticipant sur les conclusions de l'enquête chronologique, on notera que, dans ces régions, ce ne sont pas les grands centres mycéniens qui semblent avoir fourni les colons les plus anciens à l'Ionie : en Béotie, c'est Thèbes et quelques centres secondaires plutôt qu'Orchomène ; en Argolide, Cléones, Phlionte, Épidaure plutôt que Mycènes. L'Attique n'occupe qu'une place sensiblement plus modeste (à Milet et à Smyrne, mais sans rien d'exclusif), bien après la Thessalie et le Péloponnèse non argolique. L'Attique se trouverait donc bien déboutée de sa tardive prétention à être la métropole des Ioniens, fiction qui n'est pas antérieure à la première moitié du ve siècle. De même relèverait de la fiction la tradition, forgée, elle, en Ionie, d'une commune origine aigialéenne-achaïenne des cités de la dodécapole. Que ces deux traditions soient fictives n'est point une découverte absolument neuve, il s'en faut, mais Sakellariou en apporte une démonstration systématique. La carte 1 (qui manque d'une légende) illustre cette première partie.

En ce qui concerne l'*origine ethnique* des colons, même impression de bigarrure. Distinguant trois ethnies grecques (Ioniens, Éoliens, Occidentaux), Sakellariou dégage cependant partout (sauf à Smyrne et à Pygèla, où la tradition est muette) une dominante ionienne, l'élément « occidental » apparaissant ensuite comme le mieux représenté. Il reste cependant bien évident que la valeur de ces conclusions dépend de la valeur qu'on veut bien accorder à ces « ethnies » grecques elles-mêmes, qui continuent de m'apparaître bien vagues et indéterminées. Ce problème de base n'est pas envisagé par Sakellariou qui, en particulier, admet sans discussion l'existence des « Ioniens avant l'Ionie » : or on sait que la question est loin d'être tranchée. Cassola, notamment, s'est récemment prononcé pour la solution inverse (ce qui a créé l' « ethnie » ionienne et son nom même, c'est l'Ionie asiatique). J'avoue me sentir actuellement fort hésitant quant à l'existence d'un « ethnos » ionien en Europe avant l'invasion dorienne, et je n'écrirais plus, dans les termes où je les ai écrites, les pages 249-251 de mes *Korinthiaka*. Il est naturellement impossible de reprendre ici toutes les pièces du dossier et il serait souhaitable qu'un large débat s'ouvre sur ce point entre Cassola et Sakellariou, envisageant une fois encore tous les critères invoqués de part et d'autre : les dialectes préexistaient-ils ou non à la migration? dans quel sens se sont transmis les calendriers, les tribus, les Apatouries, etc. : d'Asie en Europe (Cassola) ou d'Europe en Asie (Sakellariou nous fournit du reste une amorce de ce débat dans ses *addenda*, où il a eu le temps de consigner quelques remarques sur certaines conclusions de Cassola) cf. notamment p. 502 sq.). Il me semble douteux qu'on puisse apporter des arguments décisifs sur nombre des points en question, mais en ce qui concerne les dialectes, leur différenciation relativement tardive semble aujourd'hui un fait acquis, ce qui interdit d'en tirer des arguments quant à la parenté « ethnique » de colons et de métropolitains qui se seraient séparés avant l'époque de la différenciation linguistique.

Cela nous conduit à la question de l'*époque des migrations*. Les données varient naturellement beaucoup dans leur nature, leur abondance, leur ancienneté aussi, selon les sites et la prospection archéologique (le plus souvent limitée, ou même nulle) à laquelle ils ont été soumis. Or les limites supérieures actuellement atteintes nous portent — ce qui n'a aujourd'hui plus rien pour surprendre — en plein cœur de l'époque mycénienne pour trois sites au moins : Milet, Samos et Colophon-Claros. Ailleurs, les *termini ante quos* se situent plus bas, mais ils sont naturellement sujets à révisions éventuelles : ainsi, pour prendre l'exemple d'Éphèse, on ne saurait, en l'état de nos connaissances, affirmer que l'établissement grec n'existait pas avant l'époque géométrique, qui a fourni les plus anciens tessons actuellement connus. Il nous faudra certes attendre longtemps encore pour dresser un tableau chronologique général, et les dates présentement déterminables ne sont qu'autant de trop rares coups de sonde dans le passé. Il reste cependant vraisemblable que les dates limites connues (début du XIVe siècle vers le haut, fin du IXe vers le bas) encadrent effectivement le demi-millénaire au cours duquel s'est faite la colonisation grecque du littoral anatolien.

Dans sa dernière partie, Sakellariou étudie *la situation qui régnait dans les régions colonisées avant et pendant l'époque des migrations*, c'est-à-dire dans quelles conditions et aux dépens de qui se fit l'installation des Grecs. On vient de voir que les trois établissements grecs les plus anciens, en l'état actuel de nos connaissances, sont Milet, Samos et Colophon-Claros : or, dans les trois cas (peut-être aussi à Chios), les Mycéniens se sont installés aux dépens d'une colonie minoenne. On peut penser sans invraisemblance que l'avenir révélera des situations analogues ailleurs encore. Mais qu'en était-il des populations « indigènes »? Sakellariou consacre une série de développements à ces peuples encore mystérieux à bien des égards, dont la tradition nous a transmis les noms. Malgré la prudence dont il témoigne en s'avançant sur ce terrain incertain, je ne crois pas que ses conclusions puissent passer pour définitives (elles n'y prétendent d'ailleurs pas !), parce que je doute qu'on puisse jamais distinguer et définir avec précision et certitude ce qu'étaient les Lélèges, les Pélasges, les Cariens ou tout au moins ce qui se cachait derrière ces noms tels que les utilisaient les Grecs. Le cas le plus désespéré est sans doute celui des Lélèges, dans lesquels Sakellariou croit voir, à l'exclusion des autres, le « substrat » égéen, ou anatolien, ou méditerranéen du peuplement. Pour les Pélasges, il est porté, non sans hésitations, tant les critères sont maigres, à voir en eux des indo-européens préhelléniques (en Europe comme en Asie). Il en serait de même, pour des raisons de tradition et d'onomastique, et bien que leur langue ne soit apparemment pas (ou plus) de caractère indo-européen, des Cariens, que Sakellariou considère comme apparentés aux Lydiens (?), eux-mêmes rapprochés des Louvites. Tout cela reste extrêmement incertain, d'autant plus que tous ces peuples avaient dû profondément s'interpénétrer dès avant l'arrivée des Grecs et que ceux-ci, en parlant (beaucoup plus tard) tantôt de Lélèges, tantôt de Cariens ou de Pélasges, ont dû commettre beaucoup d'involontaires confusions. Je crains, peut-être à tort, qu'on ne parvienne jamais à voir clair dans les questions posés par ces noms de peuples dans la tradition grecque — et j'avoue, pour mon compte personnel, n'y point voir clair du tout. Sakellariou envisage ensuite les problèmes posés par la constellation politique anatolienne à l'époque des documents hittites, dans la mesure où elle intéresse l'Ionie proprement dite. Il conclut avec raison par un *non liquet* sur la signification historique des monuments de Karabel et du Sipyle. Il écarte, avec raison également, je crois (contre Cassola), l'équation Millawanda-Milet, penche (de façon nuancée) pour l'équation Lukka-Lycaonie. Contre Bittel et Bossert, il ne croit pas qu'Aḫḫijava puisse coïncider avec l'Ionie,

ni Aššuva avec la Lydie. Ces discussions, et d'autres encore, aboutissent à nier que la puissance hittite ait jamais eu de contact (sinon épisodique : Karabel?) avec l'Ionie historique, et concorde avec l'ignorance où étaient les Grecs des Hittites : très vraisemblablement l'installation des Grecs en Ionie n'a interféré en rien avec les affaires hittites. De même, les peuples mentionnés par les documents égyptiens (Šrdn, Wšš, Trš) n'intéresseraient en rien l'histoire de l'Ionie. En revanche, une éventuelle migration de Lydie en Italie aurait des implications ioniennes : mais Sakellariou ne croit pas à l'origine lydienne des Étrusques ; la discussion du problème, dans le cadre de ce livre, ne pouvait pas ne pas être expéditive — elle l'est en effet.

On pourrait, sur nombre de points, multiplier les remarques. Comme Cassola, Sakellariou a dû aborder et creuser une foule de problèmes de détail qui présentent parfois un intérêt très vif. Certains peuvent intéresser des lecteurs que ne préoccupe pas immédiatement la colonisation de l'Ionie. Je citerai, entre autres, les développements sur la participation des Molosses au peuplement de l'Attique et de Milet (p. 55 sqq.) ; sur le culte de Démèter Éleusinia (p. 82 sqq.) ; sur Mantô et la *Thébaïde* (p. 148 sqq.) ; sur Cadmos et les *Phoinikes* (p. 369 sqq.). Un index analytique très complet facilite la consultation du livre. Les indices des inscriptions, des monnaies, des sources orientales sont bien faits ; mais celui des sources classiques est de peu d'utilité, ne comportant que les noms des auteurs et non les références à leur texte. La cartographie est fort correcte.

Nous assistons au retour du pendule ionien : après le panionisme du début du siècle, une réaction, fort saine en elle-même, s'était fait sentir ces derniers vingt ans, mais qui se révèle aujourd'hui excessive. Il faut réévaluer avec prudence la place de l'Ionie dans le monde grec. En ce qui concerne la période des origines, les excès d'antan ne sont plus possibles, car ils consistaient surtout à faire de l'Ionie le grand débouché sur le monde égéen d'influences asiatiques transmises par l'intermédiaire hittite : or de cela il ne semble plus pouvoir être question. Certes, tout n'est pas dit et, pour l'instant, le grand premier rôle revient aux fouilleurs. Les livres dont il a été question ici marquent une étape et ce qui les oppose dans leurs conclusions est en somme secondaire et susceptible d'être réduit par la discussion. Le progrès consistera surtout, dans l'avenir, à jauger plus exactement l'importance et le rythme de cette migration grecque vers l'Ionie, dont il est désormais acquis qu'elle n'est pas, ou pas seulement, une conséquence du « retour des Héraclides », puisqu'elle l'a largement précédé et que la Grèce entière y a participé. Seules des fouilles systématiques et profondes de tous les établissements grecs d'Asie Mineure pourront nous éclairer.

Édouard Will.

Filippo Cassola, *La Ionia nel mondo miceneo*. Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, 1957 ; 1 vol. in-8°, 373 p. Prix : 3.000 lires.

D'après son titre, l'ouvrage de M. Cassola est consacré à la position de l'Ionie dans le monde mycénien ; il doit être suivi d'un second livre, une histoire de la ligue ionienne : en fait, l'auteur va bien au delà d'une simple histoire de l'Ionie, et fait une vaste enquête sur les rapports entre les Grecs de l'époque mycénienne et l'Asie antérieure. Comme on l'a dit récemment, ce livre est « à la fois une thèse... et une vraie encyclopédie » (Éd. Will, *Ant. Class.*, 27, 1958, p. 241). Il est donc difficile, sinon impossible, d'en résumer tout le contenu, et d'énumérer tous les

problèmes évoqués au long de neuf chapitres et vingt-quatre appendices d'un texte serré.

L'objet de l'auteur est de montrer, à partir des traditions anciennes, des données archéologiques, linguistiques et sociales, que la colonisation grecque en Anatolie fut une entreprise commune, à laquelle participèrent des Grecs d'origines diverses ; on ne saurait donc parler de migration achéenne ou ionienne, etc., et les distinctions traditionnelles sont bien postérieures.

L'ouvrage est divisé en deux parties inégales. La première, sur la documentation, comprend six chapitres et vingt-trois appendices (p. 13-299) ; la seconde, reconstruction historique, est formée de trois chapitres, avec un appendice et une conclusion (p. 300-351).

Le chapitre I (chronologie) vise à montrer que rien ne permet de faire une distinction chronologique entre différentes vagues migratrices et que la colonisation grecque en Ionie date bien de l'époque mycénienne, avant 1230. Divers appendices : données archéologiques de l'expansion mycénienne, les Achéens dans les textes hittites, la chronologie de la guerre de Troie, etc. Le chapitre II (analyse des traditions) aboutit à une conclusion analogue : à l'origine, les établissements grecs d'Anatolie constituent une unité. Divers appendices : les « Danaens », la migration éolienne, etc. Le chapitre III (problèmes archéologiques) insiste sur l'unité culturelle et artistique du monde mycénien, en particulier au mycénien III A, entre 1425 et 1300 ; les différenciations sont postérieures. Le chapitre IV (problèmes linguistiques) va dans le même sens : on ne peut reporter à haute époque la diversité dialectale de l'époque classique et les groupements dialectaux traditionnels résultent d'innovations ultérieures. Appendices : la préhistoire du grec et l'invasion indo-européenne en Grèce, histoire du digamma, etc. Le chapitre V (vie religieuse et sociale) montre que la majorité des rites et des institutions communs à l'Ionie et à l'Attique s'est élaborée dans la période qui a suivi l'époque des migrations : il n'y a pas origine commune, mais liens de plus en plus étroits à époque récente. Appendices : sur diverses fêtes et les rites funèbres. Le chapitre VI (Ion et les Ioniens) est consacré à l'origine du nom des Ioniens : cette dénomination viendrait d'Orient et ne serait pas ancienne en Attique.

La synthèse ou reconstruction historique proposée par l'auteur commence avec le chapitre VII (l'expansion grecque jusqu'au XIVe siècle). Après leur arrivée dans le bassin égéen, les Grecs étendent progressivement leur domaine, à travers les îles et jusqu'en Asie ; là ils se heurtent à divers peuples, et notamment aux Hittites. Appendice : sur l'histoire de Ialysos. Le chapitre VIII (les Grecs d'Asie au XIIIe siècle) étudie les rapports entre les Achéens et les Hittites. Enfin le chapitre IX (l'Ionie dans l'empire achéen) essaie d'évaluer l'importance des Ioniens dans l'ensemble mycénien : il y aurait eu une sorte de principauté ionienne avec Éphèse pour capitale. La conclusion, assez brève (p. 345-351), expose les résultats de l'enquête et annonce les recherches ultérieures sur la ligue ionienne.

On voit sans doute, à travers ce résumé, le nombre des questions abordées par l'auteur, avec une information considérable qui correspond à l'utilisation intelligente d'une énorme masse bibliographique. En ce qui concerne la thèse générale présentée ici, les historiens et les archéologues apprécieront. On pourra en tout cas comparer l'enquête de M. Cassola avec celle, non moins vaste, de M. Michel B. Sakellariou, *La migration grecque en Ionie*, Athènes, 1958, ainsi qu'avec le livre plus succinct de M. Carl Roebuck, *Ionian Trade and Colonization*, New-York 1959. Sur quelques points particuliers, des remarques peuvent être présentées en marge de l'ouvrage. Pour l'arrivée des Grecs (p. 203 sqq.), il faudra tenir

compte des vues originales de James Mellaart, *A. J. A.*, 62 (1958), p. 9-33, qui conclut à une arrivée des Grecs dans le bassin égéen à travers l'Anatolie du Nord-Ouest : leur installation en Grèce propre aurait lieu par l'est, à partir de 1900. A propos du problème très controversé des « Danaens », *Danuna*, etc. (p. 110-118), on consultera désormais l'étude d'E. Laroche sur Adana et les Danouniens, *Syria*, 35 (1958), p. 263-275 : les Danouniens de Karatepe sont simplement les habitants d'Adana, des Ciliciens (voir aussi Ed. Will, *op. cit.*, p. 242 sq.). Les données linguistiques jouent un grand rôle dans l'ouvrage, notamment p. 154-212, et cette discussion sera utile, au moment où les études sur le mycénien invitent à une révision des vues traditionnelles sur les dialectes grecs : voir par exemple E. Risch, *Die Gliederung der griechischen Dialekte in neuer Sicht*, *Mus. Helvet.*, 12 (1955), p. 61-76. Ici et là on rencontre des hypothèses aventurées : ainsi (p. 87) l'affirmation d'un rapport étymologique entre l'adjectif κῡδρός et les noms Κόδρος, Κοδρίδης, en supposant non seulement une modification du timbre de la voyelle, mais aussi un abrègement, qui pourrait s'expliquer (?) par un alignement analogique sur la structure des autres patronymes en -ίδης (voir aussi p. 126-127, avec conclusion plus prudente[1]).

L'ouvrage de M. Cassola, extrêmement riche en faits et en théories, aurait peut-être gagné à être plus bref, certaines discussions — appendices touffus ou notes trop développées — ayant été élaguées. Mais du fait de sa richesse, on pourra le consulter comme un manuel et l'on y trouvera un « état de la question » pour bien des problèmes.

Olivier Masson.

Angelo Brelich, *Gli eroi greci. Un problema storico-religioso.* Roma, edizioni dell'Ateneo, 1958 ; 1 vol. in-8°, xii-410 p., 8 pl. h. t. Prix : 3.800 L.

Il est difficile d'analyser un ouvrage dont l'auteur dit lui-même, dans sa préface, « qu'il ne peut être utilisé pour des consultations occasionnelles sans lecture préalable de la première à la dernière page » et, dans son chapitre de conclusion (p. 373), « qu'il n'est pas aisé à résumer sans risque de durcir les résultats obtenus ». Comme dans son travail antérieur, *Tre variazioni romane sul tema delle origini* (1955), A. Brelich veut inaugurer une méthode pour des recherches futures : « l'un et l'autre (ouvrages) sont à considérer comme des travaux préliminaires, préparatoires, c'est-à-dire conduits en vue de fins beaucoup plus élevées, mais encore lointaines ». Le livre n'est donc pas une monographie sur les héros grecs : l'abondante documentation archéologique est, en particulier, volontairement laissée de côté et la documentation littéraire elle-même « est loin d'être complète ». Le but essentiel de l'auteur est de « mettre en circulation des idées et des méthodes qui pourront susciter de nouveaux intérêts et de nouvelles recherches ».

La méthode, en effet, est nouvelle et ouvre de nouvelles prespectives. Le pro-

1. L'auteur, toujours informé des hypothèses les plus récentes, mentionne brièvement plusieurs tentatives de déchiffrement. Pour le chypro-minoen, la tentative d'explication par le grec due à Sittig, *Nouv. Clio*, 6 (1954), p. 470-490, est justement signalée (p. 322, n. 2, p. 330, n. 21) comme non convaincante. Pour le chypro-minoen et l'étéochypriote à la fois, l'interprétation phénicienne d'Arthur Mentz, *Nouv. Clio*, 7-9 (1955-1957), p. 5-61, est mentionnée (p. 330, n. 21) : il s'agit d'une tentative entièrement vaine. Pour le linéaire A, le déchiffrement par l'akkadien dû à Cyrus H. Gordon est déjà annoncé (p. 308, n. 18), voir en dernier lieu *Journ. of Near Eastern Studies*, 17 (1958), p. 245-255 ; mais cette interprétation inattendue se heurte à un scepticisme assez général.

blème jusqu'à présent se posait en ces termes : les héros sont-ils des hommes morts, plus ou moins complètement divinisés, ou, au contraire, d'anciennes divinités déchues? Ou bien encore, comme le proposait Farnell, un mélange hétéroclite de figures d'origine diverse? C'est dire que l'on concevait les héros grecs comme autant d'individualités, autant d'aspects particuliers d'un problème général. L'auteur reprend la question sur de tout autres bases : plutôt que de s'attacher avant tout, comme on l'a fait jusqu'à présent, à différencier les héros par rapport aux autres êtres, divins ou humains, il pense qu'il faut d'abord déterminer les caractères pertinents communs à tous les héros grecs, établir en quelque sorte leur morphologie.

Mais un problème préliminaire se pose : quels sont les rapports entre mythes et cultes héroïques? L'exemple de Trophonios, qui possède un culte bien connu, de caractère strictement local, et un mythe également bien caractérisé, mais sans aucun lien apparent avec le culte, montre la complexité de la question, à laquelle aucune monographie de héros pris individuellement ne saurait apporter de solution.

Seule l'étude globale de la mythologie et des cultes héroïques permet, selon l'auteur, de résoudre le problème, avec d'autant plus de vraisemblance qu'un thème mythologique a plus de chances d'être authentique s'il est plus largement répandu : un thème isolé n'offre pas le même intérêt scientifique, car, dans la mesure où il est isolé, il n'autorise aucune comparaison. Cette étude morphologique permet d'abord de définir les différents « caractères héroïques », qui ont trait essentiellement aux rapports du héros avec la mort, les combats, les jeux, la divinisation, la médecine, les mystères, les rites de passage, la cité, à son rôle en tant qu'ancêtre d'un groupe consanguin ou à ses fonctions d'inventeur de telle ou telle activité humaine correspondant à l'un des caractères précédents.

Or, pour chacun de ces « caractères héroïques », il existe *concurremment* une foule de mythes et d'éléments de culte qui se rapportent aux héros les plus divers : c'est ainsi que, par exemple, le culte des héros est très souvent lié à leur tombe et que, dans le mythe, la mort prend un relief particulier ; que, de la même façon, les jeux sont une des formes caractéristiques du culte héroïque et que des héros sont les fondateurs des principaux grands jeux et qu'ils y participent ; que les héros président aux rites de passage de l'éphébie et que dans la mythologie leur jeunesse n'est qu'une suite d'épreuves avant qu'ils aient atteint la consécration de l'âge adulte ; qu'aux mythes de la fondation de cités, caractéristiques de nombreuses figures héroïques, correspond le culte du héros fondateur.

On peut conclure de cette analyse qu'il n'existe pas différentes catégories de héros (guerriers, guérisseurs, devins, fondateurs, etc...), mais bien une seule classe de héros qui tous participent plus ou moins à ces caractères complexes : le cas est frappant pour les figures héroïques les plus riches, Héraclès, Thésée ou Jason par exemple. La multiplicité des caractères héroïques est donc primitive. Elle correspond d'ailleurs à une unité organique fondamentale, car il existe des liens multiples, non seulement entre des caractères plus ou moins apparentés (médecine et mantique, guerre et jeux athlétiques...) mais, comme le montre une analyse plus poussée, entre les caractères en apparence les plus divers.

Certains aspects particuliers du héros dans le mythe complètent la morphologie héroïque : il s'agit notamment d'agissements maléfiques, de difformités physiques et morales, de monstruosités, qui se traduisent souvent, sur le plan moral, par l'*hybris* qui oppose le héros aux dieux ; et ces traits monstrueux sont eux aussi communs à tous les héros.

Ainsi, « le monde héroïque n'est pas un recueil de figures de nature variée, mais quelque chose de fondamentalement homogène » (p. 222). Les figures des héros se sont formées, à partir de cet ensemble, par un processus historique de différenciation. Il n'apparaît donc pas arbitraire d'isoler les caractères héroïques et on doit « se demander si ce processus de reconstruction scientifique ne reflète pas un processus, en quelque mesure analogue, de construction religieuse » (p. 293) : en effet, il n'existe pas un mythe ou un culte d'une figure héroïque déterminée, mais une série de mythes qui, combinés de façons différentes, se retrouvent dans les figures héroïques ; d'autant plus que « les thèmes mythiques, les formes typiques du culte... passent de civilisation en civilisation et de figure en figure » (p. 293).

Le polythéisme grec pousse à l'extrême l'individualisation plastique des figures, mais il les élabore au moyen d'éléments préexistants : « derrière la structure réalisée dans la figure, il y a comme une structure virtuelle, susceptible d'être « concrétisée » en centaines de formes différentes, mais toujours voisines ; derrière chaque héros il y a « le héros » qui, loin d'être une abstraction, est une réalité organique, sans laquelle les figures indépendantes ne pourraient même pas se constituer » (p. 312).

Dès lors, il est possible de définir la structure caractéristique du héros : c'est un être en même temps surhumain et monstrueux, imparfait dans son essence, et, par là même, voué à l'échec, à une fin tragique. Quelle que soit l'origine du personnage héroïque, il doit, pour devenir un héros, se charger des caractères héroïques, c'est-à-dire entrer dans les formes structurelles particulières qui correspondent à l'essence du héros. Le héros n'est pas un grade, mais une forme que doivent revêtir même les personnages historiques héroïsés.

Cette structure héroïque se retrouve, il est vrai, chez d'autres êtres mythiques qui ne sont plus des figures individuelles comme les héros ou les dieux, mais des êtres collectifs, Titans, Géants, Cyclopes, Corybantes, Courètes, Centaures, Silènes, Satyres, etc... Les analogies permettent de supposer qu'ils dérivent, par un semblable processus de différenciation, du même fond commun que les figures héroïques. Mais ils s'en distinguent par le fait que, à de rares exceptions près, ils conservent un caractère de collectivité et aussi parce que leur activité se déroule sur un plan cosmogonique tandis que les héros ne se placent, chronologiquement, qu'après les dieux.

Les différences entre dieux et héros sont d'un autre ordre : les dieux sont immortels ; physiquement ils sont parfaits, sans difformités ni caractère monstrueux ; moralement, ils sont dépourvus de tares, de démesure. Mais surtout, tandis que les dieux exercent une fonction continue dans le présent, l'activité des héros se place dans le passé : les héros appartiennent au « temps du mythe ». C'est donc une notion temporelle qui établit la distinction la plus nette entre les collectivités mythiques, qui remontent aux périodes cosmogoniques, les héros, qui appartiennent à l'époque de la formation des hommes, et les dieux, qui se meuvent dans un éternel présent. Les dieux sont garants de l'ordre religieux existant, qu'ils sont chargés de perpétuer ; mais, dans toute religion, il y a une période de formation, qui est celle d'êtres monstrueux et, par définition, imparfaits et, cependant, créateurs.

A titre d'hypothèse et de suggestion pour de nouvelles recherches, l'auteur, pour conclure, suppose que, dans la préhistoire grecque, « une civilisation dont la religion était fortement centrée sur le culte des ancêtres s'est rencontrée avec une autre dans laquelle existait l'idée d'êtres fondateurs-créateurs situés dans le temps du mythe » (p. 388). Le culte des ancêtres a pu contribuer à rapprocher

le temps du mythe des époques historiques. Ainsi les héros grecs ne seraient ni des divinités déchues ni des morts divinisés ni un mélange de ces deux catégories ; ils proviendraient du même complexe religieux dont, par un processus de différenciation, sont issus les dieux ; le culte des ancêtres, en enrichissant leur signification, aurait pu aussi contribuer à individualiser les différentes figures.

On retiendra surtout de cette longue étude, où la richesse des idées ne nuit pas à la rigueur du raisonnement, le fait essentiel que la religion héroïque forme un tout indiscutable. Bien des voies sont désormais ouvertes à la recherche ; sans doute, les monographies consacrées à telle ou telle figure héroïque isolée apparaîtront maintenant d'un moindre intérêt pour l'histoire de la religion grecque ; il restera en revanche à accomplir un vaste travail d'étude comparative, à l'intérieur du cadre grec, mais en faisant appel aussi à d'autres religions (sans doute conviendra-t-il d'exclure par principe, ce que l'auteur ne fait pas toujours, les religions très primitives, appartenant à des structures sociales différentes), pour déterminer comment ont pu se combiner les divers éléments constitutifs de la religion héroïque. Ce travail, espérons que A. Brelich lui-même pourra un jour le mener à bien.

Georges Vallet.

J. Rudhardt, *Notions fondamentales de la pensée religieuse et actes constitutifs du culte dans la Grèce classique.* Genève, E. Droz, 1958 ; in-8°, xii-344 p.

Livre singulier et estimable, dont le titre lui-même annonce la portée, en même temps qu'un sous-titre « Étude préliminaire à la compréhension de la piété athénienne au ive siècle », fait prévoir la démarche méthodique et précautionneuse de l'auteur. L'avant-propos indique que M. Rudhardt tentera de comprendre la religion en elle-même par l'étude de ses caractères intrinsèques. Mais dès l'abord il s'est vu contraint à une étude préliminaire, portant sur les notions fondamentales de la pensée religieuse et sur les gestes constitutifs du culte hellénique, et fondée principalement sur une étude lexicologique. L'ouvrage comporte deux parties principales, comme l'annonce le titre : « les notions fondamentales de la pensée religieuse » et « les actes constitutifs du culte ».

La première partie débute par une étude précise de quatre termes essentiels ἱερός, ὅσιος, ἅγιος, ἁγνός (et en même temps le substantif ἄγος). En voici la conclusion. Ces termes se réfèrent à des notions implicites d'ordre et de puissance : 1° la puissance existe comme force créatrice, antérieure ou transcendante à la création ; elle est exprimée par ἅγιος ; 2° elle s'exerce conformément à l'ordre de la création, si la conduite de l'homme s'accorde avec cet ordre il est dit ὅσιος ; 3° a) elle réside dans certains éléments comme la terre et la lumière : l'adjectif ἱερός exprime cette densité de la puissance ; b) réservée, plus secrète et plus dangereuse, elle est appelée ἄγος ; 4° si ces règles sont violées, la puissance déréglée exerce une activité destructrice : c'est ce pouvoir redoutable que l'on appelle habituellement τὸ ἄγος. — Ces conclusions auxquelles leur abstraction ne confère pas une clarté particulière seront probablement discutées ; elles déforment sensiblement le sens de ὅσιος et elles séparent maladroitement ἄγος de ἅγιος, alors que l'auteur a reconnu auparavant la parenté des deux termes. Mais il faut ajouter que dans l'analyse du détail qui a précédé on relève beaucoup de remarques pénétrantes, noyées parfois dans un exposé un peu obscur à force de précautions. La notion de ἱερός exprimant en définitive la force est bien analysée ; pour ἅγιος l'équivalence approximative avec *sanctus* est bien marquée, mais l'idée que « ἅγιος

signifie une qualité éminemment respectable en vertu d'une ancienneté qui remonte à l'origine des lignées ancestrales » (p. 39) s'attache à des détails tout extérieurs et qui, loin d'éclairer, quoi que ce soit, empêchent de comprendre ; p. 41, ἁγνός a réclamé une définition de neuf lignes, dont on ne s'étonnera pas qu'elle semble confuse ; elle laisse échapper le point le plus singulier : le mot a tendu de bonne heure à se spécialiser dans le sens de « pur » ; c'est dans l'*Odyssée* une épithète d'Artémis, de Perséphone, de Nausicaa comparée à Artémis, et de personne d'autre ; et l'on sait que la formule ἅγνα Σάπφοι a fait couler beaucoup d'encre. La notion de pureté et d'impureté est en effet capitale : elle est analysée p. 46-50, et καθαρός se trouve bien distingué d'ἁγνός. Mais l'auteur n'éclaire pas pour autant la fonction religieuse de la pureté. Il ne prend pas la peine de discuter le livre de L. Moulinier, qui n'a pas résolu tous les problèmes, mais que l'on n'a pas le droit d'ignorer. — Cette première partie s'achève par des considérations qui m'ont semblé justes et parfois pénétrantes sur les croyances relatives aux dieux. La distinction nécessaire entre le culte et la mythologie s'y trouve plusieurs fois fermement marquée.

La seconde partie qui porte sur les actes constitutifs du culte mériterait elle aussi une étude approfondie. Peut-être n'était-il pas nécessaire d'examiner la danse et les concours ; ce qui est dit des « chants religieux » est rapide ; de même, l'analyse de la prière, avec des remarques bien courtes sur les termes εὐχή et ἀρά, nous laisse sur notre faim ; il en va de même pour les dix pages qui portent sur le serment, elles ne donnent guère satisfaction : le problème du serment est difficile, il a donné lieu à des analyses originales ; peut-être aurait-il mieux valu le laisser de côté, car, en dépit de son caractère religieux, il n'appartient pas proprement au culte. En revanche toute la dernière partie de l'ouvrage, qui porte sur les « rites d'offrande et de consécration », présente un vif intérêt. Le vocabulaire y est analysé avec prudence, qu'il s'agisse de ἀναθήματα, de ἀπαρχαί, de ἁγίζειν avec ses composés, des σπονδαί, des χοαί de θύειν et σφαγιάζεσθαι, de τέμνειν et ἐντέμνειν : ainsi page 272 où σφαγιάζεσθαι et θύεσθαι sont distingués.

La conclusion de l'ouvrage souligne sagement la diversité des croyances et des rites ; elle marque l'indépendance « du fait rituel et du fait de croyance ». Quant aux considérations sur les rapports entre la puissance et l'ordre, la justice et la religion, elles restent trop vagues, pour qu'on puisse en tirer grand profit.

Lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi difficile, on pourra dans le détail se trouver plusieurs fois en désaccord avec l'auteur. Voici encore quelques exemples : p. 41 la remarque que ἅγιος, ἁγνός et τὸ ἅγος sont rarement employés sans émotion ne signifie pas grand'chose ; — p. 42 les vers 155-156 des *Choéphores* auxquels il est fait allusion auraient pu être étudiés avec plus de précision ; — p. 49 l'étymologie qui tire μύσος de μύειν est plus qu'invraisemblable ; — p. 170 l'interprétation donnée des vers 451-452 des *Euménides* est très contestable ; — p. 254 il est difficile de tirer trop de conclusions du mot ἀμνίον qui est un hapax ; — p. 281-282, ce qui est dit de τέμνειν reste confus ; — p. 291 je ne crois pas que *Il.* 2, 402, ἱερεύει désigne l' « acte préliminaire l'opération sacrificielle » ; le poète indique seulement qu'Agamemnon procède au sacrifice, puis le décrit en détail...

L'auteur est généralement bien informé. Je me suis déjà étonné qu'il n'ait pas cité le livre de L. Moulinier sur le *Pur et l'Impur*, p. 103, il aurait pu également rappeler la bibliographie relative au δαίμων ; puisqu'il est question d'étymologie et des dictionnaires de Boisacq et de Walde, il aurait fallu mentionner ceux de Pokorny et de Frisk. On pourrait donner bien d'autres exemples d'omissions volontaires ou involontaires, mais la bibliographie du sujet est infinie.

Le grand mérite du livre est de se fonder sur de nombreux textes et d'être écrit avec bonne foi. Son défaut est de rester, dans la présentation, un peu gauche et confus. Il manque parfois de clarté.

P. Chantraine.

Albin Lesky, *Geschichte der griechischen Literatur*, achte und neunte Lieferung, p. 449-576 ; zehnte und elfte Lieferung, p. 577-704 ; zwölfte und dreizehnte Lieferung, p. 705-828. Berne, Francke, 1958.

Voici achevée l'utile et intelligente histoire de la littérature d'Albin Lesky, dont les premiers fascicules ont déjà été présentés en détail aux lecteurs de cette revue.

Les fascicules huit et neuf traitent essentiellement des grands prosateurs attiques, Thucydide, Platon, Aristote, orateurs ; il y est nécessairement question également de la littérature scientifique et notamment des médecins et du personnage de Socrate.

Le chapitre relatif à Thucydide met en lumière les traits qui caractérisent le grand historien, son intelligence, son souci d'objectivité, mais aussi une sorte d'inquiétude (p. 456) qui se traduit dans le style lui-même. L'importance des discours, qui se répondent et exposent les aspects divers d'une situation, se trouve également bien marquée. Ce qui apparaît moins dans l'exposé de M. Lesky, c'est la position que Thucydide est conduit à prendre à l'égard des problèmes politiques, notamment celui de l'impérialisme athénien. La bibliographie est bien choisie : toutefois, si on y trouve l'*Essai sur l'histoire du texte de Thucydide* de B. Hemmerdinger, dont on ne peut pas dire qu'il ait apporté une solution à ce difficile problème, il y manque le livre de J. de Romilly, *Histoire et Raison chez Thucydide*.

En ce qui concerne les écrivains scientifiques, il est dit quelques mots des mathématiciens, et notamment de Théodore de Cyrène, mais il est traité avec plus de détail d'Hippocrate et du corpus hippocratique qui pose toutes sortes de problèmes critiques difficiles : l'auteur donne avec clarté l'état actuel des questions.

A propos de Socrate l'auteur se trouve confronté avec des difficultés bien connues, dont cette fois encore il fait le point avec talent : il s'agit de caractériser l'extraordinaire personnage de Socrate et aussi de déterminer les sources auxquelles il convient de se fier. Les ouvrages de M. Gigon se trouvent largement mis à profit, en particulier son *Socrate* et ses recherches sur les *Mémorables* de Xénophon.

Platon et l'Académie constituaient évidemment un morceau capital et difficile à traiter en un nombre restreint de pages. On observe que la vie de Platon est racontée avec précision et qu'il est bien entendu tiré parti de la *Septième Lettre*. M. Lesky, avec la plupart des platonisants, admet l'authenticité des *Lettres VI*, *VII* et *VIII*. Il s'est d'autre part tiré adroitement de la difficulté que présente un exposé historique de la pensée de Platon : s'il est impossible d'établir une chronologie des dialogues certaine dans tous ses détails, on peut disposer ces dialogues par groupes, et c'est le parti auquel on s'est rangé ici. Dans le détail, on remarque que l'achèvement de la République est daté des environs de 374 (p. 495) et que le style des *Lois* (p. 504) est jugé avec une sévérité qui me semble excessive. — Lorsqu'il s'agit de Platon, il apparaît difficile de proposer une bibliographie choisie. L'auteur a pris le parti de renvoyer à la bibliographie de Gigon qui date de 1950, mais je ne sais si cette bibliographie figure dans toutes les bibliothèques. A noter que M. Lesky (p. 507) « espère » le remplacement du lexique d'Ast par celui qui est entrepris à Hinterzarten.

Vient ensuite Aristote dont il est traité largement (p. 508-536). L'auteur distingue bien entendu entre les écrits *ésotériques* (le terme est en réalité imaginé après Aristote) et les écrits *exotériques* destinés à la publication hors du Lycée. L'étude d'Aristote est aujourd'hui à la mode, en France et hors de France, et le chapitre de M. Lesky qui est bien au courant fournira une première orientation qui sera la bienvenue.

On ne s'arrêtera pas à l'étude des orateurs attiques qui occupe une trentaine de pages : c'est un des domaines de l'histoire littéraire qui présentent le moins de nouveauté. Isocrate seul, malgré son art un peu conventionnel, a donné lieu à quelques études récentes, en raison de l'intérêt qu'il a porté à l'éducation et de sa rivalité avec Platon. Remarques bibliographiques : lorsque l'on a constaté que la bibliographie de Platon a été extrêmement réduite dans cet ouvrage, il semble que Démosthène, parce qu'il est moins étudié, a été traité avec générosité. Était-il nécessaire de citer le petit livre scolaire de G. Mathieu, *Démosthène, l'homme et l'œuvre*, ou le livre sur le style de G. Ronnet? Pour Démade (p. 565) l'édition de V. de Falco a été refondue, Naples, 1953.

C'est à propos de l'histoire au IVe siècle qu'il est traité de Xénophon. L'auteur qui cite dans sa bibliographie le livre d'Ed. Delebecque sur la vie de Xénophon se refuse sagement à disposer les traités suivant un ordre chronologique ; il se demande sans raison bien valable si la *Cynégétique* est authentique et pense avec O. Gigon que les *Mémorables* ont en partie pour source une littérature socratique de nous inconnue. L'étude de l'histoire s'achève par la considération d'écrivains comme Théopompe, Éphore et l'auteur des *Hellenica d'Oxyrhynchos*. La poésie tient évidemment peu de place dans cette partie de l'ouvrage de M. Lesky, parce qu'elle nous est mal connue, ce qui s'explique peut-être parce qu'elle est médiocre. Relevons qu'il n'admet pas la théorie nouvelle de divers savants (dont H. Grégoire qu'il ne nomme pas), qui croient authentique le *Rhésos* attribué à Euripide, qu'il s'inquiète de définir la comédie moyenne et qu'il donne plus de deux pages à Antimaque de Colophon, qui annonce déjà l'alexandrinisme.

On aborde alors une des grandes sections de l'ouvrage avec l'époque hellénistique, qui est justement caractérisée, entre autres traits, par opposition avec la section précédente, qui se rapportait à une civilisation où tout était organisé autour de la cité. L'auteur divise son exposé en deux parties, l'une concernant Athènes et la seconde les autres centres de culture, Alexandrie, etc. Pour Athènes, il y a d'abord la comédie nouvelle, et, dans la comédie nouvelle, essentiellement Ménandre, puisque c'est le seul poète dont nous possédions d'importants fragments (l'*Arbitrage*, etc...). Grâce à l'amabilité de M. Victor Martin, M. Lesky a pu donner une analyse du *Dyscolos*, cette comédie complète de Ménandre que vient de nous livrer un papyrus Bodmer. Mais, au moment où il a écrit et même corrigé les épreuves, l'édition n'était pas encore parue et il n'a pu tirer vraiment parti de ce document capital. La bibliographie est riche et précise ; on aimerait savoir ce qu'il faut penser de la lecture du papyrus du Caire aux rayons infra-rouge proposée par J. Edmonds dans les *Studies in honour of G. Norwood*, et l'on regrette que, pour orienter le lecteur dans l'étude de la langue (qui mérite d'être étudiée), l'auteur renvoie sans plus de détails à une note de Mlle Préaux dans un article de la *Chronique d'Égypte*, qui ne se trouve peut-être pas dans toutes les bibliothèques. — Le chapitre s'achève avec un bref coup d'œil sur les historiens, avec Philochore, et un examen des systèmes philosophiques : les cyniques, les stoïciens (Zénon, Cléanthe, Chrysippe, Panétius, Posidonius, pour qui les travaux de K. Reinhardt sont bien utilisés, Épicure), les péripatéticiens avec Théophraste dont l'importance est soulignée.

On lira avec une curiosité plus vive ce qui est dit de la littérature qui s'est développée hors de la Grèce propre et particulièrement à Alexandrie. Cette littérature ne peut se comprendre si l'on ne s'est pas d'abord fait une idée des nouvelles conditions de la vie politique et économique. Les faits présentent d'ailleurs des contradictions qu'on doit constater : gigantisme des villes, mais dans l'art, à côté de monuments comme le colosse de Rhodes, goût des œuvres délicates, développement des sciences, mais en même temps, peut-être dans un autre milieu, vogue des pratiques superstitieuses et de l'astrologie. Parmi les écrivains, c'est Callimaque que M. Lesky étudie d'abord ; il nous donne une mise au point précise de ce que nous savons ; c'est un des chapitres où il était possible d'apporter le plus de nouveau en raison des découvertes papyrologiques, et grâce surtout à l'admirable édition de R. Pfeiffer qui est suivie d'assez près et à laquelle il est pleinement rendu hommage. Le chapitre qui traite de Théocrite présente moins de nouveauté, mais il est, lui aussi, bien au courant, de même que celui qui traite d'Apollonios. Évoquons encore le fragment de la tragédie de Gygès qui est attribué avec raison à l'époque hellénistique, et l'étude d'Aratos où le travail de Jean Martin est favorablement apprécié. — Dans l'examen des prosateurs, les historiens présentent un certain intérêt. Pour Timée de Tauromenium, nous disposons maintenant d'un mémoire de T. S. Brown (cf. plus loin, p. 141), que M. Lesky n'a pas pu connaître. Polybe est si important qu'il aurait peut-être fallu en traiter avec un peu plus d'ampleur : en ce qui concerne sa langue, on aurait pu remarquer qu'elle reproduit dans une certaine mesure la langue administrative de son temps ; il faut retenir aussi les pages intitulées « littérature judéo-hellénistique » qui traitent de Joseph et de Philon.

Une dernière partie « l'époque impériale » (p. 733-807), relativement brève, accorde sept pages à Plutarque qui m'a paru jugé un peu sévèrement ; il n'en est donné que quatre à Lucien, qui semble à l'auteur avoir subi surtout l'influence de la philosophie cynique populaire (le livre de M. Caster est cité au passage avec éloge). L'étude des romanciers est, on le sait, renouvelée par des découvertes papyrologiques et de bonnes éditions comme celle de Vilborg pour Achille Tatius. En ce qui concerne la philosophie, il est sans doute difficile de réserver à Plotin, dans une histoire de la littérature grecque, tous les développements que mériterait l'originalité de sa pensée et peut-être M. Lesky a-t-il éprouvé ici quelque gêne.

L'ouvrage s'achève par un utile index qui en rendra la consultation facile. Mais il ne faut pas se contenter de le consulter, il faut aussi le lire. Je souhaite pour ma part que les étudiants français (et à l'occasion leurs professeurs) apprennent à s'en servir couramment : ils ne sauraient trouver de meilleur guide.

P. Chantraine.

B. A. van Groningen, *La composition littéraire archaïque grecque. Procédés et réalisations* (Verhandelingen der koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, Afd. Letterkunde, Nwe. Reeks, Deel LXV, n° 2). Amsterdam, N. V. Noord-Hollandsche Uitgevers Maatschappij, 1958 ; 1 vol. grand in-8°, 394 p. Prix : 35 fl.

Une des tendances de notre temps est de préférer, en littérature comme en art, l'archaïsme. Le chef-d'œuvre classique, dans sa perfection, ne touche pas notre esprit et notre sensibilité avec autant de force que des œuvres moins accomplies, où se laissent entrevoir des rapprochements imprévus, des accords nou-

veaux ; et nous sommes en même temps curieux de reconstituer les étapes qui font passer, en quelques siècles, de la mentalité archaïque, encore primitive, à l'équilibre secret et savant des formes classiques. Des livres comme *Die Entdeckung des Geistes*, de Br. Snell, ou comme *Dichtung und Philosophie des frühen Griechentums*, de H. Fraenkel, témoignent magistralement de ce goût. C'est dans le même esprit, mais d'un point de vue différent, que M. B. A. van Groningen étudie la littérature grecque archaïque : il s'attache aux procédés de composition, de la simple juxtaposition primitive à l'unité organique des chefs-d'œuvre préclassiques.

L'ouvrage, comme le laisse attendre le sous-titre, se divise en deux parties. La première, analytique, est un examen des divers procédés de composition ; dans la seconde, synthétique, sont étudiées les applications de ces procédés dans les œuvres littéraires.

Pour l'étude des procédés, l'auteur va du simple au complexe, de la juxtaposition à ce qu'il nomme le réseau entrelacé, en passant par le raccord, l'intercalation, la transposition, l'exorde et l'épilogue, employés séparément ou combinés pour encadrer le corps du texte, et enfin les répétitions ; chacun des procédés est décrit d'après des exemples empruntés aux œuvres littéraires ou même techniques (les traités hippocratiques) de la période considérée. Si l'analyse les sépare, ces procédés sont le plus souvent combinés ; mais on observe dans certains genres littéraires une préférence marquée pour tel ou tel d'entre eux. La seconde partie du livre le montre bien.

M. van Groningen y étudie l'ensemble de la littérature grecque archaïque, à l'exclusion des œuvres trop vastes, comme l'*Iliade*, l'*Odyssée* ou les *Histoires* d'Hérodote. Le plan qu'il suit n'est pas chronologique, il est fondé sur le classement des genres ; l'auteur part de la narration épique, étudie au passage les divers types de poésie lyrique, et aboutit aux présocratiques et aux sophistes. Dans les derniers chapitres, par une sorte de retour en arrière, il examine la structure particulièrement complexe de quelques grandes œuvres poétiques : la *Théogonie* et les *Travaux et les Jours* d'Hésiode, l'*Hymne à Apollon* et plusieurs épinicies de Pindare. Certaines des conclusions qui se dégagent de cet examen méritent d'être relevées : « une œuvre complète n'est pas pour cela toujours autonome » (p. 387), « un ensemble donné peut rester très longtemps en voie de formation » (p. 387), les épilogues sont beaucoup plus rares que les exordes ou proèmes ; par les rapprochements qu'il suggère, l'auteur montre qu'il serait vain, et même imprudent, de juger de la composition d'une œuvre archaïque selon des critères qui nous paraissent naturels ou nécessaires : trop de philologues ont cru déceler des interpolations ou des lacunes faute de bien connaître la mentalité archaïque et ses procédés de composition.

Une entreprise d'une telle ampleur laisse nécessairement prise à la critique. Le cadre logique de la première partie ne paraîtra-t-il pas à la fois trop rigide et trop étroit? En excluant de la seconde partie les œuvres les plus longues, et notamment les plus anciennes de toutes, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, l'auteur n'a-t-il pas appauvri, et peut-être gauchi, ses conclusions, qui sont fondées, pour une large part, sur l'examen de fragments? Je pense par exemple au profit que l'étude sur la narration épique aurait pu tirer de la structure chronologique de l'*Odyssée*, et des procédés de composition (récemment mis en lumière par Éd. Delebecque, dans son *Télémaque et la structure de l'Odyssée* [Aix, 1958]) qu'exige le récit d'une action complexe, se déroulant en divers lieux. D'autres ne seront pas d'accord avec la reconstitution hypothétique d'œuvres perdues, comme celles d'Empédocle, à

qui l'auteur consacre un chapitre entier (p. 201-222). Mais, au delà de ces critiques inévitables, on saura gré à M. van Groningen d'avoir eu le courage d'étendre à toute une période, et non la moindre, de la littérature grecque, des observations qui, jusqu'à présent, avaient été limitées à un auteur ou à un genre. On lui sera non moins reconnaissant du souci, qu'il manifeste à chaque page, de ne pas se contenter d'une étude purement formelle : à travers l'examen de la composition, il cherche à atteindre l'esprit et la sensibilité de l'auteur, à restituer sa personnalité ; les pages qu'il a écrites sur quelques épinicies de Pindare (p. 324-386) marquent l'aboutissement de cette méthode.

Jean Irigoin.

G. Jachmann, *Das homerische Schiffskatalog und die Ilias* (Wissenschaft. Abhandlungen der Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes Nordrhein-Westfalen, B. 5). Köln und Opladen, Westdeutscher Verlag, s. d. [1958] ; in-8°, 338 p.

Les homérisants connaissent bien M. Jachmann, notamment pour son mémoire *Vom frühalexandrinischen Homertext*. M. Jachmann n'appartient pas au clan aujourd'hui fort nombreux des unitaristes. Il ne se résoud pas à admettre que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont l'œuvre d'un seul poète et que tout est agencé pour le mieux dans le plan de chacune des deux épopées. Il se rattache à la tradition des grands philologues analystes du XIXe siècle, Wilamowitz-Möllendorff par exemple. Cette fois le point de départ de son étude est le catalogue du second chant de l'*Iliade* qui a déjà fait couler tant d'encre, en raison de son aspect insolite. Dans ces dernières années, V. Burr a repris ce problème examiné autrefois par T.W. Allen et s'est appliqué à montrer que le catalogue repose sur un vieux poème préhomérique traitant du rassemblement de la flotte à Aulis, inspiré lui-même d'un véritable document historique enregistrant les diverses escadres de la flotte d'Agamemnon. Avec beaucoup de vigueur et d'ingéniosité M. Jachmann s'inscrit en faux contre cette théorie et il le fait en recourant à des arguments divers mais concordants, se fondant sur la géographie et l' « histoire » homérique, aussi bien que sur la structure littéraire du poème et sur les détails de sa langue.

Pour ma part, je serais disposé à donner raison sur plus d'un point à M. Jachmann. Il est bien vrai que les catalogues, aussi bien celui des Grecs que celui des Troyens ou celui de leurs alliés, relèvent des traditions les plus médiocres et conventionnelles de l'épopée tardive. Sa critique de la géographie politique du catalogue apparaît également pertinente dans beaucoup de cas. Dans le détail on retiendra, par exemple, ce qui est dit des rapports du catalogue avec l'*Odyssée*, et de sa dépendance, mise en lumière par exemple au vers 632 du chant II de l'*Iliade* avec l'emploi du nom de montagne Νήριτος (p. 40-41), pour lequel il est renvoyé avec raison à M. Leumann, *Homerische Wörter*, 243 sq.

D'autres problèmes se trouvent posés, qui ne concernent pas tous le seul catalogue, comme celui des sept villes de Messénie qu'Agamemnon offre à Achille au chant IX, 149-153 et qui ne figurent pas dans le Catalogue. M. Jachmann montre que dans ce passage Pylos ne serait qu'une expression géographique assez vague, et que les villes messéniennes n'appartenaient pas proprement au royaume d'Agamemnon. Et il est sans doute raisonnable d'examiner d'abord d'un point de vue littéraire un poème comme l'*Iliade*. L'auteur revient à la difficulté présentée par les vers 72-73 du chant XVI où il apparaît « clair comme le jour » que l'Ambassade est ignorée. La Patroclie appartient probablement aux éléments les plus anciens du poème. La Nestoride et le chant IX sont des développements

qui ont été ajoutés indépendamment et qui s'accordent mal. Enfin, en ce qui concerne les villes messéniennes de IX, 149-153, le vers 153 au style assez obscur serait un arrangement de XI, 712.

Le chant X, la Dolonie, est étudié dans le même esprit et M. Jachmann le considère très franchement comme un développement indépendant et ajouté, ce qui, on le sait, est déjà enseigné dans les scholies. La seconde et la troisième partie de l'ouvrage contiennent une analyse critique de la Boiotia, et des deux catalogues, des Achéens et de l'armée grecque ainsi que de celui des Troyens, qui semblent constituer des morceaux tardifs et secondaires. M. G. Jachmann pense que les divers « catalogues » de l'*Iliade* ont été composés dans l'ordre suivant : d'abord la liste de chefs troyens en XII 88-104, ensuite celle des chefs Myrmidons en XVI 168-197, enfin les catalogues du chant II.

L'ouvrage s'achève par trois *Excursus* intitulés *Die Ausdehnung des Namens Hellespontos*, *Die Dardaner in der Ilias*, *Die homerische Gleichnisbildung*.

L'auteur prend franchement position sur tous les problèmes qu'il rencontre dans son enquête. Il renoue avec la tradition de la grande critique homérique, celle de Wilamowitz au XIXe siècle, plus près de nous celle de M. Von der Mühll. Il est probable que les unitaristes ne manqueront pas de se rebiffer.

Je crois que M. Jachmann a écrit là un livre qui fera progresser la critique homérique. En ce qui me concerne je ne m'indigne pas de ses analyses ; elles me séduisent au contraire. Je me contenterais pourtant de proposer deux réserves. Il est souvent question de la langue et du style de tel ou tel passage. Au vers 700 du chant II, je me sens moins indigné que l'auteur de l'emploi de l'adjectif ἀμφιδρυφής à propos de Léodamie (p. 118 sq.).

L'attitude radicale de M. Jachmann doit appeler une mise au point plus générale. Il a bien montré comment le travail des rhapsodes a contribué à fabriquer des développements que l'on n'a pas le droit d'attribuer au « grand Homère ». Il reste, quand même, à savoir si, même dans des développements récents, des traditions anciennes plus ou moins défigurées n'ont pas partiellement survécu. Un des points sur lesquels l'auteur applique une critique particulièrement acharnée est l'énumération des sept villes messéniennes qu'Agamemnon fait offrir à Achille. Il n'a pas étudié, en revanche, me semble-t-il, la liste des neuf villes attribuées au royaume de Nestor dans le catalogue (II 591-594). Elle mérite d'être confronté avec les listes qui figurent dans les tablettes mycéniennes de Pylos (*Documents* 75 et 250). Les différences sont profondes dans le détail mais il y a des points de contact, notamment la mention d'Αἰπύ.

Le livre est écrit avec talent. Il abonde en formules vigoureusement frappées. Mais il attirera peut-être des répliques non moins vigoureuses.

P. CHANTRAINE.

Irena KAZIK-ZAWADSKA, *De Sapphicae Alcaicaeque elocutionis colore epico* (Polska Akademia Nauk, Archiwum Filologiczne, IV). Wroclaw, 1958 ; in-8°, 118 p.

C'est un problème important qui est traité dans ce mémoire, tant pour l'histoire de la langue poétique que pour l'établissement même du texte de Sapho et d'Alcée. L'ouvrage traite successivement de la métrique et de la prosodie, de l'allongement métrique, de la phonétique des voyelles et des consonnes, de la morphologie, de la syntaxe, du vocabulaire. L'auteur se montre presque constamment sage et

bien informée (son information apparaît d'ailleurs dans la bibliographie qui figure à la fin du volume[1]). Sur plus d'un point on pourrait proposer des remarques diverses, soit pour approuver Mme Kazik-Zawadska, soit pour lui proposer une objection ou lui poser une question. En voici quelques exemples : p. 19-20, à propos de l'allongement par position devant occlusive suivie de sonante, l'auteur doit avoir raison de penser que cet allongement correspond à la prononciation du dialecte lesbien ; elle estime que les quelques exemples contraires sont dus à l'influence d'Homère, ce qui est indémontrable ; — les formes du type τεμένηος ou τετραβαρήων sont étudiées en plusieurs passages (p. 24, etc...), et expliquées par des allongements métriques de la pénultième : ce traitement est au moins étonnant, et il n'est pas vrai que τεμένεος ne peut pas entrer dans un vers éolien, d'autant plus qu'une synizèse serait facile ; en fait ces exemples sont suspects, τεμένηος étant une glose des *An. Ox.* de Cramer, et τετραβαρήων figurant dans un passage fort douteux ; — de même p. 37, la forme *FéFαγε*, dont il est fait état à propos du traitement du digamma, paraît suspecte ; voir, par exemple, D. L. Page, *Sappho and Alcaeus*, p. 24 sq. ; — p. 48, il est évidemment hardi et finalement invraisemblable de supposer que le datif ἄμμεσι aurait été emprunté à Homère. — L'étude de vocabulaire est intéressante ; ainsi ce qui est dit de ἀθύρματα ou de δόμος ; — p. 61, à propos de μαχαίταν, il aurait été utile de souligner la singularité de la graphie ; — le danger dans une recherche de ce genre est de trancher qu'un terme ne peut être lesbien : ainsi pour ἀγαθός p. 65 ou ἄλγεα p. 64 ; — enfin, p. 93, je doute que μαινόλας dont le type de formation est fort archaïque ait été imaginé par Sapho (malgré le « sine dubio » de l'auteur).

La conclusion distingue entre les emprunts qui reproduisent des traits anciens de la langue épique, et d'autres que l'on pourrait considérer comme ioniens. Ce que l'on aurait aimé aussi, c'est une étude de la répartition de ces emprunts. Lobel a fortement marqué que certains poèmes sont de coloration épique, mais le mémoire soigneux et précis de Mme Kazik-Zawadzka donne l'impression que dans tous les poèmes une forme épique pouvait être insérée à l'occasion.

P. Chantraine.

W. Steffen, *Studia Æschylea, praecipue ad deperditarum fabularum fragmenta pertinentia* (Polska Akademia Nauk, Archiwum Filolologiczne, 1). Wroclaw, 1958 ; in-8°, 118 p.

Recueil de huit mémoires relatifs à Eschyle, dont le premier qui porte sur la liste des tragédies d'Eschyle avait déjà été publié en 1939. Les autres s'intitulent : *De piscatoribus* ; *de Edonis ceterisque Lycurgeae tetralogiae fabulis* ; *de Heraclidis* ; *de fragmentis papyraceis ad* Θεωροὺς ἢ Ἰσθμιαστάς *pertinentibus ; ad Cares sive Europam observationes ; ad Myrmidonum fragmentum papyraceum observationes criticae ; de Nioba.*

Les fragments d'Eschyle, qu'ils soient transmis par des citateurs ou par des papyrus, posent, on le sait, des problèmes difficiles. M. Steffen qui est un philologue expérimenté en traite avec bon sens et ingéniosité.

Voici quelques remarques de détail. P. 45, M. Steffen rapporte à la *Lycurgie*

1. On y remarque toutefois l'absence du travail de Mlle A. Braun, *Il contributo della glottologia al testo critico di Alceo e Saffo*, dans les *Annali Triestini*, 20 (série 4, vol. 4), 1950, 263-354.

et corrige un vers cité par le scholiaste d'Aristophane, *Oiseaux*, 276 ; il corrige la fin de vers, évidemment corrompue ἅβροτεὺς ὃν σθένει en ἅβρὸς ὢν σθένει ; — on retiendra aussi ce qui est dit du mot χλούνης à la p. 48 ; — p. 102 sq., longue discussion d'un passage difficile de la *Niobé* ; l'auteur y adopte, après d'autres la leçon, prise à une glose d'Hesychius, ἐπωίζει ou ἐπωίζειν, et il écrit τέκνοις ἐπώιζε⟨ιν χρῶσα⟩ τοῖς τεθνηκόσιν, le participe χρῶσα, qui vaudrait χρῃζουσα restant bien douteux.

P. Chantraine.

D. M. Clay, *A formal analysis of the vocabularies of Æschylus, Sophocles and Euripides*. Athènes, 1958 ; in-8°, 175 p.

Nous avons ici la seconde partie d'une thèse de doctorat présentée à l'Université du Minnesota. Elle consiste en listes de mots (y compris les verbes et les composés) et le plan repose sur la distinction entre mots dérivés et non dérivés, les mots dérivés étant placés en premier lieu, ce qui pourra surprendre. Les formes sont disposées en colonnes qui indiquent si le mot est attesté chez les trois tragiques, ou chez deux d'entre eux, ou chez un seul ; un astérisque indique qu'une forme n'appartient pas à la langue homérique.

Le classement des mots pourrait parfois être discuté ; peut-être, par exemple, p. 51, ὁμαίμων ou ἀσήμων seraient-ils mieux à leur place dans la catégorie des adjectifs en -μων.

On aimerait aussi savoir sur quelles éditions ont été établies ces listes, et quelles formes reposent sur des conjectures d'éditeurs.

Tel qu'il est, ce matériel non élaboré rendra de grands services. Et on espère que la première partie de la thèse publiée sans trop attendre offrira déjà au public les enseignements les plus importants de ces tableaux.

P. Chantraine.

Sophocle ; t. II : *Ajax*, *Œdipe-Roi*, *Électre*, texte établi par A. Dain et traduit par P. Mazon. Paris, Les Belles-Lettres (Collection G. Budé), 1958 ; in-8°, 195 p. en majeure partie doubles.

Voici le second tome de ce Sophocle dont l'achèvement est impatiemment attendu. On y observe dans la rédaction de l'apparat critique la précision que l'on peut attendre de M. Dain. Quant à la traduction, elle reproduit avec quelques retouches celle que Paul Mazon a donnée en 1950 dans la collection « Les grandes œuvres de l'Antiquité classique » chez le même éditeur, et qui a été universellement admirée. Nous avons d'autre part rendu compte longuement du premier tome de cette édition (*Rev. Philol.*, 1956, 302-304). Il suffira donc, en présentant ce second volume, de proposer diverses remarques de détail, qui seront parfois la correction de lapsus ou de fautes d'impression : *Ajax* 179, Kamerbeek donne de bonnes raisons de garder le texte des manuscrits et de distinguer Enyalios d'Arès ; — 360, Kamerbeek, également, défend la leçon des manuscrits ποιμένων, commentée par les scholies ; — 469, il n'était peut-être pas très utile de relever dans l'apparat la bévue de L εὐφραίναιμι ; — 611, P. Mazon n'a guère traduit ξύναυλος qui contient une image et équivaut à συνοικῶν ; — de même en 614, οἰοβώτας = τὴν ἑαυτοῦ διάνοιαν βόσκων est librement traduit ; — 799 apparat, la conjecture de Mazon devait être τελεῖν, non τέλειν ; — 896, le ὤχωκ' d'Hérodien est contestable : écrire plutôt οἴχωκ'.

Œd.-Roi, v. 3, sur ἐξεστεμμένοι, voir la note de P. Mazon, *Rev. Philol.*, 1951, 15 ; — 227, l'édition adopte la correction de Rauchenstein ὑπεξέλοι pour ὑπεξελών (cf. P. Mazon, *Ibid.*), mais l'apparat critique omet de le mentionner et laisse croire que l'optatif serait la leçon des manuscrits ; — 270, la correction d'Ellendt ἀροτόν n'est peut-être pas nécessaire ; — 628, l'orthographe ξυνίεις risque d'embarrasser le lecteur ; les éditeurs auraient mieux fait d'adopter ξυνίης, et c'est d'ailleurs le parti qu'ils ont adopté, dans des conditions comparables, *Él.* 1347 ; — pour 906 qui a été diversement corrigé, M. Dain propose ⟨τοῦ παλαιοῦ⟩ Λαΐου ; — 957, σημάντωρ serait peut-être meilleur que σημήνας ; c'est, en tout cas, la *lectio difficilior* ; — la note du v. 1242 est gauche : « Les Grecs semblent avoir confondu εὐθύ *tout droit* et εὐθύς *aussitôt* » ; il faudrait inverser la formule : les Grecs ont tendu à distinguer εὐθύ *tout droit* et εὐθύς *aussitôt*, mais cette répartition des formes n'est pas toujours observée ; — p. 119, n. 1, lire χάλαζα, non χαλάζη.

Électre, v. 47, l'éditeur adopte la correction de Reiske ὄρκον, sans l'indiquer dans l'apparat critique ; — 81, faute d'impression dans la traduction : il faut lire *ses* plaintes, non *nos* plaintes ; — 139, la correction ἄνταις qui est adoptée ici et qui vient d'Hermann est excellente : elle rend bien compte du texte des manuscrits λίταις (qui est amétrique) et il faut lire chez Hsch. ἄντησι, non ἀντήσει ; — 506, la note relative à αἰανής est un peu gauche : il est en tout cas fort peu probable que le mot soit étymologiquement issu de αἰαῖ ; — 730, la traduction ne rend pas la métaphore de ναυαγίων ; — 740, P. Mazon traduit : « tantôt c'est l'un, tantôt c'est l'autre dont on aperçoit la tête en avant de son propre char » ; mais je crois qu'il s'agit des têtes des chevaux des deux attelages, qui, alternativement, se dépassent ; — 852, P. Mazon écrit ἀχθῶν pour ἀχέων ; — p. 170, ligne 7 de la traduction, lire *familière* ; — 1185, correction de Desrousseaux ὅσ' pour ὡς ; — 1492, fâcheuse faute d'impression : il faut lire ἀγών, non ἀλγών.

P. Chantraine.

Platon, *Criton*. Edición, traducción y notas, con estudio preliminar por Maria Rico Gomez (Clasícos Políticos). Madrid, Instituto de Estudios Políticos, 1957 ; xvii-21 p. doubles.

Partout dans le monde se multiplient les éditions et traductions séparées de dialogues de Platon. Les hellénistes espagnols se devaient de suivre ce mouvement, et l'on peut constater avec satisfaction que leur effort ne se ralentit pas. Après la *République*, le *Gorgias*, les *Lettres*, le *Politique*, voici, toujours dans la collection Clasícos Politicos, le *Criton* édité et traduit en espagnol par Maria Rico Gomez. L'introduction est brève, mais elle suffit pour présenter convenablement un dialogue lui-même assez court et dont le contenu ne pose pas de graves problèmes. L'auteur marque bien la place du *Criton* dans les dialogues dits « socratiques » et il en souligne clairement le caractère « politique » ; puis il en explique brièvement la composition et présente en quelques traits le caractère de l'interlocuteur de Socrate, Criton. Le texte reproduit est celui de l'édition Burnet : il repose, comme celui de l'édition que Maurice Croiset a donnée dans la collection des Universités de France, sur trois manuscrits de valeur à peu près égale. L'apparat critique en donne scrupuleusement les variantes, ainsi que les principales corrections proposées par les éditeurs antérieurs. La traduction me paraît suivre fidèlement le texte dont elle essaie de rendre toutes les nuances. Elle est accompagnée de quelques notes de caractère historique et littéraire. Au total, ce petit volume, dont la présentation est très soignée, met à la disposition des hellénistes une édition commode d'un dialogue rarement publié à part.

Pierre Louis.

Platon, *Fedro*. Edición bilingüe, traducción, notas y estudio preliminar por Luis Gil Fernandez (Clasícos Políticos). Madrid, Instituto de Estudios Políticos, 1957 ; lxix-83 p. doubles.

Parmi les dialogues de Platon, le *Phèdre* est sans conteste l'un de ceux qui posent à l'historien de la philosophie le plus grand nombre de problèmes. Qu'il s'agisse de la date de composition de l'œuvre, de la structure du dialogue, de l'authenticité de l'*Erôticos* attribué à Lysias, du rôle du célèbre mythe, de la conception de la dialectique, du sens exact à donner au discours de Socrate, de l'interprétation de la théorie des idées et de la doctrine de l'âme, ou de l'attitude réelle de Platon à l'égard de la rhétorique, les commentateurs ne cessent de discuter et souvent de s'opposer. Une édition comme celle-ci, avec introduction, traduction, et notes, permet de faire le point à un moment donné.

L'introduction de M. Luis Gil Fernandez est relativement brève, si on la compare, par exemple, à la notice de L. Robin dans la collection des Universités de France. Mais elle pose les problèmes essentiels et les examine avec beaucoup de sûreté, en particulier celui de la date de composition du dialogue, de l'époque à laquelle est censé se dérouler l'entretien entre Phèdre et Socrate, de l'unité de l'œuvre, de la nature de l'âme.

Cette édition avec traduction comporte un apparat critique. Mais celui-ci est réduit au strict minimum, et l'on ne voit pas toujours très bien quels principes ont présidé au choix des quelques leçons retenues. Cet apparat critique ne dispensera certainement pas le lecteur de se reporter à une autre édition scientifique récente. Néanmoins le texte est très convenablement établi. A vrai dire, il ne diffère pas beaucoup de celui des éditions antérieures. Il faut cependant noter que l'auteur préfère s'en tenir généralement au texte des manuscrits et qu'il fait preuve d'une très grande prudence à l'égard des corrections proposées par ses devanciers. On remarquera, par exemple, qu'à 251 c 3 et 257 d 9 il conserve les mots dont l'interpolation paraissait tout à fait incontestable à L. Robin, et qu'il ne suit pas non plus Robin dans la transposition des lignes 229 d 1-2. Signalons enfin une conjecture intéressante à 249 b 9 : κα⟨τὰ τὸ⟩ εἶδος.

Pierre Louis.

Platon, *Ménon*. Edición bilingüe por Antonio Ruiz De Elvira (Clasícos Políticos). Madrid, Instituto de Estudios Políticos, 1958 ; lvii-68 p. doubles, 1 fig.

La collection « Clasícos Políticos », où paraissent des œuvres de philosophes anciens et modernes, continue à un rythme régulier la publication des dialogues de Platon. En 1957 ont vu le jour le *Criton* et le *Phèdre*. Et voici le *Ménon*, édité et traduit par Antonio Ruiz de Elvira. Comme il est d'usage dans cette intéressante collection, l'ouvrage commence par une introduction assez développée où sont abordés les principaux problèmes que pose le dialogue. L'auteur traite successivement de la place du *Ménon* dans la philosophie et la production littéraire de Platon, ainsi que de la tradition manuscrite, puis fait un bref historique des principales traductions de cet important dialogue. Cette dernière étude montre que l'intérêt pour le *Ménon* n'a jamais cessé de croître depuis le xiie siècle. Mais c'est surtout la première partie de l'introduction, celle qui est consacrée aux questions chronologiques, littéraires et philosophiques, qui retiendra l'attention des philologues. L'auteur apparaît comme un connaisseur averti des questions

platoniciennes et se montre parfaitement au courant des nombreuses publications relatives au platonisme. Les pages consacrées à l'étude du texte, malgré certains détails inutiles, sont bonnes et montrent que l'auteur a examiné personnellement les manuscrits et la tradition indirecte : il aurait été utile toutefois de les compléter par un index siglorum qui aurait facilité la lecture d'un apparat critique relativement copieux. Comme il fallait s'y attendre, le texte ne diffère pas sensiblement de celui des éditions antérieures. D'une manière générale le texte des *Dialogues* nous a été conservé dans de bons manuscrits dont les divergences sont le plus souvent minimes. La traduction me paraît fidèle et précise. Elle est accompagnée de quelques notes qui rendront des services.

Pierre Louis.

Jenofonte, *La república de los Lacedemonios*, edición, traducción y notas, con estudio preliminar por Maria Rico Gomez, revisado por Manuel Fernandez Galiano. Madrid, Instituto de Estudios Políticos, 1957 ; in-8°, xi p. et 26 p. doubles. Prix : 50 pesetas.

L'auteur a établi son texte d'après les éditions de Marchant et de Pierleoni ; il a utilisé aussi la *Teubneriana* de Rühl. Je n'ai pas relevé de conjectures personnelles. L'impression est correcte ; cependant lire p. 12, l. 1 παρὰ ; l. 9 οἱ ; p. 14, l. 18 ὅτι ; ajouter p. 18, l. 3 τὸν après μὴν ; écrire p. 19, l. 3 ⟨οὐδὲν⟩, le mot n'étant sans doute qu'une conjecture du *Mutinensis*. Si le texte est en général prudent et conservateur, on regrette l'athétèse du passage qui décrit une forme particulière de la *diamastigôsis* (II, 9) ; le commentaire (p. xxxv sqq.) manque de clarté et ignore l'argumentation, décisive à mon sens, de F. Ollier (éd. 1934, p. 28 sqq.). L'apparat critique est naturellement de seconde main : il accueille moins généreusement que celui de Pierleoni les conjectures modernes, mais cite davantage de *variae lectiones* ; la disposition typographique laisse à désirer : elle rejette trop souvent les notes critiques au bas de la page précédente ou suivante.

La traduction m'a paru exacte dans l'ensemble, malgré quelques inadvertances : I, 3 (et ailleurs) ὄψον : la traduction « condimenti » restreint trop le sens du mot ; — II, 1 ἱματίων μεταβολαῖς « los pliegues de los mantos » au lieu de « les changements de manteaux » (même inexactitude au § 4) ; — II, 7 τῶν ἐπιτηδείων ne dépend que de μηχανικωτέρους (l'auteur traduit : « más diestros y batalladores en las necesidades de la vida ») ; — III, 5 τῶν ἐν τοῖς ὀφθαλμοῖς παρθένων « el mirar de las propias doncellas », au lieu de « la pupille des yeux » (cf. commentaire, éd. F. Ollier, 1934, p. 6 et 19) ; — IV, 6 τοῦ μὴ πείθεσθαι est le régime de κρατῆσαι, ce que ne laisse pas apparaître la traduction « ... que jamás prevalece el afán de desobedecer a las leyes » ; — XII, 5 τῶν αὑτοῦ ὅπλων ne désigne pas les « compagnons d'armes ».

L'introduction traite de l'authenticité de l'œuvre, de sa date et surtout des données fournies par le traité sur la vie spartiate ; elle est conçue comme un commentaire d'ensemble et les notes au texte se contentent en général d'y renvoyer. L'exposé a le mérite de la clarté, mais il aborde rarement les problèmes difficiles et ne fournit pas toujours les éclaircissements qu'on aurait souhaités (par exemple pour le chapitre xi, relatif aux conversions des troupes). Il utilise largement les récents ouvrages de H. Michell, *Sparta* (1952) et de K. Chrimes, *Ancient Sparta*[2] (1952). Étant donné la nature de cette édition, destinée surtout, semble-t-il, à des étudiants, on trouvera peut-être que l'auteur discute trop longuement les thèses de ce dernier ouvrage (voir sur celui-ci le compte rendu de A. Aymard,

R. E. G., 64, 1951, 342-346). En revanche d'autres ouvrages auraient été d'un grand profit : si le livre de E. Delebecque, *Essai sur la vie de Xénophon* (Klincksieck, 1957), a paru trop tard pour être connu de l'auteur, on est surpris de ne voir citer nulle part l'édition commentée de F. Ollier. Malgré cette lacune et les quelques réserves de détail que nous avons présentées, l'édition de M. R. Gomez rendra des services certains aux humanistes de langue espagnole.

Francis Vian.

Aristote, *Histoire des Animaux*. Nouvelle traduction avec introduction, notes et index par J. Tricot (Bibliothèque des textes philosophiques). Paris, Vrin, 1957 ; 2 vol., 366 et 411 p.

La publication d'une traduction française d'un traité d'Aristote est un événement notable qui mérite l'attention des philologues et ne devrait pas passer inaperçu du grand public. Car la France n'est pas riche en traductions de ce genre. Il faut donc féliciter et remercier M. J. Tricot de poursuivre inlassablement une tâche difficile mais d'une utilité certaine. La dernière-née de ses traductions est celle d'un traité particulièrement important par son contenu et par les problèmes qu'il soulève, l'*Histoire des Animaux*. Cette œuvre constitue, en effet, un vaste inventaire des connaissances d'Aristote sur l'anatomie, la biologie, les mœurs de toutes les espèces d'animaux alors connues.

L'ouvrage de M. J. Tricot commence par une introduction intéressante, mais un peu brève étant donné le nombre des questions qui se posent à propos de tout traité scientifique d'Aristote et de celui-ci en particulier. On y trouvera de précieux renseignements sur les caractères du traité, les sources d'information d'Aristote, l'authenticité de certains livres qu'il n'y a pas lieu, semble-t-il, de mettre en doute, le plan général de l'œuvre, les grandes lignes de l'anatomie et de la physiologie aristotéliciennes. Mais, à mon sens, certains problèmes sont traités trop rapidement et résolus d'une façon peut-être un peu hâtive. La question de la date du traité, par exemple, méritait un plus long développement. M. J. Tricot a certainement raison de prendre nettement position contre la thèse de W. Jaeger qui plaçait la composition des ouvrages d'histoire naturelle dans la dernière partie de la vie du philosophe, après la fondation du Lycée (335), et d'admettre qu'Aristote a commencé beaucoup plus tôt ses études biologiques. Mais il aurait pu, à notre avis, être beaucoup plus affirmatif (p. 15) quant à la période pendant laquelle a été composée l'*Histoire des Animaux*, et qui doit s'étendre sur les années 347-342.

Au problème de la date de composition est lié d'ailleurs un autre problème pour lequel l'auteur n'hésite pas à adopter la solution traditionnelle. Il s'agit des conditions dans lesquelles l'œuvre a été composée. M. J. Tricot voit dans l'*Histoire des Animaux* un recueil de notes de cours, réunies par Aristote lui-même, mais après une enquête collective « à laquelle semble avoir participé une équipe assez nombreuse d'élèves, de chercheurs et de correspondants, si l'on en juge par l'abondance et la diversité des matériaux recueillis » (p. 8). Et il insiste à plusieurs reprises sur l'origine collective de l'œuvre, ajoutant même que « la part d'Aristote lui-même est difficile à préciser » (ibid.). Cette affirmation ne repose, à ma connaissance, sur aucune preuve décisive. Mais, surtout, elle me paraît en contradiction formelle avec la date admise pour la composition de l'œuvre : en effet, tant que l'on supposait que les traités de science naturelle avaient tous été composés après la fondation du Lycée, on pouvait soutenir qu'ils étaient le fruit d'un travail

collectif. Si l'on admet, au contraire, que les documents utilisés pour la rédaction de l'*Histoire des Animaux* ont été réunis avant la fondation du Lycée, on voit mal de quels élèves Aristote aurait pu alors disposer pour faire des recherches à sa place ou sous sa direction. Pour expliquer les défauts de composition que M. J. Tricot souligne fort justement (p. 9), on peut seulement supposer qu'Aristote s'est adressé, pour quelques enquêtes particulières, à des correspondants ou à des collaborateurs occasionnels, et que certains documents ont été mal intégrés à l'ensemble de l'œuvre.

Le texte traduit est celui de l'édition L. Dittmeyer (Leipzig, 1907). Mais l'auteur ne suit pas aveuglément l'édition qui lui sert de base et adopte parfois des leçons qui lui paraissent meilleures : c'est le cas, par exemple, au livre IX, 36, 620 a 21, où la lecture de Schneider (ἐλειοί, d'après Hésychius) est sûrement à retenir. Et s'il conserve les nombreux crochets droits par lesquels Dittmeyer a signalé les passages qu'il estimait douteux, il a raison de préciser qu'il ne les prend pas à son compte (p. 33) : car les éditeurs ont souvent considéré comme interpolées des phrases qui sont bien d'Aristote et qui doivent être conservées.

Quant à la traduction elle-même, on y retrouve les qualités qui ont fait le renom de M. J. Tricot. Traduire Aristote n'est pas toujours facile. M. J. Tricot a fait depuis longtemps ses preuves et l'on connaît les mérites de ses traductions, précisées et expliquées quand il le faut par des notes pertinentes. Cette fois, l'entreprise présentait des difficultés particulières, notamment en ce qui concerne les questions de terminologie et d'identification des espèces. Il est souvent difficile de trouver les noms français qui correspondent exactement aux animaux cités ou décrits par Aristote. La traduction des noms d'oiseaux est particulièrement délicate. Certaines espèces, qui ne sont citées qu'une seule fois, sans la moindre description, et qui ne sont mentionnés chez aucun autre auteur, sont impossibles à identifier. Il s'agit d'ailleurs souvent de termes dialectaux dont la traduction risque de décourager longtemps les philologues. On ne peut donc que transcrire le mot grec. D'autres fois, il s'agit de variétés que nous distinguons malaisément, ou que nous n'avons pas l'habitude de distinguer, comme les diverses variétés de pies (VIII, 3, 593 b 5), d'hirondelles ou de pigeons (V, 13, 544 b 1). La seule solution est encore, dans ce cas, de donner au mot grec une forme latine. Parfois même la traduction traditionnelle ne peut être pas conservée. Ainsi αἰγυπιός (IX, 1, 606 b 9, 34 ; 610 a 1), qui se trouve chez Homère et Hérodote, et qui est généralement rendu par *vautour*, ne peut pas être traduit de cette façon dans un ouvrage technique comme celui-ci : en effet, le vautour est désigné par le mot γύψ au chapitre 5 du livre VI où l'identification ne peut pas faire de doute ; et Aristote n'a pas l'habitude d'attribuer deux noms au même animal sans en avertir. D'autre part, Elien (II, 46) assure que l'oiseau en question tient le milieu entre l'aigle et le vautour. L'identification précise paraît donc impossible et M. J. Tricot a raison de garder tout simplement *aegypius*.

Mais la situation n'est pas toujours aussi désespérée. Ainsi au chapitre 20 du livre IX, Aristote distingue trois sortes de grives : « la première est l'ixoboros, la seconde la trichas, la troisième l'illas ». Ne vaudrait-il pas mieux traduire, comme l'auteur le fait d'ailleurs en note (du moins pour les deux derniers) : « la première est la grive viscivore (qui se nourrit de résine : autrement dit, la draine), la seconde, la litorne (espèce de grive à tête cendrée), la troisième, le mauvis (espèce de petite grive). De même il semble possible de distinguer plus nettement que ne le fait l'auteur les divers oiseaux de nuit : αἰγώλιος est la chevêche ; ἀσκάλαφος, le grand duc ; βύας, le hibou ; γλαύξ, la chouette ; ἐλεός, l'effraie ; νυκτικοράξ, la hulotte ou chat-huant ; σκώψ, le petit duc ; ὦτος, le moyen duc.

D'autres noms d'animaux auraient pu être traduits avec plus d'exactitude. Citons, par exemple, πρόξ qui désigne non pas le chevreuil (δορκάς), mais le daim ; γῖννος, qui me paraît mal rendu par « petit mulet », car cette expression évoque pour nous tout autre chose que l'animal décrit par Aristote et qui est un cheval de petite taille, un poney. De même, μετάχοιρον n'est pas un « porcelet né après terme » : c'est un porcelet de la même portée que les autres, mais qui est plus petit et qui reste rachitique. L'expression τὰ λόφουρα est tantôt rendue par « animaux à toupet de crins » (par exemple, I, 6, 491 a 1), tantôt par « animaux à queue poilue » (I, 16, 495 a 4) : cette dernière traduction est certainement plus proche de la vérité.

Certaines inexactitudes ne sont d'ailleurs, manifestement, que des lapsus, par exemple lorsque M. J. Tricot traduit στόμαχος par « estomac » au lieu d' « œsophage » (II, 17, 507 a 37, 509 a 1), ce qui rend difficile à suivre le développement sur l'estomac des oiseaux. Mais ces erreurs minimes disparaîtront facilement, ainsi qu'un certain nombre de fautes dans l'orthographe ou l'accentuation des mots grecs cités en note ou dans les index, lorsque l'auteur aura l'occasion de publier une nouvelle édition.

En attendant, son travail rendra déjà de grands services. Et je signale, en particulier, l'intérêt des deux index qui se trouvent à la fin du second volume : un index animalium et un index des termes techniques, spécialement des noms de parties du corps, qui sont étudiés dans les notes. Mais de tels index, pour être vraiment utiles, devraient renvoyer à l'ensemble des traités de science naturelle d'Aristote. Car ces traités forment un tout.

Pierre Louis.

Luigi Torraca, *Sull' autenticità del « De Motu Animalium » di Aristotele* (estr. da *Maia*, X, 3). Rocca San Casciano, F. Capelli, 1958 ; 14 p.

Lorsque j'ai présenté au dernier Congrès de l'Association Guillaume Budé, qui s'est tenu à Lyon en septembre 1958, un rapport sur les questions philologiques relatives à Aristote, je n'avais pas eu connaissance des récentes publications de M. Luigi Torraca. Sinon, je n'aurais pas manqué de mentionner les intéressants travaux de cet éminent savant. La présente étude sur l'authenticité du *De Motu Animalium* est un article extrait de la revue *Maia*, et c'est ce qui en explique la brièveté, excessive à mon gré. Mais, en ces quelques pages, les problèmes essentiels sont passés en revue : authenticité, chronologie relative, contenu de l'œuvre.

Il ne faut pas confondre le traité περὶ ζῴων κινήσεως (« de motu animalium », du mouvement des animaux), dont le contenu est plutôt philosophique et psychologique, avec le περὶ ζῴων πορείας (« de animalium incessu », de la marche des animaux) où l'auteur aborde directement l'étude du mécanisme de la progression et examine les différents modes de locomotion chez les animaux. C'est le premier de ces traités que M. L. Torraca a étudié. Les conclusions auxquelles il aboutit sont dans l'ensemble acceptables. Cependant, en ce qui concerne la date de composition, il me semble que l'auteur ne laisse pas apparaître assez nettement toute la complexité du problème de la chronologie des œuvres d'Aristote. On ne répétera jamais assez que la publication d'une œuvre dans l'antiquité ne peut se comparer à ce qui est de nos jours l'impression d'un ouvrage. Un traité d'Aristote comporte presque toujours des éléments composés à des époques diverses, et dont certains étaient parfois destinés primitivement à une autre œuvre. Je pense, d'autre part,

qu'une étude sur un traité d'Aristote devrait faire une place importante à l'examen du style.

Pierre Louis.

Luigi Torraca, *Il I libro del « De Partibus Animalium » di Aristotele* (estr. d. *R. C. dell'Accad... di Napoli*), Napoli, Arte tipografica, 1958 ; 26 p.

Le livre I du traité *Des Parties des Animaux* d'Aristote n'a pas fini de mettre à l'épreuve la sagacité des philologues. Le problème qu'il pose est de ceux pour lesquels on ne peut attendre une solution sûre et définitive. Il ne faut donc pas s'étonner de le voir repris périodiquement. A son tour, M. Luigi Torraca donne son avis autorisé sur la question de savoir si ce premier livre a été rédigé par Aristote pour servir d'introduction au traité *Des Parties des Animaux*, ou s'il s'agit d'un écrit indépendant, un « discours » sur la méthode en biologie, qu'un éditeur postérieur à Aristote aurait placé au début du traité *Des Parties des Animaux*. Son étude repose sur une analyse attentive des textes et apporte plusieurs éléments nouveaux à un dossier déjà largement fourni. Mais ce dossier reste ouvert.

Pierre Louis.

G. Pire, *Stoïcisme et pédagogie ; De Zénon à Marc-Aurèle, de Sénèque à Montaigne et à J.-J. Rousseau*. Préface de H.-I. Marrou. Liège, H. Dessain ; Paris, J. Vrin, 1958 ; 219 p.

Les problèmes pédagogiques sont plus que jamais à l'ordre du jour. Il ne s'agit plus seulement pour nous de chercher à perfectionner sans cesse les méthodes et les techniques d'enseignement ; il faut aussi, à mesure qu'évolue notre civilisation (et l'on sait combien le rythme de son évolution s'accélère) réfléchir sur le sens à donner à ces maîtres-mots de la pédagogie que sont les termes de culture et d'humanisme. Or, comme le fait très justement remarquer le professeur H.-I. Marrou dans la préface au livre de M. G. Pire, quand on cherche à réaliser l'ambition humaniste, « on commettrait une grave erreur en méprisant, en tenant pour négligeable l'héritage du passé accumulé dans notre culture, à commencer par celui de la sagesse antique ».

Quand on parle de cette sagesse antique, on pense le plus souvent à la philosophie stoïcienne, non seulement parce que cette philosophie a joué un grand rôle dans l'épanouissement de notre civilisation, mais aussi, parce que, plus que toute autre, elle a été et elle reste une philosophie pédagogique. C'est cet aspect du stoïcisme que M. G. Pire s'est attaché à mettre en lumière. Il nous apporte un choix fort judicieux de textes où les Stoïciens ont traité de questions pédagogiques : textes des Stoïciens anciens, Zénon, Cléanthe et Chrysippe ; des propagateurs du Stoïcisme moyen, Panaetius et Posidonius ; et enfin des représentants les plus illustres du néo-Stoïcisme ou Stoïcisme romain, Sénèque, Épictète et Marc-Aurèle. Mais la recherche de M. G. Pire ne s'est pas bornée là. Il s'est efforcé aussi de mettre en évidence l'influence exercée par les conceptions stoïciennes sur la pensée des initiateurs de la pédagogie moderne, Montaigne et Rousseau. L'originalité de son travail est donc double : d'abord il nous offre une étude d'ensemble sur les idées pédagogiques des Stoïciens ; ensuite il retrouve la trace des idées stoïciennes chez des pédagogues modernes. On voit que le résumé des idées pédagogiques des Stoïciens ne présente pas un simple intérêt historique : il permet

de souligner l'actualité des problèmes auxquels les Stoïciens ont proposé leurs solutions.

Aussi ce livre intéressera-t-il non seulement les hellénistes et les latinistes, mais aussi tous les éducateurs, tous ceux que préoccupe à juste titre la formation intellectuelle et morale de la jeunesse.

Pierre Louis.

Porfirio, *Lettera ad Anebo*, a cura di A. R. Sodano. Napoli, L'Arte tipografica, 1958 ; liii-78 p.

Parmi les disciples de Plotin, Porphyre est surtout connu aujourd'hui pour avoir publié les *Ennéades* de son maître. Tous les hellénistes ont lu les pages qu'il a consacrées à *La Vie de Plotin et l'ordre de ses écrits* et qui figurent en général en tête des éditions de Plotin. Mais les œuvres originales de Porphyre étaient nombreuses et, si très peu de lecteurs les pratiquent de nos jours, c'est surtout parce que les éditions en sont rares et souvent incomplètes. D'ailleurs certains de ces écrits philosophiques ne nous ont pas été transmis directement, et ne nous sont connus que par des fragments, souvent importants, conservés par des écrivains anciens. C'est le cas de la *Lettre à Anébon*, qui traitait de la divination.

Nous disposerons désormais d'une excellente étude et d'une reconstitution du texte avec traduction italienne, de cet ouvrage peu connu. Cette importante publication est l'œuvre de M. A. R. Sodano, qui s'est livré à un travail philologique digne de tous les éloges. Son livre commence par une introduction relativement développée, où il examine d'abord le problème de la chronologie de la *Lettre à Anébon* et arrive à des conclusions qui paraissent acceptables, puis où il passe en revue les sources qui permettent une reconstitution de l'œuvre, en particulier la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, qui renferme d'importants fragments de Porphyre. Le texte est accompagné d'un apparat critique très copieux, mais dont la consultation n'est pas toujours aisée. La traduction est donnée à la suite du texte grec : j'aurais préféré, pour ma part, qu'elle fût imprimée en regard du texte. Mais sans doute l'ampleur des apparats critiques a-t-elle contraint l'auteur à adopter une autre solution. L'ouvrage se termine par deux appendices (I, Divinazione e Teurgia ; II, Gli Scritti ermetici e la lettrea ad Anebo) et par un index des mots grecs importants.

Pierre Louis.

Epicteto, *Platicas por Arriano*, Libro I. Texto revisado y traducido por Pablo Jordán de Urries y Azara (Coll. hisp. de aut. gr. y lat.). Barcelona, Éd. Alma Mater, 1957 ; cviii-141 doubles pages, relié.

Nouveau volume, relatif à un nouvel auteur de la collection espagnole, texte et traduction, d'auteurs grecs et latins, aujourd'hui bien connue. L'introduction expose à larges traits les problèmes relatifs à Épictète et débute par une vie d'Épictète. En ce qui concerne les théories et la morale du philosophe l'auteur, bien informé, fait appel à des sources nombreuses ; il cite des savants aussi divers que C. Martha, Colardeau, von Arnim, Jagu, etc... Le chapitre qui s'intitule un peu ambitieusement Historia del Texto est bref et ne met peut-être pas assez en valeur la lacune des copies, qui prouve qu'elles dépendent toutes du *Bodleianus*. L'éditeur confirme (p. c) qu'il suit en principe l'édition Schenkl. Toutefois, il

signale souvent dans l'apparat critique des hypothèses ou des corrections proposées par d'autres éditeurs (Oldfather, Souilhé, etc.) ou d'autres critiques. Il adopte également des lectures qui lui sont personnelles, notamment en ce qui concerne la répartition du dialogue : on sait que, sur ce point, la tradition manuscrite (et pas seulement pour Épictète) ne possède guère d'autorité. Ainsi chapitre II les répliques τίνα τρόπον ; — τὸ... ἀφόρητον... — διὰ τί sont attribuées à Épictète, non à son interlocuteur. Un certain nombre d'autres corrections concernent également la ponctuation. — Ailleurs on trouve de véritables conjectures dans l'apparat critique : ainsi 8, 16 χρῆσις φαντασιῶν pour προαίρεσις φαντασιῶν des manuscrits ; — 9, 34, proposition qui semble inutile : ὅτι [ἄλλος] δι' ἄλλον οὐ ⟨δεὶς⟩ δυστυχεῖ.

En ce qui concerne l'établissement du texte, ce sont en définitive les conjectures relatives à la répartition des répliques qui retiendront le plus l'attention. Mais en 28, 14 l'attribution à un interlocuteur de ὥστε... τὸ φαινόμενον se trouvait déjà chez Souilhé.

La traduction m'a semblé fidèle.

On souhaite que l'éditeur mène à bonne fin son entreprise : Épictète est un auteur difficile et trop négligé.

P. Chantraine.

Anthologia Graeca, Buch VII-VIII, Griechisch-Deutsch, ed. Hermann Beckby. Munich, Ernst Heimeran, 1957 ; in-8°, 608 p.

Anthologia Graeca, Buch IX-XI, Griechisch-Deutsch, ed. Hermann Beckby. Ibid., 1958 ; in-8°, 834 p.

La *Revue de Philologie*, 1958, p. 333-334, a présenté au public le premier volume de cette série, qui appartient à l'élégante collection Tusculum. M. Beckby, encouragé et aidé par le professeur Preisendanz, qui a mis à sa disposition une collation inédite du *Marcianus* 481 par Stadtmüller pour la seconde moitié de l'*Anthologie*, va donner rapidement le texte complet, avec traduction de ce recueil capital[1]. L'ouvrage s'adresse essentiellement au public cultivé, mais il est digne de retenir également l'attention des savants qui l'accueilleront, je crois, avec ferveur. L'éditeur n'a pas prétendu résoudre tous les problèmes difficiles que posent ces épigrammes, mais fournir au lecteur un texte honnête et une traduction agréable : ce n'est pas si mal.

Le tome II contient les livres VII et VIII. Le livre VII est composé d'épigrammes funéraires de toutes sortes. Ces petites pièces sont souvent artificielles et d'une valeur littéraire discutable. Mais elles intéressent et donnent souvent des aperçus suggestifs sur la vie antique. Le texte de M. Beckby est honnête et prudent. On ne le blâme pas de ne pas avoir accepté les nombreuses conjectures de Desrousseaux, toujours ingénieuses, mais qui apparaissent parfois comme des sortes d'exercices de critique verbale. Il conserve par exemple, dans l'épigramme 74, un μεῖον qui semble bien pouvoir s'expliquer (Desrousseaux μεῖζον). En revanche, dans l'épigramme 50, il écrit avec Desrousseaux ἐπίρροδος (le manuscrit a ἐπίρροθος) : l'hapax, traduit *rosenbestreut*, semble, en effet, acceptable.

1. Au moment où j'écris, je reçois le quatrième volume avec tables et index. L'ouvrage se trouve ainsi achevé. Il sera rendu compte de ce dernier volume dans un prochain numéro de la *Revue*.

Ailleurs on pourra critiquer le parti adopté ou réclamer une explication. L'épigramme 222 est l'épitaphe d'une courtisane, Trygonion, consacrée au culte de Cybèle. Le texte comporte des détails souvent peu clairs sur lesquels une note donne quelques indications qui pourraient être précisées. Mais au vers 3 l'éditeur a tort (comme d'ailleurs l'édition Budé) d'adopter la vieille correction de Scaliger δοῦπος : le texte du manuscrit δοῦμος est visiblement excellent ; il s'agit d'un terme d'origine phrygienne désignant une association religieuse en relation avec le culte de la Mère des Dieux, cf. Hésychius, édition Latte, s. u. δοῦμος (correction de Wackernagel pour δοῦλος), Wikander, *Feuerpriester in Kleinasien*, Lund, 1946 ; voir aussi de brèves indications chez L. Robert, *Hellenica* 8 (1950), p. 85. — La traduction de M. Beckby cherche à rendre les intentions littéraires de l'auteur ; elle est souvent assez libre. C'est reconnaître que, dans le détail, elle ne s'astreint pas à une exactitude stricte. Ainsi, dans l'épigramme 195, la traduction de γήτειον par « Lauch » ne permet pas au lecteur d'identifier la plante : il s'agit probablement de la ciboulette.

Le livre VIII contient des poèmes de caractère tout différent : il s'agit d'épigrammes composées par Grégoire de Nazianze, et il n'est pas probable qu'elles viennent du recueil de Céphalos. Pour en établir le texte, il faut faire appel non seulement au *Palatinus* de l'*Anthologie*, mais aussi à divers manuscrits de Grégoire de Nazianze, notamment le *Clarkianus* 12 et les *Parisini* 902 et 991.

Le troisième volume du recueil de M. Beckby contient les livres IX, X, XI. Le livre IX contient 827 poèmes qui sont en principe de caractère démonstratif, écrits le plus souvent en distiques élégiaques, mais aussi avec d'autres formes métriques. Dans l'épigramme 1, relative à une chevrette piquée par une vipère, l'éditeur adopte la correction de Scaliger οἰδούσης, mais signale la proposition de P. Burguière εἰλύσας ; — Beckby accepte que 13 et 13 b soient deux poèmes différents ; dans la traduction de ἀκροβάτει, qui fait difficulté, il reste vague « ging vorwärts » ; — de même dans l'épigramme 22 « glückliches » peut sembler un peu vague pour εὔστοχος ; — 29, 5, M. Beckby n'adopte pas la correction de Desrousseaux οἷς pour εἴ γ', qui ne semble en effet pas nécessaire ; — 146, est-il nécessaire de voir dans Εὔνους un anthroponyme? La note indique que la Nemesis et le μηδὲν ἔχης s'appliqueraient au riche ; — 244, 2, la traduction « eilte die Schar » fait penser que le traducteur rapproche ἐφώρμισαν de ἐφορμάω ; en fait le verbe exprime l'idée de « mouillage, refuge », cf. ὅρμος, etc... ; — 305, cette épigramme contre les buveurs d'eau est éclairée dans la note par le rapprochement de textes du même genre ; — 358, l'éditeur admet que ce poème serait de Diogène Laërce ; — 359, serait peut-être une œuvre de jeunesse de Posidippe d'après M. Beckby ; — 421, épigramme curieuse sur les plus pauvres des Cyclades : c'est par inadvertance que la note donne Pholegandros pour une Sporade.

Le livre X est beaucoup moins riche que le précédent. Il ne contient que 126 poèmes qui sont considérés comme protreptiques. Il pose comme tous les autres des problèmes difficiles. Ainsi l'épigramme 17 reste obscure. Qu'est-ce que Τρίτωνα? A-t-on le droit, avec M. Beckby, de traduire « bis zum Tempel des Tritons »? Le Πυθείου du vers 4 a exercé la sagacité des philologues et Heyne a proposé la correction Γυθείου.

On ne saurait trop remercier l'éditeur et le traducteur de ces textes de ne pas avoir hésité devant une tâche difficile. Il est probable que tel ou tel détail sera à l'occasion critiqué ou contesté. Mais M. Beckby est bon helléniste. Il a disposé d'une bonne collation du *Marcianus* 481, et il a examiné le *Palatinus* 28 sur photographie. Son apparat critique est net et inspire confiance. Il permet de lire

enfin commodément (en attendant l'achèvement de l'édition Budé) l'*Anthologie*. La traduction est vive de ton et vise plus à intéresser le lecteur qu'à s'asservir à une exactitude littérale. C'est un parti pris qui peut s'admettre. Je citerai par exemple l'épigramme IX, 502 où le poète joue sur le mot latin *Conditus*, d'autres encore où le traducteur semble avoir été heureusement inspiré.

P. Chantraine.

A. S. F. Gow, *The Greek Anthology : Sources and Ascriptions* (The Society for the Promotion of Hellenic Studies, Supplementary Paper, n° 9), London, 1958 ; in-8°, 62 p. Prix : 9 s. 6 d.

Quand on aborde des problèmes qui touchent, de près ou de loin, à l'*Anthologie grecque*, on ne sait jamais jusqu'où la recherche vous entraînera. M. A. S. F. Gow vient d'en faire l'épreuve à son tour. En essayant de découvrir comment se présentaient les plus anciennes collections d'épigrammes, la *Couronne* de Méléagre ou celle de Philippe, et de déterminer dans quelle mesure les titres anciens ont été conservés dans l'*Anthologie Palatine*, il a été amené à toucher à beaucoup d'autres questions.

Je me contenterai de résumer ici les conclusions vraisemblables, sinon évidentes, auxquelles il parvient. Dans la *Couronne* de Méléagre, le titre des épigrammes comportait seulement le nom de l'auteur, sans mention d'ethnique et sans indication de sujet, et les attributions doubles étaient très rares ; les épigrammes anonymes étaient qualifiées de ἄδηλον ou de ἀδέσποτον, la seconde épithète désignant à l'origine les inscriptions. Les conséquences qu'entraînent ces observations sont présentées avec prudence et restent quelque peu décevantes, qu'il s'agisse de la contribution précise de la *Couronne* de Méléagre à l'*Anthologie Palatine*, de l'attribution des épigrammes anonymes à tel ou tel poète, ou du choix à faire entre deux auteurs auxquels est donné le même poème. Mais, dans ce domaine, la prudence est la qualité fondamentale, et rien n'est plus dangereux qu'une trop grande assurance.

Cette étude est suivie de deux *excursus*. Le premier concerne l'*Appendix Planudea*, c'est-à-dire les épigrammes de l'*Anthologie Planudéenne* inconnues de l'*Anthologie Palatine* ; celles-ci appartiennent, presque dans leur totalité, au IVe livre de la collection de Maxime Planude. La source utilisée par cet érudit serait, selon M. Gow, un exemplaire du recueil de Céphalas ; ainsi nos deux grandes anthologies médiévales dériveraient l'une et l'autre du travail de Céphalas. Dans un second *excursus*, l'auteur étudie la délicate question des épigrammes répétées en deux endroits différents du manuscrit de l'*Anthologie Palatine*.

D'un abord un peu sévère, l'opuscule de M. Gow constitue une sorte d'introduction, prudente et avisée, à quelques-uns des nombreux problèmes que pose l'*Anthologie grecque*. Trop brève pour faire un livre, trop longue pour une revue, cette étude a été publiée comme un *Supplementary Paper* du *Journal of Hellenic Studies* ; un tel exemple devrait être imité par la rédaction de plus d'une revue philologique du continent.

Jean Irigoin.

Jacques Bompaire, *Lucien écrivain. Imitation et création* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 190). Paris, De Boccard, 1958 ; 794 p.

J. Bompaire a trouvé le point de départ de sa thèse principale dans la conclusion

que Marcel Caster avait donnée à son ouvrage sur *Lucien et la pensée religieuse de son temps* (Paris, 1937) : confrontant son témoignage et ce que nous pouvons savoir par ailleurs de la religion de son temps, celui-ci avait été frappé du peu d'originalité et d'actualité de Lucien et en trouvait la raison dans une attitude de lettré attaché à une tradition où il puisait l'essentiel de ses idées. Lucien est donc avant tout un écrivain : son œuvre n'est que « littérature » et c'est pourquoi J. Bompaire pense toucher à l'essentiel en étudiant en lui l'écrivain. L'*Essai sur la vie et les œuvres de Lucien* de Maurice Croiset (1882), dont la lecture est encore riche et d'enseignements et d'agrément, est l'autre pôle de sa réflexion. Croiset voyait dans l'œuvre de Lucien une réussite « admirable d'élégance et de finesse... une conception purement formelle de l'originalité dominant les emprunts ». J. Bompaire, mettant au premier plan l'étude de l'imitation et de la création, s'efforce d'éliminer la part de création personnelle et de ranger Lucien au rang des sophistes de la seconde sophistique qui furent de purs imitateurs. Sa démonstration est ample et minutieuse. Un immense appareil d'érudition s'efforce d'écraser cet écrivain que son ironie constante et sa culture raffinée rangent parmi les plus légers des écrivains antiques.

Rappelant les principes de la rhétorique ancienne qui accordait, dans la formation littéraire, une place éminente aux traités théoriques et aux exemples, il estime que c'est être fidèle à la tradition antique que d'accorder à l'étude de l'imitation une part plus importante qu'au génie naturel de l'écrivain. « Tout le reste est impressionnisme », déclare-t-il avec mépris. La doctrine de l'imitation définie par Platon d'un point de vue critique, élaborée en une doctrine positive de l'art par Aristote, est enseignée désormais dans les écoles de rhétorique. Arrivée à son plein épanouissement chez Denys d'Halicarnasse, elle est la règle majeure de la seconde sophistique et c'est elle qui explique l'œuvre de Lucien. Il ne s'agit pas seulement d'une imitation de la nature produisant une œuvre d'art, que J. Bompaire appelle « imitation philosophique », mais de l'imitation d'une œuvre d'art ou d'une œuvre littéraire produisant une nouvelle œuvre d'art ou de littérature, ce qu'il définit comme la « doctrine rhétorique et littéraire de la Mimésis ». Le problème est toujours de savoir si l'on est en présence d'une imitation philosophique ou d'une imitation rhétorique. Les méthodes d'enseignement et de travail des Anciens conduisaient naturellement à l'imitation rhétorique : la lecture des poètes était le fondement de l'éducation morale et littéraire et les manuels ou méthodes contenaient des répertoires d'exemples où l'écrivain trouvait tout préparés les éléments de la composition et du style, ce qui le dispensait de jeter les yeux sur le monde. La recherche de l'originalité est donc exclue : Denys d'Halicarnasse montre que tous les grands écrivains n'ont fait qu'imiter leurs prédécesseurs, la meilleure imitation étant celle qui réussit à s'inspirer du plus grand nombre de modèles. Cette doctrine « est familière, presque depuis les origines, aux Anciens ». « Bien conduite dans le détail de sa technique, large et haute dans son esprit, l'imitation ne déshonore pas la littérature antique. »

Derrière une affectation d'originalité, les sophistes contemporains de Lucien, malgré leurs sujets extravagants et leurs excès, sont fidèles aux procédés traditionnels. Leurs lectures considérables en font des adeptes sûrs de la Mimésis. Un traditionalisme étroit leur fait imiter des modèles purement attiques. Lucien, sophiste de formation, reste, d'après J. Bompaire, un sophiste toute sa vie, et Philostrate aurait eu tort, en ne le rangeant pas dans sa galerie de sophistes. On relève aisément chez lui une critique de l'inspiration, source de contradictions et sujette à des éclipses, à laquelle doit se substituer un travail conscient ; l'éloge des écrivains anciens et de leur charme montre qu'il se soumet dans toute son

œuvre à leur imitation. Mais il faut mettre à son actif un sens de la mesure que ne partageaient pas toujours ses contemporains : sophiste, il sait critiquer les abus des sophistes et reconnaître les mensonges de la littérature ; il n'imite pas n'importe qui, mais fait preuve de goût en écartant les modèles archaïsants, se fondant sur une admiration raisonnable des Anciens. Traitant de la nouveauté que l'on attribuait à ses œuvres, Lucien écrivait : « Il ne suffit pas du tout que je passe pour un novateur et qu'on ne puisse citer de modèle original d'où le mien serait issu ; il faut encore que mon modelage ait de la grâce. Autrement je le piétinerais. Sa nouveauté ne lui servirait de rien, au moins à mes yeux, et ne m'empêcherait pas, s'il était laid, de le mettre en pièces. » De ce texte capital, J. Bompaire tire la conclusion suivante : « On conclura, de la dépréciation de l'originalité du fond et de la forme, à l'adoption de la Mimésis complète par Lucien. »

Telle est la thèse qu'il s'efforce de démontrer dans une seconde partie consacrée à la *Création rhétorique*. Il y analyse avec minutie le contenu de l'œuvre de Lucien et n'y retrouve que des éléments traditionnels. Les personnages historiques et mythiques mis en scène appartiennent à une vulgate où puisent tout ses contemporains et les anecdotes qu'il utilise viendraient de recueils artificiels. Les types psychologiques seraient ceux de la comédie nouvelle ou de la prédication populaire, ce qui expliquerait les contacts avec la satire latine. La forme même serait souvent empruntée à l'enseignement de la rhétorique : de là les plaidoyers et les dialogues juridiques affrontant deux thèses. Le style, enfin, devrait à la rhétorique ses principaux ornements : des recueils d'exemples et de citations, de métaphores, d'images, de proverbes où il aurait puisé, expliqueraient les ressemblances entre Lucien et ses contemporains.

Dans quelle mesure cependant Lucien a-t-il pu être un créateur, c'est la question à laquelle prétend répondre la troisième partie, la *Création littéraire*. Si le dialogue lucianesque peut passer pour une création originale, il n'est pas inventé de toutes pièces par Lucien : il résulte de la contamination d'éléments divers, empruntés au dialogue socratique, à la ménippée, à la comédie ; il est une transposition dialoguée d'éléments propres à d'autres genres, dissertation, petite épopée, etc. Si Lucien, par sa verve comique, semble marquer son œuvre d'un caractère personnel incontestable, ses procédés sont souvent purement littéraires, la parodie et le pastiche en étant les formes les plus courantes. La fantaisie, qu'on ne peut pas lui refuser, et dont l'*Histoire vraie* serait un bel exemple, n'est ni moins traditionnelle, ni moins littéraire. Enfin, si l'ekphrasis, qui réussit une synthèse de l'art et de la littérature, est pratiquée par Lucien avec un bonheur particulier, il n'y a rien là de bien nouveau et les procédés en étaient connus d'Homère.

Une impression de découragement s'empare du lecteur, à mesure qu'il progresse dans cette implacable démonstration. Le raisonnement paraît irréfutable. La masse des textes étudiés et des rapprochements établis est impressionnante. Et cependant le goût pour l'impressionnisme qui dort au fond de nous est tel que nous refusons de nous laisser entraîner. Reprenant la lecture de tel dialogue de Lucien ou de tel pamphlet, nous y sentons la présence d'une personnalité incontestable. Tous les mots, tous les éléments du style, les thèmes divers et la composition même peuvent se retrouver ailleurs : ils n'y ont pas la même saveur. Faut-il donc mépriser une critique « impressionniste » qui chercherait à retrouver, par un mouvement de compréhension et de sympathie, la personnalité d'un auteur qu'une analyse des sources, si parfaite qu'elle soit, ne saurait déceler, puisqu'elle ne peut réussir qu'à la dissoudre?

En voulant formuler en des termes stricts une doctrine de la Mimésis, je crains

que l'auteur n'ait durci une attitude qui, dans la réalité, est bien autrement subtile. Lorsque, du texte cité plus haut, il conclut que Lucien adopte la « Mimésis complète », il fige une attitude qu'il est difficile d'attribuer à Lucien. Celui-ci a conscience de la nouveauté de son œuvre : mais s'il ne lui plaît pas de rechercher la nouveauté pour elle-même, s'il veut avant tout que son œuvre ne soit pas dépourvue de grâce, il ne s'en suit pas qu'il évite de parti pris la nouveauté. Dans une analyse subtile du *Maître de rhétorique*, J. Bompaire se heurte à des contradictions qu'il s'efforce d'éliminer en expliquant par l'ironie les propositions qui le gênent : avouons que l' « ironie à double entente » dont il fait usage est peut-être un peu trop habile. « L'ironie, écrit-il, cesse dès qu'il fait le procès des modèles surannés. De même la critique de l'effort est en réalité un éloge de l'effort, mais la critique de l'effort excessif reste une critique » (p. 135). Il est au moins hardi de parler d'une *doctrine* de la Mimésis chez Lucien.

Je disais que la masse des rapprochements était susceptible d'entraîner la conviction. Il ne faudrait cependant pas croire qu'ils soient toujours absolument convaincants. En les examinant d'un peu près, on s'apercevrait qu'ils sont parfois assez superficiels et qu'ils relèvent peut-être d'une critique quelque peu « impressionniste ». Que les personnages historiques mis en scène par Lucien soient empruntés non à une réelle culture historique, que tout Grec instruit devait posséder, mais à des recueils, à des répertoires de sentences appelés chries (p. 162 sqq.) fébrilement feuilletés par l'écrivain en mal d'inspiration, si l'on peut dire, voilà qui ne me paraît pas prouvé. Je voudrais montrer à propos d'un exemple combien cette méthode est subjective et peu sûre : la vérification mériterait d'être étendue.

« On a souvent remarqué, écrit Bompaire (p. 212), entre telle caricature du parvenu romain et tel passage de Juvénal une parenté qui s'explique soit par un rapport direct, soit par une commune dépendance de la diatribe. » Le rapprochement, nous apprend la note 2, vise *Nigrinos* 21 et Juvénal I, 26 sqq. Or, si l'on a la curiosité de se reporter aux textes, on constate qu'ils ne permettent pas une conclusion aussi catégorique. Juvénal écrit : « (cum) Crispinus Tyrias umero reuocante lacernas / uentilet aestiuum digitis sudantibus aurum / nec sufferre queat maioris pondera gemmae. » Mais Lucien : Πῶς γὰρ οὐ γελοῖοι μὲν πλουτοῦντες αὐτοὶ καὶ τὰς πορφυρίδας προφαίνοντες καὶ τοὺς δακτύλους προτείνοντες καὶ πολλὴν κατηγοροῦντες ἀπειροκαλίαν ; le seul détail commun, Tyrias lacernas — πορφυρίδας, au demeurant assez banal, en l'absence des traits si pittoresques du tableau de Juvénal, n'autorise aucun rapprochement.

Il est difficile d'expulser de son œuvre la personnalité de Lucien et de prendre pour une œuvre d'école ce *Songe* où il rapporte avec des détails savoureux les souvenirs de sa jeunesse, racontant l'expérience pénible de son apprentissage chez son oncle, le fabricant de statuettes. Le *Nigrinos* et le *Démonax*, évoquant la mémoire de deux philosophes, lui permettent de peindre des scènes vécues, alertes et animées, scènes de rues à Athènes ou à Rome, tableaux contemporains saisis sur le vif. Les confidences personnelles sur sa vie intellectuelle contenues dans l'*Hermotime* ou la *Double accusation* dépassent, enfin, la simple composition rhétorique. J. Bompaire se donne parfois bien du mal pour démontrer que, là même où Lucien semble faire preuve de réalisme, ce réalisme est encore très limité. Discutant du *Navire* (p. 534 sqq.), il critique la façon trop vague dont Lucien définit les dimensions de l'Isis, qui vient d'aborder au Pirée, et trouve son itinéraire conventionnel. Le patron, en effet, définissant la route qu'il aurait dû suivre normalement de Sidon en Italie, dit : τὴν Κρήτην δεξιὰν λαβόντες ὑπὲρ τὴν Μαλέαν πλεύσαντες, « ce qui est proprement incompréhensible, puisqu'en laissant la Crète à tribord on ne voit jamais le cap Malée ». On admettra pourtant bien que, du point de vue

d'un Athénien, le cap Malée marque de façon caractéristique la pointe sud-est du Péloponnèse et que rien n'empêche de donner à ὑπὲρ le sens normal de « au delà de », c'est-à-dire « en doublant le cap Malée ». Je ne dirais donc pas que « Lucien a mentionné ce cap sans trop songer à la géographie, pour le plaisir de rappeler une passe proverbialement redoutée des matelots antiques ».

Il est certain que, chez Lucien comme chez ses contemporains, la part de l'érudition est considérable. Mais Philostrate avait sans doute raison de ne pas le classer parmi les sophistes : son talent et sa personnalité imposent à ses œuvres une originalité qui ne se rencontre pas chez ses contemporains et qui n'a pas échappé à J. Bompaire. Elle lui a même permis de rendre à son auteur vraisemblable une œuvre que la critique lui refusait pour des raisons diverses, la *Déesse syrienne* : il y trouve une forme de raillerie à froid qui se rencontre aussi dans le *Lexiphane*. Il relève surtout une foule de détails qu'il interprète comme des pastiches d'Hérodote et « le désir de création amusante éclipse à peu près totalement la critique », ce qui faisait conclure à un Lucien naïf et dépourvu d'esprit critique, hypothèse impossible. La parodie stylistique l'a même conduit à employer le dialecte ionien d'Hérodote et à recourir avec insistance « à certains termes de mesure comme l'orgyie qu'Hérodote manie avec prédilection ». La démonstration est très convaincante : « Il n'y a aucune raison de refuser à Lucien la paternité d'une œuvre conçue et conduite selon ses habitudes les plus raffinées. »

Les critiques que j'ai cru devoir opposer au caractère parfois excessif de la thèse n'enlèvent rien à l'intérêt du travail de J. Bompaire : sa connaissance de Lucien et de son entourage, qui lui a permis de prononcer tant de jugements solides, aurait dû le garder de certaines affirmations trop tranchées. Un peu de mesure aurait mieux mis en valeur tout ce qu'il apporte de positif.

La présentation de l'ouvrage est bonne, et la correction, malgré l'ampleur du volume et l'abondance des notes et des références, est méritoire. — Une importante bibliographie réunie en appendice rendra des services, non seulement pour l'étude de Lucien, mais pour une foule de problèmes particuliers, concernant la rhétorique et la stylistique. — Un index de vingt-quatre pages sur deux colonnes a dû donner beaucoup de soucis à son auteur : il faut bien dire que l'usage qu'on en pourra tirer n'est pas à la hauteur de l'effort fourni. On y trouve cinq parties : Auteurs modernes, Écrivains et philosophes antiques, Mythologie (religion et allégorie), Antiquités diverses (personnages historiques et littéraires, artistes et œuvres d'art), Géographie. Cette division est arbitraire et peu commode : pourquoi le Parthénon et l'Olympieion sont-ils rangés dans la rubrique géographie et non parmi les œuvres d'art? Mais surtout à quoi bon cet index surchargé des auteurs modernes, où R. Helm, auteur d'une étude sur Lucien et Ménippe, figure avec 105 références et M. Caster avec 96? A quoi peuvent servir les références à Aristote (58), à Hérodote (48), à Homère (73), à Platon (89), sinon à des statistiques dépourvues d'intérêt? Il eût été à peine plus difficile, mais combien plus utile, de nous donner un index des principaux passages étudiés.

Jean Defradas.

Georges Roux, *Pausanias en Corinthie* (livre II, 1 à 15) ; texte, traduction, commentaire archéologique et topographique (Annales de l'Université de Lyon, 3e série [lettres], fasc. 31). Paris, Les Belles-Lettres, 1958 ; in-8°, 195 p., 50 fig. hors texte, 1 dépl.

Sous le titre de Κορινθιακά, le second livre de la *Périégèse* de Pausanias contient

la description du nord-est du Péloponnèse, du sanctuaire de l'Isthme à Sicyone et de Corinthe à Tirynthe et à Épidaure. M. G. Roux nous convie à le suivre, sur les traces de Pausanias, dans la région plus limitée qu'il appelle Corinthie, en prenant ce terme dans une acception purement géographique ; selon un itinéraire qui mène de l'entrée de l'Isthme jusqu'à Cléonai et au défilé du Trétos, sur la route d'Argos, M. Roux confronte pas à pas les descriptions du Périégète avec les découvertes archéologiques qui, depuis une cinquantaine d'années, ont transformé notre connaissance de villes et de sites également fameux.

Le plan du livre est le suivant. Un avant-propos, où l'auteur nous indique le but qu'il s'est donné ; une bibliographie choisie, classée site par site et même, pour Corinthe, monument par monument ; une étude sur la date du livre II de Pausanias, qui aurait été composé entre 155 et 170. Le centre est constitué par le texte, emprunté, avec quelques corrections, à l'édition Spiro, et par la traduction, qui change agréablement de la prose de Clavier. Le commentaire, qui vient à la fin, occupe à lui seul plus de la moitié du volume ; un index en facilite la consultation.

C'est sur cette dernière partie que M. Roux a fait porter son effort, c'est elle qui donne au livre tout son prix. Pour le commentaire, l'auteur s'est résolument limité aux questions touchant à l'archéologie et à la topographie ; pour les difficultés historiques, pour les problèmes religieux, le lecteur est invité à se reporter au commentaire de Frazer ou à celui de Hitzig-Bluemner, sinon à des mises au point plus récentes. Dans le domaine qu'il s'est réservé, M. Roux fait merveille, car il sait joindre à une bibliographie exhaustive, au courant des dernières découvertes, le sens du réel de celui qui a parcouru routes et chemins de la Corinthie ; une abondante illustration permet au lecteur de partager sa science et de participer à son plaisir. Jamais gratuit, le commentaire vise toujours à éclairer le texte de Pausanias et, à l'occasion, à en élucider les difficultés ; on appréciera à ce propos les remarques sur le style de Pausanias (condensées aux pages 10-12) et les explications proposées ici et là, par exemple page 156, au sujet de II 10,4, et pages 95-96, pour le τῷ ναῷ δὲ ὄντι μέγεθος οὐ μείζονι de II 1, 7 (M. Roux souligne avec raison le goût de Pausanias pour les grands arbres ; sa sensibilité et le souci d'indiquer des points de repères doivent s'y mêler).

Quiconque s'intéresse à la Grèce trouvera à glaner dans ce précieux commentaire. Le lecteur de Pindare, par exemple, saura que l'emplacement du sanctuaire de l'Isthme a été identifié récemment par O. Broneer et il apprendra l'histoire du temple de Poseidon (p. 91-98, fig. 6 et 9) ; à l'autre extrémité de la route, il verra ce qui subsiste, à Némée, du temple de Zeus (non encore publié) et du stade (p. 174-177, fig. 47-49).

Sur un seul point, l'ouvrage de M. Roux date étrangement. Sans que les études critiques sur le texte de Pausanias et sa tradition manuscrite aient fait, depuis cinquante ans, des progrès aussi spectaculaires que ceux de la recherche archéologique en Corinthie, on peut difficilement s'en tenir aux principes d'édition exposés par Spiro et que M. Roux s'est contenté de reproduire. Au lieu d'utiliser dix des douze manuscrits dont les relations sont résumées dans le tableau de la page 10, il suffisait, pour le livre II, d'employer trois manuscrits : le *Parisinus gr.* 1410, le *Laurentianus* 56, 11 et le *Marcianus gr.* 413, qui sont tous des copies directes du manuscrit de Niccolò Niccoli, déposé après sa mort (1437) au couvent de San Marco, à Florence, et disparu depuis longtemps (voir A. Diller, *Pausanias in the Middle Ages*, T. A. Ph. A., t. LXXXVII [1956], p. 84-87, en particulier p. 86 ; *The Manuscripts of Pausanias*, ibid., t. LXXXVIII [1957], p. 169-188). Tous les autres témoins, pour le livre II, sont des descendants du *Laurentianus* ou du *Mar-*

cianus. Les manuscrits interpolés forment un groupe issu du *Riccardianus gr.* 29, qui descend lui-même du *Marcianus* ; l'accord du groupe avec la vulgate, c'est-à-dire avec le texte des premières éditions imprimées, tient au fait que le *Riccardianus*, révisé avec soin et fortement corrigé, a servi de modèle à l'édition princeps, l'Aldine de 1516 ; ainsi, les bonnes leçons que donne la vulgate n'ont rien d'authentique, ce sont des conjectures de philologues (de Musurus en particulier), et elles doivent être présentées comme telles dans l'apparat critique.

Un exemple suffira pour montrer que, en dépit des réserves de M. Roux (p. 8), un classement correct des manuscrits est loin d'être inutile pour l'établissement du texte. En II 13, 4 (p. 77, 8), deux leçons sont attestées, ἱκέτας et οἰκέτας (la faute d'iotacisme est évidente) ; l'examen de la tradition manuscrite montre que la seconde leçon est une correction du *Riccardianus*, reproduite dans l'Aldine. L'adopter, comme le fait M. Roux après Frazer et suivant M. P. Nilsson, c'est renoncer à la leçon traditionnelle (gardée par Spiro) au profit d'une conjecture d'humaniste ; l'enjeu n'est pas mince, car, suivant le choix de la leçon, la fête des Κισσοτόμοι, à Phlionte, sera ou non comparable aux Saturnales (voir le commentaire, p. 167).

En se contentant de reproduire l'apparat critique de Spiro, M. Roux courait un double risque : reproduire des erreurs de collation et en introduire de son cru. Pour éviter ce second danger, il a eu soin de recopier scrupuleusement l'apparat négatif de Spiro, en conservant notamment les points-virgules qui y jouent le rôle dévolu désormais aux deux-points. Mais, dès la première page (p. 33), les fautes des deux types abondent : *Tit.* le manuscrit Pa donne Κορινθιακά, comme l'ensemble de la tradition, et non Κορινθικά ; — 3 la bonne leçon Βακχιδῶν se trouve aussi dans Pa ; — 25 la rédaction de l'apparat, issu d'une mélecture de celui de Spiro (p. 124, ad 22 sq.), est proprement incompréhensible ; on notera que les manuscrits non interpolés donnent bien ὅν à la ligne 25 ; il est donc inutile de placer ce mot entre crochets obliques ; lire λέγουσι et non λέγουσιν ; — 26 le blanc laissé par Spiro entre τε et ἐπεφύκει (p. 124, ad 23) a échappé à M. Roux, dont l'apparat est erroné ; au lieu de γε Porson : τε ἐπεφύκει L^1, il faut lire γε Porson τε codd. ‖ ἐπεφύκει L^1. Il est inutile de prolonger cet exercice, mais on est en droit de se demander quel profit le lecteur peut tirer d'une telle édition, prétendue critique ; n'aurait-il pas suffi à l'auteur de donner le texte, sans apparat critique, et de discuter dans le commentaire les points où il s'écartait de l'édition Spiro?

Les indications données sur les manuscrits dans l'avant-propos (p. 9) sont des plus sommaires ; les cotes, notamment, sont insuffisantes (la même remarque vaut pour la liste des sigles, p. 30). Le seul manuscrit décrit avec quelque détail, le *Parisinus gr.* 1410 (P), ne l'a pas été avec bonheur : copié en 1490-1491 (et non pas en 1491), il est composé, non pas « de 300 feuillets de papier comprenant chacun 300 lignes », mais de 309 folios de papier (numérotés de 1 à 307, plus 3 folios non numérotés après le folio 175, moins le folio 233) ; chaque page comprend 30 lignes.

Dans la présentation du livre, quelques particularités surprennent. C'est ainsi que la disposition des titres courants est inversée ; il faut donc feuilleter le volume à l'envers pour le consulter aisément. Les fautes matérielles ne sont pas nombreuses : on lira Nil*sson* (p. 77, ad 8) et *K*ypsélos (p. 124, l. 25).

L'ouvrage de M. Roux est le premier d'une série (cf. p. 7), où divers membres de l'École d'Athènes commenteront dans le même esprit d'autres livres ou portions de livres de Pausanias, relatifs à des régions qu'ils connaissent particulièrement bien. On ne peut que souhaiter le succès de cette vaste entreprise, dont le *Pausanias à Delphes* de G. Daux est le modèle, en formant le vœu que dans les pro-

chains volumes, aussi riches de documentation archéologique que celui de M. Roux, l'édition même du texte ne soit plus négligée.

Jean Irigoin.

Appiani Bellorum civilium liber primus, a cura di Emilio Gabba (Biblioteca di Studi superiori, vol. XXXVII). Florence, La Nuova Italia, 1958 ; in-8°, xlii-444 p., 1 carte. Prix : 4.500 lires.

M. Gabba, qui s'intéresse notamment à la philosophie de l'histoire chez les historiens grecs d'époque moderne, a donné en 1956 un livre intitulé *Appiano e la Storia delle Guerre Civili* et donne maintenant le livre I des *Emphylia* ; une introduction conforme aux habitudes de la collection, dont la section historique est dirigée par Arnaldo Momigliano, donne l'essentiel de ce que l'on sait sur Appien, son œuvre et surtout les livres traitant de la guerre civile. Le problème des sources se pose inévitablement et M. Gabba défend avec de nouveaux arguments une thèse ancienne qui veut voir en Asinius Pollion la source d'Appien. Enfin, quelques pages analysent la langue d'Appien (et ses latinismes), puis condensent l'histoire du texte qui doit tant à J. Schweighäuser, tandis qu'une carte montre les lieux qui sont mentionnés à propos de la guerre sociale.

Le récit lui-même part de 133 a. C. pour s'arrêter en 70 a. C. Les notes, abondantes, en bas de page, sont presque uniquement d'ordre historique et alternent avec de brefs résumés des 121 chapitres du livre, cependant que l'apparat critique est réduit à l'essentiel. La typographie du grec fait honneur à l'imprimeur et à l'éditeur, et une traduction italienne occupe les pages 349 à 433. M. Gabba connaît bien la bibliographie récente ; aux références qu'il donne sur la fin du règne de Trajan en Égypte (p. vii et viii en n.), on peut ajouter toutefois l'article de A. Fuks dans la revue italienne *Aegyptus*, 1953, p. 131-158. L'ensemble constitue une excellente base pour l'explication magistrale d'Appien dans les Universités.

J. Schwartz.

J. F. C. Fuller, *The Generalship of Alexander the Great*. London, Eyre and Spottiswoode, 1958 ; in-8°, 319 p., 6 pl. Prix : 35 s.

Spécialiste de longue date de l'histoire de la guerre dans les temps modernes, le major général Fuller s'est tourné vers l'Antiquité dans un ouvrage agréable placé sous la double invocation de Tarn et de Wilcken. Près de la moitié du livre est consacrée aux origines de la puissance macédonienne et au récit de l'expédition d'Alexandre ; l'auteur s'en tient aux faits admis de tous et transcrit assez souvent des paragraphes empruntés aux auteurs anciens ou aux savants modernes. La tactique est étudiée ensuite en plusieurs paragraphes, avec force cartes, croquis de situation, photographies de sites et comparaisons avec des événements de l'histoire moderne et contemporaine.

Deux chapitres originaux sont consacrés à l'homme d'État et au général ; ce sont autant d'exposés perspicaces sur les causes de la réussite d'Alexandre. L'auteur insiste notamment sur l'immense désir de concorde entre les humains qu'il constate chez le Macédonien et souligne même les avantages politiques du polythéisme sur le monothéisme. La conclusion porte sur les leçons à tirer de cette histoire et les rapprochements avec la révolution russe ou l'Allemagne nazie ne sont nullement paradoxaux. L'ouvrage est donc loin d'être dénué d'intérêt, même

actuel. Il doit figurer au premier rang des ouvrages de vulgarisation intelligente qu'a suscités Alexandre.

J. Schwartz.

Truesdell S. Brown, *Timaeus of Tauromenium* (University of California Publications in History, vol. 55). Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1958 ; in-8°, 175 p. Prix : 3 dollars 50.

Ce travail solide, médité en partie dans la vieille Europe, concerne le plus mal connu des grands historiens grecs. Sans doute, les seize fragments acceptés par Jacoby dans son édition occupent-ils à peu près autant de pages que ceux des autres écrivains grecs qui se sont, comme lui, particulièrement intéressés au monde grec occidental, mais cela est peu et ne permet même pas de donner une table des matières des deux ouvrages sur la Sicile et sur Pyrrhus qui se faisaient suite et menaient jusqu'en 264 a. C. (cf. p. 91). Aussi l'auteur, après avoir donné la biographie de Timée sans acquiescer toujours aux idées de R. Laqueur, reprend-il les fragments les plus importants en allant de l'accessoire à l'essentiel. Un chapitre est réservé aux temps héroïques ou proto-historiques (the good old days), puis on en vient aux temps proprement historiques avec la lutte des Grecs de Sicile et des Carthaginois. Cette dernière période est connue surtout à travers Diodore, et l'on ne saurait être toujours sûr de la fidélité de ce dernier.

De son vivant, Timée ne s'accordait point avec Aristote. Plus tard, son œuvre est attaquée par Istros et autres. Polybe ne le ménagea pas, critiquant notamment ses digressions dénuées de valeur éducative. Aussi le dernier chapitre est-il consacré à la survie antique de Timée. Les attaques même de Polybe (cf. XII, 28, 6) sont une preuve de la popularité de Timée, mais elles ne démontrent pas qui a raison en sa manière d'écrire l'histoire, et l'auteur de finir sur une conclusion apaisée en plaçant Timée du même côté qu'Hérodote dans la grande querelle sur l'utilité de l'histoire.

Des notes abondantes, qui contiennent pratiquement la bibliographie de la question, sont rejetées à la fin et suivies d'*indices* bien faits ; on notera cependant, à propos de Pythagore (p. 50-51), l'absence de renvoi à Is. Lévy, *Recherches sur les sources de la légende de Pythagore*, p. 53-59, où se trouve une juste appréciation du caractère de Timée. Somme toute et sans vraiment combler une lacune, l'ouvrage de T. S. Brown sera utile aux historiens et aux spécialistes de l'historiographie.

J. Schwartz.

Casper J. Kraemer jr, *Excavations at Nessana*. Vol. 3 : *Non-literary papyri* (Colt Archaeological Institute). Princeton, University Press, 1958 ; in-4°, xxiii-355 p., 8 pl. Prix : 7 dollars 50.

Ce beau volume paraît plus de vingt ans après les fouilles de H. D. Colt à Nessana dans le Neguev (au sud-ouest de Bersheba) et huit ans après le vol. 2 consacré aux papyrus littéraires. Ces délais de publication paraîtront courts à quiconque lira cet ouvrage où les difficultés de déchiffrement et d'interprétation sont innombrables. Ces textes, presque tous inédits, ont bénéficié de compétences variées, venues d'horizons divers, parmi lesquelles on doit citer Sir Harold I. Bell et les professeurs Lionel Casson, Naphtali Lewis et Herbert C. Youtie. Tels quels, ils sont une mine de renseignements philologiques, historiques, géographiques, ethnolo-

giques, religieux, etc., et intéresseront, d'une manière générale, tous ceux qui s'occupent des problèmes de contacts entre deux civilisations (byzantines et arabes).

Les papyrus ont été trouvés essentiellement dans les églises byzantines que l'administration ottomane avait utilisées jadis à des fins militaires. Les nos 14 à 54 sont antérieurs à la conquête arabe ; certaines pièces concernent des soldats du camp de Nessana entre 505 et 596 p. C. (nos 14 à 30), d'autres des milieux ecclésiastiques du début du VIIe siècle p. C. Viennent ensuite les archives d'un particulier, puis des pièces émanant d'un milieu visiblement arabe ; ces deux groupes sont datables du dernier quart du VIIe siècle. Les nos 97 à 195 sont constitués par des fragments, analysés plus ou moins brièvement, que l'on peut rattacher aux trois premières catégories de documents.

Tout ceci concerne une région et une structure sociale fort mal connues jusqu'ici, en des documents d'une orthographe déplorable, farcis d'abréviations dont un certain nombre n'est pas résolu et accompagnés de protocoles indéchiffrables. Le vocabulaire est souvent difficile et a pu être éclairci parfois grâce aux textes d'Aphrodito des *P. Lond.*, dont les listes d'abréviations sont cependant insuffisantes. Il y a là encore un gros problème en matière de paléographie, surtout pour les documents trouvés hors d'Égypte (tels les textes grecs de Murraba'at). Aussi les planches auraient-elles gagné à être plus nombreuses ; celle qui reproduit les abréviations difficiles de l'important no 92 n'est qu'une faible amorce d'un travail d'ensemble hautement souhaitable. D'un autre côté, dans un désir de clarté, l'auteur paraphrase parfois le texte plutôt qu'il ne le traduit, et il encadre chaque transcription d'une introduction générale et de commentaires particuliers avec renvois à l'abondante bibliographie des pages XV à XXIII.

Il ne saurait être question d'entrer dans les détails d'un ensemble si riche. Contentons-nous de signaler que les *indices* nous donnent, entre autres, une soixantaine de noms anciens de localités du sud de la Palestine et que, sur les quelque 400 noms propres figurant dans ces textes, près de la moitié sont sémitiques (nabatéens et surtout arabes). L'impression est fort soignée (un lapsus au no 65, l. 4 : dans le texte arabe, il faut lire « cinquante » et non pas « quatre-vingt-dix ») et l'auteur a droit à toute notre reconnaissance pour un travail ingrat mené à si bonne fin.

J. Schwartz.

Robert Joly, *Hermas. Le Pasteur*, introd., texte critique, traduction et notes (Sources chrétiennes, no 53). Paris, Éd. du Cerf, 1958.

Cette édition du *Pasteur* d'Hermas et celle qui a paru en 1956 dans les *Griechischen Christlichen Schriftsteller* de Berlin par les soins de Mlle Whittaker ont été préparées en même temps, et les deux éditeurs se sont communiqué leur travail. Elles ont l'avantage sur les précédentes d'avoir utilisé les nombreux fragments découverts dans des papyrus, notamment le *Michigan codex* publié par C. Bonner en 1934. D'autre part, M. Joly et Mlle Whittaker se sont entendus pour adopter une nouvelle numérotation des paragraphes beaucoup plus simple que le système de référence utilisé jusqu'ici. Les deux éditions restent cependant différentes en ceci, qu'elles ne donnent pas toujours la préférence à la même leçon. Celle de M. Joly contient, en outre, une bonne traduction française et une introduction, qui expose clairement les différents problèmes que pose ce livre étrange. Le chapitre bien documenté sur les sources juives et hellénistiques d'Hermas mérite surtout d'être signalé. M. Joly met en relief les points de contact entre le *Tableau*

du pseudo-Cébès et le *Pasteur*, et conclut à « une imitation directe » du premier dans le second. Il est fâcheux que M. Joly ait cité à deux reprises (p. 53, n. 1 ; p. 290, n.) sous le nom de M. Henri-Charles Puech, professeur au Collège de France, l'article de son homonyme défunt Aimé Puech dans les *Studi dedicati... Ubaldi*.

P. Nautin.

Berthe van Regemorter, *Some Early Bindings from Egypt in the Chester Beatty Library* (Chester Beatty Monographs No.7). Dublin, Hodges Figgis & Co., 1958 ; 1 vol. in-4°, 26 p., 13 pl. Prix : 15 s.

Les trésors de la Bibliothèque Chester Beatty sont bien connus des hellénistes : d'illustres papyrus chrétiens, d'origine égyptienne, y voisinent avec de précieux manuscrits byzantins. Mais, jusqu'à présent, personne n'avait appelé l'attention sur une collection de reliures ou de plats de reliure trouvés en Égypte. Mlle B. van Regemorter, qui, depuis une dizaine d'années, a renouvelé notre connaissance de la reliure médiévale par une étude attentive des procédés techniques, a entrepris de décrire cette collection.

Une courte introduction historique rappelle ce que nous savons de la reliure du *codex* à partir du Ier siècle de notre ère : la relation avec les tablettes de bois enduites de cire est assurée, tant pour le système d'attaches que par la préparation des ais les plus anciens. L'auteur décrit ensuite onze reliures : de sept d'entre elles, il ne subsiste qu'un ou deux ais, de platane ou de buis, de noyer ou de cèdre pour les plus précieuses ; pour la huitième, les plats sont faits de plusieurs couches de papyrus ; les trois dernières protègent encore trois manuscrits coptes néotestamentaires, trouvés près de Sakkara en 1924-1925. Les plus anciennes de ces reliures appartiennent à l'époque impériale, les plus récentes sont antérieures au VIIe siècle.

Certains des objets décrits méritent une mention particulière, comme les plats incrustés d'ivoire des reliures 1 (pl. 5) et 2 (pl. 6), ou la décoration de cuir ciselé et doré — le plus ancien exemple connu — de la reliure 3-3 a (pl. 7) ; la reliure 5 (pl. 8), avec son dos renforcé d'une toile, avec sa couverture de cuir estampé à froid, est directement à l'origine de la reliure byzantine, telle qu'elle sera pratiquée jusqu'au XVIe siècle, cette reliure *alla greca*, si différente des reliures occidentales, et sur laquelle Mlle van Regemorter a écrit une étude magistrale (*La reliure des manuscrits grecs*, *Scriptorium*, t. VIII [1954], p. 3-23).

La présentation de cet opuscule, imprimé par les Presses universitaires d'Oxford, est en accord avec la beauté des reliures qui y sont décrites et l'érudition quasi infaillible de son auteur.

Jean Irigoin.

Marcel Richard, *Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs* (Publications de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, I), 2e édition. Paris, Centre national de la Recherche scientifique, 1958 ; 1 vol. in-8°, XIX-277 p.

Dix ans après la publication de son *Répertoire*, dont l'éloge n'est plus à faire, M. l'abbé Marcel Richard nous en offre une seconde édition, considérablement augmentée et améliorée. Les notices bibliographiques, au nombre de 524 dans la première édition, atteignent le total de 884. Cette progression est due, pour une

part qui n'est pas négligeable, à la publication de nouveaux catalogues de manuscrits (on trouvera la liste des principaux d'entre eux dans l'introduction, p. xv-xvii) ; mais l'auteur a su compléter en même temps le dépouillement de la production codicologique antérieure à la première édition. Il a également fait porter son effort sur l'état actuel des collections et sur la localisation des manuscrits errants, qui ont appartenu à des collections privées ou à des bibliothèques aujourd'hui disparues de Grèce ou du Proche-Orient.

Devant la masse de la documentation bibliographique à dépouiller, le lecteur sera peut-être effrayé. Mais l'auteur a réussi à faciliter sa tâche de deux manières : en donnant en appendice, suivant une suggestion d'A. Pertusi (*Aevum*, t. XXIV [1950], p. 204-209), la liste des revues et publications académiques citées dans le *Répertoire* ; en indiquant, pour les plus petites collections, le contenu des manuscrits, les noms d'auteurs étant repris dans l'index général. Le lecteur sait ainsi immédiatement que les deux manuscrits grecs d'Auckland (Nouvelle-Zélande) sont des manuscrits néotestamentaires, ou que la Biblioteca del Nobil Collegio Campana, d'Osimo (Italie), possède un manuscrit de Photius (*Nomocanon*, avec le commentaire de Théodore Balsamon) et un manuscrit de Manuel Moschopoulos (*Erotemata*). Cet essai est une amorce du catalogue des bibliothèques mineures, que M. Richard annonçait dès 1948 (p. xi) et dont la publication rendra inutile la consultation des quatre cinquièmes des notices recensées dans le *Répertoire* ; on ne saurait trop encourager M. Richard à mener à bien ce travail, tâche austère, mais d'une utilité incontestable.

Malgré le point, proche de la perfection, où il est parvenu, le *Répertoire* de M. Richard présente encore des omissions, mais qui oserait jeter la pierre à l'auteur? D'après la première édition, l'Archivio di San Pietro (Cité du Vatican) possédait deux manuscrits grecs ; la seconde édition en signale neuf dans ce fonds (p. 202) ; et voici qu'au Congrès byzantin de Munich (septembre 1958), M. C. Giannelli a fait savoir qu'il y en avait quatorze. Chaque année, des manuscrits grecs traversent l'Océan et sont recueillis dans des collections, privées ou publiques, des États-Unis ; en attendant la publication du supplément à l'inventaire de Seymour de Ricci et W. J. Wilson, préparé par C. U. Faye, M. Richard a cherché à identifier le plus grand nombre des manuscrits passés en Amérique, mais ses listes ne sont pas absolument complètes : c'est ainsi que le manuscrits *Phillipps* 3503 est aujourd'hui conservé à Harvard College (Cambridge, Mass.) sous la cote Ms. Typ. 18 (voir *Illuminated Books of the Middle Ages and Renaissance*, Baltimore, 1949, cité par J. Martin, *Histoire du texte des Phénomènes d'Aratos*, Paris, 1956, p. 259 ; cf. G. Quandt, *Orphei hymni*², Berolini, 1955, p. 81) ; le Museum of Art, de Cleveland (Ohio), possède le précieux Évangéliaire de Catherine Comnène, daté de 1063 (cf. R. Devreesse, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris, 1954, p. 98, n. 6).

En attendant une troisième édition, chaque lecteur du *Répertoire* aura soin d'ajouter sur son exemplaire la liste des catalogues parus récemment ; voici déjà, pour la Bibliothèque Vaticane, le premier tome des *Codices Barberiniani Graeci*, de V. Capocci, et, pour la Bibliothèque Universitaire de Salonique, le supplément (nos 41 à 45) publié par L.-N. Politis dans Ἑλληνικά, t. XVI (1958), p. 236-238.

On ne saurait trop recommander à tous les hellénistes et à tous les byzantinistes, qu'ils en possèdent déjà ou non la première édition, de se procurer la nouvelle version du *Répertoire*, outil de travail incomparable et indispensable.

Jean Irigoin.

Armand Delatte, *Les portulans grecs*. II : *Compléments* (Mémoires de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, t. LIII, fasc. 1). Bruxelles, 1958 ; 85 p.

Les lecteurs de cette *Revue* savent déjà (cf. t. XXV [LXXVII], 1951, p. 104-106) l'exceptionnel intérêt que présente le recueil de portulans grecs publié en 1947 par A. Delatte. Il reposait sur cinq manuscrits, tous du XVIe siècle, et sur le texte édité en 1573 par D. Tagias d'après un manuscrit aujourd'hui perdu. Les *Compléments* que nous procure maintenant A. Delatte proviennent de deux manuscrits nouveaux, qui se rattachent à la même tradition « occidentale » que les autres, mais apportent d'une part de nombreuses variantes, d'autre part des compléments : un manuscrit de la Bibliothèque universitaire de Leyde (Vossianus gr. O. 12), écrit en 1553, et un manuscrit de la Bibliothèque de la ville de Zagora en Thessalie (Zagorensis 46), lui aussi du XVIe siècle, et non du XVIIIe comme on le croyait jusqu'ici. A. Delatte, en suivant l'ordre de son premier recueil, édite avec le plus grand soin les leçons et les additions qu'apportent ces manuscrits pour les portulans I, III et V (les autres ne sont pas intéressés par les deux nouveaux témoins). Ces données sont naturellement précieuses pour l'établissement du texte et l'histoire de sa tradition. Quant aux parties nouvelles, elles sont en petit nombre dans le manuscrit de Zagora (cf. p. 74-75, sur la Pouille), mais fort importantes dans celui de Leyde : en plus de multiples additions de détail, on y trouve en effet une description de la côte de la Lycie et Pisidie (p. 21-26) qui complète celle du portulan n° I, et surtout un texte tout nouveau, un portulan de la mer Noire (p. 26-47), qui en décrit les côtes en partant de Kili et en suivant un mouvement inverse de celui des aiguilles d'une montre.

P. Lemerle.

Stam. C. Caratzas, *L'origine des dialectes néo-grecs de l'Italie méridionale* (Collection de l'Institut d'Études byzantines et néo-helléniques de l'Université de Paris, fasc. 18). Paris, Les Belles-Lettres, 1958 ; in-8°, 333 p.

L'ouvrage de M. Caratzas, dédié à A. Mirambel, reprend le problème controversé du grec parlé, encore de nos jours, dans l'Italie du Sud. On y trouve, sous la plume d'un des meilleurs connaisseurs des dialectes grecs modernes, un historique de la question et l'examen approfondi de quelques points essentiels. Le fait que des parlers grecs subsistent d'une part en Calabre, de l'autre dans le Salente, aux deux extrémités de la botte italienne, a été diversement expliqué. La théorie de Morosi, reprise et approfondie de nos jours par Parlangèli, attribue l'existence des îlots helléniques à des colons transportés au Moyen Age des régions orientales de l'Empire byzantin en Italie du Sud. Or, depuis trente-cinq ans, le romaniste Gehrard Rohlfs a cru pouvoir établir que le grec était parlé dans des territoires beaucoup plus étendus que ceux où on l'observe aujourd'hui, et qu'il conserve aujourd'hui des traits prébyzantins, et particulièrement doriens. M. Caratzas se range avec quelques nuances au parti de Rohlfs et propose les conclusions suivantes : 1) le grec actuel des deux îlots sud italiens présente une unité évidente ; — 2) cette unité n'a pas seulement trait à des caractères modernes, communs aux autres parlers de la Grèce actuelle, mais aussi à des caractères nettement archaïques, notamment les consonnes géminées ; — 3) cet archaïsme ne peut s'expliquer en partant des dialectes de la Grèce qui le possèdent parce que les témoignages historiques ne parlent pas d'un mouvement de populations de ces régions

vers l'Italie au cours du Moyen Age ; au contraire, l'épigraphie confirme la persistance de cet archaïsme en Italie méridionale lorsqu'il disparaissait ailleurs ; — 4) les colonisations attestées par les écrivains byzantins ne peuvent expliquer cet archaïsme, puisqu'il n'existait pas dans la langue des colons à cette date tardive ; — 5) si nous acceptons l'existence d'un archaïsme phonétique fondamental, rien ne nous empêche d'admettre que des archaïsmes lexicologiques prébyzantins et même doriens soient restés en usage ; il importe seulement de les critiquer et de ne pas en exagérer le nombre.

Les témoignages historiques ont d'abord été critiqués : aucun d'entre eux ne peut expliquer la présence des actuels îlots grecs.

Le gros de l'effort de M. Caratzas porte sur les arguments linguistiques, et principalement sur les consonnes géminées. Il rassemble et accumule les exemples, d'une part, de consonnes géminées dans certains dialectes néo-helléniques, de l'autre, de la même notation dans les papyri, ou dans les inscriptions du sud de l'Italie. On pourrait lui objecter que ses exemples sont de qualité inégale et de nature diverse : la gémination d'une sifflante, celle d'une liquide ou celle d'une occlusive sont des faits qu'on n'a pas le droit de mettre sur le même plan ; d'autre part, certains détails qui touchent à l'étymologie ne sont pas toujours fermement traités : je doute, par exemple (p. 89, n. 1), que la graphie νῆσσος avec double sigma, attestée au Ier siècle à Rhodes et connue (mais blâmée) d'Hérodien, « continue une tradition indo-européenne » ; je crois aussi qu'il y aurait lieu de distinguer entre les divers cas où l'on observe des présents en -ννω. On inclinera pourtant à admettre la conclusion de M. Caratzas : « De toute façon la présence de géminées dans les deux îlots grecs de l'Italie méridionale ne pouvant s'expliquer par l'hypothèse d'une colonisation byzantine est une preuve de la tradition linguistique grecque ininterrompue dans ces pays, et [cette preuve est] renforcée par les données épigraphiques locales. » — Un autre chapitre (p. 144-227) examine les « questions de vocabulaire ». L'auteur critique certains points des analyses de Rohlfs, en montrant notamment que divers termes que Rohlfs croyait propres à l'Italie méridionale se trouvent attestés dans d'autres dialectes grecs. Je signalerai surtout l'étude de κάφαλλον, grec d'Italie *kavaḍḍa*, *kafaḍḍa* ingénieusement rapproché de κάβαλλος, κούβαλος, terme pour lequel M. Caratzas suit d'assez près H. Grégoire ; — δειαστικός où il voit simplement une forme de βιαστικός ; — et très particulièrement le grec de Calabre *zakkanu* « enclos » qu'il croit issu d'un dorien *σᾶκανον, lui-même tiré de σᾶκός, σηκός ; cette recherche, en même temps qu'elle réfute une étymologie arabe sans vraisemblance, constitue une étude du vocabulaire pastoral remplie d'indications fort suggestives.

L'ouvrage s'achève par des appendices qui comprennent notamment la publication de textes dialectaux. Un des plus curieux est un poème composé en l'honneur de M. Caratzas par un tanneur de Salente. Les textes sont accompagnés par un utile commentaire linguistique. On verra, par exemple, p. 282 et 283, comment les emprunts italiens *pensare* et *passare* ont reçu un aoriste sigmatique de type grec.

Ce livre, qui est l'œuvre d'un bon linguiste, ne clora peut-être pas la controverse, parce qu'il ne traite pas de tous les problèmes que posent les dialectes grecs d'Italie. Mais il apporte des arguments de poids en faveur de la théorie de Rohlfs.

P. Chantraine.

ΕΠΙΣΤΗΜΟΝΙΚΗ ΕΠΕΤΗΡΙΣ τῆς φιλοσοφικῆς σχολῆς Θεσσαλονίκης, t. 7. Salonique, Université, 1957 ; in-8°, 368 p.

On est heureux de signaler cette revue dont le tome VII est dédié à la mémoire du bon savant que fut Ch. Charitonidis. Il contient seize articles dont la plupart concernent les études qui intéressent la *Revue de Philologie*, notamment : de N. P. Andriotis, Contribution à l'étude des composés en grec moderne ; — de E. Kriaras, Un nouveau manuscrit de Léontios Machairas ; — de A. G. Tsopanakis et M. Dervisopoulos, Le système de la déclinaison en grec moderne ; — I. Th. Kakridis, à propos d'une chanson qui a pour thème la reconnaissance d'un mari par sa femme, montre qu'il s'agit d'une tradition parallèle à celle de l'*Odyssée*, le poète de l'*Odyssée* s'étant précisément inspiré de traditions populaires qu'il a modifiées ; — de S. P. Kyriakidis, des recherches sur le *Nekyia* de l'*Odyssée* ; — de S. G. Kapsomenos, de précieuses remarques sur la langue des papyrus grecs que j'ai déjà signalées dans la *Revue*, 1959, p. 323 ; etc...

P. Chantraine.

Harvard Studies in Classical Philology, volume LXIII. Cambridge (U. S. A.), Harvard University Press, 1958 ; in-8°, 528 p.

Particulièrement épais et important, ce volume des *Harvard Studies* est dédié à M. Werner Jaeger, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire ; on y trouvera une belle photographie et une bibliographie du jubilaire. Les articles sont disposés dans un ordre chronologique. Le livre s'ouvre avec un article pénétrant de W. Schadewaldt sur le « prologue » de l'*Odyssée* : l'auteur marque fortement les différences entre l'*Iliade* et l'*Odyssée*, et admet deux auteurs pour notre *Odyssée* ; — puis H. Langerbeck, *Margites*, Versuch einer Beschreibung und Rekonstruktion ; — G. M. A. Haufmann traite avec une bonne information de l'archéologie et de la religion lydiennes ; — de E. Wolff, Die Entscheidung des Eteokles in den *Sieben gegen Theben* ; — de H. Patzer, Die dramatische Handlung der *Sieben gegen Theben* ; — J. H. Finley, Pindar and the Persian invasion ; — E. A. Havelock, à propos du « proème » de Parménide, cherche à y trouver trace d'une influence de l'*Odyssée* ; — de L. Woodbury, Parmenides on names ; — A. Turyn, On the Sophoclean Scholia in the manuscrit Paris 2712 ; — F. Müller, en partant de la citation qu'en a fait Nietzsche dans sa *Genealogie der Moral*, veut corriger dans une formule de l'Oraison funèbre de Périclès (Thucydide, II, 41) κακῶν τε καὶ ἀγαθῶν en καλῶν τε καὶ ἀγαθῶν (reste douteux pour moi) ; — E. Stewart, Democritus and the cynics ; — C. O. Brink, Plato on the natural character of goodness ; — W. Chase Greene, The paradoxes of the *Republic* ; — R. Walzer, On the Arabic versions of books A, α and Λ of Aristotle's *Metaphysics* ; — H. A. Wolfson, Plurality of immovable movers in Aristotle and Averroes ; — de J. Whatmough, intéressant article linguistique sur l'expression νόησις νοήσεως chez Aristote ; — Fr. Solmsen, Aristotle and presocratic cosmogony ; — G. A. Kennedy, Aristotle on the period ; — de G. Zuntz, importante étude philologique de l'Hymne de Cléanthe ; — Jürgen Kroymann, Die Stellung des Königtums im I. Buch von Ciceros *Staat* ; — V. Pöschl, Die Einheit der ersten *Römerode* ; — Mason Hammond, Plato and Ovid's exile ; — H. Fuchs, Der Friede als Gefahr zum zweiten Einsiedler Hirtengedichte (poème contenu dans le codex 266 de la bibliothèque d'Einsiedeln en Suisse) ; — E. G. Berry, The *De liberis educandis* of Pseudo-Plutarch ; — Herbert Bloch, Sette Bassi revisited ; — A. D. Nock, A cult ordinance in Verse : inscription de Smyrne publiée par J. Keil, reprise par Sokolowski, *Lois sacrées de*

l'Asie Mineure, n° 84 ; — Sterling Dow, Οἱ περὶ τὸ Διογένειον ; — J. F. Callahan, Basil of Caesarea, a new source for St. Augustine's theory of time ; — G. Luck, Palladas, Christian or pagan ; — P. Levine, Two early versions of St. Gregory of Nyssa's περὶ κατασκευῆς ἀνθρώπου ; — P. J. Alexander, Church councils and patristic authority.

P. Chantraine.

Linguistique (*Recherches internationales à la lumière du marxisme*, n° 7, mai-juin 1958) ; in-8°, 196 p.

Ce cahier des Recherches internationales, dont la rédaction a été confiée à Marcel Cohen, André-G. Haudricourt, René L'Hermitte, contient les articles suivants : I. B. Serebrennikov : Faits de langue et histoire des sociétés, p. 9 ; II. V. I. Istrine : Relations entre les types d'écriture et la langue, p. 35 ; III. Marcel Cohen : Linguistique moderne et idéalisme, p. 61 ; IV. V. Panfilov : A propos des rapports entre la langue et la pensée, p. 74 ; VI. Lo Tchang-Pei et Liu Chou-Shang : Vers l'unification de la langue chinoise, p. 94 ; VII. Wou You-Tchang : La réforme de l'écriture chinoise, p. 127 ; VIII. Le futur alphabet chinois, p. 133 ; IX et X. Carte linguistique de l'ensemble indien ; Notes sur les langues de l'Inde, p. 136 et 138 ; XI. A. Ghosh : La politique linguistique de l'Inde, p. 140 ; XII. D. Panov, A. Lapounov, I. Moukhine : La traduction automatique, p. 162 ; XIII. Nos auteurs, p. 194.

Ce cahier, dont la table des matières montre l'extrême variété, tant des auteurs que des sujets, est capable d'intéresser tous les linguistes, même s'ils ne sont pas marxistes. Les premiers articles traitent de questions touchant à la linguistique générale, les derniers abordent des problèmes d'un intérêt actuel, notamment ceux qui concernent la situation linguistique en Chine et dans l'Inde ; l'étude consacrée à la traduction automatique d'une langue dans une autre est à l'avant-garde des recherches dans un domaine tout neuf, où s'ouvrent des possibilités étonnantes.

A. Ernout.

Alessandro Ronconi, *Il verbo latino*, 2e éd. Florence, Fel. Le Monnier, 1959 ; gr. in-16, viii-256 p. Prix : 1.500 l.

Une première édition de ce livre, parue en 1948, n'avait pas été envoyée à la *Revue de Philologie* et m'avait échappé : je suis heureux que cette seconde édition « rinnovata e ampliata » me permette de réparer cette omission. Le sous-titre « Problemi di sintassi storica » précise l'intention de l'auteur, et le but qu'il vise : « liberare l'insegnamento da molti pregiudizi, da molti « idola scholae », da molte formule astratte ed empiriche che gli autori classici sono sempre pronti a smentire : lo stesso Cicerone... è meno rigido, meno « canonico », di quanto si vuol farlo apparire ». C'est sans doute en réaction contre cette tendance normalisatrice que l'auteur n'a pas cité dans sa bibliographie la *Grammaire latine* de Madvig (traduite en français par N. Theil), et, chose plus surprenante, la *Syntaxe latine* « d'après les principes de la grammaire historique » d'Othon Riemann [1].

1. La bibliographie de M. Ronconi n'a pas la prétention d'être complète, et tout choix comporte un élément subjectif. Toutefois, dans la catégorie *Lingua e sintassi dei singoli autori*, la liste aurait pu comprendre des études comme celles de H. Goelzer, *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme* (Paris, 1884), ou de H. Hoppe *Syntax, und Stil des*

Les progrès de la grammaire comparée des langues indo-européennes ont réconcilié la linguistique et la philologie — celle-ci au sens étroit où l'entendait Wölfflin —, les travaux d'Einar Löfstedt et de son école ont ouvert de nouvelles voies aux études grammaticales, notamment dans le domaine du latin tardif, et les notions de « synchronie » et de « diachronie » sont devenues familières aux grammairiens. C'est de cet esprit nouveau que s'inspirent les six chapitres du volume de M. Ronconi : I. *Persona e numero*, p. 9 ; II. *Diatesi del verbo*, p. 18 ; III. *Aspetto e tempi del verbo*, p. 37 ; IV. *I modi*, p. 109 ; V. *La subordinazione*, p. 152 ; VI. *Le voci nominale*, p. 184-226. Les pages finales sont occupées par la *Nota bibliografica*, p. 227-231 ; les *Indici : Indice alfabetico della materia*, p. 235-239 ; *Indice dei luoghi latini e greci*, p. 240-250. Les chapitres les plus longs sont consacrés, comme il est naturel, aux « formes personnelles » du verbe, temps et modes : de l'exposé, très dense et rassemblant des faits très divers, il est difficile de dégager une doctrine, et de séparer ce qui est syntaxe de stylistique, ce qui est essentiel de ce qui est accidentel, normal ou intentionnel de fortuit, ou même fautif. Les formes nominales du verbe, infinitif, gérondif, supin, participes, dont quelques-unes se dénoncent comme étant de formation récente et artificielle, ont moins bien résisté que les formes personnelles. Dès le début de la tradition, le système verbal apparaît amputé de certaines formes, soit par « syncrétisme », soit par disparition pure et simple : cet aspect de la morphologie du verbe latin ne doit pas être oublié quand on étudie la syntaxe.

A. Ernout.

Veikko Väänänen, *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, 2e éd. revue et augmentée. Berlin, Akademie-Verlag, 1959 ; in-4°, 142 p., 1 planche.

Publiée plus de vingt ans après la première édition, qui date de 1937 (voir mon compte rendu dans la *Rev. de Philol.*, 1939, p. 369), cette nouvelle édition marque sur la précédente un progrès considérable. L'information de l'auteur s'est accrue de toutes les inscriptions découvertes depuis 1937, plus de mille au total ; il a pu tirer parti des fiches que M. Matteo della Corte a mises obligeamment à sa disposition ; enfin, sa connaissance des langues romanes s'est étendue et approfondie ; sa bibliographie, complétée et tenue au courant. Son esprit critique se manifeste dans le départ qu'il sait faire « entre les inscriptions dont la leçon est sûre et celles qui sont douteuses, ainsi que la distinction entre celles qui impliquent un fait véritablement linguistique et celles qui s'expliquent comme erreurs graphiques ou lapsus purs et simples » (p. 15 sq.). L'examen de ces textes a permis d'enrichir le vocabulaire d'un certain nombre de mots nouveaux, notamment de noms dérivés en *-ārius* (p. 91 sqq.) : ainsi *buxiārius*, *neruiārius*, *lānifricārius*, *scutulārius*, *fūmināriūm*, qui confirment la vitalité de ce suffixe. M. Väänänen a écrit son étude dans un excellent français, et l'Académie de Berlin l'a publiée sous cette forme dans ses *Abhandlungen, Kl. f. Sprachen, Liter. u. Kunst*, 1958, 3[1].

A. Ernout.

Tertullian (Leipzig, 1903). P. 231, je n'ai pas trouvé l'article de F. Thomas, *Remarques sur la concordance des temps du subjonctif en latin*, paru dans la *Revue de Philologie* en 1949, p. 133-150.

1. P. 102, sous *botellus*, lire *boyau*.

Pio Ciprotti, *Conoscere Pompei.* Roma, « L'Erma » di Breitschneider, 1958 ; VIII-164 p., 106 illustr. Prix : 1.500 l.

« *Ciò che i turisti non vedono a Pompei. La storia, il folklore, l'arte, le raffinatezze dei pompeiani* » porte la bande qui entoure le livre. C'est à la fois un guide, au courant de l'état actuel de la ville — qui fut bombardée en 1943 — et des plus récentes fouilles, et une description des différents aspects de la vie à Pompéi — sauf de la vie amoureuse, *pudoris causa*, — telle qu'on peut la représenter d'après les monuments conservés. Destiné aux visiteurs non érudits, le livre est écrit très simplement, et la *nota bibliografica* réduite à l'essentiel, mais les ouvrages fondamentaux y sont indiqués : naturellement ceux d'Amedeo Maiuri et Matteo della Corte — *aggiornatissime guide* — mais ceux de V. Spinazzola, *Pompei alla luce degli scavi nuovi di via dell' Abbondanza*, Rome, 1953, « opera monumentale, ... ma un po farraginosa », de G. O. Onorato, *Iscrizioni pompeiane*, 2 vol., Florence, 1957-1958, et même l'étude de Väänänen, *La* (sic) *latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, Helsinki, 1937 (qui vient d'être rééditée). L'illustration est abondante, mais de qualité inégale : quelques images sont très bien venues, par exemple la photographie de l'*urna cineraria di vetro azzurro con figure di pasta vitrea bianca* (n° 74) ; certaines ont le mérite de reproduire des monuments détruits ou évanescents, comme « la croce, ora scomparsa » (fig. 38) trouvée sur un panneau de stuc, en VI, 6, 17, ou le fameux « carré magique » *rotas / opera / tenet / arepo / sator*, que M. Ciprotti appelle « il crittogramma del *Pater noster*, graffito (ma ormai quasi svanito) su una delle colonne del Campus » ; et dont un second exemplaire a été trouvé « nella casa di Paquio Proculo » (I, 7, 1) ; la photographie du premier (n° 40) provient, comme celle de l'amphore (trouvée en 1952) portant le *monogramma cristiano*, des collections de la Soprintendanza. Tout en reconnaissant que « les traces de christianisme à Pompéi ne sont pas toutes très évidentes », M. Ciprotti range parmi les plus sûres les deux exemplaires « del c. d. crittogramma del *Pater noster* ». Le *c(osi) d(etto)* marque toutefois un certain doute. Je ne veux pas rouvrir le débat ; mais je dois dire que l'interprétation chrétienne me paraît plus ingénieuse que probante, et que ce mot carré « palindrome » m'a l'air d'un de ces jeux graphiques auxquels s'amusaient les anciens, et dont *abracadabra* est un autre exemple (avec valeur magique).

A. Ernout.

Dr. Walther Thiele, *Wortschatzuntersuchungen zu den lateinischen Texten der Johannesbriefe.* Freiburg, Verlag Herder, 1958 ; in-4°, 48 p. Prix : DM. 10.50.

En marge de l'édition monumentale de la Vetus Latina, les Bénédictins de Beuron éditent des fascicules où sont traitées des questions de dimensions trop grandes pour figurer dans les Introductions du texte lui-même : *Aus der Geschichte der lateinischen Bibel.* Un premier cahier, dû à Bonifatius Fischer, traitait de la *Bible d'Alcuin.* Celui-ci traite du vocabulaire des textes latins de lettres de Jean, comparé avec le modèle grec : l'auteur distinguant la « version africaine » représentée par K et Q de la « version européenne » désignée par S T V ; et des leçons fournies par Lucifer de Cagliari (LUC) et saint Augustin (AU). Ce travail, qui sert de préparation à l'édition des lettres de Jean, fournit aussi des matériaux à une Concordance gréco-latine de l'Itala que prépare l'Institut de Beuron. En général, on constate que les textes africains ont un vocabulaire sensiblement différent des textes européens, pourtant souvent « sind die Grenzen fliessend » (p. 35). De plus,

on voit se manifester une légère tendance à substituer les vocables européens à l'ancien vocabulaire africain (p. 41). Il ne semble pas, du reste, que ces changements modifient beaucoup le sens, et les traducteurs n'ont pas de règles fixes, usant souvent de synonymes pour traduire un même mot grec, sans raison bien définie : si, par exemple, αγαπαν (le grec est imprimé par M. Thiele sans esprits ni accents) est toujours rendu par *diligere* dans les deux versions, αγαπη est traduit aussi bien par *caritas* que par *dilectio* (sans compter *agape*, *amor*, très rares), αγαπητος par *carissimus* ou *dilectissimus*.

A. Ernout.

Raymond Bloch, *Les origines de Rome*. Paris, Club français du livre, 1959 ; in-8°, 176 p.

Après avoir publié en 1956 le *Mystère étrusque*, M. Raymond Bloch donne maintenant dans cette même collection un volume sur *Les origines de Rome*, qui est en quelque sorte le complément du premier. Les travaux poursuivis dans ces dernières années ont singulièrement élargi le champ des découvertes, comme aussi montré la complexité des problèmes que posent les origines de Rome, et par suite la protohistoire des peuples italiques. L'extension et le renouvellement de nos connaissances sont dus, notamment, aux fouilles systématiques entreprises sur l'emplacement de la Rome primitive, surtout sur le Palatin ; la méthode stratigraphique a permis d'établir une chronologie plus exacte des habitats qui s'y sont succédé à partir du VIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où la tradition annalistique place la fondation de la ville par Romulus ; et la *casa Romuli*, que la piété romaine conservait sur le Germal, peut être maintenant reconstituée avec certitude (cf. les planches des p. 73-79). Le mobilier recueilli dans les tombes, la présence simultanée de deux rites funéraires, l'incinération et l'inhumation, décèlent des mélanges de populations, des échanges culturels et religieux beaucoup plus variés et plus nombreux que ne l'avait admis l'histoire traditionnelle. Rome n'apparaît plus comme isolée ; l'Étrurie, la Grèce, les autres peuples italiques contribuent à son développement et à sa formation. Sans nier l'influence étrusque, M. R. Bloch établit qu'elle ne fut pas la seule à s'exercer à l'époque royale, que la Grèce joua dès ce moment un rôle important, soit directement ou par l'intermédiaire étrusque ; que l'influence falisque et sabine se révèle non négligeable, elle aussi (p. 94 et suiv.).

Ce sont là les chapitres les plus neufs et les plus originaux du livre ; dans les autres, on trouvera des résumés bien informés de nos connaissances sur la langue, le droit, la religion. Une bibliographie méthodique accompagne chaque chapitre. Le volume est élégamment présenté, les illustrations bien choisies, et plus d'une apparaîtra comme nouvelle pour le lecteur non spécialiste (p. 29, bronze sarde, d'un modernisme étonnant ; p. 29, l'étrange guerrier de Capestrano ; p. 41, groupe d'Énée et d'Anchise ; p. 97, tête de guerrier de Sant' Omobono ; p. 135, vase de bronze de Bisenzio). Toutes ces œuvres sont familières à M. Raymond Bloch, dont les fouilles qu'il mène avec succès à Bolsena ont montré qu'il est homme du métier.

A. Ernout.

Plauto, I. *Amphitruo* ; II. *Casina* ; III. *Curculio* ; IV. *Miles Gloriosus*. Texte lat. et trad. ital. d'Ettore Paratore. Firenze, Sansoni, 1959 ; 4 vol. in-8°, 122, 134, 86, 175 p. (doubles).

L'activité de M. Ettore Paratore s'étend à tout le domaine de la littérature latine,

et, dans sa *Storia della Letterature latina*, parue à Florence en 1950 (cf. *Rev. de Philologie*, 1952, p. 119), il a montré l'étendue de ses connaissances, comme aussi l'originalité de ses jugements. Ce livre était, comme je l'ai signalé, dépouillé de tout appareil érudit, soucieux d'éveiller des curiosités et des envies de lire les auteurs chez le lecteur plutôt que de l'introduire dans le maquis des discussions philologiques. Ce même esprit apparaît dans l'édition des quatre comédies de Plaute que M. Paratore vient de publier : un texte bien établi, avec un apparat critique réduit, mais où sont signalées et discutées les difficultés, métriques ou autres (avec quelques corrections proposées — e. g. Mil. Glor. 217) ; une traduction colorée qui s'ingénie à trouver des équivalents italiens pour rendre les intentions de l'original latin, images, jeux de mots, allitérations, etc. Les italianisants enrichiront leur vocabulaire à lire cette traduction. Chaque comédie est, en outre, précédée d'une préface où l'éditeur donne les explications essentielles : date, composition, sources, authenticité, contamination, répartition du dialogue, imitations ou adaptations modernes. La présence dans ces quatre comédies de la *Casina* et du *Curculio* étonne un peu ; elles ne passent pas pour être parmi les meilleures du Corpus plautinien ; et l'on attendrait dans un choix plutôt les *Ménechmes* ou la *Mostellaria*. Serait-ce que M. Paratore a l'intention de donner une édition complète de Plaute, dont ces quatre pièces ne sont qu'un premier spécimen?

A. Ernout.

T. Terencio Afro, *Comedias*, texto rev. y trad. por Lisardo Rubio ; vol. I : *La Andriana. El Eunuco*. Barcelone, Éd. Alma Mater, MCMLVII ; in-8°, LXXXIV-201 p.

La « Colección hispánica de autores griegos y latinos, patrocinada por las Universidades españolas » s'est enrichie d'une nouvelle édition : un Térence, dû à un professeur de l'Université de Barcelone, qui dans un premier tome nous donne une *Introducción* générale, suivie d'une bibliographie méthodique, puis le texte latin des deux comédies, muni d'un apparat critique abondant et accompagné d'une traduction en espagnol. Comme les précédents, le volume est bien imprimé, et la présentation en est agréable ; mais les trois tomes que doit comprendre l'édition complète ne seront-ils pas un peu gros? Il me semble qu'en serrant un peu le texte, en réduisant les blancs, on aurait pu se contenter de deux tomes, et j'ai peur que le désir de trop bien faire n'ait entraîné les éditeurs un peu loin.

A lire l'Introduction de M. Rubio, on voit qu'il est non seulement bien informé des questions qui se posent à propos de l'auteur et de son œuvre, mais qu'il y apporte des réponses personnelles et judicieuses. Il a recherché les manuscrits de Térence conservés dans les bibliothèques espagnoles, et noté les leçons du plus important d'entre eux : un codex Escorialensis *S.* III, 23, en parchemin du XIIe siècle ; les autres, presque tous du XIVe ou du XVe siècle, sont sans valeur. L'Escorialensis lui-même ne m'a pas semblé enrichir beaucoup notre connaissance du texte térentien. Mais au moins l'auteur a-t-il le mérite d'avoir fait l'enquête. De même dans l'établissement du texte, M. Robio se sépare quelquefois de ses devanciers, notamment de M. Marouzeau, qu'il critique assez durement (p. LXXIV). Ainsi, dans l'*Eunuque*, il attribue, avec la plupart des éditeurs, les vers 50 sqq. à Parménon, alors que M. Marouzeau, d'accord du reste avec Donat et la plupart des manuscrits, les considère comme la continuation du monologue de Phédria ; v. 449, il préfère la leçon *metuit* de A et Donat à *metuet* des autres manuscrits. La traduction est souvent accompagnée d'indications scéniques qui la rendent plus

vivante. Cette édition est un bon témoin du travail philologique qui se fait dans les Universités espagnoles, notamment à Barcelone, sous l'heureuse direction de M. Mariano Bassols de Climent[1].

A. Ernout.

Bronisław Biliński, *Accio ed i Gracchi, Contributo alla storia della plebe e della tragedia romana* (Accademia Polacca di Scienze e Lettere, Biblioteca di Roma, fasc. 3). Roma, Angelo Signorelli editore, 1958 ; in-8°, 51 p.

Voici, considéré sous un angle inaccoutumé, un nouvel aspect du théâtre romain. M. Biliński reproche aux auteurs qui ont étudié la tragédie d'avoir axé leurs travaux sur la structure des œuvres, sur leur dépendance à l'égard des modèles grecs et sur une analyse stylistique. Pour lui, ce genre s'insère dans le courant des luttes idéologiques et dans un cadre historico-social. Pour cela, il faut qu'il ait été autre chose qu'un exercice littéraire. C'est pourquoi l'auteur s'efforce : 1) de montrer les liens étroits du théâtre et de la vie romaine et que la tragédie, sous un vêtement grec, traite de problèmes sociaux, politiques et moraux contemporains ; 2) de diminuer le rôle des classes supérieures dans l'histoire du théâtre romain au profit de la plèbe dont la « forza ispiratrice » va croissant. M. Biliński est ainsi conduit à juger les tragiques d'après un critère nouveau : l'attitude de l'artiste envers le peuple et la démocratie (p. 23 sqq.). Naevius et Ennius sont des démocrates (il est parlé de la « posizione progressiva » de ce dernier) ; Pacuvius représente l'aristocratie modérée, Accius l'aristocratie réactionnaire.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, M. Biliński recherche dans l'œuvre d'Accius la trace des mouvements révolutionnaires qui caractérisent son époque. Les titres mêmes de ses tragédies reflèteraient sa conception idéologique, ceux au moins qui se rattachent à la lutte contre les tyrans : Atrée, Diomède, Minos, Égisthe, Clytemnestre, Brutus, etc. De même, dans les fragments, se relèveraient des attaques contre les Gracques. On y trouve le reflet des « luttes des masses populaires pour la terre et pour le droit ». Le point de vue, certes, est nouveau et intéressant : il est des allusions aux événements contemporains jusque dans la tragédie racinienne. Mais n'est-il pas excessif de tirer argument de simples titres, aussi bien que de fragments dont on ignore la portée exacte faute du contexte, ou de comparer tel fragment de tragédie (*Sc.* 231 K) avec un passage d'un discours de C. Gracchus cité par Cicéron, *De orat.* 3, 214?

Jacques André.

Vincenzo Rotolo, *Il Pantomimo, Studi e testi* (*Quaderni dello Istituto di Filologia greca della Università di Palermo*, 1). Palermo, presso l'Accademia, 1957 ; in-8°, VI-123 p.

M. V. Rotolo s'est d'abord attaché, dans le premier chapitre, *Caratteri formali del pantomimo* à définir la pantomime. C'est « une représentation tragique, fondée exclusivement sur l'élément mimique et sans l'intervention d'un récitatif, de faits et de personnages de la mythologie ». Elle consiste en « une série de mouvements rythmiques du corps et de gestes accompagnés de flexions et d'acrobaties avec des sauts ». Elle se distingue du mime par le port du masque. Le *saltator* est à la fois un danseur et un acteur dont l'art est de faire parler les mains (voir p. 6-7 les textes

1. P. LXXIII et LXXXI, lire *Umpfenbach*, non *Umpfembach*.

cités). Il est le plus souvent accompagné d'un chœur qui chante un texte écrit en grec (mais peut-on des exemples donnés p. 10 conclure que le texte n'était jamais en latin et Macrobe, 5, 17, 5, ne fait-il pas allusion au mythe d'Énée et de Didon?) adapté de la mythologie grecque (voir le répertoire dans Lucien, *Salt.* 37 sqq.) et d'un orchestre composé de flûtes et d'instruments à cordes.

La pantomime une fois définie, l'auteur aborde l'épineuse question des origines. Il rejette l'hypothèse qui la fait remonter aux *cantica* et à Livius Andronicus, comme celle avancée par Bier d'une origine égyptienne, qu'il faut sans doute définitivement abandonner (p. 21-26). Il combat de même la thèse d'une origine grecque, fondée sur une inscription de Priène de 80 a. C., étudiée par L. Robert, et sur une épigramme de Dioscoride d'environ 250 a. C. : παντόμιμος est expressément donné comme employé par les Italiens dans Lucien, *Salt.* 67. Après examen des différents types de danse en usage chez les Grecs, il conclut qu'il serait exagéré de croire à l'existence en Grèce d'autre chose que des « danses pantomimiques ». C'est à Rome, sur un terrain préparé par l'usage des *cantica*, à un moment où se manifeste une crise de la tragédie et de l'épopée, c'est-à-dire du mythe, qu'est apparu le besoin d'une autre forme d'art de caractère populaire (mais comment concilier ce caractère populaire avec le texte grec du chœur?) ; la pantomime grecque serait bien venue à Rome en tant que *danse*, mais elle aurait été transformée en un genre dramatique par Pylade et Bathylle.

Le chapitre III expose la position juridique et sociale des acteurs de pantomime dans la société romaine, l'attitude des empereurs à leur égard, les condamnations morales prononcées contre eux et leur art par Cicéron, Sénèque et surtout les auteurs chrétiens. Le chapitre IV donne une liste critique de huit monuments figurés où l'on peut reconnaître des pantomimes.

La seconde partie de l'ouvrage (p. 84-124) réunit les inscriptions et les textes littéraires grecs et latins, au nombre de soixante-sept, concernant le genre et les acteurs. Elle constitue un utile Corpus où l'on voit que presque tous les acteurs sont grecs et qu'ils sont dits *ton diapanton* (τῶν διὰ πάντων scil. ἀγωνιστῶν).

Jacques André.

Marco Tullio Cicerone, I, *Catone Maggiore : Della Vecchiezza ; Lelio : Dell'Amicitia* ; II, *Dei doveri* ; testo latino, traduzione e note di Dario Arfelli. Bologna, N. Zanichelli, 1958 ; 2 vol., in-8°, XIX-227 p. et XIX-384 p..

L'édition en deux tomes de ces trois textes contemporains comporte une introduction générale (répétée dans chaque volume), *Gli ultimi anni di Cicerone*, et des introductions particulières à chaque traité, à la fois historiques et littéraires. (Signalons au passage le rapprochement du ch. 27 du *De amicitia* avec le livre I des *Essais* de Montaigne, où l'auteur relève avec finesse les points communs et les divergences entre la conception de Cicéron « spirito romanamente attivo » et celle de Montaigne « spirito umanisticamente contemplativo »).

Le texte du *Cato Maior* est celui qu'à donné P. Wuilleumier dans son édition des Belles-Lettres, pour lequel je n'ai pas relevé de modifications substantielles. Celui du *De officiis* reprend le texte de l'éd. C. Atzert (2e éd., Teubner, 1949) ; l'auteur admet qu'il s'agit d'une publication posthume et les nombreux crochets semblent indiquer qu'il considère, avec les partisans de cette thèse, que des notes marginales de Cicéron ont été incorporées par l'éditeur. Par contre, l'édition du *De amicitia* diffère sur de nombreux points de celle de L. Laurand, prise pour base : par

exemple, § 23, maintien de la leçon *quod bonam spem praelucet* (*bona spe* Laurand), sans doute d'après Ausone, *Id.* 4, 95, *lumenque tuae praeluceo uitae* ; mais *praelucere* se construit avec le datif en latin classique ; — *Ibid.*, *ex discordiis percipi potest* (*discordiis* Laurand) ; — § 24, *uter eorum esset Orestes* (*eorum* add. Arfelli ; est-ce nécessaire?) ; — § 28, retour à la leçon acceptable *beneuola* contre *et beneuolentiam* des éditeurs d'après la correction d'Orelli ; — § 38, adoption de l'inutile correction de Canter, *si simus* ; — § 51, *utilitatis causa* (*-tum causa* Laurand ; les deux leçons sont attestées) ; — § 53, *referre posset*, meilleur que *potuisset* de Laurand (qui peut venir dans les mss. *Lp* du *habuisset* qui précède) ; — § 57, *quisque sic* de *MK*, qui, de même que *quisque sit* de P, est une faute évidente pour le *quisque sit sic* de l'ensemble des manuscrits et de Laurand ; — § 77, *utrumque egit grauiter auctoritate*, avec raison (*graui* Laurand d'après H^1).

La traduction, autant qu'on en peut juger, est claire, quoique abondante : cf. *De amicitia*, 100 : *in ea est enim conuenientia rerum* « In essa c'è l'armonia dei pensieri e degli affeti ».

Jacques André.

Cicero, *The Speeches*, with an English translation by R. Gardner (Loeb Classical Library). London, Heinemann, & Cambridge, Harvard Univ. Press, 1958. — I, *Pro Sestio* and *In Vatinium* ; in-12, xx-374 p. ; II, *Pro Caelio*, *De prouinciis consularibus*, *Pro Balbo* ; in-12, xx-385 p. (numérotées 376-759).

L'édition avec traduction de ces cinq discours laissée inachevée par J. H. Freese a été menée à bien par M. R. Gardner. Est-ce une excuse pour que le texte du premier traducteur, qui était celui de C. F. W. Muller, Teubner, 1904, ait été maintenu dans ses grandes lignes, malgré l'existence de l'édition plus récente de A. Klotz-F. Schöll (Teubner, 1919)? Bien pauvres sont les notes critiques : ainsi *Prov. Cons.* 15, *ne* most mss. : *cur* Ant. Augustinus (et R. Gardner) : *qua re* Peterson. La leçon des autres manuscrits n'aurait peut-être pas été sans intérêt. Bien rares aussi les corrections. Ce n'est pas là une nouvelle édition sur le texte de laquelle nous puissions nous fonder.

Toutefois, son intérêt réside dans le commentaire historique. Chacun des deux volumes est précédé d'un identique tableau chronologique des événements de la politique romaine de 60 à 56 compris et d'une étude de cette politique pour cette même période, c'est-à-dire depuis la ruine de la conjuration de Catilina jusqu'au retour d'exil de Cicéron, exposé clair et précis des circonstances. Une brève introduction donne les renseignements nécessaires à l'interprétation de chaque discours dans son cadre historique et politique. Une bibliographie succincte et unique est présentée à la fin des deux ouvrages, avec des index nominum distincts. Les notes historiques au bas des pages sont abondantes et judicieuses, et s'appuient très souvent sur la correspondance de Cicéron. Cela fait d'autant plus regretter que l'établissement du texte n'ait pas été rajeuni.

Jacques André.

Cicéron, *Traité des lois*. Texte établi et trad. par G. de Plinval. Paris, Les Belles-Lettres, 1959 ; in-8°, lxxii-130 p. (en partie doubles).

Le « Traité des lois », *De legibus*, de Cicéron n'est guère lu. Trop technique pour intéresser la masse des lecteurs, il a en outre le désavantage d'être incomplet : des cinq, ou peut-être six livres qu'il contenait à l'origine, trois seulement nous

sont parvenus ; et dans ce qui nous reste abondent les passages difficiles ou corrompus. Les manuscrits qui nous ont conservé le texte ont été suffisamment étudiés pour qu'il ne reste plus grand'chose à découvrir de ce côté ; M. de Plinval attache toutefois une certaine importance à un manuscrit du xve siècle (1465), conservé à la Bibliothèque de l'Université de Gand, n° 68, qui fournit quelques bonnes leçons — mais sans doute convient-il d'appliquer à ce manuscrit la différence établie par L. Havet (*Manuel de critique verbale*, § 1623-1627) entre les « leçons vraies » et les « leçons authentiques ». Le texte, dans son état actuel, permet de nombreuses corrections, et M. de Plinval ne s'en est pas privé. Il va même parfois un peu loin, et certaines de ses conjectures paraissent inutiles ou injustifiées : par exemple, l. II, 6, l'addition de *ad aestimandum* est superflue ; cf. Thesaurus, sous *adduco*, col. 602, 56 sqq., qui cite d'assez nombreux exemples de *adducor* au sens de « être amené à penser ». On a parfois l'impression de lire un Cicéron « amélioré », comme le reconnaît l'éditeur lui-même (Introduction, p. LXXI) ; ce n'est pas sans risques. Du reste, M. de Plinval n'est pas toujours d'accord avec lui-même : ainsi l. III, 5, sous prétexte de « corriger d'inadmissibles infractions à la concordance des temps », il remplace par *aduersarentur* la leçon *aduersentur* des manuscrits, mais maintient dans sa traduction le présent « se soulèvent ». Une étude plus approfondie du texte l'eût sans doute conduit à modérer son audace[1].

A. Ernout.

Maria Luisa Paladini, *A proposito della tradizione poetica sulla battaglia di Azio* (Coll. Latomus, XXV). Bruxelles, Latomus, 1958 ; in-8°, 48 p.

Parmi les morceaux classiques de l'*Énéide* figure au premier rang le tableau de la bataille d'Actium que Virgile a inséré dans la description du bouclier d'Énée (*Aen.* VIII, 671 sqq,). Mais Virgile n'est pas le seul à traiter ce thème ; d'autres poètes, Horace, Properce s'en sont inspirés, sans pourtant suivre aveuglément Virgile, ni traiter l'épisode avec la même ampleur. Chez Virgile transparaît le poète « lauréat », et avec lui s'établit l'histoire officielle. Horace (*Epod.* IX, *Carm.* 1.37), Properce (*Eleg.*, l. IV, 6) apportent à ce tableau quelques variantes et montrent plus d'indépendance — surtout Horace. L'analyse minutieuse et la comparaison des trois poèmes auxquelles s'est attachée Mme M. L. Paladini contribuent à mieux mettre en lumière la naissance du mythe augustéen, comme aussi la personnalité des trois poètes étudiés.

A. Ernout.

Michele Coccia, *I problemi del « De ira » di Seneca alla luce dell'analisi stilistica*. Roma, Edizioni dell'Ateneo, 1958 ; in-8°, 155 p.

Dans sa *Storia della Letteratura latina*, M. E. Paratore proposait l'étude attentive de l'évolution stylistique de Sénèque comme un moyen de fixer la chronologie de ses œuvres. C'est à une première tentative sérieuse de ce genre, concernant le *De ira*, que nous convie M. M. Coccia.

1. P. 49, bas, pourquoi traduire : *Eorum autem genera sunto tria* par « Il y a trois catégories », comme si le texte latin portait *sunt*? — P. 53 trad., l. 12 du bas, lire *Xerxès* ; p. 61, § 38 apparat, lire *Vahlen* ; p. 72 trad., l. 10, et p. 74, l. 1, lire : *eût* ; p. 80, § 69 apparat, l. 1 : coepisti : cepisti *G*, accepisti *ABH* ; la faute concordante de *ABH* suggère *occepisti* ; le *cepisti* de *G* est une correction d'humaniste ; p. 99, § 33, l. 7, l'addition de *utrum* me paraît inutile, sinon incorrecte.

Ni les allusions aux événements et aux personnes, ni la mention du dédicataire ne permettent de dater de façon plus précise qu'entre 41 et 51/52 la rédaction de ce traité. Rien ne prouve que l'allusion de 3, 36, 3, concerne la seconde femme de Sénèque. L'étude stylistique minutieuse prouverait, au contraire, l'unité du dialogue. L'intérêt de ce travail réside dans une comparaison minutieuse entre le *De ira* et les *Consolations* de l'exil. Les procédés du premier sont longuement analysés : structure de la période, emploi des figures de style, traits, etc. Ils démontrent une unité profonde du *De ira* et une évolution dans les *Consolations* : les procédés y sont les mêmes, mais employés avec plus de contrôle ; le ton en est plus élevé. Cette évolution permettrait de séparer plus nettement du point de vue chronologique ces deux œuvres. Comme les *Consolations*, le *De uita beata*, œuvre postérieure, dénote, avec les mêmes procédés, plus de régularité que le *De ira*. M. Coccia conclut de cet examen stylistique comparatif que le *De ira* a été composé tout entier dans la période qui précéda le départ pour la Corse.

De tels critères purement stylistiques sont évidemment bien fragiles. Les différences entre le *De ira* et les *Consolations* peuvent tenir au genre de ces dernières, qui commande plus de retenue et moins de brillant. M. Coccia ne nous a-t-il pas dit lui-même que le ton en était plus élevé? L'analyse du seul *De uita beata* suffit-elle, d'autre part, à caractériser les œuvres postérieures aux *Consolations*? Il me semble que l'on retrouve dans les *Lettres à Lucilius* cet abus du trait qui sert précisément à l'auteur pour dissocier la rédaction du *De ira* et celle des *Consolations*. De toute façon, nous devrons réserver notre jugement devant cette tentative courageuse jusqu'à ce que les recherches stylistiques comparatives aient été étendues à l'œuvre entière de Sénèque.

Jacques André.

Le second Lucilius, par Léon Herrmann (Coll. Latomus, XXXIV). Bruxelles, Latomus, 1958 ; in-8°, 248 p.

Le second Lucilius n'est autre que le correspondant de Sénèque, en qui M. Herrmann voit l'auteur de la *Ciris*, de l'*Etna*, de la neuvième épigramme du *Catalecton*, de l'*Octavia*, d'un poème épique sur *Cléopâtre* dont on a retrouvé un fragment dans un papyrus d'Herculanum (n° 817), de deux livres d'épigrammes grecques « qu'il est possible de reconstituer presque intégralement », sans compter un certain nombre de poèmes perdus et des lettres à Sénèque, disparues elles aussi, mais dont M. Herrmann rétablit la teneur d'après les lettres de Sénèque lui-même. Ayant ainsi rendu à *Lucilius junior* des œuvres dont la paternité doit, à son avis, lui revenir, M. Herrmann a reconstitué « le moins imparfaitement possible » le *codex* du recueil collectif de ses poèmes, à défaut du *volumen* ; *codex* qui, naturellement, contenait dix-huit vers à la page. On reconnaît là des idées qui sont chères à M. Herrmann, et on ne peut qu'admirer son imagination [1].

A. Ernout.

1. P. 144, l. 11 de la traduction, lire : les vents *enfermés* au lieu de *enfumés* ; v. 142 (144) du texte latin, le vers se termine par *uentum effluit intra*, qui est traduit par « mais c'est le vent qui circule là-dedans ». *Ventum*, nominatif neutre? Du reste, les manuscrits n'ont rien qui ressemble à cette forme ; Sudhaus et Vollmer lisent *aer tantum effugit ultra*. — P. 145, l. 5 de l'apparat, lire *Munro* au lieu de *Muno*.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, l. XIV. Texte établi, traduit et commenté par J. André. Paris, Les Belles-Lettres, 1958 ; in-8°, 155 p.

Bien qu'intitulé « Des arbres fruitiers », *Frugiferae arbores*, le livre XIV est tout entier consacré à la vigne et au vin — sans toutefois épuiser le sujet, qui sera repris dans d'autres parties de l'*Histoire naturelle*, notamment au livre XVII. Néanmoins, le présent livre forme une sorte d'encyclopédie œnologique, où l'on peut distinguer trois parties : *la vigne* (§§ 9-52), *le vin* (§§ 53-119), *la vinification* (§§ 120-127), encadrées dans un préambule où Pline signale les difficultés de sa tâche (§§ 1-8), et dans une conclusion à tendance morale sur l'ivresse et l'ivrognerie (§§ 137-150). Il s'en faut du reste que ce plan soit régulièrement suivi, des digressions viennent souvent rompre l'unité de l'exposé, des anecdotes s'insèrent tant bien que mal dans les développements techniques : défaut dont la présence ne surprendra pas les lecteurs habituels de Pline. Ils ne seront pas davantage étonnés par le caractère assez superficiel des renseignements que l'auteur leur donne. Sa compétence personnelle en la matière est mince, et ses connaissances surtout livresques ; lui-même du reste a soin de dresser la liste des auteurs, latins ou étrangers, auxquels il a emprunté sa science — liste dans laquelle, comme d'ordinaire, ne figure pas le nom de Dioscoride. Malgré tout, le livre n'est pas inutile. Les œuvres de la plupart des auteurs cités par Pline ont disparu, et nous ne les connaissons que par ce qu'il en a extrait ; enfin, il nous donne çà et là quelques détails sur l'usage du vin dans la vie publique et privée, religieuse ou profane des Romains, sur l'influence des vins grecs, sur la qualité des crus, sur l'ivrognerie. M. André nous a donné de ce livre une édition excellente : texte soigneusement établi, traduction exacte autant qu'aisée, et surtout un commentaire copieux (p. 75-154), admirablement documenté, qui fournit un complément précieux aux ouvrages déjà existant sur le sujet, notamment au livre classique de. R. Billiard sur *La vigne dans l'antiquité* (Lyon, Lardanchet, 1913).

A. Ernout.

Harald Hagendahl, *Latin Fathers and the Classics, A study on the Apologists, Jerome and other Christian writers* (Studia Graeca et latina Gothoburgensia, VI). Göteborg, 1958 ; in-8°, 424 p.

M. H. Hagendahl est un éminent spécialiste de la langue et de la littérature chrétiennes. S'intéressant aussi au latin classique, il a été amené ici à rechercher les survivances de la littérature païenne chez les auteurs chrétiens. Son ouvrage comprend deux parties bien distinctes : une étude sur Lucrèce et les Apologistes ; une collation minutieuse et patiente des auteurs païens dans l'œuvre de saint Jérôme.

L'auteur, qui connaît Lucrèce mieux qu'homme au monde, réunit tout un groupe de nouveaux parallèles entre ce poète et Arnobe et relève leur vocabulaire et leurs thèmes communs : tableau de la civilisation primitive, invention des arts, etc., comme le goût d'Arnobe pour les discussions d'ordre physique et biologique (p. 12-47). Il souligne le caractère particulier de la méthode de Lactance qui cite les auteurs païens (Cicéron et Virgile d'abord, Lucrèce au troisième rang seulement) avec un esprit critique pour les approuver ou polémiquer avec eux. Il n'admet donc pas le point de vue de J. Philippe, repris par E. Rapisarda, selon qui « ce que [Lucrèce] écrivait contre les dieux, [Lactance] le répète au nom des Chrétiens » (p. 51 sqq.). Si le *De opificio Dei* est « philosophique par la méthode, profane par le ton » (R. Pichon), il fait remarquer que Lactance y soutient l'existence et la sagesse

de la divine Providence et, par suite, combat violemment les Épicuriens qui la nient.

L'essentiel de l'ouvrage est consacré à saint Jérôme, à qui Rufin disait : « *Ciceronianus es, non Christianus.* » Une longue étude préparatoire (p. 91-268) examine la production de saint Jérôme chronologiquement, œuvre par œuvre, en la divisant en quatre périodes (de 374 à 385 ; les écrits de Bethléem, 386-393 ; les ouvrages de polémique et autres de 393 à 402 ; les œuvres de 402 à 419), avec une sûreté, une connaissance approfondie de la littérature classique qui forcent l'admiration. Peut-être cependant se sent-on un peu perdu dans cette accumulation d'auteurs et d'œuvres qu'aucune disposition typographique ne distingue en accrochant le regard. Après ce préambule nécessaire, les pages 269-328 (*Aspects and Conclusions*) reprennent le problème sous un autre angle. Trois chapitres (les poètes de la République ; les poètes de l'Empire ; les prosateurs) marquent l'étendue des connaissances de saint Jérôme et la place tenue par chaque auteur païen dans son œuvre (mais le travail serait à faire systématiquement pour Sénèque le Philosophe). Les pages 298 sqq. sur la technique de la citation débordent le cadre de saint Jérôme et pourraient amorcer une étude générale de la question. On trouvera dans une dernière partie une discussion de problèmes divers comme les quatre passions de l'âme, les quatre vertus, l'application au Christianisme des thèmes de la mythologie païenne (en particulier le mythe de l'âge de fer et la notion de Purgatoire).

Un index locorum et un index général (auteurs et thèmes principaux) rendent aisée la consultation de cet important volume qui fera date parmi les travaux consacrés à la survivance des classiques. Nul doute qu'il incitera à des recherches quant aux citations que M. Hagendahl a déterminées avec vraisemblance sans pouvoir indiquer l'auteur.

Jacques André.

Charles Favez, *Saint Jérôme peint par lui-même* (Coll. Latomus, vol. XXXIII). Bruxelles, Latomus, 1958 ; in-8°, 56 p.

Dans ce petit volume, M. Ch. Favez a réuni les articles sur saint Jérôme qu'il a publiés récemment dans Latomus. Le portrait qu'il trace du saint d'après lui-même et ses Préfaces rend fort exactement les divers aspects de cette figure aussi originale qu'attachante, faisant apparaître dans sept courts chapitres le savant, le lettré, l'écrivain, le polémiste, le satirique, l'ami, le chrétien : peut-être certains chapitres auraient-ils pu être groupés. Ce saint n'était pas un tendre : polémiste violent et irascible, d'une sévérité implacable envers les hétérodoxes, il était aussi capable de charité et de dévouement. Ces contradictions et ces faiblesses, que M. Favez attribue à « la prédominance de l'intelligence sur le cœur », enlèvent au saint son auréole conventionnelle pour le rapprocher davantage de l'humanité.

A. Ernout.

Saint Jérôme, *Lettres*, t. VI ; texte établi et traduit par Jérôme Labourt. Paris, Les Belles-Lettres, 1958 ; in-8°, 172 p. doubles.

La mort n'a pas interrompu la publication des *Lettres* de saint Jérôme, dont le chanoine J. Labourt avait achevé la préparation avant de disparaître. Ce tome VI contient les lettres CX à CXX ; en dehors d'exhortations morales, comme les lettres à une mère et sa fille habitant la Gaule (l. CXVII), à Julianus (CXVIII), de

réponses à des questions sur l'interprétation des textes (CXIX, CXX), on y trouve une correspondance avec saint Augustin et avec Théophile (CX-CXVI). Il n'est pas nécessaire de souligner l'intérêt de cette correspondance, si riche, si variée, où ne manquent pas les traits pittoresques : qu'on lise par exemple l'attente fiévreuse du courrier, au début de la lettre à Julianus. La traduction de J. Labourt se lit avec agrément, et Mgr L. Pichard s'est acquitté de la révision avec autant de soin que de compétence.

A. Ernout.

San Agustin, *La Ciudad de Dios*, trad. de Lorenzo Riber, texte révisé par Juan Bastardas. Barcelone, Éd. Alma Mater, 1953-1958 ; vol. I, libros I-II, in-8°, lxxvi-123 p. ; vol. II, l. III-V, 192 p. (doubles).

Cinq ans après le premier tome de cette édition du *De ciuitate dei* vient de paraître le tome II qui contient les livres III-V. L'ouvrage de saint Augustin en comprend vingt-deux ; l'auteur avait mis près de quinze ans à l'achever (413-426) ; on n'ose pas espérer que les philologues espagnols, qui se sont chargés de l'éditer pour la Collection d'auteurs grecs et latins dirigée par M. Bassols de Climent, mettront moins de temps à le publier. En France, le regretté Ch. de Labriolle avait entrepris la même tâche pour la Collection des classiques Garnier ; sa mort interrompit la publication après la parution du premier volume (1941) qui contenait les livres I-V ; les notes qu'il avait laissées furent utilisées par M. Jacques Perret, qui se chargea de les compléter, de les réviser, et donna en 1946 un second tome, comprenant les livres VI-X. Depuis cette date, rien n'est paru, et ce silence de treize années est assez inquiétant. *Ingens opus* disait de son ouvrage Augustin lui-même, œuvre gigantesque, touffue, mal composée, historique et polémique, critique (l. I-X) et constructive (l. XI-XXII), d'un style pénible, elle a de quoi décourager et décevoir l'éditeur comme le lecteur. Pourtant, c'est un monument de la littérature chrétienne : c'est, a écrit Ch. de Labriolle, « un des grands livres où l'humanité a, pendant des siècles, cherché l'explication de sa destinée et les motifs de ses plus hautes espérances ».

Le texte du traité est bien établi ; les manuscrits en sont fort nombreux, quelques-uns, en onciale, anciens et très corrects. Parmi les récents éditeurs s'est signalé B. Dombart, qui n'a pas donné chez Teubner (1863 et suiv.) moins de quatre éditions, dont la dernière, revue après sa mort (1907) par A. Kalb, date de 1929. Aussi M. Bastardas, suivant l'exemple de Ch. de Labriolle, s'est contenté le plus souvent d'adopter son texte, avec quelques changements de détail. L'appareil critique est sobre et clair : de ce côté, l'édition espagnole nous donne toute sûreté. Sans prétendre à être complète, la bibliographie donne l'essentiel — toutefois l'édition de Labriolle- J. Perret n'y figure pas. La traduction de M. Riber m'a paru — autant qu'il m'est permis d'en juger — épouser exactement les méandres de la phrase augustinienne ; notamment, dans la phrase du l. I, 9, 6, qui commence à *non solum* et se termine à *officia caritatis* (23 lignes !), où M. Riber, comme du reste Ch. de Labriolle, a su rester fidèle au texte, sans trop le découper.

Cette Collection est bien présentée : beau papier, caractères bien lisibles, entoilage, vert et or, élégant. Elle mérite d'être connue, non seulement du public de langue espagnole, et l'effort accompli par M. Bassols de Climent et ses collaborateurs mérite toute notre estime.

A. Ernout.

ORIENTII, *Commonitorium, Carmina Orientio tributa.* Testo critico, a cura di Carmelo A. RAPISARDA. Centro di studi sull' antico Cristianesimo, Università di Catania, 1958 ; in-8°, 187 p.

Le *Commonitorium* d'Orientius n'a eu que trois éditions depuis la fin du XVIIIe siècle (la *Patrologie latine* de Migne reproduit l'édition Galland de 1774). La plus récente — et médiocre —, due à Sister M. D. Tobin (Washington, 1945), ne fait que reprendre non pas même le texte de l'édition Bellanger de 1902, mais celui de R. Ellis (*C. S. E. L.*, 16, de 1888), trop souvent inexact. M. Rapisarda, spécialiste de la littérature et du latin chrétiens, était des plus qualifiés pour reprendre le travail de façon plus scientifique. Après avoir déblayé dans les premières pages les problèmes de datation (grâce à l'allusion de 2, 165-184 à l'invasion de la Gaule en 406/407 par les Alains) et l'identification de l'auteur (St. Orientius, évêque d'Auch dans la première moitié du Ve siècle), il étudie la tradition représentée par deux manuscrits : le *Turonensis* (A), du début du XIe siècle, dont les corrections témoignent qu'il a subi une révision sérieuse, mais sans être confronté avec un autre exemplaire, et, pour le livre I seulement, l'*Aquicinctinus* (B), aujourd'hui perdu, mais ayant servi de base à l'édition Delrio (Anvers, 1600) (M. Rapisarda fait justice de l'existence d'un prétendu *codex Oxoniensis* mentionné par R. Ellis). L'examen des divergences permet de conclure que les leçons de *A* sont meilleures que celles de *B* (mais dans quelle mesure *toutes* celles de *B* remontent-elles au manuscrit perdu?) et les lacunes de *B* montrent l'indépendance des deux branches de la tradition.

Les pages 33-46 de l'Introduction sont consacrées à l'étude critique d'environ soixante passages et une table de concordances (p. 78-81) permet de confronter les leçons divergentes de la présente édition et de celles d'Ellis et de Bellanger.

L'édition de M. Rapisarda est caractérisée par un retour au texte, surtout si on la compare à l'édition donnée en 1902 par Bellanger, qui adoptait presque systématiquement les corrections arbitraires de Havet, ainsi : 1, 9, *nunc AB* Rapisarda : *nos* Havet-Bellanger ; 38, maintien de *ora* ; 130, maintien de *habes* (*aues* Baehrens) ; 247, *et licet melius* (contre l'inutile *haec licet in melius* de Havet) ; 417 ; 447-448 ; 455, *corpore AB* (*pectore* Havet) ; 493, *portus AB* (*motus* Baehrens, *fluctus* Havet) ; 505, *mortes B* Rapisarda (*mentes A messes* Havet) ; 2, 157, *conscendunt A* (*-tingunt* Baehrens, *-fundunt* Havet), etc. Pour comprendre à quel point le texte avait pu être défiguré par les éditeurs, il suffira de comparer le texte de *A* à 2, 215-216, pour lequel M. Rapisarda n'a admis qu'une correction (*inter eum* de Schurzfleisch, assuré par Hiér., *Epist.* 60, 14, pour *ntereunt* de *A*) :

Inter eum decies qui ternos uixerit annos
Atque illum uixit qui modo millesimum,

et celui de Havet-Bellanger :

Intereunt decies qui denos uixerit annos
Atque dies luxit cui modo uix decimus.

C'est pourquoi M. Rapisarda a voulu assurer ses leçons et ses corrections par des explications d'ordre paléographique (ainsi 1, 3 ; 103 ; 545, etc.). Mais, pour la correction de *et* en *uel* de Hudson-Williams dans 1, 377, *Sanctus uel uictor per tot modo praelia miles*, il me paraît assez difficile de supposer la faute *ūl* > *ut* > *et*, malgré l'emploi assez fréquent de *uel* pour *et* dans Orientius. Il me semble, d'autre part, possible de maintenir le texte de *A* sur divers points, ainsi 1, 86, où M. Rapisarda reprend la leçon des éditeurs anciens :

Vnum incorporeum perpetuumque sacrum,

et rejette (p. 36) celle de *A*, *perpetuoque*, comme non conforme à l'*usus scribendi* d'Orientius, qui présente de longues séries d'épithètes. Mais, outre que l'usage de *-que* dans cette position est anormal chez cet auteur, comme le reconnaît M. Rapisarda lui-même, je note qu'il emploie l'adverbe *perpetuo* (1, 296) ; — 2, 49, je ne vois pas la difficulté présentée par *dum* (*nunc* Rapisarda) ; — 207, *pereunt quaecumque genuntur* (Rapisarda, reprenant la conjecture d'Hudson-Williams : *geruntur A*). Sans doute, deux passages de Lucrèce offrent bien la faute *geruntur* pour *genuntur*, mais le verbe *geno* n'est plus attesté après Varron et l'est même rarement avant. Ce serait ici un archaïsme peu vraisemblable, et *gerere* se rencontre au sens de « produire », par exemple dans Tertullien, *ad ux.* 1, 5, *gerere liberos*.

Cette édition très soignée, pourvue d'un index uerborum complet, d'une bibliographie exhaustive (elle ne nous fait grâce d'aucun compte rendu, ni même des ouvrages généraux de littérature et des manuels de bibliographie), met enfin à la disposition des érudits un texte solide et bien établi.

Jacques André.

Aviani *Fabulae*, rec. A. Guaglianone. Torino, Paravia, 1958 ; in-8°, lxiv-122 p.

Une édition des fables d'Avianus n'était pas un luxe inutile. L'édition de E. Baehrens, *P. L. M.*, V (1882), faisait appel à une infime partie de la tradition manuscrite et compte trop de corrections. Celle de R. Ellis (1887) est téméraire, comme toutes celles que cet auteur a entreprises (voir, par exemple, son *Ibis*), et ses fantaisies n'ont pas toutes été notées par M. Guaglianone ; celle de J. W. Duff-A. M. Duff (coll. Loeb, 1934) ne pouvait être tenue pour critique. M. Guaglianone n'a pas voulu se borner, comme ses prédécesseurs, à appuyer son édition sur un petit nombre de manuscrits anciens, alors que des manuscrits des fables d'Avianus se trouvent dans presque toutes les bibliothèques d'Europe, tant leur texte a servi dans l'enseignement du Moyen Age (cf. le commentaire d'Alcuin). Il a retenu quatorze manuscrits principaux, et quatre-vingt-onze secondaires, qu'il a presque tous colligés personnellement (*neque annis neque cruribus neque oculorum aciei peperci*, p. viii), mais dont il nous fait grâce dans son apparat, sagement et heureusement : on voit ce que cela eût donné par l'apparat de la fable 26 (p. 48). La préface est entièrement consacrée à l'étude des manuscrits répartis en deux classes (Δ et Σ), une troisième (Π) étant réservée par l'auteur aux innombrables manuscrits du xie-xiie siècle jusqu'au xve, corrigés, contaminés et interpolés.

On ne s'étonnera pas que le texte de cette édition soit nettement supérieur à celui des précédentes. D'abord parce qu'elle corrige un certain nombre d'erreurs de lecture, mais aussi parce qu'elle se présente comme un retour au texte des manuscrits, en éliminant la plupart des conjectures proposées et admises jusqu'ici : par exemple, 11, 8, *solitam* (*solidam* Ellis, Duff, *coctam* Baehrens) ; 17, 6, *eram* (*eam* Froehner, Duff, *ualeam* Baehrens) ; 17, 11, *dum quisnam* (*quis deus* Baehrens, *nempe quis* Ellis, Duff) ; 19, 3, *cunctis* (*cum istis* Baehrens, Duff, *dumis* Ellis) ; 28, 12, *quam ferus in domini* (*quam in domini Boreas* Baehrens, Duff) ; 37, 13, *gemitu* (*gemuit* Baehrens, Duff), etc. Deux appendices concernant, l'un les faits de syntaxe, l'autre les faits métriques, un index donnant la correspondance avec les fables imitées d'Ésope, Phèdre et Babrius, un Index omnium uerborum, un Index omnium uerborum ex epimythiis, font de cette sérieuse et bonne édition un utile instrument de travail pour ceux qui voudront étudier le genre de la fable dans l'antiquité.

Jacques André.

DICTYS CRETENSIS, éd. Werner EISENHUT. Leipzig, Teubner, 1958 ; in-8°, LII-150 p. Prix : 7 M. 60.

La dernière édition du *Bellum Troianum* de Dictys Cretensis remonte à 1872 ; elle a paru également chez Teubner, par les soins de F. Meister, qui utilisa presque uniquement le *codex Sangallensis* 197 (*G*) ; à cette source le nouvel éditeur a joint d'autres manuscrits de la même famille qu'il réunit sous le sigle γ ; en outre, il a découvert une seconde famille (ε) dont le principal représentant est un *codex Aesinas lat. n. 8* (E) qu'il estime *gravissimum vetustissimumque nondum ad textum constituendum adhibitum* (p. XXII), connu d'autre part des éditeurs de la *Germanie* et de l'*Agricola* de Tacite. Du minutieux examen des représentants les plus qualifiés de ces deux familles, il a dressé un *stemma codicum* complet, en même temps qu'il a établi un texte plus sûr que celui de ses devanciers. En outre, il a publié, après le texte latin, le papyrus trouvé à Tebtunis, qui contient un fragment assez long du texte grec de Dictys, permettant d'affirmer la réalité du modèle grec et l'exactitude de la traduction latine due à Septimius (?), ce dont on avait douté jusqu'ici. On voit par là les améliorations apportées par l'excellente édition de M. Eisenhut à notre connaissance de Dictys Cretensis. Étant donné que ce texte — avec celui de Darès le Phrygien — a été pendant tout le Moyen Age la source principale où les auteurs ont puisé leur connaissance de la légende troyenne, il n'est pas inutile d'en avoir une version correcte.

A. ERNOUT.

Giovanni Battista PIGHI, *I ritmi e i metri della poesia Latina*. Brescia, La Scuola editr., 1958 ; in-8°, 224 p.

Après son recueil de textes intitulé *La Poesia religiosa romana*, M. Pighi publie une étude sur les rythmes et les mètres de la poésie latine, « con particolare riguardo all'uso di Catullo e d'Orazio ». C'est donc surtout de la poésie lyrique qu'il est question dans cet ouvrage, des rapports de la lyrique latine avec ses modèles grecs, de la déclamation et du chant. M. Pighi attache une particulière importance à la musique du vers, et la grande originalité de son livre est d'avoir « mis en musique » un certain nombre de poèmes : parmi ces enregistrements figurent, du reste, des poésies modernes, ainsi la *Rose* de Ronsard, transcrite par Le Jeune (p. 157 et 196) ; ou bien encore une ode de Catulle, XXV, v. 9-13, a été accompagnée du fragment de Chopin, op. 38. Je ne suis pas assez musicien pour juger de la convenance de ces adaptations ; en tout cas, elles ont le mérite de rendre vivantes des œuvres que les traités ordinaires de métrique et de prosodie découpent sans les animer.

A. ERNOUT.

A. E. ASTIN, *The Lex Annalis before Sulla* (Coll. Latomus, vol. XXXII). Bruxelles, Latomus, 1958 ; in-8°, 48 p.

Proposée en 180 av. J.-C. par le tribun de la plèbe L. Villius, cette loi avait pour objet de fixer, dans un texte précis, les règles du *cursus honorum* : âge minimum pour occuper une magistrature curule, ordre d'avancement, intervalle obligatoire entre deux charges : de là son nom de *Lex Annalis*. Il est probable qu'elle n'a fait que codifier des règles tracées par l'usage et le *mos maiorum*. Les conclusions auxquelles est parvenu Mommsen dans l'étude de cette loi ont été examinées de nou-

veau par M. Astin, qui enseigne l'histoire ancienne à l'Université de Belfast ; son étude confirme dans l'ensemble et précise sur quelques points de détail les observations du grand historien allemand.

A. Ernout.

Ugo Coli, *Il diritto publico degli Umbri e le Tavole Eugubine*. Milan, Dott. A. Giuffré ed., 1958 ; in-8°, 100 p.

On sait que le texte des Tables Eugubines est loin d'être intelligible dans toutes ses parties, et que sur bien des points des interprétations divergentes — et toutes aussi douteuses — ont été proposées, ou que les traducteurs se sont résignés à un *non liquet* : les travaux des derniers éditeurs, G. Devoto, Gino Bottiglioni, Vitt. Pisani, Emil Vetter, J. W. Poultney, pour ne pas remonter plus haut, en fournissent mainte preuve. C'est cette incertitude qui a conduit M. Ugo Coli, professeur de l'histoire du droit romain à l'Université de Florence et auteur d'un *Saggio di lingua etrusca* (Florence, 1947), à reprendre l'examen des Tables, du point de vue juridique, et à donner à de nombreux mots des sens nouveaux et qui aux linguistes paraîtront, je le crains, souvent aventurés : je doute, par exemple, qu'ils admettent que l'obscur vufiune, *uofione* (dat. sg. I a 20, VI b 19) puisse être « probabilmente deformazione fonetica di *Fufluns*, nome etrusco di Dioniso », ou que Krapuvi / *graboui* (acc. sg. I a 3, VI a 23, etc.) soit un composé « di χαίρω e di βοῦς del tipo Χαίριππος » (p. 8), que *arsmo* doive se traduire par « arma » et *dersecor* par « dēdĕcore », que *perca* soit un dérivé de « πήρα o *pera* ». Heureusement, tout n'est pas de cette veine dans cette étude, et le juriste se manifeste avec plus de succès dans l'interprétation de certains termes, comme *fratreks*, *kvestur*, *adfertur*, *uhtur*, *uhtretie* (p. 37-50). Mais ce livre nous fournit l'occasion de constater, une fois de plus, combien, en dehors du latin, notre connaissance des dialectes italiques est lacunaire et incertaine.

A. Ernout.

Reino Hakamies, *Glossarium latinitatis medii aevi Finlandicae*. Helsinki, 1958 ; in-8°, XVI-188 p.

Sous le patronage de l'Académie des Sciences finlandaise, M. Reino Hakamies, qui s'est déjà fait connaître par de bons travaux concernant le latin, publie ce Glossaire du latin médiéval en Finlande. En attendant la publication, sans doute lointaine, du nouveau Du Cange, de pareils lexiques peuvent fournir d'utiles compléments au vieux Glossarium. Celui-ci a l'avantage d'être bref tout en étant complet, et de reposer sur une documentation abondante et précise. Chaque mot latin est accompagné de sa traduction en finlandais, en suédois et en français. Le dépouillement a été exécuté sur la neuvième édition du *Dictionnaire latin-allemand* de Georges ; la limite dans le temps fixée en principe à 1530 — avec quelques dépassements. En feuilletant ce Glossaire, j'ai découvert quelques néologismes, par exemple : *bombarda* « pièce d'artillerie », *bondo* « paysan libre et censitaire », *brascum* « malt », *braxator* « brasseur », *koggo*, suéd. *kogge* « navire hanséatique de haut bord », *ortuga*, suéd. *örtug* « monnaie suédoise », etc. Comme d'ordinaire, la plupart des mots nouveaux sont des latinisations plus ou moins habiles de termes de la langue courante, et les emprunts aux langues voisines ne manquent pas.

A. Ernout.

Ugo Enrico Paoli, *Il latino maccheronico*. Firenze, F. Le Monnier, 1959 ; in-8°, 258 p.

La Bibliotechina del Saggiatore, que dirige M. Bruno Migliorini, renferme nombre de travaux intéressants sur le langage ; je relève, dans le catalogue, des *Studi sul linguaggio del Machiavelli* et des *Studi sul linguaggio del Tasso epico*, tous deux de F. Chiappelli ; une étude de R. Sabbadini sur *Il metodo degli Umanisti* ; de M. B. Migliorini, un essai de définition du vocabulaire intitulé *Che cos'è un vocabolario* ; d'A. Manzoni et G. Capponi, un *Saggio di vocabolario italiano secondo l'uso di Firenze*, a cura di G. Macchia. Il était naturel que dans cette collection figurât un exposé du « latin macaronique » ou « latin de cuisine » « *latinus grossus* », ce divertissement de clercs qui, grâce à Folengo, eut sa place dans la littérature, franchit les Alpes pour pénétrer jusqu'en Pologne, et en France même inspira des pages savoureuses à Rabelais et à Molière. Personne plus que M. U. E. Paoli n'était apte à traiter le sujet : il l'a fait en érudit et en poète, sachant découvrir l'habileté technique de l'écrivain dissimulée sous le masque d'une fantaisie barbare, et la valeur poétique du genre qu'il a, sinon créé, du moins porté à sa perfection. Le livre se compose de deux parties : la première, qui reprend un cours fait à la Radio italienne, est en quelque sorte une introduction à la connaissance de la littérature macaronique, destinée aux lecteurs ou aux auditeurs, qui, sans être latinistes de profession, désirent savoir « che cosa precisamente s'entenda per latino maccheronico, e in qual modo questo latino costituisca una provincia, non fra le meno interessanti, delle letterature moderne » ; la seconde partie, composée de quatre appendices, a pour objet de « dimostrare che nel maccheroneo folenghiano si ha un linguaggio sottoposto a leggi rigorissime », et, par suite, d'établir les règles auxquelles devra se conformer le futur éditeur de l'œuvre de Folengo ; sera-ce M. Paoli lui-même? On le souhaiterait.

Il semble qu'on ne lise plus guère Folengo en France, et, dans la *Nota bibliografica*, M. Paoli n'a trouvé à citer qu'un seul titre français : les *Macaroneana* d'O. Delepierre, Paris, 1852 (daté de 1862 et attribué à Delapierre, dans le *Nouveau Larousse universel* en 2 vol.). Pourtant, les historiens de la langue et de la littérature latine, italienne, française, les médiévistes et les humanistes y trouveraient leur profit — sans compter les amateurs de l'esprit rabelaisien — et les lecteurs de Raymond Queneau.

A. Ernout.

Gunnar Tylander, *Mélanges d'étymologie cynégétique* (Cynegetica, V). Lund, Carl Bloms Bocktr., 1958 ; in-8°, 332 p.

Ce volume V des *Cynegetica* ne décevra pas les lecteurs habituels de M. Tylander. Ils y trouveront la même richesse de documentation, la même clarté de l'exposé, la même sûreté des explications. Les termes techniques étudiés ici font partie du vocabulaire français ou anglais ; les sens qu'ils présentent proviennent de développements ou de restrictions qui se sont produits à l'intérieur de chaque langue ; mais l'auteur ne manque pas, lorsqu'il est nécessaire, d'en rappeler l'étymologie latine : qu'on lise, par exemple, l'étude qu'il consacre au vieux français *trailler*, *troler*, angl. *trail*, issu d'un latin **tragulare*, dénominatif de *tragula*, dérivé du verbe *traho*, que Varron emploie pour désigner la herse, et Pline, le filet. Ce vocabulaire de la chasse est en train de disparaître, comme la chasse elle-même, ou du moins la chasse à courre, dont les équipages s'amenuisent d'année en année. Il faut être

reconnaissant à M. Tylander de le recueillir et de l'expliquer avec tant de compétence et de soin.

A. Ernout.

Jacques Heurgon, *Le trésor de Ténès*. Paris, Arts et métiers graphiques, 1958 ; in-8°, 8 p. + 40 planches.

Publié par la Sous-Direction des Beaux-Arts de la Délégation générale du Gouvernement en Algérie, ce livre apportera à nombre de lecteurs la révélation d'un ensemble de bijoux que peu d'initiés jusqu'à présent avaient eu le privilège de connaître. Il s'agit d'une trouvaille fortuite, faite le 16 mars 1936, à Ténès, au cours des travaux de construction de la maison-voyère de la ville. Ce trésor fut immédiatement recueilli par Louis Leschi, directeur des Antiquités de l'Algérie, qui le fit transporter dans les réserves du Musée archéologique d'Alger, se promettant de le faire connaître au public quand il en aurait achevé l'étude. Mais Leschi, absorbé par d'autres tâches, mourut sans avoir abouti ; et c'est sur l'intervention de M. Albert Grenier, inspecteur des Antiquités de l'Algérie, que M. Heurgon a bien voulu se charger de reprendre la description et l'interprétation — celle-ci souvent difficile — de ces pièces rares. Elles sont au nombre de dix-neuf, dont dix-sept en or, une en argent, une en bronze, fibules, garnitures de ceinture, bracelets, étuis ; quelques-unes en opus interrasile, la plupart d'un caractère unique. Elles constituent un document d'une exceptionnelle valeur pour l'étude de l'art du Bas-Empire. L'étude magistrale de M. Heurgon en fait ressortir tout l'intérêt.

A. Ernout.

H. Stern, *Recueil général des mosaïques de la Gaule* ; I. *Gaule-Belgique*, 1. X^e^ supplément à « Gallia ». C. N. R. S., 1957.

Le *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, dont voici le premier fascicule, consacré à la partie occidentale de la Province de Belgique, est destiné à remplacer les deux volumes de l'*Inventaire des mosaïques* publiés en 1909 par G. Lafaye et A. Blanchet. Beaucoup plus complet, il comprendra non seulement l'inventaire des mosaïques découvertes depuis, dont le nombre est considérable (47 sur les 140 répertoriées dans ce fascicule sont nouvelles), mais également une notice particulière à chacune, donnant : le lieu et la date de la trouvaille, les dimensions et l'état au moment de la découverte, les dimensions et l'état actuels, le lieu de conservation, la description, une bibliographie, des illustrations, des observations et la date. On voit à quelles recherches ingrates M. Stern a dû se livrer, mais aussi quel instrument de travail incomparable il nous donne là. Un chapitre en appendice est consacré aux mosaïques médiévales, un autre aux notices éliminées, avec une table des concordances avec l'*Inventaire* et un index topographique. Les reproductions comprennent cinquante-six planches d'exécution soignée, où figurent également les dessins relevés de mosaïques disparues. Malheureusement, les documents concernant cette partie de la Gaule-Belgique sont artistiquement pauvres, la plupart étant à dessin géométrique de types connus. Mais cet excellent début fait bien augurer de la suite.

Jacques André.

Hugo Henricus Paoli, I. *Fabellae tres* ; II. *Indorum sapientia.* Florence, In aed. F. Le Monnier, 1959 ; 2 vol. in-8°, 52 et 54 p. — III. Willem Busch, *Maximi et Mauritii Malefacta* ab H. H. Paoli latinis uersibus enarrata. Florence, Le Monnier, 1959 ; in-8°, 61 p.

Dans une collection intitulée *Bibliotheca scriptorum recentiorum*, qu'il dirige avec M. Alfr. Bartoli, M. U. E. Paoli a fait paraître ces deux élégantes plaquettes, spirituellement illustrées, qui sont une joie pour l'esprit et pour les yeux. Dans la première figurent trois légendes : 1° l'âne, le bœuf et le riche marchand, d'après les *Mille et une nuits* ; 2° l'âne inculpant Prométhée, d'après *Zeus u. das Pferd* de Lessing ; 3° la belle-fille du roi, d'après une légende indienne. La seconde contient 250 proverbes empruntés à « la sagesse des Indiens ». M. U. E. Paoli est aussi bon prosateur que poète, et l'on ne peut qu'admirer sa virtuosité.

Cette virtuosité, il vient d'en donner une nouvelle preuve dans la traduction en hexamètres dactyliques du conte enfantin de Willem Busch, *Max und Moritz*, bien connu du public allemand. Les illustrations, un peu vieillotes, de Busch, s'adaptent bien au texte. Le voilà bien : *Le latin sans pleurs* ! Et je dois citer encore les *Fabulae pueriles* de Wil. Busch, traduites en vers latins, toujours par M. U. E. Paoli, et toujours avec les dessins de Busch (Florence, Le Monnier, 1960) : 20 fables, 152 pages in-8°. C'est un volume charmant que je viens de recevoir, et qui s'ajoute heureusement aux précédents.

A. Ernout.

Hugo Henricus Paoli, *Ciceronis filius.* Florence, F. Le Monnier, 1958 ; in-8°, 96 p.

Ce fils de Cicéron n'est autre qu'une *puerilis narratio ad domesticos Romanorum mores illustrandos in usum scholarum redacta*, que M. H. H. Paoli a composée pour initier au latin une jeune Italienne, sans doute la fille d'un de ses amis. Ce n'est pas le premier livre qu'il écrit à l'intention de la jeunesse ; il excelle à rendre l'enseignement vivant et plaisant. Francisca Paoletti et ses condisciples apprendront beaucoup à lire ce petit ouvrage qui traite de tous les aspects de la vie romaine, écrit dans un latin élégant et clair, et muni d'illustrations bien choisies.

A. Ernout.

Acta Classica, vol. I, 1958 : « *Roman Life and Letters* », Studies presented to T. J. Haarhoff, prof. of Class. at the Univ. of the Witwatersrand, 1922-1957. Cape Town, A. A. Balkema 1959 ; in-8°, 178 p.

Ces *Acta Classica* forment le premier volume publié par « Die klassieke Vereining van Suid-Afrika », qui a été fondée à Prétoria le 4 avril 1956, avec pour objet de défendre et propager les humanités classiques dans les collèges et les universités sud-africains. L'Association espère pouvoir faire paraître un volume par an. Celui-ci, qui ouvre la série, est dédié au professeur Haarhoff, frappé par l'âge de la retraite à soixante-cinq ans, après avoir occupé pendant de nombreuses années la chaire « of Classics » à l'Université de Witwatersrand. Ayant fait ses études en Angleterre, à Oxford, et en Allemagne, à Berlin, et publié ses travaux en anglais et en « afrikaan », son activité n'est guère connue en France, mais la liste de ses travaux est longue ; et à l'étude de l'antiquité gréco-romaine, et surtout des poètes latins, notamment Virgile et Catulle, il a joint l'examen des problèmes actuels qui se posent dans l'Afrique du Sud : des titres comme *Vergil in the Experience of South-Africa* sont significatifs.

Ce volume de Mélanges comprend seize articles, dont plusieurs provenant de savants étrangers, ainsi M. P. J. Enk, qui a eu la coquetterie d'écrire sa contribution en français. La moitié environ de ces articles concerne la littérature latine, l'autre, l'histoire proprement dite. Du reste, je ne puis mieux faire que d'en donner la liste :

1. H. Wagenwoort : De praepositionis apud poetas Latinos loco, p. 5.
2. G. P. Goold : A lost manuscript of Lucretius, p. 21.
3. W. F. Jackson Knight : Vergils Latin, p. 31.
4. B. Farrington : Vergil and Lucretius, p. 45.
5. R. E. H. Westendorp Boerma : Vergil's debt to Catullus, p. 51.
6. Karl Büchner : Humanitas Horatiana, a. p. 1-37, p. 64.
7. Ettore Paratore : Lo *Hercules Oetaeus* è di Seneca ed è anteriore al *Furens*, p. 72.
8. H. J. Rose : The dream of Pompey, p. 80.
9. P. J. Enk : A propos d'Apulée, p. 85.
10. C. P. T. Naudé : Battles and Sieges in Ammianus Marcellinus, p. 92.
11. F. Smuts : Stoïsynse invloed op Tiberius Gracchus, p. 106.
12. T. F. Carney : The death of Marius, p. 117.
13. J. A. O. Larsen : The Policy of Augustus in Greece, p. 123.
14. † M. Cary : The frontier policy of the Roman empereors down to A. D. 200, p. 131.
15. S. Davis : Writing and the Epic, p. 139.
16. C. A. van Rooy : Die probleem van die oorsprong van die groot Alexandrynse biblioteek, p. 147.

Un index, p. 175-178, termine le volume. On ne peut que souhaiter le succès à la nouvelle Association, et voir paraître un second volume, dû cette fois tout entier aux philologues sud-africains.

A. Ernout.

Sacris erudiri, IX. *Pour une nouvelle édition de la littérature médiévale.* Turnhout (Belgique), Éd. Brepols, 1958 ; in-8°, 14 p.

Malgré ses défauts reconnus, la *Patrologie* de Migne demeure l'ouvrage indispensable aux érudits qu'intéresse l'histoire de l'Église ; aussi les éditions Brepols, qui assument déjà la publication du *Corpus Christianorum*, sous la direction des moines de l'abbaye Saint-Pierre de Steenbrugge, ont-elles inclus dans le fonds de leur librairie les deux *Patrologies* de Migne. Certains volumes seront refaits entièrement, d'autres reproduits mécaniquement, munis d'une nouvelle préface qui les rajeunira ; enfin, des volumes supplémentaires, au nombre de quatre, contiendront des textes qui manquent dans les quatre-vingt-seize premiers tomes de la *Patrologie latine* : un premier fascicule vient d'être publié ; il comporte 475 pages et embrasse les treize premiers tomes de la *Patrologie*. En outre, une *Continuatio Mediaevalis* au *Corpus Christianorum* est projetée, pour laquelle on prévoit un minimum de quarante volumes. Seules les abbayes bénédictines sont à même de mener à bien des publications d'aussi longue haleine : *uno auolso non deficit alter*. Quel détachement, et que nous sommes loin du siècle !

A. Ernout.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Archilochos. Griechisch und deutsch herausgegeben von Max Treu (Tusculum-Bücherei). München, E. Heimeran, 1959, 261 p., rel. DM. : 11.50.

Archives (The) of Aurelius Isidorius in the Egyptian Museum, Cairo, and the University of Michigan (P. Cair. Isidor.), ed. by Arthur E. R. Boak and Herbert Chayyim Youtie. Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1960, in-4°, xix-480 p., 7 pl., rel. $: 17.50.

Aristotelis. *Ars rhetorica*, recognovit brevique adnotatione critica instruxit W. D. Ross. Oxford, University Press, 1959, xiii-206 p., rel. Sh. : 25/.

Böhme (Robert). *Bühnenbearbeitung Äschyleischer Tragödien*, 2ter Teil. Basel, B. Schwabe, 1959, 160 p. F. S. : 15.

Bruto (Marco Giunio). *Epistole greche*, a cura di Luigi Torraca (Coll. St. Gr., 31). Napoli, Libr. Scientifica ed., 1959, lx-103 p. L. : 2.000.

Burguière (Paul). *Histoire de l'infinitif en grec* (Études et Commentaires, 33). Paris, C. Klincksieck, 1960, 239 p. N. F. : 26.

Caputo (Giacomo). *Il teatro di Sabratha e l'architettura teatrale africana* (Monografia di Archeologia libica, 6). Roma, Bretschneider, 1959, in-4°, 90 p., 93 pl. h. t. (groupant 102 photos et 35 plans) et 2 fig. in t. L. 10.000.

Carmina certaminis poetici Hoefftiani : F. M. Brignoli, *Emeriti* ; G. B. Pigato, *Pax in bello* ; M. Paolillo, *Portus*. Amstelodami, Acad. r. disc. ned., 1959, 47 p. Fl. : 4.50.

Chadwick (John). *The Knossos Tablets*, a revised transliteration of all the texts in Mycenaean Greek recoverable from Evans' excavations of 1900-1904, by E. L. Bennett, J. Chadwick, M. Ventris, 2nd edition with corrections and additions, with the assistance of Fred W. Householder (Bull. supplt., n° 7). London, Institute of Classical Studies, in-4°, 1959, vi-140 p.

Charles-Picard (Gilbert). *La civilisation de l'Afrique romaine*. Paris, Plon, 1959, vi-410 p., 49 pl. h. t., 5 cartes. N. F. : 20,05.

Cicéron, *Discours*, tome 19 : *Philippiques*, 1 à 4, texte établi et traduit par André Boulanger et Pierre Wuilleumier. Paris, Les Belles-Lettres, 1959, 204 p., dont 123 p. doubles. N. F. : 9.

Delcourt (Marie). *Oreste et Alcméon, étude sur la projection légendaire du matricide en Grèce* (Bibl. Fac. Liège, 151). Paris, Les Belles-Lettres, 1959, 117 p., 7 pl. h. t. N. F. 10.

Deonna (W.). *Un divertissement de table « A cloche-pied »* (Coll. Latomus, 40). Bruxelles, Latomus, 1959, 40 p. F. B. : 60.

Drijkoningen (Ferdinand Frans Joseph). *Temps et journal intime, essai sur l'œuvre de Maurice de Guérin* (thèse). Assen, Van Gorcum, 1959, 155 p.

Ehrenberg (Victor). *The Greek State*. Oxford, B. Blackwell, 1960, vii-280 p., rel. Sh. 36/.

Elliott (Ralph W. V.). *Runes, an introduction.* Manchester, University Press, 1959, xvi-124 p., 24 pl., 2 fig., 2 cartes, rel. Sh. : 30/.

Erbse (Hartmut). *Beiträge zur Ueberlieferung der Iliasscholien* (Zetemata, 24). München, C. H. Beck, 1960, xi-444 p. DM. : 38.

Aischylos. *Die Fragmente der Tragödien*, herausgegeben von Hans Joachim Mette (D. Ak. d. Wiss. zu Berlin, 15). Berlin, Akademie-Verlag, 1959, x-307 p. DM. : 47.50.

Euripide. *Ifigenia in Aulide* (texte), introd. e commento di Giuseppe Ammendola, 3a ed. riv. da Vittorio d'Agostino. Torino, S. Lattes ed., 1959, xxvi-155 p., 1 pl. L. : 800.

Euripide. Tome 7 : *Oreste*, texte établi et annoté par Fernand Chapouthier et traduit par Louis Méridier. Paris, Les Belles-Lettres, 1959, 102 p., dont 72 p. doubles. N. F. 7,50.

Fontenrose (Joseph). *Python, a study of Delphic myth and its origins.* Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1959, xix-617 p., 28 fig., 3 cartes, rel. $: 10.

Frings (Hermann Josef). *Medizin und Arzt bei den griechischen Kirchenvätern bis Chrysostomos* (thèse). Bonn, 1959, 129 p.

Frisk (Hjalmar). *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Lief. 9 : κάλχη-κλάδος. Heidelberg, C. Winter, 1959, p. 769-864. DM. : 8.60.

Gagnepain (Jean). *Les noms grecs en* -ΟΣ *et en* -Ā ; *contribution à l'étude du genre en indo-européen* (Études et Commentaires, 31). Paris, C. Klincksieck, 1960, 107 p. N. F. : 20.

Galiano (Manuel F.). *Diecisiete tablillas micenicas* (t. à p. de *Estudios clásicos*, 26). Madrid, C. S. I. C., 1959, p. 111 à 228. P. : 75.

Gaya Nuño (« Benito »). *Sobre un giro de la lengua de Demóstenes* (Manuales de *Emerita*, 17). Madrid, Instituto A. de Nebrija, 1959, 89 p. P. : 60.

Gélase Ier. *Lettre contre les Lupercales* et *Dix-huit messes du sacramentaire léonien*, introd., texte crit., trad. et notes de G. Pomarès (Sources chrétiennes, 65). Paris, Éd. du Cerf, 1959, 273 p. N. F. 13,80.

Gil Fernandez (Luis). *Nombres de insectos en griego antiguo* (Manuales de *Emerita*, 18). Madrid, Instituto A. de Nebrija, 1959, xii-265 p. P. : 150.

Greenidge (A. H. J.) and Clay (A. M.). *Sources for Roman history* (133-70 B. C.), collected and arranged, 2nd ed. revised by E. W. Gray. Oxford, Clarendon Press, 1960, viii-319 p., rel. Sh. : 21/.

Guyot (Lucien) et Gibassier (Pierre). *Les noms des plantes* (Que sais-je, 856). Paris, P. U. F., 1960, 128 p. N. F. : 2.

Hammond (Mason). *The Antonine Monarchy* (Papers and Monographs, 19). Rome, American Academy, 1959, xi-527 p. $: 9.

Hammond (N. G. L.). *A history of Greece to 322 B. C.* Oxford, The Clarendon Press, 1959, xxiv-690 p., 42 fig. et cartes, rel. Sh. : 35/.

Hipparchus. *The Geographical Fragments*, ed. with an introd. and comment. by D. R. Dicks. University of London, The Athlone Press, 1960, xi-215 p. Sh. : 45/.

Koppers (Bertha Theodora). *Negative conditional sentences in Greek and some other Indo-European languages* (thèse Utrecht). S. l. n. d. (La Haye, 1959?), 133 p.

Korzeniewski (Dietmar). *Die Zeit des Quintus Curtius Rufus* (thèse). Köln, 1959, v-90 p.

Lafontaine (Jacqueline). *Peintures médiévales dans le temple dit de la Fortune Virile à Rome* (Ét. de phil., d'archéol. et d'hist. anc., 6). Bruxelles, Institut histor. belge de Rome, 1959, pet. in-4°, 83 p., 22 pl., dont 6 en couleurs, 25 fig.

Lambrechts (Roger). *Essai sur les magistratures des Républiques étrusques* (Ét. Phil., Arch. et Hist. anc., 7). Bruxelles, Institut historique belge de Rome, 1959, 218 p., 45 pl., 4 fig. F. B. : 200.

Lana (Italo). *I* Progimnasmi *di Elio Teone.* Vol. 1 : *La storia del testo.* Torino (Bibl. d. Fac. di Lett.), 1959, 175 p., 5 pl. L. : 2.000.

La Penna (Antonio). *L'interpretazione sallustiana della guerra contro Giugurta.* Ann. della Sc. norm. super. di Pisa, ser. I, vol. 28 (1959), fasc. 1-4.

Lévêque (Pierre). *Aurea Catena Homeri ; une étude sur l'allégorie grecque* (Ann. litt. U. Besançon, 27). Paris, Les Belles-Lettres, 1959, 91 p. N. F. : 9.

Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum, vol. II, fasc. 1 (9) : *Cabaciolum-Caprasia.* Wrocław-Kraków-Warszawa, 1959, in-4°, col. 1-160. Zl. : 22.

Loenen (J. H. M. M.). *Parmenides, Melissus, Gorgias, a reinterpretation of Eleatic philosophy.* Assen (P.-B.), Van Gorcum, 1959, 207 p., rel. Fl. : 16.50.

Luck (Georg). *The Latin Love Elegy.* London, Methuen, 1959, 182 p., rel. Sh. : 22/6.

Lucrezio. *Naturaleza de las cosas*, trad. e introd. de Carlos A. Disandro. La Plata, Editor. Andes, 1959, 244 p.

Méautis (Georges). *Mythologie grecque.* Paris, Éd. A. Michel, 1959, 268 p., 8 pl. N. F. : 12.

Moulinier (Louis). *Quelques hypothèses relatives à la géographie d'Homère dans l'Odyssée* (Publ. Annales Fac. Lettres d'Aix, 23). Aix-en-Provence, Éd. Ophrys et Paris, Libr. C. Klincksieck, 1958, 139 p., 2 plans. N. F : 14.

Munding (Heinz). *Hesiods Erga in ihrem Verhältnis zur Ilias.* Frankfurt am Main, Vittorio Klostermann, 1959, viii-179 p. DM. : 18.50.

Nigellus de Longchamp, dit Wireker. Vol. 1 : *Introduction, Tractatus contra Curiales et Officiales clericos*, texte établi et commenté par A. Boutemy (Trav. Fac. libre de Lettres de Bruxelles, 16). Paris, P. U. F., 1959, 263 p. N. F. : 15.

Pacuvio (M.). *I frammenti dei drammi*, ricostruiti e tradotti da Raffaele Argenio. Torino, Officina grafica Temporelli, 1959, xv-91 p. L. : 1.000.

Page (Denys L.). *History and the Homeric Iliad* (Sather cl. lect., 31). Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1959, ix-350 p., 2 pl., 14 cartes et plans. $: 8.

Pallat (Ludwig). *Richard Schöne, Generaldirektor der königlichen Museen zu Berlin ; ein Beitrag zur Geschichte der preussischen Kunstverwaltung, 1872-1905.* Berlin, W. de Gruyter, 1959, xii-418 p., 60 fig., rel.

Pesce (Domenico). *Epicuro e Marco Aurelio, due studi sulla saggezza antica.* Florence, La Nuova Italia, 1959, 87 p. L. : 650.

Pfeiffer (Rudolf). *Augsgewählte Schriften ; Aufsätze und Vorträge zur griechischen Dichtung und zum Humanismus*, herausgegeben von Winfried Bühler, München, C. H. Beck Verlag, 1960, x-304 p., 7 pl. DM. : 24.

Pfligersdorffer (Georg). *Studien zu Poseidonios* (Oest. Ak. d. Wiss., Sitzungsberichte, 232, 5). Wien, M. Rohrer, 1959, 151 p. S. : 70.

Picard (Gilbert-Charles). *La civilisation de l'Afrique romaine.* Paris, Plon, 1959, 410 p., 49 pl. N. F. : 20,05.

Pizzani (Ubaldo). *Il problema del testo e della composizione del* De rerum natura *di Lucrezio.* Roma, Ed. dell'Ateneo, 1959, 193 p. L. : 1.800.

PLATO. *Gorgias*, a Revised Text with Introduction and Commentary by E. R. DODDS. Oxford, Clarendon Press, VII-407 p., rel. Sh. : 45/.

PLUTARCHI. *Vitae parallelae* rec. Cl. LINDSKOG et K. ZIEGLER, vol. 1, fasc. 2, iterum rec. K. ZIEGLER. Lipsiae, B. G. Teubner, 1959, VIII-374 p., rel. DM. : 16.80.

POULTNEY (James Wilson). *The bronze tables of Iguvium* (Philol. Monographs, 18). Baltimore, American philological Association, 1959, XVI-334 p., 4 pl., rel.

PRUDENZIO. *Cathemerinon (inni della giornata)*, trad. in prosa e in versi di Raffaele ARGENIO. Milano, Sta ed. Dante Alighieri, 1959, 211 p. L. : 950.

QUINCEY (J. H.), RITCHIE (W.), SHIPP (G. P.), TREWEEK (A. P.). *Notes on the* Dyskolos *of Menander*. Adelaide, Australian Humanities Research Council, 1959, 12 p., in-4°.

QUINN (Kenneth). *The Catullan Revolution*. Melbourne (and Cambridge) University Press, 1959, XII-120 p., rel. Sh. : 27/6.

Reallexikon für Antike und Christentum, Lief. 31 et 32 : *Ekstase-Elfenbein-Empore*. Stuttgart, A. Hiersemann, 1959, col. 961-1120 et 1121-1272 (avec VIII p. ; début du Band IV). Le fasc. : DM. : 12.50.

RONCONI (Alessandro). *Interpretazioni grammaticali*. Padova, Liviana ed., 1958, VIII-260 p. L. 1.800.

RUTEBEUF. *Œuvres complètes*, publ. par Edmond FARAL et Julia BASTIN, t. 1 (Fondation Singer-Polignac). Paris, Éd. A. et J. Picard, 1959, 583 p. N. F. : 35.

SENECA (L. A.). Vol. 2 : Nicolai TREVETI *expositio* « Herculis Furentis », ed. Vincentius USSANI Jr. Roma, Ed. dell' Ateneo, 1959, XXVII-183 p., 5 pl. dont 1 en couleurs, rel. L. : 3.600.

SHACKLETON BAILEY (D. R.). *Towards a text of Cicero* « Ad Atticum ». Cambridge, University Press, 1960, IX-104 p., rel. Sh. : 27/6.

SOFOCLES. *Tragedias*. Vol. 1 : *Edipo Rey ; Edipo en Colono*, texto revisado y traducido por Ignacio ERRANDONEA. Barcelona, Ed. Alma Mater, 1959, XXXVIII-203 p., dont 160 p. doubles, rel. P. : 225.

SORDI (M.). *I rapporti romano-ceriti e l'origine della Civitas sine suffragio*. Roma, Bretschneider, 1960, 188 p. L. : 3.500.

SPOERRI (Walter). *Späthellenistische Berichte über Welt, Kultur und Götter* (Schweiz. Beiträge zur Altertumswiss., 9). Basel, Verlag Fr. Reinhardt, 1959, XVI-274 p. F. S. : 24.75.

STENGERS (Jean). *La formation de la frontière linguistique en Belgique* (Latomus, 41). Bruxelles, Latomus, 56 p. F. B. : 80.

STENZLER (Adolf Friedrich). *Elementarbuch der Sanskrit-Sprache* (Grammatik ; Texte ; Wörterbuch), fortgeführt von Richard PISCHEL ; umgearbeitet von Karl F. GELDNER ; 14te Auflage durchgesehen und ergänzt von Samarendranath BISWAS. Berlin, Verlag A. Töpelmann, 1960, VIII-141 p., rel. DM. : 16.

Studien zur Textgeschichte und Textkritik, herausgegeben von Hellfried DAHLMANN und Reinhold MERKELBACH. Opladen, Westdeutscher Verlag, 1959, 307 p., rel. DM. : 39.

Symbolae Osloenses, ed. S. EITREM et E. SKARD, fasc. 35. Osloae, Universitetsforlag, 1959, 155 p., 12 fig.

THUMB (Albert). *Handbuch des Sanskrit*, II. Teil : *Formenlehre*, 3te stark umgearbeitete Auflage von Richard HAUSCHILD. Heidelberg, C. Winter Verlag, 1959, XII-492 p., rel. DM. : 48.

TORRACA (Luigi). *Ricerche sull' Aristotele minore* (Pubbl. dell' Istituto... di Catania). Padova, Cedam, 1959, 91 p. L. : 500.

VAN DER HEYDEN (A. A. M.) and SCULLARD (H. H.). *Atlas of the Classical World.* London and Edinburgh, 1959, in-4° (260 × 350), 222 p., 73 cartes en 6 couleurs, 475 fig., rel. Sh. : 70/.

VAN GRONINGEN (B. A.). *Pindare au banquet ; les fragments des Scolies*, édités avec un commentaire critique et explicatif. Leyde, A. W. Sythoff, 1960, 132 p., 1 pl., rel. Fl. : 16.

VIAN (Francis). *Recherches sur les* Posthomerica *de Quintus de Smyrne* (Études et Commentaires, 30). Paris, C. Klincksieck, 1959, 271 p. N. F. : 32.

VERGILIUS (P. M.). *Die grösseren Gedichte*, herausgegeben und erklärt von Herbert HOLTORF, vol. 1 : Einleitung, *Bucolica*. Freiburg im Br., Verlag K. ALBER, 1959, XII-316 p. et dépliant de 3 p., rel. DM. : 38.

VERGILIUS. *Aeneidos*, liber quintus, ed. with a commentary by R. D. WILLIAMS. Oxford, Clarendon Press, 1960, XXXI-219 p., rel. Sh. : 20/.

WEIL (Raymond). *L' « archéologie » de Platon* (Études et Commentaires,32). Paris, C. Klincksieck, 1959, 171 p. N. F. : 18.

WIEACKER (Franz). *Textstufen klassischer Juristen* (Abhdl. d. Ak. d. Wiss. in Göttingen, 45). Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1960, 471 p. DM. : 48.

Le gérant : P. LAURENT.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 3337-4-1960.
Dépôt légal, 2e trimestre 1960. — 955.

GREC NOMINATIF PLURIEL συνέσται

La publication par G. Klaffenbach de *I. G.* IX, 1², fasc. 2, qui donne les inscriptions d'Acarnanie, attire de nouveau l'attention sur un terme singulier et unique, nom. pl. συνέσται. Une inscription d'Astakos (*I. G.* IX, 1², 434) contient un catalogue de 7 ἱεραπόλοι Διὸς Καράου, de 5 συνέσται, de 2 παῖδες, d'1 μάγιρος et 7 παῖδες. Avec Nock, G. Klaffenbach évoque des συνήθεις d'Héraklès ou des συμποσιασταί d'Asklépios[1]. Autres termes du même genre, les σύγκλινοι ou σύγκλιται (L. Robert, *Collection Froehner* I, p. 5). En ce qui concerne les συνέσται d'Astakos, voir J. et L. Robert, *Bulletin épigraphique*, 1958, 274 avec le renvoi à *Bulletin épigraphique*, 1955, 181 : il s'agit de compagnons de table du prytanée, comparables aux παράσιτοι de l'archonte roi à Palléné en Attique.

Le terme, nom. pl. συνέσται, est constitué avec un suffixe, grec commun -τᾱς, qui fournit de nombreux dérivés, dénominatifs aussi bien que déverbatifs. Dans le cas présent, il est bien clair que nous avons un composé du préverbe συν- et on ne doutera pas non plus que nous avons affaire, non à un dérivé de nom (car de quel substantif pourrait-il s'agir?), mais d'un dérivé de racine verbale. Ainsi, le terme se situe dans la catégorie importante et productive des noms d'agent en -τᾱς, ionien attique -της, dont on admet, après Ernst Fraenkel[2], que, dans une large mesure, ils se sont substitués à de vieux noms d'agent affectés des suffixes indo-européens -τωρ, -τορος et surtout -τήρ, τῆρος. C'est le type de ionien-attique δικαστής « juge », substitut de δικαστήρ attesté dans divers dialectes ; les dérivés sont tirés de toutes sortes de thèmes verbaux, par exemple αἰνέτης, ἐπαινέτης de αἰνέω, ἐπαινέω, mais cette fois un dérivé en -τηρ n'est pas attesté.

Il reste à déterminer sur quel radical verbal est bâti le nom. pl. συνέσται. Le problème a été posé par le premier éditeur Rhomaios[3], lequel écrit : προέρχεται ἐκ τοῦ σύνειμι (cf. εὐεστώ), ἢ ἐκ τοῦ συνεσθίω. Même incertitude chez G. Klaffenbach dans les *I. G.* : « Utrum autem noua uox συνέσται a uerbo σύνειμι an συνεσθίω deriuanda sit, non liquet. »

1. Voir Nock, *Harvard Theological Review*, 37, 1944, p. 152 sq. A la vérité les faits évoqués par Nock ne sont peut-être pas tous exactement de même nature : pour les συνήθεις d'Héraklès, voir Poland, *R. E.* IV A, 1366-1367, pour les συμποσιασταί d'Asklepios, Kalinka, *Antike Denkmäler in Bulgarien*, p. 157, nº 176.

2. Ernst Fraenkel, *Geschichte der griechischen Nomina agentis auf* -τήρ,- τωρ, -της (-τ-), Strasbourg, 1910 et 1912, notamment I, p. 18-64, 73-102, II, p. 118-199. Cf. encore E. Benveniste, *Noms d'agent...*, p. 56.

3. *Archaeologicon Deltion*, 1918, p. 117 sq.

Nous allons examiner les chances de ces deux explications, et envisagerons également une troisième possibilité : la racine **sed-* de ἵζω, ἕζομαι, etc...

Il apparaît, d'abord, que συνέσται se présente complètement isolé[1]. On en est donc réduit, tout en tenant, bien entendu, le plus grand compte du sens du mot, à une méthode purement étymologique.

A) Le terme peut-il être un nom d'agent, tiré de la racine **es-* de εἰμί « je suis »? Cette analyse dont la fausseté ne peut pas être matériellement démontrée apparaît, en fait, peu vraisemblable.

1° L'idée d'un nom d'agent tiré de la racine **es-* exprimant l'existence ne trouve, du point de vue de la sémantique, du fonctionnement de la racine ou du suffixe, aucune sorte d'appui. On ne peut concevoir la création d'un nom d'agent tiré d'une racine signifiant « être »[2].

2° Une telle dérivation ne deviendrait à la rigueur admissible que si on suppose qu'elle est tardive, secondaire, et peut-être accidentelle : il faudrait voir, par exemple, dans συνέστᾶς, un doublet, de συνουσιαστής, attesté chez Xénophon (*Mém.* 1, 6, 1) et le Ps. Platon (*Min.* 319 e) au sens de « disciple, compagnon » ; συνουσιαστής est issu du présent dénominatif συνουσιάζω, issu lui-même de συνουσία. Nous avons là un ensemble de dérivés clairs et cohérents. Citons encore συνουσιαστικός chez Aristophane, *Guêpes* 1209, συμποτικὸς καὶ συνουσιαστικός « bon compagnon de beuverie et de société ».

3° Mais la racine ἐσ- est une abstraction de grammairiens ; elle n'est pas productive de dérivés en grec et, hors de quelques formes verbales comme ἐστι, elle ne se trouve apparente que dans le substantif rare ἑστώ « substance », et surtout dans les composés εὐεστώ « bien être, prospérité » (Eschyle, Hérodote, etc...) ; κακεστώ « mauvais état » (Hesychius, d'où par conjecture, Démocrite 182) ; ἀπεστώ « absence » (Hérodote 9, 85) ; enfin, chez Hérodote 6, 128 : ἐν τῇ συνεστοῖ διεπειρᾶτο « il les éprouva au cours des repas pris en commun » (Legrand) ; la traduction de Legrand est peut-être trop précise et le dictionnaire L.-S. J. traduit plus prudemment « living together » ; les manuscrits comportent, d'autre part, des variantes : συνεστοῖ D R V : συνετοῖ B^2, συνεστίῃ A B^1 P, ξυν- C, συνέσει S ; donc συνεστοῖ est donné par la famille romaine, συνεστίῃ par la famille florentine. Il n'est pas absolument impossible que συνεστίῃ (cf. le dénominatif συνεστιᾶν, etc...) constitue, bien que ce soit un hapax, une leçon authentique : on attendrait toutefois l'orthographe συνιστίῃ chez Hérodote. On préférera malgré tout συνεστοῖ, qui entre dans la série des composés ioniens en -εστώ, qui semblent tirés directement de la troisième personne du sg. ἐστί.

Le συνεστώ d'Hérodote pourrait fournir une explication aux συνέσται d'Astakos. Il faudrait y voir en ce cas une formation secondaire issue de συνεστώ, plutôt qu'un nom d'agent tiré de la racine **es-*.

1. Dans l'inscription de Dymé, Schwyzer, 427, 3, la graphie ἐρ]ανεσταῖς résulte d'un traitement phonétique de ἐρανισταῖς (voir sur cette inscription M. Feyel, *R. Ét. Gr.* 56, 1943, p. 112-124).

2. On ne saurait trouver un appui pour cette hypothèse dans les συμβιωταί de Thyrrheum (*I. G.* 9, 1, 487), terme dérivé du thème de ἐβίων, etc..., et déjà attesté en attique, évoqués par Rhomaios, *l. c.*

B) Morphologiquement, bien que personne n'y ait songé, rien n'empêche, pour rendre compte de συνέσται, de partir de la racine **sed-* « asseoir » et « s'asseoir ». Cette racine comporte-t-elle des dérivés formés avec un suffixe de nom d'agent? On peut penser au nom d'instrument, datif ἔστορι « cheville qui fixe le joug au timon » (*Il.* 24, 272)[1]. Des étymologies diverses ont été tentées. La plus vraisemblable est celle qu'indique Ed. Schwyzer, *Gr. Gr.* 531, A. 12 : « Setzer? zu ἵζω ». Il subsiste, en fait, deux difficultés. L'une, de principe, que l'étymologie d'un terme technique, attesté une seule fois, et avec une variante, reste, inévitablement, incertaine. L'autre, que, s'agissant d'un nom d'instrument, le suffixe attendu est -τῆρ-, non -τορ-, comme l'observe Émile Benveniste, *Noms d'agent...*, p. 55.

Des dérivés en -τήρ de **sed-* se trouvent peut-être attestés, et cela dès le mycénien. M. Lejeune a envisagé (*Rev. de Phil.*, 1960, p. 20) la possibilité que le mycénien *apetira*$_2$ (KN, V 280) soit l'épithète d'une table et recouvre un *ἀμφέστρια féminin d'*ἀμφεστήρ « où on peut s'asseoir des deux côtés »[2].

Il existe, d'autre part, un masculin ἀφεστήρ, ainsi présenté par Ernst Fraenkel, *l. c.* 1, p. 157 : « ἀφεστήρ Beamter in Knidos, Collitz, 3505, 19 (Zeit Kaiser Trajans, Vorsitzender der βουλή der Knidier (Plut. mor. 292 a), vgl. ἀφετηρία· ἀρχή, ἡγεμονία (Hesych.) ».

Un point est sûr : le rapprochement étymologique proposé par Ernst Fraenkel est peu vraisemblable et ne rend pas compte du sigma qui ne figure dans aucun terme de la famille de ἵημι.

L'inscription de Cnide n'apprend pas grand-chose sur la fonction de l'ἀφεστήρ avec la formule ... παρὰ τοῦ ἐν ἀρχᾶ ἀφεστῆρος. Mais Plutarque, dans ses précieux *Ætia Hellenica* 292 a (à côté des ἀμνήμονες qui sont des ἐπίσκοποι et des πρόβουλοι τῶν μεγίστων, c'est-à-dire des conseillers constituant une sorte de sénat), a défini ainsi l'ἀφεστήρ : ὁ δὲ τὰς γνώμας ἐρωτῶν ἀφεστήρ. On ne se trompera pas beaucoup si l'on admet que l'ἀφεστήρ est chargé des fonctions de président. On peut alors chercher à y retrouver un nom d'agent en -τήρ tiré de **sed-*, peut-être parce qu'il fait lever le personnage à qui il donne la parole, soit pour quelque autre raison de ce genre. Les gloses ἀφίζειν· ἀποκαθίζειν (Hsch.) et ἀφιζάνει· ἀπανίσταται τῆς καθέδρας (Suid.) apportent un certain appui à cette hypothèse.

On pourrait donc voir dans συνέσται un terme correspondant plus ou moins à σύνεδροι. On remarquera, alors, que dans la terminologie où s'insère συνέσται figurent des termes comme πάρεδροι, mais non σύνεδροι ; d'autre part, σύγκλινοι, σύγκλιται sont les termes les plus attendus, s'agissant d'un banquet.

C) Le rapprochement avec συνεσθίω suggéré par le premier éditeur mérite d'être examiné de près. Il s'agit d'une racine indo-européenne **ed-*

1. Certaines scholies fournissent une variante ἕκτορι qui n'est pas préférable, encore que le mot ait pu exister (dérivé de ἔχω?).

2. M. Lejeune, n. 59, écarte avec raison l'hypothèse d'une dérivation de la racine **es-* « être ». Il écarte également un rapprochement avec **ed-* « manger », mais voir ci-dessous, p. 181.

« manger » (cf. H. Frisk, *Gr. Et. Wörterbuch* s. u. ἔδω). On peut attendre de cette racine un nom d'agent **ed-tā-s* > *ἔστᾱς ionien attique *ἔστης. Ce nom d'agent n'est nulle part attesté, mais il se trouve supposé par plusieurs mots en -στης.

Parmi eux deux appartiennent au vocabulaire homérique. Le plus clair est ὠμηστής composé de l'adjectif ὠμός et de *ηδ-τᾱς[1] ; le mot signifie « mangeur de chair crue », épithète d'oiseaux (*Il.* 11, 454), de chiens (*Il.* 22, 67, Sophocle *Ant.* 697), de poissons (*Il.* 24, 82) ; épithète d'un homme (*Il.* 24, 207) ; — à côté de ὠμηστής, il est, bien entendu tentant de rapprocher ἀλφηστής dans des formules de l'*Od.* 1, 349, 6, 8, 13, 261, en outre *Hymne Ap.* 458, Hésiode *Trav.* 82, Eschyle *Sept.* 770, Sophocle *Phil.* 709 ; le mot est des plus obscurs ; les scholies et les glossateurs expliquent le mot par εὑρετικός, συνετός, etc..., ce qui est très vague, mais conduit à une étymologie par ἀλφάνω, laquelle présente pour la forme de graves difficultés ; une autre interprétation qui ne repose sur aucune tradition antique voit dans ἀλφηστής un composé de **ed-* « manger » comme ὠμηστής, et de ἄλφι (mais l'élision de l'ι final étonne ; elle pourrait toutefois s'expliquer par la contrainte métrique), ou de ἀλφός « blanc » ; le sens serait « qui mange du gruau blanc » (?) ; ce que les traducteurs rendent « mangeur de pain[2] ». Cette analyse, adoptée par Ernst Fraenkel, est possible. La quantité longue de **ēd-* dans -ηστής de ὠμηστής et ἀλφηστής peut s'expliquer par l'allongement de la première syllabe du second terme d'un composé, soit de façon peut-être moins vraisemblable par un vocalisme long de la racine **ed-*[3]. Cf. encore une pareille quantité longue dans δειπνηστός et δορπηστός.

Outre ὠμηστής dont l'analyse est certaine, et peut-être ἀλφηστής qui est moins clair, on a après Homère δερμηστής « ver qui mange la peau ou le cuir » (Sophocle, *Fr.* 449, Lysias *Fr.* 104, cf. Hsch., *Et. Mag.* 257, 36, Bk. 240, 14, Harp. 54, 24) avec σακοδερμηστής (Sophocle *Fr.* 635). Enfin νήστης « qui est à jeun » (Semon. Amorg. *Fr.* 38, Arist. *Fr.* 232, Matron chez Ath. 134 f), de νη- particule privative et la racine **ed-* est une formation comparable, doublet du plus usuel νῆστις[4].

Tels sont les composés en -ηστης qui contiennent la racine **ed-* « manger ».

Un nom d'agent non composé tiré de **ed-* se trouve attesté sous la forme

1. Ὠμηστής, selon Aristarque et Hérodien est oxyton, mais selon Tyrannion paroxyton, ce qui est l'accentuation attendue dans un composé, cf. sch. A, *Il.* 11, 459, 22, 67. E. Fraenkel, *op. cit.*, 1, p. 130.

2. Voir Ernst Fraenkel, *op. cit.*, 1, p. 38 sq., avec la note 2 de la page 38. Le rapprochement avec ἔδειν « manger » trouve un certain appui dans *H. Ap.*, 458 sq., dans Sophocle, *Phil.*, 709 sq. ; celui avec ἀλφάνω dans Eschyle, *Sept.* 770. Voir aussi la note de P. Mazon au vers 82 de son édition des *Travaux* d'Hésiode de 1914. Mais, si l'étymologie populaire a brouillé le sens du mot employé avec deux valeurs différentes, il reste difficile de déterminer quel est le sens originel, et l'étymologie.

3. La première opinion est celle de J. Wackernagel, *Dehnungsgesetz*, p. 31, la seconde celle de Ernst Fraenkel, *op. cit.*, 1, p. 39.

4. Lorsque la forme νήστης figure dans des inscriptions de l'époque impériale ou des papyrus, elle peut résulter d'une faute d'iotacisme. Phrynichos la jugeait « barbare », cf. Ernst Fraenkel, *op. cit.*, 1, p. 47 avec la note 2.

d'ailleurs rare ἐδεστής « mangeur » : Hérodote 3, 99 ... κρεῶν ἐδεσταὶ ὠμῶν « mangeurs de chair crue » : l'expression équivaut en somme au composé ὠμηστής ; le mot se retrouve chez Antiphane, *Fr.* 26, 15, employé à côté du substantif ἔδεσμα. Le terme a été bien expliqué comme un substitut de *ἔστης (de **ed-tā-s*), comportant un redoublement pléonastique de l'élément radical, obscurci par le traitement phonétique[1] : ἐδεστής s'insère dans une série cohérente constituée de même façon : ἔδεσμα, adj. verbal ἐδεστός, aor. passif ἠδέσθην, parfait passif ἐδήδεσμαι.

Ainsi l'hapax nom. pl. συνέσται peut attester à date relativement basse[2] la forme originelle du nom d'agent de la racine **ed-* « manger », lequel se trouve plus ou moins dissimulé dans les composés comme ὠμηστής, ou dans le dérivé refait et altéré ἐδεστής. Si on adopte cette interprétation parfaitement admissible on constatera une fois encore combien notre connaissance du vocabulaire grec reste lacunaire. Une découverte inopinée nous a livré tout d'un coup un vieux terme de caractère religieux et administratif, d'un type morphologique attendu, mais non encore attesté dans nos textes.

Un dernier appui, hypothétique il est vrai, peut être apporté à cette analyse : le mycénien *apetira*$_2$ = ἀμφέστρια (cf. p. 179) ; l'objection opposée à l'étymologie tirée de **ed-* par M. Lejeune, *l. c.*, n. 59, n'est plus dirimante grâce à συνέσται.

* * *

Cette enquête, qui ne conduit peut-être pas à des résultats décisifs, apporte, en tout cas, de notables précisions.

L'analyse A, qui tend à retrouver la racine **es-* de εἰμι, semble peu admissible et supposerait une formation quasi occasionnelle, qui n'entre dans aucun système.

L'analyse B, avec **sed-*, « s'asseoir », ne peut être définitivement écartée. Toutefois un συνέσται « ceux qui s'asseyent avec » en parlant de convives reste une formation inattendue.

L'analyse C avec **ed-* « manger » est, pour le sens, l'étymologie la plus satisfaisante. L'objection qui se présente à l'esprit est que un -έστης « mangeur » n'est directement attesté nulle part, bien que divers composés ou dérivés rendent l'existence d'une telle forme très plausible. Il faut admettre que le συνέσται d'Astakos est une forme ancienne qui, par hasard, ne nous est conservée que dans ce texte.

C'est cette troisième explication que nous préférons.

P. Chantraine.

1. Ernst Fraenkel, *op. cit.*, 1, p. 226.
2. IIIe ou IIe siècle avant notre ère?

L'ORIGINE DU CULTE DES DIOSCURES A ROME

On ne compte plus les études, anciennes ou récentes, qui ont eu pour objet le destin des Dioscures, ces héros fraternels et secourables, vers lesquels, en Grèce d'abord, puis en Étrurie, à Rome et dans le monde romain, s'élevaient les appels des hommes et des peuples en détresse. Un des points qui continuent à attirer vivement l'attention et divisent entre eux les érudits concerne l'entrée des Dioscures à Rome. La découverte toute récente, non loin de Rome, à Prattica di Mare, d'un texte archaïque extrêmement court, mais qui est une dédicace fort claire à Castor et Pollux vient apporter un élément nouveau dans cette étude. Aussi convient-il de rappeler les questions qui sont encore ouvertes et débattues et d'analyser ensuite l'enseignement apporté par l'inscription récemment mise au jour[1].

Les questions qui se posent au chercheur sont les suivantes : à quel moment les Dioscures ont-ils fait leur entrée à Rome? Et, en second lieu, sont-ils venus, dans le Latium et dans l'*Urbs*, directement des villes de Grande-Grèce ou bien faut-il supposer l'intermédiaire de l'Étrurie, si accueillante, depuis une date haute, pour les divinités helléniques?

Dans une étude de ce genre, il faut, bien entendu, commencer par le récit traditionnel dont voici la trame. En 499 avant notre ère suivant la chronologie de Varron, c'est-à-dire, selon la tradition, dix ans après le départ des tyrans étrusques et le début de la République romaine, Rome était engagée dans une guerre difficile contre les villes latines coalisées. L'armée romaine et l'armée latine se heurtent sur les bords d'un de ces petits lacs qui sont si nombreux dans la zone volcanique des monts Albains, le lac Régille. Au moment où les Latins commencent à plier et, écrit Tite-Live dans son deuxième livre[2], pour ne négliger aucune aide divine et humaine, le général romain, le dictateur Aulus Postumius s'adresse aux Dioscures, spécialement vénérés dans des villes latines comme Tusculum, et fait le vœu d'élever, en cas de victoire, un temple sur le sol romain à Castor, à Castor et Pollux,

1. L'étude que je présente ici a fait l'objet de communications et de discussions à la Société des Études grecques le 7 décembre 1959, à la Société des Antiquaires de France, le 23 décembre 1959. Je me borne à rappeler ici les articles fondamentaux concernant les Dioscures : *Dict. des Antiquités* de Daremberg, Saglio et Pottier, art. *Dioscuri* de M. Albert, 1892 ; — *R. E.* de Pauly-Wissowa, art. *Dioskuren* de Bethe, 1903 ; — *Ausf. Lex. der gr. und Röm. Mythologie* de W. H. Roscher, 1884-1886, art. *Dioskuren* de A. Furtwängler ; — *Dizionario epigraf. di Ant. romane* de E. de Ruggiero, art. *Castores* de D. Vaglieri, 1900. Il faut, bien entendu, se référer aussi à la belle thèse du regretté F. Chapouthier, *Les Dioscures au service d'une Déesse*, Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 1935.

2. Tite-Live, II, 20, 12.

écrit Denys d'Halicarnasse[1]. Répondant aussitôt à son appel, les héros apparaissent sur leurs chevaux blancs et combattent aux côtés des cavaliers romains. Les légions romaines mettent l'ennemi en pleine déroute. Le soir, les Dioscures, couverts de poussière, surgissent sur le Forum, à l'émerveillement de tous, font boire leurs coursiers à la fontaine Juturne et annoncent au peuple la victoire. L'alliance entre Rome et les Latins se conclut peu après sur des bases égales et les héros grecs se voient consacrer quinze ans plus tard, en plein Forum, un temple par les soins du propre fils d'Aulus Postumius. C'est d'une réfection augustéenne de ce temple que subsistent aujourd'hui encore trois belles colonnes surmontées d'une partie de leur entablement. Chaque année, le 15 juillet, à Rome, une fête rituelle, la *transvectio equitum*, rappelait la bataille légendaire. Montés comme les Dioscures sur des chevaux blancs, vêtus de pourpre et couronnés d'olivier, les chevaliers romains se réunissaient à la porte latine, rangés en bataille, puis, pénétrant dans Rome, ils allaient successivement au Forum, devant le temple des Dioscures, et au Capitole, devant celui de Jupiter, enfin ils redescendaient au Grand Cirque où se célébraient des Jeux équestres.

Dans ce récit traditionnel, on distingue aussitôt deux éléments religieux essentiels et fort différents, l'un de caractère proprement latin, l'autre au contraire d'aspect tout hellénique. Si, au cours de la bataille, le dictateur romain s'adresse aux Dioscures, c'est, bien entendu, pour faire passer sur Rome la protection qu'ils assuraient jusqu'alors aux villes latines et particulièrement à Tusculum, pour que les héros secourent sur le champ les légions, ensuite viennent s'installer de façon durable à Rome. Il s'agit là d'une pratique religieuse, très voisine d'un ancien rituel romain, attesté à plusieurs reprises dans l'histoire de Rome et par lequel le chef de l'armée romaine, avant de donner l'assaut à une ville assiégée, invite les dieux tutélaires de cette ville à la quitter et à venir habiter Rome, où leur seront élevés des temples plus dignes d'eux. M. Basanoff a étudié ce rituel dit *evocatio*, qui permettait à Rome, loin de combattre les divinités honorées dans les villes ennemies, de se concilier au contraire leur faveur[2]. Ainsi Juno Regina a-t-elle été « évoquée » de Véies, en 396, avant la prise et la destruction de la ville, ainsi, en 146 avant J.-C., les dieux tutélaires de Carthage ont-ils été appelés à Rome avant le dernier assaut et Macrobe[3] nous a conservé la formule, d'origine magique et contraignante, qui fut alors prononcée. Le vœu adressé par Aulus Postumius aux Dioscures est tout voisin de ce rituel archaïque, il en diffère cependant sur deux points ; d'abord le *votum* a été prononcé pendant une bataille et non pas lors de la phase finale d'un siège ; ensuite Tusculum et les autres villes latines ne sont pas des ennemies mortelles auxquelles Rome aurait voulu arracher définitivement leurs dieux, elles sont seulement ses adversaires momentanés, liés au demeurant à elle par une communauté d'origine et de race. Aussi, après la guerre, y aura-t-il partage de culte ; les Dioscures, honorés dorénavant à Rome, n'auront pas quitté Tusculum pour

1. *Ant. rom.*, V, 13.
2. V. Basanoff, *Evocatio, étude d'un rituel militaire romain*, Paris, 1945.
3. Saturn., III, 9.

autant et des témoignages archéologiques et épigraphiques attestent la persistance de leur culte dans les siècles suivants.

Quoi qu'il en soit, l'atmosphère est jusqu'ici parfaitement romaine et un partage de culte est conforme en tout à la tolérance religieuse de Rome. Il est, par contre, dans le récit traditionnel, un épisode qui, lui, est d'une couleur tout hellénique, c'est l'épiphanie des Dioscures, leur combat côte à côte avec les cavaliers romains, enfin leur rôle de messagers après la victoire. Rien de latin dans ce récit qui unit fraternellement les hommes et les personnages divins et colore de merveilleux la vie des combats. La religion romaine était étrangère à ces affabulations et les Latins manquaient de la féconde imagination hellénique, si apte à multiplier les mythes et à en varier l'action. Or, peu avant le combat du lac Régille, une guerre qui opposait deux cités de Grande-Grèce, Crotone et Locres épizéphyrienne, avait connu un épisode tout semblable. Diodore de Sicile[1] et Cicéron[2] content, en effet, comment les héros laconiens étaient venus au secours des soldats de Locres, luttant sur les rives du fleuve Sagra, contre ceux de Crotone. Ils avaient combattu, montés sur leurs coursiers blancs, vêtus de chlamydes de pourpre, et les habitants de Locres les honorèrent dorénavant d'un culte assidu[3]. J. Bérard situe cette bataille du fleuve Sagra en 540-530 avant J.-C., c'est-à-dire une quarantaine d'années seulement avant celle du lac Régille[4]. Depuis longtemps les deux épisodes ont été rapprochés pour leur similitude de thème, ainsi par M. Albert, dans sa thèse ancienne mais encore utilisable sur le Culte de Castor et Pollux en Italie[5]. Leur voisinage dans le temps accentue cette parenté et les Dioscures, appelés à Rome suivant un rituel romain, y semblent bien être arrivés avec leur physionomie hellénique.

Ici intervient une question de chronologie. Des dates attribuées au vœu, puis à la consécration du temple des Dioscures à Rome, y a-t-il lieu de douter? Je ne le crois pas. Si les orgueils gentilices ou les passions partisanes ont pu largement déformer la tradition annalistique romaine dans le domaine militaire et politique, cette tradition a toute chance d'avoir conservé des souvenirs très exacts des faits d'ordre religieux, de l'introduction des nouveaux cultes, de la fondation des temples. Le poids des faits religieux, les archives des sanctuaires ont dû assurer ici la fidélité des souvenirs. Nous verrons que cette fidélité se trouve aujourd'hui confirmée par le nouveau texte épigraphique de Lavinium. Or si le temple des Dioscures est consacré en 484, toute une série de nouveaux sanctuaires voient le jour entre 509, date traditionnelle de l'expulsion des Tarquins, et les années 485-480. Dans ce tiers de siècle apparaissent les temples de la triade capitoline, en 509, de Saturne en 496, de Mercure en 495, de Cérès, Liber et Libera en 493. Cela

1. VIII, 32.

2. *De Natura Deorum*, III, 5, 11 sq.

3. Strabon, VI, 10.

4. J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité*, 2e éd., Paris, 1957, p. 158, n. 2.

5. M. Albert, *Le culte de Castor et Pollux en Italie*, Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 31, Paris, 1883.

est d'autant plus frappant que pour tout le reste du ve siècle nous ne voyons plus apparaître que celui de Dius Fidius en 466 et celui d'Apollon en 431. Dans un article récent[1], j'ai attiré l'attention sur ces faits qui me semblent aller contre la date attribuée par la tradition au départ des dirigeants étrusques de Rome. L'édification de temples si nombreux en un espace de temps si restreint, l'exécution du décor de l'un d'entre eux, le temple de Cérès, Liber et Libera par des artistes grecs Gorgasos et Damophilos[2], ne se concevraient guère dans une Rome abandonnée à elle-même et commençant une période d'efforts et d'austérité. Par ailleurs l'aspect archéologique de Rome ne change pas jusqu'aux environs de 475 et le déclin général de l'Étrurie ne commence, lui aussi, qu'autour de cette date ; aussi convient-il d'abaisser jusqu'aux environs de 475 la date du départ des dirigeants étrusques de Rome et de dissocier ce départ des timides débuts d'un régime républicain qui a pu très bien commencer à se manifester, comme dans beaucoup d'autres régions d'Italie, à la fin du vi^e siècle.

La période qui nous occupe est envisagée dans deux intéressantes études que vient de publier M. A. Alföldi et que l'éminent historien, avec son amabilité coutumière, a bien voulu nous adresser. Elles nous arrivent au moment même où nous lisons les premières épreuves du présent article. Qu'il nous soit permis d'y faire de brèves références[3]. Elles annoncent sans doute un ouvrage d'ensemble qui traitera de la situation de Rome aux alentours de 500 avant J.-C. Il faut naturellement attendre ce livre pour avoir le détail d'une pensée originale et d'une riche argumentation. Il est cependant utile d'extraire de ces études préliminaires les pensées suivantes qui touchent directement à nos propres recherches. M. A. Alföldi pense comme nous que la présence étrusque à Rome s'est prolongée au delà du règne des Tarquins. Après les noms, inventés souvent, des premiers consuls, noms destinés à cacher aux yeux des Romains l'occupation de la ville par Porsenna, il relève justement que certains consuls portent des gentilices étrusques, Larcius, Herminius, et que ces *gentes* disparaissent par la suite. Pour lui, Porsenna a dû aider Rome à se maintenir contre la ligue latine. La bataille du lac Régille se comprend mieux dans cette perspective. Tout cela va tout à fait dans le sens de nos précédentes études[4] et notre accord ici est complet.

Un point, par contre, ne nous paraît pas acceptable : partant de données politico-militaires, M. A. Alföldi croit pouvoir déplacer de plus d'un demi-siècle la date de fondation du temple de Cérès, qu'il situe après celle du

1. Article intitulé *Rome de 509 à 475 environ avant J.-C.*, *Revue des Études latines*, XXXVII, 1959, p. 118 à 131.

2. Pline, *N. H.* XXXV, 154. Cf. H. Le Bonniec, *Le culte de Cérès à Rome*, Paris, 1958, p. 254 sq.

3. A. Alföldi, *Diana nemorensis*, dans l'*American Journal of Archaeology*, vol. 64, n° 2, avril 1960, p. 137-145, et *Rom und der Latinerbund um 500 v. C.*, dans *Gymnasium, Zeitschrift für Kultur der Antike und Humanistische Bildung*, Band 67, Heft 3, avril 1960, p. 193-196.

4. Cf. mon article cité *supra* de la *Revue des Études latines*.

temple d'Apollon, après 433. Il écrit ainsi[1] : « Natürlich erst nach diesem Ereignis (c'est-à-dire la *lex Icilia* de Aventino publicando, de 456 avant J.-C.) und nicht schon im Jahre 493 wurde der Ceres-Tempel gebaut, der spätere Sitz der Plebs — wohl erst nach dem Bau des Apollo-Tempel (433). » Je crois qu'on ne peut se résoudre à déplacer ainsi dans le temps l'origine d'un sanctuaire important qu'en désespoir de cause. Or tout le contexte historique et religieux du début du ve siècle, loin de contraindre à une telle hypothèse, me semble au contraire confirmer la chronologie traditionnelle[2]. Mais il conviendra de revenir sur ces importants problèmes après la publication du livre annoncé de M. A. Alföldi.

Dans une Rome encore étrusque et, par suite, tout ouverte aux influences artistiques et religieuses grecques, l'adoption des Dioscures est toute naturelle. Mais, en même temps, une telle perspective nous amène à envisager un nouveau et difficile problème : faut-il admettre l'intermédiaire étrusque dans la transmission à Rome de leur culte ou bien les Dioscures sont-ils venus directement de Grande-Grèce dans les villes latines, puis à Rome? D'excellents érudits croient à l'intermédiaire de l'Étrurie, tel Franz Altheim, qui, il est vrai, attribue les débuts du culte des Dioscures à Rome à une date plus haute, au début du vi^e^ siècle et pense même que Castor et Pollux sont entrés dans l'*Urbs* sous un vocable toscan[3]. Plus récemment, M. G. de Sanctis[4] se déclarait ferme partisan de la médiation étrusque. Et, certes, les Dioscures ont joui d'une large popularité en pays étrusque et de très nombreux documents figurés, d'époque, il est vrai, plus tardive, illustrent divers épisodes de la vie des héros. Par ailleurs Tusculum, qui joue un rôle important, nous l'avons vu, dans l'adoption des héros par Rome, Tusculum, comme son nom l'indique, était une ville étrusquisée et Castor et Pollux avaient pu arriver dans ses murs aussi bien en venant du nord, du pays étrusque, qu'en arrivant directement du sud, des cités de Grande-Grèce. Mais, en revanche, Tusculum honorait, selon les textes, les Dioscures par des rites fort voisins des rites grecs, ainsi par des lectisternes annuels, et ces fêtes tusculanes évoquent de près les Théoxénies de Grèce et de Grande-Grèce[5]. La question reste donc ouverte. L'inscription, récemment mise au jour, apporte des éléments nouveaux qu'il convient d'analyser en détail.

Ce texte épigraphique a été découvert à Prattica di Mare, sur le site de l'ancienne Lavinium, cité sainte du Latium qui a, suivant la tradition, transmis à Rome ses cultes ancestraux, ceux de Vesta et des Pénates, et n'a

1. *Gymnasium*, *art. cit.*, p. 196.

2. Cf. la thèse déjà citée de Le Bonniec et mes *Origines de Rome*, Club français du Livre, 1959, p. 139 sq.

3. Cf. *infra*, p. 191 et n. 4.

4. G. de Sanctis, *Storia dei Romani*, vol. IV, part. 2, tome 1, Florence, 1953, p. 264, où on lit « Castore e Polluce, anch'essi venuti in Roma non direttamente dalla Grecia o dalle colonie greche d'Occidente, ma dall'Etruria, sia per via diretta, sia, come è piu probabile, attraverso Tusculo ».

5. Cf. G. Mc Cracken, art. *Tusculum*, dans la *R. E.* de Pauly-Wissowa, VII A 2, 1943, col. 1474.

jamais perdu sa physionomie de centre originel de la religion latine. On sait que, même une fois Vesta et les Pénates entrés à Rome, les consuls, les préteurs et les dictateurs romains allaient à Lavinium sacrifier à Vesta et aux Pénates lors de leur entrée en charge ou de leur sortie de magistrature. La nouvelle inscription de Lavinium va nous amener à examiner une question délicate, celle des noms des Dioscures en grec, en étrusque et en latin et de leurs rapports réciproques.

Des fouilles entreprises au cours de ces dernières années dans la zone de Lavinium par MM. Cozza et Castognoli ont permis la découverte d'un sanctuaire archaïque, encore inédit, et la mise au jour de treize autels de dates variées et de quelques inscriptions latines archaïques. Celles-ci font l'objet d'études de la part d'érudits italiens. La dédicace aux Dioscures vient d'être publiée par les soins de M. F. Castagnoli dans un récent et précieux article

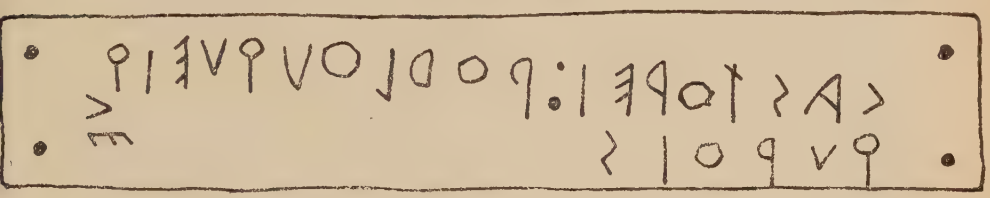

La dédicace a Castor et Pollux

qu'il a bien voulu m'adresser[1] et qui forme la base de la présente étude. Elle est gravée sur une lamelle de bronze, longue de 29 cm., large de 5 cm. et percée de cinq trous, quatre aux angles, un au centre, par où devaient passer les clous qui fixaient la lamelle à un bloc d'autel ou à une table d'offrande[2]. La lamelle est apparue dans la terre, à un niveau inférieur à la base d'un de ces autels.

Comme il est fréquent en Italie à haute époque, l'écriture va de droite à gauche, bien qu'après la première ligne on ait l'impression d'une amorce d'écriture boustrophédon avec les deux voyelles de *que*, gravées verticalement. Mais cela est dû au manque de place et à l'embarras du graveur. La lecture est aisée : *Castorei Podlouqueique qurois*. Il y a un signe d'interponctuation après *Castorei*. Les formes des lettres sont archaïques et la paléographie permet ici une datation approximative. Les lettres employées sont, en effet, fort voisines de celles qui figurent sur l'inscription du cippe du Forum.

1. F. Castagnoli, *Dedica arcaica lavinate a Castore e Polluce*, dans les *Studi e Materiali di Storia delle Religioni*, XXX, fasc. 1, 1959.

2. Il est curieux de constater que la lamelle de bronze, découverte elle aussi à Prattica di Mare il y a quelques années et présentant une *lex sacra* du IIIe siècle avant J.-C., où sont indiquées les offrandes à faire à Cérès (cf. ma communication à ce sujet devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans les *C. R. A. I.*, 1954, p. 203 sq.), a exactement les mêmes dimensions. La force de la tradition apparaît même dans la forme extérieure des dédicaces et lois sacrées.

L'inscription du Forum se situe aux alentours de l'an 500 et c'est à la même période qu'appartient la nouvelle inscription lavinate. Nous sommes en face d'un alphabet latin très archaïque dont les études récentes, telles celles de M. Lejeune, ont définitivement confirmé qu'il provenait de l'alphabet étrusque : toutes les langues indo-européennes d'Italie ont été, du reste, notées en alphabets dérivés de l'alphabet étrusque[1]. Celui-ci était lui-même dérivé, on le sait, d'un alphabet grec occidental qui a été emprunté par les Tyrrhéniens à une date et dans des conditions difficiles à préciser[2].

La graphie ne mérite pas d'observation particulière. Toutefois la notation de *Castorei* avec un C étonne un peu, car l'alphabet archaïque latin qui, à la suite de l'étrusque, ne distinguait pas la gutturale sonore de la sourde, répartissait les trois signes dont il disposait pour les gutturales de la façon suivante, le C était utilisé devant *e* et *i*, le K devant *a*, le Q devant *o* et *u*. Aussi attendrait-on ici *kastorei* avec un *k*, comme on lit *kapiad* pour *capiat* sur le cippe du Forum. Un certain flottement dans une répartition qui n'était pas rigoureuse explique la présente graphie. Par contre la graphie *qurois* est tout à fait régulière.

Le texte lui-même, bien que très court, est du plus grand intérêt. Les textes latins de cette haute époque sont extrêmement rares, souvent inintelligibles, comme celui du vase de Duenos, et les noms des dieux n'y apparaissent guère. Ici, au contraire, nous avons une dédicace fort claire à Castor et Pollux et les noms des Dioscures nous apparaissent sous leur forme individuelle, suivie d'un qualificatif qui leur est commun. *Castorei* est un datif latin, archaïque et régulier, en *-ei* qui deviendra *ī* après être passé par *ē*. On a de même *recei* pour le datif *regi* de *rex*, sur le cippe du Forum. Les noms grec Κάστωρ, étrusque *Kastur*, latin *Castor* sont pratiquement identiques.

Podlouquei est autrement difficile à expliquer. Ici encore la désinence est régulière. Mais la forme est exceptionnelle. La forme grecque est, on le sait, Πολυδεύκης, les formes étrusques *Pulutuke* et *Pultuke*, les formes latines *Polouces* et *Poloces* à Préneste, Pollux à Rome. Si l'on part du grec, l'étrusque est très normal. La voyelle brève intérieure disparaît souvent en étrusque, pas toujours, d'où l'hésitation *Pulutuke*, *Pultuke*, la voyelle longue intérieure se maintient, mais la diphtongue ευ se simplifie et passe au son vocalique *ū*, la consonne sonore *d* devient sourde car l'étrusque ignore les sonores, enfin la désinence de nominatif en *e* est régulière. L'explication du nom latin *Pollux* est plus délicate. Comme M. G. Devoto le concluait d'une étude serrée[3], l'étrusque *Pultuke* n'a guère pu servir d'intermédiaire entre le grec

1. Cf. M. Lejeune, *Notes de linguistique italique* : XIII. *Sur les adaptations de l'alphabet étrusque aux langues indo-européennes d'Italie*, dans la *Revue des Études latines*, XXXV, 1957, p. 88 sq.

2. M. Lejeune, *Observations sur l'alphabet étrusque*, dans *Tyrrhenica*, publ. de l'Istituto lombardo di scienze e lettere, Milan, 1957, p. 158 sq.

3. G. Devoto, *L'etrusco come intermediario di parole greche in latino*, dans les *Studi Etruschi*, II, 1928, p. 308 sq.

d'une part et les formes italiques de l'autre. Le groupe sonante + consonne sonore n'est pas senti de la même façon par l'étrusque qui assourdit la sonore (d'où *Pultuke*) et les langues italiques chez lesquelles le groupe -ld- donne -ll- par assimilation progressive. C'est donc *Poludeukes* qui a dû donner **Poldoukes* puis **Polluces*, d'où, peut-être par influence du mot latin *lux* sur le nom d'un héros essentiellement lumineux, Pollux. Quant à la diphtongue interne *eu* elle devient normalement en latin *ou*, puis *ū* et la transformation vocalique ne fait pas difficulté, cf. **deuco* > **douco* > *ducō*, *iouxmentum* (sur l'inscription du Forum) > *iumentum*.

En vérité notre forme *Podlouquei* va dans le sens de cette hypothèse puisqu'elle est toute proche de la forme supposée **Poldoukes* et n'a rien à faire avec l'étrusque. Deux difficultés se présentent cependant, la finale avec la labiovélaire est fort étrange en face du grec et ne saurait s'expliquer morphologiquement. Une seule explication paraît possible : le graveur ou celui qui a écrit le texte recopié par le graveur s'est trompé et a écrit *-quei* au lieu de *-cei* par une sorte d'attraction exercée par l'enclitique suivant, *que*. Le manque de place pour écrire sur la même ligne le groupe formé par le nom + l'enclitique a pu contribuer à la confusion. Deuxième difficulté, le groupe *-dl-* au lieu de *-ld-*, normalement attendu. M. F. Castagnoli croit retrouver déjà ici l'influence de la racine *lux* qui aurait entraîné cette étonnante métathèse. Pour ma part, je croirais plus volontiers à une erreur due à une mauvaise lecture d'un texte grec qui a inspiré la dédicace. La ressemblance entre le delta Δ et le lambda Λ peut rendre compte d'une telle erreur. Deux anomalies aussi étranges dans le même mot, bien entendu, étonnent. Toutefois il faut songer qu'à la haute époque où nous nous trouvons l'écriture était rarement utilisée en pays latin et que les risques de confusion s'en trouvaient augmentés. Et puis ces risques étaient encore plus grands, si, comme nous sommes amenés à le penser, la dédicace latine reproduisait tant bien que mal une dédicace grecque de semblable libellé.

Pour la conjonction enclitique copulative *-que*, elle est parfaitement ici à sa place, comme il ressort du récent article de M. A. Ernout[1]. Tandis que *et* garde à date ancienne trace de sa valeur étymologique, encore, aussi, *-que* en latin comme τε en grec unit tout naturellement deux mots que leur fonction ou leur nature assemble étroitement.

Après les noms, ainsi fraternellement unis, de Castor et de Pollux, on trouve le mot *qurois*, qui est un hapax en latin. Il ne peut naturellement représenter, comme l'a souligné M. F. Castagnoli, que le grec κούροις. Le vocalisme ne fait pas difficulté. La diphtongue grecque fut vite altérée et tendit très tôt vers un *ǭ*, *o* très fermé tendant vers un *u*. Aussi la transcription du grec *ou* est-elle en latin un simple *u*, cf. Μοῦσαι, *Musae*. Devant le *u*, la notation de la gutturale par *q* est régulière. Il est d'autant plus intéressant de rencontrer ce *qurois* latinisé[2] que le terme grec courant Διόσκουροι n'a

1. A. Ernout, *Les enclitiques « -que » et « -ve »*, *Revue de philologie*, 1958, 2, p. 189 sq.

2. Tandis que les désinences des noms latinisés *Castorei* et *Podlouquei* représentent la désinence archaïque normale (cf. *supra*, p. 188), la désinence de *qurois* doit être considérée

pas été adopté par le latin qui ignore la forme **Dioscuri*. Il a fallu le hasard d'une fouille pour voir apparaître, à 20 kilomètres de Rome, adoptée en latin mais pour peu de temps, la forme *quroi*.

La dédicace grecque dont s'inspire notre inscription devait comporter le simple qualificatif κούροις, car, s'il y avait eu l'expression Διὸς κούροις, il est probable qu'en latin la mention de Jupiter n'aurait pas été négligée et que nous aurions *Jovis (Diovis) pueri* ou *quroi*. Κοῦροι est la forme ionienne issue de *κορϝοι et désigne les enfants, les jeunes gens. Il convient aux jumeaux, honorés dans l'éclat de la jeunesse, en Grèce comme à Rome, la fleur de la jeunesse et des cavaliers. Un article dont je dois la connaissance à l'obligeance de M. Louis Robert[1] note le caractère relativement récent du mot Διόσκουροι. Certes une inscription de Théra, datant du VIIIe-VIIe siècle (Schwyzer, 216), comprend le mot ΔιόσϘοροι. Mais le terme n'est ni dans l'Iliade ni dans l'Odyssée et sa première apparition littéraire est celle de l'hymne homérique aux Dioscures qui date du VIe siècle. On y lit l'expression Διὸς κούρους μεγάλοιο et la soudure entre les mots Διὸς et κοῦροι n'y semble pas encore définitivement faite[2]. Il semble ainsi que la diffusion de la forme Διόσκουροι soit relativement tardive et qu'elle ne se soit opérée qu'au VIe siècle, en raison précisément de la popularité des hymnes homériques. Cette vue de M. Restelli s'accorde parfaitement avec les conclusions qui se dégagent de la simple épithète de *quroi* dans notre texte. *Quroi* ne s'est pas acclimaté en latin. Les Latins, indifférents aux généalogies divines, n'ont pas non plus adopté chez eux une transcription quelconque de l'épithète hellénique Διόσκουροι. Cela est d'autant plus significatif qu'en pays italique des inscriptions rappellent la glorieuse filiation des jumeaux : *jovies pucles* lit-on dans une inscription pélignienne de Sulmona[3], *tinas cliniiaras* dans une inscription étrusque, gravée sur un vase grec à figures rouges, datant de la fin du VIe siècle et trouvé à Tarquinia[4]. L'une et l'autre expression signifient les fils de Zeus (*clan* = fils, *pucles* est tout voisin de *pueri*) et traduisent le mot grec. Rien de tel en latin. Castor eut le pas sur son frère à Rome, alors qu'il n'en était rien dans le mythe hellénique. Cette prééminence de Castor en pays italique amena à désigner

comme grecque, le mot étant purement et simplement transcrit du grec. Certes la désinence **-īs* du datif-ablatif pluriel latin de la deuxième déclinaison est issue d'un **-ois* après passage par **-eis* (cf. A. Ernout, *Morphologie historique du latin*, p. 50), tout comme la désinence du datif singulier en *ō* est issue de **-ōi*. L'inscription de la fibule d'or de Préneste, qui date de 600 avant J.-C. environ, présente encore le datif *Numasioi*. Pour le datif-ablatif pluriel, il est difficile de préciser sa forme aux alentours de 500 avant J.-C. De toute façon, le souvenir de l'ancienne désinence en **-ois* a dû empêcher que la forme *qurois* transcrite du grec κούροις parût alors trop étrange aux lecteurs de la dédicace. Je me suis entretenu de ces questions avec M. J. André, dont les amicales indications m'ont été utiles et que je tiens ici à remercier.

1. G. Restelli, *La forma* ΔΙΟΣΚΟΥΡΟΙ *nelle piu importanti epigrafi greche*, *Rivista di Filologia*, XXIX, 1951, p. 246 sq.

2. A. Baumeister, *Hymni homerici*, Leipzig, 1882, 33, 1-2.

3. E. Vetter, *Handbuch der italischen Dialekte*, 1953, I, n° 202.

4. Vase d'Euxitheos. Cf. M. Pallottino, *Testimonia linguae etruscae*, 1954, n° 156, et Magnus Hammarström, *Der Name der Dioskuren im etruskischen*, Studi etruschi, V, 1931, p. 363.

les jumeaux du nom de *Castores* et le temple du Forum est désigné tour à tour comme le temple de Castor seul, ou de Castor et Pollux ou des *Castores*.

Ces quelques réflexions sur le mot Διόσκουροι font tout naturellement songer au second terme qui désigne le couple fraternel, Τυνδαρίδαι ou Τινδαρίδαι, fils de Tyndare, de Τυνδάρεος l'époux légitime de Léda. En face de la filiation divine, c'est ici la filiation humaine sur laquelle le mythe grec met l'accent. Mais le mot, comme sa forme le suggère, a toute chance d'être plus ancien et d'origine préhellénique. On songe aux vers qui commencent l'hymne homérique aux Dioscures et qui désignent les Tyndarides comme fils de Zeus.

'Αμφὶ Διὸς κούρους ἑλικώπιδες ἔσπετε Μοῦσαι,
Τινδαρίδας, Λήδης καλλισφύρου ἀγλαὰ τέκνα[1].

Une ingénieuse hypothèse due à Gustav Maresch[2] croit retrouver dans ce terme la racine du nom étrusque *Tin*, *Tinia*, attesté à plusieurs reprises dans les inscriptions étrusques et qui désigne, en Étrurie, le maître des dieux, Zeus. Les *Tindaridai* correspondraient ainsi aux *Tinas cliniiaras* du vase grec de Tarquinies et, dans cette perspective, le mot et l'histoire de Tyndareos seraient des créations postérieures, destinées à expliquer un mot dont le sens n'était pas saisi. Mais le suffixe présumé est complexe et fait difficulté. P. Kretschmer est revenu en 1943[3] sur l'hypothèse qu'il soutient vigoureusement. Dans le deuxième élément du mot Tindarides, il reconnaît un élément de type étrusque **-tur*, **-thur*, indiquant effectivement l'appartenance, qui aurait été en quelque sorte renforcé par le suffixe grec de filiation **-ides*. L'explication, séduisante, est, il faut le dire, absolument invérifiable. Elle évoque une tentative parallèle d'explication du mot *Juturna*, la déesse de la source à laquelle sont venus s'abreuver les coursiers des Dioscures après le lac Régille. Altheim voit, en effet, dans *Juturna*, anciennement selon lui *Diuturna*, un mot étrusco-latin formé du nom de Jupiter et du même suffixe étrusque de filiation **-tur*. Juturne serait donc elle aussi fille de Jupiter, sœur des Dioscures, et ces derniers, toujours selon Altheim, ont pu, dans le monde étrusco-latin du VIe siècle, être désignés du terme parallèle, mais jamais attesté, de **Diutures* < **Diou* + **tures*. Ils seraient passés sous ce nom dans la Rome du début du VIe siècle[4]. Mais les recherches récentes ne vont pas dans le sens d'une telle reconstitution.

Revenons à présent aux conclusions sûres que l'étude précédente autorise. Certes, d'une seule inscription, il n'est pas légitime de tirer des conclusions trop générales. Elle apporte cependant des faits incontestables. D'abord les Dioscures étaient honorés à Lavinium, centre religieux par excellence du

1. Cf. A. Baumeister, *loc. cit.*

2. G. Maresch, *Der Name der Tyndariden*, dans *Glotta*, XIV, 1925, p. 289-299.

3. P. Kretschmer, *Die vorgriechischen Sprach- und Volksschichten*, dans *Glotta*, XXX, 1943, p. 84 sq.

4. F. Altheim, *Griechische Götter im alten Rom* (dans *Religionsgeschichtliche Versuchen und Vorarbeiten*, XXII, 1, Giessen, 1930).

Latium, au moment même où la tradition situe leur passage des villes latines dans l'Urbs. Cela va tout à fait dans le sens du récit traditionnel dont la valeur est ainsi renforcée à nos yeux. De plus, la présence à date archaïque des Dioscures à Lavinium, cité sœur de Rome, comme à Tusculum, suffit à expliquer un fait qui a souvent intrigué, la construction de leur temple en plein Forum, et non en dehors du *pomoerium*, comme c'était la règle pour les divinités venues de l'extérieur. Comme Wissowa l'avait déjà supposé[1] et comme F. Castagnoli le souligne, les Dioscures, ainsi acclimatés préalablement dans le Latium, ne présentaient pas aux Romains une physionomie étrangère, d'où la situation privilégiée accordée à leur sanctuaire.

En second lieu, nous voyons à présent que Castor et Pollux étaient désignés, une fois au moins, dans le Latium du début du ve siècle, par des noms et par une épithète d'où toute trace d'influence étrusque est absente. Cela va dans le sens de l'hypothèse qui les fait venir directement de Grande-Grèce dans les villes latines, sans passage préliminaire par l'Étrurie. Il reste difficile pour le moment de préciser davantage le lieu de leur provenance. Naturellement on est porté à songer à des cités comme Tarente, où les Dioscures laconiens se sentaient chez eux, et surtout à Locres, avec sa légende préfigurant celle du lac Régille[2]. Faut-il, comme le fait M. Castagnoli, s'interdire de penser à des centres doriens en raison de la forme ionienne présupposée par le mot *qurois* de l'inscription[3] et diriger ses regards vers des cités comme Cumes, avec laquelle, certes, les Latins entretenaient d'étroits rapports? Je ne le pense pas, pour ma part, et considère que la provenance locrienne demeure la plus vraisemblable. La semblable épiphanie des Dioscures sur le Sagra et au lac Régille unit étroitement, on l'a vu, le culte des héros à Locres, puis sur le sol romain. Et la présence, sur la dédicace de Lavinium, de la forme ionienne *qurois* ne s'oppose absolument pas, selon moi, à l'hypothèse de l'origine locrienne des Dioscures romains.

Tout d'abord l'étude récente de M. Restelli[4] a montré que la popularité des hymnes homériques a répandu très vite la forme ionienne Διόσκουροι en des cités de dialecte non ionien. De même façon, en raison des vers qui étaient dans l'esprit de chacun, le mot simple κοῦροι a dû franchir largement les frontières des pays de dialecte typiquement ionien.

1. G. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, 2e éd., Munich, 1914, p. 270.

2. Je reçois, en lisant les épreuves de la présente étude, un tout récent article de M. H. Wagenvoort que celui-ci a bien voulu m'adresser et qui s'intitule *De dea Cerere deque eius mysteriis romanis* (dans *Mnemosyne*, S. IV, vol. XIII, 1960, p. 111-142). Il s'agit de l'analyse critique de la thèse de H. Le Bonniec sur Cérès. J'y relève, concernant le sujet qui m'occupe ici, d'intéressantes considérations touchant à l'histoire des formules bien connues de serment par Pollux et par Castor, *edepol* et *ecastor* (p. 120 sq.). Je puis seulement noter ici qu'évoquant à ce propos l'arrivée des Dioscures à Rome, en provenance d'une des cités laconiennes de Grande-Grèce, M. H. Wagenvoort penche pour l'hypothèse de l'origine tarentine. Son point de vue mériterait d'être soigneusement examiné, ce que je ne puis évidemment faire dans cette note de dernière heure. La fin de mon article montre pourquoi, pour ma part, je me rallie à l'hypothèse locrienne.

3. F. Castagnoli, art. cit., p. 7. « La nostra iscrizione non ci riporta però a queste colonie doriche, data la forma ionica *qurois*, bensì a qualche centro ionico, per esempio Cuma... »

4. Article cité, *supra*, p. 190.

Or l'influence ionienne qui s'est exercée à Locres dès une date haute ouvrait largement cette cité à la pénétration d'une semblable forme. Plusieurs faits d'archéologie et d'histoire sont, en effet, révélateurs. Le temple lui-même qui, à Locres, était consacré aux Dioscures et que couronnaient leurs statues était un temple ionique[1]. Les vestiges retrouvés de ce temple ne datent que du Ve siècle. Mais il avait été élevé sur l'emplacement d'un sanctuaire plus ancien et remontant au moins au milieu du VIe siècle. En fait, des liens étroits ont toujours uni Locres à sa voisine, la chalcidienne Rhégion, dont 50 kilomètres seulement la séparaient. Les deux villes sont situées l'une à l'est, l'autre à l'ouest de l'extrémité de la botte italienne. Certes Locres, qui vécut assez repliée sur elle-même et ne bat monnaie qu'au IVe siècle avant J.-C., ne s'ouvrit pas sur l'extérieur comme Rhégion qui développa, dès l'origine, un commerce extérieur florissant et lointain[2]. Les relations entre les deux cités furent cependant fort intimes. Zaleucos de Locres, en qui certains auteurs grecs voyaient l'auteur du premier code de lois écrites dans le monde hellénique, passe souvent pour le maître de Charondas, qui fut de son côté le législateur des cités chalcidiennes d'Occident, notamment de Rhégion. Il y eut aussi alliance militaire : au cours même de la bataille qui suscita l'épiphanie des Dioscures, les gens de Rhégion vinrent secourir les Locriens et combattirent à leurs côtés.

Ainsi la forme dialectale ionienne qui se décèle dans la nouvelle inscription lavinate ne saurait exclure Locres comme point de départ possible de la route que les Dioscures suivirent pour gagner, depuis la Grande-Grèce, le Latium. Et le poids de la tradition religieuse donne force à une telle hypothèse.

Il convient cependant d'attendre la suite des fouilles pratiquées sur le sol fécond de Lavinium. Peut-être révéleront-elles la présence d'un temple archaïque dédié aux Dioscures comme il y en eut un dans la voisine Ardée, suivant les témoignages de Servius et de Pline l'Ancien[3]. L'histoire du passage des divinités grecques dans la Rome archaïque a beaucoup à attendre des recherches archéologiques qui s'attaquent au sol, encore peu fouillé, des principales cités du Latium.

Raymond Bloch.

1. Cf. P. Orsi, *Scoperta di un tempio ionico nell'area dell'antica Locri*, dans les *Notizie degli Scavi*, 1890, p. 248-262, et la bibliographie concernant ce point dans la thèse de G. Vallet, *Rhegion et Zancle*, Paris, 1958, p. 311.

2. Sur les relations entre Locres et Rhegion, cf. la thèse déjà citée de Vallet, *passim*.

3. Servius, *Aen.*, I, 44, et Pline l'Ancien, *Nat. Hist.*, XXXV, 17.

NOTES CRITIQUES SUR LES *FASTES* D'OVIDE

La publication par M. Franz Bömer d'une édition nouvelle des *Fastes* (I, *Texte et traduction* ; II, *Commentaire*, Heidelberg, 1957-1958) fournit l'occasion d'examiner quelques passages difficiles du poème, soit pour proposer une lecture nouvelle, soit — le plus souvent — pour essayer de fonder sur des arguments nouveaux le choix entre deux variantes. Les principaux manuscrits des *Fastes* ont été collationnés avec soin par les éditeurs modernes ; l'examen de la masse des manuscrits *recentiores*, fortement contaminés, est loin d'être achevé, mais ne semble pas devoir apporter beaucoup de nouveau. Plutôt que de la collation de manuscrits mal connus, c'est d'une réflexion sur le texte qu'on peut attendre quelques améliorations. Cette critique interne, qui doit être très attentive à l'usage d'Ovide[1], est d'autant plus nécessaire que souvent l'éditeur est condamné à « un éclectisme raisonnable » (Castiglioni). On a dû renoncer à établir un *stemma* des manuscrits, tant les relations de parenté sont embrouillées. D'autre part le manuscrit le plus ancien, le *Vaticanus Reginae*, ou *Petauianus* (A), du xe siècle, ne jouit plus de la primauté incontestée que lui reconnaissaient les éditeurs du siècle dernier (à l'exception de H. Peter) ; un autre manuscrit, un *Vaticanus* du xie siècle, l'*Ursinianus* (U), se voit attribuer une autorité presque égale, dans la mesure où sa *première main* reste lisible. On rapproche de ces deux manuscrits un *Monacensis*, ou *Mallersdorfianus* (D), du xiie siècle, mais ce groupe A U D ne constitue pas une famille proprement dite. Depuis une cinquantaine d'années on tend à accorder un crédit de plus en plus grand à trois autres manuscrits étroitement apparentés : le *Bruxellensis*, ou *Gemblacensis* (G), du xiie siècle, le *Mazarinianus* (M), du xve siècle (mais qui remonte à un modèle du ixe ou xe siècle), et le *Fragmentum Ilfeldense* (I), du xie ou xiie siècle. Ce qui fait leur valeur, c'est qu'ils représentent une tradition différente de celle d'A U D, et qu'ils sont parfois d'accord avec la tradition *indirecte*. Parmi eux, le plus important est le *Gemblacensis*, dont F. Peeters a montré les mérites, mais surestimé la valeur (*Les Fastes d'Ovide, Histoire du texte*, 1939). Il faut encore citer deux manuscrits moins importants, qui se distinguent à la fois de A U D et de G M I, deux *Vossiani* du xiie-xiiie siècle, B et C, très proches l'un de l'autre. Aucun manuscrit, pas même A, n'est exempt d'interpolations ; mais les fautes de A sont généralement plus grossières, donc plus faciles à corriger. L'éditeur se trouve devant une tradition complexe, souvent contaminée, sans que son choix puisse

1. La confrontation des passages parallèles est grandement facilitée par la *Concordance of Ovid* (Deferrari, Barry, Mac Guire), Washington, 1939.

s'appuyer sur l'autorité indiscutable d'un manuscrit ou d'une famille. — Nous prenons comme base de discussion le texte de Fr. Bömer, mais nous complétons son apparat critique, à l'aide de ceux des éditions F. W. Lenz (Teubner, 1932) et C. Landi-L. Castiglioni (*Corpus Parauianum*, 1950).

Livre I, 73 sq. A propos de la fête du premier janvier :

Lite uacent aures, insanaque protinus absint
iurgia ! Differ opus, liuida TURBA, *tuum !*

turba *A D* : lingua *U B C*, *recc.*

Parmi les éditeurs modernes, J. G. Frazer (1929) est seul à avoir choisi LINGUA ; avec raison, à mon sens. Dans le cas présent, l'autorité de *U* balance celle de *A* ; il faut donc chercher d'autres critères. *Lingua* fournit une allitération expressive. Surtout, le mot convient mieux au contexte : « it answers better to *aures*, in the preceding line » (Frazer, *Commentaire ad locum*). Non seulement à *aures* (et à *iurgia*), mais aussi au vers qui précède notre distique (72) :

nunc dicenda bona sunt bona uerba die.

Pour moi, *turba* est une interpolation : peut-être l'expression *liuida lingua*, qui semble être une création d'Ovide, a-t-elle paru trop hardie? Elle n'a pourtant rien de choquant et elle s'autorise d'exemples comparables : *inuida lingua* (*Am.*, I, 14, 42) ; *este procul, lites et amarae proelia linguae* (*Ars am.*, II, 151, où la similitude du contexte est frappante) ; *dum linguam ad iurgia soluit* (*Mét.*, III, 261). Décrivant l'Envie, Ovide écrit : *lingua est suffusa ueneno* (*Mét.*, II, 777) ; *liuent rubigine dentes* (*Ibid.*, 776) ; on ne saurait s'étonner qu'il qualifie de *liuida* la langue de ceux qui souillent de leurs querelles haineuses un jour où ne doivent retentir que des paroles de bon augure.

I, 85 sq.

Iuppiter arce sua totum cum SPECTAT *in orbem,*
nil nisi Romanum, quod tueatur, habet.

totum cum spectat *B C* : cum totum spectat *D* totum conspectet *A* totum cum spectet *U* cum totum spectet *recc. quidam.*

Les éditeurs se partagent : Merkel (1841), Frazer et Lenz optent pour l'indicatif ; Lemaire (1822), Riese (1874), Merkel (1884) et Landi-Castiglioni, pour le subjonctif. C'est sans doute ce dernier parti qu'aurait dû prendre Bömer : *spectet*, que donnent A et U, est mieux attesté et fournit un sens meilleur ; la nuance concessive-adversative souligne l'universalité de l'empire romain : « Jupiter a beau jeter les yeux sur le monde entier... »

I, 105 sq. Janus décrit le Chaos :

Lucidus hic aer et quae tria corpora restant,
ignis, AQUAE, *tellus, unus aceruus erat.*

aquae A^1 (?), *Parisinus* 7991 : aqua (a *extr. in rasura*) A^2 aqua et *U D B*, *recc.*

Seul parmi les éditeurs récents, Frazer imprime AQUA ET, je pense, à bon droit. Le pluriel est mal attesté, la lecture de A étant douteuse ; il n'est pas impossible que primitivement le manuscrit ait porté *aquaetellus*, avec haplographie du *t* ; la seconde main a corrigé, sans tenir compte du mètre. L'autorité du *Parisinus*, manuscrit du XIIIe siècle, est très faible. A première vue *aquae* surprend, à côté des singuliers *aer*, *ignis*, *tellus*. L'usage d'Ovide règle la question ; comme il est normal, il n'emploie que le singulier pour désigner l'eau en tant qu'élément :

Imminet his aer ; *qui, quanto est pondere terrae,*
pondere AQUAE *leuior, tanto est onerosior igni.* (*Mét.*, I, 52 sq.)

De même : *cumque sit ignis* AQUAE *pugnax* (*Ibid.*, 432) ; *tellus atque* UNDA (*Ibid.*, XV, 241) ; au contraire AQUAE (*Fastes*, I, 216) signifie les eaux bues à plusieurs reprises.

I, 245 :

Arx mea collis erat, quem CULTRIX *nomine nostro...*

Signalons, sans y insister, que Bömer a eu tort de revenir à un texte abandonné par tous les éditeurs récents ; *cultrix*, mal attesté par les seuls *recentiores*, n'est pas ovidien. Il faut lire : QUEM UULGUS ; le sens a été bien élucidé par R. Ehwald (*Berl. Phil. Woch.*, 1890, col. 1234 sq.), auquel il suffit de renvoyer.

I, 321 sq. Ovide explique l'expression *Agonalis lux* par la question rituelle : « *agone*? » que posait le victimaire :

qui calido strictos tincturus sanguine cultros
semper agatne ROGAT *nec nisi iussus agit.*

rogat A^2 U^2 *D* : rogas A^1 U^1 *B C*, *recc.*

Le texte de Bömer est celui de toutes les éditions modernes ; les anciennes gardent parfois ROGAS, en corrigeant arbitrairement le contexte. Pourtant Ehwald a proposé une excellente — et minime — correction : ROGANS, à laquelle conduit tout naturellement le *rogas* de A U (première main) ; il suffit d'admettre — faute banale — que le tilde a été omis. *Rogat* est une correction, amenée par *agat* et par *agit* ; elle donne une « rime détestable », que condamnait Klotz (*Berl. Phil. Woch.*, 1933, col. 712), recommandant la conjecture d'Ehwald. Frazer évite cet inconvénient, mais en imprimant AGONE, qui est mal attesté (correction manifeste des *recentiores*). Du point de vue syntaxique, *rogans* est excellent : le participe traduit une action secondaire, concomitante de la principale ; *rogans* est sur le même plan que *iussus* ; seul le verbe important, qui donne l'étymologie, est à un mode personnel (*agat*, *agit*).

I, 351 sq. Cérès, la première, a exigé le sacrifice d'une truie, pour se venger des méfaits de cet animal :

Nam sata uere nouo teneris lactentia SULCIS
eruta saetigerae comperit ore suis.

sulcis *A D*, *recc. quidam* : sucis U^1, *recc. alii* succis U^2 (cette variante n'est pas signalée dans l'apparat de Bömer).

Il est curieux que la plupart des éditeurs récents, comme Bömer, aient adopté *sulcis*, qui heurte le bon sens. C'est le texte de Frazer, Lenz et Landi-Castiglioni ; c'était déjà celui d'Heinsius. Pourtant Burmann a fait observer il y a bien longtemps que ni *teneris*, ni *lactentia* ne sauraient convenir, si on choisit *sulcis*. Landi a bien essayé de défendre cette leçon, en renvoyant à deux textes des *Amores* ; mais il est clair que ces rapprochements ne sont pas valables : *Et uiret in* tenero *fertilis herba* solo (II, 16, 6), où il n'est pas question de sillons, et où l'adjectif s'explique par le contexte (campagnes abondamment irriguées) — *cumque sua* teneram *coniuge pressit* humum (III, 5, 16), où les *sulci* n'apparaissent pas davantage, et où la terre est dite *tenera* parce qu'il s'agit d'un gras pâturage. Il faut évidemment lire SUCIS, avec Merkel et Riese (cf. R. Wünsch, *Rh. M.*, 56, 1901, p. 393). Entre *sulcis* et *succis* (autre orthographe de *sucis*), la confusion est aisée ; elle a pu d'ailleurs être entraînée par une fausse interprétation de *sata*, compris au sens de « terres ensemencées », alors qu'il a ici son autre sens, fréquent aussi, de « récoltes ». Ovide pense aux jeunes pousses du blé que la truie a arrachées avec son groin. Il semble bien s'inspirer d'un vers de Virgile : *Frumenta in uiridi stipula* lactentia *surgent* (*Géorg.*, I, 315), ce qui confirme indirectement la leçon *sucis*. Pour achever d'éclairer notre texte, on en rapprochera l'expression TENERAS *segetes* (*Fastes*, IV, 923), et surtout trois vers des *Métamorphoses* (XV, 201 sqq.), où la ressemblance est frappante, tant pour l'idée que pour la forme :

> *Nam* (annus) TENER *et* LACTENS *puerique simillimus aeuo*
> UERE NOUO *est* ; *tunc herba recens et roboris expers*
> *turget, et insolida est, et spe delectat agrestes.*

On notera que *herba* y répond à *sata*, *recens et roboris expers* à *teneris sucis*, et enfin *turget* à *lactentia*.

I, 451 sq. Dans un développement sur le sacrifice des oiseaux aux dieux :

> *Ergo saepe suo coniunx abducta marito*
> *uritur* IDALIIS *alba columba focis.*

Tous les manuscrits donnent IN CALIDIS ; IDALIIS est une correction de Heinsius (qui d'ailleurs propose aussi CNIDIIS). De Merkel à Bömer, tous les éditeurs ont adopté cette conjecture, aussi ingénieuse qu'arbitraire, que ne saurait appuyer le seul autre emploi par Ovide de l'adjectif *Idalia* (dea), dans l'*Ars amatoria* (III, 106). *In calidis focis* donne un sens excellent ; beaucoup plus banal, certes, mais Ovide n'est pas ennemi de la facilité. On comparera : *de tepidis... focis* (*Fastes*, II, 646 ; cf. III, 284) et *foci... calentes* (*Mét.*, VIII, 671) ; on opposera : *in gelidis... focis* (*Fastes*, III, 728). A garder le texte des manuscrits, on gagne de sauver l'allitération avec *columba*. L'objection de Heinsius, que, dans les vers suivants, Ovide nomme les divinités bénéficiaires de deux autres sacrifices, ne me semble pas de grande portée, car tous les lecteurs savent que la colombe est l'oiseau de Vénus-Aphrodite (cf. le sacrifice d'une colombe à Vénus, Properce, IV, 5, 65 sq.). L'édition Lemaire (1822) a conservé IN CALIDIS.

I, 461 sq. :

Proxima prospiciet Tithono AURORA *relicto*
Arcadiae sacrum pontificale deae.

tithono aurora A^3 *D*, *recc.* : tithon ut nuta A^1 tithono nupta *U*, *recc. alii.*

A ne considérer que les manuscrits, il est clair que AURORA est une glose passée dans le texte, ou une correction de quelqu'un qui n'a pas compris. D'autre part la leçon fautive de A confirme celle, correcte, de U. Pourtant, seul des éditeurs modernes, Lemaire ose imprimer :

Proxima prospiciet Tithono NUPTA *relicto*

Tous les autres, de Merkel à Bömer, écrivent AURORA, contre l'esprit de ces ingénieuses périphrases, que la virtuosité d'Ovide diversifie, dans lesquelles l'aurore n'est jamais désignée par son nom :
Amores, II, 5, 35 sq. : *Quale coloratum* Tithoni coniuge *caelum subrubet...*
Héroïdes, XVIII, 111 : *Iamque fugatura* Tithoni coniuge *noctem...*
Fastes, III, 403 sq. : *Cum croceis rorare genis* Tithonia coniunx *coeperit...*
Certes on peut trouver étrange le tour : *proxima... nupta* ; il ne l'est pas plus que ceux-ci : PROXIMA *cum ueniet... Memnonis... lutea* MATER (*Fastes*, IV, 713 sq.) ; POSTERA... HYPERIONIS (*Ibid.*, V, 159), où l'adjectif de sens temporel est hardiment accordé avec un nom de personne ; avec la même audace Ovide écrit : *Pallantide... eadem* (*Ibid.*, VI, 567) pour dire « le même jour ». Les *Fastes* fournissent encore deux exemples proches de celui qui nous occupe :

Cum Phrygis Assaraci TITHONIA FRATRE RELICTO... (IV, 943)
Iam, Phryx, A NUPTA *quereris,* TITHONE, RELINQUI... (VI, 473).

Ce dernier en particulier prouve qu'il ne faut pas remplacer *nupta* par *Aurora*. L'expression *proxima nupta* défiant toute traduction littérale, nous proposons le mot à mot suivant : « Le jour d'après, ayant abandonné Tithon, son épouse verra », etc.

I, 497 sq. Carmentis vient de consoler son fils Évandre, contraint de s'exiler :

Vocibus Euander ET FIRMUS *mente parentis*
naue secat fluctus Hesperiamque tenet.

et firmus *D* : et firma *A*, *recc. quidam* firmata *B C*, *recc. alii* formata *U*.

Avant Bömer, Lenz et Landi-Castiglioni ont adopté la leçon ET FIRMUS ; par contre Heinsius, Lemaire, Merkel, Riese, Frazer lisent avec raison FIRMATA MENTE. En effet *firmus* n'est attesté que par D ; la faute individuelle de U atteste *firmata* dans l'archétype dont il dépend ; *firma* de A ne saurait être une corruption de *firmus*, mais ne s'explique que par la chute de la dernière syllabe de *firmata* ; cette faute a entraîné l'addition de *et*, qui est passé dans le texte ; ainsi le mètre était sauf, mais la construction impossible ; *firmus* représente une dernière correction, nécessaire pour le sens. La place de *et* n'en reste pas moins gênante ; d'autre part, *mente* se comprend mieux, rapporté à *Euander* : « Évandre, l'esprit affermi par les paroles de

sa mère. » Enfin je trouve dans les *Remedia amoris* (245) un texte parallèle tout à fait probant :

Quod nisi firmata *properaris* mente *reuerti*...

I, 547 sq. Pendant le sommeil d'Hercule, Cacus lui a volé des bêtes :

Mane erat, excussus somno Tirynthius ACTOR
de numero tauros sentit abesse duos.

actor *Heinsius* : auctor *A* heros A^2 (*in margine*), *D G C*, *recc.* hospes *U*.

La correction de Heinsius est adoptée par Riese, Merkel (1884), Frazer, Lenz, Landi-Castiglioni. Bömer s'y résigne faute de mieux, tout en déclarant qu'elle n'est pas satisfaisante (cf. *Commentaire ad loc.*). En effet, l'unique texte d'Ovide où *actor* soit employé seul (*Remed. amor.*, 756) donne au mot un de ses sens habituels, celui d' « acteur ». Pour le sens de « pasteur », le *Thesaurus*, en dehors du texte qui nous occupe, ne peut citer que deux exemples (s. u., col. 445 : *proprie* : « *qui pecus agit* ») : *pecorisque Melanthius actor edendi* (Ovide, *Hér.*, I, 95) et *non actor gregis terret* (*lupum*) (*Ilias Latina*, 489, dans les *Poetae latini minores* de Baehrens, t. III). Ce qu'ils prouvent, c'est que, dans ce sens, *actor* ne saurait se passer d'une détermination (*pecoris*, *gregis*). La conjecture de Heinsius doit donc être rejetée. Nous n'adopterons pourtant ni HOSPES (Lemaire, Merkel en 1841), ni HEROS (emprunté sans doute au vers 543), qui sont visiblement des interpolations remplaçant un *auctor* inintelligible. Heinsius a eu raison de penser que la bonne leçon devait être retrouvée à partir de *auctor* du manuscrit le plus ancien (A). Du point de vue paléographique sa conjecture était bonne, car *auctor* et *actor* sont souvent confondus (*Thesaurus*, *loco laud.*). La variante *auctor* se rencontre dans les deux passages que nous venons de citer (*Hér.*, I, 95, et *Ilias*, 489). Il suffit de modifier légèrement la correction d'Heinsius pour lire ACTOS, accordé avec *tauros*, qui donne un sens excellent. *Tirynthius* est employé substantivement par Virgile (*Aen.*, VIII, 228) et par Ovide (*Mét.*, IX, 66 ; 268 ; XII, 564 ; *Fastes*, V, 629 ; *Ars am.*, I, 187). La genèse de la faute serait la suivante : *actos*, corrompu en *auctos* (non-sens), puis corrigé en *auctor*, afin de fournir un substantif à *Tirynthius* pris adjectivement ; correction apparemment satisfaisante au point de vue formel, mais qui, en fait, donne un nouveau non-sens. Pour *actos*, au sens de « raziés », on comparera : *iuuencos* /... *praedones*... AGUNT. (*Fastes*, II, 369 sq.) ; *et redigunt* ACTOS *in sua iura* (var. *rura*) boues (*Ibid.*, III, 64) ; enfin un texte des *Métamorphoses* (II, 685 sq.), où il est question du vol par Hermès des génisses d'Apollon (thème de l'*Hymne homérique à Hermès*, qui a dû être utilisé dans l'élaboration de la légende de Cacus) :

... *Videt has* (boues) *Atlantide Maia*
natus, et arte sua siluis occultat ABACTAS.

Si nous lisons *actos*, nous obtenons un mouvement stylistique expressif : Hercule se réveille, il éprouve d'abord la sensation confuse qu'il lui manque des bêtes (*actos... tauros*) ; il les compte ; la précision numérique ne vient qu'à la fin du distique : *abesse duos.*

I, 599 sq. :

Si petat a uictis, SUMAT *tot nomina Caesar*
quot numero gentes maximus orbis habet.

sumat *A G* : sumet *U*, *recc. quidam* (le texte de *D* est inutilisable : *nomen*, répétition fautive de *nomina*, y remplace le verbe).

Lemaire, Merkel, Riese, Frazer, Lenz, Landi-Castiglioni ont adopté, comme Bömer, le subjonctif. Pourtant SUMET est la *lectio difficilior*, et on s'explique aisément qu'un grammairien, choqué par une irrégularité apparente, ait rétabli SUMAT. Mais le futur de l'indicatif introduit une discordance modale, qui donne une nuance de sens intéressante. On sait que dans ce tour « le futur souligne le caractère nécessaire de la conséquence[1] ». Ovide, flattant Auguste, veut dire que, si l'empereur voulait porter tous les *cognomina* auxquels ses victoires lui donnent droit, *inévitablement* ses surnoms honorifiques seraient aussi nombreux que les peuples du monde. L'usage du poète garantit la discordance modale : c'est un tour qui lui est familier. Ainsi dans les *Fastes* :

Sanguine letifero totus miscebitur *orbis*,
ni teneant *rigidae condita Bella serae.* (I, 123 sq.)

Pour ne pas multiplier les citations, je renvoie à la liste d'exemples que donne S. G. Owen, dans son édition du livre II des *Tristes*[2]. Comme on ne saurait prétendre que l'autorité des manuscrits A et G suffise, contre le témoignage de U, à imposer le subjonctif, il faut imprimer *sumet*, bien que toutes les éditions que j'ai pu consulter aient préféré *sumat*.

I, 687 sq. Prière à Tellus et à Cérès ; que la rouille épargne les récoltes :

Interea crescat scabrae robiginis expers
nec uitio caeli palleat AEGRA *seges...*

aegra *U G B C M*, *recc. quidam* (egra *D corr.*) : ulla *A*, *recc. alii* usta *recc. alii*.

Les éditeurs sont partagés : certains choisissent AEGRA (Lemaire, Merkel en 1884, Frazer), que recommande Peeters (*Les Fastes...*, p. 363) ; mais le mot est suspect d'interpolation ; il peut bien avoir été introduit dans le texte à la place de ULLA, qui fait difficulté (Ehwald, *Jahresber.* de Bursian, 109, 1901, p. 218). Castiglioni (apparat critique) se demande si la correction n'a pas été faite d'après Virgile : *et uictum* seges aegra *negare* (*Aen.*, III, 142). S'il s'agit d'une interpolation, elle s'expliquerait mieux, à mon avis, par le souvenir d'un vers de l'*Ars amatoria* (II, 320), qui, dans un tout autre contexte, offre avec le vers que nous discutons une étonnante ressemblance formelle : si la *puella*, malade, doit garder le lit

et UITIUM CAELI *senserit* AEGRA *sui...*

D'autres éditeurs ont adopté ULLA (Merkel en 1841, Lenz, Landi-Casti-

1. A. Ernout-F. Thomas, *Syntaxe latine*, 2e éd., paragraphe 375 b, p. 381.
2. Page 129, à propos du vers 33, avec ce commentaire : « The usage is common in Ovid. »

glioni) ; cette leçon est attestée par le manuscrit le plus ancien, et c'est à coup sûr la *lectio difficilior*. Mais, outre qu'elle est « sans couleur » (E. Kostermann, *Gnomon*, 1935, p. 567), elle entraîne une sérieuse difficulté grammaticale, que Samter a bien mise en lumière : *seges* est déjà sujet de *crescat* au vers précédent ; le seul sujet de *palleat* serait donc *ulla* et le tour serait « très dur » ; on attendrait plutôt un adjectif « prédicatif » tel que *aegra*[1]. Faut-il donc écrire USTA, avec Riese? Le contexte l'exclut, car Ovide (vers 680) vient de l'employer à propos d'une autre ennemie des blés, la neige :

Nec noua per gelidas usta *sit herba niues.*

On soupçonne même que les *recentiores* qui donnent *usta* l'ont emprunté à ce vers. A mon avis, le texte doit être restitué à partir de *ulla*, qu'il faut corriger légèrement ; je propose UDA SEGES. Cette fin de vers se lit au livre VI des *Fastes* (200) : *factaque erit posito rore bis* UDA SEGES... Du point de vue paléographique, la faute s'explique bien : en minuscule caroline, *d* peut être confondu avec *ll*[2]. Ailleurs, le mot *uda* a été diversement gâté : *una*, *unda* (*Fastes*, V, 677 ; apparat de Lenz) ; *una*, *ima* (*Ibid.*, VI, 730). Pour le sens, *uda* convient parfaitement : on sait que les Anciens, sans connaître la véritable nature de la « rouille » des céréales, avaient su reconnaître que certaines « causes météorologiques bien déterminées : chaleur humide, coups de soleil, brouillards » favorisaient son apparition[3]. Pline l'Ancien écrit par exemple : *Plerique dixere rorem inustum sole acri frugibus robiginis causam esse* (*N. H.*, XVIII, 275) ; *frequentissima haec* (*robigo*) *in roscido tractu conuallibusque ac perflatum non habentibus* (*Ibid.*, 154). D'ailleurs Ovide est à lui-même son meilleur commentateur : quelques vers de la prière à Robigo (*Fastes* IV, 917 sqq.) achèvent d'éclairer le texte en litige, et de nous convaincre qu'il faut y lire *uda seges* :

Nec uenti tantum Cereri nocuere nec imbres
nec sic marmoreo pallet adusta gelu,
quantum, si culmos Titan incalfacit udos.

Dans les deux passages, avant le danger de la rouille, est évoqué celui de la gelée (IV, 918 correspond à I, 680, cité ci-dessus) ; mais surtout : *si Titan* (= le soleil) *incalfacit* rend compte de *uitio caeli palleat*, tandis que *culmos... udos* est synonyme de *uda seges*.

LIVRE II, 17 sq. Fin du prologue ; Ovide s'adresse à Auguste :

Ergo ades et placido paulum mea munera uultu
respice, pacando si quid ab hoste UACAT.

uacat est le texte de tous les manuscrits, sauf *U* et certains *recentiores*, qui donnent *uacas*. Beaucoup d'éditeurs adoptent UACAS, avec raison, me semble-t-il. La deuxième personne est attendue après *ades* et *respice* ; *uacat* oblige à sous-entendre *tibi* ; le vers 10 se termine déjà par *uacat*, qui a pu

1. *Jahrb. für class. Phil.*, 151, 1895, p. 568 sq.
2. L. Havet, *Manuel de critique verbale*, paragraphe 638, p. 163.
3. R. Billiard, *L'agriculture dans l'Antiquité d'après les « Géorgiques » de Virgile*, p. 119 sq.

entraîner la même forme au vers 18 ; la répétition serait gauche. Enfin le voisinage de *quid*, mal compris, peut expliquer l'accord à la troisième personne. On rapprochera : *quod si forte* UACAS (*Fastes*, III, 87, sans variantes). L'usage d'Ovide n'est pas décisif, car il fournit des exemples du tour personnel et du tour impersonnel[1].

II, 23 sq. Développement sur les *februa*, ou *piamina*, ou *purgamina*, c'est-à-dire les « instruments de purification » :

Quaeque capit lictor domibus purgamina CERTIS,
torrida cum mica farra, uocantur idem.

Le vers 23 est un des *loci desperati* des *Fastes* (voir les *Commentaires* de Frazer et de Bömer *ad locum*) ; cependant un seul mot : CERTIS, semble corrompu et c'est sur lui qu'ont porté les efforts des philologues. C'est le texte de tous les manuscrits, sauf D (première main) qui donne *ternis*, et un manuscrit récent, où on lit dans la marge la variante *cortis* (inintelligible, bien qu'elle ait été reprise par Bergk ; voir Riese, *Jahresb.* de Bursian, 43, 1885, p. 225). On ne sait de quel licteur il s'agit, mais le mot n'est pas suspect ; la construction n'est pas douteuse : *domibus* ne peut être qu'un datif de destination. Mais *certis* « bleibt unverständlich » (Bömer). De nombreuses corrections en ont été proposées, plus ou moins ingénieuses, mais aucune n'est satisfaisante (on les trouvera dans les apparats de Lenz et de Landi-Castiglioni). L'une d'elles : MORTIS (R. Wünsch, *Rh. M.*, 56, 1901, p. 402), est bonne pour le sens, mais sans aucune vraisemblance paléographique. Je propose de lire CAEDIS. La faute s'explique assez bien, me semble-t-il, surtout si on part de *cedis* (confusion banale entre *ae* et *e)* ; *cedis* a pu être mal lu, ou n'être pas compris et corrigé en *certis*, pour obtenir un adjectif en accord avec *domibus*. D'autre part, Ovide emploie ailleurs l'expression PURGAMINA CAEDIS, à propos de la purification de Pélée par Acaste (*Mét.*, XI, 409). Or il reprend justement cet exemple dans notre contexte, à peu près dans les mêmes termes. Que l'on compare :

Actoridem Peleus, ipsum quoque Pelea Phoci
caede per Haemonias soluit Acastus aquas (*Fastes*, II, 39 sq.).

et *Métamorphoses*, XI, 409 (le sujet est *Peleus*) :

sumit ab Haemonio purgamina caedis Acasto.

Domibus n'a pas besoin d'épithète : *caedis* fournit une détermination ; il doit s'agir des maisons où un meurtre a été commis. Cette souillure, plus grave que celle causée par une mort naturelle, devait exiger des purifications spéciales ; le rôle joué par le licteur prouve que l'État se souciait de mettre un terme à une impureté rituelle dangereuse pour la communauté. Pline l'Ancien (*N. H.*, XXXV, 177) dit, sans autre précision, qu'on se servait du soufre *ad expiandas suffitu domos*. Peut-on mettre ce texte en rapport avec celui d'Ovide ? Il faudrait reprendre l'étude du distique du point de vue religieux, à partir de la lecture très probable : *caedis*.

1. Voir les textes, s. u. *uaco*, dans *A Concordance of Ovid*.

II, 287 sq. Pourquoi les Luperques courent-ils nus? C'est la volonté du dieu Pan :

Ipse deus nudus nudos iubet ire ministros
nec satis ad cursus commoda uestis ERAT.

erat *A* U^3 *D G B* : erit U^1.

ERAT est généralement adopté ; il faut en faire un équivalent de *esset*, et lui donner le sens d'un irréel du présent. Mais *erat* a pu être attiré mécaniquement par la série des *erat* en fin de vers, qui se succèdent dans le contexte précédent (vers 280, 282) et suivant (292, 296). ERIT a du moins le mérite de rompre cette monotonie. Surtout c'est la *lectio difficilior*, qui n'a pas été comprise ; Lenz et Landi-Castiglioni l'ont acceptée, avec raison, seuls parmi les éditeurs que j'ai pu consulter. Le futur équivaut ici à un potentiel (*sit*), comme dans l'hymne à Terminus :

Tu populos urbesque et regna ingentia finis ;
omnis ERIT *sine te litigiosus ager.* (*Fastes*, II, 659 sq.)

Autres exemples comparables : *Sic* ERIT (« il doit en être ainsi »), dans les *Amores* (I, 2, 7) ; UINCETUR *femina pugnans* (« si elle se battait (contre un homme), une femme serait vaincue »), dans les *Fastes* (II, 801).

II, 367 sq. Romulus, Rémus et leurs compagnons se livrent à des exercices à la fois sportifs et militaires :

CAESTIBUS *et iaculis et missi pondere saxi*
bracchia per lusus experienda dabant.

cestibus U^3, *D* (*in margine*), *recc.* : uestibus *A* U^1 *D* G^2 *Y*, *recc. alii* uectibus G^1 *C M*.

On constate que C(A)ESTIBUS est fort mal attesté ; en fait, c'est une correction. C'est pourtant ce texte qui a la faveur des éditeurs : seul Merkel en 1841 adopte UECTIBUS, mais en 1884 il imprime CAESTIBUS, en considérant d'ailleurs le distique comme interpolé. On a pu s'étonner qu'Ovide mette des *cestes* aux mains de Romulus et de ses compagnons, mais ce n'est pas une raison suffisante pour condamner le mot, car Ennius en faisait déjà autant, et Virgile introduit le combat du ceste dans les jeux en l'honneur d'Anchise (voir le *Commentaire* de Bömer). Il n'en est pas moins vrai que « *uectibus* explique mieux la faute « banalisante » : *uestibus* ; *uectibus* est plus conforme au contexte » (Peeters, *Les Fastes...*, p. 365). Il semble que les éditeurs n'aient pas tenu compte des remarques d'Heinsius, qui préférait *uectibus* : « *uectes enim... militare erant exercitium, quod adeo poeta facile ad pastores illos antiquos transferre potuit* » (note de l'édition Lemaire). Le *uectis* servait d'arme d'exercice, comme nous l'apprend un fragment des *Historiae* de Salluste, conservé par Végèce (*Epitoma rei militaris*, I, 9) : *De exercitio Cn. Pompei Magni Sallustius memorat* : « *cum alacribus saltu, cum uelocibus cursu, cum ualidis* UECTE CERTABAT[1] ». Ailleurs, le même Végèce

1. *Historiarum reliquiae*, éd. Maurenbrecher, livre II, fragment 19, p. 66.

donne des précisions intéressantes ; insistant sur la nécessité de tenir les soldats en haleine lorsqu'ils sont au cantonnement, il recommande divers exercices, et poursuit : *ad signa obseruare non desinant* (*milites*), *ad sagittas iaciendas*, *ad missilia dirigenda*, *ad iactandos lapides uel funda uel manu*, *ad armaturae gestum*, AD UECTES, PRO SIMILITUDINE GLADIORUM PUNCTIM CAESIMQUE FERIENDO, *multo die usque ad sudorem sunt frequentissime detinendi* (*Ibid.*, III, 4). En ce sens spécial (qui ne figure ni dans le *Dictionnaire des Antiquités* d'A. Rich, ni dans celui de Daremberg-Saglio), le *uectis* était donc une barre de métal avec laquelle les soldats s'exerçaient à frapper d'estoc et de taille, comme ils le faisaient avec leurs glaives. Le *uectis* n'était ni pointu ni tranchant[1], si bien que cet entraînement n'était pas plus dangereux que celui auquel les gladiateurs se livraient avec leur *rudis*. On notera que les deux autres exercices qu'Ovide fait pratiquer à Romulus et aux jeunes pâtres se retrouvent dans la liste de Végèce : le lancer du javelot (*iaculis*) correspond à *missilia dirigenda* ; le jet de lourdes pierres (*missi pondere saxi*) à *iactandos lapides... manu*. Le poète a dû transposer à l'époque légendaire des exercices militaires en usage de son temps. Le simple rapprochement avec le texte de l'écrivain technicien fait apparaître à quel point le combat du ceste serait déplacé dans le passage en discussion. Ovide a employé une autre fois *uectis* (*Mét.*, XII, 452), mais dans le récit d'un combat véritable, celui des Lapithes et des Centaures, sans donner au mot le sens que nous étudions. Par contre le *uectis*, arme d'exercice, est mentionné dans un curieux texte de Servius (*ad Aen.* VII, 697) : (Hercules) *cum a singulis prouocaretur ad ostendendam uirtutem*, *defixisse dicitur* UECTEM FERREUM, QUO EXERCEBATUR.

II, 647 sq. Au cours de la fête de Terminus, le paysan élève un bûcher :

Ligna senex minuit concisaque construit ARTE
et solida ramos figere pugnat humo.

arte G^2 : alte *U D* G^1, I^1 (?) apte *duo Heinsiani.*

Bömer s'est rangé à l'avis de tous les éditeurs récents en choisissant ARTE ; je ne vois que Lemaire et Merkel (en 1841 ; mais ARTE en 1884) qui aient lu ALTE. Pourtant *arte* est fort mal attesté : ce n'est qu'une correction de G ; de plus, le contexte ne plaide guère en sa faveur : la notion d' « art » me semble assez déplacée dans la construction de ce bûcher rustique. Au contraire, *alte* est parfaitement adapté au verbe *construit* et au vers 648 : c'est justement parce que le bûcher est élevé que le paysan plante dans le sol des branches qui l'empêcheront de s'effondrer. Enfin, *construit alte* pourrait bien être une réminiscence de Tibulle :

At sibi quisque dapes et festas EXTRUET ALTE
caespitibus mensas caespitibusque torum (II, 5, 99 sq.).

Le rapprochement me semble assez probant, parce que Tibulle décrit aussi

1. C'est ce qu'exige le bon sens, et ce qu'on peut déduire des acceptions habituelles du mot : « barre », « levier ».

une fête rustique, et surtout parce qu'il compte parmi les principaux modèles poétiques d'Ovide.

Livre III, 451 sq. A propos de Pégase :

Creditur hic CAESA GRAUIDAE *ceruice Medusae*
sanguine respersis prosiluisse iubis.

CAESA GRAUIDAE est une correction de Madvig ; tous les manuscrits donnent CAESAE GRAUIDA (sauf quelques *recentiores*, où on lit *caesa grauida*). Bömer a hésité, comme le montre la mention « *fortasse recte* », dont il fait suivre la leçon des manuscrits ; mais il a fini par subir, comme Frazer, Lenz, Landi-Castiglioni, le prestige de Madvig. Celui-ci pourtant fait preuve ici d'un rationalisme hors de propos ; il faut revenir au texte des manuscrits, comme l'a fait C. Bailey dans son édition du livre III des *Fastes* (Oxford, 1921), avec cet excellent commentaire : « *grauida cervice* is not, under the circumstances, an odd expression ; and *caesa ceruice* would really be stranger ; nor was Medusa herself *grauida*, but only her neck ».

III, 499 sqq. Plaintes d'Ariane délaissée par Bacchus :

Ceperunt matrem formosi cornua tauri,
ME TUA ; ME LAUDANT — *ille pudendus amor.*
Ne noceat, quod amo ! neque enim tibi, Bacche, nocebat
quod flammas nobis fassus es ipse tuas.

me tua ; me laudant *G M* : me iuuat et laedit *A* (meuiat), *U D* B^1 *C*, *recc. quidam* me tua me laedit *recc. alii.*

Bömer s'est rangé au parti de Frazer, de Lenz et de Castiglioni (qui a modifié sur ce point le texte de l'édition Landi, parue en 1928). Les éditions plus anciennes adoptaient souvent une correction de Heinsius : *me tua* : *at hic laudi est* (Lemaire, Merkel en 1841, Riese, et encore C. Bailey en 1921). Il n'y a pas à discuter cette conjecture, ingénieuse, mais arbitraire ; on peut éliminer tout de suite également la leçon sans autorité *me tua* : *me laedit*, adoptée par Merkel en 1884. Mais à mon avis le texte de G, salué avec enthousiasme par Peeters comme « résolvant une vieille *crux*, encore signalée dans Lévy (1924)[1] », n'est qu'un replâtrage, qui substitue une platitude à une *sententia*, et une construction heurtée à un rythme harmonieux. Landi, dans son édition de 1928, avait rétabli avec raison le texte des deux manuscrits qui ont la plus grande autorité (A et U) : ME IUUAT ET LAEDIT[2]. Et il l'avait fort bien défendu, observant que l'idée exprimée par *laedere* est rendue à peu près nécessaire par le contexte suivant : *nec noceat quod amo*, etc. ; que d'autre part l'opposition *iuuare-laedere* est familière à Ovide : *plus* LAEDUNT, *quam* IUUAT *una, duae* (*Fastes*, VI, 100) ; *quod* IUUAT, *exiguum* ; *plus est quod* LAEDIT *amantes* (*Ars am.*, II, 515). A ces exemples probants, ajoutons quelques textes comparables, où se retrouve l'idée que souffrance et amour sont inséparables :

Amores, II, 19, 8 : *nil ego, quod nullo tempore* LAEDAT, AMO.

1. *Les Fastes d'Ovide*, p. 369.
2. Approuvé par A. Ernout, dans son compte rendu de la *Revue philologique*, 1929, p. 331.

Ars am., III, 598 : *en ego confiteor, non nisi* LAESUS AMO.
Tristia, IV, 1, 30 : *et carmen demens carmine* LAESUS AMO.

De plus, *laedere* sert ailleurs à exprimer la souffrance de l'épouse trahie : *laedor* ! s'écrie Junon, dans une situation comparable à celle d'Ariane (*Mét.*, I, 608).

Après Lenz (apparat critique), Bömer (*Commentaire ad loc.*) a écarté comme trop obscure la leçon de A : il va jusqu'à dire qu'elle n'est compréhensible qu'avec l'aide d'une scolie de Pomponius Laetus[1] : *Mater fuit nimis ardens in amando, ad nimia praeceps, et ipsa exemplo illius sum uehemens ; quare pudendus amor matris me iuuat, scilicet quod amo, laedit, quia amo non merenter, ut tu es.* Certes la pensée est subtile, mais elle est très ovidienne ; elle se comprend fort bien, si on songe que Dionysos-Bacchus s'incarne souvent sous la forme d'un taureau[2] : en ce sens on peut dire que le honteux amour de Pasiphae pour un taureau (*ille pudendus amor*) est le même que celui d'Ariane pour Bacchus. Dans son désespoir, celle-ci ne veut plus voir dans le dieu que l'animal, vers qui l'entraîne un amour *héréditaire.* C'est ce que C. Bailey a fort bien compris, tout en rejetant le bon texte, qu'il déclare pourtant acceptable : « the same shameful love (of a bull) is my joy and my ruin », i. e. she is driven by an inherited instinct to the same fate » (édition du livre III des *Fastes*, Comment. *ad loc.*). Ce thème de l'hérédité, que le scoliaste n'a fait qu'entrevoir, donne la clef de ce vers, qu'on n'eût pas trouvé si obscur si on avait pensé à le rapprocher de la lettre de Phèdre à Hippolyte (*Hér.*, IV, 53 sqq.). Victime d'un amour incestueux, Phèdre y reconnaît la vengeance de Vénus, qui poursuit de sa haine toute la descendance du Soleil :

Forsitan hunc generis fato reddamus amorem
et Venus ex tota gente tributa petat.

Jupiter a aimé Europe, sous la forme d'un taureau (*tauro dissimulante deo*) ; telle fut l'origine de ma famille : *prima est ea gentis origo.* Elle poursuit :

Pasiphae mater, decepto subdita tauro,
enixa est utero crimen onusque suo.

Elle rappelle l'ingratitude de Thésée envers Ariane et conclut :

En ego nunc, ne forte parum Minoia credar,
in socias leges ultima gentis eo.
Hoc quoque fatale est...

Dans cette malheureuse famille les amours sont toujours honteuses et malheureuses ; Ariane en a conscience lorsqu'elle s'écrie : « Les cornes d'un beau taureau ont séduit ma mère : c'est (encore) ce honteux amour qui me flatte et me blesse. »

1. Dans le *Vaticanus* 3263 ; texte cité par Landi, dans *R. I. G. I.*, 13, 1929, p. 71.

2. Voir les références données par Bömer (*Commentaire* au vers 499). Les cornes de taureau sont l'attribut de Bacchus : Ovide, *Fastes*, III, 789 ; *Ars am.*, I, 232 ; III, 348 ; *Hér.*, XV, 24, etc.

III, 725 sq. Après avoir invoqué Liber-Bacchus, le poète annonce qu'il va expliquer l'origine des *Liberalia* :

Carminis huius opus causas exponere, quare
UILIS ANUS *populos ad sua liba uocet.*

uilis anus *A D* (*sed* uil *in rasura A*) : uitisator *U G M*, *recc.*

De Lemaire à Bömer, je ne trouve pas un éditeur qui se soit prononcé en faveur de UITISATOR. Cependant Frazer, tout en adoptant l'autre variante, donne dans son apparat critique d'excellentes raisons de choisir la leçon qu'il rejette : « The reading *uitisator* has good MS. authority, and is not likely to have been invented by a copyist ; whereas *uilis anus* might easily be concocted out of line 765[1] ». Il est certain que le composé poétique *uitisator* est la lectio *difficilior* ; le mot est très rare : avant Ovide (qui ne l'a pas employé ailleurs), nous ne connaissons que deux exemples : l'un de Virgile (*Aen.*, VII, 179 ; mais il ne s'agit pas de Bacchus), l'autre d'Accius, dans les *Bacchae*, dont Ovide s'est peut-être souvenu : *O Dionyse | pater optime uitisator*[2]. De plus le témoignage du manuscrit le plus ancien (A) en faveur de *uilis anus* est suspect : sous *uilis*, qui est *in rasura*, on peut se demander si la première main n'avait pas écrit *uitis*. Paul Maas qui, dans la troisième édition de sa *Textkritik* (1957, p. 33), se prononce aussi pour *uitisator*, remarque que « *uilis* est absurde » et que « *sua* aussi bien que le contexte exigent que Bacchus apparaisse comme le sujet ». Il explique avec vraisemblance la corruption « vermutlich durch Verschreibung von *uitis* in *uilis*, das dann durch Konjektur auf Grund von 765 *anus* weiter verschlimmert wurde ». Il est exagéré de qualifier *uilis* d' « absurde » (sinnwidrig), mais en l'adoptant les éditeurs se sont payés de raisons spécieuses ; ils ont été obnubilés par le texte de Varron (*de Lingua lat.*, VI, 14), qui dit qu'aux *Liberalia*, des vieilles femmes, *sacerdotes Liberi*, vendaient dans la rue des gâteaux de sacrifice. Mais c'est seulement à partir du vers 763 qu'Ovide explique cette particularité. Introduire la *uilis anus* dès le vers 726, c'est attirer prématurément l'attention du lecteur sur une circonstance somme toute secondaire, sans compter que le qualificatif a de quoi surprendre, appliqué à une femme qui était une sorte de prêtresse du dieu dont le poète est en train de célébrer la fête. Si on relit le développement dans son ensemble, on constate que la suite des idées achève de condamner *uilis anus* : après avoir invoqué Bacchus, Ovide entreprend d'expliquer pourquoi on offre des *liba* à Liber (identifié à Bacchus) ; comme il s'agit de gâteaux au miel, il conte la découverte du miel par Liber : puisque le dieu est l' « inventeur », c'est un juste hommage qu'on lui rend. C'est seulement à la fin du passage, avant de traiter d'un autre rite (la prise en ce même jour de la toge virile), que le poète donne des détails sur les vieilles femmes couronnées de lierre qui vendent les gâteaux[3].

1. Approuvé par Peeters, *Les Fastes...*, p. 371.

2. *Remains of old Latin*, edited by E. H. Warmington, t. II, p. 394, vers 204 sq.

3. Notons à ce propos qu'au vers 763 il faut certainement lire *presset*, avec la plupart des éditeurs : leçon bien attestée, *lectio difficilior*, parfaitement adaptée au contexte. *Praestet*,

III, 739 sqq. Liber découvre les abeilles :

Iamque erat ad Rhodopen Pangaeaque FLUMINA *uentum* :
aeriferae comitum concrepuere manus.
Ecce nouae coeunt uolucres tinnitibus actae...

flumina *A U B, recc. quidam* : florida *D G, recc. alii.*

Bien que les manuscrits qui d'ordinaire ont le plus d'autorité (A et U) donnent FLUMINA, il faut certainement préférer la leçon de D G ; c'est généralement ce qu'on a fait depuis Heinsius (qui rapproche avec raison un vers des *Tristes* : FLORIDA *quam multas* HYBLA *tuetur apes* (V, 6, 38) ; cependant les deux éditions modernes les plus sûres ont opté pour *flumina* (Lenz, Landi ; mais ce dernier est désavoué par Castiglioni dans l'apparat critique). FLORIDA est la *lectio difficilior* : c'est le banal *flumina* qui est fautif. Banal, mais fort mal approprié au contexte : aurait-on pris le mont Pangée pour un fleuve? De plus, alors que *Pangaea*, neutre pluriel pris substantivement, se lit dans Virgile (*Géorg.*, IV, 462), l'adjectif *Pangaeus* n'apparaît qu'après Ovide (Silius Italicus, II, 73 ; Valerius Flaccus, IV, 631). D'ailleurs *florida* répond à la réalité : la région du Pangée était célèbre pour ses roses[1]. Enfin, il va de soi que les fleurs expliquent la présence des abeilles.

III, 815. A propos du *Quinquatrus*, fête de Minerve :

Pallada nunc pueri teneraeque ORATE *puellae.*

orate *U D* : ornatae *A* ornate *B G M, recc.*

Je ne vois que l'édition Lemaire pour avoir choisi ORNATE, justifié en note : « *nempe coronis, quod fieri solebat diebus festis* » ; TIBULLUS, II, 1, 54 : « *Carmen, ut ornatos diceret ante deos* ». Il est vrai que Landi, dans son apparat, observe : « *fortasse recte* », avec le même renvoi à Tibulle (Peeters l'approuve, et se prononce pour la leçon de G ; *op. cit.*, p. 372). Le banal *orate* s'explique à partir d'*ornate*, et non pas l'inverse ; d'autre part, *ornate*, bien attesté, a pour lui l'autorité de A (avec une faute sans importance). Enfin, si le vers de Tibulle est d'autant plus probant qu'Ovide imitait volontiers ce poète, on peut alléguer en faveur d'*ornate* deux textes d'Ovide lui-même : *in* ornatum *fundere uina* focum (*Fastes*, VI, 630), et surtout :

Tum domini memores sertis ornare *solebant*
agricolas fructu proueniente deos (*Nux*, 9 sq.)[2].

On sait d'ailleurs qu'il existait des *ornatores* et des *ornatrices*, chargés de la toilette et de la parure des divinités[3].

choisi par Bömer, n'est qu'une correction de U, que l'éditeur n'adopte que pour trouver un terme correspondant au *pro emptore* de Varron (*de L. L.*, VI, 14).

1. Théophraste, *Hist. plant.*, VI, 6, 4 (source de Pline, *N. H.*, XXI, 17) ; Athénée, *Banquet*, XV, 682 b.

2. Le dernier éditeur de ce poème, F. W. Lenz (*Corpus Parauianum*, 1956), l'attribue à Ovide. D'ailleurs, s'il était d'un imitateur, le témoignage n'en serait guère moins intéressant.

3. Voir l'article *ornator*, de Saglio (*in fine*), dans le *Dictionnaire des Antiquités*, p. 240, et les textes cités dans la note 11.

LIVRE IV, 395 sqq. :

Panis erat primis uirides mortalibus herbae,
quas tellus nullo sollicitante dabat,
et modo carpebant uiuax e caespite gramen,
nunc epulae tenera fronde cacumen *erant.*
Postmodo glans NATA *est*; *bene erat iam* glande *reperta,*
duraque magnificas quercus habebat opes.

Une seule variante, que l'apparat de Bömer ne signale même pas : la première main de A donne : *postmodum clam nota*; le texte a été corrigé, si bien que finalement A^2 se confond avec la vulgate adoptée par tous les éditeurs. Cependant D. R. Shackleton Bailey, dans une brève note de la revue *Classical Quarterly* (XLVIII, 1954, p. 168), a recommandé de lire NOTA avec A^1, au lieu de NATA, dont il a souligné l'absurdité : « Did acorns begin to exist when men began to eat them? » Il est clair que ce critique a raison contre tous les éditeurs. Mais il convient d'étayer d'arguments précis sa remarque de bon sens. On notera d'abord que *nota* convient admirablement au contexte, puisque *reperta* le reprend : la deuxième partie du vers commente, d'un ton quelque peu amusé, cet important progrès dans la connaissance des aliments utiles. Dans les vers précédents, Ovide décrit un état très primitif de l'humanité, qui ne se nourrit encore que d'herbe et de feuillage : de même, les hommes qui vivent aussitôt après la séparation des éléments ne connaissent même pas encore le gland :

Silua domus fuerat, cibus herba, *cubilia frondes* (*Ars am.*, II, 475).

Mêmes traits pour caractériser les premiers habitants de l'Arcadie :

Pro domibus frondes norant, pro frugibus herbas (*Fastes*, II, 293).

Il leur arrivait même, dit Pausanias (VIII, 1, 5-6), de manger des herbes et des racines vénéneuses, jusqu'au moment où Pélasgos leur apprit à se nourrir de glands : ὁ δὲ τὸν καρπὸν τῶν δρυῶν οὔτι που πασῶν, ἀλλὰ τὰς βαλάνους τῆς φηγοῦ τροφὴν ἐξεῦρεν εἶναι. Ovide devait connaître cette tradition. En tout cas, dans le passage qui nous occupe il ne se soucie nullement de distinguer des phases dans l'apparition des végétaux, comme le supposerait la vulgate *glans nata est*, mais il marque les progrès de l'alimentation humaine : la découverte du gland (*nota est*) fut déjà une grande amélioration, avant que l'humanité pût jouir de l'immense bienfait de Déméter :

Prima Ceres, homine ad meliora alimenta uocato,
mutauit glandes utiliore cibo (vers 401 sq.).

IV, 865 sq. A propos des *Vinalia* du 23 avril :

Numina uulgares Veneris celebrate puellae!
MULTA *professarum quaestibus apta Venus.*

MULTA est le texte des manuscrits, qu'Heinsius corrige en CULTA. Il a été suivi par Riese. La plupart des éditeurs gardent MULTA, avec raison, mais l'interprétation fait difficulté : Heinsius donnait le choix entre sa conjecture

et une construction évidemment erronée, qui unissait *multa* à *Venus*. Bömer traduit : « Wenn sie recht gefeiert wird, ist Venus dem Erwerb der Dirnen günstig », et commente : « *multa* : *multum* oder *frequenter culta* : Die Konjektur von Heinsius *culta* trifft dem Sinne nach durchaus das Richtige. In adjektivischer Verwendung ist etwa *frequens* zu vergleichen : Liv. II, 61, 9 *plebs... exequias frequens celebrauit* ». Ce rapprochement ne prouve rien ; l'explication proposée implique une mauvaise construction. *Multa* n'est pas un féminin singulier, en accord avec *Venus* (*multa... apta Venus* ne serait pas latin), mais un neutre pluriel, complément de *professarum*. Littéralement : « Vénus favorise les gains de celles qui s'engagent... à bien des choses », c'est-à-dire des prostituées, qui « font de généreuses offres de service[1] ». Aussi le poète poursuit-il en les invitant à demander les dons nécessaires dans leur métier :

Poscite ture dato formam populique fauorem,
poscite blanditias dignaque uerba ioco...

Pour pouvoir donner « beaucoup », il faut être belle, savoir séduire, avoir une conversation enjouée. Un passage parallèle ne laisse aucun doute sur la construction : Flore, déesse plébéienne, n'est pas de celles qui se donnent de grands airs :

Non est de tetricis, non est de MAGNA PROFESSIS (*Fastes*, V, 351).

On comparera aussi : *sed uitate uiros* CULTUM FORMAMQUE PROFESSOS (*Ars am.*, III, 433). Il ne convient donc pas d'adopter, comme le veut Bömer, le sens spécial de : « celles qui se sont déclarées » comme prostituées, auprès des édiles, selon un usage attesté par Tacite (*Annales*, II, 85, 2) et Suétone (*Tibère*, 35, 2). *Multa* exclut ce sens, et la « profession » des intéressées est déterminée clairement par le contexte (*uulgares puellae*).

LIVRE V, 45 sq. A propos de *Maiestas* :

Assidet inde Ioui, Iouis est fidissima custos
et praestat sine ui sceptra TENENDA *Ioui.*

Le manuscrit *A*, mutilé, s'arrête à V, 24. — tenenda U^3 *B*, *recc. quidam* : timenda U^1 *G*, *recc. alii* tenere *D* tremenda *recc. duo*.

Sauf Riese, tous les éditeurs récents optent pour TENENDA. Ce n'est pourtant qu'une correction dans U, le manuscrit qui inspire le plus de confiance : la première main donne TIMENDA, qui est confirmé par G ; c'est la *lectio difficilior* : *sceptra tenere* est une expression banale. *Timenda* convient mieux au contexte et fait antithèse avec *sine ui*. La genèse de la faute est évidente[2] : on a rattaché à tort le datif *Ioui* à *timenda*, alors qu'il dépend de *praestat*, l'adjectif verbal étant employé comme épithète, avec le sens de « redoutable » ; d'où la correction *tenenda*, destinée à écarter une absurdité.

1. Voir, dans le même sens, la traduction et le commentaire de Frazer.

2. Samter, *Jahrb. für class. Phil.*, 151, 1895, p. 570. Ehwald, dans le *Jahresber.* de Bursian, 109, 1901, p. 218, se prononce aussi pour *timenda*.

V, 129 sqq. :

Praestitibus Maiae Laribus uidere kalendae
aram constitui paruaque signa deum :
ARA ERAT *illa quidem* CURIBUS, *sed multa uetustas*
destruit : et saxo longa senecta nocet.

ara erat D^2 G^2 *B C*, *recc. quidam* : ars erat D^1 uouerat *U* G^1, *recc. alii.* Curibus *D* G^2 *M*, *recc. quidam* : Curius *U* G^1, *recc. alii.*

Sur ce texte difficile, les éditeurs sont loin d'être d'accord ; trois versions méritent l'examen (en laissant de côté les deux textes de Merkel, 1841 et 1884, sûrement erronés) :

a) *ara erat illa quidem Curibus* (Bömer).

b) *arserat illa quidem Curibus* (Lenz, Landi-Castiglioni ; *arserat* est une correction, à partir de la première main de D (Jordan, Haupt, Ehwald).

c) *uouerat illa quidem Curius* (Lemaire, Riese, Frazer).

Incontestablement la troisième version est la mieux attestée : elle est garantie par U (sans aucune correction) ; de plus c'est le texte de G avant correction ; or leur accord est probant, puisqu'ils appartiennent à deux branches différentes de la tradition. Au contraire les textes a et b sont fragiles : *ara erat* n'est qu'une correction dans D et G, dont l'autorité est plus grande que celle de B et C. Il est vrai que la lecture de D est douteuse : selon Frazer (apparat) et Peeters (*op. cit.*, p. 377, n. 3), on ne lit rien d'autre que *ara erat* dans ce manuscrit. Même dans ce cas, le préjugé favorable est en faveur de *uouerat*, car l'autorité de D n'est pas comparable à celle de U. Quant à *arserat*, c'est la lecture la plus douteuse : conjecture moderne, qui repose sur un *ars erat* contesté. Tout ce qu'on peut dire en sa faveur, c'est qu'elle nous épargne la platitude du texte a. Reste *Curibus* : si *Curius* est le bon texte, il fallait nécessairement le corriger, à partir du moment où on lisait *ara erat*. *Curibus* donnait un sens plausible, car, selon une tradition qui nous est connue par Varron (*de L. L.*, V, 74), le roi sabin Titus Tatius avait consacré un autel aux Lares ; or Cures était sa capitale.

Mais la mention de Cures est tout de même surprenante dans ce contexte : Varron dit que le roi Tatius consacra à diverses divinités (dont les Lares) des autels à la suite d'un vœu, mais *à Rome*, et non pas à Cures. On dira qu'il avait introduit le culte de sa patrie, mais, sans même faire état des doutes qu'inspire la série des dédicaces de Tatius à des divinités prétendues sabines, on peut s'étonner qu'Ovide ait fait mention de l'autel de Cures, plutôt que de celui de Rome ; tout le développement est consacré au culte romain des Lares *Praestites*, il importe donc assez peu d'apprendre au lecteur que l'antique autel de Cures n'a pas résisté aux assauts du temps. Bien mieux, l'introduction intempestive de *Curibus* rend le développement incohérent : un autel et des statues sont voués simultanément (129 sq.), nécessairement à Rome, où on célèbre le 1er mai l'anniversaire de la fondation. L'autel était jadis à Cures, mais il a disparu (131 sq.). Le *cognomen* de ces statues (*illis*), c'est-à-dire de ces dieux, *Praestites*, s'explique par *praestare*

tuta (133 sq.). Ils nous protègent *et praesunt moenibus Urbis* (135). Il me semble évident que le mot *ara* au début du vers 131 est une répétition erronée de *aram*, premier mot du vers précédent ; si elle est volontaire, le correcteur connaissait le goût d'Ovide pour ces reprises d'un même mot dans deux vers qui se suivent. — Qu'on relise l'ensemble du passage en adoptant la variante *uouerat... Curius* : la suite des idées est parfaite. *Illa* (131) et *illis* (133) renvoient tous deux à *signa*, alors que *ara... illa* serait opposé à *illis*, qui ne s'appuie sur aucun substantif et va rejoindre *signa*, en sautant une phrase entière : gaucherie difficile à admettre. D'autre part, tout l'intérêt d'Ovide se concentre sur les statues des dieux, dont il explique le nom et les fonctions ; il rend compte de la présence du chien, leur compagnon. Il ne parle plus de l'autel, mentionné une seule fois (130), et qui ne présente aucune particularité à expliquer. Ce sont les *signa* que le temps a détruits : *et saxo longa senecta nocet*. La preuve que dans ce vers il ne peut être question que des statues, c'est le vers 137 :

at canis ante pedes SAXO *fabricatus* EODEM...

Tamen (au vers 133) se comprend beaucoup mieux, si c'est d'elles qu'il s'agit au vers précédent : elles ont disparu, mais laissons cela ; la cause de leur surnom, etc. Enfin la reprise du thème de la destruction (143 sq.) :

bina gemellorum quaerebam signa deorum :
uiribus annosae facta caduca morae

prouve que les vers 131-132 doivent se comprendre ainsi : « Curius avait bien voué les statues, mais (je ne les trouvais pas car) le temps les avait détruites ». C'est à cette vaine recherche que renvoie *quaerebam*. Du point de vue stylistique, le mouvement : *uouerat illa quidem Curius* trouve un bon parallèle au vers 155 du même livre :

dedicat haec ueteris Clausorum nominis heres.

Curius ne peut être que le célèbre M'. Curius Dentatus, vainqueur des Samnites, des Sabins et de Pyrrhus, figure typique de vieux Romain, héros d'anecdotes moralisantes, gloire nationale chère au cœur de Cicéron[1] : *Curio ad focum sedenti magnum auri pondus Samnites cum attulissent, repudiati sunt...* Il y a comme une harmonie préétablie entre le culte des Lares *Praestites*, protecteurs de Rome, et le caractère de Curius, défenseur de la patrie et symbole de l'attachement au foyer domestique. Une difficulté subsiste, c'est que Curius semble être donné ici comme le fondateur du culte des Lares *Praestites*, ce que nul autre texte ne confirme ; il faudrait reprendre la question du point de vue religieux ; mais il était de bonne méthode d'établir d'abord le texte d'Ovide, avant d'étudier les problèmes qu'il pose.

1. Voir le *De senectute*, 55, éd. P. Wuilleumier, et la note 3 de la page 165 ; nombreuses références dans *Cicéron et l'histoire romaine* de M. Rambaud, p. 29 (Paris, 1953).

V, 161 sq. :

Frigidus argestes summas mulcebit aristas
candidaque A CALABRIS *uela dabuntur aquis.*

a calabris *G M*, *recc. quidam* : (candida qu)a canis *U*, *recc. alii* a capreis *D*, *recc. duo* a campis *B*, *recc. duo.*

On voit que les manuscrits sont très partagés ; les éditeurs également : *a Capreis* Merkel, en 1841 ; *a Calabris* Lemaire, Merkel en 1884, Frazer, Landi-Castiglioni ; (*candidaque*) *a canis* (correction évidente de la faute de U) Riese, Lenz. Des manuscrits dont nous disposons (nous n'avons plus A), c'est U qui est généralement le meilleur ; sa leçon jouit donc du préjugé favorable ; de plus elle a le mérite de la simplicité ; au contraire les deux variantes géographiques sont très suspectes d'interpolation : ce sont sans doute des gloses marginales passées dans le texte. Il me semble que les précisions qu'elles apportent sont intempestives ; en tout cas, elles se contredisent et se ruinent réciproquement. — Notons en faveur du texte de U que *canis aquis* est une locution aimée d'Ovide (*canas aquas*, *Fastes*, III, 592 ; *cana aqua*, *Hér.*, XI, 16, et *Ibis*, 390). D'autre part, le poète joue sur le sens du mot grec ἀργεστής, qui évoque l'idée de clarté : c'est le vent qui éclaircit le ciel en chassant les nuages (voir les textes cités par Bömer dans son *Commentaire*) ; d'où le choix des adjectifs *candida* et *canis* : les voiles brillent d'une blancheur éclatante, sous le soleil, qui argente les flots. Effet littéraire, symphonie en blanc, qui s'évanouit si on adopte la variante *a Calabris*. Pour la défendre, on nous dit que l'argestes, c'est-à-dire le caurus, ou corus, favorisait la navigation de Brindisi, en Calabre, vers la Grèce (Landi-Castiglioni, apparat critique). Mais, si l'argestes est identifié au corus par Pline l'Ancien (*N. H.*, II, 119 ; cf. le commentaire de J. Beaujeu, p. 197, n. 4, et Bömer, comment. au vers 161), Sénèque distingue les deux vents : *A solstitiali occidente corus uenit, qui apud quosdam argestes dicitur — mihi non uidetur, quia cori uiolenta uis est et in unam partem rapax, argestes fere mollis est et tam euntibus communis quam redeuntibus* (*Nat. Quaest.*, V, 16, 5). Pour lui, l'argestes permettait donc la navigation dans les deux sens ; si c'est exact, l'argument cité ci-dessus en faveur du texte *a Calabris* perd beaucoup de sa valeur. Ovide n'a-t-il pas voulu dire tout simplement que, d'une manière générale, l'argestes était favorable à la navigation? On remarquera enfin que Sénèque en fait un vent généralement doux (*fere mollis*), ce qui explique chez Ovide *summas mulcebit aristas* ; le verbe ne saurait convenir au violent corus, et l'adjectif *summas* accentue l'impression de douceur (comparer : *mulcebant zephyri... flores*, *Mét.*, I, 108).

V, 681 sq. Prière du marchand à Mercure :

« *Ablue praeteriti periuria temporis* », *inquit*,
« *Ablue* PRAETERITAE *perfida uerba die* ».

praeteritae est une correction de Scaliger ; les manuscrits donnent *praeterita.* A l'exception de quelques *recentiores* (*fide*), ils ont tous *die*, que C explique comme un génitif = *diei.*

Les éditeurs admettent la correction et rapprochent de *die* le génitif *fide* = *fidei*, attesté trois fois dans les *Métamorphoses* (III, 341 ; VII, 728, 737). Merkel (1841 et 1884) reste fidèle aux manuscrits, ainsi que Lemaire. Il me semble difficile d'admettre chez Ovide un génitif *die* ; à la différence de *fide*, cette forme aberrante est sans exemple dans son œuvre. Le génitif *die* est attesté chez Plaute, Caton, Coelius Antipater, Salluste et Virgile ; César le recommandait au nom de l'analogie[1]. C'est pourtant une rareté ; or, il n'est pas dans la manière d'Ovide de rechercher les singularités morphologiques. On pourrait dire à la rigueur qu'il s'autorise de l'exemple (unique d'ailleurs) de Virgile (*Géorg.* I, 208) ; mais acceptera-t-on que *die* soit un génitif au vers 682, un ablatif au vers 687 (*ueniente die*)? Il faut donc conserver PRAETERITA. La succession des trois finales en *a* peut nous sembler peu heureuse ; mais la dernière syllabe de *praeterita* est avant la césure ; l'*a* y est long et s'oppose aux *a* brefs de *perfida uerba*. Ces différences de quantité nous sont beaucoup moins sensibles qu'aux lecteurs d'Ovide. On trouve ailleurs quatre finales en *a* dans le même vers :

tractaque erant longa bella propinqua mora (*Fastes*, III, 204).
et latet iniecta splendida mensa rosa (*Ibid.*, V, 336).
oraque sunt multa regia tecta toga (*Ibid.*, VI, 580).

Si le dernier mot de notre pentamètre appartenait à la première déclinaison, nous aurions aussi quatre finales en *a*, et personne n'aurait songé à corriger le texte.

V, 683 sq. Suite de la prière du marchand :

« *Siue ego te feci testem falsoue citaui*
non audituri numina MAGNA *Iouis*...

magna *D G C M*, *Parisini duo* (*recentiores*) : uana *U B*, *recc. alii*.

De Lemaire à Bömer, je ne trouve pas un éditeur qui ait opté pour UANA. Pourtant cette leçon me paraît préférable : elle a pour elle l'autorité de U ; elle est inattendue, alors que *magna* est aussi banal que possible. On comprend que *uana*, épithète choquante, ait été corrigé en *magna* ; l'inverse est peu vraisemblable. Enfin *uana* est parfaitement adapté au contexte : le pouvoir de Jupiter est vain (c'est-à-dire qu'il ne se vengera pas), puisqu'il ne m'entendra pas, se dit le marchand au moment où il se parjure. On comparera :

Nec, siquem falles, tu periurare timeto :
commodat in lusus numina surda *Venus* (*Amores*, I, 8, 85 sq.).

V, 691 sq. Fin du même développement :

Talia Mercurius POSCENTES *ridet ab alto*,
se memor Ortygias subripuisse boues.

1. Voir les références dans le dictionnaire de Georges ; pour la doctrine, cf. A. Ernout, *Morphologie historique du latin*, 3e éd. (1953), p. 69.

poscentes *D* : poscentem U^2 (em *in rasura*), *recc. pauci* poscenti *G M*, *recentior unus*.

Les éditeurs optent soit pour POSCENTES (Merkel, en 1841 et en 1884 ; Lenz, Landi-Castiglioni), soit pour POSCENTEM (Lemaire, Riese, Frazer). *Poscentes* est mal attesté, et le pluriel surprend : depuis le vers 675 il n'a été question que d'un seul *mercator*, qui vient de faire à Mercure une prière peu morale. Pluriel de généralisation? rien ne l'impose, et le contexte tend à le faire rejeter, car Ovide poursuit aussitôt, opposant sa propre prière à celle *du* marchand : *at mihi pande, precor, tanto meliora petenti...* (693). *Poscentem* n'est qu'une correction dans l'*Ursinianus*, qui peut-être portait d'abord *poscenti* (apparat de Landi-Castiglioni). Tout compte fait, c'est *poscenti* qui est le mieux attesté (« *fortasse recte* », dans l'apparat de Landi-Castiglioni). Or le datif donne un sens beaucoup plus satisfaisant que l'accusatif : *ridere aliquem* signifie « se rire de quelqu'un » (= *deridere, irridere*) ; par exemple : *hunc Venus... ridet* (*Ars am.*, I, 87). *Ridere alicui* veut dire « rire (amicalement), sourire à quelqu'un » (= *adridere*) ; ainsi : *ridenti mollia ride* (« à un sourire engageant, réponds par un sourire engageant », *Ars am.*, III, 513 ; traduction H. Bornecque). Hermès-Mercure, dieu des voleurs (*furibus apte, Fastes*, V, 104), ne se moque pas du marchand : se souvenant qu'il a lui-même volé les bœufs d'Apollon, il lui adresse un sourire de connivence.

H. LE BONNIEC.

NOTES MYCÉNIENNES

I. — *te-ra-p.-*

Nous avons eu l'occasion d'étudier ailleurs[1] les origines asianiques du θεράπων homérique. Il paraît utile d'examiner maintenant les formes mycéniennes qui ont été rattachées par divers savants à la famille de θεράπων.

Rappelons brièvement les formes homériques : θεράπων est très fréquent dans l'*Iliade*, beaucoup moins fréquent dans l'*Odyssée*, cette différence de fréquence résultant de la nature des événements rapportés. On ne trouve qu'un seul exemple de θεραπεύειν, dans l'*Odyssée*, au sens de « servir comme θεράπων » (ν 265). Les *Hymnes* ont une fois θεραπεύεσθαι au sens de « accomplir le service divin, être servant d'une divinité » (*Ap.* 390), une fois θεράπων dans des circonstances comparables : Μουσάων θεράποντες (*Sel.* 20 ; cf. *Marg.* frg. 1 Μουσάων θεράπων καὶ ἑκηβόλου Ἀπόλλωνος), et une fois le dérivé féminin θεράπνη dans les mêmes conditions : κοῦραι Δηλιάδες, Ἑκατηβελέταο θέραπναι (*Ap.* 157). Si l'on met à part le développement relativement récent que représente l'orientation religieuse de ces termes dans les *Hymnes*, θεράπων et θεραπεύειν expriment exclusivement un fait social relevant d'une structure féodale.

En examinant les données mycéniennes, on est frappé, dès l'abord, par l'absence de l'élément important de la société homérique qu'est le θεράπων. On s'est complu, peut-être avec excès, à mettre en lumière le caractère « homérique » de la société que laissent entrevoir les tablettes mycéniennes ; or, nulle part, dans des énumérations de personnages variés qui vont du Ϝάναξ et du βασιλεύς jusqu'au δοῦλος, il n'y a de mention du type homérique « X théraponte de Y » ou « le théraponte de Y ». Outre que le mot θεράπων lui-même (**terapo*, gén. **terapono*, ou * *terapoto* si la flexion à dentale était déjà établie) n'existe pas, il semble bien qu'aucun des termes mycéniens en *te-ra-p.-* ne trouve sa place dans ce cadre féodal[2].

1. *RHA* XVII, f. 65 (1959) 117-126.

2. Il faut signaler l'interprétation (proposée dubitativement par M. S. Ruipérez, *Minos* IV (1956) 156) de *te-ra-ni-ja* (PY Sn 64.7) par θεραπνίας, avec le sens de hom. θεράπων « écuyer, membre de l'entourage du chef » : *pe-ri-me-de-o i-65 po-so-ri-jo-no te-ra-ni-ja* « le fils de Περιμήδης, écuyer (?) de *Po-so-ri-jo* ». Cette interprétation suppose, comme M. Ruipérez l'a lui-même signalé, une grave irrégularité du point de vue de la phonétique ou, pour le moins, de l'orthographe. Le grec ultérieur admettant πν- et -πν-, on s'étonne de trouver ici une assimilation dans ce groupe ; s'il n'y a pas d'assimilation, on attend **te-ra-pi-ni-ja*. On pourrait peut-être passer outre à cette difficulté si d'autres exemples établissaient de ma-

te-ra-pe-te (KN V 147.5), θεραπευτήρ dans le *Lexique* de M. Georgiev, figure dans une liste de cinq noms dont deux, au moins, sont certainement des noms propres :

V 147.1 *we-we-ro* 1
2 *e-u-ru-qo-ta* 1
3 *na-e-si-jo* 1
4 *da-te-wa* 1
5 *te-ra-pe-te* 1

e-u-ru-qo-ta est certainement un anthroponyme, et pourrait recouvrir exactement l'homérique Εὐρυβάτης (compte tenu du traitement de la nasale voyelle, si -βάτης repose sur *-g^{w}n̥- [1]) ; *na-e-si-jo* se retrouve à Pylos (Jn 750.6) dans une liste de forgerons où figurent exclusivement des noms propres. Sans que l'on puisse conclure absolument, car les listes contiennent quelquefois des éléments disparates, il y a donc d'assez fortes chances pour que *te-ra-pe-te* puisse être un nom propre d'homme, par exemple un *Στειραπερθής « destructeur d'étraves », un bon nom pour un thalassocrate [2].

te-ra-po-ti[(KN X 193) est glosé θεραποντίς dans le *Lexique* de M. Georgiev. Cette glose appelle des réserves ; d'une part, il s'agit d'un fragment dépourvu de tout contexte qui puisse orienter l'interprétation ; d'autre part, il n'est pas certain que le mot soit complet : l'indication de lacune suit immédiatement, dans *KT III*, la syllabe *-ti*.

Que le mot soit complet ou incomplet, on peut difficilement le séparer du *te-ra-po-si-jo* de X 446, qui se retrouve, pourvu de son contexte, dans les tablettes de moutons :

Da 1314	a		*te-ra-po-si-jo*		
	b	*PO-I-TI-JO*	*da-wo*	BÉLIER 50	
Db 1263	A		*te-ra-po-si-jo*	BÉLIER 90	BREBIS 10
	B	]-*KA-MO*	*pa*[2]*-ra*		
D 7115	A		*te-ra-po-si-*[*jo*		
	B	]-*RO*	*da-wo* [		

nière non contestable l'existence du thème θεραπ- en mycénien ; mais il est assez délicat d'appuyer un exemple discutable sur des exemples très douteux.

V. Georgiev, *Minoica* (Festschrift Sundwall, Berlin, 1958) 156, suggère *τερα(μ)νιᾱ(ς) « Zimmerer », dérivé de τέραμνον, τέρεμνον « maison, demeure ». Le rapprochement de τέραμνον et θεράπνη, suggéré par le même auteur, *Issledovanija po sravnitel'no-istoričeskomu jazykosnaniju* (Moscou, 1958) 93, est inacceptable du fait que le sens le plus ancien de θεράπων n'est nullement « domestique » ; de plus, il faudrait justifier ici aussi l'assimilation.

1. O. Landau, *Mykenisch-Griechische Personennamen* (Göteborg, 1958) 168 « problematisch » ; 55 εὐρυγ^{w}ώτας = εὐρυβώτας ; 157 εὐρυγ^{w}hοντας = *εὐρυφόντης.

2. Le mot est classé comme nom propre chez O. Landau 135, sans essai d'interprétation. Le *Στειραπερθής — possible, même s'il est improbable — proposé ci-dessus, a seulement pour objet de montrer que la forme n'impose nullement un thème θεραπ- et qu'il y a d'autres possibilités, par exemple celle d'un composé. Le θεραπευτήρ de M. Georgiev serait, même en tant que nom propre, exclu par la forme : on attendrait **te-ra-pe-u-te*. Une forme telle que *Θεραπτήρ, que pourrait suggérer la graphie, paraît également exclue, du fait qu'il n'y a pas de thème verbal θεραπ- ; en outre, la forme du suffixe est inattendue : on attendrait, dans un nom propre, -τωρ (voir E. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, 54), mais l'on peut envisager un nom de fonction ou de métier devenu sobriquet.

da-wo et *pa²-ra* sont des toponymes[1] ; cf. les adjectifs *da-wi-jo* Am 568, *da-wi-ja* Lc 526, Og 180 ; *pa²-ra-jo* E 749.1, Ga 423, Og 833.6. Afin de situer *te-ra-po-si-jo*, voici quelques textes parallèles :

Da 1137	a		*u-ta-jo*	
	b	*PO-RU-QO-TO*	*e-ko-so*	BÉLIER 100 [
Da 1143	a		*u-ta-jo-jo*	
	b	]-*WO-RI*	*ri-jo-no*	BÉLIER 100 [
Da 1162	a		*we-we-si-jo-jo*	
	b	*E-RO-U-TA*	*su-ri-mo*	BÉLIER 200
Dd 1155	A		*we-we-si-jo*	BÉLIER 86 BREBIS 14
	B	*WI-JO-KA-DE*	*da-wo*	
De 1138	A		*u-ta-jo-jo*	BÉLIER 105 BREBIS 86
	B	]-*TA-RO*	*da-wo*	BÉLIER manquant 9
Dv 440	A		*e-ra*	BÉLIER 120
	B	]-*KA-MO*	*a-no-qo-ta*	BÉLIER manquant [
Dv 1272	A		*ko-ma-we-to*	BÉLIER 19 [
	B	*A-TI-RO*	*e-ko-so*	BÉLIER manquant 40
Dx 45	a		*a-*[*no*]*-qo-ta-o*	[
	b	]-MO	*e-ra*	[
Dx 46	A		*pe-ri-qo-ta-o*	[
	B	]-*NO*	*e-ko-so*	[

Ces exemples ont été choisis parmi ceux dont les termes sont connus ailleurs ou clairs par eux-mêmes. *e-ko-so* est bien connu comme toponyme ; cf. l'adjectif dérivé *e-ki-si-jo* ; *ri-jo-no* également, et cf. *ri-jo-ni-jo* ; de même, *su-ri-mo* et *su-ri-mi-jo* ; pour *e-ra*, enfin, on possède, outre l'adjectif *e-ra-jo*, le directif *e-ra-de*. L'autre terme présente le plus souvent une variation entre le nominatif et le génitif[2], et l'on y a vu le nom propre du « collecteur », le fournisseur, quel qu'il soit, étant désigné par le nom propre en lettres capitales (cf. *Docs*, p. 201). *ko-ma-we* est connu comme nom propre à Pylos : An 519. 10, Jn 750.9 ; *pe-ri-qo-ta* également : Jn 693.7 ; *a-no-qo-ta* entre de même dans la série des noms d'homme en *-qo-ta*[3]. Il est tentant de rapprocher

1. Incidemment, *pa²-ra* est à ajouter à la liste (*Docs*, p. 202) des localités où s'exerce l'activité du « collecteur » *u-ta-jo* : Db 1140 ; ainsi que *pa²-mo* : Da 1317 ; *e-ra* : Dw 1330, D 7189 ; et *ra-ja* : D 7156. Il semble bien, en effet, qu'il faille voir dans *ra-ja* un toponyme et non le « troupeau » comme l'a suggéré C. Gallavotti (*La Parola del Passato* XI (1956) 12) ; cf. *ra-ja* isolé dans Da 1202, Dc 1203, Dd 1201, et *ra-ja* lié à un autre toponyme *pu-na-so* dans Dn 1096, comme *pa-i-to* à *da-wo* dans Dn 1094, par exemple ; et surtout Ch 979 *ra-ja pu-na-so-qe* qui assure que les deux termes sont sur le même plan.

2. Exceptionnellement, le datif : *ko-ma-we-te* Dx 1049 « (livraison faite) à Untel »? Mais la forme inciterait plutôt à classer cet exemple dans une série avec la préposition *pa-ro* (cf. C 913) ; *ko-ma-we* serait alors le fournisseur, ce qui n'exclut pas que ce soit le même personnage que notre « collecteur », celui-ci pouvant fort bien posséder lui-même des troupeaux et être, de ce fait, soumis au tribut : le percepteur paie, lui aussi, des impôts ! Cf. *a-no-qo-ta* qui est fournisseur dans Da 1289.

3. Ἀνδροφόντης (ἀνορ-φόντης sans voyelle thématique) et περιφόντης selon H. Mühlestein, *Athenaeum* 46 (1958) 363. M. Mühlestein identifie à *anoqota* le mot *anaqota* de KN B 798 (ἀνορ/ἀναρ-) ; dans cette tablette, les *a-na-qo-ta* sont au nombre de six, et la

we-we-si-jo de *we-we-si-je-ja* qui désigne à Pylos un métier de femme, peut-être en rapport avec le travail de la laine (Aa 762, Ab 217 ; gén. pl. *we-we-si-je-ja-o* Ad 318 ; *werwesieiai* 'wool-workers'? *Docs* Vocab.) ; mais, quelle que soit la lecture de *we-we-si-jo*, et même si ce nom a un rapport avec le nom de la laine[1], la variation entre le nominatif et le génitif exclut que l'on puisse avoir là un adjectif quelconque qualifiant une catégorie de moutons ; le nom figure à Pylos dans des listes de forgerons (Jn 431.18, 658.2, 725.3), ce qui exclut qu'il soit ici un nom de fonction comme « ramasseur de laine » ou « collecteur de moutons » ; la seule possibilité qui reste est celle d'un nom propre d'homme[2]. *u-ta-jo* est en tous points parallèle à *we-we-si-jo*, et cf. peut-être KN Ra 1559 où *U-TA-JO*, si le mot est complet, est certainement un nom propre[3]. La conclusion qui semble s'imposer est que *te-ra-po-si-jo* est également un nom propre d'homme[4].

Dans ces conditions, quel rapport y a-t-il entre cet anthroponyme et *te-ra-po-ti*[dont aucun indice ne permet de définir la fonction? L'hypothèse la moins aventureuse serait peut-être de voir dans *te-ra-po-ti*[un mot incomplet qu'il faudrait compléter en *te-ra-po-ti*[*-jo*, comme on complète en *te-ra-po-si-*[*jo* le *te-ra-po-si-*[de D 7115. On a alors affaire à des doublets en *-si-jo* et *-ti-jo* comme il s'en rencontre dans les ethniques ; ainsi, à Pylos : *ti-nwa-si-jo* (Ea 810, etc.) et *ti-nwa-si-ja* (Aa 699, etc.), mais le génitif pluriel

forme a donc peu de chances d'être un nom propre : ce serait un titre ou une fonction. J'avoue que cette fonction sanguinaire me paraît assez improbable, et ἀνορ-, s'il convient pour *a-no-*, ne s'impose pas pour *a-na-* : ne pourrait-on voir dans ces six hommes des ἀναβάται, des éléments d'infanterie de marine, correspondant aux ἐπιβάται de l'époque classique? Le sens de « s'embarquer » est bien attesté pour ἀναβαίνω, et cf. encore ἀναβατήριον qui ne se trouve, il est vrai, que chez Plutarque, mais qui est tout à fait indépendant de l'ἀναβάτης classique, « cavalier ».

1. Phonétiquement improbable ; M. Lejeune, *Mémoires* 233 : d'un thème **Ϝερϝεσ-* on attend **Ϝερϝειος*.

2. Les interprètes se partagent entre **Ϝελϝέσιος* et **Ϝερϝέσιος*. Entre autres, *Ϝελϝέσιος* : M. Doria, *Interpretazione di Testi Micenei* II 7 ; **Ϝερϝέσιος* : O. Landau, *op. cit.* 148.

3. **Ὑρταῖος*, O. Landau, *op. cit.* 143.

4. Il ne figure pas chez O. Landau. L'absence de la variation usuelle entre deux formes casuelles n'est due, sans doute, qu'au petit nombre des exemples ; la finale manque dans D 7115. D'autres noms propres d'hommes, dans cette série de tablettes, sont également dépourvus de variation, notamment *pe-ri-qo-te-jo* et *a-te-jo* dont on a plusieurs exemples. Vu l'absence de variation, on aurait pu songer à la possibilité de mettre *te-ra-po-si-jo* sur le même plan que *da-mi-ni-jo* (voir *Docs* p. 203) ; *da-mi-ni-jo* peut être, isolément, un toponyme :

Dk 1076 A BÉLIER 200 LAINE 31[
B *TI-MI-ZA* *da-mi-ni-jo* LAINE manq. 16[

mais fonctionne aussi avec *ku-ta-to*, autre toponyme :

Dk 1074 A BÉLIER 100 LAINE 19
B *E-RU-TO-RO* *ku-ta-to* LAINE manq. 6

les deux fournissant un tribut unique :

Da 1116 a *da-mi-ni-jo*
b *85-RI-JO* *ku-ta-to* BÉLIER 50

On a vu là un sous-district de *ku-ta-to*. Mais, alors que *da-mi-ni-jo* ne se trouve lié qu'au seul *ku-ta-to*, *te-ra-po-si-jo* est lié à *da-wo* et à *pa²-ra*, ce qui semble exclure une explication de ce genre.

de ce dernier est *ti-nwa-ti-ja-o* (Ad 684) ; cf. pour un ethnique en fonction de nom propre, le nom de la κλᾱϝιφόρος Καρπαθία : *ka-pa-ti-ja* (Eb 338.1, etc.) a une variante *ka-pa-si-ja* (Vn 851.2), s'il s'agit bien du même nom. On est donc réduit à un mot unique, le nom propre d'homme *te-ra-po-s /ti-jo*, qu'il est gratuit de tirer d'un θεραποντ- non attesté encore en mycénien[1] : il reste d'autres possibilités, notamment celle d'un ethnique[2] devenu sobriquet, et celle d'un nom propre non grec.

Le θεραπίσκει que MM. Ventris et Chadwick ont reconnu dans le *te-ra-pi-ke* de PY Ep 617.8 (*Docs* 148) et Eb 842.2, est assez inattendu dans un contexte de terrains et d'allocations de semences, contexte qui, par malheur, est lui-même peu clair :

Eb 842.1 *sa-sa-wo e-ke-qe o-na-to ka-ma-e-u*
2 *e-pi-qe to-e te-ra-pi-ke to-so-de pe-mo* BLÉ 1 $\left[\frac{5}{10}\right]$

Ep 617.8 *sa-sa-wo*] *o-na-to e-ke ka-ma-e-u e-pi-qe to-me*
te-ra-pi-[*ke*] *to-so pe-mo* BLÉ 1 $\frac{5}{10}$

« S. holds a *lease* as a *kama*-holder, and in return for this he *serves* ; so much seed : 180 l. wheat » (*Docs*, p. 262).

La séquence *epiqe tome*, avec sa variante *epiqe toe*, ne trouve pas d'explication évidente. On y a vu ἐπί τε suivi d'un datif de démonstratif, *tosmei* (cf. skr. *tásmai*) et peut-être une scriptio plena (?) pour τῷ (*Docs*, p. 263)[3]. Pour *terapike*, outre que la lecture θεραπίσκει n'est pas une nécessité inéluctable, un présent en -sk- paraît surprenant dans un verbe qui, s'il est un équivalent de l'homérique θεραπεύειν, ne peut signifier que « être θεράπων, servir comme θεράπων ». On a songé à rapprocher *terapike* de *tereta*, τελεστάς (?), qui définit les détenteurs de « ktoinai ktimenai » (et cf. le *te-re-ja-e* qui apparaît, au lieu du *wo-ze* ϝόρζει habituel, dans les premières lignes de Ep 617?) ; c'est ainsi que M. W. E. Brown a proposé[4] de lire *τελᾱ-φι ἴσχει « holds with a tax payment ». Cette lecture suppose un phénomène de sandhi externe dont on n'a pas d'autre exemple ; mais on pourrait songer à poser, à côté de τελε /οσ- et τελειο /ᾱ-, un *τελᾱ (ou peut-être *τελλᾱ < *τελ-*yᾱ*?), à l'instrumental, accompagné de γέ ; ce qui n'éclaire nullement la syntaxe, mais n'est pas, du point de vue de la morphologie, une invention plus étrange que θεραπίσκειν.

C'est grâce à un γέ final que M. Georgiev (*Lexique*, Suppl. II) peut voir là θέραψ ou θεραπίς « serviteur », « qui soigne », et lit : ἐπὶ κʷε θῶεν θέραψ (θεραπίς?) γέ. De *to-me*, il n'est pas tenu compte ; *to-e* est expliqué par θῶεν cp. θῶσθαι « festiner ». Je m'accommode mal, pour ma part, de ce serviteur

1. *Θεραπόντιος V. Georgiev, *Lexique*.

2. Il y a, tant à Pylos qu'à Knossos, de nombreux exemples de noms propres d'hommes qui sont des ethniques : *Docs* 98, O. Landau, *op. cit.* 215.

3. Une séquence τῷ μὴ... ne semble pas trouver sa place dans la syntaxe (*terapike* ne peut pas être un infinitif) et rendrait inexplicable la variante *to-e*.

4. *Historia* V (1956), 393 n. 10.

« festinant » qui apparaît de manière assez inattendue dans un tel contexte.

M. Palmer (communication au troisième Congrès international d'Études classiques, citée *Nestor* p. 77, déc. 1959) voit là « *thōē*, aor. juss. subj., and *thōmen*, imperatival aor. inf. of a verb *thō-* 'to pay' ». Cette interprétation s'accommoderait assez bien de l'instrumental en -āφι proposé par M. Brown et exclurait de toute manière un indicatif présent θεραπίσκει. L'ensemble reste peu clair, et l'on ne saurait, sans de sérieuses réserves, invoquer ces textes en faveur de l'existence, en mycénien, du thème de θεράπων[1].

D'une manière générale, du reste, outre les difficultés qui tiennent à la forme même ou au contexte, une grave difficulté est créée par le sens : que peuvent signifier ces termes? Il est facile de poser θέραψ ou θεραπίς, et de traduire « serviteur, qui soigne ». Mais il est un point que l'on ne saurait négliger : toute l'histoire de cette famille en grec a pour point de départ le θεράπων homérique et θεραπεύειν « servir comme θεράπων » puis, tout simplement « servir », après la disparition de la société féodale dont le θεράπων était un élément important. Or le θεράπων « homérique » est absent de Pylos, du moins sous ce nom[2]. S'il y a parfois, pour des mots qui sont attestés à la fois en mycénien et en grec postérieur, de notables différences de sens (p. ex *amota* ἅρματα « roues » et non « char »), le θεράπων primitif, substitut du roi, est lié trop précisément à la personne royale pour que l'on puisse, dès le mycénien, attribuer à ce terme et aux termes de la même famille un sens beaucoup plus banal que celui dont témoigne l'emploi archaïsant des poèmes homériques. Un féminin θεραποντίς, notamment, paraît très improbable. Même la valeur religieuse, « rendre un culte », qui a été proposée pour *terapike* *θεραπίσκει[3], est secondaire et tardive et doit être exclue. S'il existe un θεράπων mycénien, ce ne peut être que le θεράπων homérique — ou son prédécesseur ; ce n'est certainement pas son successeur. Jusqu'à ce qu'une forme possible apparaisse dans un contexte convenable, l'existence du θεράπων mycénien reste à prouver.

1. On peut, d'ailleurs, se demander si *terapike* ne pourrait pas être un nom propre (c'est la ressource suprême pour tous les mots que l'on ne comprend pas !). Cette réflexion m'est suggérée par l'interprétation, dans *Docs* 145, de PY Ea 259 : « *o-ke-u e-ke o-na-to pa-ro da-mo u-me-ta-qe* [? *u*]-*po* 'O. holds a *lease* from the village, and Eumetas under him (?)'. This unique variation in the standard formula suggests some form of subtenancy ». E. L. Bennett lit *a-po* ; il n'y a pas de séparateur de mots dans *u-me-ta-qe-u* /*a-po*, mais ce ne serait pas un phénomène unique. S'il faut couper la forme en deux et lire *umetaqe upo* (ou *apo*), on peut admettre « O. détient du dāmos un *onato*, et *Umeta* en sous-(location), ou en même temps, avec lui (ἅμφω?) ». Et s'il fallait reconnaître cette situation particulière, on pourrait avoir ici quelque chose du même genre : « S. détient un *onato* en qualité de *kamaeus*, et il y a aussi sur ce (même *onato*) T. », ou bien « et, outre lui, T. », selon que *to-me* (si c'est un démonstratif) renvoie à *onato* ou à *sasawo*.

2. Notre information est, il est vrai, fragmentaire, donc lacunaire ; mais il serait bien étrange que l'un ou l'autre des personnages importants que nous connaissons ne fût pas, quelque part, accompagné de son θεράπων, s'il en avait un.

3. F. R. Adrados, *Emerita* XXIV (1956) 385 : « ἐπί τε τόσμει θεραπίσκει, 'y a cambio rinde el culto'. La interpretacion religiosa del verbo... me parece evidente ». Cf G. Pugliese Carratelli, *Parola del Passato* XII (1957) 85. Ce sens suppose : 1) le passage du θεράπων — substitut du roi au θεράπων homérique ; 2) le passage de la notion de servir un seigneur féodal à celle de servir un dieu ; il ne peut être que posthomérique.

II. — Les « patronymiques ».

Nous avons indiqué que le θεράπων homérique était absent de Pylos, du moins sous ce nom. C'est, toutefois, sans vouloir aucunement établir entre les deux personnages une équivalence que rien ne justifie que nous ferons observer un trait au moins par lequel l'*eqeta* mycénien pourrait être comparé plutôt au θεράπων homérique que, comme l'a suggéré M. Palmer[1], a l'ἑταῖρος.

Le nom de l'*eqeta* est souvent accompagné d'un adjectif en *-ijo* où tous les auteurs ont vu un patronymique, chose exceptionnelle dans les tablettes. On s'accorde à voir là un indice de la noblesse de ces personnages[2]. Lorsque le nom d'un personnage de moindre importance est accompagné, lui aussi, d'un de ces patronymiques, M. Risch[3] pense qu'il s'agit de frères cadets ou de cousins des *eqeta*. Mais M. Ruipérez[4] a formulé, au sujet des individus de ce second groupe, une hypothèse très ingénieuse ; lorsque l'adjectif en *-i-jo* dérivé d'un nom propre d'homme accompagne le nom de personnages qui semblent être de condition assez modeste (en particulier, lorsqu'ils semblent ne posséder que des terres de petite étendue), cet adjectif exprime « seulement des rapports sociaux du type de la clientèle ou la servitude, ou peut-être l'appartenance à la troupe du seigneur, ce qui est fort concevable dans le monde féodal mycénien ». Si l'on admet cette hypothèse qui est, en soi, aussi défendable que celle des cousins ou des frères cadets, il est logique de se demander si les autres exemples sont vraiment des patronymiques, et si ces prétendus patronymiques ne pourraient pas entrer aussi dans cette seconde catégorie qui deviendrait alors la seule.

Les exemples de patronymiques retenus par M. Ruipérez, dans les textes qu'il étudie, sont notamment :

ro-u-ko ku-sa-me-ni-jo
a²-te-po de-wi-jo
ke-ki-jo a-e-ri-qo-ta
a-re-ku-tu-ru-wo e-te-wo-ke-re-we-i-jo

Certains de ces personnages sont des *eqeta*, et l'on admet que l'adjectif en *-i-jo* est, dans ces cas, un patronymique, parce que l'*eqeta* est noble ; mais l'*eqeta* peut garder toute sa noblesse, même si on le prive de son patronymique. Il semble qu'il s'agisse, en fait, d'un « anaktonymique », et que l'*eqeta* mycénien ait avec un autre personnage des liens aussi étroits que le θεράπων homérique avec son seigneur.

Voici, ordonnées selon leur structure, les formules où intervient avec *eqeta*, un adjectif en *-i-jo* dérivé d'un nom propre de personne :

a) PY An 519.15-16 *e-qe-ta ro-u-ko ku-sa-me-ni-jo*

1. *Achaeans and Indo-Europeans* 21.
2. L. R. Palmer, *op. cit.* 20, *Minos* IV (1956) 123 ; M. S. Ruipérez, *Minos* IV (1956) 159 ; E. Risch, *Athenaeum* 46 (1958) 349.
3. *Op. cit.* 349-350.
4. *Loc. cit.*

— 654.8-9 *e-qe-ta a-re-ku-tu-ru-wo e-te-wo-ke-re-we-i-jo*
— 656.14 *e-qe-ta di-ko-na-ro a-da-ra-ti-jo*
b 1) — 656.5-6 *e-qe-ta pe-re-qo-ni-jo a-re-i-jo*
b 2) — 657.11-(12) *e-qe-ta ke-ki-jo* (*a-e-ri-qo-ta*?)
b 3) — 661.7-[8] *e-qe-ta wo-ru-tu-mi-ni-jo* [

Le groupe a) donne la séquence : *eqeta*, nom de l'*eqeta*, adjectif ; l'*eqeta Rouko* de *Kusa*menos, l'*eqeta* Alektruôn d'Étéocle, l'*eqeta Dikonaro* d'Adraste. b 1) présente les mêmes termes que a), mais dans un ordre différent. L'interprétation de *Docs* 59, « the Follower Presg^{u}ônios son of Ares », doit en effet être révisée en fonction des observations de M. Risch (*Athenaeum* 46, 1958, p. 339) : *a-re-i-jo* est un nom propre à Knossos (L 641.1) et *pe-re-qo-no* est attesté comme nom propre à Pylos par le génitif *pe-re-qo-no-jo* (Ea 270) ; il apparaît alors que *pe-re-qo-ni-jo* est l'adjectif en *-i-jo* dérivé de *pe-re-qo-no*. Le nom propre de l'*eqeta* et l'adjectif en *-i-jo* se présentent donc ici dans l'ordre inverse. Faut-il en conclure que l'adjectif peut se placer indifféremment avant ou après le nom personnel[1] ?

Les cas où se rencontrent seulement le nom propre d'un individu et l'adjectif en *-i-jo* rejoignent le type a) :

PY An 218.4 [*ro*]-*u-ko ku-sa-me-ni-jo*
— 218.5 *a-e-ri-qo-ta* [ ]
— 218.6 *ai-ko-ta a-da-ra-*[*ti-jo*][2]
— 218.10 *pa-ku-ro*[2] *de-wi-jo*[3]
— 218.12 [ ] *ke-ki-jo*
— 218.13 [ ]-*me-ta po-ru-da-si-jo*
PY Sn 64.15 *ne-qe-u e-te-wo-ke-re-we-i-jo*

1. Nous ne parlons ci-dessus que des adjectifs dérivés de noms propres d'hommes. La place des ethniques est également variable : *kuparisijo kekide* (An 657.10), *apu*^{2}*kane kekide* (An 656.4 et 13), mais *kekide kuparisijo*, *kekide apu*^{2}*kane* (An 657.8 et 13). La position avant le nom est la plus fréquente, et il est possible que la différence de place corresponde à une différence de fonction grammaticale : 1) des *kekide* de tel endroit : tant ; 2) des *kekide* : tant de gens de tel endroit. Dans le cas qui nous occupe, étant donné les trois types de formules : 1) *eqeta kaesameno apu*^{2}*ka* (An 656.19-20), 2) *konosijo eqeta* (KN B 1055.1), *pereuronijo eqeta* (An 656.16) et 3) *kopereu eqeta ekisijo* (KN As 821.2), je traduirais : 1) « l'*eqeta kaesa*menos, *Apu*^{2}*k*-ien » ; 2) « les *eqeta* de Knossos » et « un *eqeta* de Pleurôn » ; et 3) « K., *eqeta*, Exien ». Autrement dit, je crois que l'ethnique postposé a de fortes chances d'être un substantif.

2. Il est assez gratuit de voir dans *a-da-ra*[un toponyme dont *a-da-ra-ti-jo* de An 656.14 serait l'ethnique correspondant, comme le propose (*Minoica* 429, n. 46) F. J. Tritsch, qui voit également (*Ibid.* 430, n. 48) un ethnique dans *Areijo* de An 656.6. Les lignes 4 et 5 de An 218 donnent le nom, le « patronymique » et un toponyme. Si on lit *a-da-ra-*[*ti-jo*], « patronymique », il n'y a pas de toponyme à la ligne 6 ; mais un « patronymique » se référant à un personnage bien connu peut être, par lui-même, une indication de lieu : *Aikota* exerce ses fonctions sur place, là où demeure Adraste.

3. E. Risch, *op. cit.*, 352, écrit : « *pakuro*^{2} *dewijo*, probablement identique avec l'officier *dewijo* (519.10) ». Comme *pakuro*^{2} apparaît seul comme nom propre dans Jn 750.8, *dewijo* est manifestement ici un adjectif. Il faut alors : 1) ou bien lire ensemble *Atepo Dewijo* dans An 519.10, et il s'agit de quelqu'un d'autre ; 2) ou bien admettre que *Dewijo* puisse être aussi un nom propre, et il s'agit encore de quelqu'un d'autre ; 3) ou bien admettre, ce qui paraît difficile, que l'officier *Dewijo* est désigné uniquement par son « patronyme ». O. Landau (p. 42) indique : « Δ(F)ιος PY An 519.10 (Beiwort auf An 218.10). »

Cette constance dans la structure permettrait de penser que, lorsque la structure est différente, c'est que la relation des termes est différente. On peut dire, en français : Jean, comte de X., ou le comte Jean de X., ou Jean de X., ou le comte de X. Selon les circonstances, on emploiera l'une ou l'autre de ces formules ; le sens général n'en est guère modifié, mais la relation des termes entre eux n'est pas la même. Je crois qu'il faut établir entre les formules mycéniennes des distinctions comparables, et je distinguerais « l'*eqeta* Alektruôn-d'Étéocle » de « l'*eqeta*-de-*Pereqono*, *Areijo* », de « l'*eqeta*-de-Kerkos » (qui s'appelle peut-être *Aeriqota*)[1], et de « l'*eqeta*-de-*Worot*umnos » (dont le nom est peut-être perdu)[2].

En d'autres termes, si l'adjectif en *-i-jo* se place normalement après le nom qu'il détermine, lorsqu'il est placé avant le nom propre, c'est qu'il détermine *eqeta* ; dans ces conditions, il ne saurait s'agir d'un patronymique : c'est une indication qui concerne la fonction d'*eqeta* plutôt que l'individu qui exerce cette fonction. Je rattacherais donc ce groupe d'adjectifs à ceux auxquels M. Ruipérez reconnaît la fonction d'exprimer la dépendance à l'égard d'un seigneur, étant entendu que cette dépendance, qui lie l'*eqeta* à un maître plus puissant que lui, ne l'empêche nullement d'être lui-même un grand seigneur dans la société mycénienne, comme l'est le θεράπων dans la société homérique. La présence de cet adjectif, qui est alors une indication de service, s'explique beaucoup mieux, dans les documents essentiellement utilitaires que sont nos tablettes, que l'indication purement honorifique que l'on a vue dans l'adjectif patronymique.

La nature exacte de la relation impliquée reste à préciser. Il semble assuré que, d'un côté, les *eqeta* dépendent du pouvoir central, puisque le palais a la charge de leurs uniformes et de leurs chars (voir ci-dessous III 1 a « roues pour les *eqeta* »). Les *eqeta* pourraient être des représentants de la cour auprès des βασιλεῖς locaux, et chargés de veiller au respect du pouvoir central parmi les vassaux. Officiers de liaison (J. Chadwick, *Decipherment of Linear B*, 106), oui, mais permanents, et même en temps de paix. L'*eqeta* « attaché » à Kerkos accompagnerait à la guerre des troupes qui seraient levées sur le territoire de ce même Kerkos, comme, en temps de paix, il veillerait à l'accomplissement des autres devoirs féodaux. Le fait qu'il puisse y avoir deux *eqeta* attachés à un même individu impliquerait tout simplement qu'il s'agit d'un personnage plus important, dominant des territoires plus vastes ; ainsi *aikota* (*eqeta* dans An 657.14) et *dikonaro* auprès d'Adraste[3]. On s'expliquerait assez bien l'absence presque totale d'Adraste,

1. Je crois que E. Risch (*op. cit.* 349, après H. Mühlestein et M. S. Ruipérez) a raison de rattacher à *eqeta kekijo* le nom propre *Aeriqota* qui suit. Mais s'il fallait lire, comme on l'a fait (p. ex. *Docs* 56), *eqeta kekijo*, je ne verrais pas là le nom propre de l'*eqeta* ; *kekijo* est l'adjectif dérivé de *keko*, nom du βασιλεύς de Fn 50.2 (*ke-ko-jo* gén.).

2. Lacune à la ligne 8 après le *worotuminijo* de la ligne 7, lequel est sans doute dérivé d'un nom en -umnos. M. Bennett m'écrit (oct. 1958) qu'il croit pouvoir distinguer des traces de signes, et que la ligne 8 n'était sans doute pas vacante.

3. En s'aventurant plus loin dans le domaine de l'hypothèse, on pourrait tirer des tablettes *oka* quelques autres renseignements. *Aikota* et *Dikonaro* accompagnent, dans des *oka* dif-

Étéocle, etc., dans les tablettes que nous possédons (seul Kerkos est mentionné une fois, Fn 50.2), si c'est l'*eqeta* qui assure les relations avec le palais. On comprendrait aussi que l'*eqeta* puisse être attaché à un sanctuaire important, aussi bien qu'à un individu : c'est ainsi que j'interprète *eqeta diwijeu* (An 656.8-9), la forme invitant à voir dans *diwijeu* un dérivé en -εύς d'une forme en -(*i*)-*jo* qui est probablement *di-u-jo* (= **di-wi-jo*, cf. *di-u-ja* / *di-wi-ja*) « sanctuaire de Zeus » ; « l'*eqeta* attaché au Diwion » accompagne peut-être des troupes levées sur le territoire dépendant du sanctuaire. Son statut particulier lui vaut de partager certains privilèges sacerdotaux[1] ; c'est ainsi que son confrère Alektruôn lui verse le δοσμός (Es 649).

Mais ce n'est là, sans doute, qu'*un* des portraits de l'*eqeta* tel qu'on peut le reconstituer à partir des quelques traits que nous connaissons.

III. — Les adjectifs en -*jo* dérivés d'appellatifs.

Il ne paraît pas inutile, pour terminer, de jeter un coup d'œil sur les relations qui sont exprimées par les adjectifs en -*ijo*, pour voir si une relation

férentes, des *kekide apu²kane*. Si *apu²kane* est bien un ethnique en -ᾱν-, on peut en conclure que *Apu²k-* est du ressort d'Adraste. L'*eqeta* de Kerkos accompagne des *kuparisijo*, Kerkos serait donc probablement βασιλεύς à Kuparissos ; *Kusa*menos exercerait son autorité à *Piru-*, et Etéocle à *Upiakro-*. Quant aux Krokuléens, on en peut déduire qu'il y a à Krokula un sanctuaire de Zeus (présence de l'*eqeta* Diwieus), et que le territoire qui ne dépend pas du sanctuaire est du ressort de *Woro*tumnos, lequel a, pour « attachés », outre l'anonyme de An 661, l'*Apu²k*-ien *Kaesa*-menos qui accompagne aussi des Krokuléens. Le fait que certains contingents ne sont pas accompagnés d'un *eqeta* s'explique par leur morcellement, et le nombre limité des *eqeta* ; le morcellement des contingents d'une même origine doit être dû à des considérations d'ordre stratégique ou disciplinaire.

1. Je ne suis nullement convaincue du caractère proprement sacerdotal de l'*eqeta*. L'*eqeta* ἱππέτᾱς, prêtre de Poseidon -ἵππος (« si tratti di sacerdoti designati con un titolo derivante dal culto teriomorfo di Poseidon » : G. Pugliese Carratelli, *Minoica* 325) se heurte à la même difficulté que l'*eqeta* « cavaliere » proposé autrefois par C. Gallavotti (*Documenti e struttura del greco nell'eta micenea*, 90 ; *La Parola del Passato* XI (1956) 9) : ἵππος s'écrit *i-go*. E. Risch, *op. cit.* 350 voit dans l'*eqeta diwijeu* un « prêtre de Zeus ». Du fait que l'*eqeta* Diwieus est stationné à *Newokito wowija* dans An 656, il conclut que l'*ijereu daiakereu* qui est à *Newokito* dans An 218 ne fait qu'un avec lui. Mais on remarque qu'*Aeriqota* de An 218 doit être à *Owitono*, alors qu'en An 657 (s'il est l'*eqeta kekijo*) il est à *Aitareusi* ; et que *Rouko Kusamenijo*, qui est à Metapa dans An 218, n'y est certainement pas dans An 519. Il paraît donc assez difficile de conclure de l'identité du toponyme *Newokito* à l'identité des personnages qui s'y trouvent.

C. Gallavotti (*Athenaeum* 46 (1958) 381) voit, dans *eqeta*, « l'homme expert dans son office militaire ou religieux », *ἐπϝητάς = hom. ἐπητής, myc. *q* notant un phonème déjà labialisé *pʷ* et pouvant noter aussi *pw* réduit à *pʷ* ; on aurait là le correspondant de l'ἔφορος classique, « intendant, surveillant, inspecteur ». On peut objecter que rien n'est moins sûr que la parenté de ἐπητής « bienveillant » avec skr. *-api-vāta* dans *svapivāta* « bien inspiré » ; or c'est sur ce rapprochement, proposé autrefois par Ehrlich (*Unters. z. griech. Betonung* 27), que repose la forme reconstruite *ἐπϝητάς. H. Frisk s. v. : « nicht sicher erklärt ». D'autre part, pas plus que dans le cas de *qa* / *pa²*, rien n'assure que *qe* était déjà labialisé (voir Lejeune, *Mémoires* 297 sqq.) ; il n'y a pas d'exemple indiscutable de ce phénomène, et le meilleur n'est pas l'explication par *ep-weti-jos « de l'année courante », de l'adjectif *eqesija* (ἅρματα, φάρεα), que l'auteur sépare ainsi assez arbitrairement de *eqeta*.

La meilleure explication d'*eqeta* est, jusqu'à présent, la plus simple : c'est l'ἑπέτᾱς de L. R. Palmer (*TPS* 1954 p. 53), le « Follower » de *Documents*.

du type que nous venons d'envisager peut s'inscrire dans le cadre de ces emplois. Nous laisserons de côté les ethniques et les adjectifs de matière, pour ne considérer que les adjectifs dérivés d'appellatifs. Nous ajoutons à la série en *-(i)-jo* l'adjectif *wa-na-ka-te-ro* dont l'emploi est en tous points parallèle à celui de *ra-wa-ke-si-jo*, et nous limitons ce relevé aux exemples typiques dont les deux termes sont clairs.

On distingue trois types principaux, selon que le déterminé est un nom de chose, un nom de métier ou un nom propre :

1. a) *pawea kesenuwija* KN Ld 573
pawea eqesija KN Ld 571, 572 ; cf. Ld 871
amota eqesija PY Sa 790 ; cf. Sa 787
qerana amotewija PY Ta 711.2
qerana wanasewija PY Ta 711.2 et 3
b) *rawakesijo temeno* PY Er 312.3
wanakatero temeno PY Er 312.1
koreterijo kekemeno PY An 830.6
2. *amotewo rawakesijojo* PY Ea 421, 809
etedomo wanakatero PY En 609.5
kanapeu wanakatero PY Eo 160.3, En 74.3 et 23
keramewo wanakatero⟨jo⟩ PY Eo 371
arepazo[o] poti[ni]jawejo PY Un 249
kakewe potinijawejo PY Jn 431.16
eqesijo doero PY Eb 847.1
3. *rukoro rawakesijo* PY Ea 132, 782, 882, 823 (gén.)
kuro[2] *rawakesijo* PY Ea 814
eumene rawakesijo PY Ea 822[1]

1. a) *pawea kesenuwija* : φάρϝεα ξένϝια = vêtements d'étrangers ou d'hôtes. Sont-ce des vêtements appartenant à des hôtes? Certainement non. Ce sont des vêtements destinés à des hôtes éventuels : « vêtements pour, à l'usage des hôtes ». De même, les *pawea eqesija* ne sont pas des vêtements appartenant à des *eqeta*, mais une réserve d' « uniformes d'*eqeta* » ; et il en va de même pour les « roues » (*amota*). On peut penser que les *qerana* (« aiguières ») en question n'appartiennent personnellement ni à l'α....εύς ni à la reine[2],

1. *eumene eke 'rawakesijo' onato paro suqota.* L'adjectif est rajouté au-dessus de la ligne et peut représenter soit le dernier mot de la phrase (il se rapporte alors à *sugota*, datif), soit un oubli (il se rapporte alors à *eumene*, nominatif). D'autres textes de la série suggèrent la seconde interprétation.

2. *wanasewija*, pour la reine, correspond à *wanakatero* pour le roi ; la formation est inattendue, mais cf. *potinijawejo / potinija* ; voir sur ces formes O. Szemerényi, Festschr. P. Kretschmer II 167, mais la coexistence de *wanasewijo* et *wanasewija* dans les tablettes Fr (voir ci-dessous IV) conseille de voir ici un adjectif « réginal », plutôt que (au génitif) « l'établissement de la reine » en comparant *pa*[2]*sirewija* ; il est vrai que l'un n'exclut pas l'autre, ainsi à l'époque classique ἡ βασιλεία, τὸ βασίλειον et l'adj. βασίλειος, α, ον. Pour *amotewija*, si l'histoire de l'art peut justifier l'aiguière ornée d'un cocher (« decorated with a Charioteer » : L. R. Palmer, *Minos* V (1957) 73 sq.), ou en forme de char (« in der Form eines Wagens » : V. Georgiev, *Minoica* 149), le fait que myc. *amota* signifie « roues » et non « char » (*iqija*) comme ἅρματα, peut faire douter de ces interprétations. « En forme de roue » est exclu, et « orné de roues » assez improbable.

mais qu'elles ont peut-être été fabriquées pour eux, sans avoir été encore livrées ou mises en service.

b) Cette série, qui concerne des terrains, s'oppose à toute la série des documents où le propriétaire de *kotona kitimena* est exprimé par un génitif (Ea 817, 782 ; En 609.3 et 10 ; Eo 211.1 ; 224.1, etc.). On notera que *kekemena kotona*, au contraire, ne s'accompagne jamais d'un génitif ; on dit : *eke kekemena kotona* « (Untel) détient... », et il y a là toute la différence entre l'appartenance et la jouissance limitée par un contrat. Dans An 830, *koreterijo kekemeno* ne décrit pas des terres qui appartiennent au *korete* en tant qu'individu ; il en dispose en tant qu'il est *korete*[1], mais elles ne sont pas sa propriété personnelle. Il en est de même pour le τέμενος royal et celui qui est attribué au commandant ; il ne s'agit, ni dans l'un ni dans l'autre de ces cas, de propriété personnelle, mais d'une espèce d'usufruit : le roi et le commandant ont la jouissance de ces terrains, mais ne sauraient en disposer à leur gré (par exemple les céder à un tiers).

2. « L'α...εύς du commandant, l'armurier (?), le foulon et le potier royaux, le bouilleur d'onguents et les forgerons de la Maîtresse » : quelle relation exprime ici l'adjectif? S'agit-il d'une véritable appartenance, et les personnages en question sont-ils tels que nous voyons les esclaves de l'époque classique? On en peut douter. Quelle que soit la situation précise des esclaves de l'époque mycénienne, certains indices font penser qu'il s'agit, dans leur cas, d'appartenance absolue et inéluctable, notamment le fait que l'esclave peut faire l'objet d'une vente, et que l'état d'esclave semble être héréditaire[2]. Or, à l'exception de *eqesijo doero* (sur lequel nous reviendrons plus loin), l'appartenance d'un esclave à son maître est toujours exprimée par le génitif[3] ; ainsi, à Pylos, outre les nombreux exemples de *teojo doero* et *teojo doera*, avec un nom propre : *apimedeo doero* Eb 1187.1, etc., *kapatija doero* Ep 539.9 (*kapatija* est le nom de la κλᾱϝιφόρος) ; avec un nom divin : *atemito doero* Ep 539.7 « esclave d'Artémis », *diuja doero* Cn 1287.6 et *diwija doera* An 607.6 « esclave (m et f.) de Diwia » ; avec un titre *ijereja doero* Ep 539.3 « esclave de la prêtresse », *karawiporojo do*[*ero* Ae 110 « esclave de la κλᾱϝιφόρος ».

1. Il s'agit bien de terrains, puisque cette mention est suivie de l'indication DA, abréviation usuelle de l'unité de surface *da-ma-te* (PY En 609.1). La formule usuelle étant *kekemena kotona*, seul un duel en -ω permet d'y rattacher directement *kekemeno* en sous-entendant la forme correspondante de *kotona*. Un neutre (ou masc.) *kekemeno* est supposé par le génitif *kekemenojo* de Na 395 où il est question de lin ; le participe peut être le même, mais se référer à tout autre chose. Le duel semble assuré dans les tablettes de terrains par Ep 704.7 : *kapatija karawiporo eke kekemeno operosa duwoupi wozee ouwoze* « K. la κλᾱϝιφόρος détient deux *kekemena*, (et) devant ...er avec les deux, elle ne... pas ». Mais les « deux » terres *kekemena* du *korete* représentent la superficie très considérable de 30 DA. Si le DA correspond approximativement à une unité de semence (*Docs*, pp. 242 et 270), les *koreterijo kekemeno* ont la même extension que le temenos royal (30 unités), et sont trois fois plus étendues que le temenos du commandant (10 unités). S'agit-il de la totalité des terres dépendant du *korete*, et dont il dispose pour allouer des *kotona* à ses administrés? On pencherait alors pour le neutre *kekemeno*, et le cas serait tout à fait distinct de celui de la « porte-clefs ».

2. M. Lejeune, *Historia* VIII (1959) 130 sqq.

3. Relevé complet chez M. Lejeune, *Ibid.*

Il ressort des derniers exemples que l'emploi de *wanakatero* ou *rawakesijo* ne tient pas au fait que l'individu est désigné par son titre ; on eût sans doute dit, le cas échéant, **wanakato doero*[1] ; et « le (ou les) esclave(s) de l'*eqeta* » ne pouvait se dire que **eqetao* (ἑπέτᾱο) *doero*. Au sujet de *eqesijo doero*, M. Lejeune (*Historia* VIII, 1959, 139) écrit : « Rien n'indique si ἑπέσιοι signifie ici « esclaves de l'ἑπέτᾱς » (au singulier) ou « esclaves des ἑπέται » (au pluriel) ; dans la seconde hypothèse, il apparaîtrait une différence de sens entre la détermination de *doero* par un adjectif (appartenance à telle catégorie de maîtres) et la détermination par un génitif (appartenance à tel maître individuel). Mais rien, pour l'instant ne permet de choisir entre ἑπέτᾱο et ἑπέτᾱων comme équivalent de ἑπέσιοι. » Je crois que la question doit être posée différemment. Il semble, en effet, que la distinction doive s'établir, non en fonction de la nature du possesseur, mais en fonction de la nature du lien de possession. Sinon, pourquoi *ijereja doero*, mais *kanapeu wanakatero* au lieu de Ϝάνακτος κναφεύς? Et pourquoi ne dit-on pas Ποτνίας χαλκῆϜες, puisque l'on dit Ἀρτέμιτος δοελος[2]?

Étant donné la souplesse d'emploi de l'adjectif en *-jo* qui peut se constituer sur n'importe quel thème et s'appliquer aussi bien aux êtres qu'à des objets divers, on ne s'expliquerait pas, si l'adjectif devait se référer à une « catégorie de maîtres », l'emploi du génitif pluriel *teretao* (3 *tereta*) dans Er 312.5 (ce sont des possesseurs de *kitimena kotona*, et c'est sans doute ce terme qu'il faut sous-entendre). D'autre part, l'adjectif dérivé se réfère aussi bien à un maître unique dans le cas du λᾱϜᾱγέτᾱς et du Ϝάναξ ; et l'on a vu

1. Il est regrettable que l'on ne possède conjointement que pour un seul de ces termes le génitif et l'adjectif, pour confronter directement les emplois : *amotewo*, propriétaire de *kotona* dans En 421 et 809. Le génitif de Ϝάναξ apparaît, mais *wa-na-ka-to* ne se trouve que dans PY La 622 vo 1, où le déterminé manque. On lit encore]*na-ko-to* dans KN V 488.1 ;]*-de-o* à la ligne 2 semble bien être le génitif d'un nom propre comme *apimede* ou *perimede*, et]*nakoto* doit être le génitif de Ϝάναξ (pour la variation *-kato* / *-koto*, cf. au datif *wa-na-ka-te* PY Fr 1220.2, 1227, 1235.1, et *wa-na-ke-te* Fr 1215.1), mais ici encore on ne sait quel mot il déterminait.

2. Il faut ici dire un mot du βουϐότᾱς de PY Ea 270 *apia²ro eke qoqotao 'kotona' pereqonojo*. *Docs* Vocab. p. 407 voit dans *qoqotao* le génitif pluriel du *qougota* de KN X 480 (voir sur ces formes M. Lejeune, *Mémoires* 223 et n. 3, 296). Si l'on voit dans *qoqotao* un génitif pluriel, il faut traduire : « Amphialos détient une *kotona* des bouviers de P. » et l'on aurait, au génitif singulier, l'indication du maître des bouviers. Mais je pense qu'il s'agit d'un génitif singulier, et que *qoqotao* et *pereqonojo* sont en apposition : « Amphialos détient une *kotona* du bouvier P. ». Cf. Ea 782 *rukoro eke onato 'rawakesijo' paro moroqorojo kotona pomena* « Lugros, qui est au service du commandant, détient un *onato* de la *kotona* de M. le berger ». Le fait que *qoqotao* figure seul, sans *pereqonojo*, dans Ea 305 et 802, laisse penser que, en face de la multitude des *goukoro* (90 recensés dans An 18.9, et 186 dans An 830), il n'y a qu'un seul *qougota* par localité, et que l'indication de sa fonction suffit à le désigner. Est-ce un bouvier en chef? De toute manière, les deux termes ne sont pas équivalents. Parallèlement, il semble n'y avoir qu'un seul *sugota*, et il faut interpréter comme un génitif singulier la forme *suqotao* (pluriel, *Docs* 147 et Vocab. p. 408, après A. Furumark) dans les formules du type Ea 132 *rukoro rawakesijo eke onato suqotao kotona*, Ea 776 *sakereu eke onato kotona suqotao* ; cf. Ea 109, 480, Ec 481.2, Eq 59.3. La tablette Ea 822 ne laisse aucun doute à cet égard : *eumene 'rawakesijo' eke onato paro suqota*. La formulation différente avec emploi de *paro* permet de discerner qué *suqota* est un datif singulier (on aurait, autrement, **suqotai*), et l'on peut en conclure que dans les autres tablettes *suqotao* a toutes chances d'être un génitif singulier.

que la désignation par un titre n'est pour rien dans cet état de choses, puisque le génitif, lorsqu'il doit s'employer, s'emploie indifféremment, qu'il s'agisse du titre ou du nom propre : l'esclave de la κλᾱϝιφόρος Καρπαθία est aussi bien *kapatija doero* que *karawiporojo doero*. On peut, semble-t-il, en conclure que le génitif et l'adjectif n'expriment pas, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, une relation identique. Les esclaves, comme les troupeaux, sont la chose de leurs maîtres ; mais le potier « royal » est tout simplement « fournisseur de Sa Majesté » et travaille pour la maison du roi, dont il fait probablement lui-même partie[1]. Il en résulte que *eqesijo doero* ne signifie pas plus « les esclaves des *eqeta* » que « les esclaves de l'*eqeta* », et que *eqesijo* ne peut être remplacé ni par **eqetao* = ἑπέτᾱο, ni par **eqetao* = ἑπέτᾱων ; je traduirais « esclaves pour les *eqeta* » (comme « roues pour les *eqeta* » ou « uniformes pour les *eqeta* »), et je gloserais « esclaves mis (par le palais?) à la disposition des *eqeta* ».

3. Si l'on peut conclure du second groupe au troisième, les individus nommés *rukoro*, *kuro*[2] et Εὐμενής, qui ne sont certainement pas des esclaves, doivent être, d'une manière ou d'une autre, attachés à la maison du λᾱϝᾱγέτᾱς, mais on ne peut faire aucune conjecture sur le service qu'ils assurent.

Il ressort de tout ce qui précède que c'est exclusivement le génitif, le plus souvent adnominal, mais aussi prédicatif[2], qui exprime l'appartenance. L'adjectif en *-jo* exprime la destination, l'aptitude au service, une certaine dépendance, mais n'exprime jamais l'appartenance. Cette constatation ne suffirait pas à faire douter qu'il soit propre à exprimer une relation aussi étroite que la filiation ; outre que la filiation n'est pas nécessairement conçue comme appartenance, si *arekuturuwo etewokereweijo* signifiait « Alektruôn, fils d'Etéocle », et non « Alektruôn, attaché au service d'Etéocle », il y aurait là un emploi traditionnel qui pourrait ne correspondre plus à l'emploi courant de l'adjectif en *-jo*. Mais si, pour d'autres motifs, on était amené à envisager, comme nous l'avons fait, la seconde interprétation, elle serait en tous points conforme aux emplois étudiés ci-dessus.

IV. — Les tablettes d'huile (Fr).

Les considérations précédentes ouvrent la voie à une nouvelle analyse de certaines tablettes de la série Fr. Deux des formes déjà étudiées, *wanasewija* et *kesenuwija*, se retrouvent dans ces textes, mais il paraît préférable de les traiter séparément car c'est l'interprétation de tout le contexte qui est en cause.

Fr 1221 *po-ro-wi-to wa-na-se-wi-ja* HUILE + A $\frac{1}{3}$

Fr 1215 *wa-na-ke-te wa-na-se-wi-jo we-a-re-pe*
sa-pe-ra RA

1. « A household including tradesmen » : J. Chadwick, *Decipherment* 112.

2. Ainsi KN Ai 63 *peserojo eesi* FEMME 1 *kowa* 1 *kowo* 1. Le nom propre est au génitif : le datif est *pesero* à Mycènes, si c'est bien le même nom (Ge 602 = *Docs* 105).

Dans le premier exemple, on est tenté de comprendre qu'à tel endroit se trouve, ou que dans telle circonstance a été fournie une certaine quantité d' « onguent pour la reine[1] », sans doute onguent de composition spéciale et de qualité supérieure. Mais, outre que l'ensemble de ces tablettes suggère que les opérations recensées ont trait au culte (E. L. Bennett, *PT*, 1955, 26 sqq., 37 sq.), cette explication est exclue pour 1215 où le destinataire de l' « onguent pour la reine » est Ϝάναξ. Je pense, avec M. Bennett, que ce Ϝάναξ est une divinité, et il est probable qu'il ne fait qu'un avec Poseidon[2] ; je traduirais : « Pour le Seigneur, (huile) de type 'réginal'... »

Dans un contexte parallèle, *keseniwijo* (et cf. [*ke-se*]-*nu-wi-jo* 1255) n'est pas l'huile « pour les hôtes », mais de l'huile de la qualité particulière qui est ordinairement destinée à leur usage :

1231 *po-ti-ni-ja di-pi-*[*si*]*-jo-i* [
ke-se-ni-wi-jo

« Pour la Maîtresse... (huile) du type réservé aux hôtes. »

On n'a là qu'une légère variante des emplois vus précédemment. Mais il est, dans les tablettes Fr, un autre dérivé en *-jo-* tiré d'un appellatif et qui a été diversement interprété : il s'agit de la forme, fréquente, *wa-na-so-i* (écrit, par erreur, *wa-no-so-i* dans 1219).

1219 *wa-no-so-i po-se-da-o-ne* HUILE + A $\frac{2}{18}$

1222 *wa-na-so-i to-no-e-ke-te-ri-jo* HUILE + PA $\frac{1}{18}$

1227 *wa-na-ka-te wa-na-so-i* HUILE + PA $\frac{1}{3} + \frac{1}{18}$

1228 *wa-na-so-i e-re-de* HUILE + PA $\frac{1}{18}$

1235 *wa*]*-na-so-i wa-na-ka-te pa-ko-*[*we*] HUILE + PA 1
wa-na-so-i po-ti-ni-ja pa-ko-we HUILE + PA $\frac{3}{18}$

1234 *wa-na-*[*so-i*
1251 *wa-na-so-*[*i*

MM. Ventris et Chadwick, *Docs* p. 411, ont suggéré de voir dans *wa-na-so-i* une forme de duel de ἄνασσα ; M. Chadwick a, depuis, renoncé à cette interprétation et songe au nom d'un lieu ou d'un bâtiment[3]. M. Lejeune, *Mémoires* 342 n. 3, suggère que « le datif duel oblique Ϝανάσσοιϊν de Ϝάνασσα désigne deux déesses formant couple, éventuellement destinataires d'of-

1. *wanasewija* est accordé, non avec HUILE (*era*^{3}*wo*), mais avec HUILE + A = ἀλειφᾶ, comme l'indique Bennett *ad loc.* Il faut préciser que dans tous les autres cas où HUILE + A accompagne une série d'adjectifs neutres, *era*^{3}*wo* figure explicitement dans le contexte, et que c'est ce mot qui est qualifié, et non l'élément HUILE de l'idéogramme complexe.

2. Cf. M. Lejeune, *Mémoires* 342, n. 3 : « ce dieu Ϝάναξ... est probablement Poséidon ».

3. « The name of a place or building », Minutes of the London Minoan Linear B Seminar, 7 nov. 1956, p. 5, cité par Bennett *ad* Fr 1219. Cf. encore Chadwick cité par Palmer *TPS* 1958, 20 sq.

frandes qui leur sont propres (1222, 1228), souvent associées dans les offrandes, soit à la déesse πότνια (1235.1) soit au dieu Fάναξ (1227, 1235.1) »; cf. encore L. R. Palmer, *Minos* V (1957), 91 sq., et *TPS* 1958, 6 sq., 20 sqq. M. Bennett, sans se prononcer explicitement, a traduit partout « among the Wanassoi », comme il a traduit « among the 'attendants'... » dans 1205 : *a-pi-qo-ro-i we-ja-re-pe* HUILE + PA $\frac{2}{3}$, $\frac{4}{18}$ ἀμφικ^{w}όλοις *we*-αλειφές HUILE à la SAUGE'.

Je crois que l'interprétation prudente de M. Bennett est la plus correcte, mais je crois également que l'on peut la préciser. Il n'est nullement indispensable de mettre *wa-na-so-i* en relation avec la Fάνασσα supposée par *wa-na-se-wi-jo/a*, et rien n'interdit d'y voir un dérivé en *-jo* de Fάνακ(τ)- (cf. ἀνάσσω)[1]. On verra alors, dans ces *wa-na-so-i* (dat. pl.), des « desservants du Seigneur », et l'on distinguera, d'après le destinataire, deux types de tablettes, selon que l'attribution d'huile est faite « aux desservants pour (le culte de) la divinité », ou, formule plus brève, « à la divinité » (343, 1202, 1204, 1215, 1226). Je traduirais :

1219 « aux desservants du Seigneur, pour (le culte de) Poseidon »
1222 « aux desservants du Seigneur, pour le (rituel du) ... τήριον »
1227 « pour le Seigneur, aux desservants du Seigneur »
1228 « aux desservants du Seigneur, à tel endroit »
1235 « aux desservants du Seigneur, pour le Seigneur,
« aux desservants du Seigneur, pour la Maîtresse »,

le dernier exemple suggérant que le couple divin est Fάναξ-Πότνια et que les cultes des deux divinités sont étroitement liés.

Nous n'avons pas voulu utiliser ces faits en étudiant l'emploi des adjectifs en *-jo*, puisque l'interprétation de *wa-na-so-i* nous a été suggérée par cette étude. Si l'on voit dans le **Fανακ-yo-* le desservant du Fάναξ, cet emploi est conforme à ceux qui ont été étudiés sous III[2].

N. van Brock.

Paris

1. Cf. Chadwick *ap.* Palmer *TPS* 1958, 21 : « an alternative derivation would be to suppose a change of *ki* + vowel to *ss* ; we would then compare Ἀνάκειον temple of the Dioscuri (*IG* 2.660) ; but there is no supporting evidence for this ».

2. Faute de pouvoir identifier le terme de base, je ne peux rien tirer du dérivé *di-pi-si-jo-i* qui apparaît, dans la série Fr, dans des conditions analogues, ainsi 1231 :
po-ti-ni-ja di-pi-[si]-jo-i [pa-ko-we?
ke-se-ni-wi-jo [ ] HUILE $\frac{1}{3}$

GREC εὑρεῖν

Toute tentative d'analyse de l'aoriste thématique εὗρον (εὕρον est la seule forme d'indicatif que connaisse Homère ; ηὗρον n'est attesté que plus tard) doit tenir compte des faits suivants :

1. Le thème de l'aoriste est *h*ευρε-, toujours attesté avec le souffle initial *h*-, sauf, naturellement, dans les dialectes à psilose.

2. *h*ευρε- n'est jamais attesté, ni directement ni indirectement (chez Homère), avec un *ϝ*- initial. La même remarque vaut pour tous les mots apparentés.

3. Le vocalisme radical d'*h*ευρε- est surprenant, mais on doit écarter la solution facile qui consisterait à expliquer *h*ευρε- comme un ancien prétérit de présent devenu aoriste (type de dor. πετεῖν, cf. skr. *pátati*, lat. *petit* ; γενέσθαι, cf. skr. *jánati*, lat. *genit*) : rien, dans les autres langues indo-européennes, ne peut étayer cette hypothèse ; en outre, le concept même de *trouver* semble, par essence, non duratif et, *a priori*, ne saurait fournir qu'un aoriste (ou, peut-être, dans une autre perspective, un parfait), non pas un présent. Aussi bien, le présent εὑρίσκω est très rare à date ancienne (*un* seul exemple chez Homère, τ 158) et l'on peut considérer qu'il a été formé sur l'aoriste. Les seuls thèmes anciens de ce verbe sont sûrement l'aoriste εὑρεῖν et, *peut-être* aussi, un parfait que recouvre l'innovation ηὕρη-κα. Quant aux formations nominales εὕρημα, εὕρεσις (dont il n'y a pas, sauf erreur, d'exemples vraiment anciens), elles sont secondaires et tirées des formes verbales[1].

Ces points acquis, on admet généralement qu'εὑρεῖν est formé sur une racine **wer*- établie par la comparaison de formes celtiques, arméniennes et slaves[2]. Le sens fondamental de **wer*- paraît avoir été **saisir*, **prendre* ; par suite d'évolutions sémantiques qui ont restreint, en la précisant, la notion de **saisir*, **wer*- a pris le sens soit de *trouver*[3] (grec, celtique, slave[4]),

1. V. Hj. Frisk, *Griech. etymol. Wörterbuch*, s. v.

2. Walde-Pokorny, I, p. 280, dont la notice repose sur les observations de : Wh. Stokes, *Remarkes on the Celtic Additions to Curtius' Greek Etymology...*, Calcutta, 1875, p. 43 ; Windisch, chez Curtius *Grundzüge der griech. Etymologie*[5], Leipzig, 1879, p. 742 ; Lidén, *Armenische Studien*, Göteborg, 1906, p. 106 sqq. ; Brugmann, *I. F.*, 30 (1912), p. 376-382.

3. Pour **saisir*, **prendre* → *trouver*, voir Brugmann, *l. l.* On cite irl. *fo-gabim* « je trouve », en face d'irl. *gabim* « je saisis, je prends ». Nous ajouterons qu'en français familier, la question *où as-tu pris ça?* équivaut souvent à *où as-tu trouvé cet objet* (ou *cette idée*)? Cf. Littré, *Dictionnaire...*, s. v. *prendre*, n° 25.

4. Les faits slaves ont été étudiés par Brugmann, *l. l.* Mais Kuiper, *Die indogerman. Nasalpräsentia*, Amsterdam, 1937, p. 192, doute que v. sl. *ob-ręštǫ* « je trouve » puisse être rapproché d'εὑρεῖν.

soit de *faire prisonnier, piller* (arménien)[1], soit encore de *puiser* (gr. Ϝαρύω)[2]. Si, comme il est admis, εὑρεῖν repose sur **we-wr-*, que représente exactement cet aoriste?

On a d'abord pensé à un aoriste thématique à redoublement comme πεπιθεῖν (Windisch[3]) : *h*ευρε- supposerait **we-wr-e-*. Il s'offre alors trois possibilités d'évolution phonétique. Dans la première, **we-wr-e-*, dont la syllabation est **weu|re-*, passe, dès le grec commun à *Ϝειρε- par dissimilation (avec la diphtongue « vraie » *-ei-*). C'est la phonétique de Ϝειπεῖν ; elle n'explique pas *h*ευρεῖν. Dans la seconde hypothèse, on admet que **we-wr-e* est conservé, en grec commun, sous la forme *ϜεϜρε- ; mais, le sentiment de la composition de *ϜεϜρε- s'étant très rapidement perdu, le *-Ϝ-* intérieur s'est vocalisé (type phonétique de ταλαύρῑνος, ἄρουρα, etc...) : on attend donc *Ϝευρε-[4]. Une telle conjecture n'explique pourtant ni l'absence constante de *Ϝ-* initial, ni la présence constante de *h-* initial dans εὑρεῖν. Pour en rendre compte, on est amené à faire deux hypothèses conjointes : au stade *ϜεϜρε-, le *wau* intérieur aurait dissimilé le *Ϝ-* initial (*ϜεϜρε- > *ἐϜρε-) ; le *h-*, d'autre part, serait analogique du quasi-synonyme ἑλεῖν, peut-être aussi d'ἁμαρτάνειν qui est une sorte d'antonyme d'εὑρεῖν[5]. Que de suppositions ! La troisième possibilité phonétique est la suivante : l'analogie restaure *-Ϝρ-* dans *ϜεϜρε-, la composition du mot étant encore sentie, et *ϜεϜρε- aboutit à *Ϝ̄ερε-, avec l'allongement de la voyelle du redoublement. C'est le type du parfait (argien) ϜεϜρε̄μενα > (Ϝ)ειρημένα, avec ει = ē[6]. Mais *Ϝ̄ερε- n'est pas *h*ευρε-.

L'explication d'εὑρεῖν par **we-wr-e-* soulevant tant de difficultés, on a tenté de prendre une autre voie : εὑρεῖν serait-il un aoriste radical thématique comme λιπεῖν? Dès l'abord, il paraît impossible qu'εὑρεῖν continue un ind.-eur. **wr-e-*, car il faut expliquer l'ε- d'εὑρεῖν. Voici donc les solutions qu'on a suggérées[7] : ou bien ε- n'est qu'une prothèse et εὑρε- repose sur *ἐϜρε- ; ou bien εὑρε- repose sur **e-wr-e-* ou sur **ē-wr-e-* et contient le même préfixe, **ĕ* ou **ē-*, qu'ἐ-θέλω, ἠ-βαιός, etc... Bien que Brugmann hésite entre *ἐϜρε- (avec ε- prothétique) et **ĕ-wr-e-* (avec **e* ou *ē* préfixe), sa préférence va pourtant à la seconde solution : « Die Annahme des Präfixes **e* oder **ē*, also eines Kompositums, hat aus dem Grunde mehr für sich, weil sich so am einfachsten die Tatsache erklärt, dass im Griechischen in unserer Wortsippe durchgängig nur die schwächste Stufe der ersten Silbe der zweisilbigen Basis erscheint, namlich **u̯r-*, nicht **u̯ro̯r-*. Denn diese Art schwächster Stufe war gerade die, die den Komposita seit urindogermanischer Zeit zukam » (*l. l.*, p. 379). En réalité, ces deux solutions — même la seconde, à laquelle va la faveur de Brugmann — ne sont que spécieuses ; elles sont d'abord sus-

1. Lidén, *l. l.*
2. Hj. Frisk, *Eranos*, 50 (1952), p. 5.
3. Chez Curtius, *l. l.*
4. M. Lejeune, *Traité de phonétique*[2]..., p. 154-155, 314.
5. Voir chez Brugmann, *l. l.*, p. 377.
6. Voir M. Lejeune, *l. l.*, p. 154, 314.
7. Brugmann, *l. l.*, p. 378 sq.

pectes parce que le souci de trouver, coûte que coûte, une origine à l'ε d'εὑρεῖν y est trop visible : on prétend lever la difficulté par une première hypothèse (ε- prothétique ou *ĕ/*ē préfixe). Mais cette hypothèse ne rend pas compte de *h-* initial et oblige à recourir à une seconde hypothèse, celle-là même qui a été indiquée plus haut : Brugmann admet, lui aussi, l'analogie d'ἑλεῖν et d'ἁμαρτάνειν[1]. Cela fait trop de conjectures accumulées et l'échafaudage reste fragile.

Il faut se rendre à l'évidence : toute tentative faite pour analyser εὑρεῖν comme aoriste radical thématique ou comme aoriste thématique à redoublement aboutit à une impasse, si l'on part de **wer*[2]. Est-ce à dire qu'il faille renoncer à l'étymologie traditionnelle? Non, pas entièrement.

Il suffit de supposer, pour **wer-*, une variante indo-européenne **swer-*. Dès lors, toutes les difficultés tombent ; εὑρεῖν est un aoriste thématique à redoublement, comme πεπιθεῖν, et représente un ancien **se-swr-e-* :

1. Le redoublement **se-* a la forme attendue pour une racine commençant par **sw-* ; cf. parfait **se-swōdh-* (εἴωθα).

2. Quelle qu'ait été la syllabation de **seswre-*, cet aoriste peut être représenté, en grec commun, par *σεσυρε-, avec vocalisation de **-w-* ; éol. πεσυρες repose ainsi sur **k*ʷ*etwres* dont la structure syllabique est la même que celle de **seswre-*. On observerait aussi cette vocalisation dans le suffixe d'adjectif **-twn-o*[3]- qui est représenté en grec par *-τυνος > -συνος. Si le traitement de **seswōdh-* est autre, c'est parce que la syllabation de ce parfait est différente.

3. Dès l'origine, **seswre-* > *σεσυρε- « trouver » était sans doute une forme isolée en grec ; le sentiment de sa structure morphologique ayant dû se perdre très tôt, *σεσυρε- a évolué comme un mot simple, sans que pût intervenir aucune réfection analogique (du genre de celles qu'on observe, par exemple, dans les parfaits hom. ϝε(ϝ)ᾱδότα, locr. ϝεϝᾱδε͞ϙοτα qui ont éliminé le représentant phonétique de * *se-swād-*). Ainsi, *σεσυρε- aboutit très naturellement à *h*ευρε- par la diphtongaison de *(σ)ε(σ)υ- en *h*ευ-. L'évolution phonétique de l'optatif (1re pers. plur.) *ἐ(σ)-ῑ-μεν > εἶμεν garantit cette possibilité de diphtongaison. Enfin, la forme « augmentée » d'εὑρεῖν ne peut être qu'ηὗρον.

Il reste pourtant vrai que l'hypothèse d'une forme alternante **swer-* de l'ind.-eur. **wer-* n'est pas rigoureusement vérifiable. Mais on sait qu'il paraît exister des cas semblables, dont le plus connu est, sans doute, celui du nombre « six » (**sweks* / **weks* / **seks*) ; on a de même, semble-t-il, **swer*[4] (ὁρᾶν,

1. Brugmann, *l. l.*, p. 377, envisage cependant une autre solution pour l'écarter : « dass in εὑρ- ein verdunkeltes Präfix, das mit *s-* oder *i̯-* anlautete, stecke, ist nicht wahrscheinlich ».

2. On le voit aux incertitudes de Schwyzer, *Griech. Grammatik*, t. I : εὑρεῖν est bien classé dans le type πεπιθεῖν, p. 748 ; mais les notes sont embarrassées, p. 224 (n. 2), p. 709 (n. 2).

3. Si c'est bien le degré zéro de **-twen-* (cf. skr. *-tvana-*) ; voir E. Benveniste, *Origines...*, p. 115 sq.

4. Racine homophone, mais différente, de **swer-* / **wer-* « *saisir ».

φρουρός) / **wer-* (lat. *uereor*, etc...) et peut-être **ser-* (mycén. *o-pi... o-rome-no*, cf. hom. ἐπὶ... ὄρονται. Lat. *seruus*?) ; **swel-* (ἕλιξ) / **wel-* (εἰλύω) ; **swelk-* / **welk-* / **selk-* « tirer »[1], etc... L'hypothèse d'un *swer-* « *saisir → trouver », doublet de **wer-*, a au moins l'avantage d'être économique : pour εὑρεῖν, elle évite les échafaudages de conjectures qui étaient indispensables dans les solutions jusqu'ici proposées ; à elle seule, elle rend clairement compte de la présence constante de *h-* et de l'absence constante de *F-* dans l'aoriste εὑρεῖν en le faisant entrer, sans autre artifice, dans la catégorie morphologique bien définie de πεπιθεῖν.

Enfin, si l'on admet l'existence de **swer-*, il est peut-être possible d'expliquer pourquoi le grec serait la seule langue à avoir conservé **swer-* à côté de **wer-*. On a indiqué plus haut que, dans le sens fondamental de **wer-*, se trouvaient virtuellement incluses trois possibilités d'évolution sémantique (*saisir → *trouver*, *piller*, *puiser*) : or le grec est la seule langue qui ait retenu simultanément deux de ces possibilités : *trouver* et *puiser*. Si l'indo-européen admettait les variantes **swer-* et **wer-* de cette racine, on conçoit aisément que la langue grecque, par un souci de clarté, ait séparé ces doublets en assignant à chacun d'eux une fonction précise : à **swer-* est échu le sens de **saisir → trouver* (εὑρεῖν) ; à **wer-* est échu le sens de **saisir → puiser* (Fαρύω).

J. Taillardat.

1. Voir Ernout-Meillet, *Dict. étymologique...*, s. v. *sulcus*.

APOPHONIE ET RECOMPOSITION
DANS LES COMPOSÉS

1. Le phénomène connu sous le nom de « recomposition » se définit comme un « rétablissement du vocalisme des composés sous l'influence analogique des simples correspondants[1] ». Mais il n'a pas lieu dans tous les cas : des oppositions comme celle d'(agri)*cola* à (An)*culus*, (an)*cilla*, noms d'agent formés sur le radical de *colō*, ou, ailleurs que devant *-l-*, où la question est compliquée par le caractère vélaire ou palatal de la liquide, la coexistence de (capiti)*lauium* et (mal)-*luuium*, *-luuiae* (*lauō*), demandent que soit examiné de près le problème de la recomposition. Il faut mesurer la part de « l'influence analogique des simples » dans l'absence d'apophonie de certains seconds membres de composés[2].

Les conditions morphologiques écartent certains exemples de la discussion : lorsqu'un juxtaposé entretient des rapports vivants dans la langue avec le groupe dont il est issu, il reste intact, tel *magnopere* à côté de *magnō opere*. De plus, lorsqu'un composé a pour premier élément un préfixe intensif (*per-*, *prae-*) ou diminutif (*sub-*), mais non privatif (*in-*, *dis-*), il reste en dehors de l'apophonie (*perfacilis*, *praegelidus*, *subamārus* ; *inimīcus*, *difficilis*).

2. Quant aux normes phonétiques, elles ne diffèrent pas pour les simples et pour les composés. Ainsi, la persistance de *-e-*, et la réduction de toute voyelle à *-e-* devant *-r-* sont bien connues ((*puer*)*pera* < *pariō*). Cependant, la règle ne vaut que si on soustrait *-o-* à son champ d'action. Les seuls exemples cohérents qu'on donne de l'apophonie de *-o-* en *-e-* devant *-r-* sont les thèmes en *-s-* neutres[3], du type *uulnus*, *uulneris*. Or, ce n'est pas leur double flexion en *-eris* et *-oris*, quelles que soient les explications qu'on en donne, qui fait exception au changement de toute voyelle en *-e-* devant *-r-*, mais la persistance dans tous les cas de *-o-* devant *-r-* qui fait exception à la loi en question.

Il est exclu que la forme en *-eris* ait été créée par simple évolution de *-o-* à *-e-* devant *-r-* : non seulement le génitif i. e. de ces thèmes a une prédési-

1. M. Niedermann, *Précis de phonétique latine*, p. 43.

2. Nous n'opérerons qu'avec des cas-types, sans recension exhaustive.

3. Pour Niedermann, *l. c.*, p. 38, le *-e-* de *uulneris* est dû au changement d'un ancien *-o-* devant *-r* . Leumann-Hofmann, p. 82 donnent comme exemple du passage de toute voyelle à *-e-* devant *-r-* des mots où, finalement, le passage *-or-*>*-er-* n'est pas vérifié (*peperī*, *reperiō*, roman **seperŏ*, *reddere*, *humerius*).

nentielle *-es-* (gr. *γένεσος > γένους), mais encore *temperī*, figé en fonction adverbiale, est plus archaïque que *temporis*, et des formes comme *fūnestus*, *modestus*, *tempestās* ont un *-e-* indépendant du rhotacisme[4] : tout porte à croire que la forme en *-eris* est la plus ancienne : la forme en *-oris* doit résulter d'une contamination des neutres en *-eris* par les thèmes en *-s-* animés, anciennement en **-ŏs-*, à l'exception du nominatif en *-ōs*, avec la longue des noms animés, qui a fini par se généraliser (d'où *honōris* au lieu de l'ancien **honŏris*). C'est la flexion ancienne de ces animés, maintenue à la faveur du genre neutre dans *aequor*, *ŏris*, qui a agi sur les neutres du type *tempus*. Ainsi, les thèmes en *-s-*, invoqués pour le passage de *-o-* à *-e-* devant *-r-*, ne prouvent rien contre sa conservation.

La composition pourrait fournir de nombreux témoignages du passage de *-o-* à *-e-* devant *-r-* ; en fait, on n'a jamais que des exemples comme *carniuorus* en syllabe ouverte, *importūnus* et *-formis* en syllabe fermée. Le seul exemple qui soit contraire est *nasturtium*, nom de plante apparenté à *torqueō* selon Varr., *Men.* 384 et Plin., *N. H.* 19, 155, mais la preuve de cette étymologie n'est pas faite[5], et l'objection est loin d'être dirimante.

3. Devant *-m-* et *-n-*, l'apophonie de *-o-* n'est pas mieux établie : à l'intérieur du mot il n'y a aucun exemple d'altération de *-om-* (*īnsomnia*), ni de *-on-* (*-sonus*), en dehors de *prōmunturium*, dont l'étymologie par *mōns* n'est rien moins que sûre[6]. Et le traitement des parfaits à redoublement comme *spopondī*, *totondī* (*spondeō*, *tondeō*), en face de *cecidī*, *cecīdī*, *fefellī*, *pepercī*, *peperī*, *pepulī*, *tetulī*, tous à apophonie, milite en la faveur de la conservation d'un groupe *-on-* intérieur, de même qu'on a *momordī*. Le cas de *-o-* est vraiment embarrassant[7] ; car sa résistance à l'apophonie n'est pas infinie : devant *-l-*, on a à la fois *sēdulus* (*sē dolō*), *ancilla*, mais *agricola* (§ 6).

Une labiovélaire paraît empêcher l'apophonie : on n'a que *-loquus*, *praecoquis*, *ollicoquus* ; en même position, *-e-* ne change pas davantage, ni dans le vieux verbe *īnsequō*, correspondant à ἔννεπε, ni dans les composés de *sequor* (*-sequus -sequiae -sequium*) ; mais, en face du *īnsicium* de *secō*, la langue a pu vouloir distinguer **sek^{w}-* « suivre », **sek^{w}-* « dire, **sec-* « couper »[8].

4. *Robustus* a un *-us*-normal, puisqu'il est formé sur un *robus* normalisation de *robur*. Seul, *onustus* fait réellement difficulté à côté de *modestus* : ils sont tous deux formés sur des thèmes en *-s-* (**medus, eris* ; **enus, eris*), contaminés par des formations thématiques, auxquelles ils ont emprunté leur degré radical *o* (*modus, ī* ; **onus, ī*).

5. A côté de *nasturtium* (Varr., etc.), les glossateurs ont *nasturcium* *C. G. L.* II, p. 127, 46, etc. Mais on se heurte à de grandes difficultés phonétiques, qu'on fasse remonter, comme les anciens, *nasturcium* à **nas-tork^{w}-io-*, ou *nasturtium* à **-torctium* (*sic* Corssen, II^{2}, p. 580 ; Vaníček, p. 106), ou à *-tortium* (*tortāre*) (Leumann-Hofmann, p. 209). Voir Walde-Hofmann.

6. *prōmunturium* peut être dérivé de *prōmineō* rattaché secondairement à *mōns* (O. Keller, *Volksetymologie*, p. 24). L'étymologie par *mungere*, due à la graphie *-munct-* de Serv., *ad Aen.* 3, 121, et proposée par Oensch (*B. Ph. Woch.*, 1886, p. 98 sq.), Zimmermann, *K. Z.*, 42, p. 309, est moins convaincante. Voir Walde-Hofmann, II, p. 109.

7. Leumann-Hofmann, p. 62, § 66.1, et p. 83, § 67.2. Cependant, l'exemple de *hospitis*, donné là, n'est pas excellent, puisque le second membre peut être **-pet-* (Ernout-Meillet), et non **-pot-*.

8. Ernout-Meillet, *s. u. sequor.*

4. .Ces limites, qui existent pour les simples aussi bien que pour les composés, ne sont pas les seules à borner le champ de l'apophonie : elles ne concernent que quelques cas particuliers, controversés, et qui nécessiteraient une mise au point plus fouillée. Mais il est une restriction beaucoup plus générale, et de portée beaucoup plus vaste en ce qui concerne les composés. Elle touche, non plus au *timbre* de la voyelle apophonique, mais à sa *place* dans le mot. Ici, tous les exemples, simples ou composés, de quelque timbre qu'ils soient (*cecidī*, *cōnficiō*, *reddidī*, *colligō*, etc.)[9], vont dans le même sens : un même mot ne peut avoir qu'une seule voyelle apophonique. Celle-ci se trouve, comme la syncope ou l'absorption[10], à la seconde syllabe du mot le plus souvent, soit, de manière plus précise, dans tous les simples (*genitor*), et dans de nombreux composés (*cōnficiō*) ; elle ne dépasse la seconde syllabe que dans des composés à premier terme dissyllabique (*circum*(*i*)*iciō*) : elle frappe alors la première syllabe du second terme.

5. Dans tous nos exemples, nous avons laissé volontairement de côté les composés nominaux. Mais ceux-ci sont concernés de très près par cette loi, que nous appellerons loi de « limitation de l'apophonie ». Sa conséquence immédiate est, en effet, qu'en théorie (mais cela est contredit par *magnificus* : § 10) aucun composé, pas plus qu'aucun autre mot de la langue, ne peut avoir deux voyelles apophoniques, l'une dans son premier membre, l'autre dans son second ; la voyelle apophonique sera nécessairement dans l'un à l'exclusion de l'autre, et sa place ici ou là dépendra du nombre de syllabes du premier membre.

Les composés nominaux ont une place tout à fait à part dans le problème plus vaste de l'apophonie : le cas de composés comme *agricola* n'a rien à faire avec celui de verbes composés comme *con-* ou *circum-*(*i*)*iciō* : dans *con*(*i*)*iciō*, la voyelle apophonique est normalement à la seconde syllabe ; dans *circum*(*i*)*iciō*, elle est *déplacée* à la troisième syllabe pour deux raisons : l'une, c'est que la seconde syllabe de *circum*, par sa structure, ne se prête à aucune apophonie, et il en est de même en fait pour tous les préverbes dissyllabiques que possède le latin (*ambi-*, *super-*, etc.)[11] ; l'autre, c'est que le cas statistiquement de beaucoup le plus fréquent est celui des préverbes monosyllabiques (*ab*, *ad*, *con*, *dē*, *ex*, *ob*, *sub*, etc.), dans les composés desquels la seconde syllabe coïncide avec la première syllabe du second membre (*con-*(*i*)*iciō*) : lorsque la voyelle apophonique ne pourra tomber sur la seconde syllabe du préverbe (*circum*), elle sera transférée par analogie des exemples beaucoup plus nombreux à préverbe monosyllabique, sur la syllabe initiale du second élément (*circum-*(*i*)*iciō* comme *con-*(*i*)*iciō*).

6. Le cas des composés nominaux est tout à fait différent, en ce qu'un premier membre dissyllabique peut y comporter une voyelle apophonique (*agri-*), au contraire de ce qui se passe pour les préverbes (*circum-*). On s'at-

9. Pour ces exemples, voir F. Sommer, *Handbuch*, § 75.

10. Pour la place de la syncope en seconde syllabe, voir J. Vendryes, *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale*, p. 188.

11. *ante-* est au contraire issu de *anti-* : *anti-* ne représente donc pas l'apophonie de *ante*.

tend donc à deux traitements : ou le premier membre est un monosyllabe, et l'apophonie tombe normalement sur la seconde syllabe, qui est en même temps initiale de second élément (*praeceps* de *caput*, *auspex*, *icis* de *speciō*), ou, au contraire, le premier membre a plus d'une syllabe, et un seul résultat est *phonétique* : régulièrement l'apophonie s'attaque à ce premier membre, laissant intact le second (type *agricola*)[12]. L'apophonie tombera donc sur la fin du premier membre ou sur le début du second, selon que le premier membre sera un dissyllabe (*agricola*), ou un monosyllabe (*praeceps*). Selon le nombre de syllabes du premier membre de composé, on aura donc des oppositions telles que *inquilīnus*, *ancilla*, mais *agricola* ; *arcitenēns*, mais *continēns*, *continuus* ; *hosticapas*, mais *manceps*, etc.

7. Entre ces deux variantes de la position de l'apophonie dans le mot, finale d'un premier membre dissyllabique, initiale d'un second membre de composé à premier membre monosyllabique, il a pu y avoir des échanges : ainsi de *pars*, les composés ont dû être, avec premier membre monosyllabique, en *-pertītus*, mais en *-partītus* avec premier membre plurisyllabique : on attend *bipertītus* et *quinquipartītus*. Mais en fait les deux vocalismes se présentent, quelle que soit la longueur du premier membre : *bipertītus* est la forme la plus anciennement attestée (Varr., Cic.), mais *bipartitus* se rencontre plus tard (e. g. Vulg., *Sirach.* 47, 23) ; les manuscrits de Cic., *Inu.* 1, 34, 59 ont, pour *quinquepartītus*, les uns *-part-*, les autres *-pert-*, et, dans le courant de la latinité, on a à la fois *quinquepartītus*[13], régulier (e. g. Pline, *N. H.* 25, 65 ; Aug., *Serm.* 43, 2, 3), et *quinquepertītus*, analogique et du reste postérieur (comme *bipartītus*, analogique est postérieur à *bipertitus* — attendu) e. g. Diom., *G. L. K.*, I 406 13 ; Mamert, *St. an.* I, 7) ; de même s'expliquent les doublets *tripartītus*, *quadripertītus*, *multipertītus*, auprès des formes régulières *tripertītus*, *quadripartītus*, *multipartītus*[14].

8. Mais ces sortes d'échanges sont très rares, et, très vite, des normalisations sont intervenues. L'analogie a exercé son action sur le premier membre[15]. Comme l'apophonie ne dépasse pas la seconde syllabe, lorsque le premier membre a plus de deux syllabes, on n'attend aucune apophonie, ni dans le second membre, ni à la finale du premier, qui, dans les formes thématiques, devrait être en *-o-* : c'est précisément ce qu'on a dans *Ahēnobarbus*, en tous points conforme à la phonétique : l'*-o-* n'y est pas un emprunt direct au grec, mais représente le traitement attendu de la voyelle thématique à la troisième syllabe, peut-être *conservé* dans ce nom propre par in-

12. Nous ne pensons pas, au contraire de J. Vendryes, *l. c.*, p. 306, que soient « embarrassants... les génitifs *interpretis*, *indigetis*, *fēnisecis* » : puisque l'apophonie ne dépasse pas normalement la seconde syllabe, point n'est besoin, pour les expliquer, de faire appel à l'analogie des nominatifs *interpres*, etc.

13. La forme attendue en premier membre de composé est *quinqui-*. Mais, en cette position, on a souvent *quinque-*, par analogie de la forme libre.

14. Les manuscrits de Pline, *N. H.*, 6, 66 ont, les uns *multipertītus*, les autres *multipartītus*.

15. Ainsi M. Léopold (*Die Vorsilbe ver- und ihre Geschichte*, Breslau, 1907, p. 2) fait une remarque fort juste : « Die meisten Komposita sind Schöpfungen nach dem Muster schon vorhandener Typen... »

fluence du grec[16], sans que celui-ci soit directement responsable de la présence, ici, de ce vocalisme. Mais la fréquence en finale de premier membre d'un *-i-* morphologique de thème en *-i-* (*mūni-*), ou apophonique (dans les premiers membres thématiques dissyllabiques : *agri-*) a nivelé les oppositions du type *Ahēno*(*barbus*) / *agri*(*cola*), qui ne subsistent que lorsqu'un de leurs termes est aussi remarquable qu'un nom propre ; et, en face de *Ahēno-barbus*, Ovide créera *ahēnipēs*, à une époque où, pourtant, l'apophonie ne joue plus.

9. C'est en ce sens seulement qu'on peut traiter le *-i-* final de premier membre de « voyelle de liaison » : il n'est cela ni dans les premiers membres issus de thème en *-i-* (*mūni-*), ni dans les premiers membres dissyllabiques formés sur un nom thématique (*agri-*) : *-i-* n'est « voyelle de liaison » que dans les premiers membres de composés de plus de deux syllabes, où la langue l'a généralisé à toutes les époques : à la troisième syllabe (*ingrātificus* Acc., *citharicen* Varr., *incestificus* Sén., *angelificātus* Tert.), comme à la quatrième (*turpilucricupidus* Pl., *margaricandicantia* Varr., *Apenninigena* Ov., *lasarpīcifer* Catull.), ou au delà, à deux reprises dans un premier membre déjà composé lui-même (*subductisupercilicarptor* Laev., *scytalosagittipelliger* dans une palliata). Dans un premier membre de composé dissyllabique, *-i-* n'est une véritable voyelle de liaison que dans un seul cas : cela se produit quand ce premier membre est un thème consonantique, dont la jonction avec le second membre, à initiale consonantique, faisait difficulté (type *part-i-ceps*).

10. Mais l'analogie a porté aussi sur le second membre. Le nivellement des oppositions comme *ancilla* / *agricola*, *malluuium* / *capitilauium* a pu s'opérer par deux voies. La normalisation s'effectue parfois à partir des cas où, le premier membre étant monosyllabique, l'apophonie touchait le second : on a *tibī- tubi-cen*, comme *oscen* ; *particeps* comme *auceps* ; *haruspex* comme *auspex* ; *artifex* comme *offex*, etc. Il est peu vraisemblable d'imaginer que, le *-i-* de *parti-* n'étant pas dû à l'apophonie, celle-ci a été transférée sur le second membre, et que le *-ceps* de *particeps* serait semblable au *-*(*i*)*iciō* de *circum*(*i*)*iciō* : au contraire, seule l'analogie a dû jouer ici.

Son point de départ ne se trouve pas uniquement dans les composés nominaux : *haruspex* est bien formé comme *auspex* ; mais *offex* ou *oscen*, seuls composés de la série à avoir un premier membre monosyllabique, ne sont pas d'un emploi assez répandu pour avoir entraîné les très nombreux composés en *-cen* ou *-fex* à second membre apophonique malgré le premier membre monosyllabique (*tubicen*, *artifex*, etc.), et il n'y a aucun composé à premier membre monosyllabique dans l'abondante série en *-ficus*. Il faut donc convenir qu'a joué une influence autre que celle des composés nominaux à premier membre monosyllabique. Selon toute probabilité, il s'agit

16. Il est remarquable, en effet, qu'un des groupes homogènes de composés à voyelle de liaison *-o-* soit constitué de noms propres. Cela s'explique par le fait que le latin a abandonné, dans son système onomastique, les noms propres composés : ceux-ci ont été sentis par les Latins comme caractéristiques du grec, et, à ce titre, ont pour voyelle de liaison *-o-*, qui, en latin, est un hellénisme.

de celle du verbe : ces noms d'agent ont toujours été en rapport étroit avec les verbes, et l'apophonie est de règle, sauf en cas de recomposition analogique, dans tous les verbes composés (*dēcipiō*, *aspiciō*, *cōniciō*, *efficiō*, *occinō*, etc.) : l'apophonie abusive des seconds membres de composés qui n'ont guère de chef de file monosyllabique, comme *artifex*, peut être celle du verbe, qui a d'autres influences phonétiques sur les seconds membres de composés nominaux (tel le *-f-* intérieur de *-fex* au lieu du *-d-* attendu, cf. (sacer)*dōs*, qui appartient à la même racine). La preuve que l'influence du verbe a bien été le facteur décisif est donnée par le fait que les seuls composés qui ont la double apophonie sont des noms d'agent, jamais des composés possessifs.

Abusive, en effet, cette apophonie l'est bien en ce qu'elle touche deux voyelles d'un même mot, chose contraire à la loi de limitation : *magnificus*, *extispic-* ont deux voyelles apophoniques dont seule la première, à la seconde syllabe, répond aux conditions phonétiques énoncées.

11. Cependant, c'est souvent l'inverse qui se produit : l'analogie part des cas où phonétiquement l'apophonie touche non le second membre (comme dans *auspex*), mais le premier (*agricola*). Ce cas est le plus fréquent, pour l'unique raison que, le plus souvent, un premier membre de composé nominal autre que particule a plus d'une syllabe ; il y a eu une époque où le premier membre pouvait être un thème consonantique nu, mais il n'en subsiste que des vestiges : *malluuium*, *iūdex*, etc., ensuite éliminés (*manupretium*, *iūridicus*). Ailleurs, si l'on excepte les cas d'absorption (*auspex*, etc.), le premier membre est au moins dissyllabique (*omni- magni- parti-*, etc.). Il y a alors extension de la non-apophonie du second membre de composé à premier membre dissyllabique (*agricola*) à des composés à premier membre monosyllabique, c'est-à-dire pratiquement de composés à premier membre particule (*incola*).

12. Ici, la situation est particulièrement confuse : alors que *propitius*, *assiduus*, *inimīcus* sont seuls attendus phonétiquement, on a *praepes*, *prōseda*, sans même parler des cas comme *īnsulsus* / *praesalsus*, où la présence ou l'absence de l'apophonie sont liées à la présence d'un préfixe privatif ou intensif (§ 1). C'est que les noms à préverbe ont deux origines distinctes : les uns sont de vrais composés (*prōseda*), les autres seulement des dérivés de verbes composés (*assiduus* à côté de *assideō*), et une différenciation formelle a été nécessaire pour distinguer les deux séries.

Elle s'est faite d'après le vocalisme radical, et rien n'était plus facile : comme les verbes composés, qui ont régulièrement l'apophonie, puisque leur préverbe est le plus souvent monosyllabique, les déverbatifs ont subi l'apophonie (*assiduus*) ; et par opposition, à l'analogie des nombreux composés nominaux à second membre phonétiquement non-apophonique, les noms composés à particule non déverbatifs ont pris un second membre également non apophonique : en face de *ancilla*, *incola* a un *-o-* analogique de celui de *agricola*[17]. Ce n'est qu'à ce stade qu'on a le droit de parler de « recomposi-

17. La non-apophonie de *incola* est un moyen de discrimination entre l'hypothèse qui fait

tion » : l'absence complète d'apophonie dans un composé nominal est le résultat de l'analogie, et pas seulement de celle des simples, comme on l'a dit, mais surtout de celle des seconds membres de composés normalement non apophoniques. Naturellement, la recomposition n'a pas atteint tous les composés à premier membre monosyllabique. En particulier, lorsqu'un nom était devenu opaque pour les Latins, il a gardé l'apophonie : ainsi, *praes* ancien **praeuas*, de flexion **praeues*, *-uidis* (*praeuides*, *C. I. L.*, I 200, 46 ; 47 ; 100)[18], passé à *praedis*, sur lequel a dû être refait *praes* ; et l'on voit des hésitations se produire dans un même élément radical, tels *propitius* et *praepes*, *inquilīnus* et *incola* : *propitius*, *inquilīnus*, conservant l'apophonie, sont d'une couche plus ancienne que les recomposés *praepes*, *incola*.

13. Dans les types vivants, au nombre desquels on peut mettre le type *perfacilis* (§ 1), la non-apophonie a été sentie comme caractéristique des composés, l'apophonie des dérivés : non seulement les noms d'agent dérivés de verbes ont été soumis à celle-ci, mais encore elle intervient de manière beaucoup plus large pour les noms d'action qui sont presque toujours des dérivés : en face de *-seda* (*prō-*, *domi-*), on a seulement *-sidium* (*ob-*, *sub-*, *prae-*, *dē-*) ; en face de *fēniseca*, *prae-*, *prō-siciae* ; en face de *lucripes*, seulement *compitum* (*competō*) ; le seul nom d'action connu correspondant à *-cola*, *domicilium*, subit l'apophonie, etc.

14. Ainsi, le vocalisme recomposé s'est introduit dans les authentiques composés à particules par opposition aux dérivés, et de là a pu s'étendre à de très rares composés à premier membre nominal monosyllabique comme *būcaeda* « frappé à coups de nerfs de bœuf », formation plaisante de Plaute. Autrement dit, le vocalisme du second membre de composé est régi par deux principes : l'un, phonétique, est en rapport avec le nombre de syllabes du premier membre ; l'autre, morphologique, oppose aux dérivés de composés les vrais composés. L'analogie, qu'elle s'exerce dans le sens d'une apophonie double — dans les composés à second membre nom-racine (*extispex*) — ou complètement absente (*praepes*), ne masque en rien la variation ancienne de place de cette apophonie en liaison étroite avec le nombre de syllabes du premier membre : le traitement phonétique souligne l'interdépendance des deux membres du composé, et l'unité de celui-ci.

15. L'adoption d'une des deux solutions analogiques, emploi d'une apophonie double (*magnificus*), ou généralisation de la non-apophonie du second membre (*incola*) est-elle laissée au hasard ? En fait, la première solution intervient de manière cohérente, mais limitée, dans les composés dont le second membre est un nom-racine (monosyllabique) (*fex*, *-ceps*, *-spex*, *-cen*, *ses*), et leurs doublets thématiques, souvent nés à partir d'eux (*-ficus*, *-spicus*, *-cinus*, etc.). En dehors de ces deux cas, il n'y a pratiquement pas d'exemple d'apophonie au second membre des composés nominaux (pour les exemples du type *assiduus*, voir § 12).

du mot un dérivé (Ernout-Meillet, *s. u. lēx*), et celle qui en fait un composé (Leumann-Hofmann, p. 84 : *incola* est un composé).

18. Voir J. Vendryes, *l. c.*, p. 244.

16. Les données sont compliquées par le fait que les traitements phonétiques varient selon qu'on a affaire au nominatif *-fex*, syllabe finale (fermée) de mot, ou aux autres formes de la flexion (*-ficem*, *-ficis*, etc.), où la voyelle radicale *-i-* est en syllabe intérieure ouverte. Cela étant, il peut y avoir deux façons de rendre compte de l'apophonie de *-fic(em)*, en face de la non-apophonie de *-cola(m)*. Ou bien on admet que *-fex* < **-fac-s* représente le traitement régulier d'un *-ă-*[19] en syllabe finale fermée : en ce cas, une flexion *-fex* / **-facis* n'ayant aucun parallèle dans la langue, une normalisation aurait été effectuée à partir du nominatif ; celui-ci aurait entraîné le *-i-* des autres cas de la flexion, là où, en second membre de composé, on attendrait une absence d'apophonie comme dans *-cola*. La flexion deviendrait alors conforme au type nōm*e*n, nōm*i*nis par exemple. Ou bien on conteste la nécessité de faire intervenir un traitement particulier pour la syllabe finale de ces seconds membres de composés noms-racines. L'identité des résultats de l'évolution de *-ă-*, qu'il soit en syllabe intérieure ouverte, ou en syllabe finale fermée, y incite déjà[20]. La tentation est encore plus forte, après l'examen critique des exemples donnés du passage, en syllabe fermée de *-a-* à *-e-*.

17. On pose en principe[21] que, sauf en cas d'assimilation (*anas*), ou de dissimilation (*aureax*), en syllabe finale fermée, *-ă-* > *-ĭ-* devant consonne simple, en particulier *-s-* ou *-t*, mais *-ĕ-* devant groupe de consonnes. Les exemples qu'on donne du premier traitement sont des formes verbales à désinence primaire (*prōdit*), et, en tant que tels, sont contestables : issu de **prōdati*, *prōdit* a un *-i-* qui, en réalité, est le résultat d'un traitement de *-ă-* en syllabe intérieure ouverte. Quant aux exemples du traitement *-e-*, ce sont tous des composés du type *artifex*[22]. Le raisonnement est alors enfermé dans un cercle vicieux : on explique le *-e-* < *-a-* de *-fex* par un traitement en syllabe finale fermée, mais on ne justifie un tel traitement que par le *-e-* de mots comme *artifex*.

Dans ces conditions, et parce que les composés nominaux sont, vis-à-vis de l'apophonie, dans une situation particulière[23], qu'illustrent des oppositions comme *agricola* / *ancilla*, *assiduus* / *prōseda*, etc., on peut se demander s'il est bien nécessaire de faire appel à un traitement spécifique de la finale pour expliquer *-fex*. Le *-e-* de *-fex* et le *-i-* de *-ficem* n'ont-ils pas au contraire une origine commune? Rien ne semble s'opposer à ce que, au moins à titre

19. Le problème se limite, en effet, aux seconds membres de composés à voyelle radicale *-a-* : *-fex* (*faciō*), *-ceps* (*capiō*), *-cen* (*canō*), *praesul* (*saliō*), *-stes* (*stāre*), et peut-être *-plex* (cf. gr. δίπλαξ) : le *-e-* des nominatifs *-spex* et *-ses* est le résultat d'une conservation (*speciō*, *sedeō*), non d'une altération.

20. Cf. J. André, *B. S. L.*, 54 (1959), p. 86 : « dans les polysyllabes, en syllabe finale fermée, *ă* subit le même traitement qu'en syllabe intérieure ouverte ».

21. Leumann-Hofmann, p. 89-90, § 75 ; Sommer, *l. c.*, p. 142, § 89.

22. *rēmex*, *artifex*, *cornicen*, *tibīcen* chez Sommer ; *artifex*, *rēmex*, *auceps*, *prīnceps*, *duplex*, *antistes*, *oscen*, *tubicen* chez Leumann-Hofmann.

23. De manière générale, on gagnerait à faire intervenir, pour l'étude de l'apophonie, des facteurs morphologiques aussi bien que phonétiques. Il est remarquable, par exemple, que le *-ū-* de *pūnire* ou de *mūnīre* se présente dans des *dérivés*, par opposition à la diphtongue des termes de base *poena*, *moenia* ; de même pour *Poenus* / *Pūnicus*, etc.

d'hypothèse, on considère que le *-e-* du nominatif[24] aussi bien que le *-i-* des autres cas soit apophonique : l'évolution du vocalisme de la syllabe finale de composés comme *artifex* ne constituerait alors qu'un cas particulier d'apophonie, ici en syllabe finale fermée ; on aurait *-fex* comme (in)*ermis*, etc.

18. S'il en est ainsi, on peut tenter d'expliquer l'apophonie de *-fex* en face de la non-apophonie de *-cola*. Compte tenu du fait qu'un nom-racine est plus court qu'une forme suffixée (*-fex* est plus court que *-cola* ou *-color*), on pourra poser, comme principe empirique, que, plus un composé est court, plus il tombe facilement sous le coup de la double apophonie. Il n'y a vraisemblablement qu'un facteur qui soit en relation à la fois avec l'apophonie et avec la longueur du mot : l'accent.

Autre chose est de parler d'accent dans le domaine de la composition indo-européenne, autre chose d'en faire mention pour la composition latine, puisque le grec ou le sanskrit connaissent des oppositions telles que -λόγος / -λογός : elles sont naturellement inconnues au latin, où l'accent est démarcatif, servant dans la chaîne parlée à découper les éléments que sont les mots, et non distinctif : il y est fixe, et non doué d'une liberté apte à jouer le rôle pertinent de signe différenciateur entre fonctions diverses (par exemple entre noms d'agent et noms d'action).

19. Mais ce serait une erreur de refuser à l'accent, même en latin, un rôle qui s'avère important, parce que, si l'un des traits formels caractéristiques du mot composé est la réduction à un accent unique d'un nombre d'accents égal à celui des éléments lexicologiques entrés dans le composé, le complexe compositionnel ne gardera plus en principe, comme tout autre mot de la phrase, qu'un seul accent (l'un des éléments de l'unité du composé étant l'unité d'accent). En termes plus précis, cette unité se résout-elle par la proclise du premier membre ou l'enclise du second[25] ?

En indo-européen, le procès préhistorique de la fusion accentuelle des deux membres a abouti à un résultat uniforme : proclise du premier membre[26], et « l'accentuation primitive des composés à second membre verbal, aussi bien que des composés nominaux exocentriques et endocentriques était celle du second membre : l'accent y frappait la même syllabe qu'au simple correspondant. La fusion de deux mots originairement indépendants avait donc conduit à la suppression de l'accent autonome du premier[27] ».

20. Mais les témoignages sûrs qu'apporte le latin sont en faveur de l'enclise, qu'il s'agisse de composés comme *cōnficiō* ou *sēdulus*, ou de locutions préposition + régime (*in loco*). Quint., *Inst.* 1, 5, 27 dit : « nam cum dico *circum litora* tanquam unum enuntio, dissimulata distinctione, itaque tan-

24. Comme dans le cas de la première explication (§ 16), l'influence du nominatif reste, dans cette perspective, prépondérante : la notion de différence du nombre de syllabes n'intervient qu'au nominatif : *-ficem* et *-colam* ont la même longueur.

25. On trouvera un abondant matériel pouvant servir à l'étude de l'accentuation des composés nominaux, mais sans théorie claire, chez Hirt, V, p. 73 sq., 296 sq., 374 sq.

26. J. Kuryłowicz, *L'accentuation des langues indo-européennes*, p. 426 sq.

27. Id., *Ibid.*, p. 79.

quam in una uoce una est acuta ». Cet accent unique a bien été sur l'initiale, puisque Gell. 6, 7, 2 a gardé le souvenir d'une prononciation *áffatim*, *ádmodum*.

Les données métriques vont dans le même sens : on trouve toujours *á patre*, *in forō* : « The prepositions are shown to be accented by the fact that they are often placed in those feet of latin verse, which conventionnally require a tonic syllabe in the arsis, e. g. the fifth arsis of the hexameter, as *áb Ioue súmmo* (Verg., *Aen.* 1, 380), and the third arsis of the trimeter, as Laber, *Mim.* 113 *in bono aéque*[28]. »

Quant aux transformations qui s'opèrent dans le passage d'un groupe prépositionnel à son hypostase, elles ne peuvent également s'expliquer que par un accent du premier élément, et une enclise du second : *dēnuō* (dé nouo), *sēdulus* (sé dolo), etc.

21. Mais ni la proclise des composés indo-européens ni l'enclise latine, qui, à vrai dire, dans les cas énoncés, n'est patente que dans les verbes composés (*cōnficiō*), les groupes (*in forō*), et leurs aboutissants (*admodum*, *sēdulus*), ne sont capables de rendre compte du double traitement du second membre de composé : *artifex*, mais *agricola*, et, à elle seule, l'analogie n'explique pas la répartition somme toute rigoureuse de l'apophonie ou de son absence au second membre de composé en fonction du nombre de syllabes de celui-ci (et non plus seulement de celles du premier membre).

Le seul élément susceptible d'expliquer la différence entre *artifex* et *agricola* serait l'existence dans les composés d'un accent secondaire portant sur un second membre polysyllabique. Impossible à prouver en latin autrement que par le traitement de quadrisyllabes comme *agricola* en face de trisyllabes comme *artifex*, le double accent d'*agricola*, fonction du nombre de syllabes, est en tout cas possible, s'il y a une hiérarchie des accents. Même si l'on admet la théorie de l'accent initial, il se peut fort bien qu'un accent d'intensité pénultième se soit accommodé d'un accent d'intensité initial[29].

Il est fort peu probable que l'accent secondaire d'*agricola* soit un reste de la proclise indo-européenne, qui aurait subsisté à la faveur du nombre de syllabes, là où un accent unique n'était pas suffisant par rapport à la longueur du mot. En effet, *domicilium*, dont on ne voit pas de quoi il pourrait être analogique (*Exquiliae* reste assez loin), donne à penser que les composés de plus de trois syllabes ont pu posséder une double apophonie, avant que ne se développe, en latin même, un accent secondaire (pénultième) sur le second membre. Régulier dans les mots longs (de plus de trois syllabes), ce second accent a été analogique dans les composés à particule (trisyllabiques) comme *incola*, par opposition aux déverbatifs vivants (*assiduus*), mais non

28. R. S. Radford, *On the recession of the latin accent* (*A. J. Ph.*, 25, p. 418). Il est vrai que les données métriques n'apportent pas de preuves absolument décisives sur l'accentuation latine : la coïncidence de l'ictus et de l'accent peut être fortuite.

29. Sur la possibilité d'un double accent dans les mots de plus de trois syllabes, voir J. Vendryes, *l. c.*, p. 18-19.

opaques (*anculus*, *inquilīnus*) : l'apophonie ne se présente pas de la même façon dans les formations héritées (*anculus*) ou vivantes (*perfacilis*).

22. Nous ne donnons cette hypothèse qu'à titre d'hypothèse, non démontrée, et peut-être non démontrable ; mais, de toute façon, *incola* ou *perfacilis*, qui, phonétiquement, devraient avoir l'apophonie, soulignent la spécificité de l'accentuation des composés nominaux : comment autrement expliquer qu'on ait *assideō*, *áffatim*, *ín locō*, mais *incola*, *perfacilis*, où un accent secondaire doit maintenir intact le vocalisme du second membre? Car l'enclise est démontrée dans le cas des verbes composés et des groupes[30], mais ne l'est pas davantage que la proclise dans les composés nominaux latins : l'accent d'un groupe frappe en latin le premier élément (*ín forō*, *dénuō*), et le verbe composé n'est qu'un cas particulier de ces groupes : avant l'univerbation (c'est-à-dire la fusion du préverbe et du verbe), le groupe préverbe + verbe portait l'accent sur son premier élément, le préverbe : ainsi en est-il en védique, où le préverbe n'est pas encore soudé au verbe, dont plusieurs faits indiquent qu'il était enclitique[31]. Après l'univerbation, l'accent n'a pas changé de place, d'où l'accentuation initiale, et l'apophonie des verbes composés et de leurs dérivés : le comportement accentuel du verbe composé n'est autre que celui d'un groupe.

Par opposition aux verbes composés, les composés nominaux n'ont jamais été traités comme des groupes, et leur second membre a pu recevoir un accent : *agricola* s'oppose à *circumclūdō*, qui a le même nombre de syllabes. Cela n'est pas sans rappeler les oppositions d'accent entre nom et verbe encore vivantes en germanique (*the présent | to presént* ; *Úrlaub | erlaúben*).

23. C'est donc un enchevêtrement de tendances phonétiques, morphologiques, analogiques, qui rend compte du vocalisme des composés. La place de l'apophonie dépend du nombre de syllabes du premier membre : finale d'un premier membre dissyllabique (*agricola*), elle est initiale du second membre, lorsque le premier est un monosyllabe (*auspex*). Entre l'une et l'autre position, il a pu y avoir des échanges, fondés sur l'analogie en grande partie, mais selon un procès qui n'est pas entièrement indépendant de circonstances phonétiques : un accent secondaire a dû se développer en fonction du nombre de syllabes du second membre, et a eu pour effet de résister aux actions analogiques qui entraînaient une apophonie double dans les composés à premier membre dissyllabique et à second monosyllabique (*extispex*)[32]. La non-apophonie s'est généralisée à partir des cas où phonétiquement le vocalisme du second membre de composé restait non apophonique (type *agricola*). Et elle est devenue à tel point caractéristique des composés nominaux qu'elle a été transférée, alors de manière purement analogique,

30. Sur le problème de l'accent dans les juxtaposés et les composés nominaux qui en sont issus, voir Leumann-Hofmann, p. 160-163.

31. En védique, à l'intérieur de la phrase (mais non à l'initiale, place d'où sont exclus les enclitiques de manière générale), le verbe d'une proposition principale est atone, et quand un préverbe l'accompagne, ce préverbe est tonique.

32. L'existence d'un accent secondaire frappant les composés n'est pas moins vraisemblable en latin qu'en d'autres langues (ainsi, en germanique).

dans des composés à premier membre particule (monosyllabique), dans la mesure où ils étaient vivants (*incola*), et non opaques (*anculus*), par opposition à des dérivés (*assiduus*).

Tous les composés nominaux du latin entrent dans l'un de ces schèmes, selon que joue la phonétique seule (*anculus* / *agricola*), l'analogie (*artifex*), tempérée par le développement phonétique d'un accent secondaire qui l'empêche d'agir dans les composés quadrisyllabiques (*agricola*), le sentiment de la morphologie caractéristique des composés nominaux, qui, de manière absolument contraire aux résultats phonétiques attendus, oppose les composés aux dérivés : *incola* est recomposé en face de *ancilla*. Le dosage de ces diverses influences varie donc d'un type de composés à l'autre. Mais finalement la recomposition au sens strict se limite à l'origine aux composés du type *incola*. Son intervention ne deviendra mécanique qu'au moment où l'accent initial, dans la mesure où il a existé, ne sera plus automatique : c'est ce qui se passera de manière évidente dans les langues romanes, où on verra par exemple des verbes composés perdre le vocalisme apophonique normal en latin, pour s'arroger celui du simple correspondant (*reficiō*, mais *refaire* < *refaciō*). Mais cet état de choses ne se fera jour qu'après l'élimination des actions si complexes, qui donnent aux vocalismes des seconds membres de composés latins leur diversité.

Françoise Bader.

NOTES ET DISCUSSIONS

THE BRONZE TABLES OF IGUVIUM by J. W. Poultney ; published by The American Philological Association. Baltimore 18, The Johns Hopkins University, et Oxford, B. H. Blackwell, 1959 ; in-8°, xvi-333 p., 4 planches.

Ce livre est dédié à la mémoire du regretté Roland Grubb Kent, qui en a été le conseiller et l'inspirateur. C'est lui notamment qui a suggéré à M. Poultney de joindre au texte ombrien une traduction en anglais, comme il le souhaitait déjà dans *Language*, XIV, 1938, p. 213. On sait que, de son côté, M. Devoto a fait suivre ses *Tabulae Iguvinae* (2e éd., Rome, 1940), dont le commentaire et la traduction étaient rédigés entièrement en latin, d'un ouvrage *Le Tavole di Gubbio* (Florence, 1948), où cette fois les *Tables* sont traduites en italien. A vrai dire, pas plus que la nécessité d'un commentaire en latin, souvent plus obscur que ne serait un commentaire en italien, je ne vois pas l'utilité d'une version dans une langue moderne de ce document, et j'en aperçois plutôt les inconvénients. Les *Tables* n'intéressent qu'un petit nombre d'érudits, qui sont tous capables de lire le latin formulaire correspondant au texte original, et la traduction moderne ne leur est pas d'un grand secours. En outre la traduction littérale en latin permet de serrer le modèle de plus près, elle laisse transparaître les ressemblances et les différences entre le latin et l'ombrien, elle en fait ressortir aussi les obscurités, les incertitudes, et met mieux en lumière nos ignorances — qui sont nombreuses — tandis que la version moderne — surtout la traduction anglaise — a une apparence de sécurité trompeuse « in order to provide an easily readable translation » dit M. Poultney (p. viii). Mais ce qui intéresse le philologue, c'est moins de savoir le sens, réel ou supposé, de tel mot, de telle forme, que les raisonnements ou arguments qui ont conduit à adopter telle explication plutôt que telle autre. Les procédés de déchiffrement — sémantique, naturellement — sont divers : comparaison avec les langues plus étroitement apparentées : dialectes italiques, osque, falisque, etc., latin surtout, qui fournit tout de même, outre des mots que l'ombrien lui emprunte, des formes apparentées non contestables ; recours à l'étymologie « indo-européenne », c'est-à-dire à des rapprochements avec d'autres langues de la famille, dont le vocabulaire présente des mots qui rappellent plus ou moins des formes ombriennes ; comparaison des faits religieux ou juridiques avec des faits de nature analogue qui se retrouvent ailleurs ; enfin explication du texte par lui-même, par l'examen comparatif des mots et des formules semblables qui sont répétées à plusieurs reprises dans les Tables. Ces critères sont de valeur inégale, et les conclusions qui en sont tirées en démontrent trop souvent la fragilité : pour ne donner qu'un exemple, le mot huntak TE. III 3, IV 32 est traduit par « puteum? » (Buck, Pisani, Vetter), « fontinale ou fonticulum » (Conway) « olla terrea » (Devoto), « jar » or « vat »? (Poultney). Bottiglioni se contente de le transcrire par « *huntac », en notant « Probabilmente da *homi- et connesso con *honde, hondra, hondomu.* » D'autres, notamment Bréal, *Tables Eugubines*, p. 281, voient dans huntak un adverbe... et Vetter remarque à ce propos « Das Wort ist das erste einer ganzen Reihe von Wörtern, die nur in III/IV vorkommen. Daher sind eine Anzahl von Stellen noch nicht sicher gedeutet ; die Vermutungen gehen weit auseinander » (*Handbuch der ital. Dialekte*,

p. 211). S'il est possible de tracer une esquisse de grammaire ombrienne — ou plutôt osco-ombrienne — grammaire du reste très incomplète, en raison de la pauvreté et de la monotonie de notre documentation, et parfois aussi incertaine, à cause des innovations propres à ces dialectes et dont l'origine est obscure — notre connaissance du vocabulaire ombrien (et osque aussi) est très lacunaire. Le rituel des Tables comprend nombre de termes techniques se rapportant au culte et à la liturgie, épithètes de divinités obscures, noms d'objets utilisés dans les sacrifices, etc., dont aucun correspondant n'existe ailleurs, et qu'on interprète que par une sorte de divination. A ce propos, il manque dans l'ouvrage une étude d'ensemble sur le vocabulaire qui en eût signalé les particularités, notamment les emprunts au latin, les ressemblances avec l'osque, les hapax.

Outre une introduction générale, le livre de M. Poultney se compose essentiellement de deux parties : une grammaire : A. *Phonology*, p. 25-84 ; B. *Formation of nouns and adjektives* (je ne sais pourquoi M. Poultney a reculé devant « *morphology* »), p. 84-141 ; III. *Syntax*, p. 142-156. La seconde partie comprend *Text, translation, and Commentary*, p. 157-294. Enfin viennent un *Lexicon* et un *Index verborum*, p. 295-333, et quatre planches empruntées aux *Tabulae* de M. Devoto, et qui sont bonnes ; mais je préfère toutefois celles que Bréal a publiées dans l'Album qu'il a joint à son étude sur les Tables Eugubines, et qui donnent un aspect plus exact des originaux (format, dimensions, couleur) : j'ai l'impression que M. Poultney ne les connaît pas. Le commentaire est copieux, et bien informé, il s'inspire en général de M. Devoto (plus que de M. Vetter), tout en ne le suivant pas aveuglément « I have endeavored to maintain independance of judgment and have occasionally arrived at a new interpretation of my own » (p. ix). On regrette que M. Poultney n'ait pas signalé plus expressément les passages où il apporte une interprétation personnelle ; il est difficile de les retrouver dans ce commentaire touffu, et dans lequel le texte se trouve pour ainsi dire noyé. Le livre de M. Poultney est d'une lecture pénible, comme du reste le *Handbuch* de M. Vetter (dont on attend toujours le second volume), et même celui de M. Devoto, et aucun de ces trois ouvrages n'a la clarté plaisante de la *Grammar of Oscan and Umbrian* de C. D. Buck.

La bibliographie ne vise pas à être complète et donne l'essentiel : toutefois M. Poultney aurait pu signaler deux comptes rendus importants des *Tabulae* de M. Devoto : celui de G. Bonfante paru dans l'*Antiquité classique*, t. VIII, f. 2, 1938, p. 321-332, et celui d'E. Goldmann, publié dans les *Studi Etruschi*, vol. XII, 1938, p. 393-419.

Pour l'ombrien comme pour l'osque — et pour l'étrusque — nos connaissances en sont aujourd'hui au point mort, et ne pourront être poussées que par la découverte — aléatoire — de textes nouveaux : de ceux qui nous sont restés, on a tiré le maximum, parfois avec quelque complaisance. M. Poultney a fait un gros effort dans ce sens ; peut-être n'a-t-il pas suffisamment mis en garde le lecteur contre un excès de confiance. J'ajoute, pour ma part, que la conception d'une grammaire uniquement ombrienne, sans l'osque, me paraît erronée : malgré leurs différences, les deux dialectes sont trop proches l'un de l'autre pour pouvoir être séparés, et les isoler nuit à l'un comme à l'autre [1].

A. Ernout.

1. Dans le tableau des verbes irréguliers, p. 120, ne figure pas la 2e personne du singulier du futur parfait amprefuus « ambieris » T. E. Ib 20, bien qu'on y trouve *ambrefurent* 3e p. pl. L'omission est-elle volontaire? — P. 41, dernière ligne, lire OL *privicloes* (ou *priviclioes* Festus 224, 1 L).

E. C. Woodcock. *A new Latin syntax.* Londres, Methuen and Co. Ltd, 1959 ; 1 vol. in-8°, xxiv + 271 p. Prix : 3 s. 6 d.

Cette syntaxe latine de langue anglaise, œuvre d'un professeur à l'Université de Durham, s'adresse, selon la formule consacrée, aux élèves avancés et aux étudiants. Elle s'inspire de la grammaire « scientifique » ; mais elle obéit en même temps à des préoccupations didactiques très poussées ; et c'est par ce double caractère qu'elle veut être « nouvelle ». C'est une simple suite de chapitres, l'auteur, M. E. C. Woodcock, ayant évité la forme d'un traité, afin de réaliser plus librement sa présentation. C'est ainsi qu'il insiste sur certaines questions jugées importantes ou difficiles, alors qu'il glisse sur d'autres ou les omet. Il opère des groupements, traitant par exemple en une seule fois des diverses constructions des verbes *dēcernō*, *constituō*, *statuō* (p. 105-106). Il lui arrive également d'indiquer, plus tôt qu'à leur place dans un classement strict par catégories, des faits qu'il estime utile de connaître sans tarder. Le résultat déconcerte quelque peu. On commence par l'accusatif (du nominatif et du vocatif il n'est pas question) ; après quoi le chapitre II apporte l'infinitif, la proposition infinitive, la proposition concurrente avec *quod*, le réfléchi *sē*, *suus*, l'intensif *ipse*. On revient ensuite aux cas (chap. III-VI), le datif se voyant toutefois adjoindre le passif impersonnel. Puis des cas on passe brusquement aux participes (chap. VII) et de là aux modes (chap. VIII sqq.). Toutefois, c'est au milieu des propositions subordonnées, entre les conditionnelles (chap. XVI) et les temporelles (chap. XIX) que sont intercalés le gérondif, l'adjectif en *-ndus* et les verbes impersonnels (chap. XVII et XVIII). Il n'est pas sûr que cet empirisme, même du seul point de vue pratique, n'ait que des avantages.

L'enquête va de Plaute à Tacite ; les développements ultérieurs d'époque impériale ou romane ne sont mentionnés qu'incidemment. Mais cette syntaxe est rédigée dans un esprit historique. Il n'échappe pas à M. Woodcock que les changements intervenus, du début de la littérature jusqu'au IIe siècle de notre ère, sont relativement minimes par rapport à ceux qui ont dû se produire avant l'époque historique pour aboutir à l'état de langue qui apparaît réalisé en vieux latin. Tout au long de l'ouvrage s'observe un effort minutieux pour donner la raison des faits, pour montrer aussi les développements, les changements, le jeu des influences.

Peut-être M. Woodcock se fait-il çà et là quelques illusions. Les emplois de l'accusatif (p. 2) sont ramenés par lui à la notion de but du mouvement, parce que c'est une notion concrète et que ce sont de « simples relations spatiales qui ont eu besoin d'être exprimées par la plupart des hommes primitifs ». Des considérations de ce genre sont facilement spécieuses. En revanche, à défaut de valeur originelle, on entrevoit ce que fut à un certain stade la fonction de l'accusatif ; et mieux vaut, semble-t-il, se contenter de faire comprendre le rôle qu'il jouait comme détermination autonome de l'énoncé, même là où il s'est ensuite présenté comme complément direct d'objet.

Il se peut qu'un type de phrase très archaïque ait existé, composé d'un nom d'être ou d'objet et d'une forme verbale invariable : **lupus currere* « le loup courir, c'est-à-dire il court ou il courait » (p. 14-15). Mais rien n'autorise à penser que l'infinitif historique des textes en soit, comme l'enseigne M. Woodcock, le prolongement. Ce sont deux constructions tout à fait différentes. Le type primitif envisagé ne peut être qu'antérieur à la constitution du *verbum finitum*, portant indication de la personne, du nombre, du temps et du mode. L'infinitif dit historique se situe, au contraire, par rapport au *verbum finitum* réalisé : il répond à un désir

délibéré de se passer des déterminations que celui-ci apporte ; c'est une création secondaire, à des fins expressives et stylistiques.

La construction des verbes de crainte (*timeō*, *uereor*, etc.) avec *ut* au sens de *nē nōn* (p. 100) est justifiée à partir de la parataxe primitive : *ut (utinam) hoc fiat ! uereor* « Oh that this may happen ! I am afraid. » Mais il faut beaucoup de bonne volonté pour arriver de là au sens voulu : « that it will *not* happen ». Pourquoi ne pas conserver l'explication par *ut* interrogatif qu'appuient des tournures explicites : *metuō quot*, *timeō quam* ou *quid*, *uereor quorsum*, attestées dès Plaute ou Térence? Pour l'origine du gérondif (p. 159), aucun compte n'est tenu des relations pourtant frappantes qu'avait établies M. E. Benveniste, *Origines...*, p. 144 ; recourir à une particule **-do* signifiant « towards » ou « at » qui s'ajouterait au nom verbal (**agen-*) et supposer qu'un **agendo* ainsi obtenu et pris pour un datif/ablatif aurait servi de base à la flexion *agendum*, *-ī*, c'est de la pure fantaisie.

Ailleurs l'exposé pourrait être précisé ou rectifié. M. Woodcock a raison de s'élever contre l'explication de *ut* consécutif par la simple analogie de *ut* final (p. xvii et p. 120). Ils se rencontrent tous deux « as early as Plautus » ; encore faudrait-il signaler que le premier tour n'est pas alors entièrement généralisé et que lorsque la conséquence est un fait sans autre nuance, c'est la parataxe qui est usuelle : *ita negotium institutumst : non datur cessatio* (*Poen.* 925). Le subjonctif de l'interrogation indirecte (p. 134-135) ne relève pas seulement de l'*oratio obliqua* ; il a pu aussi marquer le doute : *nescio ubi sit* « je ne sais où il *peut bien* être ». Ne pas traduire (p. 80) la phrase de César : *B. G.* 7, 7, 4 *timentes confirmat* par : « he encourages the fearful » (= *eos qui timebant*) ; comme souvent en pareil cas, le participe est apposé, non substantivé, sc. « ce peuple qui était dans la crainte (= *eos, cum timerent*) ».

Aux imparfaits *dēbēbam*, *poteram*, etc. des verbes modaux (p. 94) il est certes arrivé, sous l'influence du subjonctif imparfait marquant l'irréel, de se rapporter au présent. Du moins ne peut-on pas dire que cela se produise « commonly ». Ce glissement de l'imparfait vers le présent paraît limité et secondaire [1]. Et ce n'est certainement pas à cause de lui, afin d'obtenir « une claire référence au passé », que l'expression courante du passé pour ces mêmes verbes est le parfait (*dēbuī*, *potuī*, *oportuit*, etc.). Cet emploi du parfait est ancien, le latin envisageant sous forme « absolue », et non « relative » que le devoir, la possibilité, etc., *ont* effectivement *existé* à tel moment.

Dans l'*oratio obliqua* M. Woodcock ne veut pas pleinement admettre qu'après un verbe introducteur au présent (p. 231 sqq.) les propositions dépendantes au subjonctif soient libres d'avoir le temps — fût-il passé — que demandent le sens et le contexte. Il en résulte des complications, semble-t-il, gratuites. Dans Cic., *C. M.* 4 *obrepere* aiunt *senectutem citius quam* putassent, on voit mal que la valeur dite « généralisante » du présent *aiunt* ait entraîné le plus-que-parfait *putas-*

1. Et même toute notion passée n'est pas exclue des deux exemples cités. Ainsi, dans Cic. *Att.* 13, 26, 2 *etsi poteram remanere, tamen proficiscar* « bien que je *puisse* rester, je partirai », la possibilité de rester dont il est question, ne compte virtuellement plus, puisque la décision de partir est prise ; aussi l'idée latente est-elle bien celle d'un imparfait (sc. « je *pouvais* rester, cependant je partirai »). De même pour Cic. *Verr.* 4, 35-36 *ede mihi scriptum... quanquam non debebam abs te has litteras poscere*, on traduira, si l'on veut, par : « en fait, je ne *devrais* pas te demander à toi cette pièce » ; mais la demande qui vient d'être faite (*ede scriptum*) appartient déjà au passé, fût-il immédiat : propt « je ne *devais* pas (je n'aurais pas dû) te la demander ».

sent ; celui-ci est simplement appelé par l'antériorité dans le passé : « plus vite qu'ils ne l'avaient pensé (lorsqu'ils avaient réfléchi à la chose) ». Cicéron écrit : *Rep.* 2, 30 *multa* intelleges *etiam aliunde sumpta meliora apud nos multo esse facta quam ibi* fuissent, *unde huc* translata essent. Les plus-que-parfaits *fuissent* et *translāta essent* sont en rapport avec l'infinitif *esse facta* qui est un passé et par rapport auquel ils expriment là encore l'antériorité : « tu observeras que de nombreuses institutions sont devenues meilleures chez nous qu'elles ne l'avaient été dans leur pays d'emprunt ». Le verbe principal *intellegēs* reste en dehors de cette relation ; chercher à voir en *fuissent* un « past potential » (p. 234) est inutile. En un domaine aussi fuyant et étudié que la syntaxe latine, la tentation est grande de subtiliser et de vouloir expliquer toujours mieux.

Tout compte fait, c'est là un bon manuel, très « insulaire » du reste par les divers caractères qu'il unit : souci du pragmatique, soin minutieux du détail, confiance parfois imprudente en certaines idées. Une introduction très dense traite de sujets variés, s'élevant à l'occasion à des considérations fort savantes, jusqu'à une référence à la *Genèse*, II, 19 (p. XXII). Les exemples, régulièrement traduits et bien choisis, ont été en grande partie renouvelés. La typographie est sobre, un peu terne. Trois index et une « select bibliography » terminent l'ouvrage. Malgré la destination de celui-ci, M. Woodcock a en général évité dans les questions qu'il retenait, de masquer au profit d'une simplicité factice la complexité réelle des faits. A ce mérite il joint celui d'avoir eu foi en son travail : ces catégories grammaticales qu'il bouscule quelque peu, il rappelle avec bonheur (p. XX) l'éminente valeur qu'elles présentent pour la formation de l'esprit. Ces qualités sont de sérieux garants de l'utilité du livre.

François THOMAS.

René Schaerer, *L'homme antique et la structure du monde intérieur d'Homère à Socrate*. Paris, Payot, 1958 ; in-8°, 416 p.

Dans cet ouvrage, l'auteur se propose de retrouver ce qu'il appelle les « vécus de conscience fondamentaux de l'homme antique » (p. 8). Il ne faut pas entendre par là une tentative de description psychologique, dressant l'inventaire de la vie intérieure des Grecs, mais un essai pour dégager l'orientation profonde de la conscience hellénique, pour cerner le rapport qu'elle entretient avec le monde et définir, en quelque sorte, une intention commune à toutes ses démarches. Ce propos, bien qu'il se donne pour cadre une certaine région de l'histoire, est éminemment philosophique (encore que préliminaire aux rcherches constitutives de la philosophie) : il vise la détermination d'une essence concrète, le statut existentiel de l'homme dans une culture donnée. Mais l'orientation d'une culture se lit dans les œuvres qu'elle engendre, et s'il existe un témoignage privilégié sur les options fondamentales de l'homme antique, c'est celui porté par les œuvres littéraires. Il suffit, pense l'auteur, de s'arrêter aux structures et aux significations de ces œuvres pour déceler la constante la plus révélatrice du génie grec, la permanence d'un choix ou d'une expérience spécifique.

Quelle est, selon R. Schaerer, cette expérience centrale de la conscience hellénique? Elle tient dans une double affirmation. D'une part, l'homme dépend essentiellement d'une réalité qui le transcende, et, d'autre part, en acceptant la primauté de celle-ci, il se met en état de conjurer dans une certaine mesure le désordre inhérent à sa propre condition. La réalité suprême est éprouvée comme point fixe, recours ultime, même quand elle se fait menaçante. Elle est puissance divine, norme inconditionnée, moyen terme, c'est-à-dire principe de cohésion. C'est d'elle que naissent, dans le trouble et la confusion ordinaires de la vie, toute forme et toute structure ; elle seule est génératrice d'harmonie. Mais, pour exercer son pouvoir, elle a besoin des hommes. Il incombe à l'être humain de connaître la norme qui le régit, de s'attacher à elle quoi qu'il arrive et de créer les conditions favorables à son intervention, quand bien même elle prendrait une figure hostile ou énigmatique.

Dès lors, en toute circonstance et dans toute situation, deux conduites sont possibles. L'une, fermée, refuse la norme, ou la néglige, ou prétend l'utiliser à des fins égoïstes ; c'est le chemin de l'égarement, du désordre. « Son terme est le chaos » ou « l'auto-destruction » (p. 386, 357). L'autre, ouverte, recherche la norme, s'y attache, ou, l'ayant manquée, implique dans cet échec la « reconnaissance au moins intentionnelle et relative » (p. 379) de l'arbitrage divin ; elle est la voie d'une stabilité provisoire et des seules structures durables de l'existence. Certes, le chemin de l'homme est semé de fautes, dont la cause est parfois hors de lui. Mais toute faute exige l'aveu de la transcendance qui la juge ; « la seule faute irréparable est la faute inassumée » (*ibid.*) ; de cette faute-là, « l'homme est toujours responsable » (p. 386). En revanche, celui-ci peut jeter au cœur de l'infortune les semences de sa réconciliation avec l'univers. « Un crime, même inévitable, peut toujours s'inscrire dans une dimension de piété, de remords ou d'expiation » (*ibid.*), « s'attacher à la Norme, c'est toujours s'absoudre en quelque manière » (p. 388) et « la justice des dieux récompense infailliblement la bonne volonté de l'homme » (p. 410).

Le « détour par en haut », tel est le trait qui caractérise la conduite ouverte ; il comporte un mouvement de va-et-vient, par lequel l'homme s'élève au principe,

à l' « hypothèse » de qui relève son action, puis revient au problème que celle-ci lui pose, dont il organise les données à l'aide de ce précieux moyen terme. Ce mouvement s'opère dans l'ambiguïté des choix humains et dans l'ignorance des fins particulières que la divinité poursuit. Dès lors, la recherche du principe céleste et l'édification corrélative des structures d'ici-bas prennent l'allure d'une quête tâtonnante, où les phases ascendantes et descendantes se succèdent, où l'homme, pour consolider le sol mouvant de sa vie, se voit entraîné à des niveaux toujours plus élevés d' « hypothèse », jusqu'à ce que, s'il est digne de ce privilège, l' « Inconditionné » se découvre à lui. La courbe de cette recherche est celle d'un itinéraire dialectique dont Platon a fourni le modèle définitif, mais que l'auteur décrit à l'œuvre, d'Homère à Socrate, dans les destins exemplaires des héros de la littérature.

« Une structure réalisée à la faveur d'un détour céleste » (p. 9) : de toutes les formules qui désignent ici ce schème de la conscience hellénique, c'est probablement la plus compréhensive. Dans la pensée de l'auteur, elle décrit aussi bien la genèse d'une œuvre comme l'*Iliade* (μῆνιν ἄειδε, θεά, c'est-à-dire : le poète offre à la Muse la colère d'Achille « pour qu'elle la lui rende sous la forme d'un chant », p. 13) que l'harmonisation des forces divines antagonistes ménagée par Eschyle à la fin des *Euménides* (cf. p. 117), ou « l'état final de consonance » (p. 210) où Sophocle fait entrer ses héros malheureux. A vrai dire, on doit se demander si cette définition n'est pas trop large, car elle s'applique exactement à certains épisodes de la littérature orientale préhellénique. Prenons, par exemple, l'épopée de Gilgamesh au début de sa version babylonienne. Nous y lisons que les habitants d'Uruk opprimés par Gilgamesh invoquent le secours des dieux. La déesse Aruru suscite Enkidu, avec lequel le tyran devra se mesurer. Et du combat qui les oppose, l'admiration et l'amitié naissent entre les deux adversaires : la paix est rendue à Uruk. Nous avons bien une structure réalisée par un détour céleste.

Toutefois, l'auteur prend soin de préciser la formule générale citée ci-dessus, et tout porte à croire que l'essentiel de l'apport grec réside dans cette détermination supplémentaire. Il souligne, en effet, que le poids de la démarche dialectique repose entièrement sur le sujet humain ; qu'elle se développe à partir d'un choix dont il a défini les termes et dont il assume les conséquences. Elle est donc menée par une intelligence librement soumise aux normes qu'elle découvre. C'est en ce sens que l'auteur peut parler d'une structure du monde intérieur ; le détour par en haut est d'abord une opération de l'esprit.

De cet itinéraire par lequel l'homme s'élève au principe transcendant pour y « enchaîner » l'aménagement de son existence, le système de ses opinions et de ses actes, Platon a donné une description complète et rigoureuse. Et R. Schaerer a développé dans d'autres livres une analyse pénétrante de cet aspect des *Dialogues*. Mais c'est une thèse essentielle du présent ouvrage que le « modèle » platonicien est actif dès les premiers temps de la culture hellénique et que, présent d'emblée aux premières démarches connues de l'homme grec, il constitue vraiment le schème moteur, l'agent structurant de sa conscience. Cette thèse, à vrai dire, ne fait l'objet d'aucun énoncé direct ; elle s'affirme néanmoins dans les très nombreux parallèles tracés par l'auteur entre les œuvres qu'il étudie et les écrits de Platon ; dans l'usage d'une terminologie modelée en grande partie sur l'interprétation platonicienne ; dans la reprise de certains schémas explicatifs élaborés pour rendre compte de la structure des *Dialogues* (comparer, p. 117, les « étapes » marquant l' « itinéraire » de l'*Orestie* et les « étapes d'une discussion dialectique » dans *Dieu, l'homme et la vie d'après Platon*, Neuchâtel, 1944, p. 115). Il ne s'agit pas pour

l'auteur d'un transfert de point de vue suggéré par la perception d'équivalences facultatives ; il ne s'agit pas d'une approximation commode. La perspective platonisante lui est imposée par la nature de l'objet qu'il interroge, par la vision d'une structure commune aux figures et aux œuvres majeures conçues par l'esprit grec.

Ici l'un des premiers indices, l'un des plus éloquents, pense l'auteur, est fourni par Homère, dans la scène bien connue de l'*Iliade* (1, 188-222) où Achille, incertain s'il va tuer ou épargner Agamemnon, se contente, après l'intervention de la déesse Athéna, d'insulter le roi. Cet épisode, selon l'auteur, « se déroule en cinq étapes », chacune « désignée par un mot grec explicite » (p. 16) ; il reflète « une démarche intérieure d'une extrême précision » (p. 354). Achille « passe d'une situation de *trouble indifférencié* à un état de *division de lui-même* qui lui vaut la faveur d'une *intervention divine* ; *l'intuition soudaine* de ce moyen Terme descendant lui permet alors d'opérer un *choix libre*, justifié par le ciel » (*ibid.* ; les italiques sont de l'auteur). Et, commentant ce qu'il appelle chez Achille l' « ouverture au transcendant », R. Schaerer ajoute : « Achille... substitue un nouveau point de départ au premier, il adopte une vue divine sur la réalité visée. Et ce qui était meurtre coupable devient insulte légitime. Tout le secret de la dialectique platonicienne est déjà contenu dans cette substitution d'une ἀρχὴ spirituelle à l'ἀρχὴ psychologique » (p. 17 s.).

Sur ce rapprochement, nous n'avons pas ici de remarque à faire, sinon qu'il est conforme aux intentions de l'ouvrage telles que nous les avons exposées. Il nous invite toutefois à présenter une observation sur le mode d'interprétation des textes que l'auteur associe à l'exécution de son dessein. La détermination d'une structure permanente de la conscience hellénique, fondée sur le témoignage des œuvres littéraires, implique évidemment une lecture de ces œuvres faite dans un autre esprit que celui qui inspire philologues et historiens de la littérature antique. Nous avons souligné d'emblée le caractère philosophique du projet de l'auteur ; il entre dans la nature de ce projet de poser l'existence de significations convergentes et de les chercher dans la profondeur des œuvres, en dépit des différences parfois considérables qu'elles affichent ; de donner à l'implicite le pas sur l'explicite et de s'éloigner dès lors sensiblement de la littéralité des choses dites. En d'autres termes et pour me servir un instant du langage des philosophes, ce propos comporte un passage du plan des phénomènes à celui de l'essence ; il relève d'une réduction (les philosophes diront s'il s'agit d'une réduction « eidétique » au sens de Husserl, que l'auteur cite à la première page de son livre). Or dans notre cas les phénomènes, ce sont les œuvres, et il est clair qu'une réduction susceptible de faire paraître « la structure du monde intérieur d'Homère à Socrate » conduit le philosophe bien au delà du sens et des intentions déclarés par chacune d'elles. Un écart se creuse nécessairement entre le contenu manifeste étudié par les philologues et les significations latentes visées par la réduction. Bien entendu, nul ne conteste la légitimité de cette opération ; et le présent ouvrage déploie, sur cette ligne, une souplesse et une fermeté remarquables. Mais il est naturel que, dans cette revue, on se demande jusqu'où va l'écart que je viens de signaler, et à quelle distance la lecture des textes littéraires proposée par l'auteur se tient de l'interprétation philologique (au sens large) de ces mêmes textes. Cette distance est parfois considérable.

Revenons à l'épisode homérique et aux deux premières « étapes » de « cet itinéraire exemplaire et complet » (p. 354) qu'il décrit. Achille passe, avons-nous vu, « d'une situation de trouble indifférencié à un état de division de lui-même » (*ibid.*) ; le « chagrin confus » faisant place à la « division intérieure » (p. 16). L'au-

teur commente encore : « Aucun ordre ne surgit directement du chaos. Pour qu'une structure apparaisse, il faut, en règle générale, que l'indifférence ait d'abord été réduite à une dualité, que la douleur confuse d'Achille ait fait place au dédoublement de son cœur » (p. 356). Et plus loin : « Il fallait que le cœur d'Achille se divisât pour qu'il pût s'ouvrir aux conseils d'Athéna » (p. 359). — Nous observons que le chagrin d'Achille n'est pas « confus » ; le terme ἄχος décrit l'effet produit par la menace brutale d'Agamemnon (ἐγὼ δέ κ' ἄγω Βρισηΐδα κτλ, 184 ss.) : elle atteint Achille au point sensible. Ce n'est pas un trouble qu'il éprouve, mais le sentiment aigu de l'offense. L'auteur tient cet état pour indifférencié parce qu'il le rapporte à l'hésitation subséquente d'Achille, au « dédoublement de son cœur ». Mais, et c'est notre deuxième observation, ἦτορ désigne Achille en personne (l'organe pour le « moi », comme si souvent chez Homère), et διάνδιχα μερμήριξεν ne décrit pas un état de « division intérieure », au sens d'un conflit de motivations contraignant « le sujet à se détacher de la donnée immédiate pour la confronter avec la donnée contraire en accordant même chance aux deux » (p. 359). En effet, διάνδιχα ne s'entend d'un partage que si celui-ci est expressément noté (cf. *Il.* 18, 511 ἄνδιχα πάντα δάσασθαι) et μερμηρίζειν, en dépit de l'étymologie antique, n'a rien à faire avec l'idée de division, voire de débat, intime.

Achille hésite ; sa pensée se porte « de deux côtés ». Mais en dépit de la symétrie marquée par la construction, il est clair que des deux partis qu'il soupèse le premier seul dispose d'une forte motivation intérieure (ἄχος ;χόλος au v. 192 ; θυμός *ibid.*) : le second ne produit aucun motif ; il n'évoque que la négation du premier, ou son envers éventuel. Cela est si vrai que, tandis qu'il « médite », Achille ne cesse pas de tirer l'épée du fourreau (ἕλκετο, 194 ; cf. p. 16) ; il se prépare à frapper. Il faut qu'Athéna survienne, qu'elle parle, et que le héros se range à son avis, pour que la main s'immobilise sur la poignée d'argent (σχέθε χεῖρα, 219). Ainsi la ligne de partage ne passe pas à l'intérieur du héros, mais entre lui et le monde où s'inscrit son action. Achille ne se dédouble pas ; son « cœur » n'est pas « divisé contre lui-même » (p. 16), pas plus que ne l'est Diomède au chant VIII quand il se demande s'il va affronter Hector (167 : διάνδιχα μερμήριξεν !) et qu'il renonce parce que Zeus lui signifie que la victoire est désormais du côté des Troyens. Dans les deux cas la volonté d'un dieu n'est pas de trop pour infléchir le cours du θυμός des héros.

Observons enfin qu'Achille ne « tranche » pas à proprement parler « en faveur d'une solution meilleure » (p. 16) ; ce qu'il tient pour « meilleur », dit-il expressément, c'est de faire la volonté des deux déesses (216 s. : ὡς γὰρ ἄμεινον s'entend de ἔπος εἰρύσσασθαι). Au total, nous avons peine à retrouver dans cet épisode l'économie dégagée par l'auteur ; nous n'y discernons pas l'itinéraire dialectique dont Platon fournira le modèle. Et si « l'art de vivre consiste à réduire le divers de l'expérience immédiate en équation et à choisir le meilleur terme » (p. 362), nous devons avouer que cet art est inconnu d'Achille. Le héros homérique est encore trop immergé dans sa propre nature, il est trop dépendant de l'initiative divine, pour que la grande affaire de sa vie soit autre chose que de chercher, au jour le jour, comment concilier ce qu'il est avec ce que les dieux veulent de lui.

Certes, au centre de l'épisode homérique, il y a l'affirmation d'une transcendance : incontestablement, l'auteur a raison de récuser l'explication psychologique de l'intervention d'Athéna. Mais le schéma qu'il préconise comporte encore une distinction de l'humain et du divin qui, toute conforme qu'elle est aux conditions de l'expérience platonicienne, paraît impropre à rendre compte d'un aspect impor-

tant de la littérature antérieure. Empruntant le langage des géomètres, l'auteur construit le « monde moral » (p. 31) des héros homériques et « l'espace tragique » (p. 107, etc.) où se meuvent les créatures d'Eschyle sur un double plan horizontal et vertical. La position des personnages résulte à tout moment de la manière dont leurs actes s'inscrivent sur « l'abscisse humaine » et « l'ordonnée divine » (cf. p. 22, 31, 116 et *passim*), « et la courbe engendrée par ces points détermine l'itinéraire spirituel de l'œuvre entière » (p. 117, sur l'*Orestie*).

Cette description est sans doute applicable là où le départ peut être fait sans équivoque entre le divin et l'humain, entre ce qu'il y a de trop humain dans la conduite de l'homme et ce qui, en elle, relève du divin ou de ce que l'auteur appelle « les valeurs ». Mais est-ce partout le cas? Et cette perspective est-elle toujours significative? Chez Homère, le divin ne se déploie pas toujours verticalement au-dessus de l'horizon humain ; il opère aussi dans le cœur de l'homme, il coïncide avec ce que, pour faire court, j'ai appelé sa nature. De plusieurs personnages de l'*Iliade* le poète laisse entendre qu'ils ne seraient pas ce qu'ils sont, pour le bien comme pour le mal, ou le malheur, ou la mort, si la divinité ne l'avait décidé ainsi. Quelques-uns (Hélène, Agamemnon, Hector, par exemple) sont traversés par la conscience d'une collusion entre leur être et leur destin. D'autre part, il est vraiment paradoxal que rendant compte d'Homère et surtout de la tragédie, l'auteur nulle part n'arrête sa réflexion sur le phénomène de l'ἄτη. Certes, l'idée de faute liée à celle d'aveuglement, l'idée d'une puissance divine induisant l'homme à mal faire, et qui le juge, l'idée d'un délit objectif et non intentionnel, mais imputé (l'individu ne se séparant pas de son acte), c'est une conception apparemment confuse. La conduite qu'elle décrit ne peut être portée au tableau des ordonnées et des abscisses : sa position demeure indéterminée. Et pourtant il s'agit d'une expérience centrale et spécifique, qui marque de son caractère irréductible le sens des textes où elle est évoquée.

L'auteur souligne à plusieurs reprises l'ambiguïté des choix qui se présentent à l'homme, notamment à propos de la « réponse interrogative » des oracles (cf. p. 361 s.). Mais c'est un trait constitutif de l'action tragique, au moins à un stade initial, que le héros n'ait pas le choix, soit qu'il ignore la situation qui est la sienne, et qu'il commette un crime croyant agir licitement (Œdipe), soit que cette situation connue de lui, ne comporte qu'une seule issue (Agamemnon, Oreste). Dès lors il ne suffit pas de parler de crime « inévitable » (cf. p. 386) ; il faut dire que le crime est nécessaire, qu'il découle, en l'absence de toute motivation subjective, de la volonté d'un dieu ou des conditions objectives ménagées par la divinité au su ou à l'insu du héros. Sans doute l'auteur n'ignore pas cette donnée fondamentale, mais la logique de son schéma descriptif veut qu'il introduise ici encore le principe d'une option, parfois imposée, mais qui préserve l'initiative des personnages.

Les dieux, écrit-il, pour mettre à l'épreuve Agamemnon, « l'avaient placé devant une alternative, l'obligeant à choisir entre deux sacrifices, celui de sa fille ou celui de son ambition » (p. 89). Or de tous les motifs invoqués pour rendre compte de la conduite du roi à Aulis, l'ambition est exclue par les paroles que le chœur met sur sa bouche. Abandonner la flotte (λιπόναυς, *Ag.* 212, désigne le crime de désertion [1]) serait manquer au premier devoir du chef suprême ; à ce devoir il ne peut se soustraire, comme on l'admet trop facilement. Au reste, Zeus lui-même envoie les Atrides châtier Paris (cf. 60 ss. et le présage, 114 ss.). « Le chœur relève la faute commise à Aulis » (p. 108), écrit l'auteur. Certes, l'attitude du chœur en-

1. Ed. Fraenkel, *Æschylus, Agamemnon*, Oxford, 1950, II, p. 123.

vers l'expédition de Troie est ambivalente (cf. 55 ss. et 799 ss.) ; mais, dans le passage visé, il qualifie surtout l'empressement que le roi, sa décision prise, met à se faire lui-même le sacrificateur de sa fille ; de plus il décèle dans le « revirement » (219 ss.) une démence funeste (αἰσχρόμητις παρακοπά, 222 s.) : nous retrouvons ici l'expérience de l'ἄτη, cette puissance de malheur [1] qui assaille l'homme, s'identifie à lui, à l'acte néfaste qu'il commet et aux conséquences de cet acte (cf. 223, πρωτοπήμων).

Si le cas d'Oreste diffère de celui d'Agamemnon, ce n'est pas que le meurtre d'une mère soit moins impie, moins impure, moins sacrilège (cf. *Ag.* 219 s., le chœur) que celui d'une fille, ce n'est pas qu'Oreste consente plus aisément que son père au crime exigé par les dieux, c'est que le parricide s'inscrit dans un contexte de rétribution qui lui procure une part de légitimité sur laquelle le poète insiste fortement. Toutefois, quand Oreste, tenant Clytemnestre à merci et saisi d'un ultime scrupule (αἰδεσθῶ, *Ch.* 899, fait entendre une note religieuse), se tourne vers Pylade, celui-ci n'allègue pas le droit ni la justice, il nomme Apollon et rappelle les oracles et le serment prêté par les deux jeunes gens. Oreste alors frappe sa mère : il est clair que le héros ne se trouve pas « en face de deux issues également possibles » (p. 99). Jamais il ne fut question qu'il se soustraie à l'acte justicier prescrit par Apollon. S'il hésite, c'est en raison de l'horreur que lui inspire cet acte nécessaire ; il faut qu'il fasse sienne la volonté du dieu.

Dire qu'il était possible à Agamemnon de ne pas tuer Iphigénie, à Oreste de ne pas tuer Clytemnestre, c'est, il faut bien s'en convaincre, invoquer une clause rhétorique. L'alternative n'a pas de contenu réel, et le choix de ces héros, si l'on tient à ce mot, c'est de se décider pour le nécessaire (étant inconcevable qu'ils se résignent à l'inaction). Au moins se décident-ils les yeux ouverts, sachant ce qui est exigé d'eux, se chargeant d'une faute qu'ils assument, encore qu'ils n'en aient point l'initiative ; et cet acte, où leur destin prend forme, unit indissolublement la volonté humaine et le décret divin.

Cette connaissance préalable est refusée à Œdipe. Lorsqu'il va au-devant du parricide et de l'inceste, il croit laisser ses parents derrière lui, et c'est par piété à l'égard de l'oracle qu'il s'achemine au carrefour où il tuera son père, à Thèbes où il épousera sa mère. Nous avons ici l'exemple d'une faute ni connue ni assumée, qui descend sur l'homme en dépit de ses efforts pour l'éviter. L'auteur écrit pourtant : « Connaissant l'oracle relatif à son père et à sa mère, on peut admettre qu'il aurait dû réfléchir avant de tuer un vieillard inconnu et d'épouser une reine plus âgée que lui » (p. 186). C'est oublier qu'Œdipe a précisément quitté Corinthe, où vivent ceux qu'il croit être ses parents, pour « éviter la double faute » (p. 187). Au reste, dans la société grecque antique, compte tenu de l'état des mœurs et de l'insécurité juridique, il est certain qu'Œdipe a agi, pour reprendre le mot de Corneille, « en homme de cœur » [2]. Le schéma « dichotomique » (cf. p. 89) préconisé par l'auteur l'engage à distinguer partout deux termes opposés, et la possibilité, voire « l'obligation » de retenir celui « qui est à droite » (*ibid.*). Mais dans le cas d'Œdipe, plus clairement encore qu'avec Agamemnon et Oreste, il n'y a pas de « meilleur » terme.

L'auteur renvoie fréquemment au texte des œuvres qu'il interroge : nous cons-

1. L. Gernet, *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce*, Paris, 1917, p. 321.

2. Cf. K. von Fritz, *Tragische Schuld und poetische Gerechtigkeit in der griechischen Tragödie*, dans *Studium Generale* 8 (1955), p. 197, 212.

tatons le même écart de perspective dans l'interprétation de plusieurs passages cités. Pour nous en tenir au personnage d'Œdipe, est-il exact que le héros s'aveugle parce que « l'univers a pris un sens abominable à ses yeux » (p. 188)? L'auteur cite *Œdipe-Roi* 1337 s. : τί δῆτ' ἐμοὶ βλεπτὸν ἦν στερκτόν; en réalité le grec dit l'inverse : c'est parce qu'Œdipe se découvre abominable qu'il ne supporte plus de lever les yeux sur rien (il pense aux siens, à la cité, aux présences divines qui l'habitent, cf. 1377 s.). Et il n'est pas vrai que le « monde » soit « aboli » pour Œdipe (cf. p. 189). Il existe au contraire plus fortement, et c'est pourquoi la pensée de la souillure qui l'en exclut est si lourde au cœur du héros.

Dans *Œdipe à Colone*, l'auteur écrit qu' « Œdipe, tout en assumant sa souillure, se proclame sans faute : ni les dieux ni son père ne le condamnent » (p. 206). Mais au v. 287 allégué, le vieillard déclare qu'il est venu en Attique ἱερὸς εὐσεβής τε : l'adjectif εὐσεβής ne peut être rendu par « innocent » ni qualifier Œdipe parricide et incestueux. En outre, le plaidoyer qu'il esquisse joue sur des notions familières au droit attique (meurtre légitime, crime involontaire). S'adressant au chœur athénien, Œdipe proteste qu'il est innocent selon la loi (νόμῳ καθαρός, 548), et, sur le même plan juridique, parlant à Créon devant Thésée, il s'assure que son père, vivant, ne témoignerait pas contre lui (998-999, autre passage allégué). Tout cela ne change rien à la nature du parricide, ni à la responsabilité naguère encourue par Œdipe pas plus qu'à la réprobation divine qui pesait alors sur lui. C'est maintenant que les dieux relèvent Œdipe (cf. Ismène, 394, νῦν γὰρ θεοί σ' ὀρθοῦσι, πρόσθε δ' ὤλλυσαν). Dire que la tragédie affirme « l'innocence du plus coupable des hommes » (p. 206), c'est donc beaucoup s'avancer. Le passage ne soutient pas la distinction tracée par l'auteur entre l'acte et l' « attitude morale » d'Œdipe, ni les réflexions qu'il propose sur le rapport unissant l'acte à l' « intention », rapport « irréprochable » d'où le héros tire la conscience de « l'absolu de son innocence » (*ibid.*).

Nous ne développerons pas davantage ces remarques. En dépit de leur caractère partiel, elles illustrent, croyons-nous, l'esprit dans lequel l'auteur a mené sa quête des « vécus de conscience fondamentaux » de l'homme grec. En définitive, selon lui, ce n'est pas seulement à la structure de la conscience hellénique que les textes littéraires nous donnent accès : sa conviction est que nous atteignons par eux « l'essence permanente de l'homme » (p. 354), ou « les vécus de conscience de l'homme universel » (p. 389), ou encore « l'homme dans sa structure existentielle » (*ibid.*). Réciproquement, ces textes qui, en raison de leur valeur exemplaire, éclairent « un aspect singulièrement noble de l'homme éternel » (p. 8) entrent eux-mêmes dans « une lumière nouvelle » (*ibid.*). La première de ces affirmations relève d'une philosophie de la culture et de l'histoire sur laquelle nous n'avons pas à nous prononcer. Quant à la seconde, nous pensons que le livre de R. Schaerer, habité par une sorte de génie logique et passionné, jette sans doute un jour neuf sur quelques aspects de la littérature grecque d'Homère à Socrate. Que les significations qu'il dégage, en revanche, coïncident avec les « rythmes originaux » (p. 8) des œuvres ; qu'elles en ressaisissent l'intention propre, ou, comme le souhaite l'auteur, la « forme intérieure » et « génératrice » (*ibid.*), nous n'en sommes pas convaincu.

A. Rivier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'ANNÉE PHILOLOGIQUE, publiée sous la direction de J. Marouzeau par Mlle Juliette Ernst, t. XXIX ; bibliographie de l'année 1958. Paris, Les Belles-Lettres, 1959 ; in-8°, xxii-625 p.

L'existence de l'Année philologique, dont il n'est pas nécessaire de refaire l'éloge, suffirait à montrer que les études classiques sont toujours en honneur, malgré les attaques dont elles sont l'objet. Le présent recueil dépasse en importance le précédent ; le nombre des revues dépouillées a augmenté, les études publiées dans le monde slave sont mieux connues. On a plaisir à constater que Mlle Ernst et sa collaboratrice Mlle Duvoisin, dont la tâche s'alourdit chaque année, ont trouvé de précieux auxiliaires, notamment dans M. E. Belin de Ballu pour les publications slaves, et Mlle M. L. Delahaut pour l'établissement de l'Index des noms d'auteurs. Enfin M. Marouzeau nous annonce que « selon toutes prévisions » le tome II (Matières et disciplines) de la Bibliographie rétrospective de M. S. Lambrino « attendu depuis si longtemps, sera incessamment livré à l'impression ». J'en accepte l'augure...

A. Ernout.

The Knossos Tablets. Second edition with corrections and additions by J. Chadwick, with the assistance of Fred W. Householder [University of London. Institute of classical Studies. Bull. suppl. 7 (1959)].

La seconde édition des tablettes en linéaire B de Knossos présente, comme la première, des textes translitérés, sans fac-similé ni photographies. Elle précise de nombreux points de lecture, et apporte des textes ou des portions de textes acquis depuis janvier 1956, date de la parution de la première édition. Parmi les textes numérotés de 1 à 7.000, cinq tablettes ont été ajoutées Ak 6068 (qui se joint à 5876 et 5928) ; X 314 ; X 1573 ; X 5050 ; X 5902 ; ainsi que deux versos (C 5016 ; F 456) ; deux inscriptions supplémentaires en bordure de tablette sont annoncées dans la Préface ; en fait, nous n'avons vu mentionné comme « edge » supplémentaire que celui de Da 1098 : l'autre serait-il la ligne 3 de Ap 5748, ligne qui manquait dans la première édition? De plus, en Sd O415.2, *mi-to-we-sa* a été rajouté. Enfin, le *join* Sd 0450-Sd 0483 rend vaine la restitution anciennement proposée pour la lecture de 0483.

L'apparat critique s'est, lui aussi, enrichi. Il donne parfois des indications sur l'ordre de lecture (ainsi X 681 : *b* est à lire avant *a*), ou, plus souvent, sur la lecture matérielle possible de mots dans lesquels un signe est douteux : V 60.1 b *a-ni-wo-ko* est suggéré à la place de *a-ni-ja-ko* pour *a-ni-ọ-ko* ; au lieu de *-e-we DE-U-* (de Vc 312), J. Chadwick propose *-e-we-de-u*, etc. Au contraire, quelques-unes des anciennes suggestions de lecture sont abandonnées (Ch 979, etc.).

La nouvelle édition donne des révisions et des précisions de lecture portant sur

des signes (Ap 618 et 628 : lire *we-ra-te-ja* au lieu de *-ti-* ; Db 1204 *qe-ro*, et non *-ro*[2] ; U 7502 *i-ka*, et non *I* ; X 7543 *a-ke*, et non *a-ki*, etc.) ; ou sur les séparations de mots (Dv 5663), ou encore, les idéogrammes (E 0465 ; F 841.2 et 3).

Les corrections et les additions les plus nombreuses portent sur les textes numérotés à partir de 7.000 : des précisions concernent des mots, des chiffres ou des idéogrammes de plus de soixante tablettes : pour toute cette partie, il sera nécessaire à l'avenir de se référer à la nouvelle édition. Il y a enfin un supplément d'une quarantaine de textes ou de fragments de textes d'étendue inégale, dont la plupart sont malheureusement très mutilés. Ces nouveaux textes fournissent des données et des confirmations intéressantes, telle l'existence d'un nouvel idéogramme (en X 8127), qui avait été auparavant pressentie grâce à U 7510. Noter que cet idéogramme ne figure pas dans le tableau des idéogrammes joint à l'ouvrage (le tableau est incomplet par ailleurs en ce qui concerne quelques signes phonétiques : 33, 42 *bis* (voir ci-dessous), 63, 88 (?), 89). Le livre se termine par une table de concordance entre les numéros des tablettes (I, etc.) et leurs séries d'appartenance (Fp, etc.). Cette table, beaucoup plus riche que la précédente, est empruntée, avec de menues corrections, à celle qu'a donnée M. Lejeune (*Mémoires de Philologie mycénienne*).

Les fautes d'impression de la première édition ont été corrigées : il faut lire *ku-ka-no* (Dc 1337), *di-ta-ka-so* D1 916 B ; *ke-ra-ja-pi* Sd 0415.I ; *me-sa-to* Wb 1714. Signalons que, pour obtenir la bonne lecture de X 0494, où le texte ancien est conservé, il faut se reporter à X 8101.

La prudence de la translitération des signes phonétiques fait que les signes dont la valeur était encore indéterminée lors de la parution de la première édition sont encore présentés ici sous forme de numéros, et non de transcriptions, dans la présentation des tablettes, aussi bien que dans le tableau des signes. Ainsi, rien n'indique que les signes 23, 56, 71, 82, 87 sont maintenant lus respectivement *mu*, *pa*[3], *dwe*, *sa*[2], *kwe*. Il serait utile d'ajouter au tableau après *wo* (42) un 42 *bis*, qui est le *dwo* reconnu par E. Risch comme étant formé de deux signes *wo* inversés, et qui est la seule innovation admise dans la translitération de cette nouvelle édition (*ma-si-dwo* X 360 b).

Telle qu'elle est, cette seconde édition sera accueillie avec le plus grand intérêt par les mycénologues, à qui elle sera désormais indispensable.

Françoise Bader.

Σ. ΑΛΕΞΙΟΥ, Ἡ Μινωικὴ θεὰ μεθ' ὑψωμένων χειρῶν. (Hérakleion, 1958, tirage à part du tome 12 des *Kretika Chronika*, p. 179-299).

Ce mémoire qui a servi à l'auteur de thèse de doctorat pour l'Université d'Athènes consiste en une étude de la déesse minoenne aux bras levés. Il s'agit là d'un problème qui est d'abord posé par des documents crétois : ces documents sont énumérés, décrits et analysés avec soin dans un premier chapitre. Les chapitres suivants examinent les origines du type, puis son développement. P. 243-252, l'auteur cherche à étudier la signification de ce geste, en énumérant toutes les interprétations qui en ont été données. On y a vu notamment un geste de bénédiction. Mais M. Alexiou fait intervenir dans la discussion les représentations d'une déesse aux bras levés découvertes en Proche-Orient. Il suggère que l'attitude des bras levés peut avoir été originellement un geste de supplication lorsque une divinité adresse une demande à une autre divinité, ce qui se produit par

exemple en Mésopotamie. Ce geste autrement interprété a pu devenir ensuite un geste de bénédiction. Il resterait à identifier cette déesse aux bras levés : s'agit-il d'une seule et même déesse sous des aspects divers? Ou bien la religion minoenne était-elle franchement un polythéisme? Là encore M. Alexiou donne une réponse nuancée. Tout en soulignant l'importance d'une déesse mère primitive dans les religions égéennes, il indique que déjà à l'époque minoenne elle se présente sous diverses formes, sans qu'on puisse véritablement parler de polythéisme (p. 272). En revanche le déchiffrement du linéaire B de Cnossos, Pylos et Mycènes révèle franchement un système polythéiste. On sait gré à M. Alexiou d'avoir tiré parti du déchiffrement de Ventris. Dans le détail certains points restent incertains, notamment l'existence d'une déesse colombe (qui serait *Pe-re-ja* et non *Pe-re* comme l'écrit M. Alexiou). Quant aux termes que M. Furumark a cru découvrir en linéaire A, il faut bien marquer qu'ils résultent d'une tentative préliminaire, où l'auteur ne voit lui-même qu'une hypothèse de travail.

Ces remarques ne portent que sur des détails. Il faut surtout marquer que le mémoire de M. Alexiou apparaît à la fois comme raisonnable et comme bien informé.

P. Chantraine.

A. Thumb, *Handbuch der griechischen Dialekte.* Band II, zweite erweiterte Auflage von A. Scherer. Heidelberg, Carl Winter, 1959 ; in-8°, xvi-436 p.

Le *Handbuch* de Thumb remonte à 1909, le premier fascicule de la seconde édition procuré par Kieckers à 1932. C'est dire combien ce second fascicule était attendu. C'est expliquer aussi pourquoi après tant d'années, Kieckers ayant disparu, c'est un auteur nouveau qui se charge de la refonte en la personne de M. A. Scherer.

Le plan de l'ouvrage primitif est bien entendu conservé. Ce second volume contient donc des descriptions successives des dialectes béotien, thessalien, lesbien, arcadien, chypriote, pamphylien, ionien et attique. Ce plan, entièrement différent de celui du livre de Buck présente l'inconvénient d'entraîner quelques répétitions, l'avantage de mieux définir l'originalité de chaque dialecte. Il n'y a pas à épiloguer sur les avantages et les inconvénients de chacune des deux dispositions. En ce qui concerne le Thumb-Scherer, on observera que les trois dialectes éoliens sont groupés en un seul chapitre, mais que le pamphylien est séparé du groupe de l'arcadien et du chypriote. Un dernier chapitre, last but not least, traite du mycénien. Dans ce plan les dialectes sont décrits avec détail, et le volume est sensiblement plus étendu que le premier volume de 1932 mis au courant par Kieckers.

Comme dans la première édition, comme dans le fascicule de Kieckers, l'ouvrage prend en considération les dialectes littéraires, ce que n'ont fait de leur côté ni Bechtel ni Buck. Ce parti pris rendra probablement des services. Ce qui est dit d'Homère et d'Hérodote p. 198-225 et p. 234-241 est sans doute relativement bref, mais constitue une bonne orientation, complétée par une riche bibliographie qui m'a parue au courant : elle aurait pu, toutefois, être allégée de quelques ouvrages un peu anciens. Les pages qui concernent Alcée et Sapho m'ont également paru satisfaisantes. En ce qui concerne Corinne, il aurait fallu citer l'édition de D. L. Page, et indiquer d'un mot la controverse qui s'est produite relativement à l'époque de Corinne, contemporaine de Pindare, ou, selon certains, dont D. L. Page, poétesse alexandrine. Corinne est le seul écrivain qui donne une idée du béotien littéraire. Il y a quelque abus (et cet abus risque d'égarer les étu-

diants) à placer dans l'étude du dialecte béotien, Hésiode dont le dialecte est si proche de celui d'Homère, et surtout Pindare qui écrit le dorien conventionnel de la lyrique chorale. Il est malaisé de déceler dans notre texte de Pindare de véritables béotismes, qui ne peuvent être de toute façon qu'accidentels, comme τά interrogatif *Ol.* 1, 82.

La majeure partie du volume décrit, bien entendu, les documents épigraphiques, avec l'aide parfois de quelque glose dialectale. La description est ordonnée suivant le vieux plan traditionnel, phonétique, morphologie, puis un important paragraphe intitulé *Verschiedenes*... Dans le détail se trouve examinée une foule de faits divers qui reçoivent des explications ou vraisemblables ou plausibles. Il reste, malgré tout, des points où l'on risque de se trouver en désaccord avec l'auteur.

Voici quelques remarques destinées soit à contester le point de vue de M. Scherer, soit à le confirmer : p. 60, le traitement dental de τε dans les dialectes éoliens s'explique peut-être parce que le mot est enclitique ; — p. 90, l'auteur se contente de constater prudemment : « Vor στ tritt in einigen Fallen en *i*- Diphthong auf », en renvoyant à la grammaire de Schwyzer, *Gr. Gr.* 1, 276 ; en ce qui concerne les ordinaux en -κοιστος, leur forme résulte probablement de l'introduction récente de la nasale du cardinal ; — p. 132, à propos des formes moyennes arcadiennes -τοι, -ντοι (mycénien -*to*, etc...) il est renvoyé à l'article de Ruipérez dans *Emerita* 20, 1952, mais M. Scherer ne semble pas prendre à son compte l'hypothèse pourtant si vraisemblable de Ruipérez ; — p. 140, il est renvoyé à l'article de K. Forbes, *Gl.* 37, 180 à propos des particules modales en arcadien, mais il aurait valu la peine de donner une idée de son ingénieuse hypothèse ; — le dialecte chypriote, qui avait peut-être été négligé dans les traités de Bechtel et de Buck, est présenté de façon particulièrement précise et soignée ; on ne reprochera pas à l'auteur de s'en tenir surtout à une description et de ne pas s'engager dans des problèmes difficiles de grammaire comparée comme celui de δοϝέναι et δυϝάνοι ; la bibliographie est bien au courant et tient compte notamment des derniers articles de Mitford, Zgusta, M. Lejeune et O. Masson : toutefois certains des textes récemment publiés ou republiés restent d'interprétation très incertaine, ainsi le texte publié par Sittig autrefois, puis repris par Mitford dans *Minos* 6, 37 sq. et dont une interprétation non moins sujette à caution est proposée par A. Scherer p. 144 ; ainsi du début de la seconde ligne le ιθε̄κα = ἔθηκα de T. B. Mitford est dépourvu de toute vraisemblance : A. Scherer lit ἰδε̄́ (ou δέ) κὰ(ς), qui ne donne guère satisfaction. — Le chapitre qui traite de l'ionien et de l'attique repose, bien entendu, sur un terrain beaucoup plus solide, et il est pourvu d'une riche et précieuse bibliographie ; il signale notamment la publication des inscriptions de Thasos par J. Pouilloux dans ses *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos*. Voici quelques remarques de détail : l'exposé relatif au dialecte littéraire d'Homère est, je l'ai dit, bien informé, et rendra service par sa bibliographie ; en ce qui concerne la *Zerdehnung* l'auteur s'inspire de P. Kretschmer plutôt que de J. Wackernagel (p. 224-225) ; mon point de vue est que des graphies comme ὁρόωντες sont bien, comme le pensait J. Wackernagel, des graphies métriques propres à la langue épique, mais qu'elles y ont existé durant toute la « période ionienne » et qu'il ne faut pas les corriger ; elles ont entraîné la création de formes analogiques nouvelles ; — p. 291, les pronoms attiques de la graphie τοτο, etc... mériteraient une étude plus précise ; les exemples du ve siècle s'expliquent aisément comme un témoignage de l'évolution de la diphtongue *ou* vers *ō*, mais cette explication ne va pas pour le vase du Dipylon (VIIIe siècle) où figure la même graphie ; peut-être s'agit-il d'un autre pronom (cf. M. Lejeune, *Mémoires de philologie mycénienne*, p. 231-232), mais l'interprétation du texte du Dipylon reste incertaine ; — p. 296,

A. Scherer pense que la conjonction ἤν (à côté de ἄν qui est rare dans les inscriptions) est authentiquement attique ; ἐάν serait l'orthographe de la chancellerie.

On félicitera M. Scherer d'avoir osé présenter dans ce manuel une description du dialecte attesté dans les tablettes « mycéniennes » de Cnossos, Pylos et Mycènes. Il prend parti de façon déterminée en faveur du déchiffrement (cf. p. 322) et contribuera ainsi à faire disparaître les dernières réticences qui subsistent en Allemagne. Les rapports dialectaux du mycénien avec les autres dialectes grecs sont présentés conformément aux articles de E. Risch. Le tableau des signes reproduit celui qu'a donné J. Chadwick dans son *Decipherment of linear B*. Certaines précisions pourraient peut-être y être apportées aujourd'hui : 16 est souvent transcrit maintenant *qa* plutôt que *pa*² (cf. d'ailleurs p. 316 et 334) ; 71 semble devoir être lu *dwe* ; A. Scherer accepte pour 51 la valeur *du*, mais il y a quelque gaucherie à écrire p. 327 *da*²*-ma* = *duma* ; en ce qui concerne ce mot l'auteur n'accepte pas l'équivalence δάμαρ, mais δυμαν(τ)ς.

Le système morphologique du mycénien est aujourd'hui connu et A. Scherer l'a exposé nettement. Mais il faut ajouter que dans le vocabulaire beaucoup de points restent obscurs. L'auteur a raison p. 343, citant la forme *pirietesi* de ne pas la traduire, et sa transcription πριετῆρσι n'est même pas absolument certaine, car rien ne prouve que ce thème ait rien à faire avec πρίω « scier » ; il n'est plus certain que *e-re-e* (p. 355) signifie bien « ramer », etc... Bref le détail d'un exposé mycénien doit toujours être utilisé avec esprit critique, et est toujours sujet à révision. Mais le chapitre de M. Scherer m'a semblé sage, et, pour l'instant au courant. Il rendra de grands services aux hellénistes. L'ouvrage se termine par trois index détaillés qui portent bien entendu sur les deux volumes.

P. Chantraine.

W. Brandenstein, *Griechische Sprachwissenschaft*, II : *Wortbildung und Formenlehre* (Sammlung Göschen 118/118 a). Berlin, De Gruyter, 1959 ; in-16, 192 p.

Nous avons présenté le premier volume de ce petit ouvrage (*Rev. Phil.*, 1955, p. 259-260), dont nous ne savons pas s'il est aujourd'hui achevé, ou si nous devons encore attendre un volume de syntaxe. Il nous est dit incidemment, dans la bibliographie (p. 6), que ce second volume diffère moins que le premier de l'ouvrage de Kieckers, paru en 1926 dans la même collection, qu'il remplace. Bien que la bibliographie, composée surtout d'ouvrages allemands, indique *Le Pélasgique* de Van Windekens, ce second tome est plus conformiste que le premier et ne propose pas d'étymologies trop hardies ou contestables.

Ce que l'on pourrait, au contraire, reprocher à M. Brandenstein, c'est de s'être peut-être contenté, sans doute par prudence, d'un exposé un peu traditionnel. Si on se plaignait, par exemple, que dans l'analyse des racines, il n'a jamais fait allusion à la théorie des laryngales, il pourrait répliquer qu'il a entendu donner une grammaire du grec, non de l'indo-européen. Je regrette davantage qu'il n'ait jamais fait appel aux données fournies par le mycénien : elles doivent pourtant, dès maintenant, être intégrées dans la grammaire historique du grec. Voici quelques exemples : p. 20, le datif en *-ei* dont on cite quelques survivances est maintenant bien attesté par le mycénien ; — p. 27, il pourrait être utile de noter que le duel des féminins en *-ā* est en *-ō* en mycénien ; — p. 42-43, il est douteux que ἥρως soit un thème en *-ōu-* : le mycénien fournit une forme sans digamma aux cas obliques ; — p. 90, le thème en *-m* de εἷς, μία est confirmé par le datif mycénien *emei* ; —

p. 137, à propos du participe parfait, il serait bon d'indiquer que le mycénien ignore le thème en *-wot-* et ne connaît que des formes sigmatiques ; etc...

Voici quelques autres remarques concernant des détails pour lesquels on peut être amené soit à approuver M. Brandenstein, soit à le critiquer : p. 11, je ne crois pas que πατρόκτονος « tué par son père » soit authentiquement attesté ; — p. 54, il est douteux que le suffixe de κρέας, κέρας, etc... réponde à skr. *-is-* ; — p. 106, les formes difficiles φέρεις, φέρει sont expliquées, en définitive, par un rapprochement avec skr. *bharasi*, *bharati* ; — p. 109, le futur est considéré, conformément à la théorie de Meillet, comme un ancien désidératif ; — p. 134, selon les vues de Wackernagel, qui restent hypothétiques, l'aoriste en -θην est tiré de la seconde personne moyenne skr. *-thāh* ; un « vielleicht » aurait ici été souhaitable ; de plus le signe de la longue manque malencontreusement sur l'*ā*, ce qui rend l'explication inintelligible ; — p. 165, χρή est bien un ancien substantif, mais il n'est pas sûr qu'il soit féminin ; etc...

Dans l'ensemble l'exposé est net et dit l'essentiel, et l'utilité du livre est accrue par de nombreux tableaux bien disposés : paradigmes, listes de verbes irréguliers, etc...

P. Chantraine.

Marie Delcourt, *Oreste et Alcméon. Étude sur la projection légendaire du matricide en Grèce* (Bibl. de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Univ. de Liège, fasc. CLI). Paris, Les Belles-Lettres, 1959 ; in-8°, 118 p., 7 pl. Prix : 10 NF.

Le thème du matricide n'apparaît clairement en Grèce que dans les légendes d'Oreste et d'Alcméon ; mais, selon Mme Delcourt, il faudrait le reconnaître aussi, pieusement édulcoré, dans de nombreuses « légendes censurées » : tantôt le meurtre est évité de justesse (Ion et Créuse, Télèphe et Augé) ou signifié symboliquement (Héphaistos immobilisant Héra sur un siège magique) ; tantôt le fils cause indirectement la perte de sa mère, parfois par sa propre mort (Inô, Thémistô, Althaia, Jocaste) ; tantôt la marâtre se substitue à la mère (Phèdre, Sidérô, Dircé). Les mythologies non helléniques offrent de semblables matricides : Marduk tuant Tiamat, la « mère de l'abîme » ; Horus décapitant Isis dans un épisode secondaire de sa lutte contre Seth.

Quelle est la signification de ce thème? Comme le note justement l'auteur, on ne lui trouve aucune base rituelle, alors que le meurtre du père par le fils prolonge des combats à mort réels entre Vieux Roi et Nouveau Roi. Jadis Bachofen, dans son *Mutterrecht*, avait pensé que le matricide transcrivait le passage du matriarcat au patriarcat ; mais il n'est plus possible aujourd'hui de croire à l'existence d'un état matriarcal où la femme aurait disposé de l'autorité suprême ; l'humanité a connu seulement des systèmes de parenté matrilinéaire, dans lesquels le pouvoir demeurait en définitive aux mains des hommes. Mme Delcourt transpose la thèse de Bachofen sur le plan psychologique : « Le féminin représente l'obscur et l'inconscient. Le conflit avec la mère est une étape à franchir pour la personnalité qui cherche à se constituer dans la clarté et la conscience » (p. 16). C'est donc dans les voies ouvertes par la psychanalyse qu'elle s'avance pour interpréter les faits légendaires. Pour avoir dominé l'enfant dans ses premières années, la mère prend l'aspect d'une « mère terrible » : Clytemnestre a voulu perdre le jeune Oreste ; plus tard, elle lève la hache sur lui au moment où il abat Égisthe ; la « détestable » Ériphyle, la « dompteuse d'hommes » (ἀνδροδάμας), se laisse corrompre pour perdre son fils après avoir perdu son époux. Face à elle, l'enfant éprouve un double sen-

timent : une haine qui s'étend à tout le sexe féminin (notamment dans l'*Oreste* d'Euripide) et en même temps un amour refoulé où se mêle le sadisme. A certains égards, Oreste rejoint Œdipe. Naturellement, ces sentiments ne peuvent s'exprimer librement, ce qui explique que tant de légendes aient été « censurées » : les Grecs n'ont admis que l'image du fils tuant délibérément sa mère pour venger son père.

L'analyse des « cas » d'Oreste et d'Alcméon fait l'objet de remarques originales et souvent pénétrantes : aspect terrible de Clytemnestre (p. 23 ss.), état d'infériorité d'Oreste et d'Alcméon en face de leurs sœurs aînées (p. 80 ss.), caractère sexuel des Euménides qui ne s'attaquent guère qu'aux hommes (p. 90 s.). J'avoue pourtant n'avoir pas été convaincu par la thèse. D'abord le nombre des légendes de matricide me semble exagérément accru : ce n'est que par jeu de mots qu'on peut parler du matricide de Télèphe ou d'Ion, à plus forte raison de celui de Méléagre ou de Mélicerte ; Tiamat est, plutôt qu'une mère, le monstre primordial dont est issue la création. En outre, bien que l'irrationnel occupe dans l'âme grecque une place qu'on ne doit pas minimiser, il est douteux que les poètes aient voulu analyser de troubles rapports entre mère et fils en contant l'histoire d'Oreste ou d'Alcméon. Dans la version homérique la plus ancienne, le meurtre de Clytemnestre n'est même pas mentionné et je ne vois là l'intervention d'aucune censure. Le thème s'est formé, puis dramatisé peu à peu, par suite de réflexions successives, comme l'a montré J. Defradas (*Propagande delphique*, p. 161-165). Le matricide d'Alcméon est aussi une invention secondaire, imaginée après coup pour donner une suite à la *Thébaïde* (cf. A. Severyns, *Cycle épique*, p. 225-228). Créations assez récentes, essentiellement littéraires, ces histoires se situent au niveau de l'imagination fabulatrice ; elles ne se sont pas constituées dans les profondeurs de l'inconscient.

On s'accorde en général à penser que les idées delphiques ont joué un rôle important dans leur élaboration. Mme Delcourt le conteste, ce qui est logique, puisque, à son avis, ces légendes émanent de la psyché. Elle soumet la thèse delphique à une critique sévère et souvent fondée. Il est exact que l'intervention de Delphes dans la légende d'Alcméon paraît surajoutée comme en bien d'autres légendes. Il est exact que la tradition d'une purification delphique d'Oreste a de nombreuses concurrentes et que le rite même du sacrifice du porc surprend dans la religion delphique. Il est exact que nous ignorons tout des antécédents « delphiques » à l'*Orestie* d'Eschyle. Je formulerais néanmoins quelques objections. La première est de pure forme : on attendait une discussion des idées avancées par J. Defradas, dans ses *Thèmes de la propagande delphique* ; or, si l'ouvrage est cité pour des points de détail, la confrontation est constamment éludée. En outre, certains indices favorables à la thèse delphique semblent avoir été sous-estimés : Apollon prêtant son arc à Oreste chez Stésichore ; Oreste élevé en Phocide et associé à Pylade, le récit contenu dans la *XIe Pythique* de Pindare, enfin le fait que le prologue delphique des *Euménides* paraisse être une concession à une tradition antérieure. Sans aller jusqu'à parler de doctrine et de propagande delphiques (sur quoi l'on peut discuter), il est légitime de penser que les légendes se sont souvent formées autour des sanctuaires et que celle d'Oreste en particulier doit beaucoup à Delphes. Certes Mme Delcourt ne nie pas les liens entre Apollon et Oreste. Ils s'expliqueraient par une certaine parenté psychologique : Apollon, vainqueur d'une mère terrible (Gé et son serviteur Python), serait un matricide comme Oreste, et Eschyle aurait su percevoir ces affinités d'une façon plus ou moins consciente. Mais je doute que cette exégèse obtienne grande faveur : les mythes qui mettent aux prises un dieu et un monstre n'ont rien à voir avec les légendes de

matricide. En conclusion, l'ouvrage a le grand mérite d'aborder une vieille question sous un jour nouveau, mais la méthode employée et les résultats obtenus appellent quelques réserves.

Notes de lecture. — P. 25 ss., 43 ss. : l'iconographie peut apporter beaucoup plus qu'il n'est dit ici. Deux métopes du « trésor » archaïque de l'Héraion du Sele figurent le meurtre d'Égisthe, avec Clytemnestre armée de la bipenne et retenue par une femme (Laodamie?) ; une troisième métope montre Oreste se défendant à l'épée contre un énorme serpent-Érinys ; le décorateur suivait là sans doute d'assez près l'œuvre de Stésichore : P. Zancani Montuoro, *Heraion alla foce del Sele* (1954), II, p. 269-300 ; IV, pl. 86-89 ; G. Vallet, *Rhégion et Zancle* (1958), p. 281 ss. D'autre part, le meurtre d'Ériphyle est représenté, dès le second quart du VIe siècle, sur l'amphore Bourguignon de Berlin : on y voit un énorme serpent se dresser derrière le corps de la défunte et menacer son meurtrier : E. Pfuhl, *Mal. u. Zeichn.*, I, p. 249 ; III, fig. 207 ; Zancani Montuoro, *l. c.*, p. 295, fig. 67. — P. 25, l. 14 : lire « fig. 2 » ; l. 21 : lire « fig. 1 » ; l. 26 « quatrième » (au lieu de « troisième ») ; — p. 46 : le texte d'Apd., *Bibl.*, III, 7, 2 [et non 3] est cité d'une façon incomplète ; la phrase ὁ μὲν οὖν Ἀλκμαίων... στρατεύεται manque, ce qui accroît l' « absurdité » du récit alléguée p. 47 ; — p. 49, n. 1 : παρ' ἐκεῖνον παλινδικίαν λαμβάνειν (Apd., *Bibl.*, III, 7, 5) n'est pas le texte des manuscrits, mais une correction de Bekker ; — p. 49 « nouveau-née » (et non « nouvelle-née ») ; — p. 99 « il vaudrait mieux » (et non « faudrait mieux »).

Francis VIAN.

Manuel F. GALIANO, Jose S. LASSO DE LA VEGA, Francisco R. ADRADOS, *El descubrimiento del amor en Grecia* (*Seis conferencias*). Universidad de Madrid, Fac. de Filos. y Letras, 1959 ; in-8°, 234 p., 12 pl.

L'ouvrage réunit six conférences faites à l'Université internationale de Santander en août 1955. Un cycle analogue avait été consacré l'année précédente à la *Conception de l'homme dans la Grèce antique* (publié en 1955). Les conférenciers se sont proposé de montrer combien notre actuelle conception de l'amour est redevable à celle des Grecs, pourtant si différente à première vue. Cette ligne directrice justifie l'ordre des exposés qui n'est pas absolument chronologique : on a préféré envisager d'abord les formes d'amour les plus insolites et les plus choquantes, c'est-à-dire les passions homosexuelles depuis Sappho jusqu'à Platon ; c'est seulement ensuite qu'est retracée l'histoire de l'amour selon la nature depuis Homère jusqu'à l'époque hellénistique.

La première conférence, celle de M. F. Galiano sur « Sappho et l'amour sapphique », a été déjà publiée séparément, revue et augmentée de notes et discussions critiques (*Safo*. Madrid, 1958) : nous n'y reviendrons pas et nous nous permettons de renvoyer le lecteur au compte rendu que nous en avons donné ici même (*Rev. Ph.*, 1959, p. 298-299).

J. S. Lasso de la Vega traite de l'amour des jeunes garçons dans les deux conférences suivantes. Il en recherche d'abord les origines. Il écarte naturellement l'hypothèse d'une malformation physiologique de la « race » grecque ; il n'est même pas certain que le mode de vie imposé aux femmes ait été toujours déterminant, car, si l'Athénienne vit au gynécée, la femme est beaucoup plus libre à Sparte où la pédérastie est pourtant en honneur. L'amour masculin serait plutôt issu des camaraderies d'armes propres aux sociétés guerrières et, à ce titre, il serait spéci-

fiquement dorien. On accordera volontiers le premier point, qui semble généralement admis, mais plus difficilement le second : il suffit de renvoyer au jugement que H.-I. Marrou a porté sur cette thèse, jadis chère à une certaine érudition allemande (*Histoire de l'éducation*, p. 56-57), ainsi qu'aux *Doriens et Ioniens* d'Éd. Will. On lira en tout cas avec intérêt les pages dans lesquelles l'auteur montre comment les thèmes de l'amour pédérastique, transposés, épurés, sont passés dans la poésie courtoise du Moyen-Age et sont devenus ainsi des thèmes classiques de la littérature amoureuse : par exemple, l'admiration éprouvée devant l'âme bien-aimée, le sentiment de la fragilité de la grâce corporelle, le goût pour un certain type de beauté physique, aux formes graciles et aux cheveux blonds. L'amour des garçons occupe une place importante dans l'œuvre de Platon. J. S. Lasso de la Vega fait l'historique de la conception platonicienne de l'amour qui se précise et s'approfondit du *Lysis* au *Phèdre*, puis au *Banquet* ; à son avis, en effet, le *Phèdre* est antérieur au *Banquet* ; il est l'œuvre d'un homme qui aime et qui souffre, et qui considère l'amour comme une infirmité, alors que, dans le *Banquet*, Platon, parvenu au delà de l'amour, le juge plus sereinement et en donne une image purifiée. Chemin faisant, l'auteur note des rapprochements entre l'analyse platonicienne et celle de Stendhal ou d'un psychanalyste comme C. G. Jung. Dans une conclusion brillante, sinon toujours convaincante, il tente de jeter un pont entre l' « amour grec » et la charité chrétienne : déjà chez Platon, l'amour est médecine de l'âme et désir de rédemption ; mais, alors que ce rachat ne concerne que le seul éromène, le christianisme en fait bénéficier toute l'humanité. Sans nier ce qu'il y a de mystique dans la pensée de Platon, ni de platonicien dans la philosophie chrétienne, on hésitera à faire, sur ce point, du Platonisme une anticipation du christianisme : peut-on par exemple penser que l'emploi de θεοφιλής (*Symp.*, 212 a ; *Rép.*, 501 bc ; *Lois*, 716 c) — simple réminiscence poétique — préfigure l'amour du Dieu chrétien pour ses créatures?

Les deux conférences de F. R. Adrados sont consacrées à l'amour entre homme et femme d'Homère à Euripide. La relative liberté dont jouissaient les femmes en Ionie, l'influence de la légende où la femme tient souvent un rôle important, expliquent qu'Homère ait traité ce thème à plusieurs reprises ; mais, après lui, les écrivains éprouvent une certaine pudeur à l'aborder, comme le note fort justement l'auteur. Sans doute admettent-ils qu'Éros est une force cosmique ; mais, dans l'ordre humain, tantôt il est simple recherche d'une ἡδονή physique et ne prête pas alors à des développements littéraires, tantôt il est un élément irrationnel, une forme de μανία qui porte atteinte à la σωφροσύνη, lorsqu'il ne sape pas les fondements mêmes de la famille. Aussi ce sujet est-il plus ou moins banni comme s'il était indécent. La décomposition de la société athénienne dans le dernier tiers du ve siècle permet enfin de lever cet interdit. Les Sophistes, faisant de l'homme la mesure de toutes choses, ramènent l'attention sur les forces obscures qui agissent en lui. Gorgias réhabilite Hélène ; mais c'est surtout Euripide qui s'attache à explorer les profondeurs irrationnelles de la *psyché*. En quelques pages pénétrantes, F. R. Adrados retrace l'évolution du poète : parti de l'amour conjugal (*Alceste*, *Protésilas*), celui-ci se risque ensuite, malgré les protestations des traditionalistes, à aborder l'*eros-mania*, l'amour adultère qui conduit à la catastrophe ; puis c'est aux débats intérieurs qu'il s'intéresse, ceux d'une Médée qui a encore le droit pour elle, ceux aussi de Phèdre qui s'achèvent sur la démission de la raison. L'amour, d'abord mal distingué des autres « passions », est désormais traité pour lui-même et saisi dans sa complexité : Euripide découvre, à côté de l'amour-maladie de l'âme, un ἔρως σώφρων, maître de vie et de vertu, qui, peu à peu, prendra la place de l'amour homosexuel.

Après ce haut moment dans la découverte de l'amour, il fallait en suivre les prolongements à l'époque hellénistique. Cette tâche un peu ingrate est revenue à M. F. Galiano : successivement, il parle du monde conventionnel, facile, de Ménandre, si proche de nous à certains égards ; puis de la peinture réaliste qu'Hérodas fait de l'érotisme dans les faubourgs d'une grande ville hellénistique ; puis, notamment, de l'amour situé dans un cadre bucolique depuis Théocrite jusqu'à Longus. La matière était malaisée à traiter en quelques pages : on eût aimé de plus amples développements sur le roman et quelques mots sur *Hérô et Léandre*. Du moins M. F. Galiano a-t-il réussi à dégager l'essentiel, souvent sans trop de tendresse : visiblement il préfère Sappho aux jeux un peu factices de l'érotisme alexandrin.

Des reproductions de documents bien choisis et commentés illustrent l'ouvrage. On doit féliciter l'Université de Madrid d'avoir publié ces belles conférences. Bien informées, homogènes malgré la pluralité des auteurs, elles ont le mérite de rappeler combien sont étroits les liens qui rattachent notre civilisation à la Grèce antique. Ce recueil sert heureusement la cause de l'humanisme.

Francis Vian.

Griechischer Humor von Homers Zeiten bis Heute, griechisch und deutsch von G. Soyter (Schriften und Quellen der alten Welt, 3). Berlin, Akademie-Verlag, 1959 ; in-8°, 156 p.

Le sous-titre de ce livre, qui s'adresse à un large public, en souligne l'intérêt : « kulturgeschichtlich interessante Texte aus drei Jahrtausende ». Le recueil se divise donc en quatre sections : époque classique, d'Homère à Théophraste, époque hellénistique, époque byzantine, grec moderne. Une des questions que l'on aimerait poser à l'auteur, c'est ce qu'il entend par « Humor ». Le terme est pris dans un sens très large, comme dans certains ouvrages allemands qu'il cite dans son avant-propos p. 1, et le recueil contient des textes aussi différents que la querelle conjugale d'Héra et de Zeus au chant premier de l'*Iliade*, certaines chansons populaires modernes, ou certaines historiettes recueillies oralement, en passant par des lettres trouvées dans des papyrus.

La traduction allemande m'a paru donner une idée juste des divers morceaux qu'elle s'efforce de rendre accessibles aux lecteurs d'aujourd'hui. On souhaite que des professeurs en Allemagne ou ailleurs utilisent cet agréable petit livre pour amuser leurs élèves en les instruisant. En dehors de ce public, on peut se demander qui aura intérêt à utiliser un livre présentant face à face les traductions et les textes grecs, ces textes étant d'ailleurs écrits dans des langues très diverses. Il y a là une belle marque de confiance dans l'avenir de nos études et il est remarquable qu'elle nous vienne de l'Académie de Berlin.

Il n'y a peut-être pas lieu, à l'occasion d'un recueil de ce genre, de proposer des remarques de caractère philologique. On s'étonne pourtant, en ce qui concerne Théocrite, de voir renvoyer à la vieille édition d'Ahrens (en même temps, il est vrai qu'à celle, commentée, de Gow) : il en résulte, par exemple, qu'au vers 7 de l'idylle XV, la leçon τὸ δὲ μασσοτέρω ἔμ' ἀπώκεις est dépourvue de toute autorité ; l'imparfait ἀπώκεις, y est d'ailleurs inintelligible, s'agit-il sur ce point d'une faute d'impression? Il faut ἀποικεῖς, donné par les manuscrits. D'autre part la correction αἰέν pour ἔμ' est maintenant garantie par le témoignage d'un papyrus.

P. Chantraine.

Lexikon des frühgriechischen Epos unter Leitung von B. Snell und U. Fleischer, verantwortlicher Redaktor, H. J. Mette, 3. Lief. αἰρέω-ἀλλά. Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht (1959) ; in-4°, col. 353-512.

Ce grand ouvrage progresse un peu lentement, mais progresse. Il se présente toujours sous le même aspect avec ses rubriques : étymologie, formes et métrique, témoignage des scholies, bibliographie, sens, enfin emploi, c'est-à-dire indication des écrivains de l'épopée (Hésiode, *Hymnes*, etc.) ou des chants homériques où le terme est employé.

La partie étymologique, qui n'est pas essentielle dans un ouvrage de ce genre, paraît toujours un peu lourde, avec des indications bibliographiques parfois peu utiles, parce que trop anciennes (par exemple, l'article de Brugmann de *I. F.* 28, 1911, sur ἀκέομαι et ἄκος).

En ce qui concerne le témoignage des tablettes mycéniennes, le dictionnaire y fait appel de plus en plus souvent, et l'on s'en félicitera. Sous αἰχμή, le témoignage de myc. *ai-ka-sa-ma* (= *αἰξμανς) est évoqué avec fermeté et précision. En revanche sous la forme de génitif ἀλείφατος (nom. -αρ ou -α, comme il est justement noté), l'auteur de l'article se contente d'une remarque interrogative : « das Wort auch schon im myken. Pylos bezeugt? ». Même scepticisme pour ἀλεκτρύων dont l'existence dans les tablettes mycéniennes, comme anthroponyme peut passer pour assurée.

Beaucoup des mots homériques présentent des difficultés, et plus d'un des articles de ce fascicule peut donner matière à diverses réflexions. Sous αἰρέω on remarque que, pour l'étude des emplois même, le thème d'aoriste et celui de présent sont franchement séparés, et surtout que l'usage libre des préverbes cause de grandes difficultés. Finalement c'est sous la même rubrique que l'on doit placer ἀπ' ἀπήνης ἥρεον (*Il.* 24, 579), ἀπὸ μὲν σῖτον πολὺν ἥρεον (*Od.* 19, 61), et ἀφαιρεῖται Χρυσηΐδα (*Il.* 1, 182). — L'article αἶσα aurait peut-être gagné à présenter des indications bibliographiques un peu plus riches, soit en ce qui concerne les emplois, soit en ce qui concerne la distinction sensible avec μοῖρα. — Je ne suis pas sûr que ἀκήρατος ait un rapport étymologique direct avec κήρ déesse de la mort (cf. Frisk s. u.). — Je doute plus encore que ἀκοίτης soit issu d'une forme de pluriel signifiant « Lagergenossen » et je pense que c'est une « Rückbildung » de la forme féminine beaucoup plus fréquente ἄκοιτις. — L'adjectif ἄλαστος et ses dérivés présentent, je le sais, d'extrêmes difficultés. Mais la traduction « heftig » ne me donne guère satisfaction. J'incline pour ma part à penser qu'il s'agit bien d'un composé privatif de λανθάνομαι ou λήθομαι. D'autres hypothèses pouvaient être signalées, notamment celles qui cherchent à grouper les mots autour de la notion de mauvais œil (Muller, *Don. nat. Schrijnen* 649 sq., *Mnemos.* 57, 116 et déjà Vürtheim, dans son édition des *Suppl.* d'Eschyle 224 sq.). A propos de l'anthroponyme Ἀλάστωρ, il faudrait dire un mot de l'appellatif ἀλάστωρ qui est difficile. Bref l'article n'indique rien des problèmes qui se posent. — Sous ἀλαωτύς, il aurait mieux valu ne pas écrire comme symbole pour l'i-e. *-tū-*, mais *-tu-* ; sur le plan de l'indo-européen le suffixe est bref. — Sous ἄλής la formule « psilose plutôt que voyelle prothétique α devant digamma » n'est pas claire. — Sous ἀλθέσθαι, il aurait été utile d'observer que dans tous les exemples homériques le mot s'applique à des chairs qui repoussent, à des blessures qui se cicatrisent, ce qui apporte un certain appui à l'étymologie.

Avec ce troisième fascicule le *Lexikon*... n'est pas encore parvenu à la fin du

premier fascicule du dictionnaire étymologique de Frisk. C'est dire que la progression est lente. Mais en progressant cet ouvrage, dont l'importance et l'utilité apparaissent de mieux en mieux, gagne en précision et en unité. Dans ce fascicule figure une collaboration française : quelques articles, peu nombreux, sont signés de moi ; d'autres, en nombre appréciable, de M. Jean Irigoin.

P. Chantraine.

Mattes (Dr Wilhelm), *Odysseus bei den Phäaken. Kritisches zur Homeranalyse.* Würzburg, Konrad Triltsch, 1958 ; 1 vol. in-8°, 172 p. Prix : DM. 6.

Ulysse demeure trois jours dans le palais d'Alcinoos. Les analystes n'ont pas manqué de vouloir réduire la durée de cette escale : le poème primitif n'aurait comporté que la première journée selon P. von der Mühll ou les deux premières journées selon F. Focke ; W. Schadewaldt, de son côté, considère comme « anciens » le premier et le troisième jour. W. Mattes, unitaire convaincu, montre la fragilité de ces hypothèses. Il s'attache d'abord à justifier la troisième journée, pierre angulaire de l'actuelle *Phéacide*. Cette journée, vide et inutile en apparence, est en fait la journée de l'attente ; l'action s'engourdit progressivement jusqu'au coucher du soleil et Ulysse est si absorbé par la pensée du retour que les événements extérieurs n'ont plus de prise sur lui ; c'est pourquoi, par exemple, le poète se dispense volontairement d'indiquer le sujet du nouveau chant de Démodocos. Les vers 18-35 du chant XIII forment un ensemble cohérent dont le point culminant est constitué par la comparaison finale ; les vers 18-28a, souvent dénoncés comme « mauvais » et donc « récents », ne prennent tout leur sens que si on ne les sépare pas de ce qui suit. Une fois admise l'authenticité de cette journée, on est obligé de proche en proche d'attribuer au même poète la totalité de la *Phéacide*. Au cours de la première journée, qui est unanimement tenue pour ancienne, Alcinoos s'engage à rapatrier le naufragé dès le lendemain (VII, 318), ce qui implique déjà que le séjour d'Ulysse en Phéacie durait au moins deux jours dans le poème primitif, malgré P. von der Mühll. Mais le lendemain, un événement imprévu vient bouleverser ces projets : alors que, jusqu'en VIII, 469, tous les personnages parlent et agissent dans la perspective d'un départ imminent de l'étranger, celui-ci révèle soudain qu'il est l'illustre Ulysse (IX, 19). Dès lors, quand arrive l'heure du départ, les Phéaciens éprouvent l'envie d'entendre encore un hôte aussi fameux et se sentent tenus de lui offrir de nouveaux présents. C'est alors que se place l' « intermezzo » du chant XI (v. 333-384) qui fait rebondir l'action et légitime la troisième journée:

L'édifice de la *Phéacide* ne comporte donc pas de fissures ; encore faut-il se demander si le poète n'a pas recouru à des artifices pour introduire des hors-d'œuvre et allonger indûment son récit. Les Jeux du chant VIII pourraient paraître un ornement superflu. W. Mattes montre qu'ils sont en réalité indispensables à l'action. Ulysse fait, grâce à eux, la preuve de son *arété*, et cela dans les conditions les plus difficiles, lorsqu'il est encore un inconnu et qu'il ne peut bénéficier du prestige que lui vaudrait son nom. L'épisode préfigure et prépare la lutte qu'il devra soutenir contre les Prétendants. Bien plus la victoire redonne confiance à Ulysse et le met dans une disposition d'esprit telle qu'il pourra consentir à abandonner son incognito. Cet incognito lui-même pose un plus vaste problème. Quel intérêt Ulysse trouve-t-il à ne pas révéler son identité? N'aurait-il pas gagné à se faire connaître sinon en VII, 208, c'est-à-dire à un moment où la question d'Alcinoos n'est pas conforme aux usages (l'hôte ne doit dire son nom qu'après avoir mangé et Ulysse

sait le rappeler courtoisement au roi dans sa tirade fameuse et si discutée sur le ventre), du moins en VII, 241, en réponse aux demandes d'Arété? N'y a-t-il pas là une habileté un peu trop voyante? W. Mattes ne le pense pas. Si Ulysse garde d'abord l'incognito, ce n'est pas qu'il ne *veuille* pas dire son nom ; il ne *peut* pas le faire, parce qu'il ne sait plus *qui* il est. Le héros d'autrefois n'est plus qu'un pauvre naufragé qui n'a qu'un seul désir, revoir sa patrie et mourir ; dans sa déchéance, il n'ose plus prétendre qu'il soit encore Ulysse. La seconde journée passée chez les Phéaciens va précisément lui permettre de reprendre conscience : c'est le réveil d'Ulysse. Athéné lui redonne sa vigueur passée (VIII, 17-23) ; Démodocos fait revivre ses anciennes prouesses ; les concours enfin lui donnent l'occasion de se prouver à lui-même qu'il n'a pas changé. Réconforté, ressuscité, c'est lui désormais qui réclame à Démodocos le récit de son plus grand exploit, le cheval de Troie : son intention n'est pas de trouver un subterfuge pour révéler son nom : il veut avoir la certitude que ses hauts faits sont connus du monde entier ; dès lors, redevenu pleinement lui-même, il se sent le droit de pleurer à visage découvert et de parler.

Telle est la thèse que soutient W. Mattes. Elle paraît convaincante dans l'ensemble, car elle rend compte de toute la *Phéacide* sans recourir à des hypothèses hasardeuses ni à des considérations esthétiques, souvent subjectives. En bonne méthode, une solution pluraliste ne devrait intervenir qu'en désespoir de cause, lorsque le texte comporte des contradictions ou des incohérences évidentes ; en fait elle est le plus souvent admise au départ, comme une nécessité *a priori* ; et chacun s'ingénie à bâtir des échafaudages compliqués qui s'écroulent les uns après les autres. W. Mattes a eu le mérite de revenir au texte, de chercher à le comprendre au lieu de se poser en censeur. On pourra regretter le ton de polémique qu'il emploie, des redites, une démonstration qui recherche parfois trop la rigueur mathématique (notamment quand il étudie les comparaisons) ; on aurait aimé aussi qu'il prît en considération les faits de langue. Il apporte néanmoins une contribution précieuse aux études odysséennes. Ses conclusions rejoignent d'une façon remarquable celles de l'ouvrage, paru au même moment, de E. Delebecque, *Télémaque et la structure de l'Odyssée*. Examinant le problème de l'unité dans toute son ampleur et avec une méthode très différente, E. Delebecque montre que toutes les parties de l'*Odyssée* sont solidaires et que la chronologie de la *Télémachie* recoupe et confirme celle des aventures d'Ulysse. Ainsi, par un autre biais, se trouvent justifiées les trois journées de la *Phéacide*. Cette rencontre prend la valeur d'un enseignement.

Francis Vian.

Kauer (Dr Sigrid), *Die Geburt der Athena im altgriechischen Epos*. Würzburg, Konrad Triltsch, 1959 ; 1 vol. in-8°, 64 p. Prix : DM. 4,80.

Mlle Sigrid Kauer envisage le problème que pose un fragment « hésiodique » de dix-neuf vers que nous a conservé Galien à la faveur d'une citation de Chrysippe (*Stoic. vet. fragm.*, II, 256 Arnim). Ce fragment raconte le mythe de Métis engloutie par Zeus et la naissance d'Athéna ; il correspond donc aux vers 886-900 et 924-929 de la *Théogonie*. On l'a souvent considéré soit comme une interpolation tardive, soit comme une seconde rédaction du récit hésiodique ; d'autres, après Usener, l'ont attribué à un poème épique qui aurait servi de source à Hésiode, Mlle Kauer procède d'abord avec beaucoup de soin à l'établissement du texte, passablement corrompu, puis à la comparaison avec le passage de la *Théogonie*.

Rejoignant le point de vue de plusieurs savants, notamment P. Mazon (éd. Budé, p. XXVI sq.), elle conclut de cette analyse que les deux textes sont entièrement indépendants. Le fragment aurait été transcrit dans un traité mythographique qui rassemblait différentes versions de la naissance d'Athéna ; c'est là que Chrysippe l'aurait lu, ainsi que les vers de la *Théogonie* qu'il cite auparavant, et, par négligence, il aurait rapporté l'ensemble de ces citations à Hésiode. Le morceau appartiendrait en fait à un ancien poème, peut-être orphique, dont on retrouverait la trace dans la *Bibliothèque* d'Apollodore (I, 13-10), dans l'*Hymne homérique à Apollon* (v. 305-354) et chez Stésichore (fr. 15 et 17 Vürtheim ; *Pap. Oxy.* 2260). La discussion est menée avec clarté et, même si l'on n'adhère pas toujours aux conclusions de l'auteur, notamment dans la dernière partie de l'ouvrage [1], on peut, croyons-nous, tenir maintenant pour acquis que l'attribution du fragment à Hésiode est erronée et qu'Apollodore l'a utilisé dans son récit de la naissance d'Athéna.

Francis VIAN.

Agostino MASARACCHIA, *Solone*. Florence, Nuova Italia, 1958 ; in-8°, 394 p. Prix : 2.600 L.

L'ouvrage se divise en trois parties : la tradition antique relative à Solon (p. 1-78), la vie et l'œuvre politique du législateur (p. 79-200), enfin son œuvre poétique (p. 200-362). L'étude liminaire de la tradition antique se justifie sans peine, puisque l'historien doit avant tout faire la critique des sources dont il dispose : précaution indispensable ici, puisque la figure de Solon s'est peu à peu idéalisée, donc déformée. Depuis G. Grote et E. Meyer, on se demande si c'est à Solon ou à Clisthène qu'on doit attribuer le mérite d'avoir fondé la démocratie athénienne : il est significatif par exemple qu'on ait pu contester l'existence d'un Conseil des Quatre-Cents antérieur à Pisistrate. Les témoins les plus anciens, Hérodote et Thucydide, ne semblent pas avoir attaché grande importance à l'action politique de Solon : le second la passe entièrement sous silence ; le premier est également muet sur ses réformes, alors qu'il s'intéresse au Sage, porte-parole de la doctrine delphique, autour duquel s'était déjà constituée une légende édifiante (sur ces questions, il aurait fallu citer J. Defradas, *Thèmes de la propagande delphique*. Paris, 1954). C'est seulement à la fin du ve siècle, au moment des Quatre-Cents, que l'attention se porte sur Solon, homme politique. Au début du siècle suivant, la propagande modérée fait de lui le promoteur de la πάτριος πολιτεία et bientôt tous les partis invoquent son autorité, chacun, Démosthène comme Eschine, l'interprétant selon ses préférences et les besoins de l'heure. De ces conceptions intéressées, nous avons l'écho dans la *Constitution d'Athènes*, où Aristote utilise concurremment des sources démocratiques, modérées (notamment l'*Atthis* d'Androtion) et oligarchiques. La période hellénistique enfin voit fleurir la littérature biographique, gourmande d'anecdotes plus ou moins authentiques et habile à découvrir des contrastes et des affinités entre les « grands hommes », par exemple entre Solon et Pisistrate (sur Plutarque, voir aussi M.-L. Paladini, *R. É. G.*, 69, 1956, p. 377-411). L'auteur conclut de cet examen qu'on doit manifester la plus grande prudence vis-à-vis de nos sources, car même les plus dignes de foi sont entachées de partialité : elles ont exagéré le rôle politique de Solon, alors que les premiers historiens ne le jugeaient nullement déterminant. Nous hésiterions pour notre part

1. Nous discutons plus en détail les conclusions de Mlle Kauer en rendant compte de son ouvrage dans la *Revue des Études anciennes*.

à tirer de telles conclusions du silence d'Hérodote et de Thucydide : après tout, leur objet n'était pas de parler de Solon. Quant aux modérés du IVe siècle, s'ils n'ont pas été désintéressés, ils se sont du moins appuyés sur des documents sûrs et les fragments de Solon, que nous leur devons pour une bonne part, montrent qu'ils méritent notre confiance. Il ne semble d'ailleurs pas que l'auteur ait tiré pleinement parti de ces fragments pour comprendre l'œuvre politique de Solon.

D'après lui, Solon n'est pas le créateur de la démocratie, le προστάτης δήμου qu'on imaginera plus tard. Il a été porté au pouvoir par les aristocrates, les seuls à disposer alors de l'initiative politique ; et il a fait une politique conservatrice, réactionnaire même. Il tente de prolonger la survie de l'économie agraire ébranlée par la diffusion de la monnaie et la formation de nouvelles classes ; il s'oppose au partage des terres et la *seisachthie* n'est qu'un palliatif destiné à rétablir une situation juridique qui avait été violée de fait. L'institution de la *boulé* tendrait seulement à canaliser, à freiner les aspirations populaires ; quant à l'assemblée, il serait faux de prétendre que Solon en eût élargi les bases légales : les thètes en faisaient partie en droit avant Solon ; ils y vinrent seulement plus nombreux après l'abolition des dettes. Sur ce dernier point déjà, la thèse de M. Masaracchia paraît fragile : le μετέδωκε μόνον dont use Aristote (*Ath. Pol.*, 7, 3) implique une innovation, prudente certes, mais indiscutable, et attestée par Solon lui-même (cf. ci-dessous, sur le fr. 5) ; en outre, l'abaissement du cens, consécutif à la dévaluation monétaire, accentue le caractère démocratique de la réforme. D'une manière plus générale, il ressort des poésies de Solon que la lutte politique n'opposait pas deux classes de possédants, la vieille aristocratie terrienne et les nouveaux riches, mais une classe dirigeante (fr. 3, v. 7 ἡγέμονες δήμου), avide et corrompue, et le peuple, pauvre et accablé de dettes. Solon insiste volontiers sur cette opposition (fr. 5, 10, 25), sur cette lutte qui compromet la cohésion de l'état (fr. 24, v. 1) et conduit à la guerre civile entre riches et pauvres (fr. 3, v. 19-25). Pareil à ces nobles à l'esprit ouvert qui furent souvent à l'origine des révolutions, avant d'être dépassés par elles, Solon accorde sa sympathie aux opprimés (fr. 24), tout en leur refusant ce qu'il juge illégitime ; cette attitude politique implique des compromis, donc des concessions démocratiques : cf. au fr. 5 ἔδωκα... γέρας[1], ἐπορεξάμενος, λίαν ἀνεθείς où le préverbe et l'adverbe ont toute leur valeur. Ne dit-il pas au surplus qu'il était le seul à pouvoir « contenir » le peuple (fr. 24, v. 24 ; 25, v. 6) et qu'il aurait pu devenir un tyran (fr. 23)?

Il est juste d'ajouter que, si l'on peut discuter le bien-fondé de la thèse, c'est-à-dire l'interprétation des faits, ceux-ci sont établis avec prudence et bon sens ; l'exposé sur les réformes de Solon est solide, bien informé en général, et refuse de céder à l'attrait de certaines théories audacieuses, comme celles qui furent avancées naguère par Ch. Hignett (*Hist. of Ath. Const.* Oxford, 1952). L'étude et la traduction des fragments (le texte n'est pas reproduit) seront aussi utiles. L'auteur analyse le texte avec rigueur et donne un commentaire pertinent : on le trouvera peut-être sévère pour la poésie de Solon et trop enclin à sous-estimer ce qu'elle apporte de neuf dans le développement de la pensée hellénique ; mais cette attitude est conforme à celle qu'il a prise en face de l'œuvre politique de Solon. Nous

1. Γέρας est le privilège matériel (ici, les droits politiques) qui confère une considération morale (τιμή) à celui qui le possède ; cf. Hés., *Théog.* 73 s., 112, 393-396, 426 s. ; M. Masaracchia traduit au contraire γέρας par « dignità » et τιμή par « consistenza sociale » ; il réduit ainsi considérablement la portée du v. 1.

notons ci-dessous quelques discussions critiques qui intéressent l'établissement du texte.

Notes de lecture. — P. 79 : le Néléide Codros n'est pas un Erechthéide. — P. 85 s. : afin d'établir que Solon n'a pas participé à la fondation de Soloi, l'auteur comprend ainsi les vers 5-6 du fr. 7 : « puisse la déesse (*t'*) accorder grâce et gloire pour cette fondation, et à moi le retour dans notre patrie » ; cette interprétation ne me satisfait pas : l'emploi de καί notamment n'autorise pas à introduire une opposition entre les deux parties de la phrase. — P. 98, n. 14 : lire « p. 585 » au lieu de « p. 618 ». — P. 212 : au fr. 1, v. 11, l'auteur propose φιμῶσιν. — P. 220 : fr. 1, v. 29 : il adopte εἰ au lieu de οἵ ; aux vers 33-34, il met un point en haut après νοεῦμεν, et admet comme Diehl εὖ δεινήν. — P. 238 : les vers 65-70 du fr. 1 passent chez Théognis (v. 585 ss.) avec des variantes qui leur ôteraient toute signification : je ne le pense pas (cf. la traduction de J. Carrière) ; la rédaction théognidéenne moralise la pensée du passage ; le vers 74 (= Théognis, v. 230) a été aussi pieusement corrigé. — P. 254 : fr. 3, v. 6 : en faveur de la correction ῥήμασι. — P. 258 : fr. 3, v. 13 : ἐφ' ἁρπαγῇ, n'a pas une valeur adverbiale (« rapinando »), mais finale (« pour s'en emparer »). — Le fr. 3, v. 15, est traduit p. 259 « connaît l'avenir et le présent », puis p. 270 « connaît aussi bien l'avenir que le passé » ; le sens est certainement « connaît le présent comme le passé », l'avenir n'étant visé qu'au vers suivant. — P. 266, 271 s. : l'auteur est sévère pour la valeur poétique du fr. 3 ; il aurait pu noter la belle image des vers 26-29 : le mal qui, après l'état, menace chaque citoyen, est pareil à l'ennemi qui prend d'assaut une ville, puis pourchasse les fugitifs jusqu'au fond de leurs chambres ; c'est une claire allusion à la prise de Troie et à Ménélas tirant Hélène de sa chambre conjugale. — P. 284, 286 : fr. 3, v. 5 : « mi sono levato cingendo sia gli uni che gli altri di un saldo scudo » ; malgré une difficulté grammaticale, je préfère retrouver l'image du guerrier qui se couvre de son bouclier pour faire face de toutes parts (cf. fr. 24, v. 27 ; 25, v. 8-9) : « me couvrant de mon bouclier, je me suis opposé (ἔστην = ἀντέστην) aux deux partis », ou « j'ai pris place entre les deux partis » (avec un datif-locatif?). — P. 291 : fr. 8, v. 7 : en faveur de εἰς ἔπος αἰόλον. — P. 293 : fr. 8, v. 2 : μοῖρα n'équivaut pas à αἰτία : le sens est : « n'imputez pas aux dieux ce destin de misères ». — P. 297, l. 15 : supprimer οὐ. — P. 298 : fr. 10, v. 5 : conjecture de l'auteur ἐξαρθένθ'. — P. 308 : fr. 13 : d'après l'épithète, κύνες est masculin et non féminin. — P. 310 : fr. 14, v. 6 : γίγνεται ne saurait être morphologiquement un subjonctif à voyelle brève ; ἴομεν et παραμείψεται qui sont invoqués sont au contraire réguliers. — P. 326 : fr. 19, v. 2 : « à sept ans » ; plutôt « en sept ans ». — P. 339 : fr. 23, v. 5 : l'auteur défend avec de bons arguments la leçon ἤθελεν ; on comprendra : « (si Solon n'avait manqué d'intelligence et de décision), il aurait voulu... ». — P. 350 : le sanctuaire des Semnai ne se trouve pas près du côté nord du Parthénon, mais sur les flancs de l'Aréopage. — P. 356 : fr. 25, v. 7 : arguments en faveur de πῦαρ.

Francis Vian.

E. Thummer, *Die Religiosität Pindars* (Commentationes Ænipontanae XIII). Innsbruck, Wagner, 1957 ; in-8°, 138 p.

Ce mémoire clair et bien composé repose sur une étude critique approfondie des nombreux travaux qui portent sur ce sujet. Il montre les faiblesses de certaines analyses anciennes comme celle de Kolf qui soutenait que Pindare s'est efforcé de purifier les mythes au bénéfice de la conception que l'on doit se faire

des dieux, ou celle de Nestle qui rapproche Pindare d'Hésiode et lui attribue une religion pessimiste. On lui sent plus de sympathie à l'égard de l'attitude de H. Fraenkel qui souligne l'importance de ce que l'on appelle improprement des « personnifications », ou du doute exprimé par M. P. Nilsson quant à la profondeur de la « piété » de Pindare, qui doit souvent être déterminée par des mobiles d'opportunité politique. L'auteur remarque quelque part que la personnalité même qui a commandé une œuvre à Pindare a dû exercer une influence indirecte sur sa manière de traiter les problèmes religieux. En ce qui concerne M. Thummer lui-même, il indique que la religion de Pindare est une religion de la noblesse qui dans une période où elle sent sa situation incertaine cherche à s'appuyer sur des traditions religieuses et mythiques qui pourraient lui apporter quelque sécurité. Bien des problèmes se trouvent examinés au passage : par exemple (cf. notamment la note de correction p. 134), l'auteur répugne à attribuer à la mystique orphique ou pythagoricienne une influence véritable sur la pensée de Pindare. Un des mérites de cet ouvrage est aussi, même si l'on ne donne pas toujours raison à l'auteur, de discuter franchement le sens de nombreux passages difficiles. Ainsi, p. 121-122, on trouve une traduction intégrale de la *Seconde Olympique*. En ce qui concerne μέριμναν ἀγροτέραν au vers 60, M. Thummer renonce à toute interprétation et écrit : « Wir übersetzen... ἀγρότερος mit *mächtig*, *wild*, *heftig*, *unbändig* und lassen bei der Unzulänglichkeit der Übersetzung die crux bestehen. »

Dans l'utile *Anzeiger für die Altertumswissenshaft* (11, 1958, p. 65-88), M. Thummer publie un *Forschungsbericht* portant sur les années 1945-1957. On y trouve l'appréciation de tous les ouvrages récents, les éditions de Turyn et Snell, les livres de J. Irigoin, de Mlle Duchemin, etc... Mais on lui sera surtout reconnaissant d'avoir donné le contenu d'articles de détail qui auraient pu passer inaperçus.

P. Chantraine.

Antonio Maddalena, *Sofocle* (La Filosofia nella letteratura, IX). Turin, Edizioni di « Filosofia » ; in-4°, VI-420 p. Prix : 3.000 lires.

Conformément au programme inclus dans le titre de la collection, A. Maddalena, qui a déjà donné dans la même série un ouvrage sur Eschyle en 1951, s'attache essentiellement à dégager la « philosophie » de l'œuvre de Sophocle. Il écarte de son propos tout ce qui concerne la vie du poète, la chronologie de ses pièces, l'utilisation et l'adaptation des légendes ; il n'aborde pas non plus — directement du moins — les problèmes de technique théâtrale. Selon une formule qui paraît désormais traditionnelle pour Sophocle et qui ne laisse pas de devenir quelque peu monotone, il donne une analyse minutieuse, pièce par pièce, en suivant l'ordre chronologique (*Aj.* ; *Ant.* ; *Trach.* ; *Œd. R.* ; *El.* ; *Phil.* ; *Œd. Col.*), à cette réserve près qu'*Œdipe Roi* est groupé avec *Œdipe à Colone*. Chaque pièce fait l'objet d'un abondant commentaire et l'auteur prend le soin d'indiquer dans les notes (rejetées malheureusement à la fin des chapitres) les accords et les divergences avec les études antérieures. Il n'y a pas de synthèse finale ; on le regrettera : l'ouvrage y eût gagné certainement en clarté et en unité.

Certains, comme W. Vollgraff et C. Whitman, ont récemment mis en doute la piété de Sophocle : ses dieux, lointains, généralement absents du drame, paraissent vivre par delà le bien et le mal dans un bonheur égoïste. A. Maddalena ne le pense pas. Les dieux de Sophocle sont souverainement justes comme ceux d'Eschyle et font preuve en outre d'une plus grande bienveillance ; d'autre part, alors

que les dieux appartiennent chez Eschyle à un univers encore en devenir, ils possèdent chez lui, depuis toujours, la perfection et la félicité. Ajax, qui a jadis péché par *hybris* et qui va jusqu'à mettre en doute la justice divine, est châtié ; mais son châtiment est aussi promesse de rachat : Ajax sera pardonné et deviendra un héros. D'une manière analogue, Philoctète, marqué par une souillure rituelle et longtemps aveuglé par l'orgueil, est enfin sanctifié par son long tourment et promu à la gloire par Héraclès, porte-parole des dieux. Antigone, elle, est innocente ; mais elle appartient à une race maudite et c'est à cause de cette tache originelle que les dieux lui ont réservé, malgré sa piété, une destinée à la fois terrible et rédemptrice. Si, dans ces tragédies, la justice divine inflige un châtiment, elle se montre sous une lumière plus pure dans d'autres drames. L'affreuse agonie qui est le lot d'Héraclès dans les *Trachiniennes*, n'est pas destinée à racheter une faute, mais seulement à le débarrasser de ses attaches charnelles et à lui permettre d'accéder à l'immortalité. Il en va de même dans les *Œdipes* : dans l'*Œdipe Roi*, « la douleur mystérieuse apparaît comme la preuve d'une piété magnanime et un pressentiment de sa gloire » ; dans l'*Œdipe à Colone*, la douleur même s'évanouit et le héros attend dans la sérénité la récompense due à sa piété et à ses épreuves passées.

Sophocle croit sincèrement à la justice des dieux et le proclame souvent dans ses pièces : à cet égard, je partage pleinement le point de vue d'A. Maddalena. C'est même cette conviction profonde qui conduit le poète à accorder une place importante à la notion d'ἁμαρτία. Il aurait fallu insister peut-être davantage sur ce point. On a beaucoup discuté sur *Antigone* : il ne semble pas que la mort de l'héroïne soit « justifiée » uniquement par la malédiction qui pèse sur les Labdacides : ce thème, tout à la fois traditionnel et eschyléen, demeure au second plan. La pièce est bâtie sur un chassé-croisé de deux *hybris* : d'une part, la démesure d'Antigone, que réprouve le chœur, mais qui se révélera être en fin de compte la manifestation d'une sagesse supérieure ; celle de Créon d'autre part, d'abord à peine perceptible, mais qui le dressera ensuite contre la cité dont Hémon se fait l'interprète et contre les dieux incarnés par Tirésias. Cette dualité se retrouve dans les parties lyriques, où des expressions volontairement ambiguës paraissent condamner la fille d'Œdipe (ce qui correspond à l'opinion du chœur parlant en tant que *dramatis persona*), alors qu'elles visent en fait Créon. A. Maddalena estime au contraire que le chœur prend le parti d'Antigone ; mais il est difficile de rendre compte alors du mouvement du *commos* des vers 806 ss. (notamment 839 οἴμοι γελῶμαι et 853 ss.) ; cf. aussi 471 s., 929 s. et les derniers vers des deux premiers *stasima*. A plus forte raison, Héraclès et Œdipe sont les victimes de leur ἁμαρτία. L'un a violé les lois de l'hospitalité (*Trach.*, 248-290) et s'est attiré une punition de Zeus qui est à l'origine même du drame. L'autre, d'abord irréprochable, malgré les souillures qu'il a contractées à son insu, se laisse peu à peu entraîner hors de la voie droite : *Até* s'empare de lui et il est significatif que le chœur, après avoir proclamé son loyalisme, se met à douter après l'altercation avec Tirésias, puis franchement condamne l'impiété d'Œdipe et de Jocaste (v. 863 ss., où je ne peux suivre l'interprétation d'A. Maddalena). Il ne semble pas exact de dire que, dans ces deux tragédies, la douleur n'a été envoyée à l'homme par les dieux que pour le purifier de son humanité. Dans le cas d'Œdipe en particulier, il peut être commode d'étudier conjointement la « dilogie » des *Œdipes* ; mais on risque de commettre une erreur de perspective en laissant croire que l'*Œdipe à Colone* prolonge l'*Œdipe Roi* comme s'enchaînent les tragédies dans une trilogie eschyléenne.

Le vrai problème n'est d'ailleurs pas là à mon sens. Le thème de la justice des

dieux se trouve-t-il au centre du théâtre de Sophocle? Je ne le pense pas : les dieux sont loin et leurs voies impénétrables. Les *Trachiniennes* sont instructives à cet égard. Je suis persuadé comme A. Maddalena que Sophocle sous-entend l'apothéose d'Héraclès : le dernier vers le prouve et le mouvement d'ensemble de l'*exodos* qui annonce l'*Œdipe à Colone*. Mais, de même que les Thébains du chœur sont incapables de comprendre Antigone, de même Hyllos est contraint d'avouer son impuissance à comprendre les décrets du destin. Pareillement, selon une jolie remarque d'André Bonnard (*Suisse contemp.*, 1943, p. 1021 ss.), Œdipe se crève les yeux parce qu'il n'a pas su voir clair dans les desseins de la providence : par son geste, il reconnaît son aveuglement et montre qu'il se soumet à la volonté divine. Dès lors, en face d'une providence qui transcende l'homme, Sophocle, tout en gardant sa foi intacte, se détourne du problème religieux pour s'intéresser à l'homme et à sa souffrance. L'ἁμαρτία qui a déclenché le mécanisme du châtiment est reléguée à l'arrière-plan : on sait avec quelle habileté la faute d'Ajax n'est révélée que progressivement et de telle sorte que cette révélation ne détourne pas de lui la pitié du spectateur. Ailleurs la faute est hors de proportion avec les souffrances du héros (Héraclès, Philoctète, Œdipe), non que Sophocle veuille accuser les dieux d'iniquité, mais seulement parce que pour lui les πάθη du héros constituent l'essentiel du drame.

C'est le propre des grands génies, et spécialement de Sophocle, d'apporter à chacun une réponse différente aux problèmes qui l'intéressent. Par delà l'exacte exégèse philologique, il y a place pour une vue intuitive de l'œuvre qui varie avec chaque lecteur. L'interprétation d'A. Maddalena, qui repose sur une étude attentive du texte, mérite qu'on la lise : on y trouvera matière à réflexion, même si l'on est tenté d'y apporter parfois certains aménagements.

Francis Vian.

Ignacio Errandonea, D. J., *Sofocles, Investigaciones sobre la estructura dramatica de sus siete tragedias y sobre la personalidad de sus coros*. Madrid, Escelicer, 1958 ; in-8°, 405 p.

Le livre du R. P. Errandonea, qui constitue en fait une étude complète sur Sophocle, réunit essentiellement une série d'articles publiés antérieurement et plus ou moins remaniés. La seule étude qui soit générale est la dernière, qui porte sur le chœur, considéré, chez Sophocle, comme un personnage ayant sa personnalité et son rôle dans l'action. Les autres portent chacune sur une des sept pièces conservées. L'auteur y traite des problèmes d'interprétation et de composition les plus importants. Dans *Œdipe Roi*, il s'attache surtout au deuxième stasimon (qui, selon lui, s'applique aux fautes de Laios). Dans *Œdipe à Colone*, il montre l'importance du chœur et son rôle pour donner une unité à la pièce. Dans *Antigone*, il étudie le problème de la double expédition d'Antigone (la première se placerait avant le jour et avant le prologue), puis le quatrième stasimon (qui serait une prédiction menaçant Créon) et enfin le monologue de la mort. Dans *Électre*, il s'intéresse surtout au caractère de la protagoniste. Enfin les plus neuves, les plus audacieuses, et sans doute aussi les plus contestables, sont les trois dernières études de pièces séparées. Avec ingéniosité, le R. P. Errandonea s'attache à expliquer les difficultés de la composition et les apparentes contradictions par l'hypothèse de mensonges délibérés. Dans les *Trachiniennes*, une Déjanire plus conforme à la tradition tuerait volontairement Héraclès. Dans *Philoctète*, Ulysse mènerait toute l'action, apparaissant en personne sous les traits du marchand et même

d'Héraclès ! Et, dans *Ajax*, le discours du messager faisant allusion aux fameuses fautes d'Ajax serait également une duperie, sans doute imputable à la même initiative. — Comme on le voit, le R. P. Errandonea ne craint pas de s'aventurer. Certaines de ses interprétations méritent plus que de l'attention (et le livre s'achève, de façon assez inaccoutumée, sur quelques témoignages de savants de divers pays cités précisément pour en faire foi). Avouons que d'autres — telles que ces dernières — nous paraissent difficilement compatibles avec les conditions d'un spectacle, où le public peut fort bien ne pas saisir toutes les intentions, mais doit au moins être sûr des faits. S'il importe à tout prix de reconnaître, chez Sophocle, l'ironie, le goût des significations cachées, et l'existence de degrés divers dans la vérité, c'est une pente sur laquelle il peut être dangereux de se laisser entraîner trop loin ; et telle est bien l'inquiétude que nous laisse certaines des études contenues dans ce livre.

J. de Romilly.

Sofocle, *I Braccatori*, Introduzione, testo critico, traduzione et commento, a cura di Domenico Ferrante. Napoli, Casa editrice Armanni, 1958 ; in-8°, 101 p.

Cette édition des *Ichneutai* (Masqueray avait traduit les *Limiers*), drame satyrique de Sophocle dont un papyrus (P. Oxy. IX, 1174) publié par Hunt en 1912 nous a livré plus de 400 vers, lacunaires il est vrai, témoigne d'un zèle qui rendra service. L'auteur s'y était préparé par deux mémoires parus dans *Gion. it. de Filologia* (1950) et dans *Dionyso* (1950). L'introduction traite de deux problèmes, d'abord celui des rapports à établir entre les *Limiers* et l'*Hymne à Hermès* d'une part, le *Cyclope* d'Euripide d'autre part ; ensuite celui de la date des *Limiers*, en se fondant presque uniquement sur la répartition d'un vers entre deux personnages, qui y est particulièrement rare (mais elle est rare aussi dans les autres pièces de Sophocle) : il pense avec Wilamowitz que l'œuvre se situe près d'*Antigone* et d'*Ajax*.

Les *Limiers* souffrent de la misère de beaucoup de textes papyrologiques. Si l'éditeur veut donner un texte entièrement lisible il doit remédier aux mutilations par des conjectures plus qu'incertaines. M. Ferrante (à la différence de Masqueray) n'a pas hésité à proposer 445 vers qui se tiennent d'un bout à l'autre, alors que certains vers manquent entièrement et que d'autres ne présentent que quelques lettres dans le papyrus. Il ne faut pas faire grief à l'éditeur de ce procédé, mais il faut être averti du caractère entièrement hypothétique de certains passages. Dans ces conditions, l'apparat critique et le commentaire présentent une grande importance : M. Ferrante s'y montre généralement bien informé. — Bien des remarques pourraient être proposées dans le détail : 15 δυσπευθίᾳ conjecture de Murray est un *hapax* ; — 92 χρῆσται n'est pas proprement donné par le pap. comme le ferait croire le texte, mais c'est une correction vraisemblable de Vollgraff ; — 176-178, entre bien des exemples montrent l'incertitude de nos éditeurs : M. Ferrante avec Walker introduit ἑρπηστάς, ce qui lui permet de voir dans δρακίς et γράπις des noms de serpents : l'interprétation est possible, mais celle de Masqueray est toute différente ; au vers 178 οὐρίας est compris comme un génitif absolu « quand le vent est favorable ».

Au début de sa préface M. Ferrante indique qu'il a introduit des conjectures personnelles aux vers 3, 104, 263, 264, 311, 336, 389. Elles restent nécessairement

hypothétiques : je signale le vers 389 πλείους δέ γ' ἤδη νῦν [στίβους βοῶν ἔχω]. Mais beaucoup de compléments restent, il faut l'avouer, assez en l'air.

P. CHANTRAINE.

K. DIENELT, *Die Friedenspolitik des Perikles.* Vienne-Wiesbaden, Rudolf M. Rohrer Verlag, 1958 ; 1 vol. in-8°, 175 p.

Un nouveau Périclès est né. Vivra-t-il? J'en doute, car ce livre, malgré l'intérêt réellement très vif que j'ai pris à le lire (cet intérêt qu'on éprouve lorsque l'esprit critique est constamment mis au défi), m'apparaît, de bout en bout, spécieux : la pensée est brillante, originale et sincère, mais la saine méthode y laisse des plumes...

La thèse est la suivante : le milieu du ve siècle voit le retournement de la pensée de Périclès et de la politique qu'il inspire. Son but est désormais l'établissement d'une paix stable et juridiquement charpentée, destinée à assurer la prospérité et l'épanouissement culturel d'Athènes, au sein de sa confédération. Trois actes pacifiques se succèdent : la paix de Callias, le projet de Congrès panhellénique, la paix de trente ans. Pour les deux traités, il est incontestable qu'ils devaient assurer la paix sur toute la périphérie de la Confédération ; incontestable aussi que la clause d'arbitrage de la paix de trente ans représente un progrès dans la pratique diplomatique grecque. Mais aucune source n'attribue ces traités nommément à Périclès et nous ignorons quelle part joua son influence dans leur conclusion : Dienelt les lui attribue néanmoins sans discussion. Pour le projet de congrès, je pense aussi qu'il est historique. Était-il sincère? Dienelt n'en doute bien entendu point. Je serais plus hésitant. Le projet ayant échoué, Périclès aurait restreint ses vues (police des mers, coopération internationale, etc.) à la Confédération, qui est remise sur pied également pour se prémunir contre tout risque de contre-offensive perse — en tout cas pas dans une perspective impérialiste (cf. *infra*). Paix durable, donc, sur toute la ligne. Dès lors surgit le gros problème : quelle fut la responsabilité de Périclès dans le déclenchement de la guerre du Péloponnèse? La réponse est nette : Périclès n'a pas voulu la guerre et eût souhaité l'éviter (je le crois aussi), mais il ne pouvait l'éviter à n'importe quel prix, et l'accepta à son corps défendant le jour où Corinthe intervint à Potidée, c'est-à-dire dans les affaires fédérales égéennes. Mais son but de guerre, c'est le maintien, ou le rétablissement de *sa* paix. On discutera toujours des origines de la guerre du Péloponnèse : contentons-nous d'examiner la thèse de Dienelt. Je lui concéderai que l'affaire de Corcyre ne se situe pas dans une grandiose perspective d'impérialisme occidental. Qu'il n'y eût aucun motif de friction avec Corinthe, comme on nous l'affirme, est une autre affaire : en renonçant à ses points d'appui sur le golfe, Athènes n'avait pas renoncé à toute activité en Occident : on pourrait penser à Thourioi (affaire dont Dienelt ignore la réelle complexité : cf. Wade-Gery, *J. H. S.* LII (1932), p. 205 sqq.), au commerce athénien en Italie (cf. Vallet, *M. É. F. R.* LXII (1950), p. 33 sqq., que Dienelt n'a pas lu), aux alliances siciliennes (Dienelt ne connaît pas le livre, d'ailleurs contestable, de Wentker, *Sizilien und Athen*), etc. Point d'impérialisme occidental, certes, mais une présence irritante pour les Corinthiens. Dienelt attribue au génie de Périclès l'extrême prudence athénienne dans l'affaire de Corcyre : un traité défensif, une toute petite escadre munie de consignes sévères et commandée, pour ne pas effaroucher les Péloponnésiens, par le fils de Cimon. Prudence? Je dirais plutôt incertitude : qu'on relise plutôt Thucydide I, 44-45, qui ne paraît pas prouver que Périclès (dont le nom n'est pas mentionné !) dirigeât alors d'une main ferme la politique athénienne : si l'Ecclésia émit successivement

deux votes contradictoires, Périclès fut battu l'une des deux fois, et la décision finale, qui a tout d'un compromis, d'une demi-mesure, ne peut pas représenter sa politique à l'état pur. La décision de soutenir Corcyre gêne d'ailleurs Dienelt (qui l'attribue à Périclès, car il lui attribue tout), et il la justifie de façon extrêmement embarrassée (p. 68 sq.). — Passons à Potidée : que l'intervention corinthienne en Chalcidique témoignât d'une volonté de rupture et qu'elle ait été ressentie à Athènes comme une intolérable immixtion dans les affaires intérieures de la Confédération, c'est certain. Qu'elle ait été provoquée par les mesures brutales et maladroites des Athéniens à l'égard des Potidéates, Dienelt l'ignore. — Avec le décret mégarien, il est bien obligé de reconnaître que Périclès prend ses responsabilités — mais il s'agit pour lui d'un « tournant » : la paix, certes, mais pas au prix du sacrifice de l'intangibilité de l'hégémonie égéenne. Soit. Mais, si tournant il y a, ne faudrait-il pas le placer dès Potidée? voire dès Corcyre? Et d'ailleurs, y a-t-il tournant? Uniquement si l'on accepte les conclusions antérieures de Dienelt, et notamment que la paix de trente ans est l'œuvre de Périclès et la clé de voûte de toute sa politique, ce qu'on ne peut admettre que sous bénéfice d'inventaire. La suite importe peu. Mais il m'apparaît inacceptable de mettre constamment sous l'étiquette péricléenne tout ce qui, dans la politique athénienne de 450 à 431, va ou semble aller dans le sens de cette thèse pacifiste. Dienelt raisonne comme si Périclès avait alors dirigé sans partage les destinées d'Athènes, ce qui ne fut certes pas le cas, malgré Plutarque, *Pér.* 11. Il est trop simple d'ignorer l'opposition : du fils de Mélésias et de son ostracisme il n'est pas question dans ce livre, qui nous restitue de l'Athènes du temps une figure exclusivement et arbitrairement péricléenne. La politique pacifiste de Périclès ne me paraît donc pas prouvée : je ne dis pas, à l'inverse, que Périclès fut un belliciste à tous crins, cherchant la grande explication avec Sparte. Je sais combien il faut être prudent à l'égard des conceptions thucydidéennes, mais il est absurde d'être un Anti-Thucydide aussi exclusif que Dienelt. J'avouerai modestement que je discerne mal ce que fut la politique extérieure *de Périclès* : ce que je discerne (plus ou moins bien), c'est une politique *athénienne*, résultante de composantes dont la pensée péricléenne ne fut que l'une, parmi d'autres.

Admettons néanmoins qu'en effet la pensée ultime de Périclès ait été d'assurer la paix à l'extérieur, même si la politique athénienne n'a pas répondu exactement à cette pensée. Cette paix est destinée à favoriser le libre essor de la cité athénienne appuyée sur la Confédération : ici se pose le problème des relations Athènes-alliés. C'est-à-dire le problème de l'impérialisme athénien. Pour Dienelt, il ne saurait être question d'un tel impérialisme à l'époque de Périclès. Mais je dois dire qu'il simplifie singulièrement sa tâche en donnant de l'impérialisme une définition inapplicable ici : celle de l'impérialisme romain — et même une définition plus absolue, celle d'un impérialisme indéfiniment expansionniste et conquérant, peu scrupuleux sur le choix des moyens, ignorant l'existence d'États égaux, etc. Ceci dit, Dienelt montre que Périclès n'a pas été impérialiste : ce n'est ni honnête ni sérieux. La formule d' « impérialisme athénien » est entrée dans notre langage, et le tout est (comme pour tout terme conventionnel) de s'entendre sur son sens. Et ce que nous pouvons et devons entendre par là, à l'époque considérée, ce n'est certes pas une volonté d'expansionnisme conquérant, mais la mise au service d'Athènes, bon gré, mal gré, de ses alliés : Dienelt lui-même ne peut pas refuser de constater cette évidence. Mais, pour lui, la structure de la Confédération péricléenne serait en quelque sorte la projection extérieure de la cité athénienne péricléenne, qu'il définit comme un État « humanitaire-pacifiste », comme un *kosmos* spirituel (le parallèle entre la pensée politique supposée de Périclès et la pensée

métaphysique d'Anaxagore (p. 98 sqq.) est intéressant, mais forcé). C'est là une affirmation que Dienelt n'a pas cherché à contrôler sérieusement. Car il est fort discret sur ce que fut le style de la Confédération ressuscitée après 448, et de sa résurrection même. Il y a des documents qu'on eût aimé voir citer et discuter : Dienelt les ignore, ou les néglige.

Il n'est certes pas aisé de se représenter l'atmosphère qui régnait dans le monde égéen de ces années. On ne saurait douter que les alliés d'Athènes profitèrent largement de son hégémonie. Mais était-ce de bon gré ou à leur corps défendant? Pour tenter d'y voir clair, il faudrait l'analyse serrée d'une documentaiion extrêmement dispersée, à laquelle il n'est pas procédé ici. Dans les cités alliées, en fait, l'opinion semble avoir été profondément divisée, les éléments populaires ayant sans doute été favorables à la tutelle athénienne, qui rencontrait l'hostilité des éléments oligarchiques (cf., p. ex., de Sainte-Croix, *Hist.* III (1954), p. 1 sqq., que Dienelt ignore). Si les sources littéraires donnent une image plutôt défavorable de l'atmosphère dominante, c'est que nous avons toujours à faire à des écrivains d'esprit conservateur : Ps.-Xénophon, Aristophane, Thucydide — le premier étant peut-être celui qui nous fournit les éléments les plus appréciables d'un jugement nuancé. Or, que l'hégémonie athénienne ait été ressentie comme une tyrannie par une minorité seulement des alliés (à supposer qu'il ne s'agît que d'une minorité) suffît-il à permettre de dénier le caractère tyrannique de cette hégémonie? Et puis, il y a les révoltes et leurs répressions, sur lesquelles Dienelt glisse pudiquement : il dira sans doute que, la politique péricléenne étant ce qu'elle était, et conçue pour le plus grand bien de la Grèce, il convenait de s'opposer, fût-ce par la violence, à tout ce qui se mettait en travers. On pourrait répondre qu'il n'est pire tyrannie que de prétendre faire marcher des gens au nom d'un idéal qui n'est pas le leur. Dienelt néglige donc résolument le côté brutal de l'hégémonie athénienne : point d'empire, point d'*arkhè*, affirme-t-il. Il est toutefois bien obligé de reconnaître qu'il n'y a plus davantage de structure proprement fédérale. Hégémonie, donc — c'est le seul terme dont il admette la légitimité — à laquelle il s'efforce de restituer une allure juridique : mais insister sur les *symbolai*, qui répondaient à une nécessité pratique, et réduire délibérément tout le côté contraignant de l'hégémonie athénienne, c'est, on l'admettra, fausser quelque peu les perspectives.

En définitive, dans le cadre d'une paix extérieure soigneusement organisée et préservée, c'est sur le côté « école de la Grèce » de la politique péricléenne qu'insiste surtout Dienelt : scolarité terriblement obligatoire, pourrait-on dire — et point du tout gratuite...

Si Dienelt a justement marqué que la politique athénienne de l'époque péricléenne diffère profondément de la politique d'un Thémistocle ou d'un Cimon, d'une part, d'un Cléon ou d'un Alcibiade, de l'autre (mais ce n'est point une découverte), je ne crois cependant pas qu'il ait arraché son secret ultime à la pensée de Périclès. Sans être par principe attaché à nombre de conceptions courantes contre lesquelles il s'inscrit en faux, il ne me semble pas qu'il ait apporté des preuves décisives de leur fausseté ni de la justesse des siennes. J'ai eu l'occasion de souligner son dédain d'une saine méthode historique, et, en abordant la conclusion du livre, il me semble découvrir qu'il est tout entier bâti sur une pétition de principe : en attribuant plus ou moins gratuitement à Périclès tels actes politiques que nos sources ne lui attribuent pas formellement, Dienelt a reconstruit une politique péricléenne qui pouvait passer pour une belle hypothèse, et dont il a fait une thèse. Puis, au bout de son travail, il déclare qu'en présence de cette œuvre admirable il serait absurde de nier qu'elle procède d'un programme idéal : c'est

ériger en conclusion l'hypothèse de départ, qui reste hypothèse, puisque elle n'a reçu qu'une apparence fallacieuse de démonstration. Dienelt a, d'un bout à l'autre de son livre, interprété les textes dans le sens qui lui convenait, critiqué ceux qui ne lui convenaient pas (Thucydide tout le premier) ; il en a enfin négligé bon nombre, notamment des inscriptions. Car la documentation, qu'il convenait de scruter attentivement et sans préjugé, est en définitive plus abondante que ce livre ne le laisse paraître. D'autre part, la bibliographie moderne est étonnamment restreinte, et, bien que nous ne soyons plus en 1890, exclusivement de langue allemande. Si Dienelt avait lu certaines *Athenian Tribute Lists*, dont on aime à croire qu'elles sont parvenues à Vienne, et les travaux, par exemple, de Grundy, de Gomme, de J. de Romilly et de quelques autres (même allemands !), il eût peut-être été contraint à plus de critique à l'égard de ses propres idées. Dienelt est riche d'idées, certes : mais il n'a pas accordé assez de soins à l'humble et patiente technique artisanale de l'historien. La statue qu'il a dressée de Périclès a noble figure ; ce qu'elle a de moins bon, c'est sa base.

Édouard Will.

Harald Popp, *Die Einwirkung von Vorzeichen, Opfern und Festen auf die Kriegführung der Griechen im 5. und 4. Jahrhundert v. Chr.* Erlangen, 1959 ; in-8°, 144 p.

Dans sa définition première, le sujet eût dépassé de beaucoup les limites d'une Inaugural-Dissertation. Aussi l'auteur s'est-il limité à la période qui va des guerres médiques à Alexandre, autrement dit surtout à Hérodote, Thucydide et Xénophon. Il a laissé de côté les oracles et les prodiges qui impressionnèrent (souvent *a posteriori*) les imaginations, mais n'eurent pas d'action décisive sur la politique extérieure.

Le plan de l'ouvrage est un peu artificiel, mais cela est dû aux hasards des indications transmises par les auteurs anciens. Il est surtout question de fêtes et ce sont les Lacédémoniens qui offrent le plus grand nombre d'exemples de religiosité (sacrifices fréquents avant et pendant les campagnes, avec parfois changement du plan d'opérations ou même renonciation). De longs développements sont consacrés aux *Karneia* qui jouèrent un rôle tant en 490 qu'en 480 a. C. Inversement, des fêtes furent mises à profit pour surprendre l'ennemi (p. 122-125).

Les dernières pages concernent les quatre grands Jeux. Cette sorte de « trêve des dieux » ne semble pas avoir fourni à l'ensemble des Grecs l'occasion d'une extension, bien désirable, des époques de paix forcée.

Le travail consciencieux de M. Popp rendra des services certains pour une explication poussée de divers textes classiques.

J. Schwartz.

Ch. Mugler, *Dictionnaire historique de la terminologie géométrique des Grecs* ; seconde partie (*Études et Commentaires*, XXIX). Paris, Gauthier-Villars et C. Klincksieck, 1959 ; in-4°, p. 273-456.

L'ouvrage capital de M. Mugler se trouve aujourd'hui achevé. Il recueille les mots de la terminologie géométrique, les traduit en latin, français, allemand et anglais, cite de nombreux textes de mathématiciens anciens qu'il traduit, et, à

l'occasion, discute ou commente. Dire que tous ces textes même traduits deviennent aisément intelligibles à un philologue non mathématicien serait fort inexact, mais la faute n'en est pas à M. Mugler, et l'on pourra en cas de besoin se faire expliquer la traduction française.

L'auteur a dû parfois s'interroger et hésiter avant de décider si tel ou tel terme devait figurer dans son dictionnaire. Il a eu raison de faire un choix assez large. L'examen de l'emploi de prépositions comme μετά, παρά, etc... est instructif non seulement pour l'historien des mathématiques, mais pour tout helléniste en général. On trouvera aussi des articles concernant des conjonctions comme ὅταν ou ὥστε. En ce qui concerne ce dernier terme l'auteur fait peut-être trop confiance à son lecteur lorsqu'il écrit : « la conjonction se construit avec l'indicatif ou l'infinitif, en général suivant les conditions réglant l'usage général du mot en prose attique et dans la κοινή ». Il ressort de ses exemples que l'infinitif s'emploie fort bien lorsque la conséquence est réalisée. On peut traduire alors « de manière que ». — Les remarques groupées sous l'article οὐ, οὐκ présentent moins d'intérêt.

Le vocabulaire technique proprement dit est analysé et étudié avec beaucoup de précision : λοξός (p. 277) désigne la situation d'un plan par rapport à un autre plan auquel il n'est ni parallèle ni perpendiculaire ; — les articles μάθημα, μαθηματικός montrent que l'emploi spécifique de ces termes au sens de *mathématiques* remonte très haut ; — ὁμοιότης correspond exactement à ce que la géométrie d'aujourd'hui appelle similitude.

Le dictionnaire aide à mieux comprendre l'organisation du vocabulaire grec en plus d'un détail. Ce n'est pas par hasard qu'il y a un article ὅλος qui concerne la totalité, mais pas d'article πᾶς.

Grâce à sa double compétence de mathématicien et de philologue M. Mugler a écrit un livre qu'il était à peu près seul à pouvoir écrire et qui présentera pour tous, philologues ou historiens des sciences, la plus grande utilité.

P. Chantraine.

Robert Böhme, *Von Sokrates zur Ideenlehre* (Beobachtungen zur Chronologie des platonischen Frühwerks) (Dissertationes Bernenses, series I, fasc. 9). Berne, A. Francke, 1959 ; in-8°, 159 p.

La collection « Dissertationes Bernenses » renferme d'intéressantes études sur des sujets variés dont certains concernent l'antiquité classique. La dernière parue aborde un problème difficile de la critique platonicienne, celui de la chronologie des premiers dialogues.

A vrai dire le problème de la chronologie des œuvres de Platon pouvait paraître résolu, au moins pour l'essentiel, après les nombreuses études qui lui ont été consacrées depuis un demi-siècle, et les excellentes mises au point de platonisants avertis. Rappelons, par exemple, les pages si riches de A. Diès dans *Autour de Platon* (II, p. 245-272), l'article de R. Simeterre dans *R. É. G.* (LVIII, 1945, p. 146-162), le premier chapitre du livre de David Ross *Plato's Theory of Ideas* (Oxford, Clarendon Press, 1951, chapitre I). Mais en définitive il faut bien se rendre à l'évidence : si, pour les dialogues métaphysiques des critères ont été découverts qui permettent aux philologues de se mettre à peu près d'accord sur leur classement, des hésitations subsistent pour les dialogues antérieurs, en particulier pour certains des dialogues socratiques.

Aussi l'ouvrage de M. R. Böhme sera-t-il accueilli avec un intérêt tout particulier. Après un bref historique du problème, l'auteur présente un certain nombre d'arguments qui lui paraissent de nature à modifier le classement généralement admis pour les dialogues antérieurs au *Phédon*. Il précise en particulier les rapports entre le *Gorgias* et le *Criton*, entre le *Gorgias*, le *Protagoras* et le *Ménon*. L'ouvrage est complété par des notes abondantes où l'on trouvera d'utiles renseignements bibliographiques, et par un index des passages cités. Il comporte un très bref résumé en anglais (p. 155).

P. Louis.

Jean Luccioni, *La Pensée politique de Platon* (Publications de la Faculté des Lettres d'Alger, XXX). Presses Universitaires de France, 1958 ; 354 p.

Dans une magistrale étude publiée dans le « Bulletin de l'Association Guillaume Budé » (*La formule d'une politique humaine, le « Politique » de Platon*) au moment où paraissait son édition du *Politique* dans la Collection des Universités de France (1935), Auguste Diès écrivait : « Platon a passé sa vie à faire de la politique, et son grand travail, en politique, a été de distinguer et de définir. » Ce jugement du grand platonisant disparu me paraît pleinement confirmé par le livre que M. J. Luccioni a consacré à la pensée politique de Platon.

Cet ouvrage très clair et fort bien écrit a pour principal mérite d'être complet. Il ne se borne pas à étudier la philosophie politique de Platon à un moment donné, dans une œuvre déterminée, mais il s'efforce de retracer l'histoire complète des idées politiques de Platon. Histoire qui n'a rien perdu de son actualité : il s'en dégage encore une leçon pour tous ceux qui s'interrogent sur les mérites et les défauts des divers régimes politiques. Histoire passionnante aussi, car elle se déroule au fil d'événements marquants de l'histoire d'Athènes.

Que Platon ait parfaitement connu et compris l'histoire de la Grèce, qu'il se soit passionnément intéressé à la vie politique de son temps, c'est, me semble-t-il, la conclusion la plus importante qui se dégage de l'étude soigneuse de M. J. Luccioni. Car on a trop tendance, après Maurice Croiset (*La République de Platon*, p. 338), à considérer que Platon, lorsqu'il critique les régimes politiques existants, le fait en moraliste et en psychologue, et nullement en historien. M. J. Luccioni a eu raison, à notre sens, de reprendre longuement l'examen de cette question. Et quand, au terme d'analyses prudentes et minutieuses, il écrit que « l'œuvre politique de Platon présente un intérêt historique considérable » (p. 104), il est difficile de ne pas être d'accord avec lui.

Mais ce n'est pas le seul point sur lequel porte son analyse. Après l'aspect historique de la pensée politique de Platon, l'auteur étudie successivement l'aspect philosophique, l'aspect religieux, l'aspect pratique, et chacune de ces questions est examinée dans tous ses détails à la lumière de textes précis. Il n'est pas possible de résumer en quelques lignes des chapitres aussi denses. Qu'il suffise de signaler qu'on y trouvera la réponse à bien des questions que se pose le lecteur des *Dialogues*. Ainsi le problème des sources des idées politiques de Platon est évoqué à plusieurs reprises : on constate que si Platon a sans doute subi profondément l'influence de Socrate, s'il a souvent fait siennes les idées de son maître, il lui est arrivé d'exprimer parfois tout simplement des opinions et des sentiments répandus de tout temps en Grèce. Et si l'on se demande à quel régime politique va en définitive la préférence de Platon, M. Luccioni répond que le régime que préco-

nise finalement Platon est un composé de monarchie et de démocratie (p. 282), une organisation politique qui fasse une part aux principes fondamentaux de ces deux régimes (p. 287).

Mais ce qui me paraît surtout remarquable dans ce livre si riche, c'est qu'il s'en dégage, à mesure que les développements se succèdent et se complètent, un portrait net et précis de Platon, d'un Platon qui n'était pas seulement un métaphysicien, et qui loin d'avoir le tempérament d'un pur théoricien considérait l'action comme la fin ultime de ses efforts politiques, qui, surtout, possédait une très grande probité intellectuelle. Il faut remercier M. Luccioni de l'avoir rappelé. Remercions-le aussi d'avoir pris la peine de rédiger de nombreux index (des noms de personnes, des noms de choses, des passages de Platon cités et commentés, des passages des autres auteurs anciens cités et commentés) et d'une liste bibliographique : celle-ci renferme les titres essentiels des ouvrages parus jusqu'en 1956 ; il y manque le livre de Helmut Berve sur Dion, publié en 1956 (Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Abhandlungen der Geistes-und sozialwissenschaftlichen Klasse, Jahrgang, 1956, Nr. 10).

Pierre Louis.

Hellmut Flashar, *Der Dialog « Ion » als Zeugnis platonischer Philosophie*, deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin (Schriften der Sektion für Altertumwissenschaft 14). Berlin, Akademie-Verlag, 1958 ; VI-144 p.

Parmi les dialogues platoniciens, l'*Ion* est l'un de ceux dont la bibliographie est la moins abondante. Les éditions séparées en sont rares, probablement à cause de sa brièveté (nous avons signalé ici, en son temps, l'édition italienne de U. Albini, *Platone Ione*, con introduzione e commento. Firenze, 1954) ; quant aux études qui ont paru sur ce dialogue, ce sont presque uniquement des articles, et leur nombre est relativement réduit, peut-être pour la raison que l'authenticité de l'œuvre a été maintes fois mise en doute, mais aussi parce que, comme le soulignait J. Moreau dans l'excellente étude qu'il a consacrée aux *Thèmes platoniciens de l'* « *Ion* » (*R. É. G.*, 52, 1939, p. 419-428), ce dialogue ne nous apprend rien d'essentiellement nouveau, ne renferme aucune idée importante dont on ne trouve l'équivalent dans quelque autre dialogue. Et pourtant c'est un dialogue qui renferme certaines pages qui sont parmi les plus célèbres de la littérature grecque.

Aussi est-ce avec beaucoup d'intérêt que nous avons vu paraître l'ouvrage de M. Hellmut Flashar qui constitue une remarquable étude d'ensemble sur le contenu du dialogue et une mise au point sur la reprise de ses principaux thèmes en d'autres dialogues. Des index facilitent la consultation de l'ouvrage : l'un donne la liste des passages de Platon et des autres auteurs anciens, étudiés et cités ; le second celle des noms propres anciens ; le troisième celle des notions importantes. Je regrette, pour ma part, que l'auteur n'ait pas consacré quelques pages à un index bibliographique : la plupart des études importantes sur Platon, en tout cas toutes celles qui traitent de l'*Ion*, sont mentionnées dans les nombreuses notes de cet ouvrage. Un relevé de tous ces titres aurait rendu le plus grand service au lecteur. Je dois également signaler deux fautes dans l'impression de mots français (p. 11, n. 4 ; p. 12, n. 3), ainsi qu'une erreur sur le nom de l'auteur de l'article intitulé *Le « Philèbe et le théâtre* (*R. É. G.*, 65, 1952, p. 302 et sq.) : il faut lire R. Cadiou (p. 111, n. 5). Ces fautes étonnent dans un ouvrage qui par ailleurs est présenté avec beaucoup de soin.

Pierre Louis.

DÉMOSTHÈNE, *Plaidoyers politiques* ; t. II : *Contre Midias*, *Contre Aristocrate*, texte établi et traduit par Jean HUMBERT et Louis GERNET (Collection des Universités de France). Paris, 1959 ; in-8°, II-196 p., la plupart doubles.

Avec ce volume la collection Guillaume Budé complète la série des *Plaidoyers politiques* de Démosthène, dont les tomes III et IV (dus à G. Mathieu) puis le tome I (d'O. Navarre et de M. P. Orsini) ont été publiés successivement. Ce tome II, qui comprend le *Contre Midias* (par M. J. Humbert) et le *Contre Aristocrate* (de M. L. Gernet), était impatiemment attendu : ses lecteurs ne seront pas déçus.

M. J. Humbert, qui a déjà donné à cette collection une édition bien connue des *Hymnes homériques*, a affronté cette fois, avec le même succès, un auteur tout différent. Il a d'abord établi le texte en effectuant des vérifications complètes et directes sur les manuscrits, en comparant de façon personnelle leurs leçons et en interprétant par rapport aux travaux de ses prédécesseurs tous les faits qu'il avait observés ; il a notamment constaté que S et Y présentaient un très grand nombre d'hiatus. Le texte proposé n'admet que le minimum nécessaire de corrections et consacre, dans l'ensemble, la prééminence que S se voit généralement accorder. Parmi les conjectures, mentionnons : 47, 8 : παραχρῆμα seclusimus. 86, 7 : [ἢ τοῦ σκιροφοριῶνος] : ici l'apparat ne s'accorde pas avec le texte. 165, 2 : ὁ ἀγαπητὸς παῖς. L'apparat est simplifié, de manière toutefois à donner une image nette des quatre familles de manuscrits ; les sigles A, Y et F représentent « non seulement les manuscrits ainsi désignés, mais en même temps ce qu'atteste chacune des familles : s'il y a divergence reconnue à l'intérieur d'une même famille, la leçon la moins fréquente est mise entre parenthèses ». M. Humbert indique d'ailleurs que ces divergences intérieures ne sont pas considérables ; mais les problèmes que l'éditeur avait à résoudre n'en étaient pas moins difficiles, et le système adopté suffit à en donner une idée précise. Ces difficultés expliquent les hésitations qui apparaissent, sans que cette fois l'éditeur l'ait voulu, en quelques points de l'apparat où texte et annotation critique ne concordent pas. C'est le cas de 86, 7 (déjà mentionné) ; 135, 6-7 ; 222, 1, où ἐφ' est maintenu de toute façon. L'accentuation reproduit sans doute celle du ou des manuscrits suivis ; il serait moins exact mais plus pratique peut-être de l'unifier d'après les règles de l'enseignement actuel, quitte à indiquer la modification dans l'apparat ; on lit ici par exemple ταῦτ' ἐστί, 80, 131, mais ταῦτ' ἔστιν, 19 ; en 212 πρόοιντο, προῆσθε en 213.

Quant aux documents que contient la *Midienne*, M. Humbert les juge avec beaucoup de prudence. S'il rejette formellement les témoignages qui sont imprimés, dans le texte, entre crochets, et s'il refuse presque aussi nettement les oracles, il montre combien les choses sont moins simples lorsqu'on aborde les textes de lois et il s'efforce de dégager cette vérité complexe dans son introduction et ses notes. Celles-ci apportent souvent aussi une appréciation du texte qui est à la fois, d'un mot, une explication et une leçon de sobriété ; ainsi la note à 6, qui caractérise l'argument tout en le clarifiant, ou la note à 71,5, où M. Humbert relève si finement « le ton de connivence de l'orateur à son public ».

La traduction, qui offrait le champ le plus vaste à cette sensibilité, est peut-être la partie la plus marquante de ce grand travail. La *Midienne* est d'une difficulté bien connue. C'est un plaisir pour le lecteur de voir sans cesse surmontés avec naturel des obstacles auxquels il lui est arrivé de se heurter ; M. Humbert nous donne, comme en se jouant, des solutions que nous avons longtemps cherché en vain. Les exemples en sont si nombreux qu'on en signalera seulement quelques-uns parmi d'autres. Ainsi le § 2 est déjà un modèle de traduction des temps, le § 123

un modèle de « parataxe ». En 175, la parenthèse « (et quelle colère !) » sauve le mouvement d'une phrase où deux mots interrogatifs se succèdent. En 125, « emporter son adversaire comme un ouragan » est une trouvaille ; de même, en 83, « rangé » (ἀπράγμων) ; en 132, « soutenir » (βοηθεῖν) ; en 135, « tu veux que les autres entrent dans tes vues, mais tu ne fais pas entrer dans les tiennes d'agir sans ennuyer les autres » (« entrer dans les vues » traduit σκοπεῖν) ; en 142, « raison de plus » (πολὺ μᾶλλον) ; en 161, « il aurait dû partout répondre : Présent ! » (πανταχοῦ προσῆκεν ἐξετάζεσθαι). Notons encore le § 77, où les expressions « un arriéré de rancunes » et « être en dettes » reproduisent si bien le jeu des mots grecs. Mais il faudrait presque tout citer, de sorte qu'il sera plus utile, en face de tous ces textes où le goût s'unit à la rigueur de l'érudition, de relever quelques passages que l'attention du traducteur a, me semble-t-il, moins favorisés :

49, 3-4 : φύσει et πατρικῆς ne sont pas traduits ; de même, 65, 5 : οἶδ' ὅτι ; 87, 4-5 : ὅτι... δίκην ; 98, 2 : ὦ πρὸς τῶν θεῶν (lire ὦ?) ; 121, 10 : καὶ ... αὐτόχειρα ; 123, 6 : ἐκλογιζομένοις καὶ θεωροῦσιν traduit par un seul mot, « considérant » ; 147, 4-5 : οὐ γὰρ ἔκειτό πω ; 159, 5 : τιμᾶν ; 160, 5 : ἀπόδοτε ; 161, 4-5 : Ἕτεραι... Μειδίας ; 181, 5, οὔτε παρεδρεύων, et 6-7, οἷα οὐδεὶς ἐκείνων ; 195, 3 : ἢ σπουδάζειν εἰς τὰ σά ; 197, 11 : οὐ φίλοι ; 227, 5 : τῷ δήμῳ χαρίσασθαι. D'autre part, en 71, « le scandale est sans précédent » n'exprime qu'implicitement l'idée de conséquence marquée par ἐκ τῶν τοιούτων. En 73 : faut-il traduire ἐξῆν par « il aurait dû », ou plutôt par « il aurait pu »? 93, 13 et 96, 5, lire « drachmes ». 106, 5 : « par tout le reste » est une traduction très libre, si du moins ὑβρίζειν régit ἐκεῖνά τε..... πάντα, ἐκεῖνα représentant « mes préparatifs, ma personne, mes libéralités » et τὰ λοιπά annonçant « notre cité, ma famille », etc. 134, 2 et 3 : faut-il rendre les imparfaits ἤλαυνες et κατηγόρεις par des présents? 146, 3 : Λακεδαιμονίων ὄντων ἰσχυρῶν τότε est rattaché directement à ὑπέμειναν, comme les infinitifs qui suivent. Ne peut-on comprendre : « En ces temps où Sparte avait la suprématie »? 162, 5 : comme Démosthène vient de parler du Conseil, le mot « séance » n'évoque pas immédiatement une séance de l'Assemblée (τὴν ἐπιοῦσαν ἐκκλησίαν). 195, 4 : Σύ μόνος κτλ.. Il me semble que ἐλεηθήσει est opposé à ἔσει comme ἐν δὲ... à ἐπὶ μὲν... La traduction « assez outrecuidant pour vouloir exciter la pitié » paraît faire dépendre ἐλεηθήσει de ὥστε, comme λυπεῖσθαι. Le sens général n'est-il pas : « Seras-tu le seul homme à obtenir la pitié..., alors que ton outrecuidance est telle que tu exaspères... » (μόνος portant sur l'ensemble)?

Enfin, en 159, 4, ἡμῶν est traduit par « vous » ; de même en 185, 2 ; ὑμῖν, par « nous » en 210, 7 (ἡμῖν dans l'apparat). Philostrate de Colone (64) est appelé Philostratos en note, p. 182.

Ces détails ne doivent pas faire perdre de vue l'essentiel, qui est la qualité rare de cette édition. On peut facilement accumuler de telles remarques en scrutant un travail de cette importance, et celles-ci, qui sont du reste plus souvent des questions que des critiques, n'empêchent que l'ouvrage de M. Humbert mérite toujours l'estime et, à bien des égards, l'admiration.

La même constatation s'impose au lecteur du *Contre Aristocrate*, édité par M. L. Gernet. Bien des points en sont discutables, mais l'ensemble ne l'est pas. De l'établissement du texte, M. Gernet ne dit rien dans sa Notice ; il paraît donc avoir travaillé sur les bases qu'a définies d'abord M. Humbert ; s'il donne aux sigles la même valeur conventionnelle (ce qui ressort du Conspectus Siglorum commun aux deux discours), il n'a pas eu, je crois, l'occasion d'employer le même système de parenthèses. Son apparat est d'ailleurs clair et pratique. Signalons quelques accidents : 18, 7 : [τούτων] n'est pas expliqué. 42, 2 : désaccord entre le

texte et l'apparat ; de même en 153, 4, ὑπ' αὐτοῦ, et en 220, 2, ἀποκτείνῃ. 59, 2 : il faudrait commenter la correction εἶσιν. 159, 9, τῶν : une faute d'impression (répétition de S) rend l'apparat incompréhensible. En 8, l'accentuation δὲ ἐστὶ est peut-être une faute d'impression elle aussi ; sinon, ici encore, il vaudrait mieux unifier l'accentuation. — Mais le texte choisi est intéressant ; comme celui de la *Midienne*, il réduit les corrections à un petit nombre, parmi lesquelles M. Gernet en propose personnellement plusieurs qui sont importantes. Retenons : 89, 2 : φασὶν. 133, 4 : ἐξαρκέσει conjecerim (cf. la traduction : « Serez-vous satisfaits. »). 155, 5 : nescio an legendum sit ὅθεν σιτοπομπίας εὐπορήσει. Cette hypothèse est très heureuse ; le texte est corrompu et la leçon ἂν ηὐπόρησε n'est pas satisfaisante. 177, 4 : malim τὸν τοῦ Ἰφιάδου υἱόν. 207, 2 : τὴν Μιλτιάδου. M. Gernet donne un argument de poids en faveur de cette correction en rapprochant *3e Olynthienne*, 26.

Quelques inadvertances dans la traduction : en 9, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι (lire ὤ) n'est pas traduit, non plus que καὶ πᾶσιν (85, 10), παρ' ὑμῖν (96, 2), καταποντισταῖς (167, 2). En 17, 1-2, ἡμῖν et ἡμετέρους sont traduits par des adjectifs et un pronom de la 2e personne ; de même en 88,5 ; 108, 3 ; 128, 3 et 9 ; 142, 3 ; 165, 3 ; 181, 5 ; 184, 8 ; 200, 6. La même confusion se produit en sens inverse, de ὑμεῖς ou ὑμέτερος à « nous, nos », en 148, 4 ; 166, 6 ; 173, 4, ainsi qu'en 122, 2-3 (ὠφληκότες ἦτε, ἐτυγχάνετε). En 158, 6, συμπρᾶξαι ne me semble pas dépendre de γεγραφὼς ὅτι..., mais directement de τοσούτου ἐδέησεν, comme ἐπελθεῖν. Toutefois, ces petites taches sont exceptionnelles ; la traduction de M. Gernet se distingue par son exactitude, sa loyauté, son aisance. La difficulté était aussi grande, sans aucun doute, que dans le *Contre Midias* ; elle a été vaincue avec autant de bonheur, dans un style différent parfois. Inscrivons à notre palmarès, toujours comme des exemples qu'il serait facile de multiplier, le § 16 : « Il y a encore une autre preuve que telle fut bien l'intention des rédacteurs du projet (ὅτι τούτων ἕνεκ' ἐρρήθη τὸ προβούλευμ' ὧν λέγω), et le décret lui-même fournit un témoignage accablant (εὐμεγέθης) » ; le § 115 : « Voici donc, à mon sens, comment votre ligne de conduite doit être établie (βεβουλεῦσθαι) » ; le § 127 enfin : « Par exemple, si vous voulez savoir à quoi je pense... (πρὸς ὃ ταῦτ' ἐγὼ βλέπων λέγω). » Etc.

On sait que M. Gernet n'est pas seulement un philologue éminent : il est aussi l'un des maîtres du droit grec. Sous ce rapport, son édition du *Contre Aristocrate* a la même importance que ses *Plaidoyers civils* de Démosthène. Elle comprend une notice et des notes explicatives du plus grand intérêt ; la notice est consacrée surtout aux conditions juridiques du procès, sans négliger cependant les circonstances politiques ; M. Gernet étudie le sens du mot ἀγώγιμος (rapproché de ἄτιμος) et les lois relatives à l'homicide. Il sait toujours rendre accessible un domaine où les pièges sont nombreux.

Puisque l'édition Budé des *Plaidoyers politiques* se trouve ainsi achevée de façon magistrale, il n'est peut-être pas trop tôt pour en envisager dès aujourd'hui la réédition future, car les quatre volumes actuels pourraient être complétés et unifiés. Il faudrait y ajouter la pagination traditionnelle et les numéros des discours ; il serait bon aussi de s'assurer que les termes les plus précis, tout au moins les mots techniques, sont toujours traduits de la même façon dans un même contexte. L'excellent instrument de travail que l'Association Guillaume Budé nous a procuré s'approcherait ainsi davantage de la perfection.

(Relevons des fautes de typographie pour terminer : *Contre Midias*, 4, 7, ὑβρίζῃ. 15, 4, πάντα ὅσα. 15, 8, αὐτὰ. P. 25, titre courant, MEI-. 26, 4, ἦν. 29, 3, Ὅτι. 44. 4, ἄν. 48, 3, οὖν. 58, 3, ὀνομαστὶ. 67, 11, apparat, περὶ sans doute. 83, 4, μοι. 114, 5, εἰσιτήρια. 119, avant-dernière ligne, γίγνεσθαι. 129, 8, apparat, ὑπομείναιτ'.

143, 1, ποτὲ. 147, 9, probablement ἀξιοῦν. 170, dernière ligne, τοὺς. 183, 2, οὕτως. 186, 1, Οἶδα. 188, avant-dernière ligne, ἀγαθὰ. 196, 1, μεντἂν. 203, 8, Ἐμὲ. 207, 6, μή. 227, dernière ligne, καὶ. — *Contre Aristocrate*, 9, 1, ὦ. 12, 8, apparat : l'esprit de la leçon de S est-il rude ou doux? 24, 3, sans doute ἃ δ' οὐδ' ἡμῖν. 63, 2, οὓς. 66, 11, εὑρημένου. 70, 8-9, apparat, leçon de A, παρ'. 71, 6, ψηφίσματι. P. 132, n. 1, « On comparera, dans Antiphon ». § 86, 7, εἴπερ ; 14, ἔσται ; lire 14 dans l'apparat. 89, 2, apparat, scripsi, codd. 94, 8, ἔστιν. P. 145, titre courant, 'AP-. 126, 7, apparat, τούτους. 132, 1, τήν. 153, 4, supprimer le second point en haut. 177, 6, Λαβὲ. P. 165, n. 1, la référence manque ; lire πάντων. 181, 6, ἠρημένοις. 184, dernière ligne, πολὺ. 189, 5, οἷον. 212, 4, supprimer le point en haut.)

Raymond Weil.

Godo Lieberg, *Die Lehre von der Lust in den Ethiken des Aristoteles* (Collection Zetemata, Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 19). München, C. H. Beck, 1958 ; in-8°, IV-130 p.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler plusieurs fois aux lecteurs de cette revue, l'intérêt des études publiées dans la collection *Zetemata*. Le fascicule 8 (1954) de cette collection groupait sous le titre *Aristotelesstudien* plusieurs essais de M. Rudolf Stark sur la philosophie et l'éthique d'Aristote. C'est encore Aristote qui est l'objet de la présente étude. Et c'est une heureuse constatation : car la place faite à Aristote dans cette collection n'est-elle pas le signe du renouveau des études aristotéliciennes qui caractérise notre époque?

Il s'agit cette fois d'un problème précis et limité : celui du plaisir dans la morale d'Aristote. L'auteur s'appuie pour l'étudier sur les textes mêmes, en particulier les livres VII et X de l'*Éthique à Nicomaque*. Son exposé est clair et méthodique et apporte des précisions utiles. Car quiconque n'est pas vraiment spécialiste, ne possède guère sur l'éthique d'Aristote qu'un certain nombre de notions banales et plus ou moins exactes. Voilà un ouvrage qui permettra de pénétrer plus intimement la pensée d'Aristote et d'approfondir un aspect particulièrement important de sa philosophie. Il est complété par un index des noms propres cités, des principales notions examinées, et des mots grecs importants, par un relevé des passages d'Aristote et des auteurs anciens étudiés dans le cours de l'exposé, et par une bibliographie : on constatera, en le parcourant, que jusqu'ici les travaux consacrés à l'éthique d'Aristote ont été, tout compte fait, assez peu nombreux.

Pierre Louis.

Aristotle, *On Poetry and Style*, translated, with an Introduction, by G. M. A. Grube (The Library of Liberal Arts n° 68). New-York, The Liberal Arts Press, 1958 ; XXXII-110 p.

Dans le fascicule 68 de la collection *The Library of Liberal Arts*, M. G. M. A. Grube a réuni, sous le titre *On Poetry and Style*, la traduction de la *Poétique* et celle des chapitres I à XII du livre III de la *Rhétorique*. C'est à coup sûr une initiative heureuse que de rassembler dans un même volume les textes où Aristote expose ses idées sur la poésie et sur le style. Mais, quels que soient les mérites de cette traduction anglaise, je doute qu'elle attire un grand nombre de lecteurs français. D'ailleurs beaucoup de ceux-ci regretteront sans doute de ne pouvoir lire le texte grec en regard de la traduction. Mais, en revanche, ils consulteront certainement

avec grand intérêt l'introduction qui traite de plusieurs problèmes difficiles et souvent mal connus. Ils y trouveront, par exemple, un parallèle entre les idées d'Aristote sur la poésie et celles de Platon (p. XIII, XIV) et constateront toute l'importance des théories littéraires d'Aristote, qui sont celles, en définitive, de notre art classique. On regrettera seulement que cette introduction soit relativement brève, et que la bibliographie donnée p. XXXI et XXXII soit beaucoup trop succincte, même pour une bibliographie choisie (elle ne comprend d'ailleurs que des ouvrages écrits en anglais). Mais on trouvera dans les notes de l'introduction quelques renvois à d'autres études non négligeables, et l'on pourra toujours se reporter au livre de Daniel de Montmollin (*La Poétique, texte primitif et additions postérieures*. Neuchâtel, 1951) pour la bibliographie antérieure à 1951.

Pierre Louis.

Papyrus Bodmer IV ; Ménandre, *Le Dyscolos* publié par V. Martin. Cologny-Genève, Bibliothèque Bodmer, 1958 ; in-8°, 116 p., avec, sous jaquette, d'une part la traduction anglaise et allemande de la comédie, de l'autre 21 photographies reproduisant le manuscrit.

Inutile d'épiloguer sur l'importance de cette édition princeps, qui nous livre une comédie complète de Ménandre. C'est la plus grande aubaine de la papyrologie littéraire depuis la découverte des premiers papyrus de Ménandre (qui ne nous donnaient pas de pièce complète) ou de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote.

Le lieu et les conditions de la découverte du papyrus du Δύσκολος sont malheureusement inconnus, comme c'est presque toujours le cas pour les pièces de ce genre acquises sur le marché des antiquités. La brève introduction donne l'essentiel de ce qu'il faut savoir, avec la précision que l'on pouvait attendre d'un savant tel que M. Victor Martin. L'identification de la pièce est assurée par le titre figurant à la fin et par la présence, au cours de la pièce, de tous les fragments que nous a fait connaître la tradition indirecte.

La description du *codex* laisse apparaître quelques difficultés qui sont honnêtement indiquées. Par exemple la pagination du *codex*. Une numérotation a été inscrite au haut des pages, la première portant le numéro 19, ce qui semble indiquer qu'une première pièce se trouvait dans le manuscrit avant le *Dyscolos* ; ce détail ne nous gêne pas, mais pourrait, au contraire, nous inspirer certaines espérances. Mais plus loin la numérotation passe de 28 à 33. Entre ces deux pages dont la numérotation est conservée, nous devrions trouver deux feuillets, soit quatre pages de texte, or nous ne trouvons qu'un feuillet, soit deux pages. Toutefois il apparaît que le texte ne souffre d'autre lacune et que c'est la numérotation qui est fautive. Difficulté plus grave, le dixième feuillet présente sur sa face postérieure une écriture différente de celle de tout le reste du manuscrit. Cette irrégularité reste inexpliquée (cf., p. 9, en bas).

Le texte de la comédie est précédé d'une précieuse didascalie dont le texte est malheureusement gâté, notamment en ce qui concerne le nom de l'archonte, orthographié Διδυμογενης : cette forme semble résulter d'une dittographie compliquée d'iotacisme et d'une faute de grammaire. M. V. Martin écrit Δημογένους et cette correction a été généralement acceptée. Des archontes en fonction durant la vie de Ménandre, Démogénès est le seul dont le nom se rapproche de celui que donne le papyrus. Dans ces conditions le *Dyscolos* aurait été représenté aux *Léénnes* de 317/316. Le poète avait alors vingt-cinq ans.

L'édition proprement dite, pour laquelle M. V. Martin déclare avoir bénéficié de l'aide confraternelle de son collègue de Bâle, M. P. Von der Mühll, se présente de la façon suivante : sur la page de gauche la transcription diplomatique (que l'on peut contrôler par les photographies qui se trouvent dans la jaquette) ; sur la page de droite le texte établi et pourvu d'un bref apparat critique comportant de nombreux rapprochements pour le justifier ; en revanche les corrections ne sont pas toutes indiquées, puisque l'examen de la transcription diplomatique permet de les repérer : il ne faut donc pas perdre de vue la page de gauche pour se faire une idée de l'état du texte.

Un des problèmes les plus difficiles que posent les textes dramatiques est la répartition des répliques entre les personnages. Les changements d'interlocuteurs dans notre papyrus sont usuellement marqués par la *paragraphos* placée sous le début du vers, et le double point à la fin de la réplique. Mais il arrive que ces signes soient omis ou mal placés. Ce système rudimentaire est complété par l'inscription occasionnelle, marginale ou interlinéaire, des noms des personnages, le plus souvent sous une forme abrégée. Comme le texte est plus d'une fois lacunaire en raison de l'état défectueux du papyrus, que les répliques doivent parfois être réparties entre plus de deux personnages, il subsiste sur ce point de graves incertitudes. Entre beaucoup d'exemples possibles indiquons qu'au vers 84 il est difficile d'attribuer à Sostrate une réplique βάλλει ; ποῖ κακόδαιμον « on te bombarde? où ça malheureux? » et le ποῖ κακόδαιμον veut certainement dire « où fuis-tu? ». Gallavotti d'autre part attribue le ποῖ κακόδαιμον à Chaereas, ce qui reste très douteux en l'absence d'indication dans la ponctuation du papyrus.

Voici quelques remarques sur l'établissement du texte et son interprétation : vers 11, ἐμὲ doit être complément de προσηγόρευκε ; — vers 26, le texte du papyrus θεναμα doit indiquer deux leçons d'une part θ' ἕνα, de l'autre la variante θ' ἅμα ; — aux vers 41-47, une ou deux syllabes manquent au début de chaque vers ce qui suffit à rendre la restitution incertaine dans le détail : en tout cas au vers 43 φίλο]υ est improbable, puisque nous apprenons plus loin que le compagnon de chasse de Sostrate était un esclave ; — aux vers 50-54, il faut traduire « après avoir aperçu cette jeune fille, tu t'en vas amoureux fou », puis « tu avais donc décidé, au sortir de chez toi de tomber amoureux? » ; au vers 52 j'inclinerais à écrire : ἐρῶν ἀπῆλθες εὐθύς ; (Σωστρ.) Εὐθύς. (Χα.) ὡς ταχύ ; — vers 66, mettre le point en haut après τρόπους, ce qui est la ponctuation du papyrus ; — les vers 90 et suivants souffrent de quelques lacunes, mais plusieurs philologues ont déjà reconnu que πεπαρῴνηκε (parfait de παροινέω) doit être conservé au vers 93 et doit probablement s'appliquer à Pyrrhias qui semble ivre ; dans ce passage il est aisé de déterminer les répliques qui doivent être placées dans la bouche de Pyrrhias qui raconte sa mésaventure, plus difficile de répartir les autres entre Sostrate et Chaeréas ; — vers 98, ἔφην est bien préférable à ἔλεγον ; — les vers 101-102 présentent diverses difficultés : περιφθειρόμενον doit signifier tout simplement « circulant dans son fichu champ » ; κύφων', sur quoi on a proposé des hypothèses plus ou moins ingénieuses, reste fort embarrassant ; — vers 114, ταύτην peut désigner l'échalas ; — vers 118, δεδίωκ' est impossible : il faut, ou écrire δεδίωχ' pour avoir une forme de parfait correcte, soit, et aussi bien, introduire l'imparfait ἐδίωκ' ; — l'identification par C. H. Roberts des vers 140-150 avec un fragment d'Hermoupolis publié par Grenfell et Hunt dans les *Mélanges Nicole*, p. 220-222, rend impossible le texte de M. V. Martin ; — vers 156, lire ἐκέκτηθ' ; — les vers 160 sq. sont incompréhensibles : « j'ai déjà l'habitude, par Zeus, de me tenir le long de cette route, maintenant je ne travaille même plus cette partie de mon bien, mais je l'ai quittée à cause des passants... » : la traduction est incohérente, comme

l'est le texte grec ; dans une édition récente M. Bingen corrige ἤδη en οὐ δή, donc « je n'ai plus l'habitude... », etc...

Car il y a des éditions qui se multiplient après celle de M. Martin, une de C. Gallavotti, une de J. Bingen, une de A. Mette, qui présentent toutes des qualités. Ces éditions mettent en lumière les mérites de M. V. Martin et peut-être précisément dans la mesure où elles apportent parfois des rectifications (par exemple pour πεπαρῴνηκε au vers 90). Rien n'est difficile comme une édition princeps où il est inévitable que des détails litigieux ou contestables subsistent. Seulement il ne faut pas oublier que le travail essentiel, fondamental au sens propre du terme, a été fourni par le premier éditeur. La lecture du papyrus par M. Martin n'a laissé échapper presque aucun détail. Le texte qu'il a établi a encore besoin d'être amélioré, parfois plus par une meilleure ponctuation ou répartition des répliques, que par des corrections proprement dites. Mais de tous les éditeurs à venir, c'est toujours lui qui aura fait la part essentielle du travail, et la plus difficile [1].

P. Chantraine.

Plutarchus, *Vitae Parallelae*, edidit K. Ziegler. Vol. 1, fasc. 2. Leipzig, Teubner, 1959 ; in-8°, VII-373 p.

Refonte du volume publié en 1914, et due à l'infatigable K. Ziegler à qui Plutarque doit tant.

Une brève préface rend hommage au travail fait pour la première édition par Lindskog, précise la situation du *Matritensis* N 55 (4685) qui avait seulement été brièvement mentionné dans la préface du premier fascicule (et sur lequel Ch. Graux avait autrefois attiré l'attention dans un article de la *Rev. ph.*, 1881, p. 1 sqq.) ; l'éditeur se réfère également au compte rendu du premier volume publié par H. Erbse dans *Gnomon*, 30 (1958), réserve son opinion quant à l'appartenance du manuscrit N à la recension bipartite, et constate avec raison que le problème ne présente pas grande importance quant à l'établissement même du texte des vies pour lesquelles on utilise le manuscrit N.

Ce gros fascicule contient les vies suivantes : *Périclès et Fabius Maximus*, *Nicias et Crassus*, *C. Marcius* et *Alcibiade*, *Démosthène et Cicéron*. La comparaison entre l'édition de 1914 et celle de 1959 permet de constater les nombreux enrichissements qu'a reçus l'édition nouvelle. Les additions sont particulièrement nombreuses dans la rubrique des sources, passages parallèles, ou même commentaires de savants modernes.

En ce qui concerne l'apparat critique, il ne m'a pas semblé, en général, fournir beaucoup d'indications ou de précisions nouvelles pour ce qui concerne les lectures des manuscrits. Mais les variantes sont présentées de façon à la fois plus précise et plus brève.

Enfin, et surtout, pour ce qui concerne l'établissement du texte lui-même l'attitude de M. K. Ziegler est souvent personnelle. Il prend soin d'avertir le lecteur, p. VI de la préface, qu'il a pris à l'égard des leçons du manuscrit N une attitude éclectique, se fondant pour les accueillir ou pour les rejeter sur leur qualité intrinsèque. Ajoutons que l'éditeur a eu en main tardivement un microfilm de N pour

1. Nous avons parfois discuté la traduction, et elle est en effet parfois discutable. C'est par un trop grand souci de littéralité qu'elle empêche parfois le lecteur de bien comprendre.

les pages qui contiennent les *Vies de Crassus et de Nicias*. Il a constaté que sa collation de 1908, utilisée par Lindskog dans l'édition de 1914 ne présentait pas d'inexactitudes, mais il ajoute en appendice un certain nombre de variantes qui méritaient d'être relevées.

Dans le détail bien des points pourraient être signalés. M. Ziegler propose plus d'une lecture ingénieuse. Ainsi, au début de la *Vie de Périclès* il corrige τέκνα en ἔκγονα en se fondant sur l'interpolation qu'il met après Reiske entre crochets droits et qui figure un peu plus loin : κυνῶν τε καὶ πιθήκων ἔκγονα ; — un peu plus loin, en 152 d, il conserve κατὰ πάθος τὴν πλήγην en commentant : « intellige κατὰ πάθος scil. τὴν πληγήν » ; — en 153 b il se contente de signaler dans l'apparat : ἅμα⟨τῷ⟩ uel θαυμάζεσθαι⟨τε⟩ Ziegler, corrections qui ne sont pas indispensables ; — en 155 c il signale (ce que n'avait pas fait l'édition de 1914) que Cobet corrigeait ἀποτεθνήκει en ἐτεθνήκει, ce qui est plus attique et pour la morphologie et pour le vocabulaire ; Cobet est un guide à la fois séduisant et dangereux ; on peut se demander s'il faut atticiser Plutarque ; il n'y a d'ailleurs rien à reprocher à M. Ziegler, la conjecture n'étant pas introduite dans le texte lui-même ; — plus loin en 156 a, dans la citation d'un comique, l'éditeur propose en note ἀλλ' ἐνδάκνειν pour ἀλλὰ δάκνειν, ce qui est, à mon avis, d'un meilleur grec dans le contexte ; — mais trois lignes plus loin, au début du chapitre VIII, il introduit dans le texte l'ingénieuse correction παρενέσπειρε pour un παρενέτεινε que l'on ne comprenait guère ; — en 156 b, l'addition, dans le texte, par M. Ziegler de ἀναθημάτων entre τῶν et οἷς améliore la syntaxe, mais le mot convient-il sûrement?

Le texte de Plutarque est malaisé à établir. Il apparaît que la nouvelle édition aidera à le mieux comprendre.

P. Chantraine.

Plutarch's, *Moralia*, VII, with an English translation by P. H. De Lacy and B. Einarson. Londres, Heinemann, et Cambridge (U. S. A.), Harvard University Press, 1959 ; in-8°, 618 p.

Ce volume établi suivant le modèle traditionnel de la collection Loeb (brèves notices, apparat critique aussi simple que possible, commode traduction) contient les traités suivants : *De cupiditate divitium, de vitioso pudore, de invidia et odio, de se ipsum citra invidiam laudando, de sera numinis vindicta, de fato, de genio Socratis, de exilio, consolatio ad uxorem.*

On sait que l'histoire du texte de Plutarque se présente dans des conditions variables suivant les traités. Le nouvel éditeur se contente de citer, à propos de chaque opuscule, les manuscrits sur lesquels il a fondé son texte, sans donner d'autres explications. Pour disposer d'un apparat critique détaillé, il suffit de se reporter à la seconde moitié du tome III de l'édition Teubner.

Mais les éditeurs américains, qui ont collationné sur photographies tous les manuscrits à eux connus (p. VII), ne se sont pas interdit, en plus d'un passage, de proposer des hypothèses personnelles. Ainsi en 524 c où les manuscrits donnent ἑστίαν que défend Wilamowitz, ils écrivent οὐσίαν (tandis que Pohlenz, de son côté, a corrigé ἐργασίαν) ; — 551 c μεγαλοψυχίαν pour μεγαλοπάθειαν (la faute s'expliquant, pensent-ils, par une variante ou une glose ἀπάθειαν) ; — 552 a, on remarque l'accentuation πολύγελων introduite dans le texte, pour πολυγέλων des manuscrits ; le mot est de toute façon un hapax inquiétant et l'on adopte généra-

lement la correction de Cobet πολυτελῶν ; sur les composés en -γέλως leur déclinaison (généralement en -ωτα, -ωτος, etc...) et leur accentuation, voir M. Lejeune, *Rev. de Phil.*, 1944, p. 66 sq. ; — 555 a, il était peu utile d'indiquer la variante orthographique insignifiante entre γιγνόμενα et γινόμενα, et l'adoption de γιγνόμενα introduit une disparate dans le texte ; — 560 f, les éditeurs proposent dans l'apparat critique διαμένουση δὲ τῇ ψυχῇ pour οὔσῃ δὲ τῇ ψυχῇ ; — 564 a, addition de ἕλικα après τεταραγμένην, appuyée sur le rapprochement de *Moralia* 592 a : mais comment s'explique la chute du mot?

Le texte des *Moralia* de Plutarque est malaisé à établir. Les nouveaux éditeurs, à qui on doit une traduction qui rendra de grands services, n'ont pas hésité, à l'occasion, à introduire, comme je l'ai dit, des corrections personnelles. Même si elles ne doivent pas toujours être acceptées, elles contribueront utilement au progrès philologique. La rédaction même de l'apparat critique, souvent précise, place cette édition parmi les meilleures de la collection Loeb.

P. Chantraine.

Ælian, *On animals* ; II : *Books VI-XI* with an English translation by A. F. Scholfield. Londres, Heinemann, et Cambridge (U. S. A.), Harvard University Press, 1959 ; in-8°, 414 p.

Second volume d'une publication qui doit en compter trois. L'ouvrage d'Élien (qu'il ne faut pas confondre avec ses homonymes, notamment Élien le tacticien) est un recueil d'histoires curieuses et plus ou moins invraisemblables sur toutes sortes d'animaux. Le titre Περὶ ζῴων ἰδιότητος a été diversement traduit ; M. Scholfield a choisi : « On the characteristics of animals ». La lecture de ces anecdotes est plus divertissante qu'instructive. Entre beaucoup d'exemples citons le chapitre VI, 15 où se trouve racontée l'histoire d'un dauphin qui s'était pris d'affection pour un beau jeune homme à Iasos, dont le gymnase, selon Élien, touche à la mer.

Il n'existe pas de véritable édition critique d'Élien (la dernière édition avant celle de la collection Loeb est celle d'Hercher parue en 1865). Celle de M. Scholfield conforme aux principes de la collection Loeb se contente d'indiquer en bas de page quelques variantes sans en faire connaître la source. Dans ce chapitre du livre VI, il est difficile de déterminer si l'on doit avec M. Scholfield adopter la leçon archaïsante, ἀπολοῦνται ou la graphie plus tardive ἀπολούονται.

M. Scholfield, on le sait, s'intéresse aux animaux. Il l'a montré en collaborant à une récente édition de Nicandre. Mais il est probable que le texte d'Élien lui a causé plus de difficultés qu'il ne lui a donné de satisfaction. Ainsi, en VI, 19 on lit cette note : « Ἀκρίς elsewhere in Ælian is a locust ; it can hardly bear this meaning here. I have ventured to render it « cricket » signifying the « field-« cricket » *Acheta* or *Gryllus campestris* ». Élien n'est pas un connaisseur des animaux, mais un compilateur. Son vocabulaire présente beaucoup d'incertitudes.

Le texte grec est généralement correct : p. 26, lignes 4 et 5 du bas, je crois qu'il faut écrire πῃ sans accent.

P. Chantraine.

Franz Joseph Stein, *Dexippus et Herodianus rerum scriptores quatenus Thucydidem secuti sint* (Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde der Hohen philosophischen Fakultät der Rheinischen Friedrich Wilhelms-Universität zu Bonn). Bonn, 1957 ; 224 p.

La première partie de cette dissertation est la plus courte. C'est qu'elle est consacrée à un auteur, Dexippe, dont nous n'avons plus que des fragments, tandis qu'Hérodien, objet de la seconde partie, est beaucoup mieux connu. Il faut savoir gré à l'auteur de ne pas s'être laissé entraîner par son sujet et d'avoir consenti, en examinant une question de rhétorique, à ce déséquilibre formel que la rhétorique condamnerait pourtant. C'est le premier signe de l'intention qu'il a eue d'aborder cette recherche de la façon la plus objective.

Il s'est conformé encore à ce projet en évitant de réduire tout Dexippe ou tout Hérodien à Thucydide. La tentation devait être forte, surtout lorsqu'il s'agissait du premier de ces historiens. M. Franz Joseph Stein a étudié successivement chez lui le choix des mots, leur arrangement, l'inspiration puisée chez Thucydide et ce qu'on pourrait appeler la philosophie de Dexippe. Il a comparé les textes aussi souvent que possible ; rares sont les pages où il se contente d'un résumé ou d'une affirmation générale (p. 35, « Dexippus magis studet ut exemplum imitetur quam ut orationem sententiis accommodet »). Il distingue de son mieux l'imitation consciente et les coïncidences pures et simples, p. 41 par exemple. Le danger est grand, évidemment, dans ce genre de travail, d'attribuer à une volonté consciente d'imitation ce qui est hasard ou façon de dire commune à toute une catégorie d'écrivains, à un milieu, à une époque. Si les rapprochements sont toujours intéressants quand ils sont faits avec le scrupule et la méthode qu'y apporte M. F. J. Stein, l'interprétation en est rarement certaine. Par exemple la comparaison (p. 28) de Thucydide, I, 70, 7 (τὴν ἐπιχείρησιν ποιεῖσθαι) avec Dexippe, F 27, 3 (προσβολὰς ποιεῖσθαι) n'est pas probante (on trouve ailleurs ce type d'expression), ni celle, p. 29, de II, 37, 2 (οὐ δι' ὀργῆς ἔχοντες) avec F 6, 14 (ὅπως ἂν ἔχωμεν... διανοίας) ou celle, p. 53, de Thucydide, I, 121, 3 (τοῖς σώμασι τὸ πλέον ἰσχύει ἢ τοῖς χρήμασιν) avec F 6, 14 encore (... σώμασί τε ἥκιστα ἰσχύει καὶ φρονήμασιν). Il faudrait dans tous ces cas — il y en a quelques autres — s'assurer que Dexippe n'a pas songé à Platon, à Démosthène, ou à l'enseignement d'un maître de rhétorique ; peut-être Dexippe en était-il même arrivé à écrire tout naturellement de cette façon. La vérification de toutes ces hypothèses est, en réalité, presque impossible.

M. F. J. Stein parvient cependant à tourner ces obstacles et suggère, en somme, de manière convaincante que Photius et les modernes ont eu raison de comparer Dexippe à Thucydide. Il apporte la plupart des preuves nécessaires à l'appui de cette idée qui est généralement admise. Il met en valeur la méthode de Dexippe, qui s'inspire tant de Thucydide, qu'il néglige l'exactitude de sa propre narration pour mieux copier le style de son modèle (une étude historique pourrait compléter ces analyses formelles). L' « harmonie austère » de Dexippe est aussi l'objet de pages réussies.

Avec Hérodien, le terrain était en un sens plus solide, puisque les textes sont beaucoup plus nombreux. Mais c'est à des conclusions surtout négatives que M. Stein se voit forcé d'aboutir, en constatant peu à peu que l'imitation de Thucydide est rarement assurée. La difficulté de cette recherche était donc plus grande en réalité. L'auteur montre à cette occasion beaucoup de justesse et de loyauté. Il définit d'abord les caractères de l'art d'Hérodien et les compare avec ceux que

présente le style de Thucydide. Il examine le choix des mots et des phrases. Il lui arrive souvent de remarquer (par exemple, p. 136 sq., confirmant Norden) qu'Hérodien a suivi l'enseignement de l'école plutôt qu'il n'a imité Thucydide. Très souvent aussi il souligne, à juste titre, la différence et même l'opposition qui existe entre les deux écrivains. Lorsqu'il admet entre eux un rapport direct, celui-ci n'est pas très caractéristique, parce qu'Hérodien ne s'inspire jamais exactement d'un passage déterminé de Thucydide ; il imite seulement les traits généraux de son style. La démonstration de M. Stein n'est donc pas aisée. Il lui faut présenter certaines de ses conclusions comme à regret, avec hésitation (« suspicor », « licet existimare ») ou en se fondant sur des arguments assez extérieurs et abstraits : selon lui, la « simplicité » d'Hérodien autorise à penser que des expressions auxquelles il recourt rarement (périphrase, hyperbate) proviennent de Thucydide ; mais cette « simplicité », dont cette étude fait plusieurs fois état, n'est jugée telle que d'après une impression, une appréciation subjective ; et c'est peut-être l'appréciation qu'il faudrait nuancer, si le texte ne la justifie pas toujours.

L'auteur constate aussi qu'Hérodien, à la différence de Dexippe, a voulu écrire un récit exact plutôt que d'imiter Thucydide. Ici encore une étude historique détaillée, ou même un simple résumé, ne seraient pas inutiles. Il indique enfin que la philosophie d'Hérodien diffère sensiblement de celle de Thucydide. Il retrace brièvement celle-ci, comme il l'avait fait à propos de Dexippe, en renvoyant aux mêmes ouvrages ; la question pourrait être approfondie à l'occasion.

Ce petit livre, conduit méthodiquement, montre bien quelle était l'importance de Thucydide au temps de la seconde sophistique. Il traite naturellement beaucoup plus de Dexippe et d'Hérodien que de Thucydide, beaucoup plus aussi de langage que d'événements ou de philosophie de l'histoire, et cela fait qu'il ne peut épuiser un tel sujet. Mais ce n'était pas l'ambition de l'auteur.

Le latin de M. Stein est clair et pur. Ce n'est pas une langue morte.

R. Weil.

Ae. Boer, *Pauli Alexandrini Elementa apotelesmatica*. Leipzig, Teubner, 1958 ; in-8°, xxvi-181 p.

Du traité élémentaire d'astrologie de Paulos d'Alexandrie, compilateur de la fin du IVe siècle, nous ne possédions jusqu'à présent que l'*editio princeps* d'Andreas Schato, Wittenberg, 1586 et la seconde édition, corrigée, de ce livre, de l'année 1588. Le texte de Paulos avait été établi par Schato d'après un seul manuscrit ayant appartenu à la bibliothèque de H. Rantzau. Ce manuscrit s'est perdu soit après l'impression du livre, soit plus tard, dans les troubles de la guerre de trente ans (p. xiii).

Les insuffisances évidentes d'une édition datant de quatre siècles et dont il ne reste qu'un nombre très restreint d'exemplaires rendaient nécessaire une nouvelle édition de l'écrit de Paulos fondée sur les ressources actuelles de la philologie. Mlle Boer a entrepris et mené à bonne fin ce travail. Le texte qu'elle nous présente est fondé sur la totalité des manuscrits complets des Εἰσαγωγικά conservés dans les bibliothèques de Florence, Venise, Milan, Rome, Paris, Munich, et sur un grand nombre de fragments de cet écrit des bibliothèques de Parme, Vienne, Heidelberg, etc. L'éditeur tient compte, en plus, des éditions de Schato, du commentaire aux *Éléments* de Paulos qu'Héliodore a rédigé autour de l'an 500 de notre ère, d'une série d'écrits astronomiques et astrologiques de l'antiquité, dont ceux

d'Aratos, Dorothéos de Sidon, Hermès Trismégiste, Hypsiclès, etc., et des résultats acquis par les travaux d'historiens de l'astronomie et de l'astrologie comme F. Boll, P. Boudreaux, F. Cumont, Festugière, Heiberg, W. Gundel, Neugebauer. Mlle Boer fait descendre, avec beaucoup de vraisemblance, les différentes familles de manuscrits de son classement d'un archétype rédigé à Alexandrie, du temps d'Héliodore, en caractères majuscules et sans interstices entre les mots. Ces dernières caractéristiques expliquent un certain nombre d'erreurs des copistes, que Mlle Boer corrige par la restitution des lettres originales ou par une disposition plus rationnelle des césures entre les mots, en remplaçant, entre autres, le Λ de διλούσης par un Δ ou en substituant à la leçon ἁπαντὸς ἕλας du Vaticanus 1444 la leçon ἅπαν τὸ σέλας qui guérit tout le passage (p. xi, 13, 35).

Cette méthode, qui satisfait aux exigences les plus sévères de la critique, a permis à Mlle Boer d'éliminer un grand nombre d'obscurités qui déparaient les manuscrits et les deux éditions de Schato et de mettre à notre disposition un texte de Paulos très lisible. Au point de vue de l'astronomie, l'intérêt de ce texte réside, entre autres, dans les renseignements que Paulos nous fournit sur certains procédés de calcul en usage avant Ptolémée. En retard sur son temps, il emploie des méthodes d'extrapolation purement arithmétiques telles qu'on les pratiquait avant l'invention de la trigonométrie sphérique par Ménélaos. Les lecteurs s'intéressant à l'histoire du mysticisme et des superstitions astrologiques y trouveront des développements curieux sur le rapport entre les phases de la lune et la vie humaine (chap. xxvii) et des réminiscences d'une géographie astrologique [1], associant par exemple le signe du Verseau et l'Égypte, don du Nil (p. 7, 10, et *passim*).

Le texte de Paulos est suivi dans cette édition de celui des scholies que l'auteur a recueillies dans les manuscrits. Différents passages, particulièrement techniques ou obscurs, des Εἰσαγωγικά et des scholies sont expliqués et en partie traduits en allemand, dans les dernières pages du livre, par O. Neugebauer dont on connaît la compétence dans cette matière. Un index détaillé (p. 147-181) facilite l'orientation du lecteur.

La maison Teubner a su maîtriser, conformément à sa tradition, les difficultés techniques de cette édition, qui constitue un apport précieux au Corpus des écrits astronomiques et astrologiques de l'antiquité.

Ch. Mugler.

Heinrich Dörrie, *Porphyros'* « *Symmikta Zetemata* » (Zetemata, Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 20). Munich, C. H. Beck, 1959 ; in-8°, xiii-236 p.

Nous avons déjà signalé ici les mérites de la collection *Zetemata* dont les publications se succèdent à un rythme régulier (deux en 1957, trois en 1958, trois déjà parues en 1959), et sont généralement d'une haute valeur scientifique. Le présent fascicule (le vingtième) est digne de ses devanciers. Il est l'œuvre d'un spécialiste averti des problèmes relatifs au néo-platonisme, dont plusieurs études antérieures sont connues et appréciées des historiens de la philosophie.

M. Dörrie aborde cette fois le néo-platonicien Porphyre, qui, jusqu'à ces dernières années, il faut bien le reconnaître, avait été quelque peu négligé, sans

1. Sur l'origine de cette représentation, cf. P. Boll, *Kleine Schriften zur Sternkunde des Altertums*. Leipzig, 1950, p. 343.

doute parce que l'attention se concentrait plutôt sur son maître Plotin, et aussi parce que les œuvres de cette époque se caractérisent le plus souvent par une prolixité rebutante, une subtilité de détail excessive, une certaine impuissance à saisir le véritable nœud d'une question. M. Dörrie étudie avec beaucoup de science et de minutie des textes de Porphyre sur l'âme. Il nous est impossible d'entrer dans le détail d'un exposé d'une densité telle qu'on ne peut prétendre le résumer en quelques mots. Signalons seulement les services que cet ouvrage pourra rendre aux historiens du platonisme et de l'aristotélisme, à qui il fournira de précieux commentaires. Sa consultation sera d'ailleurs facilitée par d'excellents index : une liste complète des textes anciens cités ou commentés, les références aux auteurs anciens, un index en allemand des notions étudiées (la rubrique relative à l'âme est très longuement développée), un index des mots grecs importants. La liste des ouvrages modernes utilisés se trouve dans les premières pages du livre (XI-XIII) : elle constitue une bonne bibliographie des travaux les plus récents sur le néo-platonicisme.

Pierre LOUIS.

DAMASCIUS, *Lectures on the Philebus*, wrongly attributed to Olympiodorus. Text, translation, notes and indices by L. G. WESTERINK. Amsterdam, North-Holland publishing Company, 1959, in-8°, XXII-149 p.

La période finale du néo-platonicisme est souvent négligée. Pourtant, si son influence a été faible pour le développement de la pensée philosophique originale, son importance est grande pour la documentation relative à l'histoire de la philosophie. La tradition nous a conservé de cette époque d'assez nombreux textes qu'il est souhaitable de sortir de l'oubli. Aussi devons-nous une reconnaissance toute particulière aux philologues qui s'appliquent à la tâche ingrate — ingrate parce que seuls quelques rares spécialistes s'intéressent à leur œuvre — d'éditer et de traduire ces textes mal connus et souvent difficiles à établir et à interpréter.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler en ce domaine les travaux remarquables de M. L. G. Westerink. On retrouve dans l'édition qu'il vient de donner du commentaire sur le *Philèbe* (Lectures on the Philebus) attribué jusqu'ici à Olympiodore, les mêmes qualités de clarté et de rigueur scientifique.

J'ai dit que ce commentaire était attribué jusqu'ici à Olympiodore. En réalité, ce texte nous a été transmis sans nom d'auteur, et ce sont les premiers éditeurs qui l'ont attribué à Olympiodore dont on sait qu'il s'est attaché surtout à écrire des commentaires de Platon. M. L. G. Westerink reprend à son compte une hypothèse déjà formulée par Beutler et établit, définitivement semble-t-il, que ce commentaire date du début et non de la fin du VIe siècle, et qu'il est l'œuvre de Damascius qui fut le chef de l'école d'Athènes aux environs de 510.

L'étude de M. L. G. Westerink comporte encore d'autres conclusions intéressantes. Ainsi l'auteur tire parfaitement au clair l'histoire du texte, détermine avec précision la valeur de chaque manuscrit, et étudie avec beaucoup de minutie le *Marcianus gr.* 196 Z (M) du Xe siècle. Le texte, dont la disposition typographique est excellente, est accompagné d'une traduction en anglais et de notes abondantes. Deux index terminent l'ouvrage : le premier dresse la liste des références aux auteurs anciens ; le second est un relevé, qui sera très utile, des principaux termes philosophiques.

Pierre LOUIS.

Anthologia graeca, Buch XII-XVI mit Namen und Sachverzeichnis... griechisch deutsch ed. H. Beckby. Munich, E. Heimeran, 1958 ; in-8°, 748 p. reliées toile. Prix : DM. 27,50.

Voici achevée l'édition de l'*Anthologie* due à M. Beckby dont nous avons annoncé les trois précédents volumes dans la *Revue de Philologie*. C'est en fait la seule édition complète et moderne dont on dispose. La collection n'est pas une collection érudite, et s'adresse à un vaste public ; il est probable que plus d'un lecteur se contentera de la traduction qui figure sur la page de droite. On ne s'en réjouit que plus de constater que M. Beckby, qui est bon philologue, se soit efforcé dans son travail de rendre service aussi aux hellénistes de métier. Des notices brèves mais précises caractérisent les cinq derniers livres : livre XII contenant des épigrammes érotiques, que Planude, bien entendu, a généralement négligées, les livres XIII et XIV très brefs l'un et l'autre ont peut-être été rassemblés par le compilateur du *Palatinus* lui-même ; le livre XV contient des poèmes très divers, une épigramme sur la description du monde de Jean de Gaza, et jusqu'à la *Syrinx* de Théocrite ; enfin, à l'exemple de Dübner, l'éditeur recueille dans le livre XVI les épigrammes qui se trouvent chez Planude, mais non dans le *Palatinus*. Le volume contient de brèves notes explicatives (peut-être trop brèves), une concordance avec l'édition de Planude, un long index des noms propres et des choses (p. ex. Adler, Alphabet, Amulett, etc...), un index des commencements des poèmes, un index des auteurs de poèmes : ces divers index occupent près de 200 pages. Ils rendent à eux seuls l'ouvrage très utile et montrent avec quel soin M. Beckby a cherché à rendre service.

La traduction, comme dans les volumes précédents m'a paru vive et aisée, cherchant (et réussissant souvent) à donner un équivalent, ou, au moins une idée, des pointes des poètes.

Le texte est sagement établi. L'auteur a proposé quelques corrections de son cru, qui méritent d'être envisagées avec soin : par exemple XII, 35, 4 ἄρξει qui donne un sens satisfaisant pour αρχη ; XII, 143, 1 ἐξέσπασα pour ἐξέσπασε, d'autres encore. L'apparat critique est très réduit et ne donne que l'essentiel, ce qui est, en somme, une commodité (dans ces conditions était-il utile, XII, 36, 3 de relever la graphie de P ἥδειον, qui n'a d'autre objet que de marquer la quantité longue de l'iota de ἥδιον?).

Bien entendu, on pourra ne pas être toujours d'accord avec M. Beckby. La nécessité, où il se trouve, de traduire l'a obligé à admettre des corrections peu fondées : XII, 73 (= Callimaque, *Ep.* 41). Le οὐκ εἰς τὸν Κήφισον est une conjecture en l'air, bien qu'elle soit souvent reproduite. Jacobs avait soupçonné un δίφησον (de διφάω) ; Pfeiffer l'en approuve et de même J. Bousquet qui tente une restitution plus complète (cf. *R. Ét. gr.*, 1955, p. 121 sq.).

Si cette édition ne nous donne pas tout ce que nous pourrions souhaiter, elle est précise et utile ; elle contient l'*Anthologie* tout entière. M. Beckby en l'établissant avec la méthode d'un vrai philologue mérite toute notre reconnaissance pour avoir mené à bien cette tâche si méritoire.

P. Chantraine.

Nonni Panopolitani, *Dionysiaca* recognovit Rudolfus Keydell. Berolini, apud Weidmannos, MCMLIX ; deux vol. in-8°, 84*-500 p., 554 p.

La tâche de reviser l'édition Ludwich (Teubner, 1909, 1911) revenait de droit à R. Keydell qui, depuis ses *Quaestiones metricae* (1911), s'est intéressé à la poésie grecque de l'époque impériale et notamment à Nonnos. La présente édition donne, en principe, une reproduction photographique du texte de Ludwich ; mais, grâce à une habile technique, R. Keydell a eu la liberté d'apporter toutes les corrections, même minimes (accentuation, ponctuation), qu'il a jugées utiles. Il nous offre donc en fait un texte renouvelé qui a pu bénéficier des recherches critiques et des travaux de ces cinquante dernières années.

De copieux prolégomènes traitent des principales questions relatives au texte des *Dionysiaques* : *testimonia*, manuscrits, éditions et travaux (ce chapitre donne une bonne bibliographie de Nonnos, d'où sont cependant exclues les études purement littéraires ou mythologiques), métrique, grammaire. R. Keydell rassemble sous une forme succincte et complète les vingt lois métriques de Nonnos ; certaines font l'objet d'un examen plus détaillé (§ 15 : allongement des syllabes brèves par position). Deux faits remarquables sont mis en évidence en ce qui concerne la morphologie et la syntaxe. D'abord, celles-ci ont dû souvent s'accommoder aux rigueurs d'une métrique exigeante. En outre Nonnos est bien moins soucieux que ses devanciers de la diction épique traditionnelle ; il subit profondément l'influence de son époque. En particulier la disparition du datif et de l'optatif provoque de nombreux accidents : Nonnos crée volontiers des formes mixtes d'optatifs (ἀερτάζειεν, ῥέξοιμι valant un optatif aoriste) dont les documents contemporains fournissent des exemples parallèles ; de nombreux échanges se produisent entre l'optatif d'une part, l'impératif, le subjonctif ou le futur d'autre part ; la particule κε (ἄν) s'emploie ou s'omet librement. Dans le même temps, Nonnos abuse du datif qui empiète d'autant plus aisément sur les autres cas que ses valeurs propres ne sont plus clairement senties.

Pour l'édition du texte, R. Keydell n'a pas collationné à nouveau les manuscrits ; il s'est contenté de procéder à quelques vérifications. En revanche, il a modifié entièrement l'apparat critique de Ludwich. Celui-ci avait été le premier à utiliser le *Laur. XXXII 16* (L) et à reconnaître en lui l'ancêtre de tous nos manuscrits, à l'exception peut-être d'un *Athous* aujourd'hui perdu. Il devenait dès lors superflu de noter les leçons des copies de L., R. Keydell les a éliminées ; il passe aussi sous silence les particularités orthographiques de L qu'il classe et énumère dans les Prolégomènes. Il ne mentionne qu'un petit nombre de conjectures modernes.

L'espace ainsi gagné sur l'apparat critique est occupé par quelques citations d'auteurs anciens ou contemporains que Nonnos a imités. Ces parallèles seront fort utiles ; on regrettera seulement leur petit nombre. Indiquons ici quelques imitations précises des *Posthomerica* de Quintus qui auraient pu être signalées : N., II, 92-93 ~ QS, IV, 425, 427 ; | N., II, 553 ; XXXVI, 291 ~ QS, II, 540-541 ; VIII, 277, 282 ; | N., V, 14 ; XVII, 209 ; XXI, 21 ~ QS, XI, 190 ; | N., VI, 244 ~ QS, VIII, 157 ; | N., IX, 176 ; X, 8 ~ QS, XIII, 260 ; | N., IX, 194 ~ QS, II, 187 ; IV, 332 (d'après P 139) ; | N., X, 336 ; XXXIII, 81 ~ QS, IV, 195 (corrigé par Köchly d'après Nonnos) ; | N., XI, 361 ~ QS, IX, 363 ; | N., XI, 399 ~ QS, I, 286 ; | N., XIII, 167-168 ~ QS, XI, 366 (d'après N 487) ; | N., XIII, 393 ; XXIX, 193 ~ QS, XIII, 467 ; | N., XIV, 408 ; XV, 43 ; XXII, 265 ~ QS, VIII, 229 (et 420) ; IX, 147 ; | N., XV, 366 ~ QS, X, 232 ; | N., XV, 367-369 ~ QS, XI, 28-31 ; | N., XIX, 137 ~ QS, VI, 101 (et

608) ; | N., xx, 94 ~ QS, ii, 76-77 ; | N., xx, 372 ~ QS, xi, 66 ; | N., xxi, 91 (et 107) ~ QS, ix, 94 ; xii, 487 ; | N., xxii, 178-179 ~ QS, ix, 148 ; | N., xxii, 189 (et 346) ~ QS, iii, 294 (et bien d'autres tournures analogues) ; | N., xxii, 197-200 ~ QS, xi, 71-78 (dont Nonnos s'était déjà inspiré en ii, 429-435, mais sans faire d'emprunts verbaux) ; | N., xxvi, 72 ~ QS, xiii, 279 ; | N., xxviii, 117 ~ QS, vi, 589 ; x, 225 ; | N., xxxiv, 30 ~ QS, vi, 33 ; xiii, 375-376 ; | N., xxxvi, 200 ~ QS, vii, 101 (et ailleurs) ; | N., xxxvii, 247-248 ~ QS, iv, 559-560 ; | N., xxxvii, 514 ~ QS, iv, 360, 363-364 ; | N., xxxvii, 526 ~ QS, iv, 347 (cf. Λ 547 ; Ap. Rh., ii, 94) ; | N., xxxvii, 635 ~ QS, iv, 197 ; | N., xli, 81 ~ QS, ii, 349.

La règle essentielle pour l'édition d'une œuvre épique a été formulée par Aristarque : *Homerum ex Homero emendare.* Dans le cas de Nonnos, la longueur du poème constitue un obstacle de taille ; mais R. Keydell était bien armé pour le surmonter, grâce à une longue familiarité avec les *Dionysiaques* ; il a en outre bénéficié du lexique de Nonnos que W. Peek a eu le courage d'entreprendre. Dans ces conditions, il a pu faire progresser l'établissement scientifique du texte, car il disposait de critères sûrs soit pour maintenir la leçon manuscrite, soit pour confirmer ou proposer des conjectures. Cependant la tâche d'un éditeur de Nonnos ne s'arrête pas là. On sait que Nonnos, sans doute à cause de sa conversion au christianisme, a laissé son poème inachevé. Son premier éditeur a dû tant bien que mal amalgamer à la rédaction primitive des brouillons ou des additions. P. Collart et R. Keydell se sont attachés à délimiter et à expliquer ces intrusions qui ont donné de la tablature à leurs prédécesseurs. La présente édition les signale d'une façon commode par un trait gras dans la marge gauche. Naturellement on pourra discuter ici ou là : ainsi, au chant V, les vers 594-600 me semblent être à leur place : les deux καί ποτε (594, 601) sont en corrélation et introduisent deux scènes de genre (la jeune fille devant son miroir et au bain) qui se répondent ; le développement est bien délimité selon les principes de la *Ringkomposition* (593 ~ 609) ; on notera enfin que le miroir de Perséphone n'a rien à voir avec celui qui permettra aux Titans de tuer Zagreus (vi, 173).

Une autre conséquence de l'inachèvement du poème est le grand nombre des lacunes auxquelles viennent s'ajouter celles qui doivent plutôt être imputées à l'inadvertance des copistes. Il est souvent malaisé de discerner les lacunes authentiques ; car certaines défauts peuvent provenir d'une corruption du texte ou s'expliquer soit par une maladresse de l'auteur, soit par un raccourci ou une hardiesse de style. R. Keydell a généralement adopté l'hypothèse de la lacune, beaucoup plus largement encore que ses prédécesseurs. Nul doute qu'il ait souvent raison, comme le prouve le Papyrus de Berlin P. 10 567 qui fournit un ou deux vers supplémentaires au chant XV (v. 229 [1] et 273 *a*). Mais il semble qu'on pourrait parfois éviter cette solution un peu désespérée. Le cas le plus clair est celui de xiv, 416, où R. Keydell admet une lacune malgré le témoignage concordant de L et du papyrus, sans qu'on discerne aucune faille dans la suite des idées, ni aucune anomalie de syntaxe, hormis une banale asyndète. Voici quelques autres passages où nous ne suivrions pas l'éditeur : iii, 394 (malgré l'absence de sujet exprimé). — v, 185-188 : il est difficile de supposer trois lacunes en quatre vers ; une seule paraît certaine après 188 : elle renfermait le verbe principal dont dépend la proposition ἐπεί. — v, 236-238 : au lieu de placer une lacune après 236 et 238, je me bornerais à ponctuer : δεδάηκε δίκτυα καὶ τύπον, ἴχνος δὲ..., καί, ἐνδρομίδας φῶτα διδάξας, πέπλα φορῆσαι ; dans cette phrase passablement contournée, φορῆσαι est le complément de δεδάηκε et non de διδάξας. — v, 247-255 : le premier participe

1. Hermann avait déjà soupçonné une lacune à cet endroit.

περισφίγξας est en apposition aux trois verbes qui suivent (il décrit le costume que doit porter l'apiculteur pendant toutes les opérations énumérées ensuite) ; les verbes principaux sont réunis par un type connu de corrélation (cf. 214-215) : καὶ..., ... δὲ, ... δέ. — v, 510 : la phrase est brisée d'une façon pathétique : « ... et Orion, le chasseur à la meute, ce n'est pas sa meute qui ... Ah ! si Actéon lui aussi avait pu périr par le dard aigu d'un scorpion ! ». — vi, 161 : la lacune signalée par L^2 et d'autres manuscrits sans autorité devient inutile dès l'instant qu'on intervertit les vers 163-164 ; la narration est rapide dans tout ce passage. — xi, 54 : ἄλλοτε est employé seul (« parfois »), de même qu'en xxix, 321 et en xxxii, 107 ; les trois passages se confirment mutuellement. — xiv, 127 : un infinitif est coordonné à un substantif comme en O 642. — xvi, 359 : asyndète. — xviii, 357 : νοέω est souvent employé absolument chez Homère ; cf. Quint. Sm., ii, 310, qu'on corrige aussi sans raison. — xix, 338 : καί est adverbe (« encore ») et non en corrélation avec un second καί qui serait perdu. — xix, 341 : l'ellipse de εἰσι ne me semble pas choquante. — xxvi, 124 : raccourci pathétique, avec asyndète et omission du complément d'objet τοῦτο. — xxvii, 331 s. : il suffit de ponctuer : θεοὶ ναετῆρες Ὀλυμπου, | ξυνοὶ ἀοσσητῆρες, Ἀθηναίη καὶ Ἀπόλλων. — xxviii, 35 : ἀείρων est employé absolument avec ἑαυτόν ou πόδα sous-entendu : cf. Kühner-Gerth, i, 92, 95, et Quint. Sm., xi, 268, où il faut sous-entendre χεῖρας. — xxix, 321 et xxxii, 107 : cf. xi, 54. — xxxv, 48 s. : βοόωσα peut être en apposition à παρθένε. — xxxv, 58 : R. Keydell note : *desunt verba « quomodo te sanabo? »* ; cette idée est pourtant longuement développée dans les vers 59-77. — xxxvii, 568-571 : ces vers ne sont pas à leur place : on les attend non au début du combat, mais à l'occasion d'une reprise (cf. Quint. Sm., iv, 233-235) ; on ne voit pas cependant où les insérer ; il doit s'agir d'un développement resté inachevé. — xxxvii, 730 : le complément est facile à suppléer ; ὄρνις est déjà sous-entendu dans la participiale précédente : « parcourant du regard le chemin qui conduit ⟨l'oiseau⟩ dans les hauteurs ». — xxxviii, 170 : asyndète. — xl, 46 : simple raccourci d'expression. — En d'autres cas, une correction facile permet d'éviter la lacune ; il aurait été utile de l'indiquer au moins dans l'apparat critique : vii, 101 (ἐλίξει Gunaeus) ; xxi, 344 (ἰαύει Struve, défendu par Collart) ; xxxvi, 424 (εἰς ἀγορὴν δ', conjecture que Graefe n'a pas jugé devoir retenir ; mais les vers 422-423 sont une sorte de parenthèse, peut-être ajoutée après coup).

Ces observations sont à peine des critiques, car on sait qu'en pareille matière, chacun est souvent réduit à se déterminer d'après des impressions subjectives. Il faut remercier le professeur Keydell de cette édition qui fournit une base solide pour des travaux ultérieurs. Formulons pour terminer un vœu : celui de voir bientôt paraître le lexique de Nonnos qui est annoncé [1].

Francis Vian.

Théodoret de Cyr, *Thérapeutique des maladies helléniques*. Texte critique, introduction, traduction et notes de P. Canivet (Sources chrétiennes, 57). Paris, Éditions du Cerf, 1958, 2 vol., 860 p.

Le texte est repris de l'édition critique que Hans Raeder a donnée en 1904 dans

1. La typographie est très correcte. Aux quelques *errata* qui sont indiqués à la fin du tome II, ajoutons : t. I, p. 34* (avant-dernière ligne) : ^{3}*ib.* (au lieu de ^{13}*ib.*) ; p. 38* (dernière ligne) : 48, 399 (au lieu de 43, 399) ; p. 59*, l. 30 (« *possse* ») ; p. 78, app. crit. l. 2 : lire « p. 63* » (au lieu de « p. 77* ») ; — t. II, p. 209, app. crit. l. 2 (« *inchohatae* ») ; p. 314, v. 560 (εκλυες) ; p. 422, app. crit. l. 3 : lire Πενθεύς.

la bibliothèque Teubner d'après huit manuscrits. Mais l'édition nouvelle facilitera l'étude des citations d'auteurs anciens, car le P. Canivet a inséré dans l'apparat les variantes qu'offrent les manuscrits de l'auteur cité et des auteurs qui ont fait la même citation. La traduction est rigoureuse et aisée. L'introduction rappelle la vie de Théodoret puis présente l'ouvrage édité. La question de la date précise de la *Thérapeutique* a reçu dans le passé des solutions diverses ; le P. Canivet se range à l'avis de M. Richard, qui la situe avant le concile d'Éphèse de 431. Des index très complets terminent le second volume et rendront les plus grands services.

P. Nautin.

Pierre Canivet, *Histoire d'une entreprise apologétique au Ve siècle*. Paris, Bloud et Gay [1958], 384 p., plus tables.

La *Thérapeutique des maladies helléniques*, ouvrage d'apologétique chrétienne écrit par Théodoret, évêque de Cyr, au début du ve siècle, a surtout pour intérêt de contenir quelque 360 citations d'auteurs anciens. La partie centrale de la thèse du P. Canivet est consacrée à l'étude de ces citations pour déterminer à quelles sources Théodoret les a puisées. H. Raeder, dans une dissertation de Halle en 1900, avait indiqué deux sources principales : la *Préparation évangélique* d'Eusèbe et les *Stromates* de Clément d'Alexandrie. Un grand nombre de citations sont en effet communes à la *Thérapeutique* et à l'un ou l'autre de ces deux ouvrages ; bien plus, elles forment souvent de part et d'autre des séries semblables ; et ce sont en plusieurs cas des citations arrangées ou complétées de la même manière. Il semblerait donc naturel de conclure avec Raeder que Théodoret a pillé Eusèbe et Clément. Une objection s'élevait pourtant : il arrive quelquefois que le texte de Théodoret est plus proche de l'auteur cité que le texte des deux autres. Le P. Canivet reprend donc l'examen, une par une, des citations, en confrontant les différents états du texte. Et il aboutit aux conclusions suivantes : 1) Théodoret a utilisé copieusement la *Préparation évangélique d'Eusèbe* ; mais il n'est pas certain qu'il ait utilisé directement les *Stromates* de Clément ; peut-être n'a-t-il connu que des extraits, soit ceux dont Clément s'était lui-même servi, soit des extraits de l'œuvre de Clément ; 2) Il a utilisé d'autre part les *Placita* d'Aëtios, dont il est un témoin privilégié, comme Diels l'a reconnu ; il faut peut-être ajouter à la collection de Diels plusieurs autres citations de la *Thérapeutique* (p. 270) ; 3) Il aurait utilisé d'autre part une « source X », à laquelle le P. Canivet attribue un lot important de citations platoniciennes et quelques fragments d'autres auteurs ; cette « source X » serait « une sorte de catéchisme de persévérance pour jeune chrétien », destiné à lui montrer, par un choix de textes, que les dogmes essentiels du christianisme ne sont pas en contradiction avec les intuitions de la philosophie (p. 287) ; 4) Enfin Théodoret a une connaissance personnelle de plusieurs dialogues de Platon, des *Ennéades* de Plotin et de l'*Histoire des philosophes* de Porphyre, sans compter ses souvenirs d'école.

Le P. Canivet a inséré cet examen des citations dans une étude d'ensemble sur la *Thérapeutique*. Il commence par rassembler, dans une première partie, ce que nous savions déjà sur la situation de l'hellénisme et du judaïsme au début du ve siècle, particulièrement à Antioche, et sur les thèmes ordinaires de l'apologétique chrétienne en face de ces deux catégories d'adversaires. Il examine à ce propos les affirmations de Théodoret déclarant à deux reprises, dans ses lettres, qu'il a écrit contre les uns et les autres. Il estime que Théodoret n'a pas écrit de traité spécial contre les Juifs et que ces allusions des lettres se rapportent simplement à

la *Thérapeutique*, dont les arguments peuvent souvent valoir contre les Juifs aussi bien que contre les Grecs. Après cette étude du milieu dans lequel Théodoret a conçu le dessein de la *Thérapeutique*, une seconde partie examine les sources qu'il a utilisées ; c'est ici que le P. Canivet consigne ses recherches déjà mentionnées sur les citations d'auteurs anciens. Puis, dans la troisième partie, il fait un tableau d'ensemble, fort intéressant, de la culture profane de Théodoret, et il nous le montre enfin composant son ouvrage. Les observations du P. Canivet sur la culture philosophique de Théodoret, ou plutôt sur son absence de culture en ce domaine, sont particulièrement bien venues : « Le plus souvent son regard ne dépasse pas le texte rapporté parce qu'il ignore le contexte et jamais il ne donne l'impression de posséder une vue d'ensemble de la pensée de Platon... Théodoret a retenu du platonisme tout ce qu'un historien moderne de la philosophie relèguerait au second plan d'un exposé de la doctrine de Platon, et a négligé tout ce que ce même historien situerait au contraire au premier plan. » (P. 308-309.) On remarquera aussi, dans le chapitre sur la « Mise en œuvre de l'ouvrage » (p. 317-323), le paragraphe bien documenté sur les ὑπομνήματα, ces collections de citations que les auteurs anciens avaient souvent coutume de confectionner au cours de leurs lectures pour leur usage personnel.

La partie la plus neuve de la thèse du P. Canivet reste cependant ce qu'il dit du florilège principalement platonicien qui aurait été composé pour les jeunes chrétiens et qui serait la « source X » de Théodoret. Mais la démonstration est-elle convaincante? Elle l'aurait été un peu plus si le P. Canivet avait pu prouver que les séries de citations communes à la *Thérapeutique* et aux *Stromates* n'ont pas été empruntées à ce dernier ouvrage. Il a certainement fait tout ce qu'il a pu pour le prouver, mais les arguments qu'il avance pour retirer le plus grand nombre de ces citations à l'influence des *Stromates* me paraissent fragiles. Lui-même a dû s'en rendre compte, puisqu'il s'est résigné en définitive à dire simplement que l'utilisation des *Stromates* est « possible » sans être certaine. Que les citations de la *Thérapeutique* se rapprochent quelquefois davantage du texte de l'auteur cité, cela peut s'expliquer de bien d'autres façons : Théodoret pouvait avoir un manuscrit des *Stromates* meilleur que notre unique témoin actuel, qui n'est guère bon ; il a pu aussi corriger ces citations au cours de ses lectures pendant le temps assez long qui lui a été nécessaire pour rassembler les matériaux de son ouvrage ; il n'est pas impossible enfin que le texte de la *Thérapeutique* ait été retouché par des copistes postérieurs d'après des manuscrits de l'auteur cité, comme le P. Henry l'admet pour les citations de Plotin. Dans ces conditions, l'existence du florilège chrétien est loin d'être certaine. A plus forte raison la restitution que le P. Canivet propose de son contenu demeure-t-elle extrêmement hypothétique (il serait facile de le montrer si on avait la place de reprendre une par une les citations qu'il y fait entrer). Néanmoins, même si on estime que la tentative du P. Canivet n'aboutit pas sur ce point à un franc succès, on devra reconnaître à son étude le double mérite d'une large érudition et d'un immense labeur.

P. Nautin.

Enrico Paribeni, *Catalogo delle Sculture di Cirene, Statue e rilievi di carattere religioso* (Monografie di Archeologia Libica, V). Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1959 ; grand in-8°, x + 168 p., 209 pl.

La publication des sculptures de Cyrène était fort attendue : on sait combien les fouilles italiennes ont été fructueuses dans ce domaine, comme aussi en épi-

graphie et en architecture. Mais le grand responsable du chantier cyrénéen, G. Oliverio, s'était plus vivement intéressé aux inscriptions qu'aux monuments figurés et les rapports provisoires qu'il publia dans l'*Africa Italiana* ne donnaient qu'une vue très insuffisante de la richesse des découvertes : la grande masse des sculptures demeurait inédite. Grâce au *Catalogue* que nous offre E. Paribeni, nous pourrons désormais mesurer plus justement l'apport de la grande cité à la civilisation hellénique.

Ce gros volume ne contient pas tout. Il se limite aux statues et reliefs de caractère religieux, laissant de côté certaines catégories de documents qui seront publiées à part : portraits hellénistiques et romains (dont Miss E. Rosenbaum a préparé l'étude), sarcophages, statues funéraires (qui posent un difficile problème d'histoire religieuse), reliefs au quadrige, fragments de la grande copie en marbre du Zeus d'Olympie. Mais, compte tenu de ces documents réservés, c'est tout de même l'essentiel qui se trouve rassemblé dans l'ouvrage de Paribeni, dont l'importance est capitale.

Pour mener à bien ce travail considérable, l'auteur a dû surmonter des difficultés, tant matérielles que morales, que nous concevons aisément. Grâce à l'appui efficace que lui fournirent R. G. Goodchild, directeur des antiquités en Cyrénaïque, et les autorités locales, le catalogue a pu être établi en peu de mois. Avec une diligence méritoire, E. Paribeni a classé les documents recueillis dans les dépôts et musées de Cyrène ; il les a décrits, mesurés, interprétés ; il les a lui-même photographiés, pour la plupart, et, reconnaissons-le malgré sa modestie sur ce point, ses clichés sont dans l'ensemble fort satisfaisants.

Justice étant rendue aux mérites de l'ouvrage (à quoi s'ajoute une présentation typographique très soignée), il faut bien signaler aussi quelques déficiences, dont l'auteur, il est vrai, n'est pas toujours responsable. La première et la plus grave ne lui incombe nullement : elle est le fait des circonstances difficiles qui ont présidé à l'élaboration du catalogue. Il s'agit de l'absence trop fréquente de toute donnée relative au lieu de trouvaille des documents. E. Paribeni est le premier à le déplorer : dans sa préface, il indique que les archives archéologiques de Cyrène ont disparu pendant la guerre. Certes, il a fait de son mieux pour combler cette lacune, en consultant les papiers personnels de G. Oliverio ou en utilisant le témoignage indirect des photographies de fouilles. Mais très souvent ces sources d'information se sont révélées insuffisantes. E. Paribeni n'y est pour rien. On peut toutefois regretter que G. Oliverio n'ait pas tenté, de son vivant, de reconstituer à l'aide de ses souvenirs un tableau approximatif des provenances, au moins pour les principaux documents. D'autre part j'ai pu constater moi-même, en 1946 et 1947, que certains collaborateurs italiens d'Oliverio connaissaient encore la provenance de nombreuses statues. Il ne semble pas que E. Paribeni, contraint de travailler vite, ait cherché à se renseigner dans cette direction.

On est très déçu de rester ainsi dans l'incertitude sur des indications qui devaient figurer dans le journal de fouilles. Bien des documents, séparés de leur contexte archéologique, perdent une grande part de leur intérêt et cette perte est probablement irréparable. Elle doit nous faire réfléchir sur la nécessité non seulement de tenir consciencieusement registre des découvertes à mesure qu'elles se présentent, mais même de les publier rapidement, fût-ce de façon tout à fait provisoire, puisque c'est le seul moyen d'éviter de telles catastrophes scientifiques. Qu'on ne voie là aucun reproche spécialement adressé à nos confrères italiens : il n'est pas de nation qui n'ait, dans ce domaine, péché contre le devoir de publier sans retard ses trouvailles !

Autre critique : les notices descriptives se ressentent de la hâte avec laquelle le travail a été mené, à la fois sur place et au moment de la rédaction. Les descriptions manquent parfois de précision dans le détail, ce qui pourra gêner les études ultérieures. D'autre part les bibliographies présentent certaines lacunes assez surprenantes, dont je veux croire qu'elles sont seulement fortuites : les ouvrages parus après la guerre sur la Cyrénaïque sont-ils si nombreux qu'un savant aussi averti que E. Paribeni ignore la thèse française parue en 1953 qui traite de Cyrène et de sa civilisation dans les deux premiers siècles de son histoire? On m'excusera de rappeler moi-même que ce livre comporte un chapitre sur la sculpture, où plusieurs documents sont étudiés en détail. E. Paribeni n'y fait aucune allusion. Il y aurait trouvé des commentaires sur les nos 2, 3, 4, 5, 8, 9, 14, 15, 18, 22, 24 *a* et *b* de son répertoire. Il eût été intéressant d'avoir son avis sur les conclusions de ces études, qui diffèrent parfois sensiblement des siennes.

Le propre d'un catalogue est de poser plus de problèmes qu'il n'en résout. Aussi ne veux-je pas m'étendre ici sur les points, à vrai dire nombreux, où les interprétations ou les dates avancées par E. Paribeni me paraissent faire difficulté. J'aurai l'occasion de présenter ailleurs en détail les raisons de ces divergences. Je tiens seulement à exprimer dès maintenant la gratitude que nous devons au savant auteur de ce *Catalogue* pour avoir mis à notre disposition le riche matériel que le labeur de ses compatriotes a dégagé du sol de Libye.

François Chamoux.

Einar Löfstedt, *Late Latin* (Inst. for sammenlignende Kulturforskning, S. A. : Forelesninger XXV). Oslo, 11. Aschehoug & Co, 1959 ; in-4°, viii-215 p.

Ce n'est pas sans tristesse que tous ceux qui ont bénéficié de l'enseignement d'Einar Löfstedt ouvriront ce livre, sorte de testament scientifique du savant, et synthèse des recherches qu'il a poursuivies pendant cinquante ans dans le domaine du bas-latin. Et les jeunes philologues qui ne connaissent pas ses autres livres, depuis le *Philologischer Kommentar z. Peregrinatio Aetheriae* (Uppsala, 1911) jusqu'aux *Syntactica* I et II (Lund, 1933 et 1942) et aux *Vermischte Studien* (1936), pour ne citer que quelques titres, pourront s'initier aux études dans lesquelles Löfstedt a tracé des voies nouvelles, et prendre une idée exacte du latin dit vulgaire, des ressources dont nous disposons pour le caractériser, des résultats acquis dans ce domaine, y trouver même des suggestions pour des travaux futurs : qu'on lise, par exemple, dans le chapitre sur l'influence chrétienne, la phrase où Löfstedt constate, p. 81, que dans l'étude du vocabulaire liturgique et sacré « there is still room for more study ». Ainsi même après sa mort, Löfstedt ne cesse pas d'exercer une influence féconde.

Ce livre est sorti de leçons que Löfstedt avait été invité à donner sur le sujet par l'Instituttet for sammenlignende Kulturforskning, en corrélation avec une série de conférences devant traiter de la période des migrations (nous disons « invasions ») qui s'étend de 400 à 800 après J.-C. L'exécution de ce projet, conçu en 1937, fut retardée par la guerre, jusqu'à l'année 1946 ; et c'est seulement en 1951 que Löfstedt fut appelé à parler. Mais l'état de sa santé ne lui permit pas de supporter la fatigue de dix lectures publiques, et il accepta de rédiger, pour être publié en volume, le texte de ces leçons. Il y travaillait encore quand la mort vint le frapper en 1955. C'est donc un ouvrage inachevé, non revu par l'auteur, qui paraît aujourd'hui ; et l'Institut, conscient du soin que Löfstedt mettait à toutes ses publications, s'excuse d'avoir pris cette liberté. Il n'a pas à s'en excuser, il

faudrait plutôt l'en remercier. Dans la traduction anglaise due au Dr James Willis — le manuscrit de Löfstedt était en suédois — la pensée, le style même de l'original ont été fidèlement rendus ; les épreuves ont été soigneusement corrigées par M. Vegar Skånland, les index établis exactement sur le modèle qu'offraient les autres livres de Löfstedt, bref on ne pouvait rendre un meilleur hommage à la mémoire du maître de Lund.

Il joignait à une solide culture philologique et linguistique, une connaissance étonnante des textes mise au service d'un jugement sain, sachant distinguer le fait isolé, et peu significatif, d'avec un ensemble de témoignages concordants, révélateurs d'une tendance ou d'une époque. Il se méfiait des conclusions outrées, des affirmations abusives. Sur le problème du « latin chrétien », il a ramené à de justes limites le sens qu'il faut donner à l'expression de *Sondersprache* créée par Mgr Schrijnen. Il savait reconnaître le mérite de certains de ses devanciers, qu'on a tendance à oublier aujourd'hui, par exemple Rönsch, l'auteur du livre *Itala u. Vulgata* (2e éd., 1875), qu'il qualifie de *monumentum aere perennius*, « a work of the most striking erudition and still as indispensable as ever », ou J. Brenous dont la thèse *Étude sur les hellénismes dans la syntaxe latine* (Paris, 1895) reste « a valuable work, although a little antiquated » (p. 89). Sur des questions controversées, comme l'origine de *paganus* « païen », il expose impartialement les diverses explications proposées, sans vouloir se prononcer pour l'une d'elles : « The explanation given above cannot be considered as certain, and the discussion will no doubt continue. » (P. 78, n. 1.)

Dans sa conclusion, à propos du passage du sens de *necare* « tuer » à celui de « noyer », Löfstedt déclare que « In such cases the philologist requires the assistance of the ethnologist and the folklorist, as indeed it is only through collaboration with other branches of learning and by « comparative research in human culture » in the widest sense that light can be thrown upon the development of the human race and the ways of life and thought of generations that have passed away. » (P. 194.) A cette profession de foi on reconnaîtra l'esprit « humaniste » qui ne cessa d'animer Einar Löfstedt.

A. Ernout.

Einar Löfstedt, *Roman Literary Portraits*. Oxford, Clarendon Press, 1958 ; in-8°, 204 p.

M. P. M. Fraser nous donne ici la traduction anglaise d'un ouvrage posthume du grand latiniste que fut E. Löfstedt, paru en 1956 sous le titre *Romare* en édition suédoise, donc difficilement accessible. Des essais que M. E. Löfstedt se proposait de publier, on a rassemblé seulement ceux qui étaient rédigés — certains composés depuis plus de cinquante ans, sans cesse corrigés, remaniés et accrus, sauf le dernier, publié en 1915 dans *Verdandis Småskrifter* (Upsal). L'édition anglaise a retranché les citations en fin de volume, mais doit à l'obligeance de M. R. Syme l'addition d'un certain nombre de références.

Dans ces conférences remaniées ou ces essais nous rencontrons un aspect moins habituel des travaux de M. Löfstedt, sur des sujets divers d'histoire et de littérature, comme l'indique le relevé des titres : The cultural legacy of antiquity (p. 1-28) ; The background of roman literature (p. 29-47) ; Aspects of the history of roman Love-poetry (p. 48-66) ; Cicero's Life and Work (p. 67-92) ; A roman publicist and historian (Salluste ; p. 93-117) ; Roman Financiers (L. Licinius Lucullus,

Atticus, Auguste ; p. 118-141) ; Tacitus as an historian (p. 142-156) ; The style of Tacitus (p. 157-180) ; Marcus Aurelius and his age (p. 180-204). Nous avons là le témoignage d'un esprit largement ouvert à tous les aspects de la culture latine.

Jacques André.

Otto Hiltbrunner, *Latina Graeca. Semasiologische Studien über lateinische Wörter im Hinblick auf ihr Verhältnis zu griechischen Vorbilder.* Berne, Francke Verlag, 1958 ; in-8°, 207 p.

L'auteur de cette thèse, qui a collaboré pendant plusieurs années au *Thesaurus*, s'est intéressé aux recherches concernant les rapports de vocabulaire gréco-latins, et tout particulièrement aux emprunts de sens. C'est pourquoi, dans l'introduction (p. 7-13), il reprend le problème des calques en présentant de nouveaux exemples. Toutefois je n'oserai affirmer avec lui que *pupilla* « pupille de l'œil » soit un simple calque du grec κόρη, la petite image qui s'y reflète ayant pu inspirer indépendamment la même comparaison dans des langues diverses, et il n'y a pas plus de raison pour que le passage de *pagina* au sens de « livre » soit dû à l'influence du grec σελίς dont l'évolution a été parallèle.

L'ouvrage de M. Hiltbrunner est d'une lecture ardue, avec des retours, des digressions. Il n'est aucun problème abordé, même par un biais, même accidentellement, qu'il laisse inexpliqué, soit dans les notes, soit, ce qui est plus gênant, dans le texte lui-même. On est embarrassé par les longueurs, par le cheminement lent et tortueux du raisonnement. Ce qui justifie cette méthode, c'est que les mots ne sont pas envisagés en eux-mêmes, mais dans leurs rapports avec les concepts voisins ou contraires et c'est ce qui fait l'intérêt de la première étude : *Simplicitas, Eine Begriffsgeschichte.* Il en ressort qu'à l'origine *simplex* avait seulement une valeur numérale et que *simplicitas* ne s'est créé (Lucrèce ; il manque chez Cicéron) qu'après que l'adjectif a pris une valeur figurée sous l'influence du grec ἁπλοῦς. Trois chapitres sont importants : *Romana simplicitas* (p. 43-60), qui souligne les valeurs dominantes à la fin de l'époque républicaine : 1) en opposition avec *ornatus* (en particulier pour le style) et en liaison avec *antiquus* ; 2) en liaison avec *uerus* ; 3) en opposition avec *uersutia* ; 4) *simplicitas* en tant que genre de vie (avec l'idéalisation de la vie à la campagne chez les poètes et dans ses rapports, chez Horace, avec l'épicurisme). *Simplicitas und Kaisertum* (p. 61-84), où, dans une étude auteur par auteur, d'où se détachent Tacite et Pline le Jeune, l'auteur nous montre le mot désormais employé dans une perspective différente, c'est-à-dire dans un contexte politique, avec le sens prédominant de « droiture ». Enfin *Christliche simplicitas* (p. 85-105) conduit jusqu'au VIe siècle avec l'étude de la tradition platonicienne chez Saint-Augustin, et surtout du concept biblique et des rapports nouveaux avec ἁπλοῦς, ἁπλότης et leurs contraires.

C'est sans doute la proximité des concepts qui a conduit M. Hiltbrunner à poursuivre par l'étude de *sincerus* (p. 106-154). Le sens de « sans mélange » n'apparaît qu'à l'époque d'Auguste ; le contraire constant est *adulteratus* et à la formule *sincerum uinum* s'oppose *spurcum uinum.* Le sens ancien serait « in kultischer Hinsicht untadelig » (mais c'était déjà la valeur attribuée par A. Ernout-A. Meillet au *porci sacres sinceri* de Plaute, « sans tache »). Cette valeur religieuse amène M. Hiltbrunner à détacher *sincerus* de *procerus* et à reprendre la vieille étymologie de W. Corssen par *caerimonia* : **sṃkairos* « als Ganzes in seiner Natur bewahrt, heil und rein ». Les difficultés phonétiques sont trop aisément résolues. Le passage

de i.-e. *-ai-* (mais *caerimonia* est-il même i.-e.?) à *-ei-* > *-ē-* devant *-r-* (sans aboutir à *-ī-*) n'est pas démontré (et rien ne prouve que les composés de *quaero*, par exemple *conquīro*, soient analogiques du parfait *conquīsiuī*). Le traitement supposé parallèle de *pomērium* (*-oi-* > *-ei-* > *-e-*) s'explique fort bien, si l'étymologie est exacte, comme une prononciation ou même simplement une graphie simplifiée de l'archaïsme religieux *pomoerium*. D'ailleurs M. Hiltbrunner conclut un peu contradictoirement que le problème reste ouvert [1].

Je signalerai encore l'intérêt de l'étude intitulée *Die intrita und ein griechisches Gebäck bei Plautus*. L'auteur n'a pas de peine à démontrer que, dans les préparations culinaires ou dans les travaux des maçons désignés par *intrita*, il n'est procédé à aucun broyage et que le mot, dans ses emplois connus, est sans rapport sémantique avec *interere*, qu'en particulier *intrita panis* désigne du pain émietté dans un liquide. Il est donc amené à rapprocher les formes grecques ἐνθρύπτης, ἐνθρύπτω « émietter », θρυμματίδες « espèce de gâteau », ἐνθρυμματίς « soupe ». Mais, comme *intrita* est ancien (Plaute), le passage de *-πτ-* à *-t-* fait difficulté, comme celui de *-ŭ-* à *-ī-*. Aussi M. Hiltbrunner fait-il intervenir la possibilité d'un passage de ἐνθρύπτης à ἐνθρίτης (signalé dans les gloses) sous la triple influence des noms de gâteaux en *-ίτης*, de la forme ἔντριτον (dans Hésychius ; pour ἔντριπτον?) et de l'emploi par Nicandre de ἐντρίβω au sens de ἐνθρύπτω. Bref, les Latins auraient pris aux Grecs l'usage de la soupe de pain et, pour désigner de nouveau mets, auraient employé le même *interere* dont ils usaient pour les préparations de céréales pilées, par suite d'un rapprochement phonétique de *intritus* et de ἐνθρύπτω. Tout ceci est obscur et bien compliqué, et il faudrait aussi penser que l'antiquité a rarement consommé du pain frais, que les galettes étaient conservées longtemps et que l'on a sans doute commencé par écraser ce pain sec et dur pour le tremper (voir en particulier comment on procédait dans le Picénum, Pline, 18, 106, et A. Maurizio, *Histoire de l'alimentation*, p. 534, etc.) ; il se pourrait bien que *interere* ait tout simplement désigné cette opération préliminaire.

Un appendice sur *intubus* (p. 174-177), dont est établie l'origine araméenne sans intermédiaire grec, et deux chapitres : *Die Dampfbäder des Rufus* (p. 178-190 ; corrections au texte de Rufus d'Éphèse, ch. VIII) et *Die Kitharspieler von Aspendos* (interprétation de Cic., *Verr.* 2, 1, 53) terminent cet ouvrage un peu lourd certes, parfois hardi, mais toujours riche, ingénieux et appuyé sur une multitude de textes très divers dont on trouvera l'index à la fin du volume.

Jacques André.

1. Traitant de *miscellus* à propos de la fausse opposition *sincerus* / *conseminalis* (dits du vin) avancée par Leumann, M. Hiltbrunner reprend, p. 110 sq., l'étymologie du même Leumann *miscellus* < **miniscellus*, qui aurait été rattaché au temps de Varron à *miscere* (car les emplois dans Varron ne permettent pas un autre sens que celui de « mélangé »). Je continue à tenir à mon interprétation de « plants mêlés » (pour la vigne) proposée dans *R. É. L.*, XXX, 1952, p. 146. M. Hiltbrunner objecte que dans Caton, *Agr.* 112 (fabrication du *Coum uinum*), *acina de uuis miscellis* (variété de raisin que Varron, *R. R.* 1, 54, 1, dit précoce), il s'agit de raisins tardifs parce qu'on recommande de les cueillir tard : *uuas relinquito in uinea*. Mais on peut tout aussi bien laisser des raisins *précoces* sur le cep pour en concentrer le jus, ce qui est le but de l'opération. D'autre part, il ne paraît pas avoir tenu compte des deux arguments tirés de Caton lui-même : 6, 4, le choix du terrain est sans importance *parce qu'*il s'agit de plants mêlés ; 23, 2, on en fait un vin qu'on obtient très tôt. Enfin on voit par Sén., *De otio*, 6, 2, que *misceri* et *conseri* sont synonymes, ce qui nous engage à donner le même sens à *miscella* (*uitis*) et à *conseminalis* (*uitis*).

P. B. Corbett, *The Latin of the Regula Magistri, with particular reference to its colloquial aspects. A guide to the Establishment of the Text.* Louvain, Publications Universitaires, 1958 ; in-8°, 336 p.

M. P. B. Corbett a collaboré à l'édition diplomatique de la *Regula Magistri* publiée en 1953 par H. Vanderhoven et F. Masai d'après les *Paris.* 12205 (*P*) et 12634 (*E*). Il était l'auteur du chapitre VI des Prolégomènes (p. 67-113, Travail des scribes et problèmes d'édition) consacré surtout à l'orthographe et aux fautes de scribe. Moins sceptique que M. Masai (voir précédent ouvrage, p. 78), il nous propose aujourd'hui un guide pour l'établissement du texte en se fondant sur l'étude de *P* (et accessoirement de *E*, en désaccord pour l'ordre et la teneur du texte, et de deux manuscrits secondaires). En fait, il nous propose un examen continu du texte de *P* sous l'aspect de l'orthographe, des fautes de copiste et de la latinité. Comme ce manuscrit remonte aux environs de l'an 600 et que moins d'un siècle le sépare de la rédaction de la Règle, on saisit son intérêt pour l'étude du latin de cette époque. Mais, comme M. Corbett suit le texte pas à pas, le latiniste manque évidemment d'une vue d'ensemble des divers problèmes linguistiques et regrette, en présence du mélange de remarques fort diverses (fautes de graphie, abréviations, orthographe, vocabulaire, syntaxe, etc.), l'absence de classement selon les cadres traditionnels de la grammaire. C'est au hasard de la lecture qu'il notera ce qui peut l'intéresser (ainsi l'usage, signalé pour la première fois, semble-t-il, de *propter* avec l'infinitif pour marquer le but, 95, 15). Mais M. Corbett était en droit d'agir ainsi. Son travail est des plus sérieux, et, pour l'étude des faits de langue, s'appuie sur les travaux les plus qualifiés (Löfstedt, Svennung, etc.). Il n'a pas hésité à multiplier les rapprochements et les statistiques : nous saurons que *per* est employé 250 fois, *ad* 490, etc., mais, même dans ce domaine des prépositions, on est frappé par la dispersion des remarques : il y a un chapitre sur *per*, p. 65-66, mais la locution *per mortem* (pour *morte*) est étudiée p. 71 ; de même, nous avons un chapitre pour *ab*, p. 70, mais la construction *dulcius ab* figure p. 110.

Quelques brèves remarques : prol. 19, *ante* + gérondif et participe (*ante benedictione dicta*) est naturellement à ranger aussi sous la rubrique *time* ; — 9, 58, je ne vois pas le rapport entre la construction du texte (*ut... non... et* [= *ne...neue*]) et celle de Caton (*uti... et ne...*) ; — 10, 138, *angariati* de *P* ne pourrait-il être une forme indépendante plutôt que, comme le propose l'auteur, une graphie de *angarizati* transcrit avec la prononciation *y* de *z*? Le latin *angario* (dérivé de *angaria*) est beaucoup plus fréquent que *angarizo*. Mais cette note n'aurait-elle pas pour but seulement d'appuyer l'hypothèse que le manuscrit a été écrit en Italie? — 31, 29 et 33, 3, on relève une forme curieuse, *uigigallus* « frère chargé de réveiller les autres », composé dont le second terme est évidemment *gallus* « coq » (cf. p. 240, les allusions au chant du coq comme heure de réveil) ; il me semble que l'on a affaire à un *uice* + *gallus* (cf. *uicedominus*) « celui qui remplace le coq » (cf. pour *c*>*g* devant *i* la forme *gingillis*, 11, 239, ainsi que les fréquents exemples de passage de *e* à *i* dans la *Regula*) ; — 44, 32, *licentiam ad dormire* : on ne peut absolument pas renvoyer comme premier emploi de cette construction à Caton, *Agr.* 127, 1, *Ad dyspepsiam et stranguriam mederi*, où nous avons affaire à la conjugaison de deux formules marquant des têtes de chapitre : l'infinitif jussif, cf. *Agr.* 122, *Vinum concinnare, si lotium difficilius transibit* (cf. 125, l'impératif, *Vinum murteum sic facito*), et la construction avec *ad*, cf. *Agr.* 126, *Ad tormina, et si aluus non consistit.* Il faut comprendre le passage de Caton ainsi : « Pour la digestion difficile et la rétention d'urine, remède » ; — 81, 4, *puduclent* (= *ped-*) :

pour les formes romanes en *pud-* issues de *pediculus*, voir Meyer-Lübke, *REW.*, § 6369.

Jacques André.

Alessandro Ronconi, *Interpretazioni grammaticali.* Padova, Liviana editrice, 1958 ; in-8°, 260 p.

Sous ce titre général, l'auteur a réuni trois études différentes : I. Interpretazioni lessicali e semantiche, p. 3-96 ; II. Interpretazioni sintattiche, p. 99-193 ; III. Interpretazioni grammaticali antiche, p. 197-247. Chacun de ces chapitres se subdivise à son tour en un certain nombre de recherches plus particulières, d'aspect très différent où l'auteur passe du latin classique à l'italien de Dante, et même à l'italien moderne (cf. présent historique, imparfait, 'aoristi' e 'perfetti' chez Dante), de la langue du *Somnium Scipionis* à l'étymologie de Varron, en passant par l'examen du problème 'arcaismi o volgarismi' pour aboutir aux rapports du 'cursus' médiéval avec le texte de Cicéron (p. 223-fin). Ce bref aperçu, si sec et si incomplet soit-il, laisse entrevoir la richesse et la variété de ce volume, qui ne manquera pas d'intéresser tous les philologues, latinistes ou italianisants.

A. Ernout.

Walter Neuhauser, *Patronus und Orator* (Commentationes Aenipontanae XIV). Innsbruck, Universitätverlag Wagner, 1958 ; in-8°, 210 p.

Excellente idée que de réunir dans une même étude les deux termes *patrōnus* et *orātor*, dont les notions, à l'origine distinctes, ont fini par se rejoindre. Le travail de M. Neuhauser est sérieux et fondé sur un bon examen des mots dans leur contexte depuis leur première rencontre dans les textes jusqu'à l'époque d'Auguste. Les données étymologiques sont sans grande importance : *patrōnus* est évidemment un dérivé de *pater* qui semble avoir d'abord représenté la personnification du père dans tous ses droits (sur son domaine comme sur sa famille), mais l'étymologie d'*orātor* — sans rapport avec *os* « bouche » — a des rapports sémantiques trop vagues avec ses correspondants possibles indo-européens grecs ἀράομαι « prier », russe *orú* « crier » pour être de quelque intérêt. Il faut donc partir de *patrōnus* lui-même et d'*orāre*.

M. Neuhauser recourt d'abord aux institutions pour rechercher l'essence du « patronat », grâce au groupe que forme le mot avec *patria potestas*, *patricius* et *Patres* et à la confrontation avec *clientes*. Il est alors amené à étudier les emplois juridiques de *patrōnus* et ses rapports avec les diverses formes de *clientes* et avec les affranchis pour distinguer un « Machtpatronat » (dans les associations obligatoires *patrōnus-cliens* et *patrōnus-lībertus*) et un « Schutzpatronat » (dans les associations volontaires). De ces valeurs fondamentales dérivent les acceptions secondaires dont M. Neuheuser fait alors état d'après les textes littéraires (p. 64-118), étudiés chronologiquement et auteur par auteur.

Orātor, nom d'agent formé sur *orāre*, serait primitivement « celui qui parle consciemment sur un thème déterminé » dans diverses situations : 1) pour soi ; 2) au nom d'un autre (message oral) ; 3) pour la défense des intérêts d'un autre. On notera pourtant l'importance rencontrée dès le début du sens de « porte-parole » : les trois exemples de Plaute donnés par l'auteur comme signifiant « Redner

in eigener Sache, Sprecher für sich » sont plus que douteux : dans *Stich.* 495, Plaute joue sur le sens d' « ambassadeur » (cf. v. 492) et celui d' « avocat » ; dans *Most.* 1126, *sum orator datus*, le sens est clair « j'ai été choisi comme porte-parole » ; dans 1142, c'est aussi le sens d'avocat (cf. *litem*, 1144). M. Neuhauser envisage d'abord les emplois du mot en poésie (mais en y incluant Plaute et Térence) pour noter que seul le second sens est fréquent. On se demande pourquoi Catulle, Virgile et Ovide passent avant Caton l'Ancien. Est-ce parce que la prose offre des développements ultérieurs particuliers et qu'il convient d'en traiter en dernier lieu avant d'aborder la littérature chrétienne? L'argument serait de peu de valeur.

La prose présente un usage ancien du mot au sens de « porte-parole » (Caton, Salluste, César, Cicéron), mais en perte de vitesse dès Cicéron, s'effaçant devant le sens d' « orateur » (professionnel ou non, mais la première valeur se fait plus fréquente), sous l'influence du grec ῥήτωρ. L'auteur note assez subtilement que les premiers « orateurs » romains (dans le *Brutus* par exemple) ne sont que des *diserti* sans plus (p. 156), qui ne répondent pas encore à l'idéal cicéronien de l'orateur (mais voir *Brutus*, 57 et 78). C'est seulement avec le complet succès de la rhétorique grecque que le concept classique de l'*orātor* pourra se réaliser.

Une fois déterminées les valeurs propres et indépendantes de *patrōnus* et d'*orātor*, M. Neuhauser, dans une troisième partie (p. 166-206), nous montre comment leurs sens se sont confondus. *Orātor* s'est spécialisé dans une des parties de la rhétorique, le *genus iudiciale* ; il est devenu l'orateur judiciaire. De son côté, *patrōnus* a désigné le défenseur (de ses protégés) devant la justice, c'est-à-dire l'avocat également, et les deux termes sont interchangeables vers la fin de la république, dès l'époque de Cicéron. La confusion est évidente, mais cela n'implique pas qu'*orātor*, avant la classification cicéronienne des genres oratoires reprise des Grecs, n'ait pas désigné l'avocat, car la fonction existait dès le temps de Plaute et, si Caton plaidait pour lui-même, un Lucius Cotta par contre se faisait défendre par Q. Metellus (*Brutus*, 81). Sous l'empire, l'évolution continue. *Patrōnus* perd son sens d' « avocat », *orātor* désigne l'orateur en général. C'est désormais *aduocātus*, primitivement « conseiller », qui les remplace (Pline le Jeune, Tacite, Sénèque).

On trouvera peut-être de-ci de-là l'analyse un peu lente, les distinctions de sens un peu trop subtiles, mais on louera l'auteur de cette consciencieuse étude sémantique et on souhaitera qu'elle en suscite d'autres aussi intéressantes.

Jacques André.

Rudolf Kassel, *Untersuchungen zur griechischen und römischen Konsolationsliteratur* (Zetemata, 18). Munich, Verlag C. H. Beck, 1958 ; in-8°, xii-107 p.

Peu d'ouvrages ont été écrits sur ce genre, sinon sur la consolation latine chrétienne, à laquelle M. Ch. Favez a consacré un important travail en 1931, et qui est ici laissée hors du sujet. Au lieu de construire son étude comme une histoire littéraire et d'étudier les œuvres, M. Kassel s'est attaché à dégager les thèmes et les idées, d'un point de vue à la fois historique et philosophique et c'est là l'intérêt essentiel de son ouvrage, qu'il s'agisse d'une consolation de circonstance ou des *scholae... de omni casu in quo nomen poni solet calamitatis*, dont parle Cicéron, *Tusc.* 3, 81. Dans une première étude sur la sophistique, l'auteur montre comme on est passé de la μουσική consolatrice des Pythagoriciens au λόγος de Gorgias « mit seinen Künsten, nicht zwar seinen poetisch-musikalischen, wohl aber seinen dialektischen » (p. 7). Idée neuve, l'élément rhétorique des consolations ne serait

pas secondaire, mais reposerait « auf die sophistischen Anfänge » (p. 11). Le cynisme (p. 12-17) s'apparente encore à la sophistique et n'a pas encore établi une théorie de la guérison de l'âme comme le fera le stoïcisme (p. 17-32) en introduisant les τοποί (on trouvera dans cet important chapitre une intéressante étude sur les *Tusculanes* et sur les Consolations de Sénèque). Pour l'épicurisme, la consolation est une nécessité, car elle doit libérer l'homme de la douleur physique et morale pour lui permettre d'atteindre le bonheur ; enfin l'auteur passe en revue l'Académie, les péripathéticiens, les néo-pythagoriciens (p. 31-39) et la rhétorique, c'est-à-dire la consolation constituée comme genre (p. 40-48).

Dans une seconde partie, M. Kassel étudie en détail le Pseudo-Plutarque, *Consolatio ad Apollonium* (p. 49-98) : sources, rapprochements avec les poètes grecs et les prosateurs latins, thèmes classés suivant les écoles philosophiques. Enfin quelques pages sont consacrées (98-103) à la lettre de Servius Sulpicius à Cicéron sur la mort de sa fille (*Ad Fam.* 4, 5), d'un caractère tout différent : « Hier ist wirklich einmal der consolator nicht Scheltredner, energischer Präzeptor, schmerzhaft kurierender Artz, sondern humaniter verbundener Freund. »

Intéressante étude qui permet de suivre, à travers les écoles philosophiques, le cheminement des doctrines et leur utilisation dans un genre qui, à son terme, n'est plus que de composition. On regrettera l'absence d'une conclusion.

Jacques André.

M. Pacuvio, *I frammenti dei drammi* recostr. e trad. da Raffaele Argenio. Torino, Off. grafica Temporelli & C., 1959 ; in-8°, 95 p.

Après beaucoup d'autres, l'auteur a repris l'examen des « fragments dramatiques reconstruits et traduits » de Pacuvius. Après une étude d'ensemble sur la vie et l'œuvre du poète, M. Argenio a repris dans l'ordre alphabétique chacune des tragédies, précédée d'une introduction, et, renversant l'ordre traditionnel, sans doute pour mieux illustrer sa reconstruction, il insère dans son commentaire la traduction italienne des fragments, reléguant en note dans le bas des pages le texte latin — avec renvoi à Warmington et sans apparat critique, disposition assez incommode pour le lecteur. Un « index verborum obsoletorum » termine l'ouvrage : certaines formes sont discutables, et du reste, la liste des termes désuets ne m'a pas semblé complète : je n'y ai trouvé ni *duis* (Klotz 219), ni *manticulor* (Klotz, 377 sqq.), *quī* (abl. pour *quā* Kl. 61), *pavos* (Kl. 82), *turpassis* (Kl. 123), *veretur*, impersonnel (Kl. 183), *adtigat* (Kl. 228), etc.

A. Ernout.

Jacques Heurgon, *Lucilius*. Paris, Centre de documentation universitaire, 1959 ; in-8°, 173 p.

Après avoir publié pour les étudiants un *Ennius* dont j'ai signalé les qualités (*Rev. de philol.*, 1959, p. 331), M. Heurgon, répondant au souhait que j'avais exprimé, publie aujourd'hui un *Lucilius*. Les fragments du satirique sont d'une explication difficile, et l'on ne peut demander aux apprentis philologues de se plonger dans Marx ou dans Cichorius. M. Heurgon a dépouillé à leur intention toute la littérature du sujet, aussi bien celle qui concerne la satire romaine en général, que celle qui intéresse le poète lui-même. Chaque fragment est traduit, commenté, replacé dans son milieu, et M. Heurgon a bien mis en relief l'importance de cette

œuvre inégale, souvent maladroite, mais originale et qui tient dans l'histoire de la langue comme de la littérature latine une place non négligeable.

A. Ernout.

Francesco Giancotti, *Il preludio di Lucrezio* (Bibl. di cultura contemporanea LXIII). Messina-Firenze, Casa ed. G. d'Anna ; in-8°, 332 p. Prix : 2.200 L.

Les familiers de Lucrèce ne sont pas sans savoir que le « prélude » du premier chant du poème a déjà suscité de nombreux travaux et provoqué non moins de controverses, les uns se contentant d'examiner les vers 1-49, les autres prolongeant leur exégèse jusqu'au vers 145. En lui-même, en effet, et pour ne retenir que les quarante-neuf vers du début, les questions et les doutes abondent ; pourquoi cette invocation à Vénus au début d'un poème « naturaliste » qui refuse aux dieux toute immixtion dans l'humanité? Est-ce, comme pour l'appel à Calliope qui ouvre le chant VI, une fiction poétique, le respect d'une tradition vénérable? Et qu'est-ce que cette Vénus? Est-ce la *Venus fisica*, symbole de la puissance féconde universelle? Est-ce la Vénus, mère des fils d'Énée, la déesse romaine protectrice de la *gens Iulia*, honorée aussi de la *gens Memmia*? Est-ce l'une et l'autre? Lucrèce ne s'est-il pas laissé entraîner par son imagination, avec le même enthousiasme qui lui inspire les vers fameux du l. V, 737 :

It uer et Venus et Veneris praenuntius ante,

dans une conception animiste de la nature? Quel est ce « Memmiade », cette *Memmi clara propago* dont la collaboration est nécessaire au salut commun, *hoc patriai tempore iniquo*, qui trouble aussi l'âme du poète : *nam neque nos agere...*?

Plus étrange est la présence, après cet hymne à Vénus, des vers 44-49, qu'on retrouve du reste au livre II, 646-651, où s'affirme l'impassibilité des dieux. La contradiction entre ce passage et le précédent a depuis longtemps frappé les éditeurs : Marullus les a rejetés, Lachmann a supposé l'existence d'une lacune, Harder y voyait l'œuvre d'un « interpolator irrisor ». Depuis quelques années, ces vers ont trouvé des défenseurs, notamment dans Bignone, Friedländer, Regenbogen, qui du reste les défendent chacun par des arguments différents. On trouvera dans le commentaire du Lucrèce de Cyril Bailey, vol. II, p. 601 et suiv. (Oxford, Clarendon Press, 1947), un exposé du problème, et des solutions proposées — dont aucune n'apparaît comme définitive ; et M. Giancotti reprend à son tour la question, p. 176 et suiv. Le débat risque de s'éterniser.

Exposer, confronter, discuter toutes énigmes, essayer de les résoudre personnellement est une tâche suffisamment grande pour justifier les 322 pages extrêmement denses et d'une lecture parfois laborieuse qui forment le livre de M. Giancotti. Mais « la presente monografia trascende di molto l'ambito conseguente a una concezione parziale e superficiale del suo specifico oggetto ». Le prologue du livre I sert de thème à des variations multiples concernant le poème tout entier : « i motivi genetici dell'opera, la personalità del poeta esordiente, in una molteplicità di relazioni sentimentali e intellettuali, teoriche e pratiche, native e acquisite... Nel cosmo spirituale del *De rerum natura* il proemio primo e, per così dire, un microcosmo » (p. 6). Tout est passé au crible dans les sept chapitres du volume : I. Poetica e gusto, p. 15 ; II. Dedicatorio, pubblico « Antilucrezio in Lucrezio », p. 91 ; III. Ipotesi cronologica. Il patriotismo di Lucrezio e il precetto ΛΑΘΕ ΒΙΩΣΑΣ, p. 139 ; V. Struttura del proemio primo, p. 235 ; VI. Didascalica e poesia nel proemio primo, p. 291 ; VII. Cosmicità e umanità, p. 323. Chacun de ces cha-

pitres se subdivise en de nombreux développements que rien ne signale dans le livre même, et qui sont indiqués seulement dans l'*Indice sommario* très touffu, adjoint à chaque titre de chapitre, ce qui ne facilite pas la consultation de l'ouvrage. Celui-ci révèle chez l'auteur une analyse minutieuse du poème lucrétien, et des intentions de Lucrèce — minutie parfois poussée jusqu'à l'excès, notamment dans le commentaire « stylistique » (les pages sur l'allittération, par exemple, me semblent forcées, p. 313 et suiv.). M. Giancotti est plein de son sujet, rien ne lui échappe et il veut que rien n'échappe à son lecteur : mais celui-ci aura-t-il la force et la persévérance de le suivre? La phrase de M. Giancotti est longue, et son vocabulaire abstrait [1], l'exposé, discursif. On eût aimé moins de matière, et plus de clarté.

A. Ernout.

Michel Ruch, *Le préambule dans les œuvres philosophiques de Cicéron* (Publ. de la Fac. des Lettres de l'Univ. de Strasbourg, fasc. 136). Paris, Les Belles-Lettres, 1958 ; in-8°, 460 p.

Cette étude a été présentée comme thèse de doctorat en mars 1958 devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris ; le seul changement apporté est dans le sous-titre : c'était dans la thèse « Signification et portée pour la genèse et l'esthétique du dialogue » : il est devenu, allégé « Essai sur la genèse et l'art du dialogue ». M. Ruch n'est pas le premier à aborder le sujet, et l'abondante bibliographie dont il a enrichi son livre en est la preuve ; mais il a le mérite de l'avoir traité dans son ensemble et dans toute son ampleur, examinant en cours de route les jugements divers dont cette partie de l'œuvre cicéronienne a été l'objet, et atténuant la sévérité de certains d'entre eux, notamment ceux de Mommsen, Thiaucourt, Weissenfels. Il veut montrer que les prooemia de Cicéron ne sont pas de simples exercices de rhétorique, uniquement inspirés par le désir d'imiter les modèles grecs, mais au contraire, suivant la définition appliquée par Egermann aux Préfaces de Salluste, que « ce sont des introductions à l'ouvrage qui suit, avec lequel elles ont des liens complexes et intimes. Ils constituent une partie nécessaire dans un ensemble organique, et sans eux il est impossible de comprendre véritablement l'ouvrage ». Justification dont on peut sans doute contester ou atténuer la rigueur, mais qu'on ne peut rejeter entièrement. M. Ruch a divisé le sujet en cinq parties : I. Le dialogue latin : Origines et parentés, p. 17-104 ; II. La chronologie des dialogues de Cicéron d'après la Correspondance et les Prooemia, p. 107-184 ; III. La composition des Prooemia, p. 185-324 ; IV. Signification et portée des Prooemia, p. 325-410 ; V. Évolution et perspectives, p. 411-438. Chacune de ces cinq parties se subdivise en nombreux chapitres (la troisième n'en comprend pas moins de onze, découpés à leur tour en paragraphes allant de A à F), et je ne sais si beaucoup de lecteurs auront la patience de suivre l'auteur dans ses minutieuses et la-

1. Exempli gratia : « Se, da una parte, il linguaggio poetico è impiegato come confacente al didascalismo e all' autodidascalismo di Lucrezio, in quanto a questo appare in grado di infondere più a fondo un convicimento conquistato per via scientifica, di rendere evidenti con la sua rappresentazione ed evocazione realtà remote, di far godere quella *quaedam divina voluptas* e quell'horror che prendono il poeta nel contemplare la natura quale fu rivelata in ogni sua parte da Epicuro (III 28-30) ; se, insomma il linguaggio poetico potenzia l'attività dottrinaria ; d'altra parte la dottrina replasma e condiziona la personalità letteraria e anche strettamente poetica di Lucrezio, imprimendole una fisionomia espressiva conforme al proprio carattere. » (P. 136.)

borieuses analyses. Mais elles complètent et précisent notre connaissance du génie cicéronien, dont elles présentent une sorte de synthèse : pensée grecque et pensée romaine, *prudentia* et *sapientia*, éloquence et philosophie en vue d'une παιδεία unique, théorie et pratique, fond et forme, « ... effort pour travailler au bien des hommes, en donnant la prééminence aux formes intellectuelles et morales de la vie... » (P. 437.)

A. Ernout.

Antonio La Penna, *L'interpretazione sallustiana della guerra contro Giugurta* (estr. dagli *Ann. della Scuola normale superiore di Pisa*, ser. II, vol. XXVIII (1959) ; fasc. LIV, p. 1-84).

Plus encore que les Commentaires de César, l'œuvre historique de Salluste a été l'objet de discussions passionnées. Les préfaces dont l'écrivain a enrichi le récit des événements, ce récit lui-même, ont été scrutés avec une minutie rigoureuse, et, non satisfaits des raisons par lesquelles Salluste lui-même expose les origines et l'objet du Catilina et du Jugurtha, les critiques se sont évertués à lui découvrir des intentions tendancieuses habilement dissimulées sous le masque d'une impartialité objective. C'est un jeu subtil et — il faut bien le dire — dont les résultats sont assez contestables. M. La Penna a résumé fort exactement les diverses opinions exprimées sur le *Bellum Iugurthinum* ; ce sont surtout les philologues et historiens germaniques ou italiens qui se sont distingués dans cette polémique. Je crains que l'examen de chaque arbre n'empêche de voir la forêt, et je me demande s'il ne vaut pas mieux, pour le lecteur, se laisser aller au plaisir pur que procure la connaissance de l'œuvre d'art, en admettant que Salluste, nourri de grec et notamment de Thucydide, n'a pas toujours menti ni déformé sciemment la vérité historique, et que la passion politique ne l'a pas tellement aveuglé non plus.

A. Ernout.

Wolf Steidle, *Sallust historische Monographien, Themenwahl und Geschichtsbild* (Historia, Einzelschriften, Heft 3). Wiesbaden, F. Steiner, 1958 ; in-8°, 112 p.

La préface de M. W. Steidler nous dévoile son but. Contre la critique moderne qui, dans l'interprétation des textes historiques, fait peu de cas de l'intention générale de l'auteur (Gesamtintention), il affirme que la façon dont le *thème* est conçu dans le détail et précisé est une sorte de « clé » pour la compréhension de l'ouvrage. Le choix et la présentation des faits en prennent un aspect surprenant. Je chicanerai cependant M. Steidler sur l'usage qu'il fait du mot *Thema* pour ce que nous appellerions « idée dominante » et non le « motif principal ». L'idée dominante est sous-jacente, tendue tout au long de l'œuvre ; le motif reparaît dans des formules identiques ou variées ; il peut être abandonné momentanément au profit d'un autre secondaire, quand l'idée dominante demeure. Mais il s'agit là sans doute d'une querelle de mots et *Thema*, au sens où l'entend M. Steidler, ne peut être dans son étude source de confusion.

M. Steidler trouve la clé de la Conjuration de Catilina dans la petite phrase *sceleris atque periculi nouitas*. Telle est l'impression que veut laisser Salluste à son lecteur et autour de laquelle s'ordonnent les concepts d'*auaritia*, *luxuria*, *dominatio*, etc. La clé de la guerre de Jugurtha est dans l'importance de l'événement sur le plan militaire (notée par les historiens latins eux-mêmes, cf. p. 33) et dans

le thème de la lutte entre les partis. Peut-être vaudrait-il mieux dire dans la conjugaison exceptionnelle des deux plans de la politique, extérieure avec la guerre d'Afrique, intérieure avec les luttes des partis, et de leurs effets réciproques. Ainsi s'expliqueraient, selon l'auteur, les *excursus* (mais ne peut-on en dire autant de tous les *excursus* des historiens anciens, à de rares exceptions près?). Sans doute est-ce là une tentative pour juger pourrait-on dire de l'intérieur l'œuvre de Salluste, mais tout cela, si bien repensé, si réfléchi, est-il vraiment neuf et, dans une certaine mesure, ne tombait-il pas sous le sens?

Plusieurs appendices non sans intérêt complètent l'ouvrage ; l'un blanchit Salluste d'une erreur chronologique quant à la date de la réunion chez M. Porcius Laeca (p. 93-94) ; un autre, plus important (p. 95-104), *Zu den Epistulae ad Caesarem senem*, revient sur le problème de l'authenticité des lettres à César pour conclure que Salluste en est bien l'auteur. On notera la rigoureuse argumentation contre ceux qui se fondaient sur le style pour nier cette authenticité, comme sur la chronologie des faits cités dans ces lettres.

Jacques André.

ATTI DEL CONVEGNO INTERNAZIONALE OVIDIANO, Sulmona, 1958. Roma, Istituto di Studi Romani ed., 1959 ; 2 vol. in-8°, 290 et 420 p. + 20 planches. Prix : 5.000 L.

L'Italie se devait de célébrer dignement le bimillénaire de la naissance d'Ovide. Sous la présidence de l'On. Avv. Serafino Speranza, et du professeur Ettore Paratore, spécialement chargé de l'organisation du Congrès, s'est tenu à Sulmone, patrie du poète, un « Convegno » international, auquel la plupart des nations où le latin est en honneur ont été représentées : Belgique, Canada, France, Allemagne, Angleterre, Irlande, Italie, Hollande, Pologne, Roumanie, États-Unis, Hongrie. Les *Atti*, publiés aujourd'hui avec une rapidité digne de louange, réunissent, dans leurs deux volumes, quarante-trois communications concernant la vie et l'œuvre du poète. Son exil et ses causes y ont été étudiés, notamment par G. Baligan, L'exilio di Ovidio, I 49 ; Y. Bouynot, Misères et grandeur de l'exil, I 249 ; G. Brugnoli, Ovidio e gli esiliati carolingi, II 209 ; J. P. Enk, Disputatio de Ovidii « Epistulis ex Ponto », I 205 ; A. Gregorian, Discussioni intorno all'esilio di Ovidio a Tomi, II 315 ; D. Marin, Intorno alle cause dell'esilio di Ovidio a Tomi, I 29 ; ce problème, dont la solution reste encore à trouver, continue, on le voit, d'intéresser les érudits. Plusieurs articles sont consacrés à la « survie » (*Fortleben*) d'Ovide : de M. H. Bardon, Sur l'influence d'Ovide en France au XVIIe siècle, II 69 ; L. Donati, Edizioni quattrocentesche non pervenuteci delle « Metamorfosi », I 111 ; P. Fabbri, Ovidio e Dante, II 199 ; P. Lehmann, Betrachtungen über Ovidius im Lateinischen Mittelalter, II 193 ; A. Monteverdi, Aneddoti per la storia della fortuna di Ovidio nel Medio Evo, II 181 ; C. Questa, I « Tristia » in un nuovo codice dell'XI-XII secolo, I 81 ; Ant. Salvatore, Echi ovidiani nella poesia di Prudenzio, II 257 ; E. Thomas, Some reminiscences of Ovid in Latin literature, I 145 ; V. Ussani jr., Appunti sulla fortuna di Ovidio nel Medioevo, II 159. — Mais l'œuvre poétique elle-même n'a pas été, non plus, négligée : en dehors des études générales, de A. G. Lee, The originality of Ovid, II 405, et de K. Marót, Ovidio, il poeta di tutti, I 219 ; de G. B. Pighi, La poesia delle « Metamorfosi », I 15 ; V. Poeschl, L'arte narrativa di Ovidio nelle » Metamorfosi », II 295, O. Seel, De Ovidii indole, arte, tempore, II 275 ; le lecteur trouvera traités des sujets plus spéciaux de B. Bilinski, Elementi esiodei nelle « Metamorfosi » di Ovidio, II 101 ;

G. d'Anna, La tragedia latina arcaica nelle « Metamorfosi », II 217 ; W. F. Jackson Knight, De nominum Ouidianorum graecitate, II 339 ; G. Lugli, Commento topografico all'elegia I del III libro dei « Tristia », II 397 ; E. Paratore, L'evoluzione della « sphragis » dalle prime alle ultime opere di Ovidio, I 173 ; F. Peeters, Temps fort et accent de prose aux cinquième et sixième pieds de l'hexamètre dactylique dans les « Fastes » d'Ovide, II 85 ; Arm. Salvatore : Motivi poetici nelle « Heroides » di Ovidio, II 235. Je m'excuse auprès des auteurs de ne pouvoir tout citer ; mais ce catalogue, tout sec et incomplet qu'il est, donnera une idée de l'intérêt varié de ces études, et doit renouveler l'envie de lire ce gentil poète que fut Ovide. Le livre est fort bien imprimé, et les planches, bien choisies et bien tirées : ces deux volumes sont une réussite.

A. Ernout.

Livy, with an english Translation ; XIV : *Summaries, Fragments and Obsequens*, translated by Alfred C. Schlesinger. London, W. Heinemann ; Cambridge, Harvard University Press, 1959 ; in-12, x-557 p., 2 cartes.

Éditer Tite-Live et surtout mener cette édition à son terme n'est pas une petite affaire. C'est tout à l'honneur de la collection Loeb qui nous présente comme dernier des quatorze volumes les Sommaires et les Fragments auxquels a été joint le *Livre des prodiges* de Julius Obsequens, dont on sait qu'il provient de Tite-Live.

Naturellement les sommaires édités ici comprennent seulement ceux des livres 45-142, les autres ayant été publiés avec les livres correspondants. Toutefois M. Schlesinger présente en outre le texte des sommaires 37-40 et 49-55 donnés par le *Pap. Oxyr.* IV, 668, fragments d'un abrégé différent, d'autant plus précieux qu'ils donnent, dans l'ordre chronologique, des informations différentes de celles que nous procurent les autres.

Les fragments authentiques, au nombre de 80, suivis des nos 81-90 d'attribution douteuse (p. 174-235), sont fondés sur les collections des éditions Weissenborn, Herz et Müller, pour les grammairiens, sur Keil. La numérotation de Weissenborn a été maintenue, mais une table de concordances avec celle de Herz figure à la p. 236. Des notes donnent d'amples références aux autres auteurs.

L'édition du *Livre des prodiges* de Julius Obsequens sera la bienvenue. Il n'en existait jusqu'ici qu'une allemande et nous attendons celle que doit donner M. Raymond Bloch. On sait qu'il n'existe pas de manuscrit et que la première source du texte est l'édition aldine de 1508 (à laquelle M. Schlesinger attribue le sigle MS) ; mais, si les éditions de R. Étienne (1629) et d'Oudendorp (1720) sont utilisées, je ne vois pas qu'il soit fait état des éditions antérieures de Beatus Rhenanus (1514 et 1521). Quelques petites remarques sur le texte : § 29, je ne serais pas gêné, en conservant le *patuit* de l'Ald., par la construction *seditionem, quae post tempora ⟨ea⟩ patuit, portendit* (cf. Cic., *Or.* 1, 6, *Cum ea pateant in promptuque sint omnibus*), en place de la correction proposée *post tempora ⟨ea⟩ fuit* ; § 54, je couperais plutôt *In Spoletino colore aureo globus ignis ad terram deuolutus maiorque factus, e terra ad orientem ferri uisus magnitudine solem obtexit* (au lieu de *deuolutus, maiorque factus e terra*), en rapprochant Pline, 2, 100, qui rapporte un phénomène identique : *et augeri terrae adpropinquantem* ; § 56, le choix de *sambucam* pour combler la lacune ne s'impose pas ; § 57, *⟨Fraude⟩ aeditui Capitolium una nocte conflagrauit* (*⟨culpa⟩ aeditui* Scaliger) : la chute de *uitio* après *aeditui* serait peut-être plus vraisemblable ; § 68, je ne vois pas la nécessité d'ajou-

ter *et alia* avec Rossbach dans *Fulmine naualia ⟨et alia⟩ pleraque tacta*. A la fin de chaque paragraphe sont indiqués les textes grecs et latins correspondants (au § 65 a, *Palma uiridis Trallibus*, ajouter Pline, 17, 244).

M. Russel M. Geer a assumé l'ingrate et lourde tâche de composer l'énorme index de 236 pages en petits caractères, qui n'est pas limité aux personnes et aux noms géographiques. On y trouvera en particulier l'indication du numéro des légions, des rubriques comme *land laws and distribution*, *naval antiquity*, *patricians*, *plebeians*, *plebiscites*, *statues*, etc., qui en feront un précieux instrument de travail.

Jacques André.

Hans Peter Syndikus, *Lucans Gedicht vom Bürgerkrieg (Untersuchungen zur epischen Technik und zu den Grundlagen des Werkes*, Inaugural-Dissertation). Munich, 1958 ; in-8°, 180 p.

En 121 pages typographiquement denses (les notes sont reportées aux p. 122-179, gêne constante pour le lecteur) l'auteur a envisagé, sauf la langue et le style, tous les aspects de Lucain. On s'en convaincra aux titres des chapitres : Die Quellen ; der zusammenfassende historische Bericht ; Die Auflösung der überlieferten Erzählung ; die Grundelemente der Eigenstaltung ; Lucans Pathos ; eine Einheit der Grundelemente? Weitere übergreifende Gesichtspunkte ; Lucans Masstäbe und sein Weltbild ; die Personen ; der Aufbau. Autant de questions importantes dont beaucoup n'ont pu être débattues amplement. Le problème des sources est ainsi traité en onze pages, bien insuffisantes pour démêler les emprunts à la tradition livienne, à César, à la source commune d'Appien-Plutarque (cette seule étude réclamerait un long développement). Il ne semble pas en particulier que M. Syndikus ait eu connaissance de la notion de *déformation compensatrice* (c'est-à-dire le retournement des thèses) exposée par M. Rambaud à propos du livre VII de la Pharsale (*R. É. L.*, XXXIII, 1955, p. 258-296).

L'auteur s'efforce de démontrer, dans tous les domaines, la profonde unité de la Pharsale, même dans le récit. On trouvera toujours quelque raison pour excuser les *excursus* comme le fait M. Syndikus, mais la digression hydrographique sur les sources du Nil a beau prendre un ton religieux (cf. p. 69), l'énumération des peuples gaulois a beau laisser entrevoir « ein poetisches Bild der barbarischen Welt », ce n'en sont pas moins, avec bien d'autres, des morceaux d'érudition assez indigestes, bien que je convienne avec l'auteur (p. 74-75) qu'ils restent en étroite liaison avec le sujet, et, si c'est la marque de l'époque, elle n'en est pas moins blâmable.

Il n'est ainsi pas de chapitre qui n'appelle la discussion, parce que l'auteur a traité en peu de pages des sujets d'importance dont chacun presque eût pu faire un livre et parce qu'il semble s'être fait aussi une trop haute idée de Lucain ; mais on lira avec intérêt tel de ses chapitres, ainsi ce qu'il dit du portrait de César, *der Tyrannentypus*.

Jacques André.

Tacitus, *Historien*, Deutsche Gesamtausgabe, übersetzt und mit Anmerkungen versehen von Walther Sontheimer. Einleitung von Viktor Pöschl. Stuttgart, A. Körner Verlag, 1959 ; in-12, 359 p. et une carte.

Voici le volume qui termine la jolie édition de l'œuvre de Tacite dans cette

collection à l'usage du public cultivé, certes, mais que les cinquante dernières pages en caractères serrés, comprenant des notes, une table chronologique et un index, permettront à d'autres aussi d'utiliser (je signale que l'index est plus complet et mieux conçu que celui de notre édition Goelzer). Il nous est dit que Tacite redevient d'actualité dans les périodes troublées (voir dans la préface les déclarations de Juste-Lipse et de nos révolutionnaires de 89) et que nul n'a mieux que lui donné « die Phänomenologie der Diktatur » et présenté « die Atmosphäre des Terrors, die furchtbare Angst » qui l'accompagne. Je souhaite que Tacite se lise aussi en période de calme. Le texte sur lequel est fondée la traduction est celui de la dernière édition Teubner par Köstermann. Comme elle est en progrès sur les précédentes et plus conservatrice, ce nous est une garantie.

Jacques André.

Plinio il Giovine, *Lettere ai familiari*, testo latino e versione di Guido Vitali, Libri I-V. Bologne, Nicola Zanichelli, 1959 ; in-8°, xv-337 p.

Je n'ai pas trouvé d'indication sur le texte. Est-il emprunté à une édition antérieure? Est-il le fruit d'un travail personnel? Il ne semble en tout cas conforme ni à l'édition Schuster ni à l'édition Guillemin : ainsi 3, 7, 11, *modo* Vitali, *modo modo* Schuster-Guillemin ; 3, 7, 14, *nostris certe* V. (avec Postgate), *certe* S. et G. ; 3, 15, 4, *paululum* V., *paulum* S. et G., etc. Il me semble, d'autre part, que l'auteur a fait confiance de préférence aux leçons données par le consensus de βδα (ainsi 3, 6, 2, *recessit uenter* βδα *u. r.* cett. ; 4, 7, 2, *et nuper* βδα *nuper* cett., etc.). Sept pages d'introduction présentent la Correspondance de Pline comme un reflet de l'époque et donnent quelques indications sur sa vie. Onze pages de notes brèves laissent de côté beaucoup de questions concernant l'histoire et les mœurs. La traduction concise suit bien le texte.

Jacques André.

A. Persi Flacci et D. Ivni Ivvenalis, *Saturae*, ed. W. V. Clausen. Oxford, Clarendon Press, 1959 ; in-8°, xiv-198 p. Prix : 15 sh.

L'édition des Satires de Perse et de Juvénal due à M. W. V. Clausen, et qui remplace dans la Bibliotheca Oxoniensis l'édition vieillie de S. G. Owen (1905), se signale avant tout par sa brièveté : le *breuique adnotatione critica instruxit* du titre n'est pas menteur. Pour Perse, M. Clausen renvoie à l'édition qu'il en a donnée en 1956, et dont j'ai fait un compte rendu détaillé dans la *Revue de Philologie*, XXXII, 1958, p. 173 ; et il se contente de rappeler les manuscrits les plus importants parmi lesquels se détachent les deux *Montepessulani*, *P* et *A*, et le Vaticanus, *B*, très proche parent de *A*. Pour Juvénal, même discrétion. Nous retrouvons le même *Montepessulanus P*, que M. Clausen est allé examiner lui-même : « *Aliud est enim imaginibus arte photographica factis uti, aliud codicem ipsum ante oculos habere* » (Praef., p. viii) ; M. Clausen y ajoute le *Vindobonensis 107*, collationné par A. Goebel et U. Knoche, et dix *deteriores*, collationnés soit par lui (*GHLOTZ*), soit par U. Knoche (*A F K U*). Point de *stemma codicum* : « *eorum* (sc. *codicum*) *adfinitates, ut ita dicam, tam uariae sunt ac mutabiles, ut nullo in stemmate, sit licet uel implicatissimum, designari possint* » (Praef., p. xii). Dans la constitution de l'apparat critique, M. Clausen a éliminé toutes les fautes banales et sans intérêt : « *Immensum scilicet uilium lectionum cumulum undique congerere*

nolui ; *nam initio id mihi proposueram, ut criticum quendam apparatum, qui eo nomine dignus euaderet, componerem.* » (Praef., p. XIV.) Nul doute que M. Clausen ne vise indirectement l'édition de M. Knoche, et son apparat démesuré.

Deux difficultés essentielles se présentent à l'éditeur de Juvénal. L'une concerne la question des vers introduits fautivement dans le texte authentique ; la seconde, le fragment de la satire VI conservé seulement dans le manuscrit d'Oxford où Winstedt l'a découvert en 1899, trente-six vers en tout « *de quibus haudquaquam inter doctos conuenit* » (Praef., p. x). Sur ces deux points, M. Clausen se montre éclectique et prudent. Il ne considère comme apocryphes et n'a éliminé du texte que les vers « *qui meo iudicio aut aperte ficti erant aut, quamuis ipsi parum haberent offensionis, tamen contextui orationis adeo officiebant ut omnino ferri non possent* ; *non nullos autem, qui mihi suspecti erant nec tamen protinus damnandi uidebantur, in apparatu critico adnotaui.* » Pour le fragment d'Oxford, il le considère comme étant bien de Juvénal : « *neque enim crediderim poetam nescio quem balbutientem tales effudisse uersus qui Latinarum litterarum studiosis tanto opere imponerent* ». Quant à leur origine : « *Potest... fieri ut Iuuenalis, qui uixerit ad summam senectutem, scripta sua retractauerit.* » (Praef. p. XIII.)

Le texte lui-même est établi dans ce même esprit conservateur. Je n'y ai pas trouvé de conjectures personnelles de M. Clausen. Tout au plus, Sat. V, v. 104, tout en maintenant dans le vers entre deux croix la leçon corrompue † *glacie aspersus* †, mentionne-t-il dans l'apparat la correction *glaucis sparsus* qu'il a proposée en 1955 dans l'*Amer. Journal of Philol.*, t. LXXVI, p. 58-60. Dans le fragment obscur de la Sat. VI, les croix sont nombreuses : † eupholio † 09 ; † pulsatamque arma † 011 ; † seruant † 018. — Dans la Sat. X, v. 54 et 55, Leo élimine le v. 54, Knoche, les deux 54-55, M. Clausen, avec Housman sur une suggestion de Lachmann, imprime :

« Ergo superuacua aut quae perniciosa petuntur?
Propter quae fas est genus incerare deorum? »

Mais le *quae* du v. 54 est une addition arbitraire de Bücheler, qu'Housman défend mal, et la double interrogation paraît bien maladroite. — Sat. XII, l'apparat du v. 78 : igitur] similis *Housman*, est trop concis pour être clair : en réalité Housman a imprimé :

Italiam : non sic † igitur mirabere portus

et c'est seulement dans l'apparat qu'il propose *similis* comme procurant *aptam sententiam*. — Sat. XIII, v. 183, l'indication de l'apparat : *del. Heinrich* est-elle exacte? Housman et Knoche attribuent l'athétèse à Iahn.

Il restera toujours dans le texte de Perse et de Juvénal des passages obscurs, douteux, ou même inintelligibles. On ne saurait en vouloir à M. Clausen de ne pas s'être laissé entraîner à des corrections arbitraires ou insuffisantes. Il n'a pas donné de bibliographie ; mais on voit qu'il connaît bien la littérature de son sujet, même les travaux les plus récents. Il ne se vante pas, comme Housman, d'avoir écrit une édition « editorum in usum », mais la sienne mérite d'être consultée par les philologues qui auront à s'occuper des deux satiriques. Selon l'habitude d'Oxford, la présentation du livre est d'une sobre élégance.

A. Ernout.

Jacques FONTAINE, *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique*. Paris, Études augustiniennes, 1959 ; 2 vol. in-8°, XVIII-1.013 p.

En appelant M. Jacques Fontaine à la Sorbonne aussitôt après la soutenance de ses thèses, la Faculté des Lettres de Paris a voulu récompenser les mérites éminents du travail qui lui avait été présenté. On peut dire sans outrance que c'est la première fois qu'est publiée une étude d'ensemble qui examine tous les aspects de l'œuvre et de l'esprit d'Isidore, et les juge en tenant compte de tous les éléments qui les expliquent, avec une objectivité impartiale, aussi éloignée de l'admiration sans réserves d'un Bourret, que du dénigrement de certains érudits. Né dans la seconde moitié du VIe siècle, mort en 636 après J.-C., Isidore de Séville est à la fois le représentant attardé de l'humanisme classique et l'annonciateur de la culture médiévale ; mais il est aussi « le seul grand écrivain de l'Espagne wisigothique. Il n'est pas seulement le premier témoin de la vie intellectuelle dans le royaume de Tolède. Il apparaît comme le seul prosateur hispano-latin dont l'œuvre profane et sacrée mérite d'être comparée à celle des grands auteurs de la latinité chrétienne » (Introduction, p. 5).

Les philologues classiques connaissent surtout dans Isidore le grammairien et le rhéteur, et l'on ne sera pas étonné de voir la première partie du volume consacrée à *Isidore grammairien* (p. 27-207) ; et la deuxième à la *Rhétorique isidorienne* (p. 211-337). Mais Isidore, après Boèce, est le représentant de cet enseignement en quatre parties, le *quadrivium* dont la quadruple voie mène à la connaissance de la philosophie. De là, sous le titre d'ensemble *Déclin général des sciences exactes*, une troisième partie consacrée aux connaissances mathématiques d'Isidore, arithmétique et arithmologie, géométrie (un peu courte et simpliste où transparaissent des souvenirs indirects et lointains d'Euclide et de Platon), musique et musicologie, où l'on constate « le désordre, le manque de méthode, la confusion souvent inextricable d'emprunts païens et chrétiens » (p. 439), mais aussi l'amorce d'une théorie musicale vivante, fondée sur « l'expérience quotidienne, celle du chant sacré » (ibid.). La quatrième partie, sous le titre *Regain de l'astronomie*, examine, dans cinq chapitres, tous les problèmes de l'astronomie isidorienne, cosmographie, météorologie, astronomie mystique, symbolique céleste dans l'Église chrétienne, contraste entre l'astronomie ionienne « science d'inspiration théiste et même antithéiste », et l'astronomie isidorienne « science couronnée par une spéculation théologique », et dont le « sens ultime repose sur la valeur de signes religieux des moindres phénomènes célestes » (p. 587).

Cet examen de l'activité scientifique d'Isidore conduit à étudier la place de la philosophie dans son œuvre. Une cinquième partie, *Vestige de la philosophie antique*, se voit définie par son titre. A vrai dire, ces traces sont rares et pauvres. On ne saurait reprocher pourtant à Isidore d'être le seul responsable de cette dégradation, de cet « éclectisme souvent confus », de cette ignorance qui fait de lui un historien de la philosophie qui n'est « mises à part des exceptions limitées aux cas des Stoïciens et des Platoniciens... ni bien informé, ni ouvert, ni indulgent » (p. 751).

La sixième partie, qui résume et conclut, a pour objet de retracer *la culture d'Isidore de Séville*, de reconstituer sa bibliothèque, ses méthodes de travail, de définir en lui les influences païennes et chrétiennes, le mélange de culture antique et de culture médiévale, la place que cette culture occupe dans l'Occident contemporain, enfin de préciser la nature et les limites de « la Renaissance isidorienne ». Ainsi s'achève un livre monumental, qui tire de l'indifférence ou de l'ignorance un

personnage en qui se reflète le passé et s'annonce l'avenir, et dont le nom peut s'inscrire honorablement à côté — ou en dessous — de ceux de Cassiodore et d'Augustin.

Cinq *Indices* sont adjoints au tome II : I. *Index bibliographique*, p. 889-926 ; II. *Index locorum*, p. 927-985 ; III. *Index nominum*, p. 987-1002 ; IV. *Index des auteurs modernes*, p. 1003-1008 ; V. *Index lexicographique*, p. 1009-1013. J'ajoute que l'érudition de M. Fontaine n'est jamais pesante, et que son livre se lit avec plaisir. La présentation matérielle en est bonne ; la couverture et le titre sont très réussis.

A. Ernout.

J. Van Ooteghem, *Lucius Licinius Lucullus*. Bruxelles, Publications de l'Académie royale de Belgique (*Mémoires*, série 2, tome 53, fasc. 4), 1959 ; in-8°, 233 p., 27 fig.

Cinq ans après avoir donné dans les *Publications de l'Académie royale de Belgique* son *Pompée le Grand, bâtisseur d'Empire*, important ouvrage de 665 pages et 56 figures, qui a déjà rendu de grands services aux historiens et aux philologues, le P. Van Ooteghem publie dans la même collection une biographie de Lucius Licinius Lucullus, élaborée en même temps que la précédente, dans le même dessein et dans le même esprit. Comme il avait voulu rendre justice à Pompée, qui a pâti du voisinage et de la rivalité de César, il a pensé que Lucullus avait souffert du voisinage et de la rivalité de Pompée, que sa personnalité et son rôle méritaient un examen approfondi, et que les esquisses tentées par Drumann-Groebe dans la *Geschichte Roms*, par Gelzer dans son article de la *Real-Encyclopaedie* et par Villoresi dans son *Lucullo* pouvaient être reprises et complétées. On sait avec quel soin minutieux et pondéré travaille le P. Van Ooteghem : avec quelle probité il a confronté tous les témoignages anciens et jugements modernes, en soumettant au lecteur toutes les pièces, en particulier celles du procès César-Pompée, sans passion, sans idée préconçue, sans système. Cette impartialité de l'enquête exhaustive et sereine est la qualité majeure de ce nouvel ouvrage. Il suffit de lire la conclusion pour apercevoir que l'auteur n'a pas fait de Lucullus un héros ; comme il annonçait dans l'avant-propos que le personnage n'avait ni l'envergure ni l'importance de Pompée, il aboutit à ce portrait nuancé : « Lucullus fut un chef de guerre intelligent et énergique, dur à ses hommes, mais enclin à user, pour s'enrichir lui-même, des droits de la belligérance. De retour en Italie, cet optimate s'adonna au luxe, aux arts, à la philosophie. Tel, il représente à nos yeux un grand seigneur de son peuple et de son temps, et même il incarne tout l'esprit romain avec les grandeurs et les tares que celui-ci comporte ».

Suivant l'ordre chronologique, l'auteur a donc suivi Lucullus pas à pas, depuis les premières années jusqu'à la retraite ; chemin faisant, toutes les questions politiques, stratégiques, topographiques, archéologiques, etc., sont posées avec netteté ; les données permettant d'y répondre (textes anciens, opinions des historiens, résultats des fouilles, cartes et photographies, notes très riches et références exhaustives) sont présentées avec beaucoup de clarté (on appréciera, par exemple, la qualité de la documentation dans les pages consacrées aux campagnes de Lucullus, ou à ses villas).

Bien que le rôle politique et militaire de Lucullus n'ait pas été de premier plan, les historiens trouveront grand profit à consulter l'ouvrage du P. Van Ooteghem ;

et comme le nom de Lucullus figure souvent dans les œuvres les plus classiques de Plutarque, de Cicéron, de Pline l'Ancien et d'autres, les philologues aimeront cette synthèse, modèle de conscience et de prudence, où toutes les sciences du passé se concertent pour répondre à tant de petites questions aussi commodément, aussi complètement que possible.

E. de Saint-Denis.

Ernest Stein, *Histoire du Bas-Empire*; t. I : *De l'État romain à l'État byzantin (284-476)*, éd. française par J.-R. Palanque. T. 1 : Texte. T. 2 : Notes et cartes. Desclée de Brouwer, 1959 ; 2 vol., 672 p., 4 pl. hors texte.

Tandis que la partie terminale de ce grand ensemble, relative à la période qui va de la disparition de l'Empire d'Occident à la mort de Justinien (476-565), a paru d'emblée en français, dès 1949, l'on en restait réduit, pour la période antérieure, à l'édition de 1928 en allemand. La présente réédition en français, voulue et préparée par l'auteur, survient quinze ans après sa mort. La traduction, soignée, mais large, œuvre de Mlle E. Will, nous est présentée plutôt comme une adaptation au goût français, sous une forme agréable et « aérée ». Pour le fond, l'estimé doyen Palanque, un de nos plus sérieux spécialistes du Bas-Empire, indique comment il a tenu compte des rectifications introduites par l'auteur, soit sur son exemplaire personnel, soit en divers articles savants ; comment aussi les déclarations verbales du défunt et le consentement de sa veuve autorisent et incitent le nouvel éditeur à modifier les jugements portés dans la première édition sur les faits d'histoire religieuse. Il est fort heureux que le lecteur soit ainsi prévenu loyalement dès la préface. Car, ignorant les dernières volontés de Stein, il se serait scandalisé de voir publier ici sous son nom des appréciations fort différentes de celles qu'il avait exprimées et imprimées de son vivant. Le processus adopté tend à faire mentir le « Nos actes nous suivent » de Paul Bourget. L'on ne saurait douter, en tout cas, d'avoir affaire ici à une œuvre de piété posthume à l'égard de la mémoire du grand historien, et conforme pour l'essentiel à sa pensée dernière. Peut-être eût-il été préférable, pour éviter les contestations éventuelles, de mettre entre crochets droits tout paragraphe remanié par une personne autre que lui. Si l'on se réjouit de voir disparaître diverses appréciations étriquées et injustes, l'on a parfois aussi l'impression d'une édition édulcorée « ad usum delphini ». Par exemple, la phrase de Stein (p. 396), relative au jeune Augustin : « Während der Jüngling die sinnlichen Freuden des Daseins, zu denen für ihn zu jener Zeit auch Ehebruch und Päderastie gehörten, mit vollen Zügen genoss... » est transposée : « Augustin mena une existence mondaine, livré aux passions de l'amour » ; l'auteur des *Confessions* s'exprimait assurément en termes beaucoup plus réalistes. Et tandis que le nouveau texte remanié est fort laudatif, l'on a laissé subsister telle quelle la note où Stein approuvait Seeck d'apporter un « correctif salutaire à l'admiration séculaire qui entoure la mémoire d'Augustin ». Un tel cas, qui se répète, montre les difficultés auxquelles se heurtait l'entreprise.

L'on pourra regretter aussi que l'illustration de l'édition viennoise ait disparu, mais l'on se félicitera que les cartes aient été redessinées et simplifiées en vue d'une plus grande lisibilité. Le lecteur (fût-il un érudit allemand) ne pourra manquer de préférer l'édition française où M. Palanque lui fournit un Index alphabétique, une liste des ouvrages et des collections, ainsi qu'une liste des sources, mais surtout des « Notes complémentaires » qui emplissent à elles seules environ la moitié du second volume. Non seulement les recherches de Stein, postérieures à sa première

édition, ont pu être utilisées ; mais l'on trouvera là un rajeunissement bibliographique indispensable pour les trente années écoulées, précieux commentaire continu au texte de Stein, enregistrant même les livres et articles qui ont pu mettre en péril certaines de ses théories. L'information de M. Palanque, en matière d'institutions comme en matière d'histoire religieuse, est du meilleur aloi ; il arrive parfois que la note, par son ampleur, constitue un véritable « État présent » de telle question (p. 441 sur la « capitatio-iugatio » ; p. 458-459 sur l' « Édit de Milan », le monogramme constantinien, la conversion de Constantin ; p. 533 sur l'*Histoire Auguste*, etc...). Souvent aussi l'on sera heureux d'apprendre, par plusieurs notes différentes, les appréciations justes et nuancées que M. Palanque porte sur un ouvrage récent, par exemple sur la thèse principale de C. Courtois relative aux Vandales. Tout au plus pourrait-on s'étonner que la note sur *Paganus* (p. 535) renvoie à un seul article, datant de 1939, et regretter que, pour ses notes sur Libanius, Antioche et sur la « conversion » de Julien, il n'ait pu connaître en temps utile l'*Antioche païenne et chrétienne* du P. Festugière, monument de première importance.

L'on ne peut donc que se réjouir de voir réédité l'ouvrage fondamental de Stein, qui était épuisé de longue date. Grâce à M. Palanque, le voici, non seulement remis à jour, mais transformé en un instrument de travail indispensable, à la fois, élégant, savant et pratique.

Pierre Courcelle.

Johann Jakob Bachofens, *Gesammelte Werke*. VII : *Die Unsterblichkeitslehre der orphischen Theologie. Römische Grablampen*. Bâle-Stuttgart, 1958 ; 549 p., 75 planches.

Depuis un certain nombre d'années déjà, un groupe d'érudits a commencé en Suisse la publication des œuvres complètes du savant bâlois Johann Jakob Bachofen. Il y aura en tout dix volumes, les tomes I (divers écrits sur l'histoire et la politique des Romains), II-III (*Das Mutterrecht*), IV (*Versuch über die Gräbersymbolik der Alten*), VI (*Die Sage der Tanaquil*) sont déjà parus et nous rendons compte ici du tome VII, publié en 1958 grâce aux soins conjugués de José Dörig, Harald Fuchs, Emanuel Kienzle, Karl Meuli et Karl Schefold. Il groupe deux écrits intitulés *Die Unsterblichkeit der orphischen Theologie* et *Römische Grablampen*. Le premier était paru en 1867 mais l'édition ne comprenait que cinquante exemplaires, le second avait été écrit peu avant sa mort et était demeuré sous forme de fragments.

Il est souvent émouvant, presque toujours instructif, de retrouver aujourd'hui les œuvres de savants du temps passé dont les recherches étaient évidemment tributaires de l'état scientifique de leur époque et qui, cependant, par des vues pénétrantes et intuitives, parvenaient parfois à devancer leur temps. Et puis il faut se garder d'une tendance naturelle à écarter systématiquement des bibliographies scientifiques les écrits quelque peu anciens. Parfois les recherches de nos devanciers, même lointains, demeurent valables. N'ai-je pas lu, dans un compte rendu, paru cette année dans la *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, que l'écrit d'un savant dijonnais, aujourd'hui oublié, M. Rossignol, contenait déjà, en 1849, l'exposé des faits essentiels concernant l'*ascia* et était encore parfaitement utilisable?

Ce n'est pas que Johann Jakob Bachofen n'ait pas, pour sa part, donné dans

les erreurs de son époque, bien au contraire. On connaît l'influence qu'a eue, dans la première moitié du XIXe siècle, la théorie d'un Creuzer qui avait largement abusé du symbolisme dans l'interprétation des monuments antiques. Creuzer, dont la *Symbolique* (qui date de 1821) fut traduite en France par Guigniaut, croyait déceler, dans les Mystères de la Grèce ancienne, la tradition d'une sagesse primitive et retrouver l'expression concrète de leur doctrine dans les créations les plus diverses de l'art grec et romain. Ce système, soumis très vite à de dures critiques de la part d'esprits pondérés, exerça une profonde action jusque vers le milieu du XIXe siècle, et Bachofen, entièrement acquis à cette doctrine, consacra une grande partie de son activité à tenter de déchiffrer la langue symbolique des monuments funéraires, grecs et romains. Pour lui, l'art funéraire ancien traduit, par toutes sortes d'images, les idées fondamentales d'une humanité qui en était à son premier âge de raison. Partant de cette conviction intime et jamais remise en question, le savant bâlois se livre à l'exégèse des objets antiques les plus divers et il en voit s'élever comme une forêt de symboles. Aucun souci de chronologie ne l'arrête et, bien entendu, les interprétations erronées sont légion sous sa plume. De tels excès entraînèrent une réaction inverse et excessive, les esprits critiques se refusant à rechercher, derrière les scènes figurées des urnes et des sarcophages, autre chose que leur sens immédiat. Il a fallu attendre l'œuvre magistrale de Cumont, œuvre qui, selon moi, bravera les assauts du temps, pour retrouver, avec mesure et justesse, le langage figuré parlé par les tombeaux anciens (cf. ses *Recherches sur le Symbolisme funéraire des Romains*. Paris, 1942 et ses intéressantes réflexions sur les erreurs de ses lointains devanciers dans l'introduction, p. 14 sq.).

Quoi qu'il en soit, c'est un plaisir de lire aujourd'hui la prose vigoureuse, parfois passionnée, d'un Bachofen, et il faut savoir gré à nos confrères suisses d'avoir si soigneusement redonné le jour à une œuvre qui ne peut laisser personne indifférent. L'édition ne mérite que des éloges, d'excellentes planches donnent, sous forme de dessins ou de photos, l'image des objets étudiés et l'on notera que le deuxième essai porte le nom de « lampes funéraires romaines », Bachofen croyant, à tort, à la destination funéraire d'une infinité de lampes dont l'usage était, en fait, très divers, domestique, cultuel et naturellement aussi, mais pas toujours, funéraire. Un excellent commentaire, historique et critique, dû à M. Karl Meuli, suit les textes publiés et ne comprend pas moins de 60 pages en petits caractères ; on trouvera là une mine de renseignements sur la genèse des œuvres présentées, la vie et les relations de Bachofen aux moments où il les concevait. De plus le point scientifique des questions soulevées est constamment fait avec sagesse et mesure. On ne peut imaginer plus pieuse façon de rendre hommage à la mémoire d'un savant qui, il y a un siècle, a consacré, avec une sorte de passion mystique, sa vie à l'étude des tombeaux anciens.

Raymond Bloch.

G. Vitucci, *Ricerche sulla praefectura Urbi in età imperiale (Sec. I-III)*. Rome, 1956 ; 124 p.

La brève mais dense monographie de M. G. Vitucci, professeur à l'Université de Trieste, fait le point de nos connaissances concernant la préfecture de la ville et servira dorénavant d'utile instrument de consultation pour l'étudiant et le chercheur. Quatre chapitres traitent successivement des origines de la *praefectura Urbi* impériale (p. 9 à 43), du développement des attributions de la préfecture (p. 43 à

83), des préfets urbains et de la politique impériale (p. 83 à 113), enfin des Fastes des préfets urbains de 26 après J.-C. à 254 après J.-C. (p. 113 à 124). Les différents problèmes que posent ces importantes questions sont traités avec compétence et mesure et l'on regrette seulement que l'auteur n'ait pas, comme il le pouvait mieux que personne, étoffé son dernier chapitre sur les Fastes des préfets urbains par des indications biographiques plus amples que l'indication de leurs consulats. Il est vrai que chaque nom est suivi d'une note bibliographique qui facilite la recherche. Tel qu'il est, l'ouvrage est dorénavant indispensable à qui s'occupe de l'administration impériale à Rome.

Raymond Bloch.

Pirro Meloni, *L'amministrazione della Sardegna da Augusto all'invasione vandalica*. Rome, 1958 ; 314 p.

L'histoire de la Sardaigne aux temps anciens suscite, depuis un certain temps, un intérêt nouveau et entièrement justifié. En 1950, M. M. Pallottino a consacré à la Sardaigne préromaine un excellent petit ouvrage intitulé *La Sardegna nuragica*, et il m'a dit en préparer une seconde édition largement amplifiée. Les fouilles et les découvertes de Sardaigne élargissent notre vision de la curieuse civilisation du bronze qui y a fleuri pendant une longue et riche période. L'exposition itinérante des bronzes sardes qui a été présentée à Paris, à la Bibliothèque nationale, a familiarisé le public avec un art original et curieux qui ne laisse pas de poser des problèmes chronologiques. Mais l'époque romaine méritait, elle aussi, de susciter des études nouvelles, aucun livre d'ensemble n'ayant été écrit depuis celui d'E. Pais *Storia della Sardegna e della Corsica durante il dominio romano* (2 vol. Rome, 1923). Les lignes générales de cet ouvrage demeurent valables, comme le souligne l'auteur dans sa préface, mais le matériel épigraphique s'est considérablement accru et, de leur côté, les études sur les institutions impériales et les recherches prosopographiques ont fait de notables pas en avant. Il a paru justifié de reprendre le problème. M. Meloni avait déjà consacré deux articles sur l'administration de la Sardaigne, en 1953 dans les *Annales de la Faculté des Lettres de Cagliari*, en 1956 dans les *Studi in onore di A. Calderini e R. Paribeni*. Il était donc bien armé pour nous fournir la bonne monographie qui a vu le jour l'an dernier et dont, pourtant, si je ne me trompe, la première édition est déjà épuisée.

La première partie du livre est consacrée à l'administration politique d'abord, puis à l'administration financière de l'île aux différents siècles de l'Empire. Cet exposé historique est bien documenté et permet de suivre l'attitude des empereurs à l'égard d'une région dont Rome tirait d'importantes ressources fiscales et alimentaires. Malgré les insurrections sardes du début de l'époque impériale, le recrutement de la garnison a constamment présenté un caractère proprement local. Les périls du Bas-Empire ont abouti, au milieu du ve siècle, à l'occupation vandale. La seconde partie est une étude de prosopographie, consacrée successivement aux gouverneurs de l'île, puis aux fonctionnaires inférieurs, aux militaires et aux fonctionnaires de l'administration financière ; elle se termine par de précieux tableaux chronologiques, éclairant la succession des gouverneurs romains. L'auteur a su dominer et utiliser la riche documentation épigraphique dont il disposait et il s'est servi judicieusement des publications, plus ou moins récentes, concernant l'administration romaine impériale. Les observations que lui ont faites MM. Degrassi et Pflaum à la suite de la publication de ses deux premiers articles

lui ont également rendu grand service, comme il se plaît à le souligner à la fin de sa préface.

Raymond Bloch.

Bianca Maria Felletti May, *Iconografia romana imperiale da Severo Alessandro a M. Aurelio Carino (222-285 D. C.)* (n° 2 des *Quaderni e guide di archeologia* diretti da R. Bianchi-Bandinelli et Luisa Banti). Rome, L'Erma de Bretschneider, 1958 ; 309 p., 60 planches.

Ce beau volume fait partie de la série Cahiers et guides d'archéologie, que dirigent deux maîtres de l'archéologie italienne, M. R. Bianchi-Bandinelli et Mme L. Banti. Le but de cette série est de fournir de solides bases de travail pour l'étudiant et le chercheur dans le domaine si vaste de l'archéologie grecque et romaine. Les cahiers rassemblent l'œuvre de tel ou tel artiste ou des groupes d'œuvres d'art et fournissent une bibliographie complète, les sources littéraires et épigraphiques antiques avec leur traduction, enfin le catalogue des monuments envisagés avec un choix de reproductions graphiques. Les guides doivent fournir une sorte de catalogue sommaire de produits artistiques, souvent de caractère artisanal et constituer, comme leur nom l'indique, des sortes de premiers guides d'étude. Aucun « Guide » n'est encore paru, on annonce celui concernant les « Sculptures provinciales de l'Italie transpadane ». Par contre une première série de *Quaderni* a été publiée de 1938 à 1943 et comprend les titres suivants : *Polyclète* (1938, de R. Bianchi-Bandinelli), *Myron* (1940, de P. E. Arias), *Portraits grecs* (1941, de L. Laurenzi), *Le maître d'Olympie* (1943, de G. Becatti). Une deuxième série a commencé à paraître à date récente, avec le *Skopas* de P. E. Arias (1952). Le présent volume en constitue le second numéro.

On y trouve tout d'abord une bibliographie méthodique et commentée qui montre aussitôt tout ce qui reste à faire dans le domaine immense et souvent mal connu du portrait romain : il y a là quantité de sujets d'études auxquels, jusqu'ici et en particulier chez nous, on a prêté trop peu d'intérêt. Puis viennent les sources et les témoignages, commodément présentés, les pages de gauche présentant les textes originaux et les références, les pages de droite les traductions, naturellement en italien. La seconde partie du livre concerne proprement l'iconographie et comprend, pour chaque prince ou princesse, une note historique, une étude d'iconographie numismatique et un classement des portraits avec commentaire et discussion ; en fin de volume, une série d'excellentes planches donne la documentation figurée indispensable.

L'étude est conduite avec prudence et compétence comme on pouvait s'y attendre de la part de l'auteur du catalogue des *Ritratti* du Musée des Thermes (paru en 1953). Les études antérieures sont présentées et discutées avec mesure et sagesse et nous avons, à présent, pour la période difficile de Rome qui est celle des troubles et de l'anarchie militaire un tableau parfaitement à jour de l'évolution de l'art du portrait impérial, avec ses recherches nouvelles d'expressivité et de pathétique qui font apparaître, sur les visages et dans les regards, les inquiétudes d'une époque instable et troublée et qui sent confusément qu'un monde nouveau va bientôt naître. Ce travail de base sur soixante années d'iconographie romaine impériale fournit le meilleur instrument de travail et montre, dans un très riche domaine, le chemin à suivre et les perspectives ouvertes.

Raymond Bloch.

Florea Bobu Florescu, *Monumentul de la Adamklissi. Tropaeum Traiani* (2e publication de la série *Monografie de monumente* que publie l'Institut d'Histoire de l'Académie de la République populaire roumaine). Bucarest, 1959 ; 605 p., 9 plans, 295 figures.

L'ouvrage qui vient de voir le jour à Bucarest est la publication exhaustive d'un des monuments romains les plus importants de l'Est européen, celui qui s'élève en Dobroudja, à Adamklissi et est communément connu sous le nom de Trophée d'Adamklissi. Cette vaste construction, de plan circulaire, comporte, on le sait, trois éléments, une crépis à degrés, un corps cylindrique, un toit conique décoré d'un trophée, lequel culmine à plus de 32 mètres de haut. La décoration sculpturale est importante et complexe. Des discussions très vives ont opposé les archéologues entre eux au sujet de la destination et de la date de l'édifice et la bibliographie le concernant occupe des pages et des pages. Mme Florea Bobu Florescu a voulu reprendre le problème à sa base : elle déclare nettement son propos au début du résumé en français qui figure à la fin de son livre. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ses propres phrases : « Outre le problème de l'époque à laquelle fut construit le monument, d'autres disputes scientifiques interminables divisaient les érudits sur de nombreux points, tels que l'homogénéité ou l'absence d'homogénéité des matériaux de construction, le nombre des reliefs perdus, le style des ornements, les imperfections de la sculpture, le caractère propre des éléments ethnographiques, l'appartenance ethnique des personnages représentés, la forme initiale du monument, etc. C'est dans ces circonstances que l'auteur de ce travail a repris les recherches sur le grandiose monument d'Adamklissi au point de vue archéologique, architectonique, artistique et ethnographique... »

Peu avant la publication de l'ouvrage roumain, en 1957, M. G.-Ch. Picard avait, de son côté, publié sa thèse sur les *Trophées romains* (187e fascicule de la Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome) et il y avait consacré plusieurs pages au *Tropaeum Trajani* (p. 391-406). Mme Florescu ne cite pas ce livre qu'elle n'a pas connu à temps tandis que quelques-uns de ses articles préliminaires sur le monument d'Adamklissi n'étaient pas, de leur côté, parvenus à la connaissance de M. G.-Ch. Picard. Cela illustre le manque d'échanges suivis et rapides entre la production érudite de l'Est et de l'Ouest européen. Il faut cependant signaler que ces échanges semblent à l'heure actuelle s'intensifier et permettre des contacts plus fréquents. Et ce serait une ingratitude de ma part de ne pas signaler la générosité avec laquelle M. Rosetti, professeur de Lettres à la Faculté de Bucarest, ancien et fidèle ami de mon père, me fait parvenir les nombreuses publications de l'Institut d'histoire ancienne de la Faculté de Bucarest. Mme Florescu et M. G.-Ch. Picard étaient parvenus, chacun de son côté, à des conclusions analogues en revenant à la vue traditionnelle et justifiée qui faisait du Trophée une construction de l'empereur Trajan, élevé au cours de ses guerres daciques. Mais bien entendu leurs desseins étaient divers. M. G.-Ch. Picard, dans ses pages rapides mais denses, dégage surtout le sens du monument « qui exprime une conception toute différente (le point de comparaison étant le trophée de la Turbie) de la victoire impériale, où la chance surnaturelle cède le pas à la vertu guerrière et non seulement du seul Empereur mais de l'armée entière ». Mme Florea Bobu Florescu expose le détail de ses recherches infiniment minutieuses, confirmées par des séjours effectués sur le terrain, en 1943 et 1958. Il est impossible dans le cadre limité de ce compte rendu d'exposer en détail ses analyses et ses conclusions. Suivons seulement la ligne générale de sa démarche. Au début c'est un rappel bibliographique et l'exposé des théories diverses, émises sur le Trophée.

Vient ensuite la description de l'état actuel du monument et des pièces dispersées (dont le nombre est très faible). Le troisième chapitre est consacré à l'inscription, gravée sur l'une des faces du tambour supérieur et qui comporte le nom de Trajan. Le quatrième chapitre donne des indications extrêmement complètes sur le problème de la construction, le matériau employé, le nombre des blocs de pierre employés pour chaque partie de l'édifice, les dimensions exactes des différents éléments, le volume du monument, son poids, les phases et le rythme de la construction, les périmètres aux différentes hauteurs (les mesures sont données au millimètre, ainsi apprenons-nous que le périmètre à hauteur des métopes est de $94^{m}644$, ces précisions, presque excessives, donnent une idée de la minutie du travail), toutes sortes de données concernant la décoration sculpturale. L'étude d'ensemble de cette décoration occupe le cinquième chapitre. Le sixième est consacré à la restitution du monument (et l'on trouvera une excellente figure au début du volume), le septième à l'étude des scènes figurées sur les métopes qui ornent la partie supérieure du corps cylindrique et sur les éléments du parapet qui alternent avec les créneaux. Les épisodes représentés sur les métopes ont trait aux guerres daciques de Trajan mais représentent des faits isolés, sans succession entre eux. Puis vient (huitième chapitre) l'intéressante étude des éléments de vêtements et d'armes propres aux Romains et aux Daces. L'auteur relève ensuite (neuvième chapitre) bien des analogies entre les vêtements des Daces et ceux que l'on retrouve encore aujourd'hui, en certaines régions, chez le peuple roumain. C'est enfin la question de l'appartenance ethnique des Barbares représentés, des Géto-Daces selon l'auteur, et non des Bastanes ni des Roxolans. L'ouvrage se termine par une comparaison attendue entre l'art de la colonne trajane et le monument d'Adamklissi.

Ces brèves notations auront suffi à montrer qu'il n'est plus possible de s'occuper des guerres daciques ni de l'art à l'époque de Trajan sans se référer à cet ouvrage infiniment détaillé et qui fait honneur à son auteur.

Raymond Bloch.

G. Quadri, *La coscienza religiosa*. Sienne, s. d., 75 p.

Ce petit opuscule est un extrait d'un volume de Mélanges publiés à Sienne en l'honneur de Ottorino Vannini et intitulés *Studi Senesi in memoria di Ottorino Vannini*. C'est une étude, de caractère philosophique, sur la nature du sentiment religieux.

R. Bloch.

H. J. Rose, *Some problems of classical religion*. Oslo, 1958 ; 54 p.

On trouvera ici le texte de trois conférences données en mars 1955, à l'Université d'Oslo, par l'éminent historien anglais des religions antiques, H. J. Rose. C'est l'Institut classique de l'Université d'Oslo, dirigé par M. Leiv Amundsen, qui a pris soin de cette publication. La première conférence s'intitule *Mars*, p. 1 à 18, la seconde *Mana in popular Greek thought of classical date*, p. 18 à 34, la troisième *Concerning images*, p. 34 à 51. Des problèmes importants concernant la religion grecque et romaine (ainsi celui de la nature primitive du dieu Mars, à Rome) sont ici clairement exposés et traités et, malgré la rapidité nécessaire du texte, on trouvera beaucoup de notations justes et de comparaisons éclairantes.

Raymond Bloch.

John Maurice KELLY, *Princeps Judex. Eine Untersuchung zur Entwicklung und zu den Grundlagen der kaiserlichen Gerichtsbarkeit*, dans les *Forschungen zum römischen Recht*, publiées par Max KASER, Hans KRELLER et Wolfgang KUNKEL, 9e Abhandlung. Weimar, éd. Hermann Bohlaus Nachfolger, 1957, 107 p.

L'histoire de la Rome impériale pose encore bien des problèmes juridiques ; aussi accueille-t-on avec plaisir des ouvrages comme celui de M. J. M. Kelly, assistant à la Faculté de Droit de l'Université de Dublin, dans lequel sont étudiées des questions importantes de droit civil et criminel romain. Ce petit livre représente l'essentiel d'une thèse de doctorat que l'auteur a soutenue devant la Faculté de Droit de l'Université de Heidelberg pendant l'été 1956 et qui lui a valu le titre de docteur de cette université. Il concerne l'histoire de la juridiction personnelle de l'empereur et envisage surtout la période des origines.

Dans la vaste littérature qui concerne l'origine et l'histoire du principat, aucun livre ne traite de ce problème dans son ensemble. L'auteur cependant cite et utilise les ouvrages de D. Mc Fayden, *The rise of the Princeps juridiction within the city of Rome* (qui ne traite que de la juridiction criminelle et a été publié en 1923 par l'Université de Washington), et ceux de H. Sieber (*Das Fuhreramt des Augustus*, Leipzig, 1940, et *Römisches Verfassungsrecht in geschichtlicher Entwicklung*, Lahr, 1952). Th. Mommsen, dans son *Römisches Staatsrecht* (Leipzig, 1887) et son *Römisches Strafrecht* (Leipzig, 1899), ne consacre que des pages courtes, mais, comme toujours, brillantes, à la question ici analysée.

L'étude de M. J. M. Kelly est concrète et s'attache aux expressions connues de la juridiction impériale. La première partie est consacrée à la juridiction criminelle, la seconde à la juridiction civile. Dans la première partie est envisagée tout d'abord la juridiction familiale de l'empereur, qui fut illustrée, dès le début du principat, par les mesures fameuses prises par Auguste contre certains de ses proches ou par la *renuntiatio amicitiae* qu'à diverses reprises il proclama à l'égard de tel ou tel de ses familiers. Puis les transformations des *quaestiones* sous l'action d'Auguste sont analysées. L'empereur prend la place du préteur urbain pour l'établissement des listes de leurs membres. De plus, il prend place à l'intérieur de ces *quaestiones*. La discussion d'un passage connu de Dion Cassius (51, 19, 7) éclaire l'origine de cette innovation. Après Tibère, les empereurs semblent d'ailleurs renoncer à ce nouveau droit. Enfin est analysé le problème de la juridiction criminelle, appartenant en propre à l'empereur. L'auteur s'oppose aux vues pénétrantes, mais trop systématiques, de Mommsen et considère qu'une telle juridiction est à peine naissante sous Auguste et ne concerne alors que les crimes de majesté. Avec la succession des règnes, les choses iront se modifiant et cette juridiction prendra une importance inconnue au départ. Enfin sont évoqués le droit d'appel à l'empereur et les délégations que celui-ci opère de son pouvoir juridique au préfet de la ville et à ceux qui jouissent de l'*imperium* dans les provinces. La deuxième partie, plus courte, est consacrée, nous l'avons dit, à la juridiction civile de l'empereur. Il n'y a pas eu non plus de concurrence, au début de l'Empire, entre celle-ci et les organismes de juridiction antérieurs. La première vient seulement compléter le système déjà existant. Auguste dénoue une série de procès par la procédure de la *cognitio extra ordinem*. Les cas qui nous sont transmis concernent des affaires d'héritage. Mais, bien entendu, il faut faire la part du caractère partiel de notre documentation.

La lecture de l'ouvrage est instructive, la discussion serrée et la pensée ferme.

Droit romain et histoire de Rome apparaissent bien, comme il en va dans la réalité, étroitement, indissolublement unis entre eux.

Raymond Bloch.

Gilbert Charles-Picard, *La civilisation de l'Afrique romaine*. Paris, Plon, 1959 ; in-8°, 410 p. + 49 planches hors texte.

Après avoir publié un livre sur *Les religions de l'Afrique antique* dont les mérites ont été justement reconnus par la critique, M. G. C.-Picard nous donne aujourd'hui un livre traitant d'un sujet plus vaste, qui concerne *La civilisation de l'Afrique romaine*. Le public lettré, mais non au courant des progrès continus faits dans la connaissance de cette civilisation, se contente le plus souvent de voir dans l'Afrique romaine un magnifique champ de fouilles ouvert à l'activité de l'archéologue et à la curiosité du touriste, sans se préoccuper de savoir quel genre de vie se situait dans ce décor. En dehors de ce spectacle, certains savent en outre que l'Afrique a été un des greniers de Rome, qu'elle en a exploité le sol selon des méthodes rigoureuses que la connaissance du cadastre, révélée par la photographie aérienne, permet maintenant d'apprécier plus justement. Mais quelle a été la politique de la colonisation romaine, et comment le conquérant en a-t-il usé avec l'indigène? On est tenté de juger avec sévérité cette politique, et de nier ou de déprécier l'effort fait par les Romains, administrateurs, soldats et colons, pour amener à leur degré de culture les autochtones qu'ils faisaient travailler à leur profit. Le livre de G. C.-Picard a pour objet d'apporter à cette opinion défavorable le correctif nécessaire. Il serait ridicule de transformer les Romains en bienfaiteurs désintéressés, il serait injuste d'en faire de purs négriers. La prospérité qu'ils ont créée tant dans les villes que dans les campagnes, les populations du Maghreb n'ont pas tardé à en bénéficier, et ce développement économique et social s'est accompagné d'un développement politique qui, selon l'expression de l'auteur, « aboutissait à l'intégration progressive et totale des ensembles autochtones ». C'est cette évolution qui est étudiée dans les trois chapitres de la première partie : I. La révolution politique, p. 1 ; II. La révolution économique, p. 45 ; III. Le problème social, p. 103. La deuxième partie est consacrée à l'étude de la « civilisation » proprement dite : IV. Vie urbaine et confort, p. 169 ; V. Les mœurs, p. 224 ; VI. Le baroque africain, p. 294. — L'histoire de l'Afrique romaine évoquera sans doute dans l'esprit du lecteur des comparaisons avec les événements dont le cours sanglant se poursuit à notre époque ; et peut-être cette comparaison aboutira-t-elle à faire mieux comprendre cette évolution... Une civilisation venue du conquérant ne s'impose pas si elle ne correspond pas exactement à la mentalité du peuple conquis, à ses traditions, à ses croyances, à son mode de vie. Le contraste entre le succès croissant de la civilisation romaine en Gaule et la décadence progressive qu'elle subit en Afrique devrait faire réfléchir tous ceux que préoccupe la solution du problème de « l'Algérie française ».

A. Ernout.

W. Deonna, *Mercure et le scorpion* (coll. Latomus, XXXVII). Bruxelles, Latomus, 1959 ; in-8°, 52 p. Prix : 75 F.

Parmi les animaux qui sont les attributs du Mercure romain figure, seul ou associé à d'autres reptiles, le scorpion. Cette figure du reste se rencontre ailleurs

qu'à Rome ; il a sa place dans le ciel ; il est l'objet de multiples superstitions ; maléfique ou bénéfique, il tue ou guérit ; porté en talisman, il protège contre les influences malignes ; il est symbole de fertilité et de fécondité, et Eitrem a relevé, parmi ses diverses fonctions, des rapports entre le scorpion, Artémis en tant que déesse affectée à la femme et à l'enfantement, et le phallos. Mais c'est dans le Proche-Orient, et en Égypte, en Afrique, que le scorpion tient la plus grande place, et c'est au contact de Rome avec la civilisation punique que Rome a dû de connaître le culte du scorpion, associé à Mercure. Grâce à Martianus Capella, un Africain, le scorpion, se substituant au serpent, devient l'attribut de la Dialectique, dite aussi parfois Logique, et prend une place importante dans la symbolique de l'art médiéval. L'enquête minutieuse menée par W. Deonna met bien en lumière les divers aspects de la croyance au scorpion, ses origines, son évolution et sa persistance.

A. Ernout.

Marcel Renard, *Technique et agriculture en pays trévire et rémois* (coll. Latomus, XXXVIII). Bruxelles, Latomus, 1959 ; in-8°, 72 p. + 7 planches. Prix : 100 F.

Sur un des bas-reliefs qu'un heureux hasard a mis au jour en 1948 à Buzenol-Montauban en Belgique, figure la représentation d'une moissonneuse montée sur roues. L'existence de cette machine était déjà connue ; Pline et Columelle l'avaient signalée et décrite ; de nombreux commentaires et essais de reconstitution en avaient été publiés ; le bas-relief que M. Renard décrit avec une minutieuse précision illustre d'une manière éclatante les textes latins, et corrige ou complète les interprétations qui en avaient été données ; en même temps il permet d'identifier d'autres documents archéologiques, bas-relief d'Arlon, panneau de la porte de Mars à Reims dont le sens n'avait pas toujours été exactement saisi. En revanche, d'autre part, la confrontation du relief d'Arlon avec celui de Buzenol permet de nous représenter l'ensemble de la scène que l'état fragmentaire du relief de Buzenol ne laissait pas discerner (fig. 8, p. 23).

A cette étude archéologique, M. Renard a joint quelques aperçus sur l'agriculture trévire et rémoise, sur le charronnage celtique, sur les conditions de vie des paysans indigènes, et les rapports de ceux-ci avec l'aristocratie gallo-romaine dont les somptueuses villas ont laissé tant de traces dans la région de Trèves. Cette esquisse sociologique, qu'illustrent certains reliefs de Buzenol (pl. V-VI-VII), n'est pas sans animer de façon actuelle l'étude de M. Renard.

A. Ernout.

Hermann Bengtson, *Einführung in die alte Geschichte*, Dritte, revidierte Auflage. Munich, Verlag C. H. Beck, 1959 ; in-8°, 205 p.

La *Revue* a rendu compte en son temps de la parution de cette Introduction à l'histoire ancienne (t. XXXV, 1951, p. 116-117), qui, destinée aux étudiants de langue allemande, pouvait servir à tous ceux qui s'intéressaient à l'antiquité. Cette troisième édition (la seconde a paru en 1953), moins de dix ans après la première, montre l'utilité et la valeur de l'ouvrage. L'auteur n'a cette fois remanié aucun chapitre et s'est contenté de mettre à jour à la fois l'état de la recherche et la bibliographie (le gain sur la précédente n'est que de huit pages). Notons que le volume embrasse aussi l'Orient ancien, ce que ne fait pas le *Guide* de M. Petit dont

nous rendons compte dans ce même fascicule et qui ne s'y substitue donc pas entièrement.

Jacques André.

Paul Petit, *Guide de l'étudiant en Histoire ancienne*. Paris, Presses Universitaires, 1959 ; in-8°, II-208 p.

Choisir et éliminer, telles ont été les constantes obligations de l'auteur dans ce guide d'histoire grecque et romaine, qui a le mérite d'être clair et bien présenté, même s'il a dû faire malgré tout, ce dont il se défend, un compromis entre le scolaire et l'érudition. Il n'en pouvait d'ailleurs être autrement. Le plan est bon et évite les redites. Dans les chapitres qui traitent de l'histoire proprement dite je pense qu'il y a peu à redire. Je ne vois pas toutefois comment fera l'étudiant devant la collection de l'Évolution de l'humanité, dont on lui dit que les livres « ont souvent vieilli, à cause de leur caractère trop systématique » sans lui indiquer ceux dont il devra précisément se méfier (p. 26). De même, il est surprenant, de voir les éditions Budé et Garnier (p. 60) placées au même niveau sans égard pour la différence de qualité (ou alors est-ce sans importance pour l'historien?), ce qui est contraire au critère donné p. 58. De même il paraît vain de signaler l'œuvre de G. Dumézil (p. 178) sans caractériser brièvement l'originalité et la profondeur de ses vues. J'ajouterais pour ma part aux sciences de complément, titre : la Géographie (p. 175), le toujours utile *Lexique de géographie ancienne* de M. Besnier, 1914.

Et justement, à propos de ces sciences dites « auxiliaires », il semble non pas qu'elles aient été dédaignées (on aurait même pu à la rigueur concevoir que certaines ne figurent pas), mais que l'auteur ait pris ça et là des titres dans les bibliographies et qu'il soit parfois — mais rarement — mal informé. Le *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* de E. Boisacq est cité (p. 53), mais non le *Griechisches etymologisches Wörterbuch* de H. Frisk, destiné à le remplacer, en cours de parution chez Winter, Heidelberg, depuis 1954 [1] ; de même (p. 63), il y a longtemps que le *Thesaurus Linguae Latinae*, bien qu'avec quelques lacunes, a atteint la lettre M. Quant à la linguistique, que vient faire là *Le langage* de J. Vendryes, si remarquable soit-il, quand manquent l'*Histoire de la langue grecque* et l'*Esquisse de la langue latine* d'A. Meillet, comme la *Storia della lingua latina* de G. Devoto? J'ajouterai qu'il ne faut avoir lu ni l'ouvrage ni les comptes rendus qui en ont été faits (on conseille pourtant, p. 190, la lecture des comptes rendus) pour renvoyer les étudiants, sous la rubrique Mythologie, au *Dictionnaire étymologique de la mythologie grecque et romaine* de A. Carnoy, qui est d'ailleurs un dictionnaire *étymologique*.

Nul doute que d'autres lecteurs ne signalent d'autres menues erreurs de détail. Elles étaient inévitables, vu l'étendue du sujet et l'ampleur de la bibliographie. Il reste que ce manuel sera un guide utile pour les étudiants d'histoire ancienne, et dans une certaine mesure pour les étudiants de latin et de grec, qui ont trop tendance à négliger l'histoire [2].

Jacques André.

1. A ce propos, même page, le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* de A. Ernout-A. Meillet se voit indûment gratifié d'un troisième tome.

2. P. 110 « de Saint-Jérôme, la Correspondance, par J. Labourt, en 6 vol., complète » : nous avons 154 épîtres de saint Jérôme et le tome VI, le dernier paru de la Collection Budé,

Histoire et historiens de l'antiquité (Entretiens sur l'antiquité classique, t. IV). Sept exposés et discussions par M. Durry, K. von Fritz, K. Hanell, K. Latte, A. Momigliano, J. de Romilly, R. Syme. Vandœuvres-Genève (2-8 août 1956) ; in-8°, 300 p.

Ces quatrièmes entretiens de la Fondation K. Hardt, en août 1956, ont été consacrés à l'histoire et aux historiens de l'antiquité gréco-latine. Réunies en un volume, les communications se présentent suivies des discussions qu'elles ont suscitées; pratique heureuse qui donne au lecteur un reflet des points de vue qui se sont affrontés.

Il est difficile de résumer des communications de ce genre, portant sur des points si divers de l'historiographie antique, sur des sujets aussi amples. Contentons-nous de les indiquer. M. K. Latte, *Die Anfänge der griechischen Geschichtschreibung*, s'intéresse avant tout à Hérodote. De J. de Romilly, *L'utilité de l'histoire chez Thucydide*, signalons en particulier son étude sur le rôle des discours considérés comme « de véritables modèles de prévision ». K. von Fritz, *Die Bedeutung des Aristoteles für die Geschichtschreibung*, examine l'influence de la *Poétique* sur l'historiographie. K. Hanell, *Zur Problematik der älteren römischen Geschichtschreibung*, souligne l'importance de la culture hellénique ; R. Syme, *The senator as Historian*, en spécialiste du Haut-Empire et de Tacite, étudie le rôle de la tradition sénatoriale (Salluste, Asinius Pollion et surtout Tacite) dans l'historiographie romaine. M. Durry, *Les empereurs comme historiens d'Auguste à Hadrien*, établit le bilan de ce que l'histoire doit aux empereurs sous diverses formes, écrits personnels, Acta, Fastes, monnaies, reliefs historiques, qui constituent des manifestations de propagande, et décèle chez Tacite l'existence d'une tradition flavienne. A. Momigliano, *Gli Anici e la storiografia latina del VI secolo d. C.*, présente un tableau d'ensemble de la famille des Anicii, qui donna des consuls et un empereur et dont le prestige intellectuel brilla dans tout le monde romain déclinant, et cherche à définir les rapports de Cassiodore avec ce qu'il appelle « il cerchio degli Anicii ».

Jacques André.

Atti del terzo Congresso internazionale di epigrafia greca e latina (Roma, 4-8 settembre 1957). Roma, 1959 ; grand in-8°, LVI-469 p., LI planches.

Outre un compte rendu assez précis des séances du Congrès, l'ouvrage contient quarante-six communications, dont une douzaine seulement concerne l'épigraphie et l'histoire grecques. Il ne saurait être question de donner une analyse de recherches qui vont de textes chypriotes en écriture syllabique du VIe siècle a. C. (T. Bruce Mitford) à une épitaphe juive d'Espagne, rédigée en latin, qui ne saurait être antérieure au VIIIe siècle p. C. (Joaquín M. de Navascués). Comme l'indiquent leurs titres, une quinzaine d'articles traitent d'inédits, tandis que certains autres se présentent comme des mises au point ou suggèrent des travaux d'ensemble. Parmi les articles qui soulignent l'utilité de l'épigraphie dans d'autres disciplines,

s'achève sur la lettre 120. Je signale un certain nombre d'erreurs concernant les éditions : par exemple, la Collection Budé n'a pas dix-huit volumes de discours de Cicéron, mais quinze jusqu'ici ; pour Sénèque, elle n'est pas complète (malgré l'affirmation de la p. 107) ; p. 99, l'édition de Platon est achevée, en vingt-cinq volumes, cf. *Bull. Ass. G. Budé*, 1959, 1, p. 156.

je citerai ceux de Ernst Kirsten (Der gegenwärtige Stand der attischen Demenforschung) et de Robert Étienne (Démographie et épigraphie). Au total, ces *Actes*, où s'expriment des curiosités diverses, contiennent des données utiles pour quiconque s'intéresse à l'histoire du monde gréco-romain.

J. Schwartz.

Études d'archéologie classique, I, 1955-1956 (*Annales de l'Est, publiées par la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy*, mémoire n° 19). Paris, E. de Boccard, 1958 ; 166 p., 29 planches.

L'ambition commune de ces dix études, écrites pour les Semaines archéologiques qui se sont tenues à Nancy en octobre 1955 et 1956, sous l'égide du Centre de méthodologie des sciences historiques de la Faculté des Lettres, était de fixer, à propos de sujets très variés, le point où en sont arrivées les recherches de ces dernières années, de préciser les méthodes qui ont permis de l'atteindre, et qui permettront de le dépasser. Si toutes ces communications réalisent excellemment ce programme, quelques-unes, on va le voir, apportent en plus à nos connaissances des contributions très neuves et personnelles.

On trouve ainsi deux communications de M. P. Amandry sur le thème « Grèce et Orient » : la seconde, résumée, sur la bijouterie et la toreutique des ve-ive siècles ; la première, fort importante, sur les chaudrons à trépieds « orientaux » de bronze aux viiie et viie siècles : l'auteur estime que les anses à figures humaines, dites « à Sirènes », et même les protomés d'animaux, griffons ou lions, des exemplaires trouvés en Grèce et en Étrurie, appartiennent à une fabrication orientale, dont il faudrait chercher l'origine « entre la Haute-Syrie, l'Arménie et la Haute-Mésopotamie ». L'hypothèse est séduisante, malgré ses difficultés (il est regrettable, par exemple, que l'Orient n'ait jamais encore donné aucun exemplaire de ces objets « orientaux ») : elle tire en partie sa force de remarques technologiques, comme l'emploi de bitume pour le remplissage des protomés. — M. J. Bayet expose ensuite le résultat des travaux de l'École française de Rome en Italie de 1946 à 1956, sur les sites de Mégara Hyblaea (fouilles de F. Villard et G. Vallet) et dans la région de Bolséna (fouilles de R. Bloch). — J. Bérard examine quel est l'apport des fouilles récentes pour l'interprétation des légendes concernant l'Italie méridionale et la Sicile, d'après lesquelles la colonisation « historique », qui se développe à partir du viiie siècle, aurait été précédée par une première colonisation, vers l'époque de la guerre de Troie surtout. Or, certaines découvertes de céramique « mycénienne » prouvent que des échanges s'opéraient avec le bassin égéen aux xive et xiiie siècles, avant d'être interrompus jusqu'au viiie siècle : ils répondraient à la colonisation légendaire de l'âge héroïque, et seraient d'autant plus intéressants qu'ils accompagneraient une première tentative d'introduction de l'écriture. — Dans ses « Observations sur l'arc de triomphe de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence) », M. Fr. Chamoux étudie surtout la restauration des parties hautes de l'édifice, et esquisse un large commentaire du décor sculpté, dont il nous fait ainsi souhaiter la publication définitive. — M. P.-M. Duval présente deux séries d' « Observations sur les amphithéâtres, particulièrement dans la Gaule romaine ». — M. J.-J. Hatt résume la technique de la fouille stratigraphique et rapporte les résultats qu'elle a permis d'obtenir à Strasbourg et sur d'autres sites. Dans une seconde étude, il présente un tableau d'ensemble de la céramique commune gallo-romaine, et des remarques sur la méthode de reproduction et d'étude de la céramique sigillée, au moyen de moulages développés. M. L. Lacroix, qui étudie les

types et l'emploi des « blasons » de villes grecques, nie l'existence de blasons des grandes familles et leur utilisation dans le monnayage. — Reprenant d'une manière très complète le « problème des origines des ordres à volutes », M. R. Martin distingue les chapiteaux « éoliques », avec volutes verticales reposant sur un kymation orné de feuilles ; les chapiteaux « ioniques » à volutes horizontales ; les chapiteaux « à palmes » ou « en corbeille », dont la corbeille de palmes dressées, à extrémités retombantes, supporte une abaque quadrangulaire ; et des « chapiteaux à feuilles » (série nouvelle), constitués par une couronne de feuilles retombantes. L'analyse de l'auteur montre que, dans chaque cas, volutes et feuilles sont des éléments purement décoratifs, associés à des éléments architectoniques élémentaires, coussinet ou pièce triangulaire, qui font la liaison entre le fût et l'entablement. L'adaptation des motifs décoratifs aux structures architecturales se serait faite ou perfectionnée dans différents centres, villes de la Syrie du Nord aux VIIIe-VIIe siècles, Chypre et Phénicie, Crète dédalique ; mais le mérite de la Grèce fut de parfaitement intégrer le décor aux nécessités structurales, en faisant de ces chapiteaux « ioniques » la marque d'un ordre. — M. J. Tréheux, étudiant « l'aménagement intérieur de la Chalkothèque d'Athènes », propose deux hypothèses pour l'emplacement des treize panneaux supposés par les inventaires EM 386 + EM 12. 931 (*IG* II², 1438, et *Hesperia* 7 (1938), p. 281-289). — M. Ed. Will, enfin, expose les problèmes qui se posent à qui veut utiliser l'archéologie pour l'étude de la vie économique grecque avant la période hellénistique, les limites de la méthode, quelques-uns des résultats, fort intéressants, auxquels elle permet d'aboutir.

Ces différents articles, dont on voit la variété et la richesse, sont dédiés à la mémoire de Jean Bérard, qui avait eu l'idée des rencontres de Nancy. On ne saurait trop approuver le principe de ces confrontations, qui donnent aux « spécialistes » l'occasion de comparer leurs méthodes et leurs expériences. Peut-être même le recueil, pris dans son ensemble, aurait-il gagné si les diverses études avaient été davantage centrées sur une préoccupation commune, le problème méthodologique par exemple. Tel qu'il est, malgré la disparité de ses éléments, ou à cause d'elle, il ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui s'occupent d'archéologie classique.

René Ginouvès.

Acta Congressus Madvigiani Hafniae MDMLIV ; vol. V : *The classical Pattern of modern Civilization, Language*. Copenhague, Nordisk Sprog-og Kulturforlag, 1957 ; in-8°, 236 p.

Ce volume dans le cadre du thème du congrès des études classiques tenu à Copenhague en 1954 vise à illustrer l'influence du grec et du latin sur les langues d'Europe. En voici le contenu : P. Chantraine, Le grec et la structure des langues modernes de l'Occident (traité notamment du vocabulaire et de sa structure) ; — F. Blatt, Latin influence on European Syntax ; — W. Betz, Antiker Einfluss auf den europäischen Wortschatz ; — G. Devoto, Le sopravvivenze linguistiche nel mondo moderno ; — Per Nykrog, L'influence latine savante sur la syntaxe du français ; — A. Lombard, Tradition latine et tradition slave, le roumain résultat de leur fusion ; — L. L. Hammerich, Germanistic reflexions on antique after-effects on european culture ; — K. Sørensen, Latin influence on English syntax ; a survey with a bibliography ; — A. Sommerfelt, Some notes of the influence of Latin on the insular Celtic languages ; — A. Stender-Petersen und K. Jordal, Das

griechish-byzantinische Erbe im Russischen ; — P. Chantraine, Le grec, remarques additionnelles ; — F. Blatt, Influence latine sur la syntaxe européenne.

P. Chantraine.

Olivier Masson (et) Jean Yoyotte, *Objets pharaoniques à inscription carienne* (Institut français d'archéologie orientale, Bibliothèque d'étude, t. XV). Le Caire, 1956 [1957] ; xv + 79 p., 29 fig., 16 ill. sur 9 pl.

Extraordinaire « conservatoire » des documents les plus divers, la vallée du Nil offre une collection importante d'inscriptions cariennes ; jadis publiées par A. H. Sayce (principales publications 1872, 1887, 1910), pionnier auquel le présent ouvrage est dédié, elles ont été réunies dans le recueil commode de J. Friedrich, *Kleinasiatische Sprachdenkmäler* (1932), mais sans collation. Aussi Olivier Masson, spécialiste des écritures asianiques et grecques archaïques, et Jean Yoyotte, égyptologue, ont-ils repris avec raison l'étude de ce matériel, d'après les documents originaux. Promettant la publication ultérieure des divers groupes de graffiti, ils réunissent dans le présent ouvrage les monuments mobiliers comportant une inscription carienne trouvés en Égypte. Conscients de l'importance du contexte archéologique des inscriptions (L. Robert, *Hellenica*, X, 1955, p. 74 et n. 3), ils donnent non seulement la reproduction (photographies et dessins) des textes cariens, accompagnée d'une transcription selon le système adopté par Friedrich (avec toutefois quelques simplifications, cf. p. xii, n. 1 ; procédé « provisoire et conventionnel », mais commode), mais également la description détaillée du monument, son interprétation et éventuellement la publication commentée du texte hiéroglyphique dont il est décoré.

La plupart des inscriptions cariennes étaient connues du recueil de Friedrich (pour lequel une table de concordance est présentée sur un dépliant p. 73 ; les documents sont cités d'après le numéro de Friedrich suivi de l'abréviation F) ; les deux inscriptions qui s'y ajoutent sont celles des stèles du Musée de Berlin 21615 (W. Eilers, *Z. D. M. G.*, 94, 1940, p. 228-232, fig. 3) et du Louvre AM 1477 (cf. *R. H. A.*, XII, fasc. 55, 1953, p. 34, pl. XIII). Mais tous les documents sont présentés ici après une révision très minutieuse qui oblige à apporter des corrections aux lectures anciennes ; le commentaire fort précis fait connaître plusieurs fragments d'inscriptions nouvelles relevées par les auteurs, en particulier à Abydos ; on tiendra compte de quelques menus *errata* signalés d'après les auteurs par L. Deroy dans son compte rendu de l'ouvrage paru dans *Orientalia*, 28, 1959, p. 102. Quant aux pièces elles-mêmes, dispersées en plusieurs musées, elles étaient pour ainsi dire demeurées inédites.

Le recueil comprend d'abord les objets ne portant qu'un texte carien. En tête figurent quatre stèles déjà publiées par O. Masson, *R. H. A.*, XII, fasc. 55, 1953, p. 32-38 et pl. XII-XIV. Puis vient une série de petits objets. Le scarabée 52 F (p. 13) a été depuis retrouvé à l'Ashmolean Museum (Inv. 1895.101) ; il est étudié par O. Masson, *Festschrift Johannes Friedrich*, Heidelberg, 1959, p. 318-321, pl. II et III, qui cite là un autre scarabée à inscription également « pseudo-carien » de l'Ashmolean Museum (Inv. 1895.105). On ne trouve que de courtes notices, en petits caractères, sans que le texte carien soit donné, pour les documents 49 F (fragment de poterie non retrouvé) et 38 F (un ostracon de Hou [Diospolis Parva] à l'Ashmolean, que O. Masson, dans une note à paraître, montrera être non pas d'époque romaine, comme l'avait indiqué autrefois rapidement Flinders Petrie, mais sans doute du ve, ou même du vi^{e} siècle av. J.-C.).

La seconde partie groupe les objets comportant un texte carien : quatre stèles (sur la stèle F, pl. II et fig. 13, on remarque la surcharge amusante d'un « dauphin » [?] et celle d'un bateau de type méditerranéen ; ce document de Lausanne a profité d'une collation de M. H. Wild, mais il ne figure pas dans son catalogue des *Antiquités égyptiennes du Musée cantonal des Beaux-Arts*, Lausanne, 1956, consacré uniquement aux objets de la collection du Dr Widmer) ; deux reliquaires en bronze, l'un pour une musaraigne momifiée (et non pas un ichneumon, p. 36, n. 1), l'autre pour trois reptiles momifiés ; une statuette d'Apis en bronze ; un socle pour une statuette de la déesse Neith (cf. désormais G. Roeder, *Staatliche Museen zu Berlin, Aegyptische Bronzefiguren*, 1956, § 264 e et q, § 680 d et f ; pl. 68 c) ; dans l'important commentaire on retiendra les notices sur les noms *Psmṯk-ʿw-Nt* (p. 26-27) et *pꜣ-dỉ-Nt* (p. 59-62). L'ensemble des documents et des inscriptions qui y sont gravées peut être daté entre le VIIe et le IVe siècle ; noter que les graffiti cariens de la vallée du Nil se situent entre le VIIe et Ve siècle, tandis que les textes de Carie ne paraissent pas remonter avant les IVe-IIIe siècles av. J.-C.

En appendice est présentée la paléographie des textes cariens (p. 65-68, avec un tableau paléographique des signes cariens d'Égypte, fig. 29, qui vient en complément aux signes cariens de Carie de L. Deroy, *Les inscriptions cariennes de Carie*, dans l'*Antiquité classique*, 24, 1955, p. 332-334 ; les auteurs signalent trente-deux signes différents contre une cinquantaine en Carie ; L. Deroy, *Or.* 28, 1959, p. 102, estime que le no 32 groupe deux signes distincts, et non pas deux variantes du même signe). Les *indices* sont précieux : index des mots cariens attestés dans les textes du présent volume ; index des anthroponymes attestés dans les textes hiéroglyphiques. Neuf belles planches photographiques et de nombreux dessins ajoutent à l'importance de l'ouvrage, qui constitue une nouvelle étape dans l'étude du carien. Certes, aucune « clef » spéciale n'est offerte. Au contraire, la mise en rapport de l'épigraphie et de l'archéologie, l'étude simultanée des inscriptions cariennes révisées et des textes hiéroglyphiques devraient plutôt limiter les « éventuels excès » (p. 10) des commentateurs, mais elle leur fournit un matériel sûr pour l'étude de la langue carienne. Dans l'ensemble, comme l'a souligné A. Heubeck (*Gnomon*, 31, 1959, p. 335), la confrontation a un résultat négatif ; il ne s'agit pas de bilingues : sur le même objet, les inscriptions hiéroglyphique et carienne semblent avoir des contenus tout différents. Des indications précieuses sont aussi fournies sur les mercenaires étrangers au service de la dynastie saïte ; les monuments datés ou datables, ceux en particulier retrouvés à Memphis, sont postérieurs au règne d'Amasis (568 av. J.-C.) ; ainsi se trouve confirmé le témoignage d'Hérodote (II, 154) relatif au transfert des contingents cariens des *Stratopeda* dans la capitale (p. 2 ; cf. H. de Meulenaere, *Herodotos over de 26ste dynastie*, 1951, p. 107 et 154).

Jean LECLANT.

DERNIERS OUVRAGES REÇUS

Acta Classica, Proceedings of the classical Association of South Africa, vol II, 1959. Cape Town, A. A. Balkema, 1960, 138 p., rel.

Actes du Congrès de Lyon (8-13 septembre 1958) de l'Association Guillaume Budé. Paris, Les Belles-Lettres, 1960, 544 p. N. F. : 15.

Aelian. *On the characteristics of Animals*, with an English translation by A. F. Scholfield, in 3 vol. : III, Books XII-XVII (Loeb Cl. L., 449). London, W. Heinemann, and Cambridge, Mass., Harvard U. P., 1959, VII-446 p., rel. Sh. : 18/.

Aigrisse (Gilberte). *Psychanalyse de la Grèce antique* (Coll. d'Ét. anc.). Paris, Les Belles-Lettres, 1960, 256 p. N. F. : 9.

Angelidou (Basilikis Papadaki). Αἱ προσωποποιήσεις εἰς τὴν ἀρχαῖαν Ἑλληνικὴν τέχνην. Athènes, 1960, 149 p.

Anliker (Kurt). *Prologe und Akteinteilung in Senecas Tragödien* (Noctes romanae, 9). Bern, P. Haupt Verlag, 1960, 123 p. DM. : 10,80.

Aristote. *L'Éthique à Nicomaque*, introduction, traduction et commentaire par René Gauthier et Jean Jolif. I : Introduction et traduction ; II, 1 et 2 : Commentaire, livres I-V et VI-X. Louvain, Publications universitaires, et Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1958-1959, VIII-94-325 et 990 p. (en deux tomes). N. F. : 35 et 91.

Aristote. *Politique*, livres I et II, texte établi et traduit par Jean Aubonnet (Coll. des Univ. de France). Paris, Les Belles-Lettres, 1960, CCVI-178 p., dont 71 p. doubles. N. F. : 21.

Aśoka. *Gli editti*, trad. e introd. di Giovanni Pugliese Carratelli, premessa di Humayun Kabir (Institut int. de philosophie, 1). Firenze, La Nuova Italia ed., 1960, XI-74 p., 4 pl., 1 carte. L. 600.

Bassols de Climent (M.). *Glossarium mediae latinitatis Cataloniae* : fasc. 1 : *a-àragalius*. Barcelona, Esc. de filol. de Barcelona del C. S. I. C., 1960, 128 col.

Beaujeu (Jean). *L'incendie de Rome en 64 et les Chrétiens* (Latomus, 49). Bruxelles, Latomus, 1960, 48 p. F. B. : 75.

Bengt Melin. *Die Heimat der Kimbern* (Uppsala Univ. Årsskr., 1960, 5). Uppsala, Lundequistska Bokh., 1960, 92 p. Kr. S. : 8.

Bérard (Jean). *L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux Guerres Médiques.* Paris, Aubier, 1960, 179 p. N. F. : 7,80.

Biliński (Bronisław). *L'antico oplite corridore di Maratona, leggenda o realtà* (Acc. pol. di Roma, 8). Roma, A. Signorelli ed., 1959, 32 p.

Bodnar (Edward W.). *Cyriacus of Antona and Athens* (Latomus, 43). Bruxelles, Latomus, 1960, 256 p. F. B. : 375.

Bühler (Winfried). *Die Europa des Moschos*, Text, Übersetzung und Kommentar (*Hermes*, Heft 13). Wiesbaden, Fr. Steiner Verlag, 1960, VIII-247 p. DM. : 22.

Calza (Raissa) et Nash (Ernest). *Ostia.* Firenze, Sansoni, 1959, petit in-4°, 136 p., plan, 163 pl. dont 8 en couleurs. L. : 6.000.

Catalogue des manuscrits grecs (*Bibliothèque nationale, Département des manuscrits*) ; 3e p. : *Le supplément grec* : tome III, nº 901-1371, par Charles Astruc et Marie-Louise Concasty ; préface par Alphonse Dain. Paris, Bibliothèque Nationale, 1960, in-4º, xiii-790 p.

Caesar (C. Iulius). *Commentarii de bello gallico*, erklärt von Fr. Kraner und W. Dittenberger, 18te. Auflage von Heinrich Meusel, Nachwort und bibliographische Nachträge von Hans Oppermann, in IIIte Bd. Berlin, Weidmannsche Verlag, 1960, vol. 1 : vii-533 p., 1 carte, 3 plans ; vol. 2 : vi-696 p., rel. DM. : 37 et 39.

Cesar. *Guerra Civil*, texto rev. y trad. por Sebastián Mariner Bigorra, vol. 1. Barcelona, Éd. Alma Mater, 1959, lxviii-87 p., 3 cartes. P. : 160.

Chevallier (R.). *Les études supérieures de latin, initiation à la recherche* ; préf. de Marcel Durry. Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1960, 160 p.

Clément d'Alexandrie. *Le Pédagogue*, livre I, texte grec, introduction et notes de Henri-Irénée Marrou, traduction de Marguerite Harl (Sources chrétiennes, 70). Paris, Éd. du Cerf, 1960, 298 p. N. F. : 16,80.

Cohen (Marcel). *Le subjonctif en français contemporain, tableau documentaire*. Paris, Centre de Documentation universitaire, s. d. (1960), 226 p.

Combet Farnoux (Bernard). *Les Guerres Puniques* (Que sais-je? 888). Paris, P. U. F., 1960, 128 p. N. F. : 2,20.

Corbato (Carlo). *Note sulla poetica menandrea* (Ist. di fil. cl., 6). Trieste, Universitá degli Studi, 1959, 39 p.

Curry (Walter Clyde). *Chaucer and the Mediaeval Sciences*, rev. and enlarged ed. London, G. Allen and Unwin, 1960, xxvi-367 p., rel. Sh. : 35.

Delaunois (Marcel). *Le plan rhétorique dans l'éloquence grecque d'Homère à Démosthène* (Mém., 12, 2). Bruxelles, Académie r. de Belgique, 1959, in-4º, xxi-137 p., 12 dépliants. F. B. : 220.

Démosthène. *Plaidoyers civils*, tome III (*Discours 49 à 56*), texte établi et traduit par Louis Gernet (Coll. des Univ. de France). Paris, Les Belles-Lettres, 1959, 154 p., la plupart doubles. N. F. : 15.

Diano (Carlo). *Note in margine al Dyskolos di Menandro*. Padova, Ed. Antenore, 1959, 79 p. L. : 800.

Diano (Carlo). *Revisioni ed aggiunte*, Estratto da *Maia* XI, 4, 1959, 16 p.

Elliott (Robert C.). *The power of Satire : magic, ritual, art*. Princeton, University Press, 1960, xi-300 p., rel. $: 6.

Embiricos (Alexandre). *La Renaissance crétoise, XVIe et XVIIe siècles*, tome I : *La littérature* (Coll. Institut d'Ét. byz. et néo-hell., 19). Paris, Les Belles-Lettres, 1960, 301 p. N. F. : 9.

Aeschylus. *The Persae*, edited with introduction, critical notes and commentary by H. D. Broadhead. Cambridge, University Press, 1960, lxxiii-350 p., rel. Sh. : 45/.

Eschyle. *Les Perses*, texte, traduction et commentaire par Louis Roussel (Publ. Fac. Montpellier, 16). Paris, P. U. F., 1960, 441 p. N. F. : 26.

Euripides. *Bacchae*, ed. with introd. and comment. by E. R. Dodds, 2nd ed. Oxford, The Clarendon Press, 1960, lix-254 p., rel. Sh. : 21/.

Floratos (Charal S.). *Uber das 64. Gedicht Catulls*. Athen, Adamas Verlag, 1957, 79 p.

Floratos (Charal S.). Ἡ προφητεία τοῦ *P. Nigidius Figulus* (M. Annaei Lucani *Belli Civilis* I, 639-673). Athènes, 1958, 51 p.

Floratos (Charal S.). *Zur Darstellung Polyphems in der Aeneis.* Athen, 1959, 23 p.

Floratos (Charal S.). Ἡ Αἰτειὰς τοῦ Βεργιλίου καὶ Ὁ Καλλιμάχος. Athen, 1959, 32 p.

Fuhrmann (Manfred). *Das systematische Lehrbuch, ein Beitrag zur Geschichte der Wissenschaften in der Antike.* Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1960, 192 p. DM. : 18,80.

Giancotti (Francesco). *L'ottimismo relativo nel « De rerum natura » di Lucrezio.* Torino, Loescher, 1960, xxxii-223 p.

Gompf (Ludwig). *Die Frage der Entstehung von Lukrezens Lehrgedicht.* Köln, 1960, 176 p.

Grant (Michael). *The World of Rome.* London, Weidenfeld and Nicolson, 1960, xxi-322 p., 64 pl., rel. Sh. : 42.

Grimal (Pierre). *La civilisation romaine.* Paris, Arthaud, 1960, petit in-4°, 537 p., 229 pl., 18 cartes, 11 plans, rel. N. F. : 58.

Guiraud (Pierre). *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique.* Paris, P. U. F., 1960, 145 p. N. F. : 18.

Guyot (L.) et Gibassier (P.). *Les noms des arbres* (Que sais-je? 861). Paris, P. U. F., 1960, 128 p. N. F. : 2,20.

Harder (Richard). *Kleine Schriften*, herausgegeben von Walter Marg. München, C. H. Beck Verlag, 1960, vii-519 p., 24 pl. (reproduisant 44 fig.), rel. DM. : 30.

Harmand (Louis). *L'Occident romain. Gaule, Espagne, Bretagne, Afrique du Nord* (31 av.-235 ap.). Paris, Payot, 1960, 494 p., 15 cartes. N. F. : 28.

Heresco (N. I.). *La poésie latine ; étude des structures phoniques.* Paris, Les Belles-Lettres, 1960, 229 p.

Hommages à Léon Herrmann (Coll. Latomus, 44). Bruxelles, Latomus, 1960, xi-804 p., 52 pl., 18 fig. F. B. : 1.200 et 1.800.

Hoppenbrouwers (H.). *La plus ancienne version latine de la Vie de saint Antoine par saint Athanase, étude de critique textuelle* (Latinitas Chr. Primaeva, 14). Nimègue, Dekker & Van de Vegt, 1960, xvi-220 p. Fl. : 12.

Hubschmid (Johannes). *Mediterrane Substrate, mit besonderer Berücksichtigung des Baskischen und der west-östlichen Sprachbeziehungen* (Romanica Helvetica, 70). Bern, A. Francke Verlag, 1960, 98 p. F. S. : 14,75.

Iamblichus. *Babyloniacorum reliquiae*, ed. Elmar Habrich. Leipzig, B. G. Teubner Verlag, 1960, xii-83 p., rel. DM. : 6.60.

(Incerti auctoris) : *Epitoma rerum gestarum Alexandri Magni cum libro de morte testamentoque Alexandri*, ed. P. H. Thomas. Leipzig, B. G. Teubner, 1960, xv-52 p., rel. DM. : 4.

Jaeger (Werner). *Humanistische Reden und Vorträge*, 2te erweiterte Auflage. Berlin, W. de Gruyter, 1960, vii-336 p., rel.

Kabiersch (Jürgen). *Untersuchungen zum Begriff der Philanthropia bei dem Kaiser Julian* (Kl.-phil. St., 21). Wiesbaden, O. Harrassowitz, 1960, x-96 p. DM. : 10.

Kahn (Charles H.). *Anaximander and the Origins of Greek cosmology.* New York, Colombia University Press, 1960, in-4°, xvii-251 p., 1 pl., rel. $: 6.50.

Koch (Carl). *Religio, Studien zu Kult und Glauben der Römer* (Erlanger Beiträge, 7). Nürnberg, Verlag Hans Carl, 1960, xv-271 p. DM. : 26.

Kullmann (Wolfgang). *Die Quellen der Ilias (Troischer Sagenkreis)* (Hermes, 14). Wiesbaden, Fr. Steiner Verlag, 1960, xiv-407 p. DM. : 44.

LENZEN (Victor F.). *The triumph of Dionysos on textiles of late antique Egypt* (Un. of Cal. Publ. in Cl. Archaol., 5, 1). Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1960, 23 p. et 11 pl. h. t.

Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum, II, 2 (10) : *caprea-centenariatus*. Wrocław, Kraków, Warszawa, Polska Akademia Nauk, 1960, in-4°, col. 161-320. Zl. : 22.

LOCHNER-HÜTTENBACH (Fritz). *Die Pelasger*. Wien, Gerold & C°, 1960, VIII-190 p. S. : 100.

LORD (Albert B.). *The Singer of tales*. Cambridge, Mass., Harvard U. P., 1960, XV-309 p., rel. $ 6.75.

LUCIAN, with an English translation by K. KILBURN, in 8 vol. : VI (Loeb Cl. L., 430). London, W. Heinemann, and Cambridge, Mass., Harvard U. P., 1959, X-496 p., rel. Sh. : 18/.

MARMORALE (Enzo V.). *Pertinenze e impertinenze*, 1e serie. Napoli, Armanni, 1960, 304 p. L. : 3.000.

MARÓT (Károly). *Die Anfänge der griechischen Literatur, Vorfragen*. Budapest, Verlag der ungarischen Akademie der Wissenschaften, 1960, 528 p., 13 pl., rel. $: 7.50.

MARTI (Heinrich). *Untersuchungen zur dramatischen Technik bei Plautus und Terenz*. Winterthur, Verlag H. Schellenberg, 1959, 124 p. F. S. : 12.

MAURO (Tullio de). *Frequenza e funzione dell' accusativo in greco*. Acad. naz. dei Lincei, R. C. della cl. di Sc. mor., stor. e filol., 8, 15, fasc. 5-6, p. 1-22.

MAZALEYRAT (Jean). *La vie rurale sur le plateau de Millevaches, essai d'ethnographie linguistique* (Publ. Fac. Clermont-Ferrand, 2, 8). Paris, P. U. F., 302 p., 6 cartes.

MENANDER. *Dyscolos*, critical edition by Jean BINGEN (Textus minores, 26). Leiden, Brill, 1960, XVI-52 p. Fl. : 5,50.

MENANDRO. *Dyskolos, ovvero sia Il Selvatico*, testo e trad., a cura di Carlo DIANO. Padova, Ed. Antenore, 1960, 143 p. L. : 1.400.

MENANDER. *Dyskolos*, mit einem kritischen Kommentar, herausgegeben von Walther KRAUS (Öst. Ak. d. Wiss., 234, 4). Wien, H. Böhlaus Nachf. (Rohrer Verlag), 126 p. Sh. : 85.

MENANDROS. *Dyskolos*, herausgegeben von Hans Joachim METTE. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1960, 32 p. DM. : 4,80.

MÉNANDRE. *Le Dyscolos*, étude critique du texte, par B. A. VAN GRONINGEN. Amsterdam, North-Holland Publishing C°, 1960, 160 p. Fl. : 20.

MIHAESCU (H.). *Limba latina in Provinciile Dunărene ale Imperiului Roman*. Bucarest, Editura Academiei republicii populare romine, 1960, 327 p., 2 cartes.

MUGLER (Charles). *La physique de Platon* (Études et Commentaires, 35). Paris, Librairie C. Klincksieck, 1960, 263 p. N. F. : 24.

El Mundo clásico en el pensamiento español contemporaneo, por Jose S. LASSO DE LA VEGA, Manuel GARCIA BLANCO, Manuel FERNANDEZ-GALIANO, Luis DIEZ DEL CORRAL, Jose L. ARANGUREN, Adolfo MUÑOZ ALONSO. Madrid, Publ. de la Sociedad española de Estudios clásicos, 1960, 159 p. P. : 70.

ORIGÈNE. *Entretien avec Héraclide*, introd., texte, trad. et notes de Jean SCHERER (Sources chrétiennes, 67). Paris, Éd. du Cerf, 1960, 128 p. N. F. : 9,60.

PANCALOS (George Emman.). Περί τοῦ γλωσσικοῦ ἰδιώματος τῆς Κρήτης, vol. 2 : Εἰζαγωγή ; γλωσσάριον A-K. Athènes, Impr. Tsebdos, 1960, 559 p. Dr. : 200.

PLAUTUS. *Amphitruo*, ed., with introd. & notes, by W. B. SEDGWICK. Manchester, University Press, 1960, VI-138 p. Sh. : 10/6.

PLOTIN. *Les Sources de Plotin* : Entretiens sur l'Antiquité classique, tome 5, 10 exposés et discussions par E. R. DODDS, W. THEILER, P. HADOT, H.-Ch. PUECH, H. DÖRRIE, V. CILENTO, R. HARDER, H.-R. SCHWYZER, A. H. ARMSTRONG, P. HENRY. Vandœuvres, Fondation Hardt, 1957 (1960), XIII-465 p., pl., rel. A la Librairie C. Klincksieck : N. F. : 35.

PLUTARH. *Vieţi paralele*, vol. 1, studiu introductiv, traducere şi note de N. I. BARBU Bucureşti, Editura Ştiinţifica, 1960, XC-526 p. Lei : 17.

Plutarch's quotations, compiled by William C. HELMBOLD and Edward N. O'NEIL (Phil. Monogr., 19). The American Philological Association, 1959, XIII-76 p., rel. $: 3,50.

PRITCHETT (W. Kendrick). *Marathon* (Univ. of Cal. Publ. in cl. Arch., 4, 2). Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 39 p., 12 pl., 1 carte, $: 1,50.

QUACQUARELLI (Antonio). *Retorica e liturgia antenicena* (Ricerche patristiche, 1). Roma, Desclée et C^i, 1960, XXXII-343 p., 11 pl. L. : 3.500.

Reallexikon für Antike und Christentum, Lief. 33 : *Endelechius-Engel IV (christlich)*. Stuttgart, A. Hiersemann, 1960, in-4°, col. 1-160. DM. : 12.50.

Reallexikon für Antike und Christentum, Lief. 34 : *Engel IV-Engel X*. Stuttgart, A. Hiersemann, 1960, col. 161-320, 10 fig. DM. : 12.50.

REDFORS (Josef). *Echtheitskritische Untersuchung der apuleischen Schriften De Platone und De mundo*. Lund, C. W. K. Gleerup, 1960, 122 p. Kr. S. : 15.

RICHTER (Gisela M. A.). *Greek portraits* III (Coll. Latomus, 48). Bruxelles, Latomus, 1960, 60 p., 50 pl. h. t. F. B. : 150.

RUTEBEUF. *Œuvres complètes*, p. p. Edmond FARAL et Julia BASTIN, tome II (Fondation Singer-Polignac). Paris, Éd. A. et J. Picard, 1960, 351 p. N. F. : 30.

SALOUSTIOS. *Des Dieux et du Monde*, texte établi et traduit par Gabriel ROCHEFORT (Coll. des Univ. de France). Paris, Les Belles-Lettres, 1960, L-62 p., dont 24 p. doubles. N. F. : 9.

SAMARAN (Charles) et MARICHAL (Robert). *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, tome 1 : *Musée Condé et Bibliothèques parisiennes*, notices établies par Monique GARAND et Josette METMAN, avec le concours de Marie-Thérèse VERNET. Paris, C. N. R. S., 1959, in-4°, XIX-507 p., dont 383 p. sur recto seulement, et un album de 193 pl. sous étui. N. F. : 90.

SCHETTER (Willy). *Untersuchungen zur epischen Kunst des Statius* (Kl.-phil. St., 20). Wiesbaden, O. Harrassowitz, 1960, VIII-157 p. DM. : 14.

Scholia in Aristophanem, ed. W. J. W. KOSTER : Pars 4 : TZETZA (Jo.). *Commentarii in Aristophanem* ed. L. M. POSITANO, D. HOLWERDA, W. J. W. KOSTER : fasc. 1 : *Prolegomena* et *Commentarium in Plutum*, ed. Lydia Massa POSITANO (Scr. Ac. gron.). Groningen, J. B. Wolters, 1960, CXXVIII-365 p., 2 pl., rel. Fl. : 75.

Scholia in P. Ovidi Nasonis Ibin, introd., testo, app. crit. e commento, a cura di Antonio LA PENNA (Bibl. di St. Sup., 35). Firenze, La Nuova Italia ed., 1959, LXIII-276 p. L. : 3.000.

SCHRÖTER (Robert). *Studien zur varronischen Etymologie*, 1er Teil (Abdhl. d. Ak. d. Wiss. in Mainz, 12). Wiesbaden, Fr. Steiner Verlag, 1959 (1960), 119 p. DM. : 11.20.

SEVERYNS (A.). *Grèce et Proche-Orient avant Homère*. Bruxelles, Office de Publicité, 1960, 242 p., 3 cartes, 3 pl. dont 2 en couleurs, 8 fig. F. B. : 225.

SICHERL (Martin). *Beiträge zur Kritik und Erklärung des Favonius Eulogius* (Abdhl.

d. Ak. d. Wiss., 10). Wiesbaden, Fr. Steiner Verlag, 1959 (1960), 45 p. DM. : 4.40.

Sofocle. *Elettra*, con commento, a cura di Antonio Maddalena (Classici d. N. I., 54). Firenze, La Nuova Italia, 1960, VII-164 p. L. : 900.

Sophocle, tome III : *Philoctète* ; *Œdipe à Colone*, texte établi par Alphonse Dain, traduit par Paul Mazon. Paris, Les Belles-Lettres, 1960, X-158 p., dont 136 p. doubles.

Spira (Andreas). *Untersuchungen zum Deus ex machina dei Sophokles und Euripides*. Kallmünz/Opf., Verlag M. Lassleben, 1960, 167 p. DM. : 12.

Stoessl (Franz). *Personenwechsel in Menanders Dyskolos* (Oe. Ak. d. Wiss., Sitzungsberichte 234, 5). Wien, H. Böhlaus Nachf., 1960, 91 p.

Susini (Giancarlo). *Il lapidario greco e romano di Bologna e* Supplementum Bononiense ad C. I. L., XI ; a cura del Comune di Bologna. Bologna, Maseggiani, 1960, XV-195 p., 22 pl.

Tacitus (P. Cornelius). *Libri qui supersunt*, ed. Erich Koestermann, tom. I, *Annales* (*Ab excessu divi Augusti*). Leipzig, B. G. Teubner, 1960, XL-451 p., rel. DM. : 17.

Taeger (Fritz). *Charisma, Studien zur Geschichte des antiken Herrscherkultes*, 2er Bd. Stuttgart, W. Kohlhammer Verlag, 1960, X-718 p., rel. DM. : 52.

Terenz. *Die Komödien, deutsche Gesamtausgabe*, neu übertragen von Viktor von Marnitz, mit Einführung von Karl Büchner (KTA 310). Stuttgart, A. Kröner Verlag, 1960, XXVII-342 p., rel. DM. : 13,50.

Theophrast. *Charaktere*, herausgegeben und erklärt von Peter Steinmetz, 1 : Textgeschichte und Text (Das Wort der Antike, 7). München, M. Hueber, 1960, 106 p. DM. : 12.80.

Thesleff (Holger). *Yes and no in Plautus and Terence* (Comment. Hum. Litt., 26, 3). Helsinki, Academic bookstore, 1960, 83 p. MK. : 420.

Thomas (Peter Hermann). *Die Überlieferung der Metzer Alexanderepitome* (t. à p. de *Studien zur Textgesch. und Textkritik*). Köln-Opladen, Westdeutscher Verlag, s. d., p. 285-296.

Thukydides. *Geschichte des Peloponnesischen Krieges*, eingeleitet und übertragen von Georg Peter Landmann. Zurich, Artemis-Verlag, 1960, 730 p., pl., carte, relié F. S. : 28,50.

Thucydides. *Historiae*, post Carolum Hude ed. Otto Luschnat, vol. 1 : libri I-II, ed. altera correctior. Leipzig, B. G. Teubner Verlag, 1960, XXVI-213 p., rel. DM. : 8.40.

Traina (Alfonso). *Comoedia, Antologia dellia Palliata*. Padova, Cedam, 1960, 172 p. L. : 2.000.

Tränkle (Hermann). *Die Sprachkunst des Properz und die Tradition der lateinischen Dichtersprache* (Hermes, 15). Wiesbaden, Fr. Steiner Verlag, 1960, 190 p. DM. : 16.

Transactions and proceedings of the American philological Association, ed. by Donald W. Prakken, vol. 89 (1958). Baltimore, VIII-407-LIX p., rel.

Trenkner (Sophie). *Le Style καί dans le récit attique oral* (Bibl. cl. Vangorc., 9). Assen, Van Gorcum, 1960, 83 p. Fl. : 8.50.

Ullman (B. L.). *The Origin and development of humanistic script*. Roma, Edizioni di Storia e letteratura, 1960, 149 p. et 70 pl. h. t. L. : 4.000.

Van den Besselaar (José). *Propylaeum latinum*, vol. 1 : *Sintaxe latina superior* ; vol. 2 : *Leitura, exercícios, vocabulário*. São Paulo, Ed. Herder, 1960, XVIII-442 et XII-304 p. U. S. $ 4.75.

Van Son (Dick Willem Louis). *Livius'behandeling van de Bacchanalia.* Groningen, V. R. B. Kleine der A 3-4, 1960, 211 p.

Vetus Latina, die Reste der altlateinischen Bibel... herausgegeben von Erzabtei Beuron : 26 : *Epistulae Catholicae, Apocalypsis* : 3. Lief., 2 *Pt.* Freiburg, Verlag Herder, 1960, in-4°, p. 185-236-IV. DM. : 14.

Vicaire (Paul). *Platon critique littéraire* (Études et Commentaires, 34). Paris, C. Klincksieck, 1960, VIII-448 p. N. F. : 36.

Victorinus (Marius). *Traités théologiques sur la Trinité*, vol. 1 : texte établi par Paul Henry, introd., traduction et notes par Pierre Hadot ; vol. 2 : Commentaire par Pierre Hadot (S. C., 68-69). Paris, Éd. du Cerf, 1960, 655 et 667-1.162 p. N. F. : 49.50.

Villard (François). *La céramique grecque de Marseille* (VIe-IVe siècle), essai d'histoire économique (Bibl. Éc. fr. Athènes et Rome, 195). Paris, Éd. E. de Boccard, 1960, in-4°, 177 p., 58 pl.

Weil (Raymond). *Aristote et l'histoire, essai sur la « Politique »* (Études et Commentaires, 36). Paris, Librairie C. Klincksieck, 1960, 466 p. N. F. : 40.

Wimmel (Walter). *Kallimachos in Rom. Die Nachfolge seines apologetischen Dichtens in der Augusteerzeit* (Hermes, 16). Wiesbaden, Fr. Steiner Verlag, 1960, VIII-344 p. DM. : 32.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES ORIGINAUX

Pages

J. André. — Notes sur une édition récente d'Athénée 51
P. Antin. — Touches classiques et chrétiennes juxtaposées chez saint Jérôme 58
Fr. Bader. — Apophonie et recomposition dans les composés 236
R. Bloch. — L'origine du culte des Dioscures à Rome 182
P. Chantraine. — Grec nominatif pluriel συνέσται 177
J. Granarolo. — Du nouveau sur la « Resurrectio Catulli » 72
R. Joly. — Notes critiques pour le περὶ διαίτης pseudo-hippocratique . . . 66
H. Le Bonniec. — Notes critiques sur les *Fastes* d'Ovide 194
M. Lejeune. — Essais de philologie mycénienne, VI 9
E. de Saint-Denis. — Un manuscrit de Pline l'Ancien ignoré des philologues. 31
G. Stégen. — Ovide, *A. A.*, II, 267-268 75
J. Taillardat. — Grec εὑρεῖν 232
N. Van Brock. — Notes mycéniennes 216

NOTES ET DISCUSSIONS

R. Chevallier. — *L'Italia agraria sotto Traiano*, de V. A. Sirago 86
A. Ernout. — *The bronze Tables of Iguvium*, ed. J. W. Poultney 248
A. Rivier. — *L'homme antique et la structure du monde intérieur*, de R. Schaerer 253
Fr. Thomas. — *A new Latin syntax*, de E. C. Woodcock 250
E. Will. — Autour du culte des souverains à propos de deux livres récents. 76

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Acta classica (*... of South Africa*), vol. 1 (A. Ernout) 167
Acta Congressus Madvigiani Hafniae, vol. 5 (P. Chantraine) 338
Atti del Convegno Ovidiano (A. Ernout) 318
Atti del 2° Colloquio di Studi Minoico-Micenei (P. Chantraine) 96
Atti del 3° Congresso di epigrafia greca e latina (J. Schwartz) 336
Aelian. — *On the characteristics of animals*, ed. A. F. Scholfield (P. Chantraine) 295
Alexiou (S.). — Ἡ Μινωικὴ θεὰ μεθ' ὑψωμένων χειρῶν (P. Chantraine) . . . 261
L'Année philologique, 1958 (A. Ernout) 260
Anthologia graeca, ed. H. Beckby, III et IV (P. Chantraine) . . . . 131 et 300
Appiani. — *Bellorum Civilium* liber I, ed. E. Gabba (J. Schwartz) 140
Aristote. — *Histoire des animaux*, ed. J. Tricot (P. Louis) 126
Aristotle. — *On poetry and style*, transl. G. Grube (P. Louis) 290
Astin (A. E.). — *The Lex Annalis before Sulla* (A. Ernout) 163

Pages

San Agustín. — *La Ciudad de Dios*, ed. L. Riber y J. Bastardas, I (A. Ernout) 160
Avianus. — *Fabulae*, ed. A. Guaglianone (J. André) 162
Bachofen (J. J.). — *Gesammelte Werke*, 7 (R. Bloch) 326
Bengtson (H.). — *Einführung in die alte Geschichte* (J. André) 334
Biliński (Br.). — *Accio e i Gracchi* (J. André) 153
Bloch (R.). — *Les origines de Rome* (A. Ernout) 151
Böhme (R.). — *Von Sokrates zur Ideenlehre* (P. Louis) 284
Bompaire (J.). — *Lucien écrivain* (J. Defradas) 133
Brandenstein (W.). — *Griechische Sprachwissenschaft*, 2 (P. Chantraine) . . 264
Brelich (A.). — *Gli eroi greci* (G. Vallet) 110
Brown (T. S.). — *Timaeus of Tauromenium* (J. Schwartz) 141
Cagiano de Azevedo (M.). — *Saggio sul labirinto* (P. Chantraine) 97
Canivet (P.). — *Histoire d'une entreprise apologétique au Ve siècle* (P. Nautin) 304
Caratzas (S. C.). — *L'origine des dialectes néo-grecs de l'Italie méridionale* (P. Chantraine) 145
Cassola (F.). — *La Ionia nel monde miceneo* (Ol. Masson) 108
Cerfaux (L.) et Tondriau (J.). — *Un concurrent du christianisme : le culte des souverains* (E. Will) 76
Chadwick (J.). — *The Knossos Tablets*, 2nd ed. (Fr. Bader) 260
Cicerone. — *Catone Maggiore* ; *Lelio*, ed. D. Arfelli (J. André) 154
Cicerone. — *Dei Doveri*, ed. D. Arfelli (J. André) 154
Cicero. — *Pro Caelio* ; *De provinciis consularibus* ; *Pro Balbo*, ed. R. Gardner (J. André) 155
Cicero. — *Pro Sestio* ; *In Vatinium*, ed. R. Gardner (J. André) 155
Cicéron. — *Traité des Lois*, ed. G. de Plinval (A. Ernout) 155
Ciprotti (P.). — *Conoscere Pompei* (A. Ernout) 150
Clay (D. M.). — *The vocabularies of Aeschylus, Sophocles and Euripides* (P. Chantraine) 122
Coccia (M.). — *I problemi del* De ira *di Seneca alla luce dell'analisi stilisca* (J. André) 156
Coli (U.). — *Il diritto pubblico degli Umbri e le Tavole Eugubine* (A. Ernout). 164
Corbett (P. B.). — *The Latin of the* Regula Magistri (J. André) 311
Damascius. — *Lectures on the* Philebus *wrongly attributed to Olympiodorus*, ed. L. G. Westerink (P. Louis) 299
Delatte (A.). — *Les portulans grecs*, 2 (P. Lemerle) 145
Delcourt (M.). — *Oreste et Alcméon, la projection légendaire du matricide en Grèce* (Fr. Vian) 265
Démosthène. — *Plaidoyers politiques*, 2, éd. J. Humbert et L. Gernet (R. Weil) 287
Deonna (W.). — *Mercure et le scorpion* (A. Ernout) 333
Dictys Cretensis. — *Ephemeridos belli Troiani*, ed. W. Eisenhut (A. Ernout) 163
Dienelt (K.). — *Die Friedenspolitik des Perikles* (Éd. Will) 280
Dörrie (H.). — *Porphyrios'* Symmikta Zetemata. *Ihre Stellung in* (...) *Neueplatonismus* (P. Louis) 298
Entretiens sur l'Antiquité classique, 4 : *Histoire et historiens* (J. André) 336
Epicteto. — *Pláticas por Arriano*, I, 1, ed. P. Jordán de Urríes y Azara (P. Chantraine) 130
Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρὶς, 7 (P. Chantraine) 147

Pages

ERRANDONEA (I.). — *Sófocles, la estructura dramática de sus tragedias* (J. de Romilly) . . . 278
Études d'archéologie classique, 1 (R. Ginouvés) . . . 337
FAVEZ (Ch.). — *Saint Jérôme peint par lui-même* (A. Ernout) . . . 159
FELLETTI MAI (B. M.). — *Iconografia romana imperiale* (222-285) (R. Bloch) . 329
FLASHAR (H.). — *Der Dialog* Ion *als Zeugnis platonischer Philosophie* (P. Louis) . . . 286
FLORESCU (F. B.). — *Monumentul de la Adamklissi, Tropaeum Traiani* (R. Bloch) . . . 330
FONTAINE (J.). — *Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique* (A. Ernout) . . . 323
FULLER (J. F.). — *The generalship of Alexander the Great* (J. Schwartz) . . . 140
GALIANO (M.), LASSO DE LA VEGA (J.), ADRADOS (F.). — *El descubrimiento del amor en Grecia* (Fr. Vian) . . . 267
GIANCOTTI (Fr.). — *Il preludio di Lucrezio* (A. Ernout) . . . 315
GOW (A. S.). — *The Greek Anthology, sources and ascriptions* (J. Irigoin) . 133
HAGENDAHL (H.). — *Latin Fathers and the Classics* (J. André) . . . 158
HAKAMIES (R.). — *Glossarium latinitatis medii aevi finlandicae* (A. Ernout) . 164
Harvard Studies in Classical Philology, 63 (P. Chantraine) . . . 147
HERMAS. — *Le pasteur*, ed. R. JOLY (P. Nautin) . . . 142
HERRMANN (L.). — *Le second Lucilius* (A. Ernout) . . . 157
HEURGON (J.). — *Le trésor de Ténès* (A. Ernout) . . . 166
HILTBRUNNER (O.). — *Latina Graeca, semasiologische Studien über lateinische Wörter* (J. André) . . . 309
JACHMANN (G.). — *Der homerische Schiffskatalog und die Ilias* (P. Chantraine) . 119
Saint JÉRÔME. — *Lettres*, 6, ed. J. LABOURT (A. Ernout) . . . 159
KASSEL (R.). — *Untersuchungen zur griechischen und römischen Konsolationsliteratur* (J. André) . . . 313
KAUER (S.). — *Die Geburt der Athena im altgriechischen Epos* (Fr. Vian) . . . 272
KAZIK-ZAWADSKA (I.). — *De Sapphicae Alcaicaeque elocutionis colore epico* (P. Chantraine) . . . 120
KELLY (J. M.). — *Princeps Iudex, (die...) kaiserliche Gerichtsbarkeit* (R. Bloch) . . . 332
KRAEMER (C. J.). — *Excavations at Nessana*, 3 : *Non-literary papyri* (J. Schwartz) . . . 141
LAMBERT (J. N.). — *Aspects de la civilisation à l'âge du Fratriarcat* (Fr. Vian) . 98
LA PENNA (A.). — *L'interpretazione sallustiana della guerra contro Giugurta* (A. Ernout) . . . 317
LESKY (A.). — *Geschichte der griechischen Literatur*, 8-9, 10-11, 12-13 (P. Chantraine) . . . 115
Lexikon des frühgriechischen Epos, von B. SNELL, U. FLEISCHER, H. J. METTE, 3 (P. Chantraine) . . . 270
LIEBERG (G.). — *Die Lehre von der Lust in den Ethiken des Aristoteles* (P. Louis) . . . 290
LÖFSTEDT (E.). — *Late Latin* (A. Ernout) . . . 307
LÖFSTEDT (E.). — *Roman literary portraits* (J. André) . . . 307
LUCCIONI (J.). — *La pensée politique de Platon* (P. Louis) . . . 285
LUCILIUS. — Ed. J. HEURGON (A. Ernout) . . . 314
MADDALENA (A.). — *Sofocle* (Fr. Vian) . . . 276
MASARACCHIA (A.). — *Solone* (Fr. Vian) . . . 273
MASSON (O.) et YOYOTTE (J.). — *Objets pharaoniques à inscription carienne* (J. Leclant) . . . 339

Pages

MATTES (W.). — *Odysseus bei den Phäaken* (Fr. Vian) 271
MELONI (P.). — *L'amministrazione della Sardegna da Augusto all' invasione vandalica* (R. Bloch) 328
MÉNANDRE. — *Le Dyscolos*, ed. V. MARTIN (P. Chantraine) 291
Minoica, Festschrift... J. Sundwall (M. Lejeune) 94
MUGLER (Ch.). — *Dictionnaire historique de la terminologie géométrique des Grecs*, 2 (P. Chantraine) 283
NEUHAUSER (W.). — *Patronus und Orator, eine Geschichte der Begriffe* (J. André) 312
NONNI PANOPOLITANI. — *Dionysiaca*, ed. R. KEYDELL, 1 et 2 (Fr. Vian). 301
ORIENTII. — *Commonitorium, Carmina Orientio tributa*, ed. C. RAPISARDA (J. André) 161
PACUVIO (M.). — *I frammenti dei drammi*, ed. R. ARGENIO (A. Ernout) . . . 314
PALADINI (M. L.). — *A proposito della tradizione poetica sulla bataglia di Azio* (A. Ernout) 156
PAOLI (H. E.). — *Ciceronis filius* (A. Ernout) 167
PAOLI (H. E.). — *Fabellae tres* ; *Indorum sapientia* (A. Ernout) 167
PAOLI (H. E.). — *Il latino maccheronico* (A. Ernout) 165
PARIBENI (E.). — *Catalogo delle sculture di Cirene... di carattere religioso* (Fr. Chamoux) 305
PAULUS ALEXANDRINUS. — Εἰσαγωγικά, *Elementa apotelesmatica*, ed. Ae. BOER (Ch. Mugler) 297
PAUSANIAS *en Corinthie* (2, 1-15), éd. G. ROUX (J. Irigoin) 137
PERSI et IVVENALIS. — *Saturae*, ed. W. CLAUSEN (A. Ernout) 321
PETIT (P.). — *Guide de l'étudiant en histoire ancienne* (J. André) 335
PICARD (G. Ch.). — *La civilisation de l'Afrique romaine* (A. Ernout) 333
PIGHI (G. B.). — *I ritmi e i metri della poesia latina* (A. Ernout) 163
PIRE (G.). — *Stoïcisme et pédagogie* (P. Louis) 129
PLATON. — *Criton*, ed. M. RICO GOMEZ (P. Louis) 123
PLATON. — *Menon*, ed. A. RUIZ DE ELVIRA (P. Louis) 124
PLATON. — *Fedro*, ed. L. G. FERNANDEZ (P. Louis) 124
PLAUTO. — *Amphitruo* ; *Casina* ; *Curculio* ; *Miles Gloriosus*, ed. E. PARATORE (A. Ernout) 151
PLINE L'ANCIEN. — *Livre 14*, ed. J. André (A. Ernout) 158
PLINIO IL GIOVINE. — *Lettere ai familiari*, ed. G. VITALI (J. André) 321
PORFIRIO. — *Lettera ad Anebo*, ed. A. SODANO (P. Louis) 130
PLUTARCH. — *Moralia*, 7, ed. H. de LACY and B. EINARSON (P. Chantraine) . 294
PLUTARCHUS. — *Vitae parallelae*, 1, 2, ed. K. ZIEGLER (P. Chantraine). 293
POPP (H.). — *Die Einwirkung von Vorzeichen, Opfern und Festen auf die Kriegführung der Griechen* (J. Schwartz) 283
POULTNEY (J. W.). — *The bronze tables of Iguvium* (A. Ernout) 248
QUADRI (G.). — *La coscienza religiosa* (R. Bloch) 331
Recherches internationales à la lumière du marxisme : 7 : *Linguistique* (A. Ernout) 148
RENARD (M.). — *Technique et agriculture en pays trévire et rémois* (A. Ernout) 334
RICHARD (M.). — *Répertoire des Bibliothèques et des Catalogues de manuscrits grecs*, 2e éd. (J. Irigoin) 143
RONCONI (Al.). — *Interpretazioni grammaticali* (A. Ernout) 312
RONCONI (Al.). — *Il verbo latino* (A. Ernout) 148
ROSE (H. J.). — *Some problems of Classical religion* (R. Bloch) 331
ROTOLO (V.). — *Il pantomimo*, studi e testi (J. André) 153

Pages

Ruch (M.). — *Le préambule dans les œuvres philosophiques de Cicéron* (A. Ernout) . . . 316
Rudhardt (J.). — *Notions fondamentales de la pensée religieuse et actes constitutifs du culte dans la Grèce classique* (P. Chantraine) . . . 113
Sacris erudiri, 9 (A. Ernout) . . . 168
Sakellariou (M. B.). — *La migration grecque en Ionie* (Éd. Will) . . . 105
Schaerer (R.). — *L'homme antique et la structure du monde intérieur* (A. Rivier) . . . 253
Sirago (V. A.). — *L'Italia agraria sotto Traiano* (R. Chevallier) . . . 86
Sophocle : 2, *Ajax*, *Œdipe Roi*, *Électre*, ed. P. Mazon (P. Chantraine) . . . 122
Sofocle. — *I braccatori*, ed. D. Ferrante (P. Chantraine) . . . 279
Sordi (M.). — *La lega tessala fino ad Alessandro Magno* (Éd. Will) . . . 102
Soyter (G.). — *Griechischer Humor von Homers Zeiten bis heute* (P. Chantraine) . . . 269
Steffen (V.). — *Studia Aeschylea* (P. Chantraine) . . . 121
Steidle (W.). — *Sallusts historische Monographien* (J. André) . . . 317
Stein (E.). — *Histoire du Bas-Empire*, 1 (P. Courcelle) . . . 325
Stein (Fr.-J.). — *Dexippus et Herodianus* (R. Weil) . . . 296
Stern (H.). — *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, 1 (J. André) . . . 166
Syndikus (H. P.). — *Lucans Gedicht vom Bürgerkrieg* (J. André) . . . 320
Tacitus. — *Historien*, übersetzt von W. Sontheimer (J. André) . . . 320
Taeger (Fr.). — *Charisma*, *Studien zur Geschichte des antiken Herrscherkultes* (Éd. Will) . . . 76
Terencio. — *La Andriana*, *El Eunuco*, ed. L. Rubio (A. Ernout) . . . 152
Théodoret de Cyr. — *Thérapeutique des maladies helléniques* (P. Nautin) . . . 303
Thiele (W.). — *Wortschatzuntersuchungen zu den lateinischen Texten der Johannesbriefe* (A. Ernout) . . . 150
Thumb (A.). — *Handbuch der griechischen Dialekte* (P. Chantraine) . . . 262
Thummer (E.). — *Die Religiosität Pindars* (P. Chantraine) . . . 275
Tilander (G.). — *Mélanges d'étymologie cynégétique* (A. Ernout) . . . 165
Tite-Live. — 14, ed. A. Schlesinger, and Index (J. André) . . . 319
Torraca (L.). — *Il I libro del* De partibus animalium *di Aristotele* (P. Louis) . . . 129
Torraca (L.). — *Sull' autenticità del* De motu animalium *di Aristotele* (P. Louis) . . . 128
Väänänen (V.). — *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes* (A. Ernout) . . . 149
Vallet (G.). — *Rhégion et Zancle* (Éd. Will) . . . 99
Van Groningen (B. A.). — *La composition littéraire archaïque grecque* (J. Irigoin) . . . 117
Van Ooteghem (J.). — *Lucullus* (E. de Saint-Denis) . . . 324
Van Regemorter (B.). — *Some early bindings from Egypt* (J. Irigoin) . . . 143
Vitucci (G.). — *Ricerche sulla Praefectura Urbi in età imperiale* (R. Bloch) . . . 327
Woodcock (E. C.). — *A new Latin syntax* (Fr. Thomas) . . . 250
Jenofonte. — *La Republica de los Lacedemonios*, ed. M. Rico Gomez (Fr. Vian) . . . 125

Le gérant : P. Laurent.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 3385 - 10 - 1960.
Dépôt légal, 4e trimestre 1960. — 1003.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXXIV, 1960, fasc. 1

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

3e s., Tome XXXIV, 1960, fasc. 1

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

M. Lejeune, *Essais de philologie mycénienne*, VI. — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 9 à 30.

Le mycénien, outre des anthroponymes en -τωρ, possède des noms d'agents ou d'instruments en -τήρ (avec féminin en -τριᾶ et adjectif en -τήριος), en -τήριον et -τηρίᾱ, en -τρός, en -τρόν. Examen d'ensemble de ces diverses formations et discussion individuelle des exemples.

E. de Saint-Denis, *Un manuscrit de Pline l'Ancien ignoré des philologues*. — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 31 à 50.

Examen du manuscrit n° 263 de la Bibliothèque municipale du Mans ; l'étude du texte rejoint les conclusions auxquelles l'examen des illustrations a conduit : c'est un manuscrit d'importation anglaise, contemporain et proche parent de l'*Arundelianus* (*l*) et de l'*Oxoniensis* (*Ox*), manuscrits anglais du XIIe siècle. La collation des trois manuscrits, négligés complètement par Mayhoff, donne d'importants résultats. Pour le livre X, le manuscrit du Mans ne porte qu'une leçon originale : *buteonem*, au § 21 ; mais, parce qu'il est très proche de *l*, d'*Ox* et aussi de *V* (*Leidensis Vossianus*), il nous apporte un nouvel appui qui a manqué à Mayhoff ; nous disposons là d'une famille de documents qui nous permettent de retrouver plus sûrement une tradition remontant à l'*ordo uetustiorum*.

J. André, *Notes sur une édition récente d'Athénée*. — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 51 à 57.

Série de vingt-cinq notules concernant le plus souvent l'interprétation de termes botaniques dans l'édition d'Athénée par A.-M. Desrousseaux, Belles-Lettres, 1956 (livres I-II). Dans cet article purement technique, l'auteur cherche à préciser le sens de certains mots et à réviser des inexactitudes de traduction.

P. Antin, *Touches classiques et chrétiennes juxtaposées chez saint Jérôme*. — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 58 à 65.

Tandis que Lübeck, Bickel et, en 1958, H. Hagendahl notaient les citations profanes chez saint Jérôme, on a recherché ici les rapprochements de mots ou de noms d'une tonalité classique ou chrétienne. Dans la Vulgate même, on trouve des infiltrations du vocabulaire mythologique. Certaines pages très soignées (lettres, prologues) offrent un curieux mélange de réminiscences ou d'*exempla* en raccourci. Le profane est presque absent des conférences pour les moines. Dans les commentaires sur saint Paul et les prophètes, il sert en général à l'explication du texte. Sa part est plus large et souple dans la polémique ou la satire, surtout contre Jovinien.

R. Joly, *Notes critiques pour le* περὶ διαίτης *pseudo-hippocratique*. — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 66 à 71.

En attendant la publication de l'édition critique qu'il prépare, l'auteur propose ici, pour les quatre livres, une série de notes critiques : choix de variantes ordinairement écartées, corrections nouvelles, retouches dialectales...

J. Granarolo, *Du nouveau sur la « Resurrectio Catulli »*. — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 72 à 74.

De nouvelles découvertes permettent de constater que les poésies de Catulle étaient connues de certains humanistes padouans, dont l'activité se situe avant la date où l'on place l'hypothétique *Codex Veronensis*, dont dérive le *Codex Sangermanensis*. L'histoire obscure de la tradition du texte de Catulle en reçoit une nouvelle lumière.

G. Stégen, Ovide, *A. A.*, II, 267-268. — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 75.

Cette allusion d'Ovide à la IIe *Bucolique* de Virgile est peut-être aussi une critique, les vers de Virgile contenant une légère équivoque.

Supplément à la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, t. XXXIV, 1960, fasc. 2

REVUE DE PHILOLOGIE
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES
3e s., Tome XXXIV, 1960, fasc. 2

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

P. Chantraine, *Grec nominatif pluriel* συνέσται. — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 177 à 181.

Une inscription d'Acarnanie, *I. G.*, IX 1², fasc. 2, 434 fournit l'hapax συνέσται qui désigne des compagnons de table au prytanée. L'auteur envisage les étymologies possibles de ce mot et conclut que la plus vraisemblable consiste à y voir un nom d'agent tiré de **ed-* « manger ».

R. Bloch, *L'origine du culte des Dioscures à Rome.* — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 182 à 193.

Selon la tradition romaine, les Dioscures furent introduits à Rome au début du Ve siècle avant J.-C., après la fameuse bataille du lac Régille au cours de laquelle ils avaient secouru les légions romaines contre l'armée latine. Une inscription archaïque latine, trouvée récemment à Lavinium, prouve qu'effectivement les Dioscures étaient vénérés aux portes de Rome vers l'année 500 avant J.-C. Leurs noms apparaissent dans ce nouveau texte, sous des formes issues du grec et d'où toute influence étrusque est absente. Cela va dans le sens de l'hypothèse qui les fait venir directement de Grande-Grèce, sans passage préliminaire par l'Étrurie. Locres est le point de départ probable de leur route vers Rome.

H. Le Bonniec, *Notes critiques sur les « Fastes » d'Ovide.* — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 194 à 215.

Examen des problèmes posés par l'établissement du texte, et éventuellement corrections proposées, pour trente passages des *Fastes* : I, 73 sq. ; 85 sq. ; 105 sq. ; 245 ; 321 sq. ; 351 sq. ; 451 sq. ; 461 sq. ; 497 sq. ; 547 sq. ; 599 sq. ; 687 sq. — II, 17 sq. ; 23 sq. ; 287 sq. ; 367 sq. ; 647 sq. — III, 451 sq. ; 499 sq. ; 725 sq. ; 739 sq. ; 815. — IV, 399 sq. ; 865 sq. — V, 45 sq. ; 131 sq. ; 161 sq. ; 681 sq. ; 683 sq. ; 691 sq.

N. van Brock, *Notes mycéniennes.* — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 216 à 231.

I. — Aucun des mots mycéniens commençant par *terap-* ne peut être rattaché avec certitude au groupe de θεράπων.

II. — Les prétendus « patronymiques » en *-ijo-* ne sont pas des patronymiques, mais expriment la dépendance à l'égard d'un seigneur.

III. — Les adjectifs en *-(i)jo-* dérivés d'appellatifs divers expriment, non l'appartenance, mais la destination, l'aptitude au service, la dépendance.

IV. — Dans les tablettes d'huile, *wanaso *Fαναϰ-yo-* « desservant de *Fάναξ* » entrerait dans le cadre des emplois précédemment étudiés.

J. Taillardat, *Grec* εὑρεῖν.. — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 232 à 235.

Εὑρεῖν peut être expliqué comme l'aoriste thématique à redoublement bâti sur **swer-*, doublet de la racine **wer* « *saisir ⟶ trouver, piller, puiser ».

Fr. Bader, *Apophonie et recomposition dans les composés.* — *R. Ph.*, XXXIV, 1960, p. 236 à 247.

Un mot latin ne peut avoir, phonétiquement, qu'une voyelle apophonique, qui est normalement à la seconde syllabe. Dans les composés nominaux, l'apophonie est finale du premier membre, quand celui-ci est dissyllabique (*agricola*), initiale du second, en cas de premier membre monosyllabique (*auspic-is*). L'analogie trouble cette répartition rigoureuse : certains composés ont une apophonie double (*magnificus*), d'autres n'en ont pas du tout (*praepes*).

Revue de Philologie

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TROISIÈME SÉRIE

publiée sous la direction de

A. ERNOUT ET P. CHANTRAINE
PROFESSEUR HONORAIRE AU COLLÈGE DE FRANCE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS
MEMBRES DE L'INSTITUT

Publiée avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

ANNÉE ET TOME XXXIV
(86e de la collection)

FASCICULE I
1960

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, rue de Lille
PARIS

REVUE DE PHILOLOGIE

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

La plus ancienne revue française consacrée aux langues, aux littératures et à l'histoire de l'antiquité classique

Fondée en 1845, par Léon Rénier

L'ensemble de la publication comprend 3 séries :

Première Série : 2 vol. 1845-47, avec planche.

Nouvelle Série : 50 vol. annuels (1877-1926) publiés avec la *Revue des Revues* et publications d'Académies relatives à l'Antiquité classique et la *Revue des Comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'Antiquité classique* (programme actuellement repris par l'*Année philologique*).

Troisième Série : commencée en 1927, sous la direction de P. Jouguet et A. Ernout. — A. Ernout et P. Chantraine à partir de 1950.

TOME XXXIV. — FASCICULE 1

SOMMAIRE

	Pages
M. Lejeune. — Essais de philologie mycénienne, VI	9
E. de Saint-Denis. — Un manuscrit de Pline l'Ancien ignoré des philologues	31
J. André. — Notes sur une édition récente d'Athénée	51
P. Antin. — Touches classiques et chrétiennes juxtaposées chez saint Jérôme	58
R. Joly. — Notes critiques pour le περὶ διαίτης pseudo-hippocratique	66
J. Granarolo. — Du nouveau sur la « Resurrectio Catulli »	72
G. Stégen. — Ovide, *A. A.*, II, 267-268	75
Notes et Discussions : E. Will : Autour du culte des souverains à propos de deux livres récents	76
— R. Chevallier : *L'Italia agraria sotto Traiano*, de V. A. Sirago	86
Bulletin bibliographique	94
Derniers ouvrages reçus	169

Conditions de Vente

Pour les volumes non épuisés :

Années antérieures au Tome XXXIV (1960), l'année : 35 N F — Étranger : 7 $

Abonnement au Tome XXXIV de la 3e Série : France : 30 N F — Étranger : 6 $

N.-B. — Le prix français pourra être soumis à révision en fonction du niveau des prix intérieurs.

Messieurs les Abonnés peuvent acquitter dès maintenant le montant de leur abonnement au Tome XXXIV à la

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK – C. C. P. : PARIS 734-94.

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

LE BULLETIN SIGNALÉTIQUE.

Le Centre de Documentation du C. N. R. S. publie un « *BULLETIN SIGNALÉTIQUE* » dans lequel sont signalés par de courts extraits classés par matière tous les travaux scientifiques, techniques et philosophiques publiés dans le monde entier. Cette Revue bibliographique mensuelle est scindée en trois parties : 3e *Partie* : Philosophie, Sciences humaines : *Abonnement annuel* : France : 50 N F ; Étranger : 60 N F. Tirages à part.

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES (Directeur : Jeanne VIELLIARD). Paraît une fois par an et est vendu au numéro. N° 1 (1952) : 3 N F. — N° 2 (1953) : 4 N F. — N° 3 (1954) : 4,60 N F. — N° 4 (1955) : 7 N F. — N° 5 (1956) : 4,60 N F. — N° 6 (1957) : 6 N F. — N° 7 (1958) : 7 N F. — N° 8 (1959) : 7,50 N F.

GALLIA. — Organe du Comité technique de la Recherche archéologique en France près le C. N. R. S. Articles de fond, notes, informations archéologiques, chroniques des publications concernant les antiquités de la France, depuis la Préhistoire jusqu'à l'an 800. *Un tome annuel en deux ou trois fascicules.*

Derniers volumes parus :

Tome XVI. — Fasc. 1, 1958, 241 p., 183 fig. . . . . 40 N F
Fasc. 2, 1958, 271 p., 229 fig., 1 pl. h. t. . . . . 45 N F
Tome XVII. — Fasc. 1, 1959, 202 p., 93 fig., 2 plans, 26 pl. h. t. . . . . 40 N F

Série Préhistoire :

Tome I. — 1958, 184 p., 145 fig. . . . . 30 N F

II. — OUVRAGES

SUPPLÉMENTS A « GALLIA » :

8. FAIDER-FEYTMANS. Les bronzes de Bavai (Nord) ; 142 p., 2 plans, 57 planches phototypie . 35 N F
9. Abbé P. MOUTON et R. JOFFROY. Le gisement aurignacien des Rois à Mouthiers (Charente) ; 1 vol., 141 p., 45 fig. . . . . 20 N F
10. Henri STERN. Recueil général des mosaïques de la Gaule ; fasc. 1 : Province de Belgique. Préface de A. MERLIN ; 1 vol., 105 p., 56 planches en phototypie . . . . . 28 N F
11. Henri ROLLAND. Fouilles de Glanum (Saint-Rémy de Provence), tome II ; 1 vol., 138 p., 9 plans, 67 planches phototypie . . . . . 30 N F
12. J. LAFAURIE, J. GRICOURT, G. FABRE et M. MAINJONET. Trésors monétaires et plaques-boucles de la Gaule romaine ; 1 vol., 364 p., 20 pl. h. t., 6 cartes, 184 tableaux. . . . . 70 N F
13. E. ESPÉRANDIEU et H. ROLLAND. Les bronzes antiques de la Seine-Maritime ; 1 vol., 108 p., 64 planches phototypie . . . . . 28 N F

Ces ouvrages et « GALLIA » sont vendus au Comité technique de la Recherche archéol., 155, rue de Sèvres, Paris (XVe).

ÉTUDES LINGUISTIQUES ET PHILOLOGIQUES :

M. COHEN et A. MEILLET. Les langues du monde (2e édition) . . . . . 64 N F

Cet ouvrage est mis en vente au Service des Publications du C. N. R. S. et à la Librairie Ancienne H. Champion, 7, quai Malaquais à Paris. MM. les Libraires sont priés, pour cet ouvrage, d'adresser leurs commandes à la Librairie Champion.

E. LAROCHE. Les hiéroglyphes hittites . . . . . 90 N F
Michel LEJEUNE. Mémoires de Philologie mycénienne (ouvrage in-8° de 402 p., relié toile) . . . 35 N F
NAUTON. Atlas linguistique du Massif Central :
Vol. I : La nature : 85 N F. — Vol. II : Le paysan. . . . . 100 N F
Ch. SAMARAN et R. MARICHAL. Catalogue des manuscrits en écriture latine ; vol. I : Musée Condé, Bibliothèques parisiennes . . . . . 90 N F
J. SÉGUY. Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne :
Vol. I : Animaux sauvages, plantes, folklore (220 cartes) . . . . . 70 N F
Vol. II : Champs, labours, céréales, outillage, foin, vin, véhicules, élevage (300 cartes) . . 60 N F
Vol. III : L'homme. Age, vêtements, alimentation, maison, mobilier, topographie, phénomènes atmosphériques. . . . . 80 N F
J. VENDRYÉS. Lexique étymologique de l'irlandais ancien, fasc. A . . . . . 12 N F

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES :

Marcel RICHARD. Répertoire des Bibliothèques et des Catalogues de manuscrits grecs (2e édition) (relié toile). . . . . 22 N F
Marcel RICHARD. Inventaire des manuscrits grecs du British Museum. . . . . 9 N F
Élisabeth PELLEGRIN. La bibliothèque des Visconti-Sforza au XVe siècle (relié toile crème) . . . 24 N F

III. — COLLOQUES INTERNATIONAUX

III. Les romans du Graal aux XIIe et XIIIe siècles . . . . . 10 N F
IV. Nomenclature des écritures livresques du IXe au XVIe siècle . . . . . 6,60 N F
VIII. Études mycéniennes (relié pleine toile). . . . . 20 N F
IX. Corpus Vasorum Antiquorum . . . . . 2,50 N F

Renseignements et vente au Service des Publications du C. N. R. S., 13, quai Anatole-France, Paris (VIIe).

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1. — A. ERNOUT. Philologica ..... *Épuisé.*
2. — E. DE SAINT-DENIS. Le vocabulaire des animaux marins en latin classique ..... 8 NF
3. — E. DES PLACES, S. J. Le pronom chez Pindare ..... 8 NF
4. — A. J. FESTUGIÈRE, O. P. Hippocrate, *L'ancienne médecine*. Texte, traduction et commentaire ..... 10 NF
5. — G. REDARD. Les noms grecs en ΤΗΣ, ΤΙΣ, et principalement ΙΤΗΣ, ΙΤΙΣ. Étude philologique et linguistique ..... 16 NF
6. — E. LAROCHE. Histoire de la racine *nem-* en grec ancien : νέμω, νέμεσις, νόμος, νομίζω ..... 16 NF
7. — J. ANDRÉ. Les termes de couleur dans la langue latine ..... 16 NF
8. — J. ANDRÉ. La vie et l'œuvre de C. Asinius Pollion ..... 8 NF
9. — E. DELEBECQUE. Le cheval dans l'*Iliade* ..... 16 NF
10. — E. DELEBECQUE. Euripide et la guerre du Péloponnèse ..... 24 NF
11. — F. VIAN. La guerre des Géants. Le mythe avant l'époque hellénistique .. 20 NF
12. — L. MOULINIER. Le pur et l'impur dans la pensée grecque ..... *Épuisé.*
13. — J. IRIGOIN. Histoire du texte de Pindare ..... 24 NF
14. — E. MARTIN. Essai sur les rythmes de la chanson grecque antique ..... 24 NF
15. — E. MARTIN. Trois documents de musique grecque ..... 10 NF
16. — J. IRIGOIN. Recherches sur les mètres de la lyrique chorale grecque ... *Épuisé.*
17. — Ch. MUGLER. Deux thèmes de la cosmologie grecque : Devenir cyclique et pluralité des mondes ..... 16 NF
18. — A. ERNOUT. Aspects du vocabulaire latin ..... 20 NF
19. — G. DUMÉZIL. Rituels indo-européens à Rome ..... 10 NF
20. — J. DEFRADAS. Plutarque, *Le Banquet des Sept Sages*. Texte, traduction et commentaire ..... 16 NF
21. — J. DEFRADAS. Les thèmes de la propagande delphique ..... 20 NF
22. — J. MARTIN. Histoire du texte des *Phénomènes* d'Aratos ..... 30 NF
23. — J. ANDRÉ. Lexique des termes de botanique en latin ..... 30 NF
24. — P. CHANTRAINE. Études sur le vocabulaire grec ..... 20 NF
25. — E. DELEBECQUE. Essai sur la vie de Xénophon ..... 38 NF
26. — A. ERNOUT. Philologica II ..... 24 NF
27. — H. LE BONNIEC. Le culte de Cérès à Rome, des origines à la fin de la République ..... 28 NF
28-29. — Ch. MUGLER. Dictionnaire historique de la terminologie géométrique des Grecs, 2 vol. ..... 220 NF
30. — F. VIAN. Recherches sur les *Posthomerica* de Quintus de Smyrne ..... 32 NF
31. — J. GAGNEPAIN. Les noms grecs en -ΟΣ et en -Ᾱ ..... 20 NF
32. — R. WEIL. L' « Archéologie » de Platon ..... 18 NF
33. — P. BURGUIÈRE. Histoire de l'infinitif en grec ..... 26 NF
34. — P. VICAIRE. Platon critique littéraire ..... 36 NF
35. — Ch. MUGLER. La Physique de Platon ..... 24 NF
36. — R. WEIL. Aristote et l'Histoire, essai sur la « *Politique* » ..... 40 NF
37. — J. PERROT. Les dérivés latins en *-men* et *-mentum* .....

B 29 SEP 1961

93-1